This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

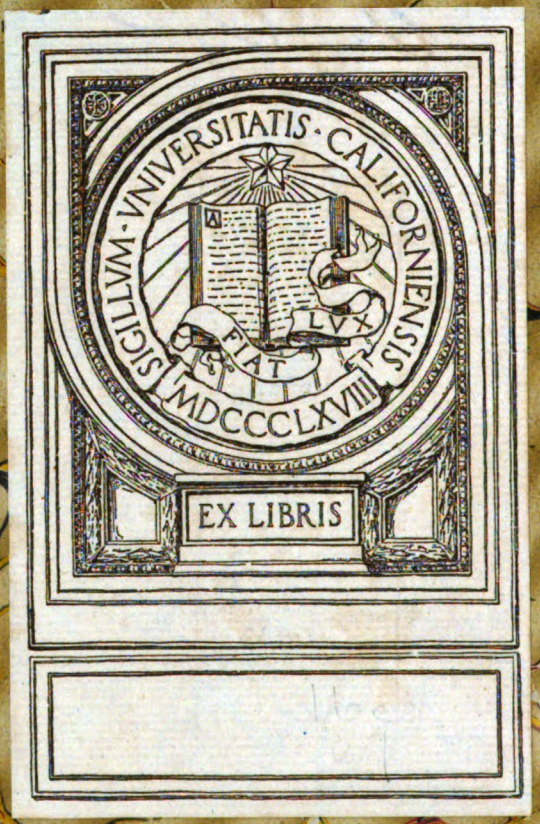

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

L'HISTOIRE DES RELIGIONS

TOME SEPTIÈME

Digitized by Google

Digitized by Google

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

REVUE

DE

L'HISTOIRE DES RELIGIONS

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. MAURICE VERNES

AVEC LE CONCOURS DE

MM. A. BARTH, A. BOUCHÉ-LECLERCQ, P. DECHARME, S. GUYARD, G. MASPERO
C. P. TIELE (de LEYDE), etc.

QUATRIÈME ANNÉE

TOME SEPTIÈME

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1883

Digitized by Google

BL3
R4
v.7

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

REVUE
DE
L'HISTOIRE DES RELIGIONS

DEUX PARALLÈLES

ROME ET CONGO

L'histoire de l'homme est à faire; elle le sera longtemps encore, peut-être toujours.

Aussi rien n'est dangereux comme les constructions théoriques où l'on prétend expliquer tous les faits. Sans doute la recherche des causes est un penchant bien fort dans l'âme humaine, mais il faut savoir le dominer, et, si on ne peut le supprimer tout à fait, le tromper en l'ajournant au lendemain [1]. L'histoire de ce qu'on a appelé la mythologie indo-européenne, science née d'hier, et déjà contestée, montre les dangers de ce dogmatisme. Non-seulement la prétendue migration des Aryens des " Hauts-Plateaux de l'Asie " n'est qu'une pure hypothèse, mais l'étude des traditions populaires, ou ce qu'on appelle aujourd'hui la mythographie, tend à montrer la parenté, souvent l'identité, des croyances et des usages chez des peuples séparés par la langue, par la race, par l'histoire. Le fond primitif et humain paraît partout le même, quoique les races n'aient pas toutes marché du même pas dans le développement intellectuel et religieux, quoique des systèmes

[1]) Un historien allemand, Jean de Müller, a dit très finement : *In Gott ruht de Wahrheit; uns bleibt das Forschen.* " Dieu seul possède la vérité ; et nous, nous la cherchons toujours. „

262267

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

théologiques créés par les prêtres, par les philosophes et par les poètes, soient souvent venus cacher la communauté du point de départ. Mais ce sont là, il ne faut pas l'oublier, des créations d'époques secondaires, et quand on peut fouiller et chercher le fond et le tréfond, on trouve qu'il n'est pas Aryen ou Indo-européen, mais qu'il est humain. Ce qu'on appelait avec trop de complaisance la mythologie indo-européenne, doit céder la place à l'étude de l'espèce humaine, de ses croyances et de ses usages.

C'est une trop grande question pour que je me propose de la traiter en quelques mots, mais voici par exemple deux parallèles qui n'ont pas encore été faits, empruntés d'un côté aux plus anciennes pratiques religieuses du peuple latin, et qui me semblent de nature à provoquer de sérieuses réflexions.

I.

Le fait de planter un clou était chez les Romains un acte religieux, un *piaculum*.

C'était un remède contre les maladies, un préservatif contre les enchantements. A certaine époque, on enfonçait d'une façon solennelle un clou dans le mur des temples. Plus tard, comme cette cérémonie revenait à date fixe dans la *cella* du temple de Jupiter, Tite-Live, expliquant d'une façon rationaliste cet usage, dont le sens religieux était déjà perdu, y voyait un moyen commode de supputer les années dans une époque d'ignorance. Mais une ère ne se règle pas par l'ancienneté d'un monument religieux. — Plutôt que de rappeler tous les exemples de cet usage que fournit l'antiquité latine, je préfère renvoyer à l'excellent article CLAVUS que M. Saglio a publié dans son *Dictionnaire des antiquités grecques et latines* p. 1240-1242 [1]. J'emprunte seulement à M. Saglio les exemples les plus caractéristiques :

[1]) Voir aussi le chapitre sur le clou de la Cella Jovis dans la *Rœmische Mythologie* de Preller, 2e éd. p. 231.

Digitized by Google

« L'antique loi voulait que la cérémonie (de ficher un clou), fut accomplie par la main du magistrat qui avait la plus haute autorité à Rome. Aussi voit-on qu'un dictateur fut chargé de ce soin à partir de l'an 253 de Rome. Pour se conformer à la règle du droit sacré, il eût été nécessaire qu'un dictateur fût nommé chaque année à cette même époque : mais à n'en juger que par les faits à propos desquels les historiens ont parlé de cette cérémonie, on se contenta de désigner un dictateur pour l'accomplissement du rite (*clavi figendi causa*) dans des circonstances graves, à la suite de calamités publiques. La première fois ç'avait été à l'occasion d'une peste. En 261 de Rome, l'année de la sécession, ce fut pour mettre fin à l'agitation de la république. En 391, une nouvelle peste désolait Rome et avait déjà duré toute une année, lorsque après avoir épuisé tous les moyens de conjurer le fléau, on se reppella la cérémonie du clou à laquelle on avait eu jadis recours. En 423, de nombreux empoisonnements jetèrent dans Rome un trouble profond : ces crimes parurent le signe d'une maladie générale des esprits qu'on ne pouvait guérir que par le remède jadis employé dans les dernières extrémités. On trouve encore la cérémonie du clou mentionnée dans quelques autres circonstances. » On voit par ces exemples le caractère archaïque de la cérémonie romaine. C'était une *survivance*.

Sortons de l'ancien monde, passons devant les colonnes d'Hercule, allons au-delà, bien au-delà des îles Fortunées (Les Canaries), jusqu'à cette région qui doit son nom au grand fleuve du Congo.

Voici ce que raconte avec grand étonnement un voyageur, M. Charles de Rouvre :

« Enfin, il y a les *n'doké*, fétiches assez importants pour occuper une case spéciale, et confiés à la garde de sortes de prêtres appelés *ganga zambi*, qui sont réputés avoir seuls le moyen de faire parler....

» On commence par offrir au *n'doké* qu'on veut invoquer par l'intermédiaire du féticheur, ou plus simplement au féticheur lui-même, une ou plusieurs pièces de tissu et du tafia,

Digitized by Google

accompagnement inséparable à la côte, de toute cérémonie et de toute affaire.

» On est admis alors à planter un clou plus ou moins grand dans la statue ou statuette, pendant que le *ganga* formule ou que vous formulez vous-même votre demande ou vos désirs.... [1] »

Le rite est ici le même qu'à Rome, mais avec un archaïsme tout primitif. Εἰσί δὲ ἡμῶν ἀρχαιότεροι βάρβαροι, disait déjà un Grec, (Platon, je crois). Et pourquoi enfonce-t-on le clou dans le corps de l'image? Evidemment pour faire pénétrer la prière dans l'âme même du Dieu : car l'âme et le corps ne se distinguent pas plus dans les croyances des peuples primitifs qu'ils ne se séparent dans le complexe inexplicable de la vie physique de l'homme. Ici il y a au fond la même idée que dans les pratiques de l'*envoûtement* où l'on blesse avec une épingle une poupée en cire. A Rome on fiche le clou dans la partie du temple : le rite est au second degré de son développement ; il y a déjà eu *substitution*. Lorsque l'image de la Divinité a été autre chose qu'un bloc informe de bois, on a craint d'endommager l'œuvre de l'artiste, ou peut-être de mettre hors d'usage par des prières trop fréquentes un objet vénéré. On a alors enfoncé le clou dans la paroi voisine : c'est ainsi que dans nos chapelles de pélerinage, les ex-votos déposés sur les murs s'adressent à l'image que l'on vient vénérer ; mais cette image ne pourrait matériellement suffire à les recevoir tous.

Il y aurait matière à bien d'autres rapprochements, avec nos pays d'Europe, avec notre temps, et cela sous une forme plus archaïque même qu'à Rome et au Congo. Il s'agit de clous enfoncés dans les arbres : le culte des arbres a précédé celui des images taillées et l'on a naturellement transporté à ces dernières les usages de dévotion dont les objets divins plus anciens étaient déjà l'objet. Les exemples que nous allons citer sont empruntés aux pratiques du compagnonnage : on sait que dans le compagnonnage la tradition a conservé beaucoup de rites et

[1]) Charles de Rouvre. *La Guinée Méridionale indépendante.* — *Bull. de la Soc. de géographie.* Octobre 1880, p. 323-4.

Digitized by Google

d'usages anciens. « En France, il y a un petit nombre d'années, plusieurs arbres demeuraient entourés de la vénération inspirée par leurs ancêtres. Dulaure nous apprend qu'on voyait non loin d'Angers un chêne, nommé *Lapalud*, auquel les habitants rendaient une sorte de culte. Cet arbre que l'on regardait comme aussi vieux que la ville était tout couvert de clous jusqu'à la hauteur de dix pieds environ. Un usage datant d'un temps immémorial, voulait que chaque ouvrier charpentier, menuisier, maçon, qui passait près de ce chêne, y fichat un clou [1]. » — A Vienne, en Autriche, au coin du carrefour près de la cathédrale de St-Étienne, se trouvait le *Stock im Eisen* « le tronc ferré », vieux tronc d'arbre de 2 mètres environ de haut, et de 0m,20 de diamètre, couvert du haut en bas d'une épaisse cuirasse de têtes de clous. Chaque compagnon, de passage à Vienne, devait venir y planter un clou. Le *Stock im Eisen* était, entre compagnons le *Wahrzeichen* de Vienne (*Wahrzeichen*, signe de reconnaissance, objet mémorable que le compagnon à son retour devait nommer comme preuve de son voyage). L'origine de l'usage est inconnu : les compagnons prétendaient toutefois que ce tronc était le dernier reste d'une épaisse et sombre forêt qui aurait existé jadis à la place où se trouve maintenant le *Burg* de Vienne [2]. Quand même il ne serait pas évident que l'usage des compagnons est plus ancien que le compagnonnage et la survivance d'un rite autrefois général, on en aurait la preuve dans ce fait que le culte des arbres se manifeste encore de la même façon dans des pays lointains et relativement barbares. « Les arbres vénérés portent en Perse le nom de *dirakht i fazel*, « les excellents arbres » ; on les couvre de *clous*, d'ex-votos, d'amulettes, de guenilles, et les derviches et les fakirs accourent se placer sous leur ombre [3]. »

[1]) Maury. *Les Forêts de la Gaule*, 1867, p. 34, d'après Dulaure : *Hist. abr. des diff. cultes*, 2e éd. T. I, p. 70.

[2]) Cf. A. Joanne. *Itinéraire de l'Allemagne*, Allemagne du Sud. Paris, 1855, p. 565, et Bædeker, *Süd-Deutschland und Oesterreich*, 16e éd., 1873, p. 13.

[3]) Maury. *Les Forêts de la Gaule*, p. 11, d'après W. Ouseley, *Travels in various Countries of the East*. London, 1819, in-4. T. I, p. 373.

Digitized by Google

Un usage des villages protestants de l'ancien comté de Montbéliard nous fournit un nouvel écho, en France même, de la vieille dévotion de la *Cella Jovis*. Les vieillards du pays de Montbéliard se rappellent avoir encore vu « forger des mariages ». On plantait un clou sur la tribune de l'église au moment de la célébration du mariage pour le « clouer ». Dans d'autres villages on enfonçait le clou avec le pied dans le plancher. Voilà une pratique symbolique qui ne vient certainement ni de Luther ni de Calvin. Les protestants du pays de Montbéliard ont dû la recevoir de leurs ancêtres catholiques, comme ceux-ci l'avaient reçue déjà de leurs ancêtres payens. Dans l'un et dans l'autre cas, ni l'église catholique ni plus tard la Réforme, n'avaient eu assez d'autorité pour supprimer cette pratique dont le sens était perdu, mais qui se continuait par la force de la tradition : on la tolérait comme un usage singulier qui ne tirait pas à conséquence. Évidemment c'était à l'origine un rite propitiatoire.

Mais il y a plus, et l'épingle joue encore aujourd'hui dans les dévotions populaires de nos campagnes le même rôle que le clou à Rome et au Congo. Voici par exemple ce que raconte un écrivain breton sur une pratique des jeunes filles en quête d'un époux : « Dans une des plus jolies propriétés des environs de Vannes, à Limur, en Séné, existe une petite chapelle dans laquelle la statue en bois d'un saint Espagnol, (saint Uferier, qui marie les filles dans l'année) présente un pied tout criblé de piqûres. Ce sont encore les jeunes filles en quête de maris qui font ainsi du pied d'un saint une pelote... Soyez prudentes et adroites, ô jeunes filles !.... Plantez solidement votre épingle, car sa chute entraînera la chute de vos espérances ; choisissez-la surtout neuve et bien droite, ou le mari demandé pourrait bien être tortu, boiteux ou bossu[1] ! » Il en est de même dans les Côtes-du-Nord ; le fait a été noté a Ploumanac'h : « Un autre rocher, que le flot entoure à chaque marée, est surmonté d'un petit oratoire soutenu sur quatre

[1]) A. Fouquet. *Légendes du Morbihan*, p. 76.

Digitized by Google

colonnes romanes et dédié à saint Quirec, patron de Perros. [Le havre de Ploumanac'h dépend de la paroisse Perros-Quirec] qui, suivant la tradition, prit terre sur cette roche en arrivant au VIe siècle de la Grande-Bretagne. Sa statue en bois est piquée d'épingles par les jeunes filles qui veulent se marier dans l'année [1]. Voici encore d'autres exemples du même rite qui me sont communiqués par M. Paul Sébillot : près de Quintin (Côtes-du-Nord), une statue de saint Laurent est ainsi piquée par les jeunes filles. Pour que le mariage ait lieu dans l'année, il faut que l'épingle fichée s'enfonce du premier coup ; autant de fois la jeune fille manque de l'enfoncer, d'autant d'années son mariage sera reculé. Dans l'église d'Avesnières à Laval (Mayenne) existait il y a dix ans, et sans doute encore maintenant, une énorme statue de saint Christophe dont les jambes étaient couvertes de piqûres d'épingles, il y en avait non-seulement sur les pieds, mais sur les jambes et cuisses. Ce sont les jeunes garçons et les jeunes filles qui pour se marier dans l'année et se rappeler au souvenir du saint viennent ainsi lui piquer des épingles.

Cette pratique a fourni un épisode amusant à un conte recueilli par M. Paul Sébillot. Jean le Diot (l'Idiot) avait brisé la statue de saint Mirli très vénéré dans le pays, et dont la fête avait lieu le lendemain. Pour cacher la chose, sa mère décide Jean à aller prendre la place du saint. « Elle se rendit dès le matin à la chapelle, affubla le garçon d'une longue robe blanche, et le fit se mettre à genoux dans la niche du saint, en lui recommandant de ne pas bouger. L'usage était, dans les pélerinages à Saint-Mirli, d'enfoncer des épingles dans le genou de la statue en formulant son vœu. Les bonnes femmes vinrent s'agenouiller devant la statue et elles disaient : Bienheureux saint Mirli, faites que ma maison soit préservée de tout malheur ! Les premières épingles ne firent qu'effleurer la peau de Jean le Diot et il ne bougea pas : mais d'autres le piquèrent au sang et il se contenta de murmurer : « ah ! la vieille

[1]) A. Joanne. *Itinéraire général de la France* : Bretagne, 2e éd., 1873, p. 458.

Digitized by Google

sorcière ! » A la fin une des femmes lui enfonça une épingle si profondément qu'il poussa un cri, fit un bond par-dessus la tête de la vieille épouvantée, et s'enfuit, tandis que dans la chapelle tout le monde criait : Voilà notre saint Mirli qui se sauve [1] ! »

L'épingle peut s'enfoncer dans une statue en bois ; il n'en est plus de même quand ce vieux simulacre a été remplacé par une statue en pierre. Dans ce cas on dépose les épingles autour de la statue : en voici un exemple emprunté à la province voisine de Normandie : « Saint Eloi, grossièrement équarri [c'est une statue en pierre dans l'église de Saint-Eloi-de-Nassandres, en Menneval, Eure] est entouré de toutes parts d'épingles et de petits morceaux de linge servant *d'ex-votos*. » Il en est de même de la statue de saint Simon, dans la même église et l'auteur ajoute : « cet usage se retrouve dans quelques villages du département de la Manche [2]. » Il existe bien ailleurs encore et on peut le regarder comme général en France. Nous en citerons pour terminer un exemple (d'Eure-et-Loir), où il ne s'agit plus d'une statue, mais d'une croix : « La Saint-Gourgon (à Fontaine-la-Guyon) présente encore un site très remarquable. On va individuellement au cimetière : on se met à genoux devant la croix commune qui est en fer : chacun après avoir fait sa prière, dépose une épingle sur un des bras de la croix. Cet acte a pour but de *fixer le mal* qui est censé déposé sur le corps inerte et mis par-là dans l'impossibilité de revenir chez celui qui en souffrait [3]. » Il est évident que cette croix en fer a remplacé une croix en bois dans laquelle on enfonçait l'épingle. Ailleurs on use d'un autre subterfuge. En Trédaniel, près de Moncontour (Côtes-du-Nord) nous dit M. Paul Sébillot, il y avait jadis une croix de pierre dont un des bras

[1]) Paul Sébillot. *Centres populaires de la Haute-Bretagne*. Paris, 1880, p. 226.

[2]) De Toulmon. Excursion archéologique à Saint-Eloi-de-Nassandres, dans le *Bulletin monumental*. T. XXX, p. 272.

[3]) A. S. Morin. *Le Prêtre et le Sorcier*, p. 153. C'est intentionnellement que nous laissons de côté les nombreux exemples où l'épingle sert à fixer un mal. C'est une pratique parallèle à celle que nous étudions et qui dérive des mêmes croyances.

Digitized by Google

n'était pas du même bloc que l'autre bras et le fût de la croix; c'était dans l'intervalle entre le bras et la croix que les jeunes filles allaient ficher les épingles. On y allait beaucoup. Aujourd'hui la croix est à terre, tombée de vétusté ou abattue par le vent; mais les jeunes filles continuent à ficher leurs épingles dans le trou du piédestal.

Mais le clou ou l'épingle, après avoir été l'*instrument* de la prière, quand il s'agisait de la faire pénétrer dans le corps même de la divinité, en est devenu ensuite le *symbole* par une succession d'idées bien naturelle. Par-là s'explique l'usage encore si répandu et si vivace de jeter des épingles ou des épines en *ex-voto* dans les sources à pélerinages. Il est inutile de remarquer qu'entre l'épingle et le clou il n'y a qu'une différence de grosseur, et qu'avec l'un ou avec l'autre, le rite est le même. Mais c'est trop m'éloigner de mon premier parallèle et je m'en tiens à ses deux termes extrêmes, Rome et le Congo.

A ces deux extrémités, chez les anciens habitants de l'Italie et chez les nègres du Congo, le fichement du clou a évidemment le même caractère. Il ne peut y avoir là ni emprunt à une époque historique, ni transmission par les missionnaires chrétiens ou par les marchands arabes, encore moins patrimoine commun apporté des " hauts plateaux de l'Asie. " Comment donc expliquer cette coïncidence, coïncidence qui ne se trouve pas seulement dans la croyance, mais aussi — ce qui est caractéristique — dans le rite? Faut-il l'expliquer par l'unité de la descendance ou par la communauté de la transmission? Mais ici les ténèbres commencent, et je crois prudent de m'arrêter.

II

Mon second parallèle est peut-être moins caractéristique, il indique pourtant une identité de conception religieuse.

Il y avait près de Rome, au pied du mont Albain, dans un site ravissant, sur le bord d'un lac qu'on appelait « le miroir de Diane » et qui s'appelle aujourd'hui le lac de Némi [1], un

[1]) Elisée Reclus. *Nouvelle géographie universelle.* T. I, p. 442.

Digitized by Google

temple consacré à la Diane des Bois (*Diana Nemorensis*). « Dans ce temple, dit M. Boissier[1], où se rendait toute la société de Rome, au milieu d'un des sites les plus gracieux de l'Italie, il se passait de temps en temps des scènes horribles, avec lesquelles tout ce beau monde était si familiarisé qu'on ne songeait pas à en être surpris. Le prêtre de la déesse était un esclave fugitif qui avait tué son prédécesseur, et il restait en fonction jusqu'à ce qu'il fût tué lui-même. Il vivait dans des terreurs perpétuelles, occupé sans cesse à se défendre contre cet ennemi invisible qui menaçait sa vie, mais comme il ne pouvait pas tout prévoir, il se trouvait toujours quelque esclave habile qui finissait par le surprendre. »

C'est une étrange règle de succession : en voici néanmoins un pendant. Je ne fais pas allusion à l'ordre de succession à la présidence dans certaines républiques de l'Amérique du Sud, mais à une coutume hiératique, et encore chez les nègres du Congo, coutume observée déjà au XVIIe siècle par un missionnaire Portugais, le Père Merolla, constatée de nouveau de nos jours par d'autres voyageurs. Je reproduis le récit du Père Merolla, bien qu'une explication rationaliste se mêle à son récit. Le fait l'étonnait, et il cherchait à s'en rendre compte de son mieux. Il parle du grand prêtre du Congo, que les indigènes regardaient comme une personnification même de la divinité.

« On l'appelle dans la langue du pays *Ganga Chilerné* : on le regarde comme un dieu sur terre : on lui apporte les prémices des fruits qui sont dus, disent les indigènes, à lui et non à l'œuvre ordinaire de la nature ni à l'œuvre extraordinaire de la Providence. Il a la prétention d'être capable de communiquer ce pouvoir à d'autres, quand et aussi souvent que cela lui plaît. Il assure aussi que son corps ne peut succomber à une mort naturelle, et pour confirmer ses adorateurs dans cette opinion, quand il sent sa fin approcher soit par âge soit par maladie, il appelle celui de ses disciples qu'il désigne

[1]) Boissier. *La religion romaine d'Auguste aux Antonins*. T. II, p. 387. Cf. p. 207.

Digitized by Google

pour lui succéder et prétend lui transmettre sa puissance. En suite, en public, car cette cérémonie est toujours publique, il lui commande de lui passer une corde autour du cou et de l'étrangler, ou bien de prendre une massue et de l'assommer. Cet ordre est exécuté aussitôt que donné, et le sorcier est envoyé en martyr chez le diable [ne pas oublier que c'est un missionnaire chrétien qui parle]. Le motif de faire cela en public est de faire connaître le successeur consacré par le dernier souffle du prédécesseur et de montrer qu'il a le même pouvoir de faire venir la pluie et le reste. Si cette fonction n'était pas continuellement remplie, les habitants disent que la terre deviendrait bientôt stérile et que par suite l'humanité périrait [1]. »

L'écrivain auquel j'emprunte cette citation continue en ces termes : « D'après de récents voyageurs, le grand prêtre du Congo porte maintenant le nom de *Chitomé*, mais il n'est pas moins vénéré qu'au temps du Père Merolla. Un feu sacré brûle continuellement dans sa maison ; les cendres en sont supposées avoir des vertus médicinales et on les paye en conséquence. C'est lui qui règle absolument les ordres inférieurs du sacerdoce, et il fait des tournées à travers le pays pour règler leurs différends. Pendant le temps que dure ce voyage, maris et femmes doivent s'abstenir de tout commerce, sous peine de mort. Il règle le couronnement du roi, et avant que le roi soit présenté au peuple comme son souverain, celui-ci doit s'abaisser devant le prêtre qu'il supplie humblement de lui être gracieux et bienveillant : Il se prosterne devant la porte de sa hutte, il promet de respecter son autorité, et il se laisse littéralement fouler par le pied du prêtre. Et maintenant, comme dans les temps passés, la fin du *Chitomé* est la corde ou la massue. »

Sans doute il y a ici quelque différence. A Rome, le prêtre est tué en secret, et à une heure inattendue, par un rival qui le surprend. Au Congo, le *Chitomé* désigne son successeur, et c'est en public, dans une sorte de conclave, qu'il reçoit la

[1]) Rowley. *The Religion of the Africans*, p. 79.

Digitized by Google

mort. Mais dans l'un comme dans l'autre cas, il reste ce fait que la mort violente par la main du successeur est le rite nécessaire de la consécration sacerdotale. Nous ne cherchons pas le sens mystique de cette *initiation par le sang*, mais nous constatons que cette initiation est la même à Rome et au Congo. Il y a là une communauté d'origine qui nous échappe mais qui ne vient certainement pas des " hauts plateaux de l'Asie.

La conclusion, et, si l'on veut, la moralité de cette étude est que les croyances de l'antiquité classique ne doivent pas être étudiées seulement dans les textes anciens et que souvent elles ont leur explication en dehors d'elles-mêmes. Les faits les plus éloignés et des origines les plus diverses se contrôlent, se confirment et s'éclairent les uns les autres. Il y a une superstition qui règne chez beaucoup de savants en *us*, c'est qu'ils ne veulent rien voir en dehors de l'antiquité classique, comme si elle formait un monde à part, une ère fermée, comme si un abîme nous séparait d'elle. La nature ne connaît pas de fins et de recommencements : ce serait l'arrêt de la vie elle-même. Rien ne meurt d'une mort soudaine ; tout se continue et se transforme ; et ce qui doit disparaître ne s'atténue et ne s'efface que lentement, comme ces degrés des temples où, pendant des générations, chaque pas sans le savoir use et enlève une parcelle invisible de la pierre. Combien de philologues et d'archéologues ne croiraient pas déroger en s'occupant des traditions et des usages conservés au fond de nos campagnes, ou des pratiques des misérables sauvages de l'Afrique ou de l'Océanie ! Et pourtant (on l'a vu par nos exemples), il y a là des documents aussi anciens que les plus vieux textes de la Grèce et de Rome — et de l'Inde — et, pour dire franchement notre opinion, plus anciens encore ; et ils sont plus précieux parce que le phénomène religieux se passe sous nos yeux mêmes. Les lois de la vie s'entrevoient plus aisément dans ce qui vit que dans ce qui est mort.

H. Gaidoz.

Digitized by Google

HISTOIRE

DU

BOUDDHISME DANS L'INDE

QUATRIÈME ARTICLE [1]

LIVRE PREMIER. — LE BOUDDHA

CHAPITRE II

OBSERVATIONS SUR LA LÉGENDE DU BOUDDHA

Après avoir traité dans le chapitre précédent de la légende, avec les développements qui nous ont paru nécessaires pour mettre le lecteur en état de se faire une opinion personnelle sur la manière dont cette légende s'est formée, nous donnerons dans ce chapitre notre propre sentiment sur la nature du Bouddha.

Si l'on admet que la légende renferme des parties historiques, on doit, à moins de rester l'esprit en suspens entre deux points de vue contradictoires, reconnaître que tous les faits rapportés, à commencer par la naissance miraculeuse, ne sont que des fables et un tissu de grossières inexactitudes. Cependant, avec la meilleure volonté du monde, nous ne sau-

[1]) Voyez la *Revue*, t. IV (1881), p. 149, t. V (1882), p. 49 et 145. — Nos lecteurs savent la perte que nous avons faite dans la personne de M. Collins, qui avait entrepris pour la *Revue* l'édition française de l'ouvrage de M. Kern. M. Charles Michel, professeur de langue et de littérature sanskrites à l'Université de Liège, a bien voulu accepter la continuation de ce travail, avec une compétence qu'il est inutile de relever. Son œuvre propre commence à la page 34.

Digitized by Google

rions y trouver pour notre part rien que d'absolument vrai. Si nous lisons d'un esprit non prévenu et réfléchi les récits de la « puissance surhumaine » avec laquelle le Seigneur opère des miracles, nous voyons clairement que tout y est vrai à la lettre.

Bien que tous les phénomènes [1], que le Roi du jour produit dans sa course infatigable, ne soient pas tous aussi frappants les uns que les autres, qu'il y en ait de plus ordinaires que d'autres, tous, sans distinction, sont en parfaite harmonie avec le Dharma immuable de la nature, et en même temps impossibles à reproduire par les hommes. Placés au-dessus de notre puissance, ils fourniraient la preuve de la force « surhumaine » de celui qui les produit.

Dès qu'on est parvenu à la conviction que les faits mentionnés dans la légende sont conformes à la vérité en toutes leurs parties, on en conclut aussi nécessairement que la vérité indéniable de la légende, à quelques détails insignifiants près, n'est pas celle de l'histoire, mais de la mythologie de la nature, ce qui revient à dire que le Bouddha de la légende est une figure mythique, qui n'a pas conservé les traits du fondateur de la secte, bien que celui-ci puisse avoir réellement existé.

Quand nous parlons de mythe, nous n'entendons pas par là des récits d'imagination, créés d'une manière arbitraire, mais de véritables mythes de la nature, dont la vérité est d'une autre sorte, mais en rien inférieure à celle de l'histoire. Quelque valeur que puisse avoir l'histoire de certains hommes, de pays ou de peuples, elle offre toujours une certitude moindre que celle de la mythologie, car les faits de l'histoire ne se répètent pas, et par conséquent ne peuvent jamais être soumis à l'épreuve de l'expérience, tandis que les phénomènes

[1]) Le mot de miracle ne signifie lui non plus, à proprement parler, qu'un spectacle, quelque chose que l'on contemple. Cela peut être quelque chose d'étrange, ne se produisant pas habituellement, mais ce n'est pas, du moins originellement, quelque chose de surnaturel. L'idée de surnaturel est étrangère aux Hindous; il n'y a pas de mot pour l'exprimer dans leur langue. Ils ne connaissent que ce qui est surhumain, exceptionnel ou anormal.

Digitized by Google

de la nature, qui sont le fond des formations mythiques, se reproduisent constamment d'une manière régulière. Assurément nous n'avons encore fait que peu de progrès dans l'art de traduire la langue propre à la mythologie, et il peut nous arriver de nous tromper sur le sens des mots de cette langue ; mais lorsqu'on en a une fois saisi la signification, on a aussi trouvé le moyen de porter un jugement catégorique sur la justesse ou l'inexactitude de ses représentations poétiques, ce qui n'est pas encore, tant s'en faut, toujours le cas en ce qui concerne l'histoire.

Dire que le Bouddha, tel qui nous est représenté, est une personnification mythique, c'est reconnaître en même temps qu'il est un être divin. Et en effet, c'est le plus grand des dieux, comme lui-même le déclare expressément mainte fois. Il va de soi qu'il est représenté d'une manière anthropomorphique ; c'est ce qui arrive aussi pour les autres dieux. Il est homme, c'est-à-dire mortel, et dieu en même temps. Les dieux sont immortels, en tant qu'ils sont immuables ; mais ils sont mortels en tant qu'ils sont nés, qu'ils ont père et mère, qu'ils ont des enfants, etc. Tout ce qui est né, doit mourir : c'est là un principe fondamental, non seulement du bouddhisme, mais encore de tout le monde païen, soit dans l'Inde, soit en Europe. Chaque jour, chaque année, à chaque nouvelle époque du monde, le soleil naît et meurt ; et par là il est mortel. Mais c'est le même dieu qui est regardé comme étant né et étant mort dans le passé, et comme devant naître et mourir dans l'avenir ; les Bouddhas sont donc innombrables, et l'être divin du soleil est immortel. Les manifestations sont sans nombre, son être est unique. Le temps est éternel, mais chaque parti(du temps est finie, ou, comme le disent les Hindous : « la divinité est éternelle, mais ses *avataras* ou ses *anças* (partiese sont finis. » Or, les Hindous savaient parfaitement que le Bouddha est un de ces *avataras*, une manifestation du dieu du soleil qui mesure le temps, de Vishnou.

La double nature des dieux donnait lieu, en rapport avec une particularité de la vieille langue, à une application spé-

Digitized by Google

ciale. La plupart des mots en effet qui expriment l'idée d'homme (*homo*) ou de personne, signifiaient aussi homme (*vir*), héros. Or, lorsqu'il s'agit d'êtres puissants comme le soleil, l'ouragan, il allait de soi de les produire sous la forme qui leur était propre comme des héros. Le dieu du soleil, en particulier, est un héros bienfaisant, qui, pour le bien de l'humanité, dissipe les monstres, les esprits des ténèbres et est en général un principe de bonheur et de prospérité. Vishnou, Indra et les autres dieux sont fréquemment appelés des hommes (*viri*); et non-seulement chez les Hindous, ainsi qu'il ressort de l'ancienne prière en haut allemand

« Dô dâr niwiht ni was —
Enti dô was der eino almahtico Cot,
Manno miltisto, enti manke mit inan
Cootlîhhe geistâ. »

« Lorsque rien n'était encore, alors était le seul Dieu tout-puissant le plus doux (compatissant) des hommes [1]. » Si l'on voulait caractériser d'un mot la nature du Bouddha, on ne pourrait en trouver de plus juste que de dire, avec le vieux poète germain qu'il était *manno miltisto*. Toute l'activité du Tathâgata est enfermée dans cette expression comme le futur être vivant dans son germe.

Au milieu de toutes les analogies qui existent entre les mythes de Vishnou-Krishna-Nârâyana, tant entre eux qu'avec la légende du Bouddha, il ne manque pas non plus de différences qui sont les conséquences naturelles des circonstances de temps et de lieux dans lesquelles ces différents cycles légendaires se sont développés. Il serait inutile de vouloir déterminer ici tous les points communs. Nous nous bornerons à relever l'essentiel, ce qui concerne le ministère de prédication du Sage omnivoyant. De même que Krishna-Vishnou annonce le *chant du Seigneur* [2], qu'il a chanté tous les Védas,

[1]) On trouve encore plus tard Dieu invoqué comme *himelischer mann*. Dans l'Exode en moyen allemand, Moïse est appelé *manna mildust*.

[2]) Les célèbres Bhagavad-gîtâs ou Içvara-gîtâ. Les deux mots *bhagavad* et *içvara* ont le même sens et s'appliquent par conséquent avec autant de droit à

Digitized by Google

qu'il a dit la grande épopée, le Mahâ-bhârata, le Bouddha est aussi le Bhagavat, le révélateur de la doctrine du salut, et en même temps il donne de petits récits, nommés Jâtaka. La différence est qu'en Vishnou-Krishna les attributs du héros et du sage ou du législateur sont réunis et alternent les uns avec les autres, tels qu'on les observe dans la nature même. On a, au contraire, divisé la vie du Bouddha en deux époques : dans la première, il est un Bodhisatva, dont le caractère héroïque est, il est vrai, un peu relégué à l'arrière-plan, mais qui donne cependant assez de preuves de force héroïque, pour que nous reconnaissions en lui Nârâyana, l'Hercule hindou, le germain Sigfried. Dans la deuxième époque, il a dépouillé l'armure du héros, et ne se manifeste que comme sage et, plus tard, comme révélateur de la Loi.

Une séparation analogue du héros et du sage se rencontre, mais en sens opposé, dans le Râmâyana, poème qui forme comme la légende du Bouddha, un tout complet, contrairement à ce qui a lieu pour le Mâhâ-Bhârata. Râma, tel qu'il nous est représenté dans le Râmâyana est purement un kshatriya, le type du héros pieux et sage, qui par ces actions vient au secours de l'humanité. Il n'est qu'une partie (*ança*) de Vishnou; ce qu'il est en outre, à proprement parler, le dieu même, est passé sous silence [1]. C'est le contraire de ce qui a lieu pour le Bodhisatva; ses bonnes actions et ses exploits appartiennent à une phase de sa vie exactement délimitée; lorsqu'il a atteint la sagesse, il n'agit plus, il laisse seulement luire sa lumière et parcourt en paix et sans jamais se lasser sa carrière. Il vit comme doit le faire selon la loi de Manou [2], celui qui a

Vishnou et au Bouddha qu'à Çiva. Cependant en langage ordinaire, en prose, *içvara* est de préférence appliqué à Çiva, et *bhagavat* à Vishnou et au Bouddha.

[1]) Bien entendu dans le Râmâyana. Dans la foi populaire, du moins dans la forme où elle existe de nos jours dans la région de Bénarès, Râma est encore ce qu'il est en réalité, c'est-à-dire la divinité même. Râma y est tout simplement synonyme de Dieu.

[2]) Voir Manou VI, 44 et s. On a déjà remarqué ci-dessus que, par suite de l'étymologie, les Hindous des âges postérieurs ont attribué à *mukta* le sens de délivré. Le substantif *mokshâ* signifie dans la série *kâma*, plaisir, *artha*, uti-

Digitized by Google

atteint le quatrième ou le plus haut degré du développement, comme un *mukta* ou un *yati*. C'est pourquoi parmi tous les mythes de même ordre, ceux qui traduisent avec le plus de force l'influence du Bouddha, proviennent des écoles des phylosophes, de ceux qui ont renoncé au monde pour se vouer à la vie religieuse. Nous pourrions aller plus loin et dire que le bouddhisme dans la forme sous laquelle nous le connaissons ne date que d'une époque où la vie monastique avait déjà pris un certain développement.

Il n'échappera à personne, tant soit peu versé dans la mythologie de nos ancêtres aryens, que quelques parties de la légende remontent à la plus haute antiquité. La lutte du Bodhisatva avec Mâra, le noir démon, appartient, au moins par ses traits essentiels, à l'antiquité la plus reculée et doit avoir de beaucoup précédé même la période védique. Le nom même de Mâra doit être dans un rapport étroit avec le sanskrit *mala*, ordure, impureté ; avec le hollandais *malen*, peindre, au sens propre, barbouiller, et avec le latin *malus* et le français *mal* [1].

Ou si l'on admet que *mâra* est une transformation peu exacte du magadhî *mâla*, ou — ce qui semble préférable — si l'on rattache ce mot au sanscrit *marîci*, apparence, ombre, rayon et au grec *marmairo* étinceler [2], briller, cela importe peu, car dans l'origine *mar* et *mal* ont sans doute exprimé la même idée. De quelque manière qu'on le conçoive il est très-naturel qu'on ait identifié Mâra à Kâma, le désir, l'amour, car *Kâma* est un synonyme de *râga* qui signifie d'une part couleur, tache et de l'autre, désir, inclination. Dans l'ancienne mythologie,

lité, profit, désir, *dharma*, vertu, devoir, et *moksha*, non pas à proprement dire *délivrance*, mais sagesse suprême, qui est censée conduire à la délivrance.

[1]) La différence de longueur des voyelles thématiques n'a point d'importance.

[2]) Que les notions d'éclat et d'ombre, d'obscurité en viennent à se confondre, c'est ce qui résulte de la comparaison de l'allemand *schimmer*, lueur, et du hollandais *schemer*, ombre. Une lumière et une ombre sont toutes deux *schynsel*, une apparition, quelque chose qui se voit.

Digitized by Google

Kâma est le crépuscule du matin et très voisin par l'étymologie de *Kânti*, apparence, beauté, éclat. Nous avons déjà eu l'occasion de montrer [1], qu'un autre synonyme *chanda*, se confond aussi avec Mâra.

Si la plupart des parties de la légende sont très anciennes, la manière dont la matière est répartie, le groupement artificiel des faits, trahissent pour sa fixation définitive une époque où les Indiens virent un complet développement d'un *ârya* dans le fait de traverser successivement les quatre périodes de développement ou *âçramas*. Ce sont: 1° la période d'éducation, 2° la vie dans le mariage, 3° la vie d'amitié ou de solitaire, 4° la réalisation de la sagesse suprême.

Dans les deux premières périodes on vit dans le monde, dans les deux dernières, on mène la vie religieuse. Tous sans doute ne pouvaient poursuivre et réaliser cet idéal. Quelques personnes pensaient qu'il convenait de mener de front la vie dans le monde et la vie religieuse, et que la division en *âçramas* était inutile et funeste. D'autres aussi n'admettaient qu'un seul *âçrama*, mais dans ce sens que l'aspiration à la suprême sagesse doit être l'unique but de l'homme : il fallait entrer le plutôt possible dans la voie de la sanctification, renoncer au monde et se faire moine.

Le bouddhisme est favorable à ce dernier point de vue, mais avec l'esprit de modération qui le distingue, il se garde bien de condamner d'une manière absolue la vie dans le monde. Il est vrai que le Sangha, la congrégation, la communion des saints, ne comprend que des moines et des nonnes, par conséquent des ecclésiastiques ; mais en dehors du Sangha, les personnes désireuses du salut sont reconnues comme attachées à la vraie foi. Un laïque croyant, sincère et sans fraude, se prépare à un état supérieur, à embrasser la vie religieuse, sinon dans son existence présente, du moins dans une suivante.

[1]) Voir tome V, p. 67.

Digitized by Google

On peut supposer que c'est à cette tendance que nous sommes redevables que les vieux mythes solaires aient été refondus de manière à former un tout imposant, que nous nommerions volontiers : *La plus grande épopée monastique de l'histoire de l'humanité.*

Si l'on nous demandait comment nous nous représentons que les choses se sont passées, nous ferions la réponse suivante :

Le dieu du soleil est estimé tantôt comme dissipant l'obscurité, comme l'exterminateur des êtres mauvais, géants et monstres, tantôt comme source propice de bénédiction pour toute la terre, pour la lumière bienfaisante dont il éclaire les cieux et la terre. Si on applique à sa vie la division en *âçramas*, on séparera l'époque de ses exploits de celle où il se borne à répandre sa lumière. Celle-ci comporte encore une subdivision, parce que l'on distingue entre la vie d'ermite ou de solitaire et celle de *mukta* ou *d'arhat*, de sage ou de prédicateur bien instruit. Or, il nous semble que l'exemple des *âçramas* a exercé son influence sur la forme de la légende, qu'on a, en effet, distingué l'activité du dieu du soleil dans le cours de l'année, suivant les différents caractères de ses manifestations, et représenté les choses comme si trois années successives, il revêtait dans chacune un caractère différent.

Le Mahâvagga nous montre au début le Seigneur à Ourouvilvâ, au pied de l'arbre de la connaissance, parvenu au complet réveil de l'âme et à la pleine activité de ses facultés, parcourant dans ses méditations la série des douze causes et des douze effets, dont le premier terme est l'ignorance et l'erreur, et le dernier la vieillesse et la mort. [1] Que la vieillesse et la mort soient dues à d'autres causes qu'à l'ignorance et à l'erreur, c'est là ce que chacun sait, et ce que savait parfaitement aussi celui qui a imaginé le mythe [2]. Il a dû savoir aussi qu'il

[1]) Voir plus haut, tome V. p. 81.

[2]) D'après d'autres systèmes indiens, l'ignorance ou erreur est cause que l'esprit n'a pas conscience de sa propre nature ; s'il est, à la vérité, libre et élevé au-dessus de la maladie et de la mort, il ne paraît ni libre, ni élevé au-dessus

Digitized by Google

n'y a pas d'ignorance sans ignorant. En outre, il se sert d'un terme qui n'implique pas nécessairement une cause matérielle. A y regarder de près voici qu'elle est sa doctrine : « les conceptions et les impressions *se rattachent* à l'ignorance, à celles-là la notion claire et distincte, etc. » L'intention réelle de toute cette déduction est de décrire les états successifs par lesquels passe l'homme qui s'éveille à la vie de l'esprit. Il est d'abord, comme la nature avant que le jour ne se lève, plongé dans le sommeil. Au moment où il se réveille, il lui vient, comme à l'homme qui est encore à moitié plongé dans le rêve, des notions obscures, ayant une valeur plus ou moins grande pour l'esprit, et qui sont suivies de la pensée claire et lumineuse. Par suite, l'homme éveillé à la vie de l'esprit, distingue le nom et la forme, perçoit des êtres nettement définis. Les sens ont la propriété de recevoir les impressions du monde extérieur, et par l'action combinée des choses avec les sensations des sens éveillés à leur activité, naît le sentiment de plaisir et de peine, qui à son tour éveille le désir. Pour satisfaire le désir, on fait des efforts, et ainsi se produit en outre un commencement d'exécution, pour réaliser quelque chose. L'acte ou la réalisation de ce qu'on se propose exige un certain temps, et pendant ce temps le projet est en voie d'exécution, jusqu'à ce qu'il soit accompli et ait pris forme et corps.

On dit donc qu'il naît, qu'il vient au jour. Tout ce qui est né oscille et doit tôt ou tard périr. Cette dernière conséquence est bien un peu brusque et précipitée, mais quoi ? Le nombre total des termes de la série ne peut être que de douze, puisque c'est le nombre des mois de l'année, et que le poète ne saurait dépasser ce nombre dans la description du lever du soleil[1],

du mal et de la mort. En dépit de légères différences dans la manière de comprendre la différence entre l'esprit et la matière, il est facile de reconnaître dans tous les systèmes philosophiques de salut indiens le fondement cosmogonique qui leur est commun : l'*avidyâ* des philosophes est une spiritualisation du chaos, des ténèbres qui précèdent l'apparition des phénomènes.

[1]) Le lever du soleil est en même temps la création. La place même du morceau implique clairement que le mythe renferme un récit de la création. Il est vrai

Digitized by Google

et de tout ce qui s'en suit. Pourtant l'unique objet du poète n'était pas de décrire le lever du soleil et de former ainsi un mythe de la nature, mais il devait exprimer que c'était le premier jour de l'année portant en lui l'espérance de l'avenir : le dieu du soleil ne devait pas être représenté seulement comme créateur et forme vivifiante, mais encore comme médecin, comme Apollon, guérisseur et sauveur, car il était alors dans une des conjonctions, des Sandhi de l'année, qui réunissent le vieux et le nouveau [1]. C'est pourquoi on lui applique les quatre vérités fondamentales empruntées à la médecine [2]. Nous retrouvons ainsi sous l'apparence d'une formule sèche, une fusion ingénieuse d'une description du lever du soleil et de l'allusion au commencement du cycle annuel ; la réunion d'un mythe de la création et d'un mythe de salut.

La forme du récit de la première prédication ne témoigne pas de moins de talent. Cette première prédication a lieu le jour même qui marque le milieu de l'été, et, selon toutes les règles de la mythologie, le Bouddha ne saurait ce jour-là prêcher sur un autre texte que sur celui que lui fournit la nature. Il recommande donc la voie moyenne. Rarement on a appuyé sur des motifs plus insignifiants le choix de la médiocrité dorée, mais la recommandation d'un principe généralement reconnu et recommandable en soi n'est nullement ici la chose principale. Du moment qu'au jour fixé le soleil se retrouve dans une des conjonctions de temps, il doit aussi se manifester, à cette occasion, avec sa force salutaire. Aussi voyons-nous le Bouddha faire et suivre immédiatement la prédication de la voie moyenne des quatre vérités empruntées à la pratique médicale.

Non moins spirituelle est la forme de la deuxième prédication que le Seigneur adresse à la multitude sur la montagne de Gahyâçirsha, ou de Gayaçiras. D'après ce que rapporte un au-

que le Mahâvagga commence ainsi : « A cette heure ; » mais il est à peine besoin de faire observer que cette forme est une altération de : « Au commencement. » Cette altération a sa source dans la dogmatique ecclésiastique.

[1]) Mithra, le pendant persan du Bouddha, est aussi un médiateur.

[2]) Voir plus haut, t. V, p. 208.

Digitized by Google

teur indien très ancien[1], nous savons que Gayaçiras est une dénomination mythologique, désignant l'horizon occidental[2], et vraisemblablement aussi l'équinoxe d'automne : car les trois pas de Vishnou s'appellent : le Levant, la place de Vishnou (le méridien) et Gayaçiras. Lorsque le roi du jour s'arrête sur Gayaçıras, c'est l'heure du coucher du soleil dans sa pourpre du soir, et par conséquent le texte indiqué est l'embrasement. Avant que le soleil se couche, il semble qu'il tourne à l'Occident, qu'il hésite. C'est pourquoi il tient un discours embarrassé, confus, qui se termine par quelques phrases brillantes et par la déclaration qu'il ne lui reste plus rien à faire sur la terre : il a accompli sa tâche journalière et descend au-dessous de l'horizon.

Nous signalerons aussi l'ingénieuse légende d'après laquelle le Seigneur discute en lui-même, après les sept semaines, à qui il fera d'abord entendre la prédication de la Loi. Il songe d'abord à Arâla Kâlâma ; mais celui-ci est mort depuis une semaine. Puis, Oudraka se présente à son esprit, mais il est mort la veille[3]. Ces deux sages, mourant à six jours de distance, doivent représenter des constellations qui pâlissent et disparaissent à l'approche du soleil. Leur mort précède la première prédication du Bouddha, au milieu de l'été, dans le Parc aux Cerfs à Bénarès, et après que les sept premières semaines de l'année (à partir de mars-avril) soient terminées. Oudra, dont Oudraka n'est qu'un diminutif, signifie eau et loutre, il a certainement aussi le sens d'aqueux, mouillé, humide, car on en a dérivé le prâkrit *olla*, qui signifie humide. Un autre nom ayant le même sens est *ârdra*, qui est aussi le nom d'une étoile bien connue[4]. Or, si l'année commence au moment où le soleil est sur le même méridien que le Bélier, environ sept semaines plus tard, il se sera tellement rapproché de cette étoile d'O-

[1]) Yâska XII, 19.

[2]) L'horizon est constamment appelé montagne par les Indiens.

[3]) Voir plus haut, t. V, p. 86.

[4]) Spécialement α d'Orion.

Digitized by Google

rion[1] que celle-ci disparaîtra dans l'éclat héliaque. Oudra n'est donc qu'une expression figurée, sinon un simple synonyme de Ardrâ, et la leçon Roudraka s'explique facilement, d'abord parce qu'on trouve ailleurs la mention expresse que dans les écoles védiques, Oudra et Roudra désignaient le même être, et, en outre, parce que Roudra commande à l'étoile Ardrâ. Arâla-Kâlâma, mort six jours plus tôt, doit être en arrière environ de six degrés de longitude sur Oudraka. C'est le signe précédent, Mrigaçiras[2] qui est à cinq degrés d'Oudraka. Si le sens d'Arâla est douteux, Kâlâma correspond à Kâlâpa[3], qui signifie entre autres la lune ou le Sôma, de sorte que Kâlâpa équivaut exactement à Saumya. Or, Mriyaçiras s'appelle en effet Saumya et a la lune, autrement dit Sôma, pour *genius*.

Sans nous livrer, malgré l'intérêt du sujet, à une analyse complète de la légende, mentionnons encore l'appellation de Gautama, qui fut appliquée au Bodhisatva après qu'il eut quitté sa maison et renoncé à sa fortune. La tradition du Sud ne nous offre rien qui nous explique ce nom. D'après cette tradition[4], au commencement de l'ordre de choses encore subsistant, régnait le roi Mahâ-Sammata, dont le corps brillait comme le soleil. Par sa puissance magique, il pouvait s'élever dans les airs, entouré de quatre dieux armés de glaives. Son fils Roja[5] lui succède, puis Vara-Roja, Kalyâna, Vara-Kalyâna, etc., etc. Après des milliers de roi vint Ikshvakou, dont le fils Ikshvâkou IIe, selon d'autres Ikshvâkou-Moukha eut un grand nombre de descendants, parmi lesquels Sinhasvara. Quatre-vingt-deux mille princes, tous fils du descendant de Sinhasvara, régnèrent ensuite à Kapilavastou comme rois des Çâkyas. Le dernier fut Jayasena. Son fils Sinhahanou eut cinq fils : Çouddhodana, Dhantodana, Çouklodana, Amritodana et Çoukrodana

[1]) La différence de longitude est, à proprement parler, d'environ 57°.
[2]) La principale étoile est λ d'Orion.
[3]) Schiefner. Tib. Leb., page 243.
[4]) Cf. Hardy. Manual of Buddhism, p. 126 ; Dîpavansa III, et Mahâvansa II.
[5]) Forme pâlie de Roca, c'est-à-dire le brillant. En vieux persan *rauca* jour répondant à la forme sanscrite *rocas*, qui ne se rencontre qu'en composition.

Digitized by Google

ou Çouklodana[1] ; il eut en outre deux filles : Amritâ et Pramitâ. Le fils de Çouddhodana fut Siddhârtha, qui descendait donc en ligne directe de Mahâsammata.

La tradition du Nord[2] est beaucoup plus importante. Nous la résumons comme suit :

Le premier roi du Jambudvîpa méridional fut Maha-Sammata. Après lui vinrent Roca, Kalyâna, Vara-Kalyâna et Outposhadha[3]. C'est ce qu'on appelle les cinq anciens rois. Il y a cinq autres rois dont le dernier est Oupacârumat. De son fils Bhadra jusqu'au roi Krikin, il y eut à Bénarés 1,406,379 rois[4]. Sous le règne de Krikin, notre Seigneur le Bouddha était disciple de Bouddha Kâçyapa. Après une nouvelle série de cent rois, vient le roi Karnika, qui régna à Potala.

Il eut deux fils, Gotama et Bhâradvâja ; le premier devint religieux sous la direction du sage Peaunoire, le second succéda à son père. Or sur l'ordre du roi, Gotama, bien qu'innocent fut lié à un poteau. Le prophète Peaunoire, qui lui rendait visite de temps en temps, ne le trouva pas dans son ermitage, mais le vit lié au poteau. Gotama changea la couleur noire du prophète en couleur d'or et lui demanda ce qu'il voulait. Le sage, persuadé qu'il serait funeste que la race royale s'éteignit, conseilla à Gotama de s'assurer une postérité, et en même temps réveilla en lui miraculeusement la force virile et le désir d'avoir des enfants. Ce désir produisit un mélange de sang et de gouttes brillantes[5] qui découlèrent à terre du corps de Gotama ; il s'en forma deux œufs qui, couvés par les rayons

[1]) Le Mahâvansa ne donne que quatre noms, bien qu'ici il y soit expressément fait mention de cinq fils. Le cinquième nom est emprunté ici au Dipavansa.

[2]) Schiefner, p. 232.

[3]) C'est là une des fréquentes altérations des noms chez les bouddhistes septentrionaux. Elles résultent de transcriptions inexactes du prâkrit en sancrit, la forme véritable est Oupavasathu, en pali Ouposatha.

[4]) Ces rois sont naturellement autant d'époques, jours, heures ou minutes, etc. On n'a malheureusement pas réussi à les composer en nombre de telle façon que nous ayons une base sûre.

[5]) Les paroles signifiant sang, désignent en général une matière colorante, de sorte qu'il peut aussi bien s'agir ici d'une couleur jaune que d'une couleur positivement rouge.

Digitized by Google

du soleil, donnèrent naissance à deux fils[1]. Ceux-ci se réfugièrent dans les bois[2] où ils furent recueillis par le sage Peaunoire, qui prit soin de les faire élever. Gotama succomba ensuite sous l'ardeur des rayons du soleil. Les deux enfants, couvés par les rayons du soleil, s'appelèrent : « issus de la race du soleil » et comme ils étaient fils de Gotama, ce furent les Gautama. L'aîné régna après la mort du roi Bhâradvâja ; après sa mort, il eut pour successeur son jeune frère Ikshvâkou, dont les descendants, au nombre de cent, régnèrent à Patala. Le dernier de ces rois eut quatre fils dont l'un s'appelait Noûpoura (?). Le fils de Noûpoura plaça un de ses fils à lui sur le trône de Kapilavastou, et lui-même se rendit dans le pays des Mallas et de Vaiçâlî, où il devint l'ancêtre des Mallas et des Lichavis. On compte à partir de son fils jusqu'à Dhanvadourga, 55,112 rois, ayant régné à Viapilavastou. Dhanvodourga, eut deux fils, Sinhahanou et Sinhanâda[3] Le premier eut quatre fils, Çouddhodana, Çouklodana, Dronodana et Amritodana, et quatre filles Çouddhâ, Çouklâ, Dronâ, et Amritâ.

La supériorité de cette tradition sur celle du Sud frappe à première vue. L'explication linguistique de Gautama dans la biographie tibétaine est parfaitement exacte ; ce mot signifie « de la race de Gotama. » Il n'est plus possible de déterminer avec une complète certitude la nature de Gotama. Il semble ressortir de diverses circonstances que c'est une étoile brillante qui avec ses rayons perce le demi-jour du crépuscule, et qui dans la légende dont nous nous occupons annonce un nouveau jour, une nouvelle époque. Dans le Mahâ-bhârata[4], elle figure avec Bhâradvâja, Kaçyapa, et, parmi les sept sages que l'on confond d'ordinaire avec les sept étoiles de la

[1]) Les deux Açvins, et si le mythe remonte à une très haute antiquité, les deux Pournarvassou, les Castor et Pollux des Grecs, les Gémeaux du Zodiaque.

[2]) Sur l'application du mot bois (*Vana*), voir plus haut, tome V, p. 213.

[3]) Ce nom a le même sens que Sinhasvara, que nous avons rencontré ci-dessus dans la tradition méridionale.

[4]) XIII, 4490.

Digitized by Google

Grande-Ourse. Mais ce qu'il dit de lui-même ne concorde guère avec cette explication. « Je suis, dit-il, Gotama ; dès que je suis né, les rayons qui émanent de mon corps dissipent l'obscurité. » Or, les sept sages figurent aussi des ancêtres de peuples ou des maîtres du monde, c'est-à-dire des époques déterminées personnifiées, ou plus exactement les corps célestes qui annoncent ces époques et, en quelque sorte, les consacrent. Le fait que Gotama meurt sous l'ardeur des rayons du soleil, le désigne clairement comme une manifestation lumineuse qui doit disparaître devant la lumière plus éclatante du soleil. Mais ce trait s'applique aussi bien à une planète qu'à une étoile fixe, ou mieux à l'aurore. Nous le tenons donc pour la lumière du matin, pour le soleil qui par les bandes lumineuses qu'il trace à l'horizon, annonce son lever. Mais il n'est pas impossible que la légende bouddhique ait confondu Gotama avec Brihaspati, la planète Jupiter, et notamment dans la position où elle consacre une nouvelle époque, c'est-à-dire comme étoile du matin. En effet, selon les calculs astrologiques-mythiques des Indiens, l'âge d'or commençait au premier jour de l'an, alors que le soleil, la lune, la planète Jupiter et l'étoile Poushya ou Tishya [1] étaient en conjonction. Nous vivons dans le quatrième âge, que les Indiens appellent ordinairement Kaliyouga ou Tishya, et les bouddhistes Bhadrakalpa. Bhadra et Tishya sont synonymes, quoique les bouddhistes fassent commencer le quatrième âge plus tard que les autres Indiens, et Gautama, inaugurateur du Bhadrakalpa, est sous une forme plus jeune, comme descendant de Gotama, l'inaugurateur de l'âge d'or. Nous rappelons que dans notre opinion Gotama est le soleil en train de se lever, et Gautama une manifestation ultérieure du soleil [2].

[1]) L'étoile δ de l'Ecrevisse. L'âge d'or avait donc commencé, si nous admettons le 21 mars comme le premier jour de l'année, environ 7,000 ans avant J.-C. Tishya est une étoile particulièrement sainte pour les bouddhistes. D'après le Lalitavistara, c'est sous le signe de Tishya qu'eut lieu la conception du Bouddha

[2]) Gautama s'appelle aussi Adityabandhou, c'est-à-dire parent du soleil, égal au soleil, une sorte de soleil. Voir entr'autres le Goullavagga, XII, 1, 3. Wilson *Select Works*, II, p. 9.

Digitized by Google

Nous rencontrons fréquemment Gautama, « fils ou neveu de Gotama, » appliqué par métaphore à diverses classes de personnes, comme nous disons un fils d'Esculape, un fils de Mars, un fils des Muses, etc. Chaque ordre monastique ayant son signe distinctif, si bien qu'on disait souvent *lingin*, portant une marque, pour moine, on peut sans qu'il y ait rien d'irrationnel faire appeler le Bodhisatva, dans la deuxième période de sa vie, Gautama, par les personnes qui ne connaissaient pas son origine, bien que l'auteur du récit lui ait donné ce nom dans un autre sens. En outre *gautama* semble plutôt avoir exprimé dans le langage général un homme habile à discuter, un scolastique, ce qui concorde parfaitement avec le fait que Gotama est le père de la logique et de la dialectique. Enfin une famille de brahmanes faisant remonter son origine à Gotama, avec autant de droits, — si l'on comprend bien le sens du mot, — que d'autres familles royales indiennes rattachaient leur arbre généalogique au soleil ou à la lune.

D'après le peuple auquel il emprunte son origine, le Bodhisatva est appelé un Çâkya [1]. Cela signifie vraisemblablement un *çakien*. Les Perses et les Indiens appelaient Çakas des tribus nomades qui, à la suite des Grecs, nous appelons Scythes. On les a aussi désignés dans l'histoire sous les noms de Huns, de Touraniens, de Turcs, de Turkomans. Dans les annales de nos ancêtres Aryas, tous ces noms impliquent l'idée d'obscurité, d'hommes de ténèbres, de nébuleux : ce sont des espèces d'enfants de Bélial, en opposition avec les Aryas, enfants de la lumière. De même que le Siegfried germanique sort du pays des Huns, mais graduellement se manifeste comme un héros lumineux et l'exterminateur du Dragon, Siddhârtha sort du pays des Çakyas, et ensuite se révèle comme Gautama,

[1]) Lalitav. p. 492, 15.

[2]) De là proviennent aussi les noms poétiques de Çâkyamouni et Çâkyasinha ; en pâli : Savigamoani et Savigasitra. On les rencontre tous deux aussi fréquemment dans les écrits des bouddhistes septentrionaux, que rarement dans ceux des bouddhistes méridionaux.

Digitized by Google

enfant de la lumière. L'histoire du Maître nous montre en effet les Çakyas comme de véritables hommes de ténèbres et, vu leurs rapports avec les Huns, on pourrait les nommer des héros Huns. Mais au ve siècle, ou à une date plus reculée encore, y eut-il véritablement un empire çâkya au nord de l'Hindoustan, sur le versant méridional de l'Himâlaya, où la tradition a placé Kapilavastou ? La légende bouddhique fait seule mention de son existence. Néanmoins, attendu que non loin, au nord de ces territoires, habitaient en effet des Çakas [1], il n'y aurait rien d'étonnant à ce que leurs tribus eussent poussé et formé un établissement plus au sud. Nous n'examinerons pas la question de savoir si *Çâkya* n'a pas aussi un sens étymologique, le rattachant à *çâka*, force, et autres mots de la même famille. Cela nous entraînerait beaucoup trop loin dans le domaine de la mythologie comparée.

Les données sur l'existence et sur la situation de Kapilavastou sont contradictoires. Le pèlerin chinois Hiouen Thsang, qui a parcouru l'Inde de 629 à 645 ap. J.-C., a visité des ruines que l'on prétendait être celles de Kapilavastou. Il décrit ces ruines dont plusieurs parties étaient encore bien conservées et robustes, et donne des détails très précis sur le royaume dont kapilavastou avait été la capitale [2]. Au moment où il le visita, il n'y avait pas de roi, mais chaque ville avait son propre chef. Le territoire renfermait les ruines de plus de mille couvents. Il parle d'un monastère encore occupé par trente moines et de quelques autres endroits consacrés, notamment de la chambre à coucher de Mâyâ, où une statue lui avait été érigée, de l'endroit où le Bodhisatva était descendu dans le sein de sa mère [3].

[1]) Sur une sculpture de Bharout (Planche XXX du *Saupa of Bahrut* du général Cunningham), on lit, comme glose à la représentation de l'arbre Bo : *Bhagavato Sakamçnino bodhi*, arbre de la connaissance de Çâkyamouni. Si le redoublement des consonnes n'était pas exprimé, il aurait pu y avoir ici *Saka* pour Sakka, forme pâlie également connue de Sakiya (Çâkya). Mais cette supposition n'est pas nécessaire.

[2]) Stanislas Julien. *Voy. des pélerins bouddh.*, II, p. 309.

[3]) Comme on se le rappelle, sous la forme d'un éléphant blanc. Ontrouve une représentationtrès-bien réussie de cet éléphant sur un bas-relief de Bharhout, avec

Digitized by Google

Sans doute Hiuen a visité les ruines d'une ville qui, selon la tradition, avait été Kapilavastou. Mais il lui était à peu près aussi impossible qu'à nous-même de savoir si cette tradition était conforme à la vérité. En admettant le bien fondé de cette tradition, savons-nous à quel emplacement il a trouvé ces ruines? M. Stanislas Julien[1] a cru pouvoir arriver à la conclusion que Kapilavastou était situé non loin de la ville actuelle de Gorakhpour, sur les bords de la Rohinî, ou de la rivière Rouge. Les sources tibétaines placent la ville tantôt sur la rivière Rouge, tantôt sur la Bhâgîrathî[2]. Ainsi que nous l'avons vu dans la légende, la rivière Rouge marquait la limite entre les territoires des Çâkyas et des Kodyas. Nous ne pousserons pas plus loin cette discussion.

Une question plus épineuse est celle de la date de la mort du Tathâgata. Nous n'avons pas à nous excuser de ne la traiter que superficiellement. Notre but est de montrer qu'elle est plus compliquée qu'on ne le croit généralement. On peut simplifier la chose en choisissant dans le nombre une des données qui diffèrent tant entre elles, mais on ne peut écarter par là ni moins encore expliquer, le fait que des opinions si divergentes avaient cours chez les Bouddhistes eux-mêmes.

Il y a quelques années, on a découvert trois inscriptions très importantes du Roi Açoka[3] datant des derniers temps de son règne. Ce sont les seules parmi les nombreux édits que nous avons de ce roi qui soient datées non des années de son règne, mais d'une ère adoptée par lui. Nous y apprenons que ce prince était croyant depuis 32 1/2 ans et qu'il y avait 256 ans depuis le *Vivâsa* du *Sata*. On ne peut raisonnablement douter que le

l'inscription *Bhagavato okranti*, la conception du Seigneur. Contrairement aux données du Lalitav. p. 63, cet éléphant n'est représenté qu'avec deux défenses. D'après le passage cité, il en avait six.

[1]) *Voyage des pèlerins boudhistes*, III, p. 36.

[2]) On désigne sous ce nom, tantôt le Gange, tantôt quelques-uns de ses affluents orientaux.

[3]) Ailleurs appelé Priyadarçin (Piyadassi) et dans le Dîpavansa, Liv. II, Piyadassana. La découverte des trois inscriptions à Sahasaram, à Rupnath et à Bairat est due à l'ardeur infatigable du général Cunningham et de son assistant; le déchiffrement, la traduction et l'explication, à la pénétration et à la science de M. Bühler; Cf. Cunningham, *Corpus Inscriptionum Indicarum*, vol. I. p. 94 et suiv. 130 et suiv.

Digitized by Google

Sata soit le Bouddha [1]. *Vivâsa* signifie d'ordinaire « départ, bannissement » et « aurore, commencement. » Eu égard à la chronologie de Ceylan, le savant traducteur a cru devoir donner à *Vivasâ* une signification un peu différente, celle de « dernier départ, mort. » Ensuite, d'après les chroniques de Ceylan, Açoka a été sacré roi 218 ans après le Nirvâna [2]; si l'on prend pour base, d'un côté ce chiffre, de l'autre la date des trois inscriptions, on arrive, avec quelques autres données encore, à peu près à la même conclusion des deux côtés, que le Nirvâna doit être placé environ en 480 av. J.-C. et par conséquent *Vivâsa* doit être un synonyme de Nirvâna.

Au premier abord ce résultat est séduisant et il n'y a pas de doute que chez les Singhalais le Nirvâna n'ait pris la place de *Vivâsa* dont se sert Açoka. Mais il ne s'en suit pas qu'à l'origine *Vivâsa* ait désigné la même époque, ni même que le roi l'ait employé dans ce sens. Cette circonstance qu'il n'a employé aucun des termes officiels pour Nirvâna, au contraire un mot aussi équivoque, n'est pas faite pour nous donner nos apaisements sur l'idendité de *Vivâsa* et de *Nirvâna*, et notre indécision ira croissant, si nous remarquons que pour désigner le Bouddha, ces incriptions employent un mot tout aussi équivoque : *Vyutha* ou *Vivutha*. Cela peut signifier : parti, diparu, a cru, ayant séjourné, ou enfin devenu jour, clair [3]. Le dernier sens est le même que celui de Bouddha, éveillé, surtout si on l'applique au soleil ou au jour, et puisque le Bouddha est désigné par ce mot vyutha, il est naturel de supposer que la vraie signification est celle qui en fait simplement un synonyme de Bouddha. Si l'on se rappelle que l'un des noms les plus ordinaires du dieu du jour est Vivasvat, dérivé du même *Vivas*, faire jour, devenir clair, on comprendra que *Sata Vivâsa* est

[1]) Nous ne pouvons nous dissimuler qu'à un Magadhi *sata* ou *satta*, ne correspondent pas moins de 9 mots sanscrits différents, dont quelques-uns ont en outre plus d'une acception.

[2]) Dîpavansa, VI, 1, Mahâvansa, V, 8.

[3]) *Vyutha, vivutha* est en sanscrit *vyushita*, dans le premier sens, dans le second de même, ou bien *vyushta*, dans le troisième *vyushta*. En pâli on dit *vutha* même dans les cas où le sanskrit a *ushita*.

Digitized by Google

un ancien mot pour désigner « le commencement d'une nouvelle période.» Pour Açoka aussi, ce Vivâsa était sans doute le commencement d'une nouvelle ère de salut, mais il faut d'autres preuves pour croire que, comme les Bouddhistes plus récents, il ait commencé à compter l'ère de salut, à la mort de celui qui avait ouvert cette période longtemps avant sa mort [1]. L'accord entre les éléments de la chronologie Singhalaise et celle d'Açoka s'explique par l'influence qu'exercèrent le roi de Magadha et son fils Mahendra [2] sur la conversion de Ceylan ; les différences ne sont pas de telle sorte qu'elles ne puissent provenir d'une erreur involontaire et du désir de mettre la chronologie des rois singhalais en rapport avec le commencement de l'ère du salut.

Toutes autres sont les différences qu'on trouve chez les Bouddhistes du nord. Hiouen-Thsang, qui mentionne les diverses opinions au sujet de la date du Nirvâna, dit qu'à son époque quelques-uns croyaient qu'il y avait 1200 ans depuis la mort du Tathâgata, d'autres 1300, d'autres encore 1500, d'autres enfin moins de 1000 et plus de 900 ans. Ces chiffres correspondent aux années 552, 652, 852 et entre 352 et 252 av. J.-C. d'après le calcul de Stanislas Julien [3]. Il rapporte aussi qu'il a vu près d'un Stûpa en ruine, dans le voisinage de Kusinâgara (en pâli, Kusinârâ) une colonne de pierre, avec une inscription en souvenir des évènements accomplis lors du Nirvâna. Malheureusement, l'inscription ne contenait aucune mention du mois ou du jour de ces faits, ni naturellement de l'année, car la colonne, d'après ce que semble s'être figuré le pèlerin, avait été élevée peu après l'événement.

[1]) Il est absolument indifférent de comprendre le mot *vivâsa* dans le sens de disparition ou de commencement, si l'a fait comme nous, du Bouddha, le dieu de l'année, car la différence entre *vivâsa*, le dernier moment de l'année ancienne, et *vivâsa* le premier moment de l'année nouvelle est égale à zéro. C'est pourquoi nous croyons que l'expression a été choisie à dessein, de même que *vyutha vivutha* qui est aussi bien, relevé, *bouddha*, que disparu, *mukta*. L'unité supérieure des concepts, *mukta* qui signifie aussi *arhat*, et *buddha*, a été ainsi expliquée d'une façon raisonnable et toute ésotérique.

[2]) Dans l'histoire de l'Eglise, nous aurons à revenir sur le rôle de Mahendra.

[3]) *Voyages des pèlerins bouddhistes*, II, 335.

Digitized by Google

Nous pouvons ajouter au récit d'Hiouen-Thsang que, d'après une prophétie du Tathâgata, Açoka devait paraître 100 ans après sa mort [1]. Nous passerons sous silence des données différentes d'écrivains chinois et japonais, de même que la chronologie de l'historien Cashmirien, Kalhana.

Évidemment, ces différences sont trop considérables pour provenir d'un calcul inexact de la longueur de l'année, et il va de soi qu'elles n'auraient pu se produire, si l'on avait commencé dans l'Église à compter dès l'abord depuis la mort du Maître. C'est donc plus tard qu'on a fixé cette date ou soit disant telle; en d'autres termes, on a calculé cette date dans la suite, comme on savait calculer dans l'Inde, avec la plus grande précision, l'année, le mois, le jour et l'heure de la création. Il faut remarquer en outre que la tentative d'Açoka pour introduire une ère bouddhique, n'a guère trouvé de faveur même auprès de ses coréligionnaires dans l'Inde, — Ceylan mis à part — car on ne la voit en usage dans aucun des nombreux monuments de l'art bouddhique, et à l'époque d'Hiouen-Thsang, il ne paraît pas que les bouddhistes aient considéré la date du Nirvâna comme le point de départ d'une ère nouvelle. Le fait qu'Açoka n'inaugure cette manière de compter que dans ses tout derniers édits [2], fait supposer que ni alors, ni plus tôt, on n'était d'accord sur le commencement de l'ère du salut, et que la date établie ou choisie par lui, ne jouissait de la faveur que d'un parti parmi les Bouddhistes. Le plus simple est de croire que chaque parti ou chaque école avait son opinion, et s'y tenait, et qu'en outre la plupart y attribuait trop peu d'importance pour en faire l'objet d'une discussion. Peut-on se figurer pourquoi on n'était pas d'accord? Certainement, si l'on admet que la date a été fixée plus tard par le calcul et qu'on n'avait pas les moyens d'en prouver invinciblement l'exactitude. On doit avoir rattaché à cette époque un

[1]) Voir plus haut, tome V, p. 213. Târanâtha, *Geschichte des Buddhismus*, p. 42.

[2]) On ne trouve encore rien de pareil en tête de ceux de la 27e année de son règne.

Digitized by Google

fait important quelconque, mais pourquoi cet évènement aurait-il lieu sur la terre? Dans l'ancien système astronomique des Indiens, une nouvelle période du monde est annoncée dans le ciel par un fait important, et comme la période du salut consacrée par le Bouddha, s'appelle Bhadra, et que le Kaliyuga, la période dans laquelle nous vivons, s'appelle Tishya, ce qui est synonyme de Bhadra, il semble bien que le Bhadra Kalpa n'est qu'un rajeunissement, une suite du Kaliyuga. Tel est l'évènement astronomique qui a pu justifier le choix de l'année 480 av. J.-C. pour le commencement d'une nouvelle période. Nous supposons que l'on considérait cette époque comme le commencement d'un nouvel ordre de choses, et aussi d'un nouveau *dharma* moral qui pouvait être mis en rapport avec le *dharma* de la nature d'une manière mystique [1].

Tandis que primitivement la série des *nakshatras* ou des constellations, commençait avec les Pléiades, plus tard, quand la longitude des Pléiades différa trop de celle du soleil à l'équinoxe du printemps, on dut commencer la série avec les Açvins. Ce jour là, le soleil avait la même longitude que β du Bélier 422 av. J. C. que γ en 366 av. J. C. que α en 686 av. J. C. [2] Comme les Indiens ne connaissaient pas la vraie mesure de la précession, il n'est pas étonnant que leur calcul ait des erreurs, et en même temps qu'ils n'aient pas été d'accord sur l'époque exacte

Ce n'est pas ici le lieu de développer cette hypothèse que nous ne donnons que pour ce qu'elle vaut. Nous devons seulement ajouter que nous ne pouvons souscrire à l'opinion commune, que les diverses données bouddhiques ne seraient que des produits informes.

De tout ce qui précède, on aura pu conclure que nous ne regardons comme un moment historique, ni la date du Vivàsa

[1]) Açoka, avec tout son étalage de zèle pour l'Eglise, laisse apercevoir que précédemment des princes avaient essayé de répandre le *Dharma*, c'est-à-dire la justice, la religion, parmi le peuple, mais sans grand succès. Il a été le premier qui ait su, par de sages mesures, fait fleurir le *Dharma*. C'est ce qu'il dit dans son édit. une colonne de Delhi (Corpus Inscrip. Ind. pl. XX).

[2]) Nous devons ces renseignements à M. le prof. van de Sande Backhuyzen.

Digitized by Google

—quoiqu'il puisse signifier proprement — ni celle du Nirvana. La seule chose que nous sachions pertinemment, c'est que le Bouddhisme comme corps religieux organisé, avec son complément formé de membres laïques, existait à l'époque d'Açoka. Nous ne savons pas encore quand et comment il s'est développé. Sous une autre forme, comme religion populaire, soit dans le Magadha, soit dans le Koçala septentrional, il devait être très ancien, car certains mythes, surtout celui de Mâra, ne peuvent être plus récents que d'autres mythes que nous trouvons dans l'Inde [1]. Le Bouddhisme comme nous le connaissons, fait l'effet d'un ordre religieux dont le patron est le Bouddha — sorte de personnification brahmanique du héros solaire — un ordre fondé sur la croyance populaire. Les moines ont fait bon usage des mythes qui couraient sur les lèvres du peuple et qui avaient déjà une teinte morale ; ils les ont unis à des concepts métaphysiques et tournés de telle sorte qu'ils aient pu servir à l'éducation morale des masses. L'idéal de la vie religieuse, tel qu'on se le représentait dans les écoles des Brahmanes et des ascètes, fut adopté par les moines bouddhiques à l'usage des bourgeois et du peuple, pour que eux non plus, ne fussent pas privés des bénédictions de la philosophie.

Il est impossible de nier que la fondation de l'ordre, quelle que soit la façon dont on se figure cette fondation, soit due à un personnage tout particulièrement doué ; comme on ne peut pas le nier non plus, de la Franc-maçonnerie. Nous pouvons même en imagination le doter de toutes les qualités possibles, mais nous n'avons pas le droit de supposer que la bonté du Bouddha de la légende est due à autre chose qu'à cette antique croyance que, comme Dieu bienfaisant du soleil, il est *manno miltisto*. Il est l'idéal des *Yati* ou *mukta* qui nous est décrit dans Manou [2] :

« Il doit supporter avec patience les paroles injurieuses, ne

[1]) Peut être en souvenir de l'antériorité de la réunion des laïques comparée au clergé, a-t-il été conservé dans l'histoire des deux marchands Trapusha et Bhallika qui croient au Maître et au Dharma avant l'organisation du Sangha. V. plus haut, tome V, p. 86.

[2]) VI, 47, 48. Ed. Loiseleur-Deslongchamps.

Digitized by Google

mépriser personne, ne point garder rancune à quelqu'un au sujet de ce corps faible et maladif. Qu'il ne s'emporte pas, à son tour contre un homme irrité ; si on l'injurie, qu'il réponde doucement, et qu'il ne profère point de vaine parole ».

Nous voulons bien croire que plus de trois siècles avant J. C. un homme est apparu, qui par sa sagesse et son dévouement aux intérêts spirituels de ses semblables, a fait une telle impression que quelques-uns de ses contemporains l'ont comparé à cet idéal de sagesse et de bonté, et que les générations suivantes l'ont complétement identifié avec lui.

Pour faire connaître l'état du Bouddhisme au troisième siècle avant notre ère, les inscriptions d'Açoka nous fournissent des documents très importants mais peu nombreux. A coup sûr, le roi, qui s'intitule lui-même le pieux (*Devânâm priya*), honorait hautement le Bouddha, mais il avait de lui-même une idée plus haute encore et enseignait la vertu de sa propre autorité. Il ne nous apprend rien de la mythologie bouddhique ; les restes du magnifique Stûpa de Bharhut qui, d'après les caractères des inscriptions qui s'y trouvent, doit être contemporain d'Açoka ou fort peu postérieur, nous en apprennent d'autant plus long. Parmi les sculptures qui sont en grande partie accompagnées d'inscriptions, nous trouvons les noms connus de quelques Bouddhas antérieurs et des représentations de leurs arbres des Connaissances, puis des scènes de la légende du Bouddha, une quantité de figures mythologiques : des dieux, des déesses, des êtres célestes et infernaux, qui, un peu plus tard, disparurent complètement du Panthéon bouddhique. La moins intéressante n'est pas celle de la déesse Çrîmati (Prâcrit : Sirimâ), qui, par le développement démesuré de ses seins, se fait connaître comme déesse nourricière. C'est encore sous cette forme qu'elle apparaît dans le Mahâbhârata, tandis que plus tard on en fait une courtisane [1]. Quelle que soit l'influence qu'ait eue le fondateur historique supposé sur la naissance du

[1]) Nous avons essayé d'expliquer plus haut pourquoi les déesses-mères sont représentées comme des courtisanes (*ganikâ*). V. tome V, p. 209.

Digitized by Google

Bouddhisme, personne ne considérera les dieux, les déesses et tous les Bouddhas antérieurs comme des conséquences de son enseignement. Les êtres surnaturels existaient avant lui et existent encore, quoique les Européens n'aient pas coutume de se les représenter comme des personnes. Nous voyons sur les bas-reliefs de Bharhut, diverses représentations tirées des récits moraux, destinés surtout au peuple et appelés Jâtakas. Ces créations de l'esprit populaire ne se distinguent guère des fables indiennes du Pancatantra, ni des fables grecques. Il est certain qu'elles étaient à l'origine de simples histoires instructives, dans le genre de la fable du vieux et du jeune éléphant que le maître raconta à ses disciples, lors de la mort de Devadatta. D'un caractère un peu différent, sont les récits des Jâtakas du canon bouddhique [1], car le Bodhisatva apparaît dans la fable et y joue le beau rôle. Au lieu d'être un témoin muet qui voit tout ce qui se passe sur la terre il est devenu un personnage actif, pour les besoins du système de développement graduel: celui qui devait un jour être un Bouddha, ne pouvait pas encore comme Bodhisatva être délivré des liens de l'action. Devenu Bouddha, il est au-dessus de l'agitation terrestre, il ne prend plus part à l'action, mais manifeste seulement la pure lumière qu'il a acquise dans ses états antérieurs.

Le sens théorique que l'on donne au mot *jâtaka* est en rapport intime avec cette forme singulière des Jâtakas. On le traduit par : « naissance, récit d'une naissance antérieure. » Mais *jâtam* peut signifier: « être né, » ensuite « naissance ; » *jâtakam* n'a pas ce sens. En fait, on comprend sous ce terme « un tableau » ou « une historiette, une fable. » Comme *jâtam* est proprement ce qui est né ou ce qui arrive, et *ka* un suffixe diminutif, on peut admettre que *jâtakam* signifie simplement une historiette. L'autre explication est ecclésiastique, en tous cas détournée.

[1]) Les bouddhistes du sud en possèdent 550, ceux du nord beaucoup moins. L'ancien chiffre officiel est 34, d'où le bouddha a reçu le surnom de *Catustrinçajjâtakajna* celui qui connait les 34 Jâtakas. Ce nombre est évidemment en rapport avec l'âge de 34 ans révolus qu'avait atteint Gautama quand il prit le siège de la connaissance.

Digitized by Google

Pour donner un exemple du caractère et de la physionomie particulière de ces petites pièces, nous allons rapporter ici la fable du Héron[1]. Après une introduction, dans laquelle on rapporte dans quelle circonstance le Maître a raconté cette fable, le récit commence :

Autrefois le Bodhisatva vivait dans un bois, comme divinité tutélaire d'un arbre placé près d'un étang. Par suite de la chaleur, il arriva que dans le petit étang qui contenait beaucoup de poissons, il ne resta que fort peu d'eau. Alors, un héron eut l'idée de tromper les poissons et de les manger. Il se rendit au bord de l'étang et prit une attitude de méditation profonde[2]. Les poissons lui demandèrent bientôt : « Maître, à quoi songez-vous ? » — « Je suis préoccupé de votre sort, répondit-il. » — « Pourquoi donc, Maître ? » — « Parce que je me demande ce que vous allez devenir dans cet étang où il y a si peu d'eau, et la chaleur est si forte. » — « Maître, que nous faut-il faire ? » — « Suivez mon conseil, je vais vous prendre dans mon bec les uns après les autres et vous transporter dans un grand étang, couvert de lotus de toutes les couleurs. » — « O Maître, depuis le commencement du monde, jamais un héron n'a pris soin des poissons, vous allez nous manger les uns après les autres » — « Non, je ne vous mangerai pas, si vous avez confiance en moi. Si vous ne croyez pas que cet étang existe, envoyez un des vôtres avec moi, il en rendra témoignage. » Les poissons le crurent et lui confièrent un gros poisson à moitié aveugle parceque, d'après eux, il savait aussi bien se tirer d'affaire sur terre que dans l'eau[3]. Le héron le prit, le mit dans l'eau pour lui faire connaître tout l'étang et le ramena ensuite aux autres poissons, auxquels il conta merveilles. Après l'avoir entendu, ceux-ci s'écrièrent :

[1]) Jâtaka, I, p. 221 (Ed. Fausböll). Nous avons pris la liberté de corriger quelques leçons corrompues. (Le héron est ici substitué à la grue qui figure dans le texte, pour avoir un personnage mâle. N. de T.)

[2]) La grue ou la cigogne debout sur une patte et comme perdue dans ses pensées, est pour les Indiens, l'image d'un ascète soit disant pieux.

[3]) Il semble que ce soit là un trait humoristique pour indiquer que les autres poissons considéraient un borgne comme plus malin qu'eux-mêmes. Dans le pays des aveugles — et les poissons se montrent aveugles en cette affaire — les borgnes sont rois.

Digitized by Google

« Fort bien, maître, emmenez-nous. » Le héron saisit d'abord le vieux poisson et le porta au bord de l'étang, mais se penchant alors vers un arbre placé près du rivage, il plaça le poisson sur une branche, le perça de son bec et le tua. Puis il en mangea la chair et jeta les arêtes au pied de l'arbre. Il retourna ensuite près des poissons et leur dit : « J'ai porté le premier à l'étang, donnez-m'en un autre ». Et de la sorte, il prit tous les poissons les uns après les autres et les mangea jusqu'à ce qu'il n'y en eût plus un seul. Il restait encore un crabe ; comme le héron voulait le manger aussi, il lui dit : « J'ai porté tous les poissons dans un grand étang, viens, je t'y porterai aussi ». — Comment me saisiras-tu? — « Je te tiendrai dans mon bec ». — Tu me laisserais tomber, non, je ne vais pas avec toi ». — « Sois sans crainte, je te tiendrai bien. » Le crabe se dit : « Il n'est pas vrai qu'il ait porté les poissons dans l'autre étang, mais il me serait bien agréable d'y être placé. S'il m'arrivait malheur, je lui couperais le cou et je le tuerais ». Là-dessus, il dit au héron : « Mon cher héron, tu ne pourras pas bien me tenir ; permets-moi de mettre mes pinces autour de ton cou, et je t'accompagnerai ». Le héron accepta sans se douter que l'autre lui tendait un piège. Le crabe saisit fortement le cou du héron comme avec des tenailles de forgeron et lui dit : « Allons, en route ! » Le héron le porta d'abord jusqu'à l'endroit d'où l'on pouvait voir l'étang, puis se dirigea vers son arbre. Le crabe : « Cher oncle, l'étang est par là, et vous me menez de ce côté ? » Le héron : « Mon cher neveu, tu n'es pas respectueux ; il me semble que tu veux commander ; parce que je t'ai placé au-dessus de moi, tu veux me traiter en inférieur. Vois donc là sous cet arbre ce monceau d'arêtes. J'ai mangé tous les poissons et je vais te manger aussi ». « Les poissons, reprit le crabe, ont été dévorés par suite de leur sottise, mais moi je ne me laisserai pas faire. Au contraire, je te tuerai, et si je dois mourir, nous mourrons ensemble : je vais te couper la tête et la faire rouler à terre ». En même temps, il saisit de ses pinces le cou du héron qui, plein d'angoisses et les larmes aux yeux, s'écria : « Oh, mon maître, je ne te mangerai pas,

Digitized by Google

laisse-moi la vie ». Je veux bien, dit le crabe, si tu me portes à l'étang ». Le héron retourna vers le rivage et mit le crabe à terre. Mais celui-ci, avant de regagner l'eau, coupa le cou du héron comme on coupe une tige de lotus avec une paire de ciseaux. En voyant cet évènement extraordinaire, le dieu protecteur de l'arbre cria : Bravo ! avec tant de force, que tout le bois en retentit, puis il dit d'une voix douce le distique suivant :

Le méchant, malgré sa ruse, ne l'emportera pas toujours :
Comme le méchant héron trouvera un jour un crabe. [1]

Vient ensuite l'application de la fable à l'incident qui donna lieu au récit du Maître : Un personnage est identifié avec le héron, un autre avec le crabe, et le Maître lui-même avec le Dieu champêtre [2].

On voit que le Bodhisatva est ici tout simplement un spectateur. Dans la plupart des cas, on lui fait jouer un rôle plus actif, soit comme animal, soit comme homme.

Malgré le soin que les moines bouddhiques ont mis à donner un caractère édifiant aux Jâtakas, il ne leur a pas été donné d'obscurcir la sagesse très mondaine qui éclate dans les contes populaires. Le caractère distinctif de la vraie fable est le triomphe des petits, des faibles, des déshérités de ce monde sur la force brutale et la méchanceté : la première et la plus haute leçon se formule ainsi : « Qui n'est pas fort doit être rusé ». Nulle part on ne voit la ruse et la tromperie si constamment et l'on peut dire si impudemment honorées que dans le poème du Renard, cette épopée du Tiers-Etat, du Vaiçya occidental. Cependant, chez les Indiens, on exprime hautement cette règle fondamentale de la sagesse humaine, entre autres dans la Pancatantra. La même fable, dont nous venons de donner la rédaction bouddhique, commence par cette maxime :

[1]) Le second vers est tronqué et corrompu, mais le sens est assez clair.

[2]) Le morceau s'appelle le *Baka-jâtaka*, c'est-à-dire le jâtaka du héron. Cela serait impossible si *jâtaka* signifiait naissance ou récit d'une naissance antérieure ; car le Bodhisatva dans cette naissance antérieure n'était pas le héron mais le dieu de l'arbre.

Digitized by Google

On triomphe de son ennemi par la ruse et non par les armes.
Celui qui connaît la ruse, même s'il est petit de taille, ne sera pas vaincu par des [héros.

Et un peu plus loin[1] : « Par la ruse on accomplit ce qu'on ne saurait faire par la force » et :

Qui a l'intelligence a la force :
Comment le sot aurait-il de la force ?
Dans la forêt, un lion enivré de sa puissance
Fut mis à mort par un petit lièvre.

Comme dans le Renard, les grands, les rois et les barons sont bafoués et honnis, et les clercs rendus ridicules, dans les recueils de fables indiennes, le lion, le roi des animaux, est dépeint comme fier et sot[2]. Dans la grande épopée, les personnages sont des dieux et des demi-dieux, des rois et des chevaliers, des déesses et des princesses, tandis que le reste est accessoire, ou, ce qui est pis, un objet de plaisanterie comme Thersite dans l'Iliade. Dans les fables, au contraire, les figures principales sont empruntées au monde animal, à des êtres que l'on considère comme autant au-dessous de l'homme, que les dieux et les héros lui sont supérieurs. Il y a dans les fables un élément satirique si puissant que l'on peut difficilement attribuer au hasard ce contraste si grand avec l'épopée héroïque ; quand on remarque que le rôle joué par la plupart des animaux est si peu conforme à leur vrai caractère, on se convainc que les bêtes ne sont souvent que des pseudonymes, des noms figurés de héros célestes et terrestres, d'étoiles et de rois ; que les fables sont sorties de la mythologie, tout aussi bien que les poèmes héroïques. En un mot, les fables, les jâtakas sont les récits épiques des bourgeois et des paysans. Poèmes épiques ou fables, ils ont tous deux le même but : enseigner comment il faut se conduire dans le combat de la vie.

Nous ne pousserons pas plus loin la comparaison : ce qui

[1]) Pancatantra (Ed. Kosegarten), I, 239.
[2]) Ailleurs le lien est l'image du courage et de la magnanimité : c'était la manière de voir des chevaliers. Le peuple l'envisageait d'un autre côté.

Digitized by Google

précède montrera suffisamment que les fables, qui sont les produits de l'expérience et de la sagesse des générations, peuvent être considérées comme des productions du temps; qu'elles peuvent être attribuées à bon droit au grand mesureur du temps, au maître brillant, au Dieu du soleil. Un personnage quelconque de l'antiquité a tout aussi peu de titres à la paternité de ces récits, que La Fontaine, par exemple, dans les temps modernes. De même qu'on attribue à Vishnou la paternité du Mahâbhârata, on s'attendrait à le voir aussi proclamé l'auteur des fables, comme le Bouddha est l'auteur des jâtakas. En fait, le Pancatantra et l'Hitopadeça sont considérés comme l'œuvre de Vishnuçarman : c'est là un nom de brahmane très répandu, mais sans compter que nulle part ailleurs on ne parle de lui comme de l'auteur de ces collections, les anciens Indiens ne peuvent pas avoir ignoré que plusieurs de ces fables se trouvent déjà dans le Mahâbhârata, et par conséquent ne sont pas de Vishnuçarman, à moins que Vishnuçarman et Vishnou ne soient la même personne. D'après nous, c'est bien le cas. On a ajouté çarman pour ne pas reconnaître ouvertement que Vishnou joue le rôle d'un brahmane, conteur de fables, quand ailleurs il accomplit des actions héroïques comme Nârâyana, comme Hercule. Nous ne pouvons donc accepter sans restrictions l'opinion souvent émise, d'abord par Benfey, que le Pancatantra est d'origine bouddhique : d'abord, parce que nous reconnaissons dans les Jâtakas la véritable rédaction bouddhique[1], ensuite parce que nombre de ces fables sont nées, nous en sommes convaincu, à une époque où il n'était pas question encore d'un ordre de religieux bouddhistes. Mais si cette opinion était vraie, elle ne ferait que confirmer l'identification de Vishnou et de Vishnuçarman, puisque d'après les Indiens, Vishnou et Bouddha sont un seul et même personnage.

[1] On ne peut objecter qu'il a pu exister à côté des Jâtakas une autre collection bouddhique ; sur les sculptures de Barhut, on ne rencontre pas moins de 21 tableaux, dont 18 sont accompagnés d'inscriptions contenant le mot *jâtaka*. Il est possible que les fables indiennes aient été traduites en sanscrit d'un ou de plusieurs dialectes populaires, mais cela n'a rien à faire avec leur origine bouddhique.

Digitized by Google

CHAPITRE III

LE BOUDDHA DE LA DOGMATIQUE.

Pour déterminer la place que prend le Bouddha dans la croyance de l'Église, nous devons connaître les qualités qu'on lui attribue. Le concept du Bouddha n'est pas toujours resté le même, aussi serait-il désirable, nécessaire même, d'en esquisser le développement historique, mais le moment n'est pas venu encore.

D'après tout ce qui nous est rapporté du Bouddha, les savants Européens ont unanimement supposé qu'il est toujours représenté comme un homme[1]. En fait, on ne peut méconnaître que dans le système ecclésiastique il n'en soit ainsi, mais les faits reconnus vrais par l'Église sont en contradiction avec l'idée d'un homme. Les dieux sont tous plus ou moins représentés comme des hommes : il n'est même pas rare qu'il y ait des dieux morts, comme Balder et Adonis. L'histoire de chaque mythologie montre que les dieux sont longtemps considérés comme des hommes, jusqu'à ce qu'un Evhémère les proclame des hommes des anciens temps. Mais de ce que les Evhéméristes font de Jupiter un ancien roi, ou que Snorre Sturleson considère Odhin et les Ases comme des souverains étrangers, il ne s'en suit pas que Jupiter et Odhin aient été des hommes. Nous croyons pouvoir conclure de quelques passages des inscriptions d'Açoka[2] que l'Inde aussi eut ses Evhé-

[1]) Comme exemple nous citerons Kœppen, *die Religion des Buddha*, p. 431 : « Der Buddha, ist, wie wir schon wissen, immer ein Mensch, kein Gott, und zwar ein Mann, keine Frau. Die Thatsache der Menschlichkeit çâkyamuni steht so fest, dass selbst die spaeteste Legende und Scholastik es nicht gewagt hat, ihn zu Gott zu stempeln. »

[2]) Celles de Rûpnâth et de Sahasarân.

Digitized by Google

méristes. Il dit quelque part : « Ceux qui dans le temps [1] étaient de vrais dieux en Jambudvîpa (l'Inde), sont devenus faux [2]. » Ailleurs, il s'exprime ainsi : « Et les dieux qui existaient en réalité à cette époque en Jambudvîpa étaient des hommes faussement faits dieux (ou regardés comme des dieux). »

Nous voyons donc qu'Açoka, en vertu de sa toute-puissance, déclare que les dieux sont des hommes. Pourquoi l'Église en vertu de sa haute sagesse ne pourrait-elle faire la même chose? Elle en a le droit, de même que ceux qui sont hors de l'Église ont le droit d'ignorer le décret. Si nous supposons que la dogmatique bouddhiste a fait un homme de celui qui a proclamé le Dharma, nous ne disons pas qu'elle l'a considéré absolument comme tel, car nous faisons une différence entre un homme et une personnification. Que le Bouddha ne ressemble plus à un homme, comme tout dieu, c'est ce qui ressort de toute la légende et des titres qu'on lui donne, comme, par exemple, le dieu suprême des dieux [3], etc. Ajoutons encore un passage emprunté à un ouvrage des Bouddhistes du sud [4]. « Un jour que Gautama Bouddha proclamait l'Arunavatî-Sutta, il dit qu'Abhibhu, prêtre aux jours de Bouddha Çikhin (feu ou comète) dissipa, en prêchant, les ténèbres de milliers de sphères par les rayons qui sortaient de son corps. Ananda demanda combien de sphères seraient illuminées par les rayons d'un Bouddha supérieur annonçant le Dharma. « Comment peux-tu demander cela, Ananda? La puissance du Bouddha est sans bornes. Personne, sauf lui, ne peut apercevoir l'ensemble des sphères. Elles sont sans fin, infinies, mais quand le (*ou* un) Bouddha s'est placé en un lieu pour annoncer le Dharma, il voit toutes les sphères aussi clairement que si elles étaient tout près de lui, et il peut prêcher de telle sorte que tous les êtres

[1]) On ne voit pas clairement ce que signifie *ce temps*, si c'est sous le règne, ou bien la dernière année, depuis que le roi est devenu membre du Sangha.

[2]) C'est la traduction la plus vraisemblable, proposée par Bühler, du mot *masâ* du texte. Il ne serait pas impossible qu'il représentât un mot sanskrit *mârshâh* et alors il faudrait traduire : « Faits hommes ou seigneurs. »

[3]) Par exemple : Mahâvamsa I, 57 (devâtideva), et *passim*.

[4]) Spencer Hardy, Manual of Buddhism, p. 9.

Digitized by Google

de ces sphères le comprennent. » Ananda reprit : « Toutes les sphères ne sont pas de même. Tandis que le soleil se lève dans l'une, il se couche dans l'autre. Dans l'une, il est midi, quand dans l'autre il est minuit. Comment se peut-il faire que le (*ou* un) Bouddha quand il prêche, soit compris partout? » Le maître répondit : « Lorsque le Bouddha commence à prêcher, le soleil qui commençait à disparaître semble remonter, là où il commençait à monter, il semble descendre, et dans les sphères où il est minuit, il semble qu'il soit midi. Les habitants des diverses sphères s'écrient alors : « Il n'y a qu'un instant le soleil descendait, et maintenant il remonte, tantôt il était minuit, voilà maintenant qu'il est midi. » Ils demandent : « Comment cela s'est-il fait? est-ce un rishi, un démon ou un dieu? Et au milieu de leur étonnement, apparaît la majesté de Bouddha dans l'atmosphère, il dissipe les ténèbres de toutes les sphères, et quoiqu'elles soient infinies, elles reçoivent toutes au même moment la même quantité de lumière et tout cela provient d'un seul rayon de son corps sacré qui n'est pas plus grand qu'un grain de sésame. Si un rishi faisait une lampe aussi grande qu'une sphère et y versait autant d'huile qu'il y a d'eau dans les quatre océans, avec une mèche aussi grande que le Meru [1], l'éclat de cette lampe n'irait pas plus loin que la sphère suivante, mais un rayon du corps de Bouddha illumine toutes les sphères existantes. »

Il est difficile de méconnaître que la puissante lumière du soleil est comparée ici avec la lueur d'une étoile. On ne voit pas ce qu'il y a d'humain dans cette comparaison. On peut conclure que le fondateur de l'ordre était un homme auquel on a attribué les qualités surnaturelles d'un dieu du soleil, mais ce serait aller trop loin que de croire qu'il se donne toujours pour un homme. Nous allons examiner en détail jusqu'à quel point les qualités qu'on lui reconnaît en font un homme, un dieu, ou ni l'un ni l'autre.

[1]) L'Olympe de la mythologie indienne.

Digitized by Google

A. SIGNES EXTÉRIEURS.

Quoique Gautama ait paru dans l'âge actuel où les hommes ont une taille ordinaire, il était grand de 12 et même de 18 coudées. En fait, il était beaucoup plus grand, comme nous l'apprend l'histoire suivante. Un jour, Râhu, le démon des éclipses, qui n'avait pas moins de 4,800 lieues de hauteur, dit aux Titans qu'il n'était pas curieux de voir le Bouddha, puisqu'il ne mesurait que 12 coudées. Mais les dieux lui ayant affirmé que si on plaçait les uns sur les autres cent et mille Titans on n'atteindrait pas à la hauteur du Bouddha, sa curiosité fut piquée, et il voulut voir lequel des deux était le plus grand. Quand Gautama connut le dessin de Râhu, il ordonna à Ananda d'étendre un vêtement, et il s'y coucha, la tête vers le sud, le visage tourné vers l'orient, comme un lion au repos. Comme Râhu le regardait avec étonnement, le sage lui demanda ce qu'il cherchait avec tant d'attention. Râhu lui répondit qu'il s'efforçait de découvrir l'extrémité des pieds (c.-à-d. des rayons) de Bouddha, mais qu'il ne pouvait y parvenir. « Non, s'écria le maître, tu ne pourrais les apercevoir, même si tes regards pouvaient atteindre le plus élevé des cieux de Brahma. » Râhu se convertit à la foi du Bouddha et le maître lui annonça le Dharma. Il n'est pas nécessaire de faire remarquer que l'Eclipse est représentée ici d'une façon tout aussi humaine que Gautama.

Il est difficile de décrire la taille du Bouddha : il pouvait se mouvoir dans un espace de la dimension d'un grain de moutarde, et dans une circonstance, il plaça son pied sur la terre, puis sur le mont Yugandhara, enfin sur le sommet du Meru et atteignit ainsi en trois pas[1] le ciel d'Indra. Et cependant la taille du Bouddha est toujours la même, il ne grandissait pas et les montagnes ne diminuaient pas[2].

Pour la caractéristique du Bouddha, les 32 signes et les

[1]) On reconnaît facilement une allusion aux trois pas de Vishnou.
[2]) Hardy, Man. of Buddh. p. 364.

Digitized by Google

80 signes secondaires qui distinguent aussi les Cakravartins (souverain du monde, qui tourne la roue) sont d'une importance particulière. Le nombre des premiers, nommés ordinairement *mahâpurusha-lakshanâni*,, c'est-à-dire signes caractéristiques d'un grand homme (*et* du grand Esprit) est emprunté sans aucun doute aux 32 points de la boussole. Il ne paraît pas avoir une signification bien profonde, il marque un système complet de signes caractéristiques, qui conviennent évidemment d'abord au dieu du jour, considéré comme maître du ciel, mais qui sont devenus peu à peu des signes de beaute, à moitié symboliques et à moitié réels. De même qu'Apollon est le type de la beauté masculine, de même aussi le Bouddha Cakravartin, l'être céleste, tout à la fois Roi et Sage. Même après la division idéale du même être en deux natures, les signes symboliques sont demeurés la propriété commune de Bouddha et de Cakravartin[1].

Les 32 signes caractéristiques sont donnés dans les différentes sources du nord et du sud avec des différences insignifiantes, de sorte qu'ils doivent appartenir aux parties les plus anciennes de la Doctrine. Nous allons nous en tenir comme l'a fait Burnouf, à l'ordre suivi dans la liste du Lalitavistara.

1. La tête a une couronne, une tiare ou une tresse élevée, *ushnîsha*, sur les statues, l'*ushnîsha* apparaît comme une protubérance du crâne[2]. 2. Les cheveux qui tournent vers la droite, sont bouclés, d'un noir foncé, et brillent comme la queue du paon ou le collyre aux reflets variés. 3. Il a le front large et uni[3]. 4. Il y a entre ses sourcils une *ûrnâ* (flocon de laine) qui a l'éclat de la neige ou de l'argent ; ou suivant d'autres, il y a entre les sourcils une *ûrnâ* brillante, douce, duve-

[1]) La description la plus complète empruntée aux sources du sud et du nord, a été donnée par Burnouf, *Lotus*, p. 553-622, la meilleure explication par Senart, *Légende du Buddha*, p. 149. Cf. aussi Hardy, *Man. of Buddhism*, p. 368.

[2]) Chez les Siamois, le Bouddha a sur la tête un *siroret* ou gloire ; à son image, tous les rois de la terre portent une couronne comme signe de la dignité royale ; Alabaster, *The Wheel of the Law*, p. 115.

[3]) Dans le Lalitavistara seulement, dans les autres rédactions, c'est un signe secondaire. Elles ont ici : il a la couleur de l'or.

Digitized by Google

tée[1]. 5. Il a les cils comme ceux de la génisse[2]. 6. Il a l'œil d'un noir forcé. 7. Il a quarante dents égales. 8. serrées, 9. et blanches. 10. Il a une voix de stentor, qui est en même temps aussi douce que celle d'un *kokila*[3]. 11. La pomme d'Adam[4] est proéminente. 12. Il a la langue longue et mince *(ou* effilée)[5]. 13. La mâchoire du lion. 14. Il a les épaules parfaitement arrondies. 15. Il a les sept parties du corps rebondies ; 16. l'entredeux des épaules est bien rempli. 17. Il a la couleur fine et dorée. 18. Debout, et sans qu'il se baisse, ses bras lui descendent jusqu'aux genoux. 19. Il a la partie antérieure du corps semblable à celle d'un lion. 20. Il est rond comme l'arbre *nyagrodha*. 21. De chacun de ses pores, il ne naît qu'un poil. 22. Ses poils sont tournés vers la droite à leur extrémité supérieure ; 23. les parties secrètes sont naturellement cachées. 24. Il a les cuisses parfaitement rondes ; 25. la jambe semblable à celle du roi des gazelles ; 26. les doigts des pieds et des mains longs ; 27. le talon large ; 28. le cou-de-pied saillant ; 29. les pieds et les mains douces et délicates ; 30. les pieds et les mains ont des réseaux ; 31. sous la plante de ses pieds sont nées deux roues belles, brillantes, lumineuses, blanches, ayant mille rais retenus dans une jante et dans un moyeu. 32. Il a les pieds bien posés.

Plusieurs des 80 signes secondaires ne sont qu'une modification très légère des signes principaux que nous venons d'énumérer. En général, ils ne diffèrent guère des signes corporels, que l'art divinatoire considère comme favorables. On y

[1]) D'après M. Senart, le flocon représente l'éclair blanc ; c'est là une idée que quelques-uns ont pu avoir ; mais sur les représentations figurées, c'est simplement un petit cercle, et comme il est dit que le Bouddha émet par là les rayons qui illuminent l'univers, d'autres ont dû en faire l'œil qui voit tout, le soleil. En décrivant l'éléphant blanc, sous la figure duquel le Bodhistava descendit dans le sein de sa mère, le Lalitavistara ajoute aussi qu'il a l'éclat de a neige ou de l'argent.

[2]) Le mot bœuf, génisse, vache, signifie aussi éclair et nuage.

[3]) Le coucou indien qui joue dans la poésie le rôle de notre rossignol.

[4]) La traduction est conjecturale.

[5]) Nous lisons dans le *Lotus de la bonne Loi*, p. 234, que dans une certaine circonstance, la langue sortant de la bouche du Tathâgata atteignit jusqu'au ciel de Brahma.

Digitized by Google

voit aussi quelques figures sacrées très anciennes, comme le Svastika (croix, marteau de Thor), Çrîvatsa (figure octogone), Nandyâvarta (espèce de labyrinthe) et Vardhamâna.

Outre les 32 signes principaux et les 80 secondaires, on donne encore 216 signes heureux, dont 108 à chaque pied [1]. Dans cette liste, on retrouve les figures sacrées dont nous venons de parler, puis d'autres non moins étranges : la roue du soleil, le parasol blanc, diverses espèces de lotus, le mont Meru, les parties du monde et des îles, toutes sortes d'animaux. Il n'est pas difficile de deviner que tous ces signes représentent le monde et ce que le temps y fait naître, comme le bouclier d'Achille, le héros Solaire, représente la terre et le cours de la vie.

On sait qu'il se trouve dans différents pays bouddhiques des empreintes sacrées du pied du Tathâgata. La plus célèbre est celle du Pic d'Adam à Ceylan, dont les voyageurs arabes dès le IXe siècle et plus tard les Européens ont fait mention [2]. Le Mahâvansa nous apprend aussi que le Tathâgata a laissé l'empreinte d'un ses pieds sur le sommet du Sumano, lors d'une de ses visites à Ceylan [3]. A Siam et dans le Laos, les empreintes de ce genre sont très communes. On ne sait ce qui a déterminé le choix de certains lieux, mais ce qui est évident, c'est que celui qui a gravé ou fait graver le signé sacré dans le rocher, savait parfaitement que c'était là un symbole du soleil. Comme ces signes ont été faits longtemps après la fondation de l'ordre, il s'en suit qu'il a dû y avoir des initiés qui ne partageaient pas les opinions évhéméristes d'Açoka. Ils ne devaient pas croire que le Bouddha était un dieu, mais en tout

[1]) Hardy, *Man. of Buddhism*. p. 367, Bunouf, *Lotus*, p. 622.

[2]) Parmi les Européens, nous citerons seulement Valentyn, *Beschr. van Coromandel*, v. pp. 36, 375.

[3]) On a voulu douter de la crédibilité des chroniques singalaises, ou plutôt on l'a simplement niée. On a pensé que les Singalais avaient inventé ces faits par vanité nationale. C'est à tort. Les Bouddhistes du nord savent aussi que le Tathâgata a été trois fois à Ceylan, et nous savons que cette île est visitée tous les ans par le Bouddha de l'année courante. Ceylan, c'est la Lanka céleste, où habitait Râvana.

Digitized by Google

cas, ils ne le tenaient pas pour un homme, c'était pour eux un nom, un concept, comme les Muses pour nos poètes.

B. SIGNES SPIRITUELS.

Les signes spirituels qui distinguent le Bouddha des autres êtres sont systématiquement divisés en trois classes, dont chacun comprend une catégorie déterminée de qualités. L'énumération et la classification de ces qualités, à part quelques différences peu importantes, est commune aux deux Églises et fait partie de leur plus ancien héritage. On y trouve une description de la puissance surnaturelle et de la sagesse de l'être suprême, des qualités que le *yogin* indien croit ou prétend pouvoir acquérir par le *Yoga*. La place que prennent les qualités surnaturelles dans le système bouddhique, ne diffère guère de celle qu'elles ont dans la mystique du *Yoga*. Les deux systèmes ne sont que des modifications d'une conception mystique bien plus ancienne, d'après laquelle ces trois classes de signes sont une transcription pour l'omniscience, la toute-puissance, la fidélité infaillible de la lumière suprême, qui est honorée comme le dieu du soleil, du ciel, du temps et philosophiquement comme le Verbe.

Voici cette classification : I. Les dix forces (*daça bala*): 1. la connaissance du possible et de l'impossible ; 2. des conséquences (nécessaires) des actes ; 3. de la voie propre à chaque but; 4. des éléments [1]; 5. de la différence dans l'inclination des êtres; 6. de la puissance relative des forces (corporelles et spirituelles) ; 7. de tous les degrés de l'énivrement spirituel et de la méditation calme, dont l'influence efface les fautes et produit le réveil; 8. du souvenir des anciennes demeures; 9. de la conception et de la naissance ; 10. de la distinction des souillures du vice [2].

[1]) Cela est bien indéterminé ; mais il n'est rien que recherche autant la dogmatique bouddhique que l'ambiguité, sous l'apparence de la précision. Plus les mots ont de signification, plus est grand le nombre de ceux qui peuvent accepter la formule, car on y comprend ce que l'on veut. L'accès de l'Eglise est rendu facile et l'ordre vante l'étendue et la liberté de son esprit.

[2]) Burnouf a traité des dix forces dans son *Lotus*, p. 781. Cf. Hardy, *Man. of Buddh.* p. 380.

Digitized by Google

C'est de cette décuple énumération que le Tathâgata s'est appelé aussi : celui qui possède les dix forces (*daçabalin*), à moins que ce ne soit le contraire, et qu'on ait abstrait les dix forces d'une ancienne épithète Daçabala du Yogin suprême ou Gourou [1]. Un gourou est un maître d'études comme aussi toute personne qui a droit à de grands honneurs. Si l'on compare cette liste de forces que nous venons d'énumérer, avec celles qui, dans la note, sont attribuées à Çiva, le Gourou suprême, on remarquera qu'on a des deux côtés des perfections intellectuelles et morales, mais que dans la liste bouddhique on a supprimé tout ce qui rappelait le caractère primitif de créateur du Tathâgata. Et cependant les traces anciennes n'ont pas complètement disparu : par exemple au n° 8, on a une traduction du fait que le dispensateur suprême de la lumière, au moment voulu, retourne immuablement à l'endroit où il a paru déjà, comme s'il se rappelait les stations de sa route éternellement la même.

II. Les 18 propriétés indépendantes (*âvenika dharma*) appelées aussi *Buddhadharma* ou propriété d'un Bouddha. Ce sont : 1. la connaissance illimitée du passé ; 2. de l'avenir ; 3. du présent. De là résultent : 4. la droiture dans les actions ; 5. dans les paroles ; 6. dans les pensées ; ensuite 7. la force irrésistible de la volonté du maître ; 8. de la prédication de la loi ; 9. de son énergie ; 10. de sa méditation profonde ; 11. de sa sagesse ; 12. de son affranchissement. Par suite de ces douze qualités, il est affranchi 13. de légéreté ; 14. de vain bruit ; 15. d'obscurité ; 16. d'impressionnabilité ; 17. de faiblesse d'esprit ; 18. d'imprévoyance [2].

Toutes ces qualités appartiennent plus ou moins à tout être noble, mais dans leur plénitude, elles ne conviennent qu'au

[1]) On reconnaît aussi à Çiva le Gourou suprême, dix qualités impérissables (*avyayatâ*) : connaissance, affranchissement de la douleur, gloire, pureté, vérité, patience, résistance, puissance créatrice, lumière propre, souveraineté V. Vâcaspati miçra dans son commentaire du Yogasûtra I, 25.

[2]) L'explication des six derniers termes, dans un commentaire cité par Burnouf, *Lotus*, p. 649, est en contradiction avec les données de l'*Abhidhânappadipikâ*, le dictionnaire indigène le plus autorisé.

Digitized by Google

Tathâgata parfait, souverainement sage et souverainement bon.

III. Les quatres signes de la clarté et de la certitude (*vaiçâradya*[1]. Elles consistent en ce qu'il s'élèva à ce point: 1. que le Tathâgata avait approfondi tous les *dharma* (les qualités des choses et les devoirs) sans exception et avait la conviction que son état ne pouvait être modifié ni par les dieux ni par les hommes; 2. il avait vu tout ce qui s'oppose à l'affranchissement du péché, s'oppose aussi au Nirvâna et il avait la conviction que cela ne pouvait être modifié ni par les dieux ni par les hommes; 3. il savait qu'il atteindrait le Nirvâna, en prenant le chemin qui mène à la délivrance (coucher du soleil), et il avait la conviction que ni les dieux ni les hommes ne pourraient modifier cette situation; 4. il savait comment effacer les souillure du péché, et il avait la conviction que ni les dieux ni les hommes ne pourraient rien y changer[2].

Le Tathâgata est représenté ici comme un acteur qui défend quatre thèses et qui provoque le monde entier à la dispuste. Nous trouvons la même idée dans un écrit de l'Église du sud[3]; le Bouddha y est aussi représenté parlant: je n'aperçois pas, ô religieux, de raison pourquoi un ascète, ou un Brahmane, un Dieu, un démon, ou un Brahma quelconque dans ce monde, viendrait avec juste raison me gourmander en disant: arrivé à l'état de Bouddha parfaitement accompli, éclairé comme tu l'es, voici cependant des *dharma* que tu n'as pas pénétrés; maintenant, parce que je n'aperçois pas de raison pour cela, je me trouve plein de bonheur de sécurité et de confiance. Le deuxième point est qu'il s'est délivré de toutes souillures; le troisième, qu'il a sans conteste indiqué les obstacles; le qua-

[1]) *Vaiçâradya* est l'absence de tout doute, de toute obscurité (d'esprit) et de toute incertitude (du sentiment), il signifie donc tout aussi bien clarté et certitude intellectuelles, que assurance, confiance en soi, intrépidité.

[2]) Cf. Lalitavistara. p.591. En abrégé dans Hardy, *Eastern monachism*, p.291: He has attained the supreme Buddhaship, he has entirely overcome evil desire; he has ascertained alle the hindrances to the reception of Nirvâna, and he knows fully all khatis excellent and good.

[3]) Dhammappadipikâ, dans Burnouf, *Lotus*, p. 403.

Digitized by Google

trième qu'il a annoncé le dharma qui mène à la délivrance complète de la douleur.

Malgré ces formes scolastiques, on voit sans peine que cette certitude fait du Tathâgata le libérateur du monde, celui qui s'est dévoué à la grande œuvre de la délivrance. En acceptant cette tâche gigantesque, le Bodhisatva a prouvé à l'évidence sa bonté infinie, il a couronné ses efforts poursuivis pendant une série d'existences sans nombre. Quand il est devenu un Bouddha accompli, sa bonté a cessé naturellement, au moins en acte. Pour Vishnou, il n'en va pas de même : on peut lui attribuer la bonté et la compassion pour toute la chaîne des êtres, parce que la scission artificielle en Bouddha et Bodhisatva ne s'est pas encore accomplie en lui.

Quoiqu'un sage accompli soit bien au-dessus d'impressions, comme la bonté et la compassion, nous ne devons pas nous étonner de voir les Bouddistes parler de leur maître comme s'il était encore accessible à ces sentiments [1]. Ils ont involontairement confondu les traits du Bodhisava avec ceux du Bouddha. Chez les Bouddhistes du Nord, où la bonté du maître est plus fortement accusée, on a probablement affaire à d'autres influences encore, à des influences hindoues. Il y a parmi eux une école théiste, qui a compté et compte encore un grand nombre d'adeptes, quoique son enseignement soit en contradiction avec les principes fondamentaux de l'Église. Cette école est celle des Aiçvarika [2] ainsi nommée parce qu'elle reconnaît un être suprême (*îçvara*) ou âdibouddha, c'est-à-dire Bouddha primitif. Elle ressemble beaucoup aux sectes hindoues des Vaishnavas et des Çaivas et est surtout florissante au Népal. Nous empruntons le passage suivant à la profession de foi d'un Népalais [3] : « Bouddha signifie en sanscrit le sage, et aussi ce qu'on connaît par la sagesse. C'est le nom que nous donnons

[1]) Même dans un écrit à moitié philosophique comme le Milinda Panhâ (Ed. Trenchrer), p. 108.

[2]) Hodgson, Essayon the Languages. Literature ad religion of nepâl and Thibet, p. 76.

[3]) Hodgson. Essays, p. 46.

Digitized by Google

à Dieu : nous l'appelons aussi Adibouddha parce qu'il existait avant tout, qu'il est créateur et non créé ; c'est lui qui a créé aussi les 5 Dhyâni Bouddhas qui sont dans le ciel, Çâkya et les 6 autres Bouddhas humains sont terrestres. C'est en honorant le Bouddha suprême, qu'ils atteignirent la plus haute perfection et obtinrent le Nirvâna, c'est-à-dire qu'ils furent absorbés en Adibouddha. C'est pourquoi nous les nommons tous des Bouddhas. »

Plus loin le Népalais déclare : les noms d'Adibouddha sont innombrables : Sarvajna (omniscient), Sugata, Bouddha, Dharmarâja (souverain de l'ordre, de la loi), Bhagavat, etc.

La distinction entre le Bouddha divin, éternel, et le Bouddha humain, temporel, qui existe dans la croyance populaire, disparaît dans la méditation philosophique. Que l'on comprenne Adibouddha avec quelques écoles, comme la nature ou plutôt comme l'ensemble des forces éternelles de la nature [1], ou comme la raison pure, séparée de la matière, dans les deux cas, les Bouddhas terrestres ne sont que des manifestations, des apparitions de la substance éternelle ; et, comme les noms qu'on lui donne se comprennent parfaitement s'ils sont les attributs d'un être absolu, mais sont ridicules s'ils sont appliqués à un homme, on ne peut supposer que ces qualités absolues ont été transportées d'un certain Çâkyamuni à la substance absolue [2].

Il faut rapprocher de cela une autre déclaration du Népalais citée plus haut, sur les Lamas du Tibet [3] : Les Lamas, dit-il, sont d'accord avec nous, pour honorer les 7 Bouddhas, mais ils vont plus loin et supposent qu'ils sont des *Avatâras*. On ne nous dit pas sur quoi se fondent les Lamas pour cela, mais il est facile de le comprendre. Ils doivent penser que tous les êtres pensants sont des manifestations de la Raison consi-

[1]) Sous une forme concrète, mythologique, il est le soleil, la lumière créatrice.

[2]) L'épithète la plus significative est Svayambhû « celui qui est issu de lui-même », elle est bien connue et convient très-bien comme attribut de Brahma, la lumière créatrice, le Verbe, ou d'Adibouddha.

[3]) Hodgson. Essays, p. 48.

Digitized by Google

dérée comme force naturelle, que, par là, tous ces êtres sont à proprement parler des *Buddhas*, des êtres doués de raison, et que ceux chez lesquels la sagesse est la plus grande, méritent d'être appelés *Buddhas* par excellence. Dans ce système, il n'y a pas de raisons pour que les Lamas dénient l'existence réelle à Çâkya et aux 6 autres, mais sa majesté et sa supériorité disparaissent du même coup.

La théorie des Mâdhyamikas est un peu différente, et plus raffinée. Ils entendent le principe : tout est vide (*sarvam çunyam*) non-seulement dans le sens que tout dans ce monde est vanité, mais que tout est néant : ils nient l'existence, la réalité. Tous les phénomènes, toutes les choses, tous les êtres ne sont que des chimères et en ce sens on peut dire que tout n'a qu'une existence chimérique comme tout ce que on voit, on s'imagine voir dans un rêve [1]. La conséquence nécessaire est que pour eux aussi le Bouddha n'est qu'un nom. Cette conviction est ouvertement exprimée en ces termes : Il n'y a pas dans le Tathâgata la moindre parcelle d'être, en tant qu'il s'est manifesté comme Bouddha par l'obtention de la Bodhi suprême [2]. En langage ordinaire, la sagesse accomplie n'existe que comme idée, un Bouddha parfaitement sage n'a d'existence que comme une abtraction, une chimère [3].

Au point de vue des principes généraux de Bouddisme, on peut difficilement méconnaître la justesse de la théorie des Mâdhyamikas. D'autre part, il faut remarquer que la dialectique bouddhique possède un excellent moyen d'infirmer toutes les conséquences. C'est une sorte de défense de prononcer un jugement. On ne peut pas dire, enseigne le Tathâgada, « tout

[1]) Sarvadarçana-Sangraha, p. 15. Vassilieff, *der Buddhismus*, p. 348. Les Bouddhistes du sud nient aussi l'existence du monde. Cf. Bigandet, II, 239.10.

[2]) Schmidt. *Ueber das mahâyana*, p. 207.

[3]) Cf. les passages suivants de la Prajnâ-Pâramitâ, dans Burnouf, *Introduction*, p. 481. « Je ne reconnais pas, je ne vois pas de perfection de la sagesse. Je ne reconnais pas, je ne vois pas davantage d'omniscience » et « le nom de Bouddha, ô Bhagavat, n'est qu'un mot. Le nom de Bodhisatva, ô Bhagavat, n'est qu'un mot. Le nom de perfection de la sagesse, ô Bhagavat, n'est qu'un mot. »

Digitized by Google

cela me plaît », ni « tout cela ne me plaît pas », ni encore « telle chose me plaît et telle autre ne me plaît pas. » Ainsi, pour prendre un autre exemple, c'est une hérésie de dire : « Le monde est fini », ou bien « le monde n'est pas fini », ou encore « le monde n'est ni fini ni infini[1]. Les motifs qui ont amené la philosophie bouddique à ce point, sont clairement indiqués dans le morceau cité et reviennent à ceci : un vrai disciple du maître se garde bien d'adopter une des trois opinions, car s'il en adopte une, il contredit les deux autres ; de cette opposition naîtra une différence, et de cette différence, l'hostilité. Pleinement convaincu de ces conséquences, le vrai disciple s'abstiendra soigneusement et n'adoptera aucune des trois opinions.

Il y a un autre principe qui a pour but de maintenir la paix parmi les frères, c'est que les mêmes mots font une impression différente sur différents auditeurs. Il est parfaitement admis par les Bouddhistes que, quoique la doctrine du Bouddha soit une, il y a cependant une quadruple manière de l'entendre[2]. De là la division officielle de la philosophie bouddhique du Nord en quatre écoles principales. On ne peut méconnaître la vérité du principe, mais il ne s'en suit pas qu'il faille, de propos délibéré, présenter une idée de telle sorte que chacun doive en deviner le sens.

Cette recherche de l'ambiguité qui est plus ou moins commune à toute la philosophie indienne, ne vient pas du désir de parer à toutes les éventualités, comme c'est le cas du langage de l'oracle de Delphes. Souvent, et surtout dans le langage figuré de la mythologie, on parle en énigmes parce qu'on croit que la vérité cachée ne possède sa vertu que pour celui qui est capable de deviner l'énigme. L'ambiguité des écrits bouddhiques doit être attribuée en partie au principe qu'il est inutile

[1]) Burnouf. *Introduction*, p. 458. Kœppen. *Religion des Buddha*, p. 598.

[2]) *Sarvadarçana Sangraha* p. 9. V. Vassilieff. *Buddhismus*, p. 105 : « Keine (Schule) wagte die Sûtra's welche nicht mit hren Meinungen übereinstimmen, als nicht von Buddha herrührend, zu verwerfen, sondern sie sagten nur, dass si nichte inder Form eines absoluten Warheit ausgedruckt sein, und diese Lehre, von den « zwei Bedeutungen » entwickelt jede Schule ihrem Systeme gemaess.

Digitized by Google

de découvrir des vérités à celui qui n'a pas la pénétration suffisante pour en trouver la vraie signification.

Les considérations qui précèdent nous permettent, croyons-nous, de saisir en une formule le concept de Bouddha des diverses écoles si différentes qu'elles soient de temps et de lieu. On peut dire, d'après les données acquises, que les Bouddhistes du Sud et les moins avancés du Nord, parlent du fondateur de leur doctrine comme d'un homme. Mais en même temps, les qualités et les noms qu'ils lui attribuent sont en contradiction avec ce concept. Il n'est donc ni humain, ni non humain, ni humain et non humain à la fois, ou ce qui revient au même : dans un sens, c'est un homme, dans un sens, ce n'est pas un homme, dans un sens, il n'est ni l'un ni l'autre.

En considérant le concept de Bouddha au point de vue de son développement historique, nous concluons que le Tathâgata est un Dieu, mais un Dieu mort. L'Eglise, fondée sur une base athée, ne pouvait reconnaître comme tel le Dieu du Jour et du Temps. Elle le fit mourir avant le commencement de l'ère du salut. Sous une certaine forme, le grand illuminateur du monde demeure en temps que soleil matériel. C'est de là qu'on peut dire que le Tathâgata subsiste encore comme Dharmakaya ou Loi incarnée [1]. Puisque l'Eglise adoptait les doctrines que le Temps avait enseignées pendant une série de siècles à des générations antérieures, elle pouvait prendre comme Patron idéal, ce Temps qui avait atteint le Nirvâna avant le commencement de l'ère nouvelle. Les matérialistes indiens, les Cârvâkas ou Lokâyatikas, eux-mêmes, reconnaissent comme Patron ou comme source idéale de leur doctrine, le dieu de la parole, Brihaspati, sans croire pour cela à sa divinité ou à la possibilité que leur livre eût réellement été composé par Brihaspati. Sans doute, les fils de Bouddha, plus tard surtout, ont pris pour une réalité vulgaire ce qui était allégorique. Au lieu d'un être suprême, parfaitement bon, c'est un homme supérieur parfaitement bon, auquel ils pouvaient penser et

[1] (V. Vassilieff, p. 102.)

Digitized by Google

s'attacher avec d'autant plus de dévotion qu'il avait les mêmes sentiments qu'eux-mêmes. Quand, pour l'œil de l'esprit, un certain idéal de sagesse et de bonté a pris corps, il devient plus attrayant, parce qu'il ne semble plus absolument inaccessible pour l'homme, et c'est ce qu'était le Maître. Il est mort, à la vérité, et ne peut plus secourir les siens dans leurs besoins, mais leur reconnaissance n'en est pas moindre, car il a laissé dans son Dharma tout ce dont les vivants ont besoin pour leur salut. C'est dans cette foi et dans cette reconnaissance que réside la force de la Religion, et non dans la vérité historique ou dans l'erreur de ce que les croyants considèrent comme leur Evangile.

H. Kern (de Leyde).

FIN DU LIVRE PREMIER.

Digitized by Google

LES ORIGINES POLITIQUES ET RELIGIEUSES

DE LA NATION ISRAÉLITE

SECONDE ET DERNIÈRE PARTIE[1]

§ 5. LE DÉCALOGUE. JOSUÉ

Reste le Décalogue, la loi des « Dix commandements de Dieu, » la page la plus admirable que nous ait léguée l'antiquité orientale et dont le contenu a si peu vieilli qu'il s'adapte encore, au prix de quelques efforts, il est vrai, aux exigences d'une civilisation bien différente, bien éloignée de celle des Israélites. Le Décalogue, abstration faite de sa forme traditionnelle et peut-être de telle de ses prescriptions, ne saurait-il, dans son fond, remonter à Moshéh, au libérateur des Israélites captifs, qui pourrait rester ainsi, aux yeux d'une critique consciencieuse, leur législateur [2]. — Ecoutons M. Kuenen, qui croit pouvoir répondre par l'affirmative.

[1]) Voyez la *Revue*, t. VI (1882), p. 178 et la note 2 de la page 209.

[2]) Pour bien comprendre les explications qui suivent, il faut se souvenir que la division adoptée pour les dix commandements ou « dix paroles, » n'est point partout la même. Les uns ont divisé en deux le commandement relatif à la convoitise (v. 17), d'autres, celui relatif à l'interdiction du polythéisme et des idoles (v. 3-4). Plusieurs exégètes contemporains, se séparant de ces deux manières de voir, considèrent comme formant le premier commandement, ou plutôt la première « parole », les mots : « Je suis Yahvéh, ton Dieu. » On obtient ainsi l'ordre suivant : 1° Yahvéh, dieu d'Israël ; 2° interdiction du polythéisme et des images ; 3° du faux serment par Yahvéh ; 4° le repos sabbatique ; 5° respect des parents ; 6° interdiction du meurtre ; 7° de l'adultère ; 8° du vol ; 9° du faux témoignage ; 10° de la convoitise. Ce tableau étant ainsi donné, on peut en distraire les développements et le réduire à l'énoncé succinct des différents ordres de la divinité ; on peut enfin, sans rompre la série, supprimer la

Digitized by Google

« Il n'y a rien de décisif à invoquer, ainsi s'exprime l'éminent historien de la religion d'Israël contre l'opinion qui fait remonter les dix paroles à Moïse ; leur contenu et l'ordre dans lequel elles se présentent concordent plutôt avec l'admission d'une origine mosaïque. Après que le rapport spécial d'Israël et de Yahvéh (« Je suis Yahvéh, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte »), a été exprimé dans la première de ces paroles, la seconde en tire la conclusion qu'Israël doit le servir seul, à l'exclusion d'autres dieux (dont l'existence d'ailleurs semble plutôt admise que niée). La troisième parole, à son tour, consacre la sainteté du serment prêté au nom de Yahvéh. sainteté d'où dépendait l'union mutuelle des tribus, et, en général, la stabilité de n'importe quelle espèce de contrat. Vient ensuite, comme quatrième parole, la consécration à Yahvéh du dernier jour de la semaine, signe extérieur de la consécration du peuple au service de Yahvéh. A cet énoncé succèdent les commandements moraux dans un ordre simple et naturel. Ils n'ont besoin d'aucune explication, à l'exception du dernier, qui diffère des autres en ce qu'il condamne non pas le fait, mais l'intention. Mais cette convoitise, n'est-ce pas, à proprement parler, le commencement de l'action coupable quelconque par laquelle on cherche à s'approprier le bien du prochain ?.... Le résultat de notre investigation n'est donc pas douteux. La tradition qui attribue les dix paroles à Moïse se recommande à toute notre considération par son ancienneté. Sans doute, si leur contenu et leur forme venaient lui infliger un démenti, il faudrait bien la rejeter. Mais ce n'est pas le cas ; nous la laissons donc valoir. Tout en conservant notre droit de soumettre à une critique rigoureuse chacun des commandements en question et de refuser au besoin à Moïse la paternité de tel d'entre eux, reconnaissons comme un fait qu'il a imposé aux dix tribus, au

seconde partie du commandement 2 : interdiction des images. Par cette amputation on rend en effet plus plausible l'origine mosaïque de l'ensemble, puisqu'il est constant que Yahvéh était encore adoré sous une forme idolâtrique dans plusieurs sanctuaires importants bien des siècles après l'établissement en Palestine.

Digitized by Google

nom de Yahvéh, *une loi de la nature de celle des « dix paroles.*[1] »

M. Reuss, sans se prononcer d'une façon catégorique, insiste, de son côté, avec une visible complaisance, sur toutes les circonstances propres à rendre suspecte l'authenticité mosaïque du Décalogue. « Le Décalogue, écrit-il, est de toutes les lois du Pentateuque celle devant laquelle la critique la plus hardie s'est quelquefois arrêtée. En effet, quoi de plus naturel et de plus conforme aux mœurs de la plus haute antiquité, que la promulgation des principes les plus élémentaires de la vie sociale et religieuse, au moyen de quelques courtes formules gravées sur des matériaux pour ainsi dire indestructibles et exposées aux yeux de tous dans un endroit généralement accessible? L'histoire nous fournit plus d'un exemple de cet usage. Nous ne voyons donc aucune raison péremptoire qui nous empêcherait d'admettre l'existence des tables dont il est parlé à différentes reprises dans le Pentateuque et de les attribuer à l'époque mosaïque. Mais il y a des motifs pour ne pas accepter le fait tel qu'il nous est représenté, même en dehors de la part qui y est réservée à Dieu personnellement. »

Ici nous sommes obligé d'entrer avec notre savant compatriote dans quelques détails que l'importance du sujet fera excuser. « Tout en maintenant, continue M. Reuss, la possibilité, disons même la probabilité, de l'existence d'un pareil monument, nous soutenons que nous n'en possédons pas le texte authentique, et que, par conséquent, la rédaction dans laquelle nous est parvenu celui qui le remplace ne peut pas être l'œuvre du prophète. Nous fondons cette opinion sur deux faits incontestables : 1° le texte qui, selon l'opinion universellement adoptée, se serait trouvé gravé sur les deux tables, est celui qu'on lit Exode XX, 2-17 (comp. chap. XXXI. 18. Deutér. V, 6-21). Ce texte se compose de 620 lettres. Avec l'écriture carrée actuelle, ce texte, en ne tenant aucun compte des marges et des interlignes (la séparation des mots n'étant pas d'usage)

[1]) Kuenen, *de Godsdienst van Israël,* tome II, p. 281-282.

Digitized by Google

aurait demandé au moins un mètre carré et demi de superficie, même en ne calculant pour chaque lettre que l'espace minime de 25 centimètres carrés. En prenant en considération la forme des lettres antiques, cet espace est absolument insuffisant. Qu'on évalue maintenant le poids de ces tables et qu'on le mette en regard de la hauteur du Sinaï et des forces d'un octogénaire ! Mais c'est là la moindre des difficultés. En voici une bien autrement insoluble.— 2° Nous possédons du Décalogue plusieurs textes différents l'un de l'autre. Déjà par la comparaison des deux passages cités (Exode XX et Deutéronome V), on voit que les rédacteurs du Pentateuque n'avaient pas sous les yeux le monument même, autrement ils nous en donneraient un texte uniforme. Mais il y a d'abord le commandement relatif au sabbat qui n'est pas motivé de la même manière, Deut. V, 15, que Ex. XX, 11. Ensuite, il y a des différences dans les dernières lignes, ce qui a été cause que, depuis les plus anciens temps et jusqu'à nos jours, on n'a pas pu s'accorder sur la manière de numéroter les articles. De ces deux observations, il nous semble résulter que nous ne possédons le Décalogue que dans une paraphrase un peu verbeuse. Les tables auraient déjà été passablement lourdes si tous les dix commandements avaient été formulés en deux mots, ensemble de 6 lettres, comme c'est le cas de quatre d'entre eux. Aussi bien est-il à remarquer que le texte (Exode XXXIV, 26 ; Deutér. V. 19) se sert du terme : les dix *paroles*, et c'est ce que signifie également le terme grec.

« Mais voici maintenant un fait plus étonnant encore. Le Décalogue, disions-nous, est inscrit au vingtième chapitre de l'Exode. Ce n'est que plus tard (chap. XXIV, 12) que Dieu dit à Moïse qu'il lui remettra *des* tables de pierre, sur lesquelles il a écrit lui-même ses commandements. Enfin, au chap. XXXI, 18, *les deux* tables sont remises au prophète qui, en descendant de la montagne et voyant les Israélites dansant devant l'idole, les brise (chap. XXXII, 19). Sur cela, il reçoit l'ordre (chap. XXXIV, 1) d'en faire lui-même deux autres, sur lesquelles Dieu promet d'écrire les paroles qui s'étaient trouvées sur les

Digitized by Google

premières. En effet, Moïse prépare deux tables et les porte sur la montagne. Suivent (v. 11-26) les commandements prononcés par la bouche même de Dieu, après quoi celui-ci dit à Moïse : « Ecris ces paroles, car c'est sur la base de ces paroles que je fais un pacte avec toi et avec Israël. » Et Moïse resta là avec Yahvéh quarante jours et quarante nuits (comme la première fois, chap. XXIV, 18) sans manger, ni boire, et il écrivit sur les tables les articles du pacte, les dix commandements.—S'il y a déjà quelque chose de singulier à ce que Dieu dise d'abord : J'écrirai, et que finalement il ordonne à Moïse d'écrire lui-même, circonstance qui nous permettra de croire encore à la combinaison de différentes relations primitives, la surprise sera encore bien plus grande quand nous examinerons le texte de ces secondes tables (v. 11-26), qui n'est rien moins qu'identique avec celui du vingtième chapitre, quoi qu'en dise le commencement du trente-quatrième. Sur dix commandements, il n'y en a que trois des anciens : la défense du polythéisme, celle de l'idolâtrie et la loi du sabbat. Tous les autres sont nouveaux ; ils sont relatifs à la fête de Pâques, aux deux autres grandes fêtes, aux pèlerinages, à la primogéniture, aux prémices et à deux autres prescriptions rituelles. N'avons-nous pas là une preuve palpable que l'idée, ou, si l'on veut, le souvenir d'un Décalogue gravé sur la pierre étant donné, on a essayé, à différentes occasions et dans des vues différentes aussi, d'en reconstruire le texte? En tout état de cause, les textes actuels sont le fruit d'une compilation bien postérieure à l'époque qu'on leur assigne communément.[1] »

Reprenons le second décalogue (celui du chapitre XXXIV), qui est l'objet d'un dédain non justifié. En voici la substance :

[1]) *Introduction* (au Pentateuque-Josué), p. 65-68. — En un autre endroit, dans une note à Exode XX, 1, M. Reuss s'exprime ainsi : « Disons en général que ces dix commandements sont on ne peut plus appropriés à l'époque à laquelle ils sont rapportés ici et ne contiennent que les principes élémentaires de la religion monothéiste et de la morale sociale. » Nous ne nous chargeons pas de lever la contradiction entre cette assertion et celle que nous avons rapportée dans le texte. Il nous suffit que la dernière soit appuyée par des arguments topiques, comme on a pu en juger.

Digitized by Google

I. Interdiction du polythéisme cananéen ;

II. Interdiction de l'idolâtrie en général ;

III. La fête des Azymes (Pâques) ;

IV. Consécration à Yahvéh de la primogéniture ;

V. Repos du septième jour ;

VI. Fête des Semaines (Moisson, Pentecôte) et de la Récolte (Tabernacles, Tentes) :

VII. Les trois pèlerinages ;

VIII. Détail d'exécution sacrificiaire ;

IX. Prémices des champs offertes à Yahvéh ;

X. Détail sacrificiaire [1].

Il est certain que, si l'un des deux décalogues peut revendiquer le bénéfice d'une haute antiquité, c'est celui-là ; ce qui est singulièrement à son avantage, c'est que ses différents éléments se retrouvent dans le petit code que l'on rapporte aux premiers siècles du royaume israélite (Exode XX, 22— XXIII, 19). Ce dernier l'a donc conservé, avec quelques changements, en le mêlant à un certain nombre de prescriptions rituelles, civiles et morales, qui le complètent et l'étendent [2].

Nous ne saurions donc accorder à M. Kuenen que le fond du Décalogue qui a prévalu d'abord dans la synagogue puis dans l'église chrétienne, puisse être attribué à Moïse.

Une seule considération peut être invoquée en sa faveur, — et c'est la plus faible qu'on puisse voir, — celle de l'usage traditionnel. Pour un esprit familiarisé avec le développement de la religion et de la littérature israélites, il décèle au contraire

[1]) Nous suivons la division adoptée par M. Reuss (*ad locum*).

[2]) Pour les commandements I et II, comparez Exode XX, 23 ; pour le numéro III, comp. XXIII, 15, pour IV, comp. XXII, 30 ; pour V, comp. XXIII, 12 ; pour VI, VII, VIII, IX, X, comp. XXIII, 16, 17, 18, 19 *a*, 19 *b*. — La division proposée par M. Reuss n'est pas la seule qu'on puisse imaginer. Nous l'avons indiquée ici, pour éviter d'entrer dans un trop long détail. Disons toutefois qu'il est très préférable d'écarter les phrases diffuses et pompeuses (style deutéronomique) qui forment les versets 10-16 du chap. XXXIV et d'où M. Reuss extrait la « parole » à laquelle il attribue le chiffre I (comp. chap. XXIV, 20-33 et Deutéronome, *passim*). L'on rend ainsi à l'ensemble son caractère archaïque. Quant au chiffre X, on le restituera sans peine soit en divisant un des numéros suivants — plusieurs s'y prêtent — soit en supposant l'omission de la première parole : « Moi, Yahvéh, je suis ton Dieu. »

Digitized by Google

une époque de civilisation avancée et sûre d'elle-même. C'est un « sommaire de la loi » qui, par sa simplicité et sa largeur, trahit la plus belle époque de la littérature prophétique, et où nous n'hésitons à voir pour notre part l'œuvre des moralistes contemporains des derniers temps du royaume de Juda (environ de l'an 600 avant l'ère chrétienne).

M. Reuss, ici comme en bien d'autres endroits, a mis le doigt sur la vérité quand il a écrit ces paroles rapportées tout à l'heure (aux conséquences nécessaires desquelles il semble qu'il ait voulu ensuite se dérober) : « L'idée, ou si l'on veut, le souvenir d'un décalogue gravé sur la pierre, étant donnée, on a essayé, à différentes occasions et dans des vues différentes aussi, d'en reconstruire le texte. » Nous n'avons besoin que de changer — ou préciser — un mot.

Les sublimes auteurs des « dix paroles » ne se sont nullement proposé de restituer, par souci d'antiquaires, d'archéologues ou de traditionnalistes attachés à la lettre, la vieille teneur des « tables de la loi »; ils ont substitué hardiment à un décalogue, éminemment rituel, sec, sans grande portée, un décalogue hautement religieux et moral, expression large, émue, éloquente de leur idéal. Par une audace digne d'un Isaïe et d'un Jérémie, ils passent sous silence, c'est-à-dire ils relèguent en dehors des grandes obligations imposées au peuple de Yahvéh par son libérateur de la servitude d'Egypte, tout l'élément rituel, la mention des fêtes et des détails d'exécution des sacrifices, et les remplacent par les prescriptions les plus impérieuses de la morale sociale et personnelle. Dans le vieux moule ils versent un or fin, dont la forme seule rappelle le plomb ancien, désormais jeté de côté [1].

[1] Les variantes qui se rencontrent entre le décalogue d'Exode XX et de Deutéronome V prouvent à elle seules qu'il ne saurait être question d'un texte hiératique scrupuleusement conservé : elles montrent aussi qu'aucun des deux textes n'a prévalu définitivement, par conséquent qu'aucun ne s'est imposé, dès son apparition, avec une autorité inéluctable. Il résulte de ce qui précède que nous en considérons le fond et les développements comme ayant été conçus d'un seul jet. On a pu voir qu'il n'y avait aucune raison plausible pour se figurer ce document comme ayant jamais existé à l'état de squelette. Nous n'avons pas besoin non plus de sacrifier la défense de l'*idolâtrie* (v. 4 et 5 d'Exode XX).

Digitized by Google

Par une circonstance heureuse, dont la littérature hébraïque nous offre d'ailleurs de nombreux exemples, le nouveau décalogue n'a pas supprimé l'ancien et nous trahit ainsi le secret de son origine. Les compilateurs de l'Exode, tout en lui faisant place, ont soigneusement épargné celui qu'il devait écraser par son voisinage. Mais il en est résulté une conséquence assez curieuse, quoique naturelle : le décalogue réformé n'est nulle part l'objet d'une cérémonie solennelle, liant le peuple à son accomplissement, en un mot, ne figure pas dans « l'alliance du Sinaï. »

Au chapitre XXXIV de l'Exode, il est expressément stipulé que c'est sur la base des commandements précédemment cités, c'est-à-dire du décalogue (ancien type) que Yahvéh fait un pacte avec Israël[1]. Au chapitre XXIV (par le désordre bien connu de la narration), nous assistons à la conclusion de cette alliance, d'où découle aux yeux de la postérité la destinée entière du peuple israélite. Citons ce texte capital :

« Moshéh vint (de la montagne) et exposa au peuple toutes les paroles de Yahvéh et toutes les ordonnances, et le peuple répondit tout d'une voix et dit : Tout ce que Yahvéh a dit et ordonné, nous le ferons. — Alors Moshéh écrivit toutes les paroles de Yahvéh et le lendemain matin il érigea un autel au pied de la montagne, et douze pierres pour les douze tribus d'Israël. Puis il envoya les jeunes gens d'entre les Israélites offrir des holocaustes et immoler des taureaux en sacrifices

Ces mots, étant donnée l'époque de la composition, complètent très simplement et très noblement la défense du *polythéisme* (v. 3). — Quant à la détermination de l'époque, elle est, en vérité, fort aisée. Aux raisons que nous avons données, ajoutons celle-ci, dont on ne méconnaîtra pas la valeur, c'est que la première partie de Deutéronome (chap. IV-XI) et bien des passages de la seconde (XII-XXVI, *passim*) sont le commentaire chaleureux et éloquent des premières lignes du décalogue. Or ces pages ont été écrites à la fin du VIIe siècle avant notre ère, au plus tôt. A cette époque, on les comprenait donc, on en saisissait le sens et la portée. Pourquoi cela ? Parce qu'elles exprimaient les idées du temps. Dans l'Exode, le Décalogue arrive inopinément de façon à rompre la suite des évènements.

[1]) Exode XXXIV, 27. Les commandements en question ne peuvent pas être autres que l'ancien Décalogue (versets 17-26) dont l'entête seul a dû subir quelque altération.

Digitized by Google

d'actions de grâces à Yahvéh. Lui-même prit la moitié du sang et le mit dans les bassins, et de l'autre moitié il aspergea l'autel. Puis il prit l'écrit du pacte (*vulgo* le livre de l'alliance [1], et le lut en présence du peuple. Et ils dirent : Tout ce que Yahvéh a ordonné, nous le ferons et nous obéirons. Alors Moshéh prit le sang (contenu dans les bassins) et en aspergea le peuple en disant : C'est là le sang du pacte que Yahvéh fait avec nous au sujet de (*ou* sur la base de) tous ces commandements [1]. »

Que faut-il entendre par *tous ces commandements ?* Sans doute les recommandations contenues dans les pages qui précèdent : Exode XX, 22 à XXIII, 19, c'est-à-dire le petit code appelé fréquemment, d'après ce même passage, le livre de l'alliance. On pourrait encore proposer une autre combinaison et écarter la série des prescriptions, généralement applicables à la vie civile, que l'on peut considérer comme englobées sous le titre de : Voici les lois que tu leur proposeras [2]. Cette série comprend les chap. XXI et XXII, et la première moitié du chap. XXIII (v. 1 à 11 environ). Restent alors deux séries de textes éminemment rituels (XX, 22-26 et XXIII, 12-19) dont la réunion forme un troisième décalogue, offrant la plus étroite parenté avec celui du chap. XXXIV et qui ne contient guère de plus que quelques prescriptions relatives à la construction et au service des autels (XX, 24-26), prescriptions dont le caractère archaïque n'a rien que de vraisemblable et de satisfaisant pour une époque reculée [3]. Cette seconde édition du décalogue (ancien type) est elle-même précédée d'une entrée en matière qui s'accorde parfaitement avec la cérémonie de la conclusion de l'alliance [4]. Le décalogue (nouveau type) reste en l'air, séparé des textes que nous venons d'énumérer par

[1]) Exode XXIV, 3 8.
[2]) Exode XXI, 1.
[3]) Voyez ci-dessus note 2 de la page 68.
[4]) « Yahvéh dit à Moïse : Voici ce que tu diras aux fils d'Israel. » (Exode XX, 22). Comp. chap. XXIV, v. 3 et 4 : « Moshéh exposa au peuple toutes les paroles de Yahvéh... Moshéh écrivit toutes les paroles de Yahvéh. » et ibid. v. 7 : « Il prit l'écrit du pacte. »

Digitized by Google

son introduction et sa conclusion particulières [1]. Il n'a rien à voir avec la solennelle promulgation, avec la scène imposante qui lie à jamais les benè-Israël à Yahvéh, Yahvéh aux benè-Israël ! — En mettant en lumière ce curieux détail, nous ne prétendons point y attacher une importance extraordinaire. Nous ne songeons surtout point à en faire dépendre la question d'authenticité respective des deux types du décalogue : cette question a été tranchée par des arguments plus solides que ceux qui résultent du hasard de la situation d'un morceau dans un ensemble aussi incohérent que celui qui nous occupe en ce moment [2]. Nous tenions seulement à faire voir que les défenseurs de l'antiquité du décalogue ne peuvent pas même invoquer en leur faveur l'arrangement du texte traditionnel.

De ce que l'ancienne formule des « dix paroles » (Exode XXXIV) se rapporte, mieux que le Décalogue ordinaire, à la physionomie des temps antiques, nous n'en conclûrons pas à une origine mosaïque, qu'aucun fait positif ne viendrait confirmer. Nous nous bornons à constater deux points : l'un c'est que le décalogue (type archaïque et rituel) représente — sauf les modifications qu'il a pu subir dans son texte au cours des âges — un état primitif de civilisation approprié aux commencements, à la jeunesse d'un peuple (débuts de la royauté israélite, par exemple) ; l'autre, qu'à l'époque où l'on imagina de faire remonter à la période antérieure à la conquête, le germe

[1]) Exode XX, 1 et 18-21.

[2]) La scène du Sinaï et les événements qu'on y rattachait devinrent, à raison de leur importance, des thèmes littéraires, que bon nombre d'écrivains traitèrent, chacun à sa façon. Un dernier compilateur a jeté pêle-mêle dans le même moule, soit en leur entier, soit par fragments, cinq ou six de ces expositions. Cette remarque s'applique surtout à la partie du livre de l'Exode comprise entre les chap. XIX et XXXIX. Pour la disjonction littéraire des morceaux ainsi enchevêtrés et brouillés, voyez *Die Composition des Hexateuchs* de J. Wellhausen, dans les *Jahrbucher f. D. Theologie* (1876 et 1877). Pour s'en bien pénétrer, on n'a qu'à faire l'épreuve suivante : Compter combien de fois, d'après le texte actuel, Moïse fait l'ascension du mont Sinaï. Nous connaissons des personnes qui, sans se rendre un compte exact de la composition littéraire du Pentateuque, ont entrepris sérieusement cette recherche : elles sont arrivées aux résultats les plus fantastiques. Un exemple curieux de la même confusion se trouve dans le Deutéronome (chap. IX, 8 à X, 11). On pourra se livrer sur ce texte peu étendu au travail de patience que nous venons d'indiquer.

Digitized by Google

des institutions politiques, religieuses, sociales, amenées par le progrès des temps, ce vieux texte sembla digne d'être mis en honneur d'une façon extraordinaire, attribué au libérateur Moshéh, rattaché à une révélation divine dont le mont Sinaï aurait été le théâtre [1].

Mais, il n'y a pas même unanimité à désigner le mont Sinaï (Cinaï) comme théâtre de la conclusion d'une alliance entre Yahvéh et les Israélites par l'intermédiaire de Moshéh. Dans les textes les plus anciens (document jéhoviste), la montagne des révélations est désignée par les noms de Montagne de Dieu et de Hhoreb, nom qui, en quelques passages, a pu être inséré postérieurement. Il y est question aussi d'un rocher de Hhoreb, d'où l'eau jaillit miraculeusement [2]. Il ne faut sans doute pas attribuer ce même nom à deux localités différentes, et la suite du texte fait voir expressément que le rocher de Hhoreb, comme la Montagne de Dieu, étaient à quelque distance du Sinaï [3]. L'écrivain du deutéronomique ne connaît que la montagne de Hhoreb. C'est le Code sacerdotal (document éhohiste), postérieur à l'exil, qui introduit le premier le nom du Sinaï.

D'autre part, un document trop peu remarqué prétend que ce fut en un lieu nommé Marah, aussitôt après le passage de la mer Rouge que « Yahvéh donna au peuple des lois et des ordonnances [4]. » Le Deutéronome, de son côté, déclare que l'alliance du Hhoreb ne s'appliquait qu'au Décalogue [5], et que la série des lois et ordonnances qui le complètent ont été

[1]) Disons tout de suite, sauf à y revenir, que la légende relative au Sinaï et à la conclusion d'une alliance solennelle en cet endroit, sont à nos yeux de date assez récente. Le récit même de la conclusion de l'alliance cité plus haut (Exode chap. XXIV) n'appartient point pour nous aux morceaux anciens de la littérature hébraïque. C'est là sans doute un sujet que l'on ne saurait épuiser en quelques pages, mais il est essentiel que l'on sache quelques-unes des raisons qui nous ont amené à rejeter absolument à cet égard l'opinion vulgaire.

[2]) Exode XVII, 6.

[3]) Les scènes du chap. XVII où est nommé le rocher de Hhoreb (v. 6) et du chap. XVIII où il est question de la montagne de Dieu (v. 5) sont antérieures à l'arrivée au Sinaï (XIX, 1 et 2).

[4]) Exode XV, 25.

[5]) « Yahvéh a conclu avec nous une alliance en Hhoreb » (Deutér. V, 2).

Digitized by Google

promulguées passablement plus tard, dans les plaines de Moab, au moment de franchir le Jourdain [1]. Ces lois complémentaires sont loin d'être secondaires aux yeux de l'écrivain, car il trace ces lignes graves, qui doivent donner à réfléchir : « Voici les paroles du pacte (de l'alliance) que Yahvéh ordonna à Moshéh de faire avec les Israélites dans le pays de Moab, *en outre du pacte qu'il* avait fait avec eux en Hhoreb [2]. »

Mais ces mots ne doivent pas non plus être considérés comme exprimant sa pensée dans toute sa sincérité. Il est visible que l'auteur du chapitre XXIX ne connaît plus qu'une alliance, celle de Moab, et que la note placée en tête émane d'un collecteur et compilateur qui s'est efforcé de combiner entre elles deux assertions inconciliables, d'associer dans une même vénération le pacte du Hhoreb et celui des plaines de Moab. Nous répétons que l'auteur du XXIXe chapitre du Dutéronome, qui pouvait écrire aux environs de l'exil (vers 600 avant l'ère chrétienne), ne connaît ni Hhoreb, ni « Montagne de Dieu, » ni Sinaï. Qu'on en juge ! « Vous avez vu, dit Moïse, tout ce que Yahvéh a fait sous vos yeux dans le pays d'Egypte à Pharaon, etc. Observez donc les paroles du présent pacte et mettez-les en pratique... Vous voilà tous présents aujourd'hui à la face de Yahvéh, votre Dieu, chefs, anciens, magistrats, tous les hommes d'Israël.., pour entrer avec Yahvéh votre Dieu dans *l'alliance qu'il fait en ce jour avec vous* sous la foi du serment, pour vous constituer *aujourd'hui* comme son peuple et pour qu'il soit votre Dieu, comme il vous l'a promis et comme il l'a juré à vos pères, à Abraham, à Isaac et à Ja-

[1]) Deutér. I, 5. « De l'autre côté du Jourdain, dans le pays de Moab, Moshéh commença d'exposer cette loi... » — Deutér. IV, 44-46. « C'est ici la loi que Moshéh promulgua en présence des fils d'Israël. Voici les statuts, décrets et ordonnances que Moshéh proclama pour les enfants d'Israël lors de leur sortie d'Egypte, au-delà du Jourdain, dans la vallée, en face de Béth-Peor...» — V, 1 et 2. « Moshéh convoqua tout Israël et leur dit : « Ecoutez, Israël, les décrets et les ordonnances que je *proclame aujourd'hui devant vous*. Yahvéh, notre Dieu, a conclu avec nous une alliance (ou pacte) en Hhoreb...»— VI, 1. « Voici maintenant le statut, les ordonnances et commandements que Yahvéh, votre Dieu, ordonne qu'on vous apprenne, etc. »

[2]) Deutér. XXVIII, 69. Nous considérons ces mots non comme la conclusion du chapitre XXVIII, mais comme le titre des développements suivants.

Digitized by Google

cob[1]. » Le prophète Jérémie, de son côté, parle d'une alliance « conclue avec les pères lors de la sortie d'Egypte[2], » sans préciser davantage.

De tous ces textes nous tirons la conclusion que l'idée d'un pacte solennellement conclu dans les wadys du massif sinaïtique entre la divinité et le peuple Israélite, sous les auspices de Mosséh, n'a été universellement adoptée qu'après le retour de l'exil. Les textes empruntés au Deutéronome sont écrasants pour ceux qui revendiquent en faveur de cette tradition l'antiquité et l'unanimité, à défaut desquelles elle ne peut mériter aucune créance. De bonne heure, sans doute, l'idée se rencontra en Israël que Yahvéh était entré dans des rapports tout particuliers avec le peuple hébreu aux temps de la sortie d'Egypte; mais il n'y a rien là qui nous autorise à chercher une réminiscence historique précise sous une thèse essentiellement religieuse[3].

On a beau faire : si la personne de Moïse appartient à l'histoire, son œuvre a disparu sous la légende. Légendaire est l'enfant sauvé des eaux, le voyant du Hhoreb, le thaumaturge de la cour de Pharaon et du passage de la mer Rouge, le législateur du Sinaï. Nous avouons pour notre part le sheikh israélite Mosséh, allié aux Qènites tribu nomade, hôtes habituels de la montagne sinaïtique : placé à la tête de groupes de population, impatients des vexations égyptiennes, ce chef les conduisit d'abord dans la presqu'île sinaïtique où ils devaient trouver la nourriture de leurs troupeaux. Cette circonstance, à elle seule, nous montre qu'il s'agissait d'une troupe peu nombreuse, cinquante, soixante mille âmes peut-être[4]. Là

[1]) Deutér. XXIX, 1-13, passim.

[2]) Jérémie, XXXI, 32.

[3]) La « Montagne de Dieu » (Hhoreb, Sinaï) est également fameuse pour avoir été le théâtre des apparitions et révélations divines qui précédèrent la délivrance. Ces événements ne devant être considérés comme historiques à aucun titre, nous pouvons nous abstenir d'en parler ici.

[4]) Les chiffres traditionnels sont de la fantaisie pure. M. Max Duncker propose un chiffre de cinquante à soixante mille guerriers, donnant pour la totalité du peuple plus de trois cent mille âmes. Ces soixante mille guerriers, tant soit peu dirigés, auraient tout emporté devant eux, au lieu que la conquête fut

Digitized by Google

on joignit sa fortune à celle des Qènites. D'ailleurs on allait et venait : une attaque fut même dirigée contre les croupes méridionales du plateau palestinien. Elle fut repoussée, et les assaillants (sans doute les tribus de Juda et de Siméon) durent se contenter des ressources assez maigres des oasis et des wadys du désert avant de tenter de nouveau la fortune, qui leur devint favorable. Il est intéressant de noter que les Qènites furent du nombre des vainqueurs [1].

Moshéh était-il de ceux-là ? Il ne paraît pas. Il est plus vraisemblable que, à la tête du gros des tribus, il se décida à quitter les régions sinaïtiques décidément insuffisantes, pour tenter fortune du côté des pentes, inégalement fertiles, qui partent du golfe élanitique pour servir de ceinture orientale à la mer Morte et à la vallée du Jourdain, et où s'échelonnaient les peuplades édomites, moabites et ammonites. Eut-il maille à partir avec les premières ? Les récits l'indiquent sous une forme embarrassée. Le point de vue théologique des derniers rédacteurs a produit, en effet, ici des conséquences sur lesquelles nous croyons devoir attirer l'attention, d'autant plus que nous ne les avons vues signalées nulle part dans toute leur portée.

Les théologiens qui ont donné au Pentateuque et aux livres historiques de l'Ancien Testament leur dernière forme, se préoccupaient de ce que nous appelons le droit des gens et n'admettaient nullement un droit de conquête sans limite. Ils savaient justifier le passé à ce point de vue, et tout particu-

graduelle, et qu'on dut profiter des occasions. Dix à douze mille guerriers, une soixantaine de mille âmes, me semblent déjà d'assez gros chiffres.

[1]) Le souvenir de l'échec éprouvé lors de la tentative de s'emparer de la Palestine méridionale s'est conservé, Nombres XIV, 45. Il s'est même formé à cet égard une légende, devenue très populaire, relative à la destruction de la génération adulte sortie d'Egypte, légende que contredit le Deutéronome. Mais le souvenir de la victoire finale s'est conservé à son tour dans deux textes beaucoup plus précis (Nombres XX, 1-3 et Juges I, 17). Nous ne sommes pas les seuls à en conclure que l'invasion de la Palestine ne s'est pas faite seulement par l'est (le Jourdain), mais en partie par le sud. Comp. Juges, I, 1 s. Le chef de l'invasion judaïte-siméonite n'est d'ailleurs pas, on s'en souvient, un israélite ; c'est un Qenizzite (Nombres XXXII, 12, Josué XIV, 6), c'est-à-dire le sheikh d'une peuplade apparentée aux Edomites (Genèse, XXXVI, 11).

Digitized by Google

lièrement la prise de possession du pays de Kenaᶜan, Si Yahvéh avait donné cette région à son peuple, ç'avait été à cause des crimes et des méfaits de toute nature de ses habitants; ils avaient subi la peine de leurs infamies, en même temps que Dieu faisait aux siens un magnifique présent. Mais par Kenaᶜan les théologiens juifs entendaient uniquement les régions situées à l'ouest du Jourdain, et ils en excluaient absolument les parties transjordaniques, le plateau du Guileᶜad.

De ce point de vue découlent deux conséquences : la pre mière qu'Israël, après la sortie d'Egypte, n'avait le droit de s'attaquer qu'aux seuls cananéens (c'est-à-dire aux habitants de la région cis-jordanique, émorites, etc.). Il leur était interdit d'entrer en conflit avec les Edomites, Moabites, ᶜAmmonites. En marche pour la « terre promise », Moshéh doit demander le libre passage aux peuples qu'il rencontre, mais sans leur prendre un pouce de territoire et en s'imposant un long détour plutôt que de lever l'épée sur eux, en cas de mauvaise volonté [1]. « Ne vous disputez pas avec les fils de ᶜÉsav (Ésaü, Édom), qui demeurent en Séᶜir... je ne vous donnerai rien de leur pays, pas même la largeur d'une semelle, car c'est à ᶜÉsav que j'ai donné les monts de Séᶜir en propriété [2]. » A l'égard des Moabites, même recommandation : « N'attaquez pas les Moabites, et n'engagez point de combat avec eux; car je ne vous donne rien de leur territoire en propriété, puisque c'est aux enfants de Lôt que j'ai donné ᶜAr en propriété [3]. » Même recommandation et dans des termes identiques, à l'égard des ᶜAmmonites [4].

[1]) Deutéronome II, 4-8. Comp. Nombres XX,14, suiv. D'après ce second texte « le passage par le pays des Edomites aurait été tenté, mais en vain.» (Reuss).

[2]) Deutér. II, 5.

[3]) Deutér. II, 9.

[4]) Deutér. II, 19. — La tradition rapportait des démêlés avec les Moabites. Nombres XXI, 2 suiv., chap. XXV, 1, suiv. Pour lever cette contradiction, on a substitué aux Moabites des Midyanites (!) Là dessus est venu un compilateur qui a mêlé les deux variantes de façon à donner naissance à l'un des plus beaux fouillis qu'on puisse imaginer (Nombres chap. XXI). Au chap.

Digitized by Google

Mais il ne suffisait point, pour se mettre d'accord avec le droit ecclésiastique des temps ultérieurs, d'effacer les souvenirs des heurts qui n'ont pu manquer de se produire entre la troupe israélite remontant vers le nord dans le couloir qui mène de la pointe du golfe élanitique à la mer Morte, et les populations voisines. Il fallait expliquer de quel droit Moshéh avait mis la main sur le plateau du Guile^cad. Nous touchons à la seconde conséquence du système indiqué.

Il était nécessaire de justifier la prise de possession de la région où s'installèrent les tribus de Ruben, de Gad et de Manassé, et on voulait qu'ils l'eussent fait sans causer aucun dommage soit aux Moabites, soit surtout aux ^cAmmonites, précédents occupants de ce territoire. Alors on eut une invention hardie, une vraie trouvaille de procureur impudent et finaud tout à la fois. On ne pouvait contester que les ^cAmmonites ne fussent les précédents occupants ; mais on imagina, que, un peu avant l'arrivée des Israélites, les Cananéens (ou Emorites, Amorrhéens), ces maudits, ces « gâleux » de la région cis-jordanique, s'étaient eux-mêmes emparés des plateaux galaadites.

Ils avaient ainsi préparé la place aux Israélites, et ceux-ci, débarrassés de tout scrupule à l'égard du propriétaire légitime, en occupant le territoire des ^cAmmonites, n'ont fait qu'user de leur droit antérieur et supérieur sur toutes les possessions portant l'étiquette cananéenne. C'est là le sens du curieux discours qu'un avocat beau parleur met dans la bouche du chef de bande Yphthahh (Jephté), qu'on lit souvent avec étonnement sans en saisir la véritable portée. Il vaut la peine de citer in extenso ce curieux morceau, dont nous tirons sans hésiter la conclusion que c'est aux ^cAmmonites et non aux Émo-

XXV, les Moabites ont décidément le dessous et les Midyanites l'emportent sur toute la ligne dans la personne de leurs femmes. La clarté du récit n'y perd point d'ailleurs grand'chose. Enfin, brochant sur le tout, est survenu un écrivain, appartenant aux cercles sacerdotaux les plus fanatiques, qui a écrit la savante boucherie du chap. XXXI, où il n'est plus question de Moab. Que nos lecteurs se rassurent. Cette histoire est le fruit d'un cerveau surexcité, qui voyait rouge, et ne repose sur un aucun souvenir quelconque. Quant aux ^cAmmonites, voyez la suite.

Digitized by Google

rites qu'ont été enlevés les plateaux transjordaniques.—On se souvient que les Israélites souffraient des incursions des ᶜAmmonites, relégués sur le extrêmes croupes orientales du plateau et désireux de reprendre ce qui leur avait été enlevé.

« Yphthahh envoya un messager au roi des ᶜAmmonites pour lui dire : Qu'avons-nous à démêler ensemble pour que tu viennes attaquer mon territoire ? — Et le roi des ᶜAmmonites répondit au messager de Yphthahh : C'est qu'Israël, lors de sa sortie d'Egypte, s'est emparé de mon territoire depuis l'Arnon jusqu'au Yabboq et jusqu'au Jourdain ; maintenant rends-le de bon gré ! — Et Yphthahh envoya un nouveau messager au roi des ᶜAmmonites, et lui fit dire : Voici ce que dit Yphthahh: Israël ne s'est point emparé du territoire de Moab, ni du territoire des Ammonites. Mais, en quittant l'Egypte, les Israélites traversèrent le désert jusqu'à la mer aux Algues (mer Rouge), puis ils vinrent à Qadèsh et envoyèrent un messager au roi d'Edom pour lui dire : Nous désirons passer par votre territoire ! Mais le roi d'Edom n'y consentit pas; de même ils envoyèrent vers le roi de Moab, mais il ne voulut pas non plus, et les Israélites restèrent à Qadèsh [1]. Puis ils traversèrent le désert et tournèrent le territoire d'Edom et le territoire de Moab, en passant du côté du levant, et ils campèrent au-delà de l'Arnon sans franchir la frontière de Moab, car c'est l'Arnon qui fait la frontière de Moab [2]. Alors les Israélites envoyèrent un messager au roi Émorite Sihhôn, roi de Hheshbôn, pour lui faire dire : Nous désirons passer par ton territoire, pour

[1]) Récit mal rédigé. De Qadèsh, situé au sud de la Palestine, on n'envoya pas simultanément des émissaires demander le passage aux Edomites et aux Moabites. Il n'y a pas lieu de s'arrêter à ce détail. Comp. pour tout ce récit Deutér. I, II, III, et Nombres, passim.

[2]) « Long détour, auquel on dut se résoudre pour ne pas engager une guerre avec des peuples qui ne voulaient pas permettre le passage direct et avec lesquels pourtant on voulait rester en paix. » (Reuss). On ne voit pas très bien comment tout un peuple trouve le moyen de passer *entre* différents peuples, sur la ligne idéale qui leur sert de frontière, sans mettre le pied sur le territoire d'aucun d'entr'eux. Mais cela n'est pas notre affaire : nous voyons clairement le but de l'écrivain et cela nous suffit.

Digitized by Google

arriver à notre destination [1]. Mais Sihhôn ne permit pas aux Israélites de franchir sa frontière ; il rassembla toutes ses troupes et campa à Yahetsah et livra bataille aux Israélites. Et Yahvéh, Dieu d'Israël, livra Sihhôn et toutes ses troupes aux mains des Israélites, qui les battirent, et ainsi Israël prit possession de tout le territoire des Emorites qui habitaient ce pays-là. Ils prirent possession de tout ce qui était compris entre les frontières des Émorites, depuis l'Arnon jusqu'au Yabboq et depuis le désert jusqu'au Jourdain [2]. Et maintenant que Yahvéh, le Dieu d'Israël, a dépossédé les Émorites en faveur de son peuple d'Israël, toi tu prétends posséder cela ? N'est-ce pas, ce que Kemôsh, ton Dieu, te fait gagner, tu le gardes aussi. Eh bien ! nous aussi, nous gardons ce dont Yahvèh notre Dieu, a dépossédé d'autres en notre faveur. Maintenant vaux-tu mieux, toi que Balaq, fils de Tsippôr, le roi de Moab ? A-t-il élevé une contestation contre les Israélites ? Leur a-t-il fait la guerre ? Voilà trois cents ans [3] qu'Israël est établi à Heshbôn et dans ses dépendances et à ᶜArᶜor et dans ses dépendances, et dans tous les endroits situés sur les bords de l'Arnon ; pourquoi donc ne les avez-vous pas repris durant ce temps-là ? Ainsi moi, je n'ai point de tort envers toi, mais tu

[1]) Là, il n'y avait décidément plus moyen, paraît-il, de passer entre les frontières. On pourrait se demander aussi pourquoi on ne se contenta pas de s'assurer le passage libre par la victoire, pourquoi on continua de détenir le territoire à traverser, pourquoi surtout on y adjoignit d'immenses territoires quand on se proposait seulement de passer.

[2]) Précisément le territoire réclamé par les ᵒAmmonites. M. Reuss a parfaitement saisi l'intérêt de ce texte. Citons de lui les remarques suivantes : « Comme les Cananéens (Emorites) avaient conquis précédemment sur les Ammonites une partie du territoire à l'est du Jourdain, les Israélites les y remplacèrent à leur tour comme ayant reçu la mission d'exterminer les Cananéens. » (Note à Nombres XXI, 21-26). « A l'époque de la conquête, le territoire revendiqué par le roi des Ammonites était au pouvoir de Sihhôn, roi des Emorites (Cananéens) qui l'avaient enlevé aux habitants primitifs. Les Israélites le conquirent donc sur les Cananéens et n'eurent point à s'occuper des droits des tiers. C'est à cela que revient le raisonnement qu'on va lire. (Notes à Juges XI, 15). Seulement M. Reuss n'en tire pas la conclusion que c'est aux Ammonites (et aux Moabites) et non aux Emorites que les Israélites eurent affaire.

[3]) Chiffre rond, indiquant une durée considérable, mais n'ayant aucune prétention à l'exactitude chronologique.

Digitized by Google

en agis mal avec moi en me faisant la guerre. Que Yahvéh décide donc aujourd'hui comme arbitre entre les Israélites et les ᶜAmmonites ! [1]»

Reprenons le fil du récit. Laissant les hommes de Juda et de Siméon attaquer le plateau méridional du Kenaᶜan avec l'aide des Qènites, des Qenizzites et d'autres peuplades encore, selon toute vraisemblance, Moshéh, à la tête des hommes des autres tribus, après avoir tâté sans succès les Édomites, alla se heurter aux Moabites et aux ᶜAmmonites établis à l'est de la mer Morte et du Jourdain, dans la partie inférieure de son cours. Il en vint à bout et prit possession du plateau Galaadite, dont les parties septentrionales n'offraient sans doute aucun noyau sérieux de résistance. Il mourut après ce succès considérable, qui réalisait dans une large mesure les ambitions des peuplades réunies sous sa direction. Toutefois, avant d'aller plus loin, une question se pose, à laquelle nous voulons au moins essayer de donner une réponse. Moshéh était-il à la tête du groupe connu plus tard sous le nom des dix tribus, ou d'une partie seulement d'entre elles?

Les Israélites formaient alors — ce qu'ils sont restés longtemps — une confédération, un groupe de tribus ou de clans. Quand une agglomération de cette nature émigre et s'empare d'un territoire à sa convenance, les plus forts, tout particulièrement la tribu qui jouit de l'hégémonie, de la direction générale du mouvement, s'attribuent les régions les plus riches, laissant aux autres le reste; aux plus faibles sont abandonnés les territoires de médiocre étendue ou de pauvre culture. Or, la tribu des Ephraïmites, et surtout le groupe des Joséphites (Ephraïm et Manassé réunis) était sans contredit le plus fort, en état d'imposer sa loi. C'est lui dont l'exemple avait entraîné en Egypte les autres tribus, c'est lui seul qui était capable de marcher à leur tête tant qu'elles agissaient de concert ; c'est à lui, par conséquent, que revenait la possession de la plus grande partie du riche plateau galaadite, à la fois favorable à l'élève des troupeaux et à la culture, boisé et arrosé, — si c'est lui qui

[1]) Juges XI, 12-27. Traduction de Reuss.

Digitized by Google

s'en est emparé. Nous voyons au contraire ces territoires revenir aux tribus de Ruben, d'abord, de Gad ensuite, enfin d'un clan connu sous le nom singulier de demi-tribu de Manassé, ou des Makirites. Nous en concluons que ce sont ces tribus réunies qui s'en sont emparées, les autres étant retenues ailleurs par quelque circonstance. Moshéh devait marcher à la tête de ce groupe de deux ou trois tribus et non pas de toutes. La tradition le fait mourir, en effet, dans les plaines de Moab et lui refuse toute participation à la conquête du Kenaᶜan proprement dit.

Quand on voit que Josué est donné comme le successeur immédiat et direct de Moïse, on peut être tenté d'en conclure que ces deux chefs ont tour à tour exercé le commandement suprême dans les mêmes conditions. Or Josué appartenant à la tribu d'Ephraïm, il en était le sheikh et commandait aux autres tribus que cette puissante famille entraînait dans son orbite ; son prédécesseur, Moïse, n'était-il donc pas lui tout d'abord un sheikh éphraïmite ? Cette supposition serait acceptable sans la remarque que nous venons de faire. Moshéh, chef des Ephraïmites aurait pris pour eux, aurait gardé pour eux et non pour d'autres, les régions sises sur le bord oriental du Jourdain. Si les derniers souvenirs qui se rapportent à lui, le font agir et mourir sur le territoire rubénite, c'est sans doute qu'il était le chef de cette tribu et des deux autres clans attachés à sa fortune [1].

[1]) L'examen tout nouveau des textes auquel nous avons dû nous livrer, nous oblige à rester quelque peu en deçà de ce que nous avions cru pouvoir affirmer précédemment relativement à la personne et à l'œuvre de Moïse (Cf. *Mélanges de critique religieuse*, p. 137). Nous persistons à penser que la tradition israélite a conservé le souvenir d'un sheikh du nom de Moshéh (Moïse), dont les hauts faits sont antérieurs à l'occupation de la Palestine cis-jordanique. Par un *report* dont l'histoire nous offre de fréquents exemples, ce personnage est devenu le noyau de cristallisation de tout un cycle de légendes. On ne saurait trop le redire : toutes les traditions relatives à Moshéh ont un caractère d'invention qui force au scepticisme. Il n'est pas jusqu'à sa mort qui ne soit entourée de mystère (Deutér., XXXIV, 5-6). On nous dit qu'on ignore le lieu de sa sépulture, tandis qu'on sait nous désigner le tombeau de Josué (Josué, XXIV, 30). N'est-ce pas là encore un indice significatif, d'où l'on peut conclure, sans trop de présomption, que la tradition sous sa forme la plus ancienne, ne savait rien, ou à peu près rien, de Moïse ?

Digitized by Google

Un autre nom illustre de la préhistoire israélite est celui de Yehôshoua' ou Hôshéa' (Josué, Osée), sheikh de la tribu éphraïmite, fils de Noun [1]. La tradition fait honneur à Yehôshoua d'une victoire remportée sur les 'Amalèqites, peu après le passage de la mer Rouge [2]. L'entourage, soit merveilleux, soit géographique, de cet évènement ne méritant aucune confiance, nous en retenons volontiers ce fait, que la tribu éphraïmite, dans ses pérégrinations, eut maille à partir avec les hordes batailleuses 'amaléqites, cantonnées sur les plateaux méridionaux de la Palestine, aux frontières du désert. Ailleurs ce même sheikh Yehôshoua' devient le desservant d'un sanctuaire dont Moshéh est le prêtre [3] : c'est là une pauvre invention, qui ne saurait nous arrêter. Singulier emploi de la part du vainqueur des 'Amalèqites, préparation plus singulière encore au rôle de conquérant ! Sentant sa fin venir, Moshéh le désigne pour achever l'œuvre de la conquête et prendre possession du Kena'an [4].

D'après ce qui précède, on voit que nous n'admettons point une transmission de pouvoir entre Moshéh et Yehôshoua' ; le premier a installé les gens de Ruben et de Gad sur des territoires enlevés aux Moabites et aux Ammonites ; le second, survenant peu après, à la tête du groupe joséphite (Ephraïm et Manassé) auquel se rattachait immédiatement le clan de Benjamin, a respecté la conquête de ses confédérés et a tenté d'installer les siens dans la région cis-jordanique. L'organisation politique de ces contrées n'était pas de nature à lui offrir une résistance sérieuse ; bientôt après, en effet, nous voyons que les Joséphites se sont solidement installés dans ce qui

[1]) Josué est fils de Noun ; quant à Moïse, la tradition populaire ignore son père ; ce nom ne se retrouve que dans un essai généalogique indigne de toute créance. Josué est déjà, par cette circonstance, beaucoup plus historique que Moïse.

[2]) Exode, XVII, 8-16. Moïse ne joue là qu'un rôle absolument inactif. Cela suppose un état antérieur de la tradition, où il ne figurait même pas. Si ce récit recouvre un souvenir historique, Josué est un contemporain de Moïse : cela confirmerait nos inductions précédentes.

[3]) Exode, XXXIII, 7-11.

[4]) Deutér., III, 28 ; XXXI, 23.

Digitized by Google

porta désormais le nom de montagne d'Ephraïm [1]. Le clan benjaminite dut se contenter d'un territoire resserré, borné au sud par les possessions indigènes. Les autres clans, Issacar, Zabulon, Nepthali, Asser, durent aller chercher fortune dans le Nord ; pendant longtemps ils y vécurent dans une situation médiocre, sans indépendance politique assurée. La vallée du Qishôn et la chaîne qui la borne du côté méridional restèrent en effet au pouvoir des populations indigènes. Le petit clan de Dan, après une installation provisoire au voisinage des Philistins, dut se résoudre à prendre le même chemin.

Nous rejoignons ainsi, en interprétant de notre mieux les traditions presque entièrement évanouies — ou dénaturées — des temps anciens, la situation qui ressort de l'étude du livre des Juges.

Quant à savoir comment s'opéra l'invasion joséphite, le livre de Josué prétend nous l'apprendre avec un luxe extraordinaire de détails, constamment contradictoires. Il nous parle surtout d'un camp installé à Guilgal dans le voisinage du Jourdain et d'où différentes expéditions auraient été tentées avec succès, puis d'un partage du pays où nous relevons ce seul trait que les petites tribus ne furent dotées qu'après les grandes, souvenir vague du fait positif que nous avons indiqué [2]. Le tableau

[1]) Nous avons supposé plus haut, pour simplifier l'exposition, que Mosséh avait laissé une demi-tribu de Manassé installée sur la rive gauche du Jourdain en même temps que les Rubénites et les Gadites. Il est cependant plus vraisemblable de penser que ceux-ci ne se sont emparés du Guile'ad septentrional qu'en partant du plateau éphraïmite, où ils ne trouvaient pas à s'établir à leur convenance : ils ont donc franchi deux fois le Jourdain pour y arriver. — Différents traits indiquent qu'il y avait entre le groupe des Rubénites-Gadites et celui des Joséphites des différences sensibles, portant même sur le dialecte — et parfois de mauvais rapports. Dans le curieux récit (inadmissible sous sa forme actuelle) d'une lutte entre Galaadites et Ephraïmites, qui se serait terminée par le massacre de quarante-deux mille de ces derniers, on peut voir le ressouvenir des rixes qui devaient se produire et l'on invoque une différence de prononciation. Les Rubénites-Gadites connaissaient la double prononciation (*s* et *sh*) du *sin* ; les Ephraïmites ne possédaient pas la chuintante (Juges, XII, 4-10). Il y a peut-être encore un souvenir de ces inimitiés de rive à rive dans l'histoire de Gédéon (Juges, VIII, 4-17).

[2]) Josué, XVIII, 2.

Digitized by Google

de la conquête, tel que nous l'offre cet écrit, sixième et dernière partie du Pentateuque, appartient, on le sait, à la poésie et à la fantaisie. En l'examinant avec soin, on y reconnaît une compilation, où des morceaux de dates différentes se trouvent enchevêtrés et mêlés, mais dont le principal rédacteur nous donne l'histoire de la conquête de la Palestine comme on se la représentait après l'exil. Y chercher de l'histoire, serait se fourvoyer de la façon la plus complète [1].

§ 6. — ORIGINES RELIGIEUSES

Nous ne discuterons point les vues d'écrivains imparfaitement renseignés sur les méthodes et les principaux résultats de la critique historique appliquée à l'histoire israélite ancienne. Nous demanderons immédiatement à l'un des maîtres de la science contemporaine son opinion sur les antécédents religieux du judaïsme, et nous verrons si les faits confirment ou détruisent le jugement qu'il en porte.

« Au point de vue de notre connaissance de l'histoire, dit M. Reuss [2], le prophétisme est aussi ancien que la nation elle-même. Car, pour nous, celle-ci n'existe que depuis son émigration d'Egypte : c'est à cette époque qu'elle naît seulement, pour ainsi dire, et nous ne savons absolument rien de positif sur ce qui a précédé. Les récits de la Genèse ne concernent que quelques personnages isolés, et d'ailleurs séparés de l'époque dont nous parlons par un intervalle qui se refuse à toute évaluation chronologique. Or, cette émigration, le fait primordial de l'histoire israélite, a été dirigée par un prophète [3],

[1]) Sous le cadre artificiel du livre de Josué (comme à un titre moindre, dans les livres des Nombres et de l'Exode), il n'est point impossible qu'il se puisse retrouver çà et là des noms et des faits réels, relatifs à l'époque de la conquête ou aux épisodes variés des luttes soutenues pour arriver à l'indépendance politique. Nous avons nous-même indiqué quelques-uns de ces noms et de ces évènements. On pourrait poursuivre cette recherche (assez délicate); mais les dimensions de cet ouvrage s'opposent à une discussion, forcément détaillée, dont les résultats seraient sans aucune influence sur l'appréciation générale de l'histoire de ces temps, contenue aux pages précédentes.

[2]) *La Bible*, Ancien Testament, IIe partie. *Les prophètes*. Tome I, Introduction p. 5 et suiv.

[3]) Osée XII, 14. Deutér. XVIII. 15. XXXIV, 10. Jérémie VII, 25, XV, 1 (Passages cités par M. Reuss).

Digitized by Google

par un homme explicitement désigné sous ce nom, et auquel ses successeurs n'ont pas cru pouvoir rendre un hommage plus éclatant qu'en lui décernant le titre dont ils s'honorent eux-mêmes. Moïse a été le premier prophète, et la tradition constante, invariable, reconnaissante de la postérité, l'a exalté comme tel : en d'autres termes, il a été pour Israël le premier révélateur de la religion du seul vrai Dieu, créateur, juste et saint. — Car il n'y a pas à dire, cette religion n'était pas auparavant celle de son peuple, et elle a eu bien de la peine à le devenir. Il a fallu les efforts de vingt générations de prophètes pour inculquer le principe du monothéisme pur et spiritualiste à un peuple plongé autrefois dans la barbarie de la vie nomade et arrivant à grand'peine à se civiliser par l'agriculture et au moyen d'une organisation sociale moins primitive. Les témoignages les plus irrécusables attestent l'existence du polythéisme chez les anciens Hébreux, soit en Egypte, soit pendant tout le temps qui a précédé la conquête de la Palestine [1]. Et pour ce qui est des siècles suivants, il n'y a presque pas une page, soit dans le livre des Juges et dans les Annales des Rois, soit surtout dans les écrits des prophètes eux-mêmes, qui ne reproduise la même plainte avec l'accent de l'indignation ou du découragement. Une grossière superstition recourait aux devins de toute espèce [2] et se mettait sous la protection d'idoles domestiques [3]. Elle s'égarait jusqu'à vouloir honorer, remercier ou se concilier la divinité par des sacrifices humains [4]. Et là même ou l'attachement au Dieu national parvenait à écarter le culte des divinités étrangères, sa puissance était censée circonscrite par les limites du territoire [5], et les masses, sans en excepter leurs chefs, avaient besoin de symboles visibles

[1]) Amos V, 26. Josué XXIV, 14, 23. Ezéchiel XVI, XX, XXIII. Deutér. IV, 17 suiv; XVI, 21 suiv.; XVII, 3 etc. (Passages cités par M. Reuss).

[2]) Deutér. XVIII, 10 suiv. 1 Samuel XXVIII. Isaïe VIII, 19. 2 Rois XXI, 6. Michée III, 6 suiv.; V, 11. Jérémie XXVII, 9 etc. (Reuss).

[3]) Genèse XXXI, 19. 1 Samuel XIX, 13. Juges XVII. suiv. Osée III, 4. Zacharie X, 2 etc.

[4]) Juges XI, 31 suiv. 2 Samuel XXI. 1 Samuel XV, 33. Lévit. XVIII, 21. XX, 2. 2 Rois XXIII, 10. Jérémie XXXII, 35. Michée VI, 7 etc. (Reuss).

[5]) 1 Samuel XXVI. 19 (Reuss).

Digitized by Google

pour étayer leur foi. Ces symboles, choisis de préférence dans les formes de la nature animale[1], servaient plutôt à fourvoyer les esprits qu'à les diriger, le vulgaire n'en saisissant guère la signification... — Pour le moment nous nous bornerons à cette remarque importante que, malgré la persistance du polythéisme, de l'idolâtrie, de la superstition et de tous les vices et excès qui en étaient la conséquence, les vérités prêchées originairement par Moïse ne se sont plus perdues. Elles sont restées le dépôt sacré d'un nombre croissant d'hommes qui se dévouaient à leur service et dont la succession non interrompue en assurait la conservation. »

Résumons cette opinion : d'après M. Reuss les tentatives faites par les prophètes du VIIIe au VIe siècle pour spiritualiser la religion et le culte des Israélites, doivent être considérées comme la continuation d'un premier effort tenté en ce même sens par le libérateur Moshéh quelques centaines d'années auparavant.

Une pareille proposition peut s'établir de deux façons, soit par des témoignages directs, soit par des considérations indirectes. Posséderions-nous les uns ou les autres ? Je ne puis me le persuader en bonne conscience.

Il faut bien se convaincre que les parties anciennes de l'histoire juive doivent être traitées avec la même rigueur scientifique que n'importe quel autre point d'un passé reculé. Après avoir reconnu dans les pages précédentes, qu'un chef du nom de Moshéh a joué un grand rôle dans les évènements qui ont conduit les populations israélites des frontières de l'Egypte au bord du Jourdain, nous n'avons aucune objection préjudicielle à opposer à ceux qui prétendent nous faire voir dans ce même Moshéh un initiateur religieux. Seulement, avant de déclarer que ce personnage a été pour Israël « le premier révélateur de la religion du seul vrai Dieu, créateur, juste et saint », nous demandons qu'on nous soumettre des textes, des documents dignes de quelque confiance. Ces documents *directs*, les possédons-nous ?

[1]) Exode XXXII. Juges VIII, 27. Nombres XXI, 8. 1 Roi XII, 28. 2 Rois XVIII, 4 etc. (Reuss).

Digitized by Google

Posons la question dans toute sa rigueur. Nous sommes disposé à admettre que Moshéh, chef d'un groupe de tribus, ou, si l'on veut, de toutes les tribus, s'est préoccupé des pratiques religieuses de ses concitoyens,comme son influence s'exerçait sur leur organisation civile et politique. Ces différents intérêts ont été, de tout temps, et tout particulièrement dans l'antiquité, trop intimement mêlés pour que nous ne devions pas déduire de la seule position politique de Moshéh une certaine action sur les choses de la religion. Mais autre chose est cette conséquence naturelle et légitime des faits précédemment établis, autre chose ce rôle de fondateur de religion, que M. Reuss lui aussi, avec plusieurs contemporains, semble revendiquer pour Moïse.

Jadis on fondait cette même assertion sur le contrat du Sinaï et la législation dite Mosaïque. Aujourd'hui que cette base a été ruinée, il faudrait invoquer quelque autre considération. M. Reuss qui a contribué plus que tout autre à établir que la religion israélite ne s'était pas fondée sur un code législatif élaboré dès les temps anciens, aurait dû définir ce qu'il entendait par les « vérités prêchées originairement par Moïse, » et sur quels témoignages historiques il appuyait cette grave déclaration. Est-ce une allusion aux récits fameux du livre de l'Exode où Moshéh a communication du véritable nom de la divinité[1], de celui par lequel elle veut désormais être désignée à ses adorateurs, du nom de Yahvéh (Jéhovah) ? M. Reuss ne s'en explique pas. Nous ne négligerons point pour cela d'en dire quelques mots un peu plus loin en discutant les vues de M. Kuenen à cet égard.Ce dont on nous parle,c'est d'une « tradition constante, invariable, reconnaissante de la postérité » qui a « exalté » Moïse en qualité de prophète. Cette tradition, examinée de plus près et dans les passages qu'on nous présente, se réduit à un mot d'un prophète du VIIIe siècle avant l'ère chrétienne et à quelques passages du VIIe et du VIe siècle. C'est en vérité se contenter à bon marché que fonder l'importance re-

[1]) Exode III, 13-15, Cf. VI, 3.

Digitized by Google

ligieuse de Moïse sur cette considération que les prophètes du VIIIe siècle et des âges suivants le considérèrent comme un de leurs précurseurs. Les prêtres n'en firent pas moins. Quant à la filiation historique des écoles de prophètes et au lien qui pourrait les rattacher au libérateur de la servitude égyptienne, le moment d'en parler viendra plus tard quand, après avoir défini le prophétisme, nous rechercherons ses origines. Nous pouvons toutefois assurer dès maintenant que l'hypothèse d'une transmission pareille ne s'appuie même pas sur des arguments spécieux, et nous ne la mentionnerions pas ici si elle ne s'était présentée sous le patronage de M. Reuss [1].

En l'absence de témoignages directs, pouvons-nous invoquer des considérations *indirectes*? Quiconque s'est occupé d'histoire ancienne sait combien celles-là sont précieuses quand il s'agit d'institutions politiques ou religieuses. En présence de textes historiques d'une authenticité contestable et contestée, qui ne permettent pas d'affirmer l'origine certaine d'une doctrine ou d'un rite, on a recours, souvent avec succès, à une contre-épreuve beaucoup plus décisive. Si les institutions religieuses ou civiles d'un groupe humain, à un moment donné de son histoire, sont connues avec précision, et si de leur examen résulte la conviction qu'elles ont exigé pour s'établir la préexistence de telle idée, de telle forme, on affirmera sans hésitation qu'elles ont été précédées, en fait, de cette idée ou de cette forme religieuse, sauf à imaginer à quelle époque et quel homme il convient de rattacher leur origine avec le plus grand degré possible de probabilité. En procédant ainsi à l'égard des institutions religieuses des Israélites, avons-nous quelque raison de rattacher tel de leurs principaux éléments, positivement antérieur à l'époque observée et dûment connue, au chef Moshéh? Voilà le problème posé dans ses termes exacts.

Or, dans l'exposé fait plus haut des idées religieuses des Israélites avant l'établissement définitif de la royauté, avant David et Salomon, on n'a rien vu, nous le supposons, qui ré-

[1]) Reuss, ouv. cité, p. 7 suiv.

Digitized by Google

clamât, ou qui rendît simplement vraisemblable, une action créatrice ou réformatrice antérieure, analogue à celle qu'on prête à Moïse. On nous dira peut-être que nous avons affecté de ne tenir compte dans cette première esquisse que des éléments les plus extérieurs de la religion, du culte considéré dans ses principaux sanctuaires et simulacres [1]. Nous l'avons fait ainsi parce qu'un consciencieux dépouillement des documents relatifs à cette époque fort mal connue rendait seule légitime cette façon d'agir et qu'il était urgent de réagir contre la fâcheuse habitude que se sont léguée les historiens de la nation juive de mettre une théologie savante et compliquée au frontispice d'une exposition dont elle est, soit le dernier, soit un des derniers termes. Un peu plus tard, nous oserons davantage. Nous dégagerons la « foi religieuse » des Israélites aux environs du VIIIe siècle, et la question des origines se posera pour la première fois dans toute son ampleur, parce qu'elle se posera en présence de faits bien établis. Mais qui ne voit, dès maintenant, quelle faible chance nous restera de remonter de cette date relativement récente aux temps reculés d'un Moïse ? Quand bien même le prophétisme de l'époque historique nous obligerait à admettre pour ses principaux éléments l'initiative antérieure de quelques hommes éminents, suivie d'une incubation plus ou moins longue, comment franchir quatre ou cinq siècles sur cette simple assurance et tomber juste sur Moshéh ? Aussi bien, nous ne pouvons discuter cette hypothèse avec quelque profit, que lorsque nous aurons dressé le tableau de la religion israélite vers les temps d'un Isaïe et d'un Ezéchias.

Nous voulons toutefois détacher un point et voir si M. Kuenen est fondé à déclarer que Moïse a fait prévaloir le nom de Yahvéh (Jéhovah)[2] sur les autres appellations de la divinité, en établissant dans l'esprit de ses concitoyens un lien, désor-

[1]) Voyez *Revue*, t. V (1882), l'article intitulé : *Les plus anciens sanctuaires des Israélites*, p. 22 suiv.

[2]) Jéhovah, plus exactement Yehovah, lecture fautive à laquelle nous substituons la leçon très généralement adoptée : Yahvéh. La plupart des traductions ont admis des équivalents, supportables tout au plus dans l'usage religieux : Dominus, le Seigneur, l'Éternel.

Digitized by Google

mais indestructible, entre ce nom et le souvenir de la délivrance d'Egypte[1]. L'éminent exégète hollandais invoque différents arguments en faveur de cette thèse : d'une part l'absence de textes permettant d'affirmer que ce nom désignât expressément le dieu national israélite avant les temps de Moïse, de l'autre les premiers mots du Décalogue : « Je suis Yahvéh, ton Dieu, qui t'ai tiré de l'Egypte. » De ce texte, il rapproche la déclaration bien connue : « Moi, je suis Yahvéh. Je suis apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob en tant que Êl-Shaddaï (Dieu Tout-Puissant), mais je ne me suis point fait connaître à eux par mon nom de Yahvéh... Je vous accepterai pour mon peuple et je serai votre Dieu, et vous reconnaîtrez que moi, Yahvéh, je suis votre Dieu qui vous soustrais aux mauvais traitements des Egyptiens ; »[2] — et l'assertion si précise du prophète Osée : « Moi Yahvéh, je suis ton Dieu, depuis le pays d'Egypte. »[3].

Or, nous avons fait voir plus haut que l'authenticité du Décalogue traditionnel était des plus contestables. Reste donc l'assertion d'un auteur du VIIIe siècle, le prophète Osée, déclarant que Yahvéh est le Dieu d'Israël depuis la sortie d'Egypte. Ces mots expriment la croyance, de bonne heure répandue, que c'est aux évènements de la délivrance de la servitude égyptienne que se rattache la première manifestation éclatante du Dieu national à l'égard de son peuple. Quand même nous admettrions que cette opinion fût passablement plus ancienne que l'époque d'Osée et qu'il la tînt lui-même de la tradition, nous n'avons aucune raison plausible, aucun indice de quelque gravité qui nous fasse voir dans Moïse le propagateur, le véritable auteur du nom de Yahvéh, au sens large du mot[4].

[1]) Kuenen, *De Godsdienst van Israël*, T. I. p. 273 suiv. — Cf. Tiele, *Manuel de l'histoire des religions*, traduit par Vernes, p. 85. Ce savant présente les mêmes conclusions, mais estime, en raison des relations de Moïse avec les Qènites, tribu arabe, que la religion première des Israélites « ne différait pas de la religion arabe et, à ce qu'il paraît, se rapprochait surtout de celle des Qénites. »

[2]) Exode VI, 2 suiv.

[3]) Osée XIII, 4 et XII, 10.

[4]) Pour M. Kuenen le nom de Yahvéh existait avant Moïse, mais n'avait point encore pris l'importance que lui fut attribuée plus tard comme un nom particulier, propre, du dieu national.

Digitized by Google

Le seul texte qui attribue positivement au libérateur la paternité du nom de Yahvéh est celui du chap. VI de l'Exode, qui prétend que le Dieu national n'était connu antérieurement que sous un autre nom. Mais ce texte n'a aucun caractère d'antiquité, et on ne serait tenté d'y chercher un renseignement historique qu'en méconnaissant sa vraie nature ; il est d'ailleurs formellement contredit par un texte de date plus ancienne, celui du chap. III de l'Exode, qui s'exprime ainsi : « Dieu dit à Moshéh : Voici ce que tu diras aux enfants d'Israël : C'est Yahvéh, le dieu de vos pères, le dieu d'Abraham, le dieu de Itsehhaq et le dieu de Ya'qob qui m'envoie auprès de vous. »[1] Nous ne saurions donc considérer comme valables les raisons que M. Kuenen invoque en faveur de son opinion.

Les antécédents moraux et religieux du peuple israélite sont quelque part résumés ainsi par M. Reuss[2] : « Il est incontestable que ce peuple, à l'époque où il entrait à main armée dans le pays dont il devait faire sa vraie patrie, apportait avec lui deux choses qui sont de nature à captiver à un haut point l'attention de l'historien. C'étaient d'abord certains souvenirs de son séjour en Egypte, de l'asservissement qu'il y avait subi et de l'émigration libératrice effectuée par une génération précédente ; souvenirs un peu vagues à la vérité, mais se prêtant d'autant mieux à devenir le sujet de l'épopée nationale. Ensuite c'était l'enseignement du prophète qui avait été le promoteur et le directeur de ce grand mouvement, et qui avait en même temps déposé dans les esprits si incultes encore de ses compagnons de fortune, et au milieu d'une nature tout aussi inculte, les germes d'un développement unique en son genre. Ces deux éléments, indissolublement liés l'un à l'autre dans la tradition, furent le ferment qui, longtemps neutralisé par des influences non moins puissantes, mais soigneusement conservé et de plus en plus dégagé de tout ce qui pouvait affaiblir son

[1]) Exod. III, 15. Nous reviendrons sur l'ensemble de ce récit qui est d'un vif intérêt pour l'histoire de la théologie juive.

[2]) Résumé de l'histoire des Israélites, p. 14 dans *la Bible* (Ancien Testament, 1re partie)

Digitized by Google

action, finit par donner à la nation cette force de cohésion et de résistance qui lui a permis de survivre à toutes les catastrophes qu'elles a dû traverser dans le cours des siècles. »

On avouera que les prétentions de l'école qui tient à sauvegarder l'initiative religieuse de Moshéh se font singulièrement modestes dans ces lignes. Encore, pour avoir le droit de parler d'un « enseignement » contenant les « germes d'un développement » ultérieur, faudrait-il invoquer des textes précis, positifs, suffisamment résistants. Or ces textes n'existent pas. Ils se sont évanouis devant un examen sévère ; ils se sont *transformés*, si l'on préfère cette façon de parler. Il ne saurait plus être question, en effet, pour nous d'un Moïse fondateur de religion, mais d'une opinion théologique qui, à un moment donné, a fait remonter au chef Moshéh les origines de l'état religieux amené par le progrès des siècles. Cette opinion sera exposée à sa date dans le tableau du développement israélite ; ce que l'on considérait à tort comme un facteur primitif redevient ainsi, ce qu'il a été en réalité, un produit secondaire.

Les mêmes personnes qui ont cru pouvoir considérer Moshéh comme ayant réformé dans un sens spiritualiste les croyances religieuses de son peuple, ont aussi voulu définir la nature des idées et pratiques usuelles qu'il aurait pris à tâche de déraciner. Le premier était monothéiste, le second polythéiste. « Les témoignages les plus irrécusables, dit M. Reuss, dans un passage cité plus haut, attestent l'existence du polythéisme chez les anciens Hébreux, soit en Égypte, soit pendant tout le temps qui a précédé la conquête de la Palestine [1]. » L'éminent critique allègue différents passages d'écrivains du VIIIe au VIe siècle avant l'ère chrétienne à l'appui de cette opinion [2]. Mais ces citations prouvent tout au plus en faveur de l'opinion répandue au temps où elles furent écrites, bien que la dite opinion offre d'ailleurs toutes les allures de la vraisemblance. Si l'on pensait toutefois qu'elle se prêtent à une discussion sérieuse, il faudrait faire voir comment elles

[1]) *La Bible* (IIe partie de l'Ancien Testament), p. 6 et suiv.
[2]) Voyez note 1 de la p. 86.

Digitized by Google

s'accordent entre elles. D'après un texte souvent cité du livre de Josué [1], ce n'est pas Moïse, mais Josué auquel reviendrait l'honneur d'avoir substitué pour la première fois le culte du vrai et unique Dieu à celui de toute espèce de faux dieux. « Faites disparaître, dit celui-ci aux Israélites rassemblés à Sichem après l'achèvement de l'œuvre de la conquête, faites disparaître les dieux que vos pères ont adorés au-delà du fleuve (d'Euphrate) et en Égypte, et adorez Yahvéh ! Et s'il ne vous convient pas d'adorer Yahvéh, choisissez aujourd'hui qui vous voulez adorer, soit les dieux d'au-delà du fleuve, qu'ont adorés vos pères, soit les dieux des Émorites (Cananéens) dans le pays desquels vous habitez : quant à moi et à ma maison nous servirons Yahvéh. » Le peuple se prononce pour Yahvéh, et une action solennelle,—qui perdrait toute signification si elle n'était que la répétition de quelque engagement précédemment pris, — lie à tout jamais les tribus israélites au Dieu national.

D'après ce curieux texte, les Israélites ont été alors pour la première fois mis en demeure d'opter entre ce que la plupart des auteurs appellent si improprement le monothéisme et le polythéisme, entre Yahvéh et les anciennes divinités sémites apportées par les pères de la haute Mésopotamie et fidèlement adorées jusqu'à ce jour.

Mais voici un autre passage, trop peu connu, qui place une scène, de tous points semblable, dans les mêmes lieux, bien que dans un temps fort différent. Dans cet endroit, il est également question de Sichem, de l'idolâtrie transeuphratique et d'une solennelle renonciation à ses pratiques; mais le patriarche Jacob se substitue à Josué : « Yaᶜqob dit à sa famille et à tous ceux qui étaient avec lui : Faites disparaître les dieux étrangers qui sont au milieu de vous. — Et ils donnèrent à Yaᶜqob tous les dieux étrangers qui étaient entre leurs mains et les anneaux qu'ils portaient dans les oreilles, et Yaᶜqob les enfouit sous le térébinthe qui est à Sichem [2]. » Faut-il donc dire

[1]) Josué XXIV, 14-15, 23-27.

[2]) Genèse XXXV, 2-4. — Dans le récit du livre de Josué, on n'enterre pas les idoles, mais on érige une pierre « sous le chêne placé dans le sanctuaire de Yahvéh. »

Digitized by Google

que le monothéisme a été introduit chez les Israélites par Jacob ? Personne n'osera le prétendre. D'autre part, ces deux récits paraissent calqués l'un sur l'autre, ils ont l'un et l'autre un caractère artificiel, et M. Reuss avoue lui-même que de telles assertions se concilient fort mal avec l'ensemble des textes relatifs à l'époque mosaïque, lesquels ne connaissent pas « un culte idolâtre national » mais, « tout au contraire signalent des égarements de ce genre comme accidentels et exceptionnels [1]. »

Encore une fois, prétendre faire de l'histoire avec les créations artificielles dont les théologiens et les littérateurs juifs ont peuplé un passé disparu, c'est faire fausse route, c'est s'exposer à d'inévitables mécomptes [2].

Nous avons déjà donné une première esquisse des usages religieux israélites à l'époque antérieure à la royauté, aux débuts de la nationalité dont nous entreprenons d'écrire l'histoire. C'est là qu'est le point de départ, nous ne saurions nous lasser de le dire; il est là, et il n'est point ailleurs, dans tel personnage ou telle époque à demi-fabuleux, auxquels on a cru, dans la suite, devoir faire honneur de tout ce qu'a amené le progrès des temps.

[1]) Note *ad locum* Josué XXIV, 14, — Nous ne disons rien pour le moment du passage d'Amos V, 26, qui est beaucoup moins probant qu'on ne le croit généralement.

[2]) Si nous voulions perdre notre temps à réfuter les imaginations qui ont été produites sur les origines religieuses du judaïsme, la matière ne nous manquerait pas : théorie du monothéisme primitif, conservé dans une famille unique; explication de toutes les pratiques polythéistes et idolâtriques que constate l'histoire, la *vraie* histoire, par des influences étrangères, etc... Mais nous manquerions à notre tâche qui consiste à prendre les textes qui sont sous nos yeux et à mettre en lumière leur contenu, sans nous attarder aux fausses interprétations qui en ont vicié l'intelligence depuis si longtemps. — Est-il nécessaire de dire en particulier que le silence que nous gardons sur la prétendue influence de l'Egypte, comme culte et idées religieuses, indique que nous ne jugeons pas que telles hypothèses puissent être discutées avec quelque profit ? — Nous en dirons autant de cette étrange hypothèse, passée à l'état de lieu commun, d'un homme de génie fabriquant de toutes pièces dans la solitude, puis imposant à son peuple, un système complet de vie sociale, contraire à ses besoins présents, mais approprié à une situation *à venir*, le tout afin de faire triompher une théorie particulière de la divinité (!).

Digitized by Google

§ 7. — RÉSUMÉ HISTORIQUE.

« Nous ne savons à peu près rien, écrivait tout récemment un critique hollandais distingué, M. Oort, de ce qui concerne la destinée des tribus israélites avant la conquête de la Palestine. Nous ne pouvons affirmer que ceci : elles ont été — sinon toutes, au moins plusieurs d'entre elles — opprimées en Égypte. Il est certain, d'autre part, qu'elles ne sont pas entrées simultanément dans leur nouvelle patrie, mais qu'elles n'y ont pénétré qu'en trois groupes, séparés par un certain intervalle de temps. Ce sont d'abord les gens des tribus de Ruben et de Gad qui se sont fixés dans la région transjordanique. Puis est venue la tribu de Joseph qui a dû s'introduire sur le territoire cis-jordanique (Canaan proprement dit) en traversant la région occupée par ses compatriotes, mais n'y a fixé sa demeure qu'au prix de grands efforts. Enfin la tribu de Juda partant du désert (sinaïtique) s'est dirigée vers le nord, peu avant Saül, et s'est peu à peu emparée des territoires situés devant elle jusqu'à ce qu'elle allât se heurter à la frontière méridionale de la « maison de Joseph. » Pendant tout ce temps, c'est-à-dire au moins pendant deux ou trois siècles, il n'y avait aucun lien politique entre les parties constituantes d'aucun de ces trois groupes, combien moins entre ces trois groupes entre eux [1] ! »

Nous sommes arrivé par voie indépendante à des résultats identiques, dont cet accord est pour nous l'éclatante confirmation. Sur un seul point, nous serions tenté de dépasser encore la réserve de M. Oort, à savoir sur la question de date. Les déterminations chronologiques nous font absolument défaut. Les souvenirs relatifs aux faits et gestes des tribus sur le territoire palestinien antérieurement à Shaoul, qui, en un certain sens, est véritablement le premier personnage historique de la tradition israélite, n'exigent que fort peu de temps ; d'autre part, ils ont pu se répartir sur une période plus ou moins large. Nous estimons que le plus sage est de ne faire remonter au-

[1]) *Theologisch Tijdschrift* (de Leyde) numéro de janvier 1881, p. 25 cf. *Revue de l'histoire des religions* t. III (1881) p. 107 suiv.

Digitized by Google

cun de ces récits à une date antérieure à l'an 1100 (avant J.-C.).

Les évènements de la pré-histoire israélite, migration des tribus, vie nomade qui les entraîna des rives de l'Euphrate aux confins de l'Egypte, séjour dans la presqu'île sinaïtique, prise de possession des deux rives du Jourdain, nous reportent plus haut sans doute, mais jusqu'où ? Quelle raison avons-nous de parler de deux, de trois ou cinq siècles, de dix au besoin, là où tout synchronisme nous échappe ? Nous avons évalué à une soixantaine de mille âmes le groupe de populations, formé de l'ensemble des tribus, qui, à un moment donné, a pu se trouver sous la conduite, très temporaire en tout cas, d'un chef unique. A combien se montait le groupe qui a franchi une première fois l'Euphrate dans la direction du sud-ouest et que la tradition a personnifié dans Ya^{c}qob et sa famille ? Etait-ce à cinq, à dix mille, à vingt mille ? Ce premier noyau a pu rester longtemps stationnaire ; il a pu aussi s'accroître rapidement par des fusions. La tribu judaïte n'a-t-elle pas entrepris la conquête du plateau cananéen méridional sous la conquête d'un skeikh Qenizzite ?

Mais les traditions des Israélites relatives à un passé lointain leur appartiennent-elles bien à eux-mêmes et n'auraient-elles pas pu leur venir du dehors, — auquel cas nous n'aurions plus le droit de leur demander aucun renseignement digne de foi ? Sans toucher cette question, rappelons seulement les termes dans lesquels M. Tiele l'a posée : « Les récentes découvertes faites sur le terrain de l'ancienne littérature babylonienne ont soulevé la question de savoir si les traditions des Israélites concernant leur origine leur appartiennent réellement, ou s'ils ne se sont pas approprié celles des Cananéens. La tradition du départ d'Abraham d'Ur des Chaldéens et du séjour des ancêtres d'Israël en Canaan et en Egypte, est-elle réellement une préhistoire des Israélites cachée sous la légende, ou n'ont-ils fait que la trouver en Canaan et l'adopter ? En d'autres termes, les tribus d'Israël ont-elles été originairement un rameau des Sémites septentrionaux, ou bien formaient-elles une branche des

Digitized by Google

Sémites méridionaux de la même famille que les Ismaélites et ne se sont-elles mêlées au Sémites du Nord, et n'ont-elles pu ne prendre connaissance de la civilisation que ceux-ci avaient apportée avec eux de Mésopotamie, que dans leur nouveau séjour? Tant que ces questions n'auront pas été résolues par des recherches plus approfondies, nous pouvons affirmer avec quelque certitude, relativement à l'origine des Israélites, ceci seulement, qu'ils appartenaient au Sémites[1]. »

Le seul fait qu'un pareil problème ait pu être posé, et posé par un des maîtres de la mythologie sémitique comparative, montre combien nous avons eu raison d'écarter résolûment toute induction sur le développement politique ou religieux israélite reposant sur une base sujette à caution, c'est-à-dire s'appuyant sur ce monument composite, le Pentateuque-Josué. Entre les sources de la légende et celles de l'histoire, il n'y a plus désormais de confusion possible que de la part de ceux qui méconnaissent la critique des documents et ne savent discerner ni leur provenance ni leur caractère.

[1]) Tiele, *Manuel de l'Histoire des Religions*, traduit par Vernes, p. 84-85.

MAURICE VERNES.

Digitized by Google

UN CATÉCHISME BOUDDHISTE

EN 1881

Il y a, pour les bouddhistes qui veulent entrer en religion, un petit livre Pali, « le Kammavâkya, » qui doit remonter aux premiers temps du Bouddhisme. Il est composé de demandes et de réponses indiquant les conditions requises pour devenir un religieux. Après avoir lu ce livre où il n'est pas question de la doctrine proprement dite, il était naturel de se demander s'il n'y avait pas aussi, pour l'instruction des enfants, un livre du même genre, exposant avec clarté tout ce que doit savoir de sa religion le bouddhiste qui ne se destine pas à l'état religieux. Il faut croire que ce catéchisme n'a jamais existé, car s'il avait été en usage dans les anciennes écoles bouddhistes, il eût été répandu partout pour être appris par cœur. Dans ce cas il en serait resté des traces ; les livres qui ont été retenus dans la mémoire de plusieurs générations ne se perdent jamais complètement.

L'intérêt qu'on attache aujourd'hui à l'étude des religions et en particulier à celle du Bouddha, parce qu'on a cru y trouver assez de ressemblance avec la religion chrétienne pour y voir une communauté d'origine, a donné à un américain qui habite l'Inde l'idée de composer un catéchisme bouddhiste, mais à un point de vue tout autre, comme on le verra.

Pour que son ouvrage présentât toutes les garanties désirables d'orthodoxie. M. Henry Olcott a fait revoir son travail par un membre distingué du clergé Singhalais, Hikkaduwa Sumangala, grand-prêtre de Sripada (le Pic d'Adam) et principal du collége bouddhiste de Widyodaya Parivena, qui a approuvé et recommandé le nouveau catéchisme aux instituteurs des écoles bouddhistes. Le livre a été écrit en Anglais, mais il en a été fait une traduction Sin-

Digitized by Google

ghalaise ; il ne lui manque plus que d'être traduit en Pali, la langue sacrée des bouddhistes du Sud.

Nous verrons, en examinant le catéchisme de M. Olcott, que le bouddhisme du Sud ne diffère guère de celui du Nord, excepté dans la manière, selon nous toute moderne, de comprendre la transmigration. Il serait très intéressant de recevoir des Bouddhistes du Nord, c'est-à-dire du Népâl, du Tibet et de la Chine, un catéchisme bouddhiste du même genre que celui qui vient d'être imprimé dans l'île de Ceylan.

Nous sommes donc assurés, par l'approbation d'un prêtre bouddhiste d'une grande autorité, d'avoir, dans les pages du nouveau catéchisme, la vraie doctrine des bouddhistes de Ceylan, à l'heure où nous écrivons. Nous disons : à l'heure où nous écrivons, parce que M. Olcott donne plus d'une explication qui ne semble pas parfaitement d'accord avec la doctrine primitive de SâkyaMouni.

M. Olcott est le président de la Société théosophique (Théosophical Society) dont le siège est, croyons-nous, à Bombay. Nous ne savons pas, au juste, quelles sont les doctrines et le but de cette société, mais nous avons quelques raisons de croire que le spiritisme y tient beaucoup de place. Quoiqu'il en soit, l'extrait suivant de la préface du nouveau catéchisme bouddhiste nous montrera clairement un des côtés de la philosophie de M. Olcott.

Avant d'examiner le catéchisme, ne laissons pas passer inaperçue la note qui suit le certificat d'orthodoxie donné par le grand-prêtre Sumangala, et dont voici la traduction :

« Ce catéchisme est publié en Anglais et en Singhalais aux frais de Mitress Fredrika Cecilia Dias Jlangakoon F.T.S. de Matara (Ceylan), qui l'offre comme un tribut à la cause de la religion et comme un témoignage d'affection à la Société Théosophique »

Puis comme on voit, à la fin du catéchisme, qu'il est publié par la *section bouddhiste* de la Société Théosophique, il faut en conclure que M. Olcott et mitress Dias Jlangakoon appartiennent à cette section bouddhiste qui doit compter un certain nombre d'adhérents.

Voici maintenant l'extrait de la préface :

« Ce petit livre, chose étrange à dire, est unique en son genre à Ceylan, quoique les missionnaires aient répandu à profusion dans l'île leur catéchisme chrétien et se soient, pendant de longues années, moqués des Singhalais avec la puérilité et l'absurdité de eur religion.

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

« Pour dire la vérité, une notion populaire très incomplète de ce qu'est le bouddhisme orthodoxe semble prévaloir dans les pays de l'Occident. Les légendes populaires et les contes de fées sur lesquels quelques-uns de nos principaux orientalistes ont basé leurs commentaires ne sont pas plus le bouddhisme orthodoxe que les contes monastiques enfantins du moyen-âge ne sont le christianisme orthodoxe. Une analyse plus profonde prouvera irréfutablement aux savants de l'Occident que le sage de Kapilavastou, 600 ans avant l'ère chrétienne, a enseigné, non seulement un code de morale sans égal, mais encore une philosophie si large et si compréhensive qu'il a devancé les inductions des recherches et spéculations modernes [1]. Les signes abondent qui font prévoir que, de toutes les grandes croyances du monde, celle-ci est destinée à être, dans l'avenir, la religion dont on parlera le plus et qui se trouvera présenter le moins d'antagonisme avec la nature et la loi. Qui oserait dire que le bouddhisme ne sera pas la religion qui sera choisie ? »

N'en déplaise à M. Olcott, nous aurons l'audace de dire que non.

A part la morale du Bouddhisme, qui n'est nullement supérieure à la morale chrétienne, où donc le président de la Société Théosophique voit-il dans les dogmes bouddhiques ce qui peut aujourd'hui attirer les esprits de l'Occident, peu enclins à croire et occupés, avant tout, du bien-être matériel et de la satisfaction de tous les désirs ?

Comme le Christ, le Bouddha prêche le mépris des richesses, la chasteté, la patience, l'abnégation, la charité poussée jusqu'au sacrifice de sa vie ; nous ne voyons pas que ces vertus soient celles que préconise la génération actuelle qui grandit au milieu de luttes sociales qui troublent profondément tous les coins de l'Europe. Ferez-vous accepter facilement aux esprits de l'Occident tourmentés par le doute le dogme de la transmigration des âmes ? et, avec ce dogme, les naissances répétées à l'infini sous toutes les formes, depuis la forme humaine jusqu'à celle des insectes les plus infimes, sans compter que certaines fautes peuvent réduire une âme à être, pendant des siècles, renfermée dans des végétaux et même dans des minéraux.

[1]) Si M. Olcott avait lu les travaux d'Eugène Burnouf sur le Bouddhisme, il aurait vu que les savants de l'Occident ne sont pas si mal informés qu'il le dit.

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

Or, ôtez au Bouddhisme le dogme de la transmigration et toute la doctrine du Bouddha s'écroule, car elle enseigne que ce n'est qu'à la suite de naissances plusieurs milliers de fois répétées qu'on arrive à la voie excellente qui conduit tout droit au Nirvâna, la délivrance finale. Comment persuaderez-vous, surtout aux peuples du nord, qu'il faut s'abstenir de toute nourriture animale? et à des gens auxquels le microscope montre que l'eau qui semble la plus pure est peuplée d'animalcules, qu'il faut toujours porter avec soi un feutre pour filtrer l'eau qu'on va boire, afin de ne pas se rendre coupable de la mort des petits animaux dont cette eau est remplie?

Pour devenir un vrai bouddhiste comme l'entendait le Bouddha Sâkya Mouni, il faudrait aussi accepter la plus grande partie de la Mythologie brahmanique et admettre les dieux et les génies [1].

Examinons maintenant quelques-unes des réponses du catéchisme bouddhiste qui prêtent le plus à la discussion.

Les numéros sont ceux que M. Olcott a donnés à chaque demande accompagnée de la réponse.

3. D. — *Le Bouddha était-il un dieu?*

R. — *Non.*

M. Olcott aurait dû ajouter : Il n'était plus un dieu, puisque, après avoir été dieu dans le ciel Touchita, il était descendu sur la terre pour y devenir un Bouddha, parce que la condition humaine est *la seule* où l'on puisse atteindre l'intelligence suprême. Il faut se rappeler ici que les dieux, aussi bien ceux du bouddhisme que ceux du brahmanisme, ne sont que des hommes parvenus à la condition de dieux par l'accumulation de leurs mérites et qui, quand ils ont épuisé les récompenses dues à ces mérites, doivent retourner dans le cercle de la transmigration.

4. D. — *Le Bouddha était-il un homme?*

R. — *En apparence, oui, mais qui, intérieurement, n'était pas comme un homme.*

Ici, M. Olcott renvoie au n° 72, où nous trouverons ceci : « Un Bôdhisattva est un être qui dans une future naissance est sûr de reparaître sur la terre en qualité de Bouddha. »

[1]) V. les num. 139-141 du catéchisme bouddhiste.

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

Cette définition n'est pas assez précise, car un Bôdhisattva est bien un homme qui ne diffère des autres qu'en ce qu'il est assez avancé dans la perfection pour qu'il ne puisse manquer d'être un jour un Bouddha parfait et accompli.

8. D. — *Quels étaient le père et la mère du Bouddha?*

R. — *Le roi Souddhôdana et la reine Mâyâ.*

Pourquoi M. Olcott n'ajoute-t-il pas qu'en descendant du ciel Touchita sur la terre, le futur Bouddha prit la figure d'un petit éléphant pour entrer, par le côté droit, dans le sein de sa mère, sans lui faire de mal, pour en sortir de la même manière, au bout de dix mois lunaires [1], mais alors sous la figure humaine. Cela valait pourtant la peine d'être dit, car parmi les sculptures de touts les temples bouddhistes les plus anciens, on ne manque pas de trouver représentées ces deux circonstances de la vie du Bouddha. Comme cette façon d'entrer dans le sein d'une mère et d'en sortir est assez merveilleuse, M. Olcott qui, dans son catéchisme (n° 113), n'admet pas les miracles, a voulu, sans doute, éviter de se mettre en contradiction avec lui même.

Après avoir parlé (n° 13) de la splendeur des trois palais de printemps d'été et d'hiver, que le roi Souddhôdana avait fait construire pour son fils, et nous avoir dit que le jeune prince, avec sa femme et son fils unique, vivait là au milieu des plaisirs de toute sorte, l'auteur du catéchisme, d'accord avec la tradition, ajoute que, pris tout à coup d'un dégoût sans remède, le prince abandonna tous ces biens pour s'occuper des souffrances des créatures et leur venir en aide. M. Olcott s'écrie alors avec enthousiasme : « Un autre homme fit-il jamais pareil sacrifice pour l'amour de nous? »

On peut lui répondre que ce n'est pas là l'unique exemple d'un pareil renoncement aux biens de ce monde; et, quoiqu'il en dise, le Christ, en donnant sa vie, faisait encore un plus grand sacrifice pour nous sauver.

65. D. — *Qu'est-ce que le Nirvâna?*

R. — *Une condition où il y a entière cessation de changement, absence de désir, d'illusion et de chagrin ; où il y a effacement de tout ce qui reproduit l'homme physique. Avant d'arriver au Nir-*

[1]) On comptait généralement ainsi dans l'antiquité. Comp. Virgile, églogue, 4; *matri longa decem tulerunt fastidia menses.*

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

vâna, l'homme est constamment sujet à renaître ; quand il a atteint le Nirvâna il ne renaît plus.

Mais si, comme le dit M. Olcott, l'âme n'est qu'un mot employé par les ignorants pour exprimer une idée fausse, (n° 122), et si le corps n'existe plus, qu'est-ce qui jouit de la condition du Nirvâna ? car qui dit condition veut dire : état d'une personne ou d'une chose.

66. D. — *Qu'est-ce qui est la cause de nos renaissances?*

R. — *Le désir non satisfait pour des choses qui se rapportent à l'état de l'existence individuelle, dans le monde matériel.*

Il semble résulter de ce qui précède que le Nirvâna, qui est au-delà du monde matériel, n'est pas une existence individuelle, ce qui ne s'accorde pas bien avec la définition du n° 65.

67. D. — *Nos renaissances sont-elles, en aucune manière, dépendantes de la nature de nos désirs?*

R. — *Oui, par l'effet de nos mérites ou démérites individuels.*

68. D. — *Notre mérite ou notre démérite a-t-il une influence sur l'état, la condition ou la forme dans lesquels nous renaîtrons?*

R. — *Oui. La règle ordinaire est que, si nous avons un excédant de mérites, nous aurons une renaissance bonne et heureuse, tandis que si c'est un excédant de démérites, notre prochaine existence sera malheureuse et remplie de souffrances.*

69. D. — *Cette doctrine bouddhiste est-elle appuyée ou niée par les enseignements de la science moderne?*

R. — *La vraie science vient complètement à l'appui de cette doctrine de cause et d'effet. La science enseigne que l'homme est le résultat d'une loi de développement partant d'une condition imparfaite et inférieure vers une plus élevée et plus parfaite. Doctrine que la science appelle évolution.*

Mais cette science, la vraie, suivant M. Olcott, n'admet pas le système de la transmigration, et seulement un perfectionnement de l'espèce dans des générations successives, car il ajoute (n° 74) : « Les hommes de science disent que la forme nouvelle est le résultat des influences des milieux où se trouvaient les générations précédentes. Il y a donc là accord entre le Bouddhisme et la science quant à l'idée fondamentale. »

Digitized by Google

88. D. — *Les Bouddhistes considèrent-ils le Bouddha comme un personnage qui, par sa propre vertu, peut nous sauver des conséquences de nos péchés individuels?*

R. — *Nullement. Un homme ne peut être sauvé par un autre, il doit se sauver lui-même.*

89. D. — *Mais alors, qu'était donc le Bouddha pour nous et les autres êtres?*

R. — *Un être voyant tout, un conseiller parfaitement sage qui avait découvert la voie sûre et qui l'indiquait; qui montrait la cause de la souffrance humaine et la seule manière de la guérir. Et, comme un homme conduisant un aveugle, sur un pont étroit, au-dessus d'une rivière rapide et profonde, sauve la vie de cet aveugle, de même, en nous montrant à nous aveuglés par l'ignorance la voie du salut, le Bouddha peut être appelé Sauveur.*

90-91. D. — *Comment peut-on représenter en un seul mot l'esprit entier de la doctrine du Bouddha?*

R. — *Par le seul mot JUSTICE. Parce qu'il nous apprend que tout homme, parce qu'il est soumis aux opérations de la loi universelle, obtient exactement la récompense ou la punition qu'il a méritée, ni plus ni moins.*

Ici, M. Olcott aurait dû nous dire que cette doctrine bouddhiste est empruntée à celle du Brahmanisme où l'on trouve l'axiome suivant : « Il n'y a pas annihilation de deux actions, l'une étant bonne et l'autre mauvaise [1]. » En d'autres termes, ni une bonne action ni le repentir n'efface une mauvaise action, pas plus qu'une mauvaise action n'empêche de recevoir la récompense d'une bonne.

103. D. — *Combien suppose-t-on qu'il y ait d'hommes sur la terre?*

R. — *Environ treize cents millions.*

104. D. — *Et parmi eux, combien de bouddhistes?*

R. — *Environ cinq cents millions, un peu moins de la moitié.*

Les chiffres que donne ici M. Olcott nous semblent un peu exagérés. D'après les géographes les mieux informés, le nombre des boud-

[1]) *Mahâbhâvata*, Strîvilâpa, sloka 530.

Digitized by Google

dhistes serait de 380 à 400 millions, ce qui est déjà assez considérable. Mais, si M. Olcott s'imagine que le grand nombre des disciples d'une religion sera une raison pour en faire adopter les dogmes, il se trompe assurément. D'ailleurs, parmi ces millions de bouddhistes, combien y en a-t-il qui connaissent exactement la doctrine du Bouddha et qui la comprennent? A quoi bon alors faire entrer dans le catéchisme cette question et cette réponse?

Les numéros suivants sont très remarquables au point de vue dogmatique.

112. D. — *En quoi les prêtres bouddhistes diffèrent-ils des prêtres des autres religions ?*

R. — *Dans les autres religions, les prêtres prétendent être les intercesseurs entre l'homme et Dieu pour aider à obtenir le pardon des péchés. Les prêtres bouddhistes ne reconnaissent pas de pouvoir divin et n'en attendent rien, mais ils doivent gouverner leur vie suivant la doctrine du Bouddha et enseigner aux autres la vraie voie. Les bouddhistes regardent un Dieu personnel seulement comme une ombre gigantesque jetée sur le vide de l'espace par l'imagination des hommes ignorants.*

113. D. — *Les prêtres bouddhistes acceptent-ils cette théorie que tout a été formé de rien par le Créateur ?*

R. — *Le Bouddha enseigne que deux choses sont éternelles :* l'*Akasa* et le *Nirvâna. Toute chose est venue de l'Akasa en obéissant à la loi inhérente à elle, et, après une certaine existence, disparaît. Nous ne croyons pas aux miracles, et, en conséquence, nous nions toute création et ne pouvons concevoir de créateur.*

M. Olcott aurait bien dû nous donner ici une définition claire de l'Akâsa d'où vient *toute chose*, et qui, par cela même, a une grande ressemblance avec une force créatrice. Au n° 121, nous voyons que « le Bouddhisme est une pure philosophie morale ; qu'il accepte l'opération universelle de mouvement et de changement, par laquelle toutes choses, le monde et toutes les formes animées ou inanimées sont gouvernées... Le Bouddhisme prend les choses comme elles sont, chercher leur origine est sans profit. »

D'où il suivrait que le positivisme moderne s'est rencontré avec le Bouddhisme.

122. D. — *Le Bouddhisme enseigne-t-il l'immortalité de l'âme?*

R. — *Il considère que le mot* « âme » *est employé pour expri-*

Digitized by Google

mer une idée fausse. Si toute chose est sujette à changer, l'homme y est compris et toute partie matérielle de lui-même doit changer et ne peut survivre.

Voilà, selon M. Olcott et le prêtre bouddhiste qui l'approuve, le matérialisme du Bouddhisme nettement proclamé.

Cette doctrine est tout à fait moderne, selon nous, et nous demandons à l'auteur du catéchisme, qui, tout à l'heure, écrivait en grosses lettres le mot « justice », sur qui s'exerce cette justice s'il ne reste absolument rien ni du corps ni de l'âme ? Que devient alors le dogme de la transmigration ? Les bouddhistes modernes répondent :

« La succession des existences d'un être est aussi une succession d'âmes, et chaque âme, quoique résultat de celle qui l'a précédée, n'est pas identique avec elle. Suivant cette manière de voir, le corps meurt, et, avec lui l'âme aussi est éteinte, ne laissant derrière elle que les bonnes et les mauvaises actions qu'elle a faites pendant la vie. Le résultat de ces actions devient alors la semence d'une nouvelle vie, et l'âme de cette nouvelle vie est, en conséquence, le produit nécessaire de l'âme de la vie précédente. Ainsi, toutes les âmes qui se succèdent ont à travailler à la solution du même problème qui commence avec l'entrée du premier ancêtre dans le monde, mais pas une naissance successive n'est animée par la même âme. »

Nous le répétons, cette doctrine est tout à fait moderne, car on trouve à chaque instant dans les plus anciens livres bouddhiques cette phrase prononcée par le Bouddha lui-même : « Depuis un temps sans commencement, j'*ai*, dans des naissances sans nombre, fait telle ou telle chose ». Ce qui prouve, d'abord ; que les âmes sont éternelles et n'ont pas eu de commencement, et ensuite que c'est bien la même âme qui, dans des naissances répétées, a animé différents corps d'hommes ou d'animaux.

M. Olcott, qui nous disait tout à l'heure qu'il ne croit pas aux miracles, écrit cependant ceci dans son catéchisme:

132. *D. — Le Bouddhisme admet-il qu'un homme a, dans sa nature, quelques pouvoirs cachés pour la production de phénomènes vulgairement appelés miracles ?*

[1] Goldstücker, cité dans le *classical dictionary of India*, au mot transmigration.

Digitized by Google

R. — Oui, mais ils sont naturels. Ils peuvent être développés par certain système déposé dans les livres sacrés.

Suivant les bouddhistes, les saints peuvent, à volonté, se transporter à travers les airs, d'un endroit à un autre; faire sortir de leur corps des rayons de différentes couleurs qui se répandent à tous les points de l'espace et réjouissent les créatures, etc. Si ce ne sont pas là des miracles, qu'est-ce que M. Olcott appelle ainsi ?

139. *D. — Les Bouddhistes croient-ils à des classes d'êtres invisibles ayant des relations avec l'humanité ?*

R. — Ils croient qu'il y a des êtres de cette espèce habitant les mondes ou sphères qui leur appartiennent. La doctrine bouddhique est que, par un dévelopement intérieur et la victoire sur le côté inférieur de la nature, un saint devient supérieur au meilleur des dieux et peut soumettre à sa volonté ceux d'un ordre inférieur.

140. *D. — Combien y a-t-il de classes de dieux ?*

R. — Trois. Ceux qui sont au pouvoir du désir, c'est à dire des passions ; ceux qui conservent encore une forme individuelle, et enfin ceux qui, arrivés au plus haut degré de purification, sont délivrés de toute forme matérielle.

141. D. — *Devons-nous les craindre ?*

R. — *Celui qui a le cœur pur n'a rien à craindre d'eux. Un dieu mauvais ne peut lui nuire. Mais certains dieux ont le pouvoir de tourmenter les hommes impurs et aussi ceux qui les invitent à s'approcher.*

Si vous voulez savoir les années et les jours des principaux évènements de la vie du Bouddha, voici ce que vous répondra le catéchisme de M. Olcott.

144. — *Il était né sous la constellation Wissa, un vendredi de mai, dans l'année 2478* [1] *de l'ère Kaliyouga ; il alla dans la jongle dans l'année 2506 ; il devint Bouddha dans l'année 2513, un mercredi, à l'aurore ; et, dans l'année 2558, à la pleine lune de mai, un mardi, il expira à l'âge de 80 ans.*

Quoique le catéchisme de M. Olcott prouve qu'il a étudié le Bouddhisme avec soin, nous préférerions beaucoup à son ouvrage un ca-

[1]) L'ère du Kaliyouga commençant 31[illegible]1 ans avant l'ère chrétienne, le Bouddha, suivant ce calcul, serait né l'an 623 avant J.-C.

Digitized by Google

téchisme antique, composé par un disciple de Bouddha, ou, à défaut d'un pareil livre antique, l'œuvre d'un bouddhiste élevé dans la religion de Çâkya Mouni, et, avant tout, complètement étranger aux systèmes philosophique de l'Occident.

Malgré l'approbation du grand prêtre Sumangala, nous persistons à croire que le nouveau catéchisme bouddhiste ne reproduit pas toujours fidèlement la doctrine primitive du maître, visiblement altérée dans plusieurs cas. Il n'en sera pas moins utile à ceux qui ne cherchent pas à faire une étude approfondie du Bouddhisme.

P. E. Foucaux.

Digitized by Google

LA RELIGION PRÉHISTORIQUE[1]

La paléoethnologie est l'étude de l'origine et du développement de l'humanité avant les documents historiques.

En d'autres termes : la paléoethnologie est l'histoire de l'homme avant les documents écrits, les monuments figurés, voire même les traditions et les légendes.

Cette science se divise en trois grandes parties :

Etude de l'homme tertiaire ou origine de l'humanité ;

Etude de l'homme quaternaire, développement de l'humanité ;

Etude de l'homme actuel, premiers horizons ou, plus exactement, prolégomènes de l'histoire proprement dite.

C'est aussi la division adoptée dans le présent ouvrage. Toutefois cette classification sommaire ne suffit pas pour diriger d'une manière régulière les études et surtout pour grouper, dans un ordre commode et logique, toutes les découvertes. Il en faut donc une plus complète.

A la suite des savants scandinaves, les initiateurs en ces matières, on a pris l'habitude de diviser les temps préhistoriques en trois *âges* :

L'âge de la pierre, le premier, le plus ancien ; âge pendant lequel l'emploi des métaux était inconnu ;

L'âge du bronze ;

Et l'âge du fer qui s'est perpétué jusqu'à nous.

L'existence de ces trois âges successifs, parfaitement constatée en Danemark et en Suède, a été confirmée par l'examen des diverses ré-

[1]) En nous adressant l'important ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *Le préhistorique, Antiquité de l'homme* (Paris, Reinwald 1883) M. Gabriel de Mortillet nous a autorisé à en extraire ce qui concerne la religion préhistorique. C'est ce que nous faisons dans le présent article, où nous exposons également le plan du livre.

Digitized by Google

gions de l'Europe et même en dehors de l'Europe. Seulement on a reconnu l'utilité de diviser à leur tour les deux plus longs de ces âges, celui du fer et surtout celui de la pierre, en diverses *périodes*.

On a ainsi établi la *période de la pierre taillée*, la plus ancienne et la *période de la pierre polie*, également dénommées *paléolithique* et *néolithique*. Laissant le mot paléolithique pour ce qui se rapporte au quaternaire, on pourra appliquer aux faits de l'époque tertiaire, un troisième nom, celui de période de *éolithique*, ou des commencements.

Le présent ouvrage ne s'en tient point encore à ces divisions. « La science faisant de rapides progrès, les périodes se sont bientôt trouvées elles-mêmes trop grandes, trop larges : il a fallu les subdiviser en époques. Ainsi, dans le paléolithique, j'ai fait quatre époques. Chargé de classer le préhistorique de l'Exposition universelle de Paris, en 1867 et d'organiser les riches collections paléolithiques du Musée de Saint-Germain, j'ai pu apprécier les rapports et les différences. Je suis ensuite allé vérifier sur place mes observations de cabinet, ce qui m'a permis d'arriver à des résultat certains. J'ai établi ainsi quatre coupes dans le paléolithique. Ces coupes sont basées sur le développement de l'industrie. Du moment où la paléoethnologie s'occupe de l'homme, il est tout naturel qu'elle se serve des œuvres de l'homme pour caractériser ses divisions et ses coupes.

La terminologie a été fixée par la collation à chaque époque du nom d'une localité bien typique, parfaitement connue et étudiée. Ainsi les époques qui se caractérisent par les localités de Chelles, du Moustier, de Solutré, de la Madeline ont fourni les quatre subdivisions de la période paléolithique et donnent, tour à tour, les époque chelléenne, moustérienne, solutréenne et magdaléenne.

La période éolithique devient la thenaisienne, et la néolithique, la robenhausienne.

Nous avons donc, en partant de l'époque reculée, cinq étages de civilisation humaine :

1. L'étage thenaisien ou de l'homme tertiaire ;
2. L'étage chelléen-acheuléen ;
3. L'étage moustérien ;
4. L'étage solutréen ;
5. L'étage magdalénien, tous quatre de l'homme quaternaire ;

Digitized by Google

6. L'étage robenhausien, ou de l'homme actuel, avant l'usage du bronze.

La question de l'homme tertiaire a été agitée avec beaucoup d'intérêt et avec trop de passion dans les dernières années; il importe de dégager les faits acquis de ceux que la critique un peu sévère a rejetés. Le premier fait qu'on puisse retenir au milieu d'une série très nombreuse, c'est celui des silex travaillés trouvés par l'abbé Bourgeois « dans les dépôts tertiaires de la commune de Thenay, près Pontlevoy (Loir-et-Cher), » et que ce savant a présentés à la séance du 19 août 1867 du congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, réuni à Paris. « La présence des silex taillés à la base du calcaire de Beauce, disait l'auteur de cette importante communication, est un fait étrange, inouï, de haute gravité, mais un fait indubitable pour moi... » En effet le calcaire de Beauce de Thenay, contenant des silex taillés et brûlés, fait partie de l'aquitanien, c'est-à-dire qu'il est oligocène ou miocène tout à fait inférieur. Quelques gisements appartenant à des couches moins anciennes du terrain tertiaire ont confirmé la thèse de l'abbé Bourgeois, qu'il avait entourée lui-même d'un appareil de démonstration remarquablement complet et solide.

Ainsi dans les temps tertiaires existaient des êtres assez intelligents pour faire du feu et tailler des silex. — Quels étaient ces êtres?

C'étaient des hommes, a-t-on répondu tout d'abord. Il n'y a que l'homme suffisamment intelligent pour accomplir des actes pareils.

Les lois de la paléontologie ne permettent pas d'accepter cette réponse. Les variations animales qui se font sentir d'une assise géologique à une autre et qui sont d'autant plus rapides que les animaux ont une organisation plus complète, auraient-elles été suspendues au profit de l'homme? C'est contraire à toutes les analogies.

« Depuis le dépôt des marnes à silex brûlés et taillés de Thenay, depuis l'époque du calcaire de Beauce à laquelle appartiennent ces marnes, en un mot, depuis l'aquitanien, la faune a, en général, assez varié pour qu'on établisse six grandes couches géologiques. Quant à la faune mammalogique, elle a changé au moins quatre fois complètement. Bien plus, les modifications, les variations qui séparent les mamnifères actuels de ceux du calcaire de Beauce, sont si

Digitized by Google

profondés, si tranchées, que les zoologues les considèrent non seulement comme déterminant des espèces distinctes, mais comme caractérisant des genres différents.

« Depuis le tortonien, étage auquel appartiennent les silex taillés du Cantal et une partie de ceux du Portugal, la faune mammalogique a changé entièrement deux fois.

« L'homme seul serait-il resté invariable, lui qui se place à la tête des animaux dont l'organisme est le plus compliqué ? Ce serait contraire à toutes les lois...

« Nous savons aussi, d'une manière positive, que l'homme a varié dans les temps géologiques. En effet, l'homme quaternaire ancien n'était pas le même que l'homme actuel, que l'homme qui lui a succédé du temps des cavernes, comme le prouvent les crânes de Néanderthal, d'Eguisheim, de Denise, de Canstadt et la mâchoire de la Naulette. La différence, au commencement du quaternaire, c'est-à-dire géologiquement tout près de nous, est déjà si grande qu'on a parfois hésité si l'on rapporterait bien à l'homme les débris que je viens de citer. Nous sommes donc forcément conduits à admettre, par une déduction logique tirée de l'observation directe des faits, que les animaux intelligents qui savaient faire du feu et tailler des pierres à l'époque tertiaire, n'étaient pas des hommes dans l'acception géologique et paléontologique du mot, mais des animaux d'un autre genre, des *précurseurs de l'homme* dans l'échelle des êtres, précurseurs auxquels j'ai donné le nom d'*Anthropopithecus*...

« Nous pouvons aller plus loin dans la connaissance du genre anthropopithèque. Ce genre évidemment devait contenir plusieurs espèces ; en effet, l'anthropopithèque de Thenay, qui est aquitanien, ne peut appartenir à la même espèce que celui du Cantal, qui est tortonien. Entre ces deux époques géologiques, la base et le sommet du miocène, il y a eu changement complet de faune...

« La seule donnée, comme description anatomique, que nous puissions avoir sur ces anthropopithèques, c'est qu'ils étaient sensiblement plus petits que l'homme. Ce caractère existait surtout dans l'*Anthropopithecus Bourgeoisii* (celui du gisement de Thenay). »

Peut-on, parmi les rares débris qui ont été recueillis des singes contemporains, reconnaître quelques restes de l'anthropopithèque, du précurseur de l'homme ? Notre auteur ne le croit pas, contrairement à M. Gaudry, qui écrivait récemment : « S'il venait à être

Digitized by Google

prouvé que les silex du calcaire de Beauce, recueillis par M. l'abbé Bourgeois, ont été taillés, l'idée la plus naturelle qui se présenterait à mon esprit serait qu'ils ont été taillés par les *Dryopithecus*. »

Il ne saurait naturellement être question des aptitudes religieuses de l'anthropopithèque, ce précurseur de l'homme, intermédiaire entre les singes anthropoïdes actuels et l'homme. Toute espèce d'indication fait défaut.

« Pour nous, qui étudions spécialement les origines de l'humanité, le quaternaire est caractérisé par l'apparition et le développement de l'homme. Nous venons de voir que l'homme n'existait pas encore dans les temps tertiaires. Il y avait alors, surtout vers la fin, des êtres beaucoup plus intelligents que les singes anthropoïdes actuels, mais ces êtres n'étaient pas encore, à proprement parler, l'homme. C'étaient des précurseurs de l'homme, des échelons conduisant à l'homme, mais non l'homme tel qu'il est de nos jours. Ce n'est qu'au commencement du quaternaire que l'homme se montre, non tout à fait identique à nous, mais tellement voisin qu'on ne peut lui refuser en bonne nomenclature, le nom d'homme. »

Les quatre périodes de l'humanité quaternaire sont, on s'en souvient :

La chelléenne, où ne se rencontre pas encore l'instrument en os, mais un seul outil en pierre, toujours en roche locale (race humaine de Néanderthal et de la Naulette) :

La moustérienne, où ne se rencontrent pas non plus les instruments en os, mais où l'instrument chelléen se dédouble et de laquelle on possède des pointes, racloirs et scies retouchés d'un seul côté (race humaine d'Engis et de l'Olmo).

La solutréenne, vers la fin de laquelle apparaissent les instruments en os, où la taille de la pierre atteint une remarquable perfection, de laquelle on possède des pointes taillées sur les deux faces et aux deux bouts, des pointes à cran et des grattoirs en grand nombre et d'une fabrication supérieure.

Et la magdalénienne (race de Laugerie-Basse), signalée par des essais de gravure et de sculpture, par des instruments en os dont l'emploi provoque la déchéance de la pierre, par le nombre des lames, une sorte de burin caractéristique et un double grattoir.

« L'homme a apparu au commencement du quaternaire. Cet homme primitif constitue la race de Néanderthal. En effet, dans les gisements les plus anciens, nous ne rencontrons que les débris de cette

Digitized by Google

race. C'est donc bien la race chelléenne (station type de Chelles, dans le département de Seine et Marne)... »

Une déduction très importante qui « peut se tirer de l'étude de la mâchoire de la Naulette, » c'est que cette mâchoire étant « complétement privée de l'apophyse géni » qui représente chez l'homme le langage articulé, l'homme chelléen, n'ayant pas d'apophyse géni, n'avait pas la parole. »

L'homme chelléen allait « probablement entièrement nu, comme les Botocudos des forêts vierges du Brésil. Le coup-de-poing, son seul outil, bon pour travailler le bois, ne paraît pas propre à préparer des vêtements, même formés de peaux. — Il devait se cantonner dans une région assez limitée. La grosseur et le poids de son instrument, peu facile à transporter, le prouve. Ce qui vient pleinement confirmer cette appréciation, c'est que les instruments chelléens sont généralement fait en roches locales.

« Cette dernière observation montre aussi qu'il n'y avait pas alors de relations commerciales pouvant transporter au loin les matières utiles. »

Aucune indication de nature à nous faire attribuer un sentiment religieux quelconque à l'homme primitif du type chelléen ; de même pour le type moustérien, dont voici la caractéristique :

« Le climat devenant plus froid à l'époque moustérienne, l'homme a eu naturellement plus de besoins qu'à l'époque précédente, où la température était douce et uniforme.

« Il a tout d'abord compris l'utilité d'une habitation servant d'abri. Aussi a-t-il commencé à se retirer dans les grottes... — Pendant l'époque chelléenne, la douceur du climat permettait à l'homme d'aller tout nu. Maisquand les neiges et les gelées de la période glaciaire sont arrivés, il a senti le besoin de se couvrir. Les peaux d'animaux étaient des étoffes toutes trouvées... — Comme nourriture la chair venait se joindre aux fruits sauvages... L'homme moustérien (station type du Moustier, commune de Peyzac, département de la Dordogne) ne sentait pas le besoin de changer de pays, de voyager. On peut dire qu'il était à peu près sédentaire. Ce fait est bien établi par la nature de ses outils, qui sont assez généralement en roches locales. On ne trouve pas dans les stations de cette époque des instruments fabriqués avec des matières provenant de pays lointains. »

Il faut franchir l'époque solutréenne (station-type de Solutré en

Digitized by Google

Saône-et-Loire) et arriver à l'homme magdalénien (station type de la Madeleine dans la Dordogne) pour que se pose la question de la religiosité. Entre autres objets d'art, en effet, à côté des fameux « bâtons de commandement », on a trouvé à Laugerie-Basse, à Gourdan et dans quelques autres stations « de petites plaques discoïdes en os, percés d'un trou au milieu. Ce sont des boutons, de simples boutons. Un cordon passait dans le trou et un nœud fixait le cordon.

« Comme objet de toilette, ces boutons étaient très ornés. M. Piette en fait des simulacres de la divinité ; il va même plus loin, il y voit une représentation du dieu soleil, parce que ces boutons ont parfois des lignes rayonnantes ou des séries de chevrons. Or, les lignes ont constitué naturellement les premiers ornements. Les chevrons sont parmi les motifs les plus primitifs. Mais à ces ornementations géométriques, s'en joignent d'autres : il y a habituellement des animaux figurés sur ces boutons, animaux qui n'ont rien à faire avec la divinité. »

« . . . . . L'homme écrasé de Laugerie-Basse. . . . . avait comme ornementation des coquilles de cyprées ou porcelaines. . . . . Cet amour de la parure explique pourquoi nous avons trouvé tant de pendeloques dans les gisements magdaléniens : dents percées revêtues d'un brillant émail, coquilles diverses vivantes et fossiles, fluorine violette, etc. Une population artiste comme celle de l'époque de la Madeleine devait évidemment chercher à se parer, puisqu'elle travaillait patiemment à orner de sculptures et gravures ses instruments et surtout ses armes.

« Ce qui frappe au milieu de tous ces pendeloques, c'est de ne rien trouver qui ait une physionomie d'amulette. Toutes les pièces percées pour être portées suspendues s'expliquent et se justifient très bien comme bijoux.

« Un seul auteur, je crois, est allé fouiller et remuer tout le mobilier archéologique magdalénien pour y trouver des traces de culte : c'est M. Piette. Ne sachant trop que choisir pour appuyer son hypothèse, il s'est enfin décidé à donner comme symbole de culte certaines rondelles discoïdes d'os ou de corne de renne plus ou moins ornées de gravures. Or, ces rondelles. . . ne sont que de simples boutons destinés à maintenir les vêtements. Ces boutons agrafes étaient naturellement très ornés, comme l'ont été depuis, dans les temps actuels, les fibules et les broches remplissant les mêmes fonctions.

Digitized by Google

« Les gravures et les sculptures, dans leur ensemble aussi bien que dans leurs détails, conduisent à la même conclusion, l'absence de religiosité. En effet, ces gravures ou sculptures ne sont absolument que de simples motifs d'ornementation des plus élémentaires ou des reproductions plus ou moins réussies d'objets naturels.

« Le propre de toute conception religieuse est de pousser au surnaturel, par conséquent de remplacer l'observation par l'imagination. Dès lors, les données simples et vraies de la nature sont abandonnées pour laisser le champ libre à toutes les folles conceptions d'une imagination dévergondée. Aussi les religions, toutes, quelles qu'elles soient, enfantent comme objets d'art des monstruosités, des anomalies, des non-sens. Il suffit, pour s'en assurer, de jeter un simple coup d'œil sur un panthéon quelconque, depuis le panthéon des sauvages les plus inférieurs de nos jours jusqu'à celui des peuples qui passent pour les plus éclairés. Eh bien, il n'y a pas trace de cette aberration d'esprit, de ce dévergondage d'imagination dans tout l'art de l'époque magdalénienne. Je le répète, nous devons en conclure que l'homme magdalénien, artiste distingué, n'avait aucune conception religieuse.

« La première résultante de toute idée religieuse est de faire craindre la mort, ou tout au moins les morts. Il en résulte que, dès que les idées religieuses se font jour, les pratiques funéraires s'introduisent. Eh bien, il n'y a pas trace de pratiques funéraires dans tous les temps quaternaires. L'homme quaternaire était donc complètement dépourvu du sentiment de la religiosité. »

Quant aux mœurs de l'époque, les voici en deux mots : « L'agriculture et même la connaissance des animaux domestiques faisaient complètement défaut à l'époque magdalénienne ; l'homme ne devait vivre que de chasse et de pêche, les fruits sauvages étant insuffisants dans nos contrées pour nourrir l'homme. » Nos ancêtres étaient donc nomades comme les espèces dont ils faisaient leur principale nourriture, comme le renne tout particulièrement. D'autres indices confirment cette manière de voir. Par ce qui a été dit un peu plus haut, on a vu d'ailleurs que la question de religiosité, si elle « a été posée » par un archéologue, « se tranche » dans un sens purement négatif.

Nous franchissons ici les bornes de l'époque quaternaire pour entrer dans ce qu'on appelle en géologie les temps « actuels », et nous nous trouvons en face de l'homme de la période robenhausienne

Digitized by Google

(station-type de Robenhausen, canton de Zurich). Entre ces deux groupes il existe une grande lacune, qu'attestent d'énormes différences. Avec la période magdalénienne, nous nous trouvions en face d'un type humain uniforme, de populations nomades s'adonnant exclusivement à la chasse et à la pêche, possédant des instruments en pierre simplement taillés, mais ne connaissant ni la poterie, ni les monuments, ni la sépulture ; ne témoignant ni de respect pour les morts ni d'aucune idée religieuse, mais, en revanche, d'un sentiment artistique très vrai et très profond. L'homme robenhausien, tout au contraire, entouré d'animaux domestiques très abondants, montre une égale variété de type. Les populations sont sédentaires, l'agriculture développée. Les instruments de pierre, en partie polis, se rencontrent avec la poterie, les monuments (dolmens et menhirs). On ensevelit les morts avec un grand respect ; la religiosité est très développée, tandis que le sentiment artistique ne paraît plus.

Quelle que soit l'explication de l'hiatus, il est constant. « Pendant tout le quaternaire, nous voyons un type humain, autochtone, évoluer dans nos contrées. Il se développe progressivement, parallèlement au développement de son industrie. Il y a progrès lent, régulier et constant. Le quaternaire forme donc un grand tout, une grande unité, sans perturbation au point de vue de l'homme européen.

« Mais, au commencement des temps actuels, avec l'introduction de la civilisation robenhausienne, nous voyons apparaître dans l'Europe centrale et occidentale des races toutes nouvelles. La race autochtone, si simple et si uniforme, se mêle à un très grand nombre de types divers. Il y a eu un flot d'envahisseurs, mais un flot composé d'éléments déjà très variés.

« Seulement, au milieu de ces éléments, on retrouve encore le type autochtone, le type magdalénien, et parfois, par atavisme, se reproduit le type chelléen. Cela suffit pour établir solidement le contact des deux populations, magdalénienne et robenhausienne, et pour montrer que l'hiatus qui existe entre les deux époques n'est pas un hiatus réel, mais bien une lacune dans nos connaissances, dans nos observations. »

Attachons-nous, dans la masse des observations recueillies sur le commencement des temps dits actuels, d'une part à ce qui concerne les monuments mégalithiques, de l'autre au chapitre de la religiosité proprement dite.

Digitized by Google

Les premiers monuments apparaissent, en Europe, avec le robenhausien.

Ce sont :

1° De simples pierres brutes dressées, que l'on nomme *menhirs* ;

2° et 3°. Ces pierres, au lieu d'être isolées, peuvent être groupées de manière à former des lignes ou des enceintes. Dans le premier cas, leur ensemble constitue ce qu'on appelle un *alignement*, dans le second, un *cromlech* ;

4° Enfin, les pierres, au lieu de rester séparées les unes des autres, peuvent se superposer, donnant naissance à une véritable construction. Ce sont les *dolmens*.

Tous ces monuments primitifs portaient autrefois le nom collectif de *Monuments celtiques* ou *Monuments druidiques*. On supposait qu'ils étaient propres aux Celtes et élevés par leurs prêtres, les druides. C'est une grande erreur. Ces monuments se rencontrent en abondance dans des régions qui n'ont jamais été occupées par les Celtes, comme le Danemark, l'Espagne, le Portugal, le Maroc, l'Algérie, etc. Ils sont même très probablement, en majeure partie, antérieurs aux grandes invasions celtiques, et, s'ils ont attiré l'attention des druides, ce n'est que lorsqu'ils étaient déjà en partie ruinés et mis à nu à la surface du sol. Il fallait donc un nom nouveau, on l'a puisé dans la nature même des matériaux dont les monuments sont formés. On les a appelés *monuments mégalithiques*..... »

Quelle était la destination des Menhirs? — Ce n'étaient pas des tombeaux; les fouilles ont abouti, à cet égard, à un résultat négatif. Ce ne sont pas non plus de simples bornes monumentales. Rien n'établit, d'autre part, que les menhirs soient des monuments essentiellement religieux, « bien qu'un certain nombre d'entre eux aient donné lieu à diverses superstitions païennes et chrétiennes. » Il est plus probable que ce sont des monuments commémoratifs.

Quant aux « alignements », « on les a pris tout d'abord pour des cimetières, mais les fouilles n'ont pas confirmé cette hypothèse. On en a fait des lieux de réunions politiques et religieuses ; rien n'appuie cette supposition : au contraire, la forme étroite et allongée des alignements semble la contredire. Les alignements étaient probablement des espèces d'archives, chaque pierre dressée rappelant un fait, une personne ou une date. C'est l'explication la plus rationnelle. »

Digitized by Google

On peut ici négliger les « cromlechs » ou « enceintes formées par des pierres fichées en terre » à cause de leur époque relativement récente. Mais les dolmens méritent une attention particulière.

« Le dolmen est un monument composé de dalles en pierre placées de champ, supportant d'autres dalles horizontales qui servent de plafond ou de toit. Ces dalles constituent ainsi une ou plusieurs chambres, habituellement précédées d'un vestibule ou d'un couloir d'accès.—Les dolmens ne sont intacts qu'au moment où on les rencontre pour la première fois dans le sein de la terre. Dès qu'ils sont à découvert, ils s'altèrent rapidement. On peut facilement suivre tous les progrès de la dégradation et reconnaître que les prétendus autels ne sont que des tables reposant sur des piliers dénudés... »

Les dolmens, on le sait, ne sont particuliers ni à la Bretagne, ni à la France, ni même à l'Europe. En France, ils se rencontrent autant et plus dans la région du centre et des basses Cévennes que dans la péninsule armorique. Leur dissémination « par traînées a fait naître une théorie, qui a eu un moment de succès et qui doit être abandonnée. C'est la théorie du *peuple des dolmens*. Les dolmens apparaissent comme des monuments très particuliers et parfaitement définis. Dans toute leur dissémination, ils ont un remarquable air de famille. On en concluait qu'ils étaient l'œuvre d'un seul et même peuple en migration, qui les avait semés sur tout son passage... »

Cependant, en dépit de leurs caractères communs, les dolmens présentent des variations qui étaient peu favorables à cette hypothèse. Du reste leur volume à lui seul et leurs procédés de construction doivent y faire reconnaître « le travail d'une population sédentaire, ayant tout son temps disponible, et non celui d'une population en migration. Enfin la preuve concluante que les dolmens ne sont pas l'œuvre d'un seul et même peuple, c'est qu'on rencontre dans leur intérieur les squelettes de races très différentes et fort tranchées. » — « Tous les dolmens étaient primitivement sous terre. Dans les environs de Paris, ils étaient enterrés dans le sol, surtout sur les pentes des coteaux. Ailleurs ils étaient recouverts de tumulus. Si nous voyons maintenant les dolmens découverts, c'est qu'ils sont plus ou moins en ruine. Habituellement avec un peu d'attention, on reconnaît les débris et les vestiges de l'ancien tumulus. »

Quelle était donc la destination des dolmens ? — « Tous les dol-

Digitized by Google

mens intacts, qui ont été rencontrés dans le sein de la terre ou sous des tumulus, contenaient des sépultures. Les dolmens sont donc des tombeaux et généralement des tombeaux communs, dans lesquels on ensevelissait un grand nombre de personnes. Il y a parfois une telle accumulation d'ossements que tous les corps réunis devaient présenter un volume beaucoup plus considérable que le vide dans lequel les os sont accumulés. Cela prouve que les ensevelissements étaient successifs. Les derniers venus ont été introduits dans le dolmen, quand les chairs de leurs prédécesseurs étaient déjà décomposées et détruites. Les dolmens sont donc des chambres funéraires, des caveaux mortuaires servant à des familles ou à des tribus.

« Toutes les fois qu'on ouvre un dolmen intact, on voit que les intestices existants soit entre les piliers, soit au-dessous de la table, sont soigneusement bouchés par un blocage ou muraillement en pierres sèches. Parfois même les piliers, destinés à soutenir la ou les tables, sont remplacés par des murs à sec.

« L'entrée ou porte de ces dolmens intacts est fermée avec soin. Les plus grandes précautions ont été prises pour que ces sépultures ne puissent être violées soit par les hommes, soit par les animaux. »

« Cependant toutes les sépultures de l'époque robenhausienne n'ont pas eu lieu dans les dolmens. On enterrait aussi dans ce qu'on appelle des cistes de pierre. Ce sont des espèces de caisses en dalles, vrais dolmens en diminutif, formés généralement de quatre dalles sur champ, supportant une dalle de recouvrement... »

Il faut citer également les grottes naturelles comme lieux de sépulture, sans compter « les grottes sépulcrales artificielles, grottes creusées par l'homme dans le but spécial d'enterrer les morts. Je ne puis que répéter à propos de ces grottes artificielles ce que j'ai dit concernant les deux autres séries. Leur mobilier funéraire est identique.

« Le dolmen n'est donc qu'une des formes du caveau sépulcral. Il se mêle intimement et il s'enchevêtre avec les autres formes ; nouvelle preuve tout à fait démonstrative qu'il ne saurait caractériser un peuple spécial.

« Le caveau funéraire — grotte naturelle, grotte artificielle et dolmen — est donc le produit d'une idée religieuse poussant à honorer les morts. Cette idée, comme toutes les autres, s'est répandue de proche en proche par la prédication et la propagande. Qui oserait

Digitized by Google

dire que les bouddhistes ou bien les chrétiens, ou bien encore les mahométans, ne forment chacun qu'un seul et même peuple, parce qu'ils ont les mêmes croyances et les mêmes pratiques ? »

Arrivons à ce qui concerne la religiosité proprement dite. « Si l'époque robenhausienne est caractérisée par la disparition de l'art, elle l'est encore bien davantage par l'introduction de la religiosité.

« L'effet le plus immédiat et le plus général de la religiosité est le respect des morts. Pendant tous les temps quaternaires, on ne se préoccupait nullement des morts ; ils étaient purement et simplement abandonnés ; aussi n'existe-t-il aucune sépulture appartenant à ces temps, et les ossements humains se rencontrent-ils disséminés et dispersés comme ceux des animaux.

« Il n'en est plus de même dès que nous arrivons aux temps actuels. Les corps sont soigneusement inhumés, et même on élève pour les morts des demeures plus belles, plus grandioses, plus monumentales que pour les vivants. Nous avons à peine quelques traces d'habitations robenhausiennes, et les dolmens, caveaux sépulcraux de cette époque, se comptent par milliers.

« Un autre effet de la religiosité, presque aussi général que le précédent, est de doter l'homme d'amulettes. Il se met à porter divers objets insignifiants auxquels il accorde des propriétés imaginaires. Eh bien, à l'époque robenhausienne, nous voyons les amulettes apparaître et se développer. La plus habituelle est la hache polie elle-même. Pour un peuple primitif, la hache est l'instrument par excellence. C'est avec elle qu'on construit la maison en bois, qu'on façonne le mobilier, qu'on entretient le feu du foyer, qu'on abat et dépèce les animaux qui doivent servir à l'alimentation, qu'on se défend contre les attaques. Il est tout naturel que la hache devienne l'emblême de la prospérité, de la force, de la puissance, de la divinité qui, après tout, n'est qu'une conception idéale faite à notre image.

« Les haches amulettes sont de petites haches, trop petites ou en pierres trop tendres pour pouvoir servir et pourtant façonnées avec soin. Ce sont surtout de petites haches percées au sommet d'un trou de suspension. Ce qui montre bien que ces haches percées sont des amulettes, c'est que parfois elles sont remplacées par de simples simulacres de haches.

« Le culte de la hache est confirmé par les nombreuses représen-

Digitized by Google

tations de haches, tant isolées qu'emmanchées qui se trouvent sur les pierres ornées de gravures. »

L'anthropophagie ne se rencontre pas, pas plus celle qui est « engendrée par le besoin de nourriture » que « celle qui est basée sur des idées religieuses, anthropophagie mystique et liturgique. » Mais une pratique chirurgicale très curieuse, la trépanation, nous apporte, à son tour, d'utiles renseignements.

La trépanation « prouve combien les idées religieuses dominaient le bon sens et la raison. »

« La découverte de la trépanation préhistorique est due à un intrépide chercheur, le docteur Prunières, de Marvejols (Lozère). A la réunion de Lyon de l'Association française en 1873, il a présenté la première rondelle crânienne.

« On nomme *rondelles crâniennes* des fragments d'os qui ont été détachés intentionnellement du crâne. Ces rondelles, généralement arrondies au pourtour, comme l'indique leur nom, peuvent pourtant affecter d'autres formes.

« Elles sont parfois percées d'un trou de suspension. Ce sont évidemment des amulettes. Si la religiosité n'avait pas poussé l'homme robenhausien jusqu'à l'anthropophagie, elle l'avait conduit au sacrifice humain, au moins au sacrifice partiel. Les rondelles ont été prises parfois sur la tête vivante, parfois sur le crâne d'un mort, mais alors sur le crâne d'un mort qui avait déjà été trépané de son vivant. »

Le fait général qui se dégage de l'étude de la période robenhausienne, c'est l'invasion de populations venues d'Orient, qui ont imposé leur domination comme leur civilisation aux races antérieures, avant de se fondre avec elles.

Deux faits généraux indiquent cette provenance orientale : « l'introduction de la religiosité et la destruction de l'art magdalénien.

« La religiosité est un des principaux caractères ethniques des peuples orientaux. Toutes les grandes religions sont nées en Orient : Le brahmanisme, le bouddhisme, le judaïsme, le christianisme, le mahométisme.

« L'art, comme représentation d'objets naturels, est très peu répandu dans la nature des peuples orientaux. Jusqu'à l'invasion d'Alexandre, l'Inde n'avait pas de statues. Aussi les plus anciennes représentations bouddhiques présentent-elles un caractère grec. En

Digitized by Google

Perse, encore de nos jours, on ne figure aucun être vivant. » Ces données générales sont confirmées par des faits de détail.

Il serait intéressant d'établir une chronologie approximative de l'époque préhistorique. En réunissant différentes considérations, on arrive au tableau suivant.

« Comme conclusions chronologiques, si l'on divise le quaternaire en 100 unités, on peut en attribuer au

Chelléen ou préglaciaire	35
Moustérien ou glaciaire	45
Solutréen.	5
Magdalénien.	15
Total	100

« Ce qui, du moment où l'on sait que le glaciaire ou moustérien a duré 100.000 ans, peut se traduire ainsi en années :

Chelléen.	78.000 ans
Moustérien	100.000
Solutréen	11.000
Magdalénien	33.000
Total.	222.000

« L'homme ayant apparu dès le commencement des temps quaternaires a donc 222.000 ans d'existence, plus les 6000 ans historiques auxquels nous font remonter les monuments égyptiens et une dizaine de mille ans, qui, très probablement, se sont écoulés entre les temps géologiques et ce que nous connaissons de la civilisation égyptienne. C'est donc un total de 230.000 à 240.000 ans pour l'antiquité de l'homme. »

Les commencements de la période dite actuelle et de la religiosité qui y correspond, seraient, en conséquence, à reporter, au moins en ce qui concerne l'Europe à quinze mille ans environ, soit 220.000 ans après l'apparition de l'homme.

D'après G. DE MORTILLET.

Digitized by Google

DÉPOUILLEMENT DES PÉRIODIQUES
ET DES TRAVAUX
DES SOCIÉTÉS SAVANTES

I. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Séance du 29 septembre. — M. Oppert continue la lecture de son mémoire sur le prétendu tombeau de Cyrus et la situation de l'antique Pasargade. Il développe les raisons qui empêchent de placer Pasargade à Murghâb et qui obligent, selon lui, à chercher l'emplacement de cette ville au sud-est et non au nord de Persépolis (Istâkhr). Les détails qui nous ont été transmis sur la campagne d'Alexandre dans l'Inde et particulièrement sur le chemin suivi par lui au retour ne peuvent s'expliquer autrement. Les historiens rapportent qu'Alexandre, revenant de l'Inde, passa à Pasargade avant d'arriver à Persépolis. C'est le contraire qui aurait dû arriver si Pasargade était Murghâb.

M. Germain communique à l'Académie un chapitre encore inédit de son *Histoire de l'Université de Montpellier*, concernant la faculté de théologie. Cette faculté ne figure pas dans la bulle d'érection des écoles de Montpellier en Université, donnée par le pape Nicolas IV, en date du 26 octobre 1289 ; cette bulle n'embrasse que les facultés de droit, de médecine et des arts. Mais la théologie n'en était pas moins enseignée dans les cloîtres, et particulièrement dans ceux des moines mendiants. Le pape Martin V, afin de contrebalancer par la diffusion des idées orthodoxes l'influence toujours persistante de l'hérésie albigeoise au sein d'une population où l'activité intellectuelle, développée plus qu'ailleurs par un contact incessant avec le personnel des écoles, lui semblait offrir certains dangers, conféra, par une bulle du 17 décembre 1421, l'institution canonique à la faculté de théologie. En fait, l'existence de cette faculté remontait plus haut ; le roi Jean, pendant une visite à Montpellier, en 1351, l'avait le premier honorée de sa protection. Le pape, en sanctionnant officiellement l'existence de la nouvelle faculté, l'incorpora à l'école de droit fondée vers 1360 à Montpellier par le jurisconsulte Placentin. On professait à la fois dans cette école, en vertu d'un privilège dont ne jouissait pas encore l'Université de Paris elle-même, le droit civil et le droit canonique. Légistes et décrétistes devaient trouver profit à cette union, à une époque où le clergé mêlait assidûment aux études théologiques les études juridiques. « Nous ordonnons, porte la bulle de Martin V, que la dite faculté de théologie ne fasse qu'une seule et

Digitized by Google

même université avec les facultés de droit civil et de droit canonique de Montpellier, un seul et même corps, ayant pour chef un recteur, dont l'élection continuera d'avoir lieu conformément aux anciens statuts universitaires. Nous prescrivons également que les maîtres, docteurs, licenciés, bacheliers et étudiants de la faculté de théologie soient soumis à la juridiction que confèrent au recteur les statuts et coutumes dûment approuvés ; qu'ils obéissent à ses monitions et mandements, comme les docteurs, les licenciés, les bacheliers et les étudiants en droit canonique et en droit civil, et que, toutes les fois que la dite faculté de théologie y aura intérêt, ils participent aux assemblées et aux délibérations, de concert avec les autres docteurs, licenciés, bacheliers et étudiants ; sous la réserve expresse, néanmoins, que, de même que les docteurs en droit canonique ou en droit civil ne peuvent être recteurs, les maîtres en théologie ne peuvent le devenir à leur tour, non plus que les religieux des ordres mendiants, de quelque grade ou condition qu'ils soient... Donné à Rome à saint Pierre, le seizième jour avant les calendes de janvier, la cinquième année de notre pontificat. » N'est-il pas piquant, dit M. Germain, de voir une faculté de théologie, au lieu de primer comme ailleurs en France, subordonnée ainsi, à Montpellier à une école de droit, de par le pape lui-même. — Théologiens et juristes firent, aux premiers jours, selon les dispositions de la bulle pontificale, assez bon ménage. Mais des conflits ne tardèrent pas à se produire, et il fallut, dans l'intérêt des études, s'entendre sur les droits respectifs des deux facultés. De cet accommodement résulte, en 1428, un ensemble de statuts qui devint pour la faculté de théologie une sorte de code spécial. Elle y apparaît représentée par son doyen, lequel prêtait serment, une fois élu, au recteur de l'université de droit. Il veillait sur les privilèges, libertés et honneurs de sa faculté, et y exerçait, en outre, une censure dogmatique. Il avait le pas sur le prieur de la faculté de droit dans tous les actes concernant la faculté de théologie ; mais le prieur de la faculté de droit primait, à son tour, dans les exercices de la faculté de droit. Dans les solennités universitaires ou autres, le prieur de la faculté de droit et le doyen de la faculté de théologie alternaient, chaque année, pour la préséance. Les provinciaux des ordres mendiants ne venaient qu'après eux. M. Germain analyse et explique le texte encore inédit de ces statuts de 1428, qu'il regarde comme un des plus curieux règlements scolaires du moyen-âge, et n'hésite pas, dit-il, a y découvrir « une des plus amples victoires qui aient été alors universitairement remportées sur les ordres mendiants. »

Séance du 6 octobre. — M. Oppert continue sa lecture sur la ville perse de Pasargade. Les inscriptions cunéiformes du roi Darius lui fournissent de nouvelles preuves contre l'identification de cette ville avec Murghâb. Une de ces inscriptiods dit que Gomatès le Mage, le premier faux Smerdis, sortit de Pasargade (Paisiyâuvâdâ), ville située près d'une montagne ; il n'y a pas de montagne près de Murghâb. Ailleurs est racontée la guerre de Darius contre un autre imposteur, le second faux Smerdis. On voit dans cette relation que les hostilités eurent lieu dans le voisinage de Pasargade et sur les frontières orientales de la Perse. Pasargade devait donc être située à l'est et non, comme Murghâb, au nord de Persépolis.

Digitized by Google

M. Germain termine la lecture de son étude historique sur la faculté de théologie de Montpellier. Au XVe siècle, comme on l'a vu à la dernière séance, un statut universitaire avait exclu les religieux mendiants des dignités scolaires et leur avait interdit d'aspirer à la prééminence dans la faculté. Au XVIe siècle les protestants supprimèrent momentanément toutes les institutions catholiques de la ville. Les guerres de religion terminées, les dominicains rétablirent à leur profit la faculté de théologie. En prenant l'initiative du relèvement de l'école, ils comptaient en rester maîtres; c'était comme une revanche de l'abaissement de leur ordre au moyen-âge. Mais ils rencontrèrent de nouveaux adversaires, les jésuites, qui réussirent d'abord à se faire une place à côté d'eux, ensuite à les supplanter tout à fait. En 1626, Louis XIV conféra à la compagnie le monopole de l'enseignement théologique à Montpellier. Les dominicains protestèrent contre cet acte, qu'ils traitaient d'usurpation. Ils renouvelèrent leur protestation tous les trois ans, pour maintenir leur droit, jusqu'à l'année 1762, où les jésuites furent chassés de France. Le parlement de Toulouse remit alors les dominicains en possession de la faculté. Mais l'évêque intervint à son tour, au profit du clergé séculier ; en 1767, il réussit à enlever aux religieux toutes les chaires et à les conférer à des prêtres diocésains. Ceux-ci les gardèrent jusqu'à la Révolution, qui supprima définitivement la faculté de théologie de Montpellier.

Séance du 13 octobre. — M. Georges Perrot lit un mémoire sur les *Sceaux hittites, de terre cuite, appartenant à M. G. Schlumberger.* Le peuple des Héthéens, Hittites ou Khétas, dont il est question dans l'Ancien Testament, dans quelques auteurs classiques et dans un grand nombre de textes hiéroglyphiques et cunéiformes, occupait, dans une antiquité reculée, la région septentrionale de la Syrie, le pays où sont aujourd'hui les villes d'Alep et de Hamath. Sa principale place de guerre était Qadech sur l'Oronte. Les Hittites soutinrent contre les Egyptiens de longues guerres, sur lesquelles les documents hiéroglyphiques fournissent des détails circonstanciés ; un traité de paix, conclu entre leur roi et Ramsès II et cimenté par un mariage, n'interrompit ces hostilités que pour un temps. Plus tard le roi Salomon rechercha l'alliance des Hittites, puis ils eurent à se défendre contre de nouveaux ennemis, les Assyriens. Malgré leur courageuse résistance, les Hittites furent enfin complètement défaits par les conquérants ninivites ; vers le VIIIe siècle avant notre ère, ils disparaissent définitivement de l'histoire. Le rôle qu'ils y avaient joué n'était pas sans éclat ; ils avaient un moment étendu leur domination, d'une part à travers toute l'Asie Mineure jusqu'à la mer Egée, de l'autre jusqu'à l'Euphrate et à la frontière méridionale de la Syrie. Ce qui attache surtout sur ce peuple, en ce moment, l'attention des historiens de l'antique Orient, c'est que les Hittites paraissent être les inventeurs d'un des systèmes primitifs d'écriture de l'antiquité. Ils avaient un alphabet, composé, comme celui des Égyptiens et celui des Chaldéens, d'hiéroglyphes idéographiques; c'est de cette écriture que paraît être dérivé le caractère syllabique employé, pour écrire le grec, dans les inscriptions cypriotes. Depuis une quinzaine d'années on a relevé, dans diverses parties de l'Asie Mineure et de la Syrie et surtout dans la région d'Alep et de Hamath, un assez grand nombre d'inscriptions en caractère hittite. Nul n'est

Digitized by Google

parvenu jusqu'ici à les déchiffrer. Il ne faut pas s'en étonner; on ignore à la fois l'alphabet et la langue de ces textes, et l'on ne sait même pas s'ils sont tous dans la même langue. Pour essayer un déchiffrement, il faudrait avant tout pouvoir comparer le plus grand nombre de textes possible, M. W. Harry Rylands, président de la société d'achéologie biblique de Londres, vient de publier dans le tome VII des *Transactions* de cette société, un recueil qui contient presque toutes les inscriptions hittites connues. M. Georges Perrot se propose de fournir un premier supplément à ce recueil en publiant des sceaux hittites, au nombre de 18, qui ont été rapportés de Constantinople par M. Schlumberger et qui n'ont pas encore été étudiés jusqu'à ce jour.

Séance du 20 octobre. — M. Alexandre Bertrand met sous les yeux des membres de l'Académie deux croquis exécutés par M. Raoul Gaignard et rapportés par M. Ferdinand Delaunay, qui représentent les ruines romaines mises au jour par les fouilles du P. de la Croix à Sanxay (Vienne), à 28 kilomètres de Poitiers. M. Bertrand a visité ces ruines et en a reconnu l'importance considérable. On a trouvé un théâtre, des bains, un *sacellum*, un grand édifice qui est peut-être un temple, tout cela en pleine campagne; de menus objets en petit nombre, ustensiles, médailles gauloises et romaines, enfin deux fragments et inscriptions, l'un comprenant trois lettres de 0m20 de hauteur et 0m16 de largeur, POL (Apollo?), l'autre où on lit :

TI .....
ECR [*cons*]*ecr*[*avit*]...
V *v*[*otum solvit*]...

Séance du 27 octobre. — M. Heuzey donne lecture de l'introduction et de la conclusion d'un volume qu'il va faire paraître et qui formera le tome IV d'un *catalogue de figurines de terre cuite du Louvre*. Ce volume traitera des origines orientales de l'industrie des terres cuites et notamment des figurines de fabrication assyrienne, chaldéenne, babylonienne, phénicienne, cypriote et rhodienne. — Dans la première partie de sa lecture (Introduction du volume), M. Heuzey présente des considérations sur les terres cuites vernissées d'Egypte, improprement dites faïences égyptiennes. Ces terres cuites et les imitations qu'en firent les Phéniciens, répandues par le commerce dans tout le bassin de la Méditerranée, donnèrent naissance à plusieurs des types qui furent adoptés par l'art grec. Il en résulta que, par l'intermédiaire de l'art, la mythologie égyptienne exerça une influence sensible sur la mythologie grecque. La Grèce crut aux dieux dont les images lui arrivaient d'Egypte et leur donna une place dans son Panthéon ; mais elle ne comprit pas toujours ces images, et de là d'étranges altérations des mythes primitifs. Ainsi les Egyptiens avaient représenté Horus naissant, symbole du soleil levant, sous la forme d'un enfant qui se suce le doigt, geste familier aux enfants en bas âge. Les Grecs se méprirent sur ce geste et, d'Horus enfant, firent Harpocrate, génie du silence. De Ptahembryon, figure grotesque d'un fœtus, à la tête aplatie, aux jambes courbées, qui, dans le principe, représentait encore le soleil, au moment où il va se lever, les Grecs tirèrent le mythe d'Héphestos, enfant difforme et boîteux. — Dans la seconde partie de sa communication (conclusion du volume), M. Heuzey insiste sur la fabrication rhodienne dans l'histoire des débuts de l'industrie de la terre

Digitized by Google

cuite en Grèce. On a vu dans les figurines de terre cuite fabriquées à Rhodes des imitations de celles de la Phénicie. M. Heuzey croit pouvoir établir que c'est le contraire qui a eu lieu. L'industrie rhodienne avait, à l'époque archaïque, une importance de premier ordre. Le commerce en portait les produits, non-seulement dans toute la Grèce, mais jusqu'en Sicile et en Italie. Ce sont ces produits que les Phéniciens se mirent à imiter, et on leur a fait un honneur immérité en prenant leur imitation pour des créations originales. Quand plus tard le monde grec, à son tour, imita les poteries phéniciennes, il ne fit en quelque sorte que reprendre à l'Asie ce qu'il lui avait donné.

Séance du 3 novembre. — M. le docteur Hamy, conservateur du musée ethnographique du Trocadéro, expose les résultats de l'étude qu'il vient de faire d'un intéressant monument découvert à Teotihuacan, près de Mexico, par M. le Dr Charnay. Ce monument de pierre, haut de 1m33, large de 1m08, épais de 0m15, reproduit assez bien l'image d'une croix trapue, portant, sur une de ses faces, un bandeau latéralement tordu en forme de grecque émoussée; de la base sortent quatre cônes en relief. C'est selon M. Hamy, le symbole antique du dieu Tlaloc, la plus ancienne des divinités mexicaines, qui présidait aux orages et à la pluie. C'est par la simplification graduelle de cette croix de la pluie que les Mexicains, les Mayas, etc., en étaient arrivés à adorer, au XVIe siècle, une sorte de croix, très voisine de la croix chrétienne. Les conquérants espagnols, trouvant dans toute la Nouvelle-Espagne un grand nombre de ces croix et n'en comprenant pas la signification, avaient vu dans ces monuments les traces d'une ancienne prédication apostolique, attribuée à saint Thomas; ils reconnaissaient ce saint dans Quetzalcoatl, le civilisateur toltèque. Cette explication ne peut plus être prise au sérieux aujourd'hui.

Séance du 10 novembre. — M. Renan donne quelques détails sur deux monuments dont les photographies ont été transmises à la commission des inscriptions par M. Salomon Reinach, membre de l'école française d'Athènes. L'un est un graffito araméen, de l'époque d'Hadrien, trouvé à Athènes; l'écriture en est très difficile à lire, et M. Renan n'ose encore proposer une traduction. L'autre monument a été trouvé à Edesse. C'est un fragment de pierre renfermant dans une sorte de niche, un buste assez grossièrement sculpté, d'une exécution lourde, qui rappelle celle des sculptures les plus récentes de Palmyre; les cheveux tout rebroussés d'un seul côté, présentent un aspect étrange. « On croit dans le pays, dit une note jointe à la photographie, que la tête représente le frère de la femme d'Abraham. » Cette légende, dont il n'y a d'ailleurs aucun compte à tenir, indique du moins que cette pierre est connue depuis assez longtemps et donne lieu de présumer qu'elle était possédée par des musulmans. A côté du buste, à droite, se voit un fragment d'inscription syriaque, du Ve ou VIe siècle de notre ère. Il y a quatre lignes d'écriture; les trois premières, en grosses lettres et fortement interlignées, paraissent former une sorte de titre, la quatrième était sans doute la première du texte proprement dit, dont le reste est perdu. Nous n'avons que la partie gauche ou la fin de chaque ligne. Dans les trois premières, seules déchiffrées jusqu'ici, on lit :

.... de Notre-Seigneur

Digitized by Google

.... et adorable
.... d'Edesse.

Séance du 24 novembre. — M. Lefebvre, notaire à Paris, adresse à l'Académie un extrait du testament de Lazare Eusèbe LEFÈVRE-DEUMIER, propriétaire, décédé à Paris le 23 juillet 1882. Par cet acte, M. Lefèvre-Deumier a légué à l'académie des inscriptions et belles-lettres et à l'académie des sciences morales et politiques une rente annuelle et perpétuelle de 4,000 fr., pour fonder un prix de 20,000 fr. qui sera décerné, tous les cinq ans, « à l'ouvrage le plus remarquable sur les mythologies, philosophies et religions comparées. » Le prix sera décerné alternativement par les deux académies, le tour de chacune revenant ainsi tous les dix ans ; le premier tour appartiendra à l'Académie des sciences morales et politiques. Les académies n'entreront en jouissance de la dite rente que quinze ans après le décès du testateur.

M. OPPERT fait une communication sous ce titre : *La plus ancienne date chaldéenne connue jusqu'ici.* La chronologie chaldéenne est fort incertaine, surtout pour les époques les plus éloignées de nous. La découverte d'un monument qui fixe la date d'un des plus anciens rois de Chaldée est donc précieuse au point de vue historique. M. Pinches, assistant au British museum, vient de lire sur un cylindre conservé aujourd'hui dans cet établissement et qui a été trouvé à Abou-Habba, le site de la ville antique de Sippara, une inscription du roi Nabonid, qui régna de 555 à 538 avant notre ère. Ce roi y parle de fouilles entreprises par son ordre au temple du soleil d'Agarde et à Sippara, et raconte comment ces fouilles ont mis au jour une inscription du roi Naram Sin : « L'inscription de Naram Sin, fils de Sargon, dit-il, que depuis 3200 ans aucun roi parmi nos prédécesseurs n'avait vue, Samas, le grand seigneur de Tparra, le séjour de son cœur joyeux, me l'a révélée. » Ainsi Nabonid comptait, depuis Naram Sin jusqu'à lui, 3200 ans. Si donc cette indication est exacte (ce qu'il nous est malheureusement impossible de vérifier), Naram Sin dut régner vers l'an 3750 et Sargon, son père, environ vers l'an 3800 avant notre ère. Ces deux rois étaient déjà connus par plusieurs textes, mais on ignorait à quelle époque ils avaient vécu. Le plus curieux des documents que nous possédons sur Sargon est un texte où il raconte comment il avait été, dans son enfance, exposé sur les eaux dans une corbeille et sauvé par un paysan ; c'est un récit assez semblable à celui de la Bible sur Moïse.

Séance du 1er décembre. — L'Académie accepte provisoirement le legs de M. Lefèvre-Deumier. L'acceptation définitive ne pourra avoir lieu qu'après l'accomplissement des formalités légales.

Séance du 15 décembre. — M. OPPERT fait part à l'Académie d'une découverte qui vient d'être faite au Vatican et dont il doit la connaissance à M. Edmond Le Blant. — M. Descemet, dit-il, a communiqué à notre confrère trois calques de documents rapportés de Mossoul par le P. Ryllo de la Société de Jésus. Les fragments que cet ecclésiastique, qui s'est beaucoup intéressé aux antiquités assyriennes, avait donnés au Vatican, y sont restés oubliés pendant près de trente ans. Les quelques échantillons que nous avons sous les yeux témoignent de leur importance. Deux de ces fragments sont des inscrip-

Digitized by Google

tions de Sargon, en assyrien. Le troisième appartient à cette catégorie de documents, d'un genre tout nouveau, de la Syrie et des bords de l'Euphrate, qu'on appelle *hamathites* ou *hittites* et qui ont jusqu'ici bravé les efforts des interprètes. L'interprétation des textes hittites, ajoute M. Oppert, ouvrira un champ de recherches nouveau et éclairera d'une lumière inespérée, l'histoire si obscure de l'antique Syrie ; mais ils ressemblent, à l'heure qu'il est, aux héros russes et polonais dont Byron dit qu'ils seraient illustres, si l'on pouvait prononcer leurs noms. Si l'on trouvait parmi ces restes du Vatican des fragments de textes bilingues, la découverte serait une des trouvailles les plus fécondes que l'archéologie orientale pût faire. Il existe encore au Vatican des tablettes ninivites dont la publication serait du plus haut intérêt (*Revue critique*).

II. Revue critique d'histoire et de littérature.

25 *septembre*. — Mac Call Theal, Kaffir folk-lore, or a selection from the traditional tales current among the people living on the eastern border of the Cape Colony, with copious explanatory notes, compte-rendu par *G. P.* « Les contes africains qu'on a recueillis jusqu'à présent sont intéressants à plusieurs points de vue. Le fond, à travers des altérations souvent extrêmes, se laisse plus d'une fois rapprocher de celui des contes indiens, et montre ainsi que les écrits répandus chez les divers peuples du grand continent équatorial leur ont été apportés, au moins en partie, par les musulmans (en certains cas même par les Européens). Quelques traits, au contraire, sont absolument spéciaux et indiquent chez les populations africaines, avec une grande pauvreté d'imagination et une impuissance plastique à peu près complète, un curieux ensemble de croyances et une façon particulière de se représenter les rapports de l'homme avec la nature. Enfin la forme que revêtent les récits abonde en renseignements précieux sur les mœurs, les usages, les idées et les sentiments des tribus chez lesquelles on les recueille. Toutes les collections de ce genre, quand elles offrent, comme celle de M. Theal, des contes recueillis avec fidélité et très bien commentés, sont donc fort précieuses. M. Theal a rassemblé ses contes dans la tribu des Xosa ou Amaxosas, les plus méridionaux des Cafres établis entre la colonie du Cap et celle de Natal ; l'auteur, qui a vécu vingt ans en relations constantes avec eux, donne de leur manière de vivre un tableau concis, mais suffisant à nous la faire comprendre. Il a entendu les contes qu'il publie de la bouche de plusieurs narrateurs, sans grandes variantes, ce qui prouve que l'incohérence, l'absence de motifs et de but, le défaut presque complet d'intérêt, au moins dans l'ensemble, qui s'y font remarquer, ne sont pas accidentels ; on retrouve, en effet, ces caractères dans d'autres contes africains. Le *folk-lore* proprement dit est joint aux contes sous forme de commentaire. Dans les contes le mythographe relève à chaque instant des traits qui lui sont connus d'ailleurs, mais il est rare qu'un récit tout entier soit assez homogène pour se comparer aux récits d'un autre peuple. »

Digitized by Google

20 *octobre*. — Collection de contes et de chansons populaires. I, E. Legrand, Recueil de contes populaires grecs ; II, de Puymaigre, Romancero, choix de vieux chants portugais ; III, Aug. Dozon, Contes albanais ; IV, J. Rivière, Recueil de contes populaires de la Kabylie du Djurdjura ; V. L. Leger, Recueil de contes populaires slaves, compte-rendu par *G. P.* « Les études de littérature populaire, presque inconnues en France, y jouissent maintenant d'une certaine faveur. Si le recueil que leur avait consacré, sous le nom de *Mélusine*, une initiative intelligente, mais assurément prématurée, n'a pu prolonger son existence au delà de sa première année, de nombreux symptômes annoncent en leur faveur un éveil de l'attention publique qui, il faut l'espérer, sera définitif. L'un de ces symptômes est la création de la collection que nous annonçons, qui a vu surgir à côté d'elle une rivale, conçue d'ailleurs sur un plan un peu différent et dont nous parlerons prochainement aux lecteurs de la *Revue*. Le recueil commencé l'année dernière par M. Leroux, et qui compte déjà cinq volumes, n'embrasse pas le *folk-lore* dans toute son étendue ; il se borne aux contes et aux chansons populaires... Parmi les recueils de contes, deux surtout ont une haute valeur, celui de M. Dozon et celui de M. Rivière. Ils ont été recueillis de la bouche des Albanais et des Kabyles, et sont présentés, pour la première fois, au public européen ; ils enrichissent précisément le trésor déjà si grand des matériaux de la mythographie comparée. — Je souhaite, en terminant, que cette collection qui contient déjà des choses si précieuses, se continue activement. Le champ est vaste, presque illimité. Les contes de tous les pays peuvent y entrer, et nos provinces en gardent encore assez d'inédits pour tenter plus d'un collecteur. Il faut aussi désirer que les volumes ne soient pas de simples recueils de matériaux. La France compte, dès aujourd'hui, des mythographes de premier ordre, comme M. Cosquin, capables de commenter avec toute la compétence voulue les contes qu'ils publient. Espérons que leur exemple sera suivi et que ces études, trop abandonnées aux dilettantes, seront traitées de plus en plus fréquemment avec la méthode rigoureuse et les connaissances étendues qu'elles exigent. C'est par là qu'elles s'implanteront solidement chez nous et que les travaux français prendront un rang honorable à côté de ceux que l'on consacre à la mythographie, avec tant de science et de zèle, en Allemagne, en Russie, en Italie et en Portugal. »

9 *octobre*. — E. Curtius und F. Adler,, Olympia und umgegend, zwei Karten und ein Situationsplan, compte-rendu par *Jules Martha*. « Pour ceux qui n'ont pas eu, comme nous, l'heureuse chance de visiter les travaux d'Olympie, et de prendre par eux-mêmes une impression du pays, cette brochure est un guide excellent, propre à donner de cette région et des fouilles importantes dont elle a été le théâtre, une idée juste et nette. »

Michael Ring, Altlateinische Studien, compte-rendu par *Louis Havet* (appréciation sévère).

F. Combes, L'entrevue de Bayonne de 1565 et la question de la Saint-Barthélemy, compte-rendu anonyme. « On s'est beaucoup occupé, en France et à l'étranger, du Mémoire de M. Combes. Lu d'abord en avril 1881 par l'auteur à la Sorbonne, devant les sociétés savantes réunies, ce mémoire fut très applaudi. On l'apprécia beaucoup aussi, quelques jours plus tard, à l'Académie

Digitized by Google

des sciences morales et politiques, où « le grand historien national, » M. Henri Martin en donna lecture. Divers critiques n'ont pas été moins favorables au travail du professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Bordeaux, que l'auditoire de la Sorbonne et de l'Institut : ils ont redit avec lui (p. 19) : « La vérité est faite et il n'y aura plus à y revenir... Les nuages sont dissipés ; le sphinx n'a plus d'énigmes, il est vaincu et découvert. » Pour moi, tout en rendant hommage au mérite des recherches de M. Combes, je ne pensais pas qu'il eût répandu la plus éclatante lumière sur l'entrevue de Catherine de Médicis et de Charles IX avec le duc d'Albe et la cour d'Espagne. Il me semble que, ni dans l'argumentation, ni dans les *Pièces justificatives*, rien n'est de nature à justifier les paroles attribuées (*Avis de l'éditeur*) à un de nos plus savants académiciens, que mémoire et documents « lui paraissaient trancher définitivement dans le sens d'un concert ancien et d'une préméditation évidente, la question toujours brûlante de la Saint-Barthélemy. » La grande autorité des juges qui avaient approuvé les conclusions de M. Combes, me faisant douter de ma propre opinion, je crus devoir consulter un érudit profondément versé dans la connaissance des choses du XVIIe siècle, M. de La Ferrière. L'éditeur des *Lettres de Catherine de Médicis* voulut bien m'apprendre que lui non plus n'avait pas été convaincu par la lecture des pièces trouvées à Simancas. Bientôt diverses revues allemandes, anglaises, belges, dans des articles dont on a pu voir l'analyse (*Périodiques*), déclarèrent avec ensemble que les documents publiés par M. Combes peuvent bien être intéressants, curieux, mais qu'ils ne prouvent nullement que Catherine de Médicis et le duc d'Albe se soient mis d'accord, en juin 1565, à Bayonne, au sujet de l'égorgement des huguenots. Comme on l'a fait justement remarquer, tout le système de M. Combes repose sur une phrase de la lettre écrite de Saint-Sébastien, le 4 juillet 1565, par don Fr. de Alava au ministre d'État Fr. de Eraso (p. 37) : « *Y lo que anteveo que an de martillar estos eresiarcos,* » phrase dont M. Combes donne cette traduction : *Je prévois qu'on doit marteler ces hérésiarques.* Mais la traduction est infidèle, et, tout au contraire, il faut lire : *Je prévois que ces hérésiarques-là martèleront*, c'est-à-dire qu'ils mettront le martel en tête à la reine Catherine, et c'est pour cela que le bon Espagnol s'inquiète. Se serait-il donc inquiété du reste ? Le contre-sens étant incontestable, l'édifice si ingénieusement dressé par M. Combes n'a plus de base et s'écroule lamentablement. — De cette aventure, tirons deux leçons : la première, c'est qu'en matière difficile, il ne faut pas se hâter de conclure ; la seconde, c'est qu'il ne faut pas se hâter d'approuver des conclusions téméraires. »

16 *Octobre*. — E. Chastel, Histoire du christianisme depuis son origine jusqu'à nos jours, t. Ier. Le christianisme avant Constantin, t. II. De la conversion de Constantin à l'hégire de Mahomet, compte-rendu par *Michel Nicolas*. « On ne saurait mieux faire, pour donner une idée de cet ouvrage, que de mettre en lumière l'esprit dans lequel il a été conçu. M. Chastel n'a voulu écrire ni une de ces chroniques dans lesquelles on s'est si souvent contenté de rapporter les événements saillants de l'histoire ecclésiastique, sans en montrer l'enchaînement historique et sans marquer les antécédents de chacun d'eux, ni un de ces plaidoyers inspirés par des intérêts ou des préoccupations dogmatiques

Digitized by Google

et destinés à prouver, au mépris de la vérité historique, que l'enseignement de telle ou de telle Église est le seul conforme à la prédication primitive du christianisme. Ce qu'il s'est proposé, il nous le dit lui-même, c'est sans doute de raconter les divers événements qui se sont produits dans l'Église et de faire connaître les différentes conceptions théologiques qui y ont été proposées et qui y ont eu des fortunes très diverses, mais aussi d'en rechercher les antécédents et les causes, de les discuter et d'en indiquer les conséquences ; c'est encore de marquer nettement les diverses tendances qui s'y sont dessinées, selon les temps et les lieux, dans la manière de comprendre et de pratiquer le christianisme, non pour condamner les unes ou les autres, mais pour les expliquer, en montrant d'où elles viennent et ce qui les a provoquées ; c'est enfin de se placer entre les partis religieux qui se sont disputé, qui se disputent encore la prépondérance, non pour donner toujours exclusivement raison à l'un d'entre eux, mais pour faire voir ce qu'il y a de fondé dans leurs prétentions respectives, impartialité raisonnée et appuyée sur les faits, qui a cet avantage sur la controverse que, autant celle-ci prolonge et envenime les débats, autant celle-là les abrège et les tempère, en reconnaissant au passé son ancienne raison d'être et à l'avenir ses raisons légitimes pour succéder au passé. — Ces principes, dont s'est inspiré M. Chastel, sont de nature à nous faire espérer d'avoir enfin dans notre langue une histoire ecclésiastique répondant à toutes les exigences de la science moderne. C'est d'après eux qu'ont été écrits les deux premiers volumes que nous avons déjà entre les mains et que le seront certainement aussi ceux qui doivent les suivre. »

23 *Octobre.* — X. Funck, *Opera patrum apostolicorum*, vol. II, compte-rendu anonyme. « Le second volume de cette utile publication vient de paraître. Il contient les deux épitres de saint Clément sur la virginité, le récit de son martyre, les Epîtres d'Ignace, les trois récits de son martyre, les fragments de Papias, les passages d'anciens presbytres cités par Irénée et la vie de Polycarpe. Ces différents textes sont accompagnés de notes critiques, exégétiques et historiques, placées au bas des pages, et sont précédés de prolégomènes étendus, qui en font connaître les manuscrits, les éditions, les traductions, etc. — M. Funk a pris pour modèle le *Corpus apologetarum christianorum sæculi secundi* de M. le chevalier de Otto. Son travail sera d'un grand secours à quiconque a besoin d'étudier ces antiques documents de la littérature chrétienne. »

F. Overbeck, Zur Geschichte des Kanons, compte-rendu par *M. N.* « Les deux mémoires, réunis dans ce petit volume, sont consacrés à démontrer cette thèse assez singulière, que tous les écrits qui composent le Nouveau Testament avaient cessé d'être compris au moment qu'ils furent admis dans le canon, ou, en d'autres termes, qu'un voile épais s'était déjà étendu sur leur origine et sur leur sens primitif, quand chacun d'eux fut placé dans la sphère supérieure d'une norme éternelle pour l'Église. »

J. Wille, Philipp der Grossmüthige von Hessen und die Restitution Ulrich's von Würtemberg (1526-1535), compte-rendu par *R.*

L. Guerrier, Madame Guyon, sa vie, sa doctrine et son influence, compte-rendu par *T. de L.*

6 *Novembre.* — L. Duchesne, *Vita sancti Polycarpi Smyrnæorum episcopi*

Digitized by Google

auctore Pionio primum græce edita, compte-rendu par *Max Bonnet.* « M. Duchesne, en publiant ce petit écrit, ne prétend pas fournir aux biographes de Polycarpe un document nouveau. Cette Vie de Polycarpe est connue déjà par une traduction latine, faite d'après le manuscrit même d'où M. D. tire aujourd'hui le texte grec et insérée dans les Actes des saints (janvier, t. II, p. 695); M. D., d'ailleurs, ne la croit pas antérieure au IVe siècle et n'y voit qu'un tableau de la vie religieuse de cette époque, trop peu connue en ce qui concerne justement les églises d'Asie (préf., p. 11). — Est-il bien prouvé que cette vie de Polycarpe, dans sa forme actuelle, soit du IVe siècle. Je n'oserais soutenir une discussion sur ce point avec M. Duchesne. Mais il me reste des doutes. »

13 *Novembre.* — E. Windisch, Der griechischte Einfluss im indischen Drama, compte-rendu par *A. Barth.*

P. Lucius, Der Essenismus in seinem Verhæltniss zum Judenthum, compte-rendu par M. N. « Des nombreux écrits, qui ont paru sur l'essénisme, ou qui en ont traité, celui dont nous venons de transcrire, le titre nous paraît, sous beaucoup de rapports, un des plus satisfaisants. Cette secte n'est connue que par ce qu'en rapportent le théosophe judéo-alexandrin Philon, l'historien juif Josèphe et Pline, qui n'a pu en parler que par oui-dire et en faire mention qu'à titre de curiosité historique. M. Lucius a eu l'heureuse idée de commencer son travail par un examen critique de ces trois sources. Ce n'est pas avec moins de raison qu'il a fait bonne justice des origines impossibles et incroyables qu'on a assignées à cette association religieuse. Nous sommes disposé à penser avec lui qu'il faut en chercher la cause dans l'histoire même du judaïsme. La famille d'Israël, depuis son retour de Babylone, fut fermée, du moins dans la Palestine, à toute influence étrangère ; ce fut l'effet du triomphe définitif du monothéisme dans son sein, en même temps que l'excessive vanité nationale que lui inspira la croyance qu'elle était le seul peuple de l'Éternel. Qu'aurait-elle voulu accepter de nations étrangères dans lesquelles elle ne voyait que des pécheurs. — M. Ed. Reuss, le premier, a montré dans l'essénisme une secte séparatiste. Cette opinion nous paraît incontestable ; M. Lucius l'a adoptée. Il a dû, dès lors, rechercher par quelles raisons et à quelle époque un certain nombre de Juifs avaient pu se résoudre à se séparer de l'ensemble de leurs coréligionnaires et à ne plus prendre part au culte public, tout en restant attachés à la loi mosaïque. — Il est d'avis que cette séparation dut se produire dans cette période de désordre qui s'écoula de la déposition illégale dn grand prêtre Onias (175 av. J.-C.) à l'établissement de Simon dans les fonctions de grand prêtre en 140 av. J.-C. Pendant cette période, la souveraine sacrificature, mise à l'encan par les rois de Syrie, fut exercée par des hommes indignes, tels que Jason, Ménélas et Alcime, le sanctuaire fut profané, et les sacrifices interrompus pendant trois années entières. On voit qu'un grand nombre de Juifs se virent obligés de se retirer dans le désert (I Macchabées I, 53). Ils y formèrent entre eux des réunions de piété ; ces associations ne furent pas sans doute étrangères à la naissance de l'essénisme. — Dans tous les cas, des Juifs pieux durent regarder comme une profanation la nomination de grands prêtres qui n'appartenaient pas à la descendance d'Aaron, dont plusieurs n'étaient même pas de la tribu de Lévi. Le culte lévitique perdit par cela même à leurs yeux, non pas seulement

Digitized by Google

sa sainteté, mais encore sa légalité. Rompre avec un culte ainsi profané leur sembla un devoir de conscience. »

20 *novembre*. — W. Wright, The chronicle of Joshua the stylite, composed in syriac A. D. 507, with a translation into english, compte-rendu par *Rubens Duval*.

M. Lossen, Der Kœlnische Krieg, 1er Band, Vorgeschichte (1565-1581), compte-rendu par R.

R. Chantelauze, Saint-Vincent-de-Paul et les Gondi, d'après de nouveaux documents, compte-rendu par *T. de L.*

27 *Novembre*. — Ch. Rieu, Catalogue of the Persian Manuscripts in the British Museum, vol. II, compte-rendu par E. *Fagnan*.

C. Müller, Der Kampf Ludwigs des Baiern mit der rœmischen Curie, ein Beitrag zur Kirchlichen Geschichte des XIV Jahrhunderts, compte-rendu par *R.*

4 *décembre*. — H. Dalton, Johannes a Lasco, Beitrag zur Reformations — geschichte Polens, Deutschlands und Englands, compte-rendu par *R.*

11 *décembre*. — Abel Hovelacque, Les races humaines, compte-rendu par *H. Gaidoz*. (Excellent résumé de ce qu'on sait à l'heure présente).

X. Funk, Vita et conversatio Polycarpi (t. II. des Opera patrum apostolicorum, p. 315-357), compte-rendu par *Max Bonnet*.

Petite bibliothèque oratorienne. II. Le père Joseph Bougerel, compte-rendu par *T. de L.*

18 *décembre*. — A. Bouché-Leclercq. Histoire de la divination dans l'antiquité, tome IV et dernier, compte-rendu par *P. D.* « Ainsi se trouve heureusement achevé cet ouvrage considérable, dont l'utilité est manifeste. La divination a tenu, en Grèce et à Rome, une si large place, que quiconque s'applique à l'étude de l'antiquité classique ne pourra se dispenser d'avoir souvent recours à M. Bouché-Leclercq. Il serait à souhaiter que, pour toutes les parties de l'histoire ancienne, ont eût toujours a sa disposition un guide aussi sûr. »

A. Roget, Histoire du peuple de Genève, depuis la Réforme jusqu'à l'escalade, t. VI, compte rendu par *R.*

P. Pierling, Antonii Possevini Missio Moscovitica, compte-rendu par *L. Leger*.

25 *décembre*. — C. Bartholomæ, Arische Forschungen, compte-rendu par *C. de Harlez*.

Ernst Curtius, Alterthum und Gegenvart, t. II, compte-rendu par *P. Decharme*. « L'histoire religieuse qui a plus d'une fois attiré l'esprit curieux et pénétrant de M. Curtius, est ici représentée par deux études. L'une, sur le *sacerdoce chez les Grecs*, fait surtout ressortir en quelques pages fermes et brillantes, l'heureuse action qu'a exercée le collège sacerdotal de Delphes. La seconde, plus développée, et qui a pour titre : *La science des divinités grecques au point de vue historique*, mérite une attention particulière. Bien que M. Georges Perrot en ait donné, il y a quelques années, dans la *Revue archéologique*, une analyse très fidèle, il ne sera pas inutile d'y revenir, car l'au-

Digitized by Google

teur y soulève et essaie d'y résoudre une question de méthode des plus importantes.

« M. Curtius reproche, et avec raison, à la méthode comparative d'avoir borné ses investigations aux peuples de la famille arienne, sans tenir compte des influences qu'ont subies les Hellènes, depuis le jour où ils sont entrés en relations, directes ou indirectes, avec les sémites. On a eu tort, dit-il, d'attribuer aux conceptions religieuses la même persistance qu'à la langue. En fait, nulle religion antique n'a pu se soustraire à l'action des cultes voisins, quand ces cultes frappaient vivement les yeux de l'imagination. Ce qui est arrivé en Perse, où l'on voit, sous Artaxerxès Memnon, s'introduire dans la religion officielle, à côté du grand dieu iranien Ahura Mazda, la déesse sémitique Anahit, est arrivé nécessairement ailleurs et à des époques très reculées. Nul ne conteste, par exemple, que le culte d'Aphrodite ait été importé de bonne heure en Grèce par les Phéniciens. Mais Aphrodite est-elle la seule étrangère de l'Olympe? Les divinités orientales n'ont-elles suivi d'autres routes que celles de Cypre et de Cythère pour aborder aux côtes de Grèce? Grâce aux récents progrès de l'assyriologie, on commence à mieux connaître la nature de la grande divinité féminine des religions sémitiques, de celle qui s'appelait Annat en Chaldée, Bélit ou Mylitta à Babylone, Istar en Assyrie. Or, si l'on trouve en Arménie, en Phrygie, dans le Pont, sur le sol de peuples ariens, des traces certaines du culte de cette divinité, est-il admissible que cette transmission se soit arrêtée sur les confins des tribus grecques établies au bord de la mer Egée? Tout le long de cette côte s'élevaient des sanctuaires de divinités féminines, qui, malgré les changements de formes et de noms que les Grecs leur ont imposés, représentent toutes, d'après M. Curtius, la même conception : celle de la déesse nature, mère et nourrice féconde des êtres. Ce type divin, originaire de la Chaldée ou de la Babylonie, a gagné de proche en proche l'Assyrie, les provinces centrales et les côtes d'Asie-Mineure; il a franchi la mer pour venir en Grèce. Et M. Curtius conclut que les principales déesses de l'Olympe, Aphrodite et Héra, Athèna et Artémis, Déméter et Corè, ne sont que les formes variées, diversifiées par le génie hellénique, de ce type fondamental.

« Cette conclusion qui sera peut être un jour démontrée vraie, est-elle suffisamment justifiée dès aujourd'hui par les faits? Il nous a paru que M. Curtius apporte à l'appui de sa thèse plutôt des indices que des preuves et ces indices ne sont pas tous d'égale valeur.

« L'auteur voulant établir que le culte de la déesse du Sipyle a été importé très anciennement en Grèce, prétend que « dans le Péloponèse, on connaissait les plus anciens sanctuaires de Cybèle et qu'on savait qu'ils avaient été fondés par les Tantalides. » Le texte unique de Pausanias auquel se réfère M. Curtius n'a pas la portée qu'il lui prête. Pausanias (III, 22) dit simplement : les habitants d'Acrine assurent que leur statue de la mère des dieux est l'image la plus ancienne de cette déesse qui soit dans les sanctuaires du Poloponèse — (du Péloponèse seulement) —, car les Magnésiens du Sipyle en possèdent une qui est la plus ancienne de toutes et qu'ils attribuent à Broteas, fils de Tantale. Est il possible, je le demande, de déduire logiquement de ce texte que ce sont les Pélopides qui ont introduit en Grèce le culte de la Grande-Mère? Faut-il

Digitized by Google

même en croire, sur la haute antiquité de cette image, l'amour-propre local des gens d'Acrine ?

« On conviendra bien volontiers, avec M. Curtius, que l'Artémis éphésienne et l'Héra samienne offrent de remarquables analogies avec la déesse-mère de l'Assyrie. Mais le type divin d'Athèna n'est-il qu'une variante de celui de la déesse asiatique ? Pour le prouver, M. C. accumule des raisons qui ne sont pas toutes convaincantes. Faut-il attacher, par exemple, quelque importance à ce fait que certains sanctuaires d'Athènes étaient situés dans des terrains marécageux (p. 62) ? A Marathon, sans doute, le temple d'Athèna était voisin d'un marais ; mais à Sunium, à Égine, à Athènes et ailleurs, ses sanctuaires s'élevèrent sur un terrain sec ou même sur le rocher. Ce n'est point là un argument. — M. Curtius essaie ensuite de prouver, que chez Athèna, le caractère antique et primitif de *mère* ne s'est pas complètement effacé, bien que celui de *vierge* soit devenu prédominant. L'assertion est assez nouvelle pour n'être pas acceptée sans discussion. « Athèna, nous dit l'auteur, était la mère nourricière de la jeunesse attique, une déesse du mariage et des phratries. A Athènes, à Elis et ailleurs, elle était honorée sous le titre de mère. » A cela on peut répondre : qu'Athèna est en rapport avec les enfants, en tant qu'elle est Athèna-Nikè, la victoire qui procure la paix et assure ainsi la libre croissance de la jeunesse : qu'elle ne préside nullement au mariage ; car, si, à Trézène, les jeunes filles, avant de se marier, lui consacraient leur ceinture, cette offrande s'adressait évidemment à la déesse-vierge qui avait jusqu'alors protégé leur virginité, et non à une déesse de l'hymen ; qu'Athèna est une déesse φρατρία en vertu seulement de son caractère de déesse Polia le ; enfin, que si Athèna était surnommé Μήτηρ à Elis — à Elis seulement quoi qu'en dise M. Curtius — c'est là un fait isolé, l'Athèna-Mèter d'Elis pouvant d'ailleurs se résoudre, comme le veut Welcker, en une Athèna-Nikè, κουροτρόφος.

« Un fait plus grave est celui-ci. Sur les monnaies d'Athènes, le croissant de la lune est, avec la chouette, le symbole constant d'Athèna, Or ce symbole est un des signes caractéristiques de la déesse asiatique de la nature. Le rapprochement ne saurait être contesté et, puisque le croissant lunaire des monnaies athéniennes n'a pas été expliqué jusqu'ici, M. Curtius est dans son droit quand il s'en fait un argument en faveur de sa thèse. La lune, dit-il, était le symbole de la fécondité de la nature, d'après ce principe, accrédité chez les anciens, que les nuits de clair de lune sont abondantes en rosée et favorisent la végétation des plantes. Nous n'y contredisons pas : mais c'est là une interprétation contestable comme la plupart des interprétations. Peut-être la lune et le hibou d'Athèna permettent-ils simplement de conclure que la déesse était en rapport avec la nuit et les phénomènes nocturnes.

« Ces objections de détail ne nous empêchent pas de reconnaître que l'étude de M. Curtius abonde en vues ingénieuses et en curieux rapprochements qui, s'ils n'entraînent pas la conviction, forcent du moins à la réflexion ceux qui ne peuvent accepter sa thèse tout entière. M. Curtius pose d'ailleurs très nettement le problème qui reste à résoudre, à savoir quelles étaient les conceptions religieuses des Grecs avant leurs rapports avec les peuples sémitiques et il indique la méthode à suivre pour obtenir de ce problème une solution qui ne

Digitized by Google

sera sans doute jamais qu'approximative. Il faudra procéder par voie d'élimination, rechercher et découvrir tous les éléments assyriens et phéniciens qui se sont introduits dans la religion hellénique. Ensuite, mais seulement ensuite, l'étude comparée des plus anciens monuments de la race arienne permettra peut-être de dresser l'inventaire du patrimoine religieux propre aux Hellènes. — La méthode est excellente; l'application, à ne s'en tenir même qu'à la première partie de la tâche, fort difficile. Malgré les progrès de nos connaissances dans le domaine de l'art et des religions de l'Asie, il est permis de croire qu'il est encore trop tôt pour écrire cette histoire des origines asiatiques de la religion grecque, dont M. Curtius n'a retracé qu'une vive et courte esquisse. »

A. de Ruble, Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret, t. II, compte-rendu par *T. de L.*

FIN DU DÉPOUILLEMENT.

Digitized by Google

CHRONIQUE

France. — M. Gustave Schlumberger vient de publier chez M. Leroux le premier volume des œuvres d'Adrien de Longpérier. La collection des œuvres éparses de l'illustre académicien comprendra cinq volumes. Le premier, qui vient de paraître, est consacré aux mémoires concernant l'*Archéologie orientale antique* et les *Monuments arabes*. Les deux volumes suivants sont réservés aux questions d'antiquité classique, gauloise, grecque et romaine. Les deux derniers contiendront des travaux sur le moyen-âge et la Renaissance. La collection complète comprendra plus de trois cents articles et mémoires disséminés dans une foule de Revues et de publications savantes de la France et de l'étranger. Beaucoup parmi ces mémoires seraient introuvables aujourd'hui.

La première et la plus grande partie de ce premier volume est consacrée aux questions d'archéologie orientale, c'est-à-dire d'archéologie égyptienne, assyrienne, chaldéenne, perse, juive, parthe, phénicienne, lycienne, bactrienne, arménienne, himyaritique, éthiopienne, etc., jusqu'aux autorités chinoises et japonaises dans leurs rapports avec celles de l'ancien monde. Une seconde division est réservée aux travaux de M. Longpérier sur les antiquités arabes on *coufiques* de toutes sortes. En tout, le volume contient cinquante-cinq mémoires, dont plusieurs fort considérables. Pour donner une idée de la variété et de l'importance des sujets traités par ce maître, que M. Schlumberger traite avec raison dans sa préface d'archéologue universel, il faudrait reproduire ici la table entière de ce premier volume. Toutes les branches de l'archéologie y figurent. Les questions de numismatique occupent naturellement une place importante, mais, dans cette section même, il se trouve autant à glaner pour les archéologues qui ne font pas de l'étude des monnaies le sujet de leurs préoccupations exclusives. L'épigraphie, la philologie, l'archéologie monumentale et figurée sont largement représentées.

Nous citerons, parmi les articles les plus importants contenus dans ce premier volume, les travaux sur les monnaies des rois Parthes, des rois de Bactriane, des rois des Omanes, des rois de la Characène, des rois d'Ethiopie, des villes de Lycie, des princes Himyarites, des Khalifes de Bagdad, des rois de Caboul, des Arabes d'Espagne, des princes maures de Tanger, des petites dynasties sarrasines, sur les monnaies arabes à légendes latines, sur celles des princes chrétiens à légendes arabes, les mémoires si importants sur les premières antiquités assyriennes rapportées au Louvre par Botta, sur les antiquités chaldéennes anciennement ou récemment retrouvées, sur le fameux vase dit d'Artaxercès, sur des coupes sassanides et assyriennes, sur des miroirs arabes, des coupes arabes,

Digitized by Google

des vases arabes, des lampes arabes, sur la découverte des monuments de Ptérie, sur l'introduction des noms perses en Occident, sur des vases juifs, des sceaux juifs, des inscriptions juives, sur l'écriture juive carrée, sur des inscriptions phéniciennes, sur les fameux bronzes de Van, sur l'emploi des caractères arabes dans l'ornementation des peuples d'Occident, sur l'écriture dite *baberi*, les inscriptions arabes, etc., etc.

De nombreuses planches et vignettes ornent ce beau volume. M. Schlumberger a mis en tête la notice très complète et très détaillée de la vie et des travaux de M. de Longpérier qu'il a rédigée pour la Société des antiquaires de France. (R. C.).

— M. Clermont-Ganneau vient de publier dans le tome IX (3e série) des *Archives des missions scientifiques et littéraires* quatre premiers rapports sur une mission entreprise par lui en 1881 en Palestine et en Phénicie. Atteint du typhus à Jaffa, presque au début de cette nouvelle série d'explorations, M. Clermont-Ganneau a malheureusement perdu plusieurs mois et n'a pu exécuter complètement le programme qu'il s'était tracé. Néanmoins, M. Clermont-Gauneau a fait, cette fois encore, d'importantes trouvailles parmi lesquelles nous signalerons une statue d'épervier colossale, symbole du dieu phénicien Reseph, découverte à Arsouf, ville dénommée d'après ce dieu et plusieurs inscriptions phéniciennes et hébraïques archaïques, dont une trouvée au mont Carmel et une autre gravée sur une statuette représentant Astarté, déesse des Sidoniens ; un chapiteau à inscriptions bilingue, grecque et hébraïque archaïque, auquel il consacre une longue dissertation ; un nouvel exemplaire des textes grecs et hébreux gravés sur broches et marquant le périmètre de Gézer, un fragment de bas-relief établissant que les anciens avaient positivement connu la ferrure à clous pour les chevaux ; un assez grand nombre d'inscriptions hébraïques carrées, grecques, judéo-grecques et romaines qui viennent enrichir l'épigraphie si pauvre de la Palestine ; plusieurs monuments des Croisés, notamment une magnifique épitaphe en français (avec les armoiries), d'un sire Gauthier Meineabeuf et de sa femme, morts à Acre en 1278 ; une porte inconnue dans l'enceinte du Haram (ancien Temple) à Jérusalem, où M. Clermont-Gauneau a décidé les Turcs à entreprendre eux-mêmes des fouilles ; divers objets antiques de différentes époques en terre-cuite, verre, bronze, marbre, calcaire, pierres dures, etc.,— notamment une belle tête de statue colossale en marbre provenant de Sébaste (Samarie), un grand plat juif en bronze massif, orné de curieuses décorations; un ciseau en jadéite, provenant de Baalbek, spécimen de l'âge de pierre, d'une rare perfection, etc.

Dans un cinquième et dernier rapport, qui paraîtra dans le tome suivant de la même publication, M. Clermont-Gauneau donnera une relation des localités de la Palestine et de Phénicie qu'il a explorées ou visitées au cours de cette dernière mission avec un relevé des découvertes ou des observations topographiques qu'il y a faites, et le catalogue des monuments qu'il y a recueillis, soit en originaux, soit en reproductions (dessins, photographies, estampes, moulages et empreintes). Les monuments de cette dernière catégorie, au nombre d'une centaine environ, rapportés en France par M. Clermont-Gauneau pour le compte de l'Etat, sont actuellement déposés au Louvre jusqu'à ce qu'il soit statué sur leur destination définitive. (R. C.),

Digitized by Google

— Nous empruntons à la *Revue chrétienne* une appréciation, due à la plume de M. A. Sabatier, d'une des plus belles publications de notre temps, celle des *Calvini opera quæ supersunt omnia* (XXIV, t. in-4, 1861-1882). « Nous voudrions, dit cet écrivain, remplir un devoir qui s'impose à nous comme un acte de piété. Nous voudrions saluer de notre reconnaissance et de notre admiration le monument que doivent à Calvin les savants théologiens strasbourgeois qui ont entrepris de nous donner ses œuvres complètes dans une édition unique et définitive. » Des trois savants associés pour cette œuvre, l'un, M. Baum, est mort en 1878, « les deux autres, MM. Cunitz et Reuss, nous avertissent, au commencement du XXIIIe volume, que les années, en s'accumulant, leur deviennent lourdes, que leurs forces diminuent et que, tout en assurant la continuation de leur œuvre, ils n'osent plus se promettre de la voir s'achever par leurs mains.

« Mais les deux premières parties de l'édifice, les deux parties les plus difficiles sans contredit, sont terminées avec le tome XXIIe. La troisième et dernière est commencée, les matériaux sont prêts en grand nombre ; les autres sont sous la main et l'ordre en est arrêté. Ce n'est plus qu'une affaire de temps. L'achèvement de l'édifice est certain. Nous pouvons dès aujourd'hui l'embrasser dans son ensemble, juger de ses proportions, le décrire dans ses grandes lignes et admirer tout à l'aise la simplicité et la grandeur du dessin, l'incroyable labeur de l'exécution, l'admirable sûreté de l'érudition dans les plus petites comme dans les plus grandes choses, en un mot cette suite claire, ordonnée, sans lacunes et sans défaillances, de tant de recherches heureuses, de discussions précises, de solutions définitives, résultat du zèle vigilant et de la patience infatigable...

« En fait d'éditions des œuvres de Calvin prétendant être complètes avant celles-ci, on n'en trouve que deux, car on ne peut ranger dans cette classe les recueils faits au XVIe siècle par Des Gallars et Théodore de Bèze. La première est celle de Genève en sept tomes in-folio (Genève, 1617). Encore, à dire vrai, n'est-elle pas une édition nouvelle, mais simplement la collection des volumes antérieurement publiés à diverses époques, augmentés de quelques autres. La seconde, plus correcte et plus estimée, parut à Amsterdam en 1871, en neuf volumes. Outre que ni l'une, ni l'autre n'étaient vraiment complètes, les erreurs et les fautes n'y manquaient pas, et elles ne donnaient qu'un texte souvent fort sujet à caution. On peut donc affirmer qu'il n'existait pas, à proprement parler, d'édition complète digne de confiance des œuvres de Calvin... »

M. Sabatier explique comment les conditions favorables à la conception et à l'achèvement d'une aussi vaste entreprise pouvaient difficilement se rencontrer ailleurs que dans le milieu théologique protestant de Strasbourg, et les aptitudes exceptionnelles qu'apportait à la tâche commune chacun des trois associés. Il montre aussi comment on put trouver en Allemagne un éditeur pour une œuvre dont le cachet de protestantisme et de théologie était si marqué.

« L'œuvre immense de Calvin dans le domaine littéraire se divise naturellement en trois grandes parties : 1° les ouvrages théologiques, 2° les ouvrages exégétiques et homilétiques, 3° les lettres et autres écrits d'un caractère privé. Désespérant par avance de pouvoir parcourir jusqu'au bout une si longue car-

Digitized by Google

rière, les éditeurs avaient d'abord limité leur tâche à la première et à la troisième partie, laissant à leurs successeurs le soin de publier la seconde et d'achever leur œuvre. C'est ainsi que les XXII premiers volumes de leur édition paraissent former un tout, en quelque sorte indépendant, avec les appendices et les index nécessaires. Après avoir ainsi remarqué la division de leur tâche, il est encore plus intéressant de voir comment ils l'ont exécutée. Les écrits théologiques de Calvin remplissent les neuf premiers tomes, plus la moitié du dixième. Pour chacun d'eux les éditeurs commencent par une notice littéraire et critique exposant les origines, le but, l'histoire et la bibliographie de l'ouvrage. Ils ont recherché toujours le texte le plus sûr soit dans les manuscrits quand ils existent, soit dans les éditions princeps, c'est-à-dire faites du vivant de l'auteur. Ainsi reconnu et établi à la suite de longues discussions et de comparaisons préalables, le texte est donné avec les variantes les plus importantes et les notes historiques de tout genre qu'il comporte. Les commentaires des pièces françaises sont en français et des latines en latin ainsi que les préfaces, latin élégant, abondant et clair qui rappelle un peu celui dont Calvin avait l'habitude.

« Plus admirable encore est l'édition de la correspondance qui remplit les volumes X à XX. C'était la partie la plus difficile, c'est peut-être la mieux exécutée. On y trouve classées par ordre chronologique toutes les lettres connues de Calvin au nombre de 4,271, accompagnées d'un commentaire perpétuel qui élucide tout ce qui est obscur et indique soigneusement le lieu où se trouvent les originaux.

« Le tome XXI renferme les vies de Calvin, de Théodore de Bèze et de Colladon et les *Annales calviniennes* ou guide chronologique de la vie du réformateur, établi par jours, mois et années, depuis le 10 juillet 1509 jusqu'au 26 octobre 1564 avec pièces diplomatiques et texte officiel des documents à l'appui, œuvre d'une précision et d'une valeur inappréciable.

« Le tome XXII enfin nous donne le *Catéchisme français* de Calvin, découvert récemment à Paris par M. H. Bordier et réédité à Genève par MM. Albert Rilliet et Dufour, quelques autres pièces et enfin une table générale des vingt-et un volumes précédents, divisés en trois parties : index théologique, index historique et index biblique, qui couronnent dignement l'œuvre déja accomplie.

« Le premier volume avait paru en 1863 ; le XXIIe paraissait dix-sept ans après, en 1880. On admire encore davantage la perfection de cette publication, quand on en mesure ainsi la rapidité. — Arrivés à ce premier terme qu'ils s'étaient assiégés, les éditeurs avaient le droit de s'arrêter et de considérer leur tâche personnelle comme finie... Mais, pour ces admirables travailleurs, se reposer n'est que changer de labeur. Ils ont donc résolument entrepris la troisième partie qui restait à faire, l'édition des œuvres exégétiques et homilétiques. En deux ans deux tomes ont déjà paru, les XXIIIe et XXIVe, comprenant les commentaires, leçons et sermons sur le Pentateuque et sur Josué.

« Pour remplacer M. Baum et se donner un renfort de forces jeunes et nouvelles, ils se sont associé M. Paul Lobstein, un élève de cette laborieuse école de Strasbourg qu'une dissertation sur la morale de Calvin avait déjà fait connaître. » — « Ainsi, conclut M. Sabatier, aux vœux duquel nous nous assscions avec empressement, seront conservés et pratiqués encore après eux la méthode de

Digitized by Google

travail et l'esprit rigoureusement scientifique qui ont présidé dès l'origine à la préparation de leur œuvre. Mais puisse leur verte et laborieuse vieillesse continuer longtemps encore à la pousser en avant et à la surveiller pour leur gloire et pour notre profit! C'est la prière que fait pour eux notre admiration affectueuse et reconnaissante. »

L'éditeur des *Calvini opera* est Schwetschke (M. Brühn) à Brunswick. Le dépositaire à Paris, M. G. Fischbacher.

Pays Slaves. — Nos lecteurs n'ont pas oublié l'important travail de M. Leger sur la mythologie des peuples slaves. Ce mémoire qui a depuis paru en brochure chez notre éditeur, a été l'objet des comptes-rendus les plus favorables dans les revues slaves, notamment l'Archiv für Slavische Philologie, la Revue (russe) du ministère de l'instruction publique, etc. M, Stojan Novakovitch, ministre de l'instruction publique du royaume de Serbie, vient de faire traduire l'opuscule de M. Leger dans la Revue officielle de son ministère (*Prosvetni Glasnik*). Cette traduction est précédée d'une introduction dont nous détachons les lignes suivantes :

« Il est peu de matières sur lesquelles on ait chez nous des notions aussi fausses et aussi inexactes que sur la mythologie slave. Les notions qui ont été pour la première fois mises en circulation sans aucune critique des sources, sont encore aujourd'hui reproduites ou traduites de livres classiques en livres classiques. M. Leger a résumé dans son travail tout ce qu'on sait aujourd'hui de certain dans l'état actuel des études sur la mythologie slave. Nous ne pouvons faire mieux que de traduire son travail. »

Cette traduction a été reproduite intégralement dans la Revue de Raguse *Slovinac* (le Slave). Le traducteur y a joint quelques additions concernant le *folklore* des Slaves méridionaux.

L'éditeur-gérant, Ernest LEROUX.

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR

PHILON D'ALEXANDRIE

(SECOND ARTICLE)[1]

Nous avons déjà fait remarquer que la plupart des écrits de Philon sont consacrés à une explication raisonnée (à sa manière, bien entendu) de la religion de la famille d'Israël. Ce savant juif s'était proposé d'attirer sur elle, par un travail de ce genre, l'attention des Grecs éclairés qui se trouvaient en grand nombre à Alexandrie, et aux yeux desquels la mythologie païenne avait perdu tout prestige, et il avait certainement conçu l'espoir de gagner une partie d'entre eux aux croyances de ses pères. Son zèle religieux l'avait poussé à cette œuvre de prosélytisme, et son habileté à manier la langue grecque avait fait concevoir à ses coréligionnaires l'espérance qu'il y réussirait.

Cette grande entreprise ne paraît pas cependant avoir absorbé entièrement son activité religieuse et littéraire. Dans quelques autres de ses écrits, il se montre à nous comme le directeur de quelque société théosophique, composée, autant

[1]) Voyez la *Revue*, t. V (1882), p. 318.

Digitized by Google

qu'on en peut juger, de Juifs de naissance et de prosélytes convertis au judaïsme, les uns et les autres âmes ardentes et enthousiastes, éprouvant le besoin d'une nourriture spirituelle plus solide que celle qui se distribuait dans le culte public et officiel de la synagogue.

Ce qui est certain, c'est que dans les écrits auxquels nous faisons allusion en ce moment, Philon ne tient pas le même langage que dans ceux qui nous semblent consacrés à gagner au judaïsme des prosélytes parmi les Grecs. Il n'y est plus question de combattre le polythéisme et l'idolâtrie, de plaider la cause du monothéisme, de faire valoir la morale en quelque sorte stoïcienne des livres saints, de mettre en lumière le sens spirituel des cérémonies célébrées dans le temple de Jérusalem. Il s'agit dans ces écrits d'une vision béatifique de l'Être premier, d'une union, au moins momentanée, avec lui. A ceux qu'il se proposait d'amener au monothéisme juif, il parlait de foi, de prière, d'humilité, d'une connaissance plus ou moins imparfaite de la nature divine et même de ses puissances ; à ceux qu'il entretient de la vue de Dieu, il parle de la connaissance et de la science qu'ils ont de lui[1], des moyens qu'il leur a fallu employer pour s'élever jusqu'à ce point suprême, et il leur rappelle qu'ils ont dû passer successivement des sciences encycliques à la philosophie et de celle-ci à la sagesse divine et apprendre en outre à se détacher de leurs affections et s'habituer à un complet renoncement d'eux-mêmes.

En définitive, c'est d'un mysticisme spéculatif et extatique qu'il est question, et à la place du Dieu créateur du judaïsme, c'est d'un Dieu source duquel tout émane, qu'il est parlé[2].

On ne saurait s'étonner que Philon donne le nom d'initiés à ceux auxquels il s'adresse dans les écrits de cette catégorie et qu'il leur rappelle à plusieurs reprises qu'il ne leur est pas permis de communiquer les saints mystères aux profanes[3].

[1]) *γνῶσις καὶ ἐπιστήμη θεοῦ, quod Deus immutab.*, § 30.

[2]) *ἡ πρεσβυτάτη πηγή, De Profugis*, §§ 35 et 36.

[3]) *Οὐ θεμὶς τὰ ἱερα μυστήρια ἐκλαλεῖν ἀμνήτοις*, *Fragmenta* dans l'édition de Leipzig, t. VI, p. 206 et 217, et *De sacrificiis Abelis et Caïni*, § 15.

Digitized by Google

Il interpelle ceux à qui il s'adresse du nom d'initiés. « O Initiés, ὦ μύσται, leur dit-il, recevez ces choses comme de véritables sacrements; ne les communiquez pas aux profanes, tenez-les cachées entre vous; conservez-les comme votre trésor[1]. » « Que les superstitieux s'éloignent et ferment leurs oreilles, nous ne livrons ces divins mystères qu'à ceux qui ont été jugés dignes d'être initiés[2]. » Il est inutile de multiplier les citations de ce genre; celles que nous venons de donner suffisent.

Que faut-il en conclure, sinon qu'il s'agit ici d'une association mystique groupée autour d'une doctrine secrète? Henri Ritter pense[3], il est vrai, qu'il ne peut pas être question dans ces passages de quelque mystère dans le genre de ceux des païens, qui ne pouvaient être communiqués qu'à des initiés; et il en donne pour preuves que des institutions semblables étaient étrangères à la loi de Moïse, et que d'après Philon lui-même, il ne peut y avoir de mystères que ceux qui ne doivent rester secrets qu'à ceux qui ne travaillent pas par eux-mêmes à se rendre dignes de les connaître[4]. Et il ajoute que, quand Philon conseille à ses mystes de ne rien révéler, ce n'est qu'une de ces formes oratoires qui lui sont familières.

Il y aurait bien à dire contre cette opinion de H. Ritter et contre les raisons sur lesquelles il la fonde. La loi de Moïse proscrivait la célébration des mystères étrangers : c'était pour prévenir l'introduction du culte des faux dieux dans la terre de Canaan ; mais elle ne contient pas un seul mot contre les associations de piété. Du temps de Philon, tous les Juifs admettaient même que le législateur des Hébreux avait institué lui-même une société secrète pour conserver et transmettre la loi orale, que, s'il fallait les en croire, Dieu lui avait confiée comme devant servir de confirmation et d'explication à la Loi écrite. Ce qui

[1]) *De Cherubim*, § 14.
[2]) *Ibid.*, § 12.
[3]) H. Ritter, *Histoire de la Philosophie ancienne*, trad. franç., t. IV, p. 316, note 4.
[4]) *Quod omnis probus liber.*, § 2.

Digitized by Google

est plus certain, c'est que les Israélites ne réprouvaient pas les Esséniens qui formaient, au milieu d'eux, une association gouvernée par des règlements particuliers et professant des doctrines qu'ils s'engageaient par serment à ne pas communiquer à quiconque n'en faisait pas partie[1].

Pfeiffer, dans son édition (restée inachevée) des écrits de Philon[2], fait remarquer qu'on peut conclure des passages nombreux qu'on y trouve sur ce sujet que *disciplinam quamdam arcani apud Judæos obtinuisse*. Et l'auteur de l'édition de Leipzig de 1828-1830 n'a pas oublié de donner dans l'*Index rerum* l'indication des passages dans lesquels il est question de cette *Disciplina arcani*, des *mysteria non divulganda*, des *quales initiantur*, etc[3].

Enfin il est à peine nécessaire de faire remarquer que les observations de Philon que cite H. Ritter sont bien loin de prouver qu'il fût l'ennemi des mystères, et qu'il blamât les associations pieuses, se proposant pour but une étude plus approfondie et une connaissance plus étendue des questions difficiles relatives aux croyances religieuses. On en conclurait bien plus logiquement, ce nous semble, qu'il est utile qu'il y ait des mystères pour les bons auxquels tout bien peut être communiqué[4], comme pour ceux qui travaillent par eux-mêmes à se rendre dignes de les connaître[5].

Après les considérations que nous venons de présenter, nous nous croyons autorisé à voir dans les écrits de Philon un double enseignement, l'un qui était public et qui s'adressait plus particulièrement aux Grecs qu'il aurait voulu convertir au judaïsme, et un autre qui était secret et qui était destiné à des hommes cultivant la vie contemplative et cherchant à entrer

[1]) On sait avec quelle admiration Philon parle de cette société secrète. Peut-être fut-elle le modèle sur lequel s'organisa celle des juifs alexandrins.

[2]) *Philonis judæi opera omnia edenda curavit* A. S. Pfeiffer, t. I, p. 370, note *m*, et t. II, p. 100 et 101, note *b*.

[3]) Sur les sectes secrètes chez les juifs palestiniens, voy. *Des doctrines religieuses des juifs pendant les deux siècles antérieurs à l'ère chrétienne*, 2e édit. p. 193-194.

[4]) *De victimas offerentibus*, § 12.

[5]) *Quod omnis probus liber*, § 2.

Digitized by Google

en communication réelle avec Dieu, déjà pendant cette existence terrestre. Il nous a paru d'autant plus important de bien établir ce fait d'un double enseignement, que le plus grand nombre de ceux qui ont parlé de Philon ne s'en sont pas même douté et ont présenté ce que nous tenons pour sa doctrine secrète comme faisant partie de l'exposition apologétique et explicative de la religion juive qu'il adressait aux Grecs. Ce n'est pas qu'en réalité sa doctrine secrète ne fût la suite de son enseignement public et ne se rattachât, à ce qu'il croyait, à la révélation mosaïque ; mais ces deux enseignements doivent, selon lui, être distincts ; l'un était pour les commençants, pour ceux auxquels il suffit d'apprendre quelle est la foi qui sauve, et l'autre était pour les forts, pour les parfaits, pour ceux qui à la foi éprouvent le besoin d'ajouter la science. Nous aurons occasion de donner plus loin toutes les explications nécessaires sur la nature et les effets de cette doctrine secrète. Pour le moment, il nous suffit d'avoir établi le fait du double enseignement de Philon. Nous allons maintenant exposer ce que nous appelons son enseignement public, destiné, comme nous l'avons dit, à faire connaître aux Grecs ce qu'était la religion juive ; nous rechercherons ensuite en quoi consistait son enseignement secret, qui se rapportait exclusivement à la vie contemplative et au mysticisme extatique.

I.

APOLOGIE ET EXPOSITION EXPLICATIVE DU JUDAISME.

§ 1.

Ce serait une erreur de croire que le Judaïsme que Philon expose dans ceux de ses écrits composés dans une intention de prosélytisme parmi les Grecs, soit simplement l'expression de ses conceptions personnelles. Sans doute, bien des explications qu'il en donne, lui appartiennent en propre ; mais, dans son ensemble, le Judaïsme de Philon est celui de ses coréli-

Digitized by Google

gionnaires d'Alexandrie. Le Pseudo-Aristée, le Pseudo-Phocylide, Aristobule, l'auteur de la sagesse de Salomon [1], et avec eux tous les Juifs alexandrins, dans tous les cas tous les hommes éclairés qu'ils comptaient parmi eux, ne le comprenaient pas autrement [2].

Quelques différences qu'on puisse signaler entre le judaïsme qui dominait à Alexandrie et le judaïsme qui régnait dans la Palestine, il faut reconnaître qu'ils se fondaient l'un et l'autre sur la révélation contenue dans l'Ancien Testament, principalement sur les cinq livres de la Loi (le Pentateuque), qu'ils rapportaient également à Moïse, et avaient pour doctrines fondamentales le monothéisme, l'horreur du polythéisme et de l'idolâtrie, la croyance à l'élection spéciale de la famille d'Israël par Dieu, et les espérances messianiques. La manière de les entendre, de les expliquer, et aussi sur certains points, de les appliquer, n'était pas la même à Alexandrie qu'à Jérusalem. Mais des différences de ce genre n'étaient dans la famille d'Israël, ni une raison, ni même un prétexte de rompre les liens de la fraternité.

La révélation donnée par Dieu à la famille d'Israël par l'intermédiaire de Moïse et ensuite par le ministère des prophètes, était, avons-nous dit, l'unique source des croyances religieuses, des préceptes moraux et même de toute connaissance, aussi bien pour les Juifs d'Alexandrie que pour ceux de la Palestine. Si les premiers se croient autorisés à expliquer un certain nombre de leurs doctrines nationales par la philosophie grecque, c'est qu'ils étaient persuadés que cette philosophie s'était inspirée de leurs livres saints, et qu'en citant certaines doctrines de Platon ou de Zénon, c'était encore l'autorité de l'Écriture qu'ils invoquaient, puisque ces doctrines y avaient été puisées. Il convient cependant de reconnaître qu'ils

[1]) Le livre apocryphe de *La Sapience* ou de la *Sagesse de Salomon* offre des analogies si frappantes avec les écrits de Philon, qu'on le lui a parfois attribué.

[2]) Sur la formation du judaïsme alexandrin, voy. *Histoire de la théologie chrétienne* par Ed. Reuss, t. I p. 94 et suiv., et *Des doctrines religieuses des juifs pendant les deux siècles antérieurs à l'ère chrétienne*, 2e édit., p. 126-160.

Digitized by Google

n'y ont recours qu'autant qu'ils trouvent ou s'imaginent trouver quelque analogie entre ces doctrines de la philosophie grecque et l'enseignement de Moïse et des prophètes, ou du moins ce qu'ils prennent pour cet enseignement. Il est vrai qu'ils sont sur ce point d'une facilité qui étonne ; nous aurons occasion, dans le cours de ces études, d'en citer de curieux exemples ; on ne saurait cependant leur faire un reproche d'avoir manqué de connaissances absolument impossibles de leur temps, et d'être complétement étrangers à cet esprit critique auquel l'esprit humain n'a pu s'élever que bien des siècles après eux. Il est incontestable qu'ils étaient tout aussi incapables de se faire une idée vraie de la philosophie grecque, que de se rendre compte de l'histoire réelle de leurs propres traditions nationales. Tel est le chaos intellectuel au milieu duquel ils s'agitent, qu'on est tenté de se demander s'ils n'expliquent pas plus souvent les doctrines de la philosophie grecque qu'ils mettent en œuvre, par la Bible ou du moins par ce qu'ils croient y être enseigné, que leurs croyances juives par la philosophie grecque.

Ce qui est certain, et ce qu'on n'a pas fait assez remarquer, c'est que tout ce qui dans les systèmes grecs ne leur semble pas de nature à pouvoir s'accommoder à leurs traditions, ils le laissent de côté, et même d'ordinaire ils le combattent : c'est du moins ce que fait Philon, qui ne montre pas moins d'ardeur à réfuter ce qui dans la philosophie grecque est décidément opposé aux enseignements bibliques [1], qu'à mettre en lumière ce qui lui semble y être conforme.

Les explications extraordinaires et jusqu'alors en partie inconnues aux Juifs, que la connaissance de la philosophie grecque suggéra à Philon de donner à leurs croyances, ne sauraient faire naître le moindre doute sur sa confiance absolue dans la divine origine des livres sacrés de la famille d'Israël. C'est pour lui un principe dont il ne saurait se départir,

[1]) Entre autres l'opinion des péripatéticiens que le monde est éternel, *De incorruptibilitate mundi*, §§ 6, 15 ; celle des stoïciens qui le croient soumis à diverses palingénésies, *De incorruptibilitate mundi*, §§ 16-21.

Digitized by Google

qu'il n'y a rien de vrai pour nous que ce que Dieu lui-même nous révèle. Par nous-mêmes nous ne pouvons rien. Notre intelligence et nos sens sont les jouets de l'erreur ; c'est Dieu qui donne à ceux-ci la faculté de percevoir, et à celle-là la faculté de comprendre. Cette grâce nous est donnée, non par notre organisation, mais par celui à qui nous devons d'être ce que nous sommes. Dieu seul garantit la connaissance de la vérité ; elle est un don de sa divine munificence[1].

Ce fut sans doute sous l'influence de cette idée, qu'il n'y a de vérité certaine pour l'homme que celle qui lui est enseignée par Dieu, que Philon conçut la singulière explication qu'il donne de l'inspiration des livres saints de la famille d'Israël. Tous les Juifs les attribuaient à des écrivains inspirés de Dieu. Pendant longtemps ils n'éprouvèrent pas le besoin de se rendre compte de la manière dont cette inspiration avait eu lieu. Mais quand, l'ère de la prophétie étant close, il devint nécessaire d'avoir une classe d'hommes voués spécialement à l'étude de la Loi et se donnant pour mission d'en répandre et d'en maintenir la connaissance, la question du mode de l'inspiration des auteurs de l'Écriture sainte dut se poser d'une manière quelconque, et on la résolut par analogie avec ce qui se passe dans le cours ordinaire des choses d'ici-bas entre le maître et ses disciples. On pensa que Dieu avait communiqué à des hommes privilégiés et d'une piété éminente, les diverses vérités qu'il voulait les charger de transmettre à son peuple de prédilection. C'est bien ainsi que Philon, dans plusieurs de ses écrits, raconte que Dieu en agit avec Moïse. Il nous y montre en effet ce grand prophète comme instruit par Dieu lui-même[2] ; il nous le représente même comme l'interrogeant[3], et lui deman-

[1]) *De confusione linguarum*, § 25. L'auteur de *la Sapience* en est également convaincu. On ne peut, selon lui, acquérir la sagesse par soi-même ; Dieu seul peut l'accorder ; l'idée même d'avoir recours à lui pour l'obtenir, est un de ses bienfaits, *Sapience*, VI, 17 et 18 ; VIII, 21.

[2]) Les mots τοῦ θεοῦ διδάσκοντος de la note suivante, supposent un enseignement donné par Dieu aux prophètes.

[3]) πυθανομένου μὲν τοῦ προφητοῦ, ἀποκρινομένου δέ τοῦ θεοῦ καὶ διδασκοντος, *De vita Mosis*, III, § 23.

Digitized by Google

dant d'ajouter de nouvelles connaissances à celles qu'il lui avait déjà données. Cela se voit en particulier dans un passage du premier traité sur la monarchie, passage qui est une sorte de longue paraphrase d'Exode XXXIII, 18-23[1]. Moïse supplie Dieu de lui faire connaître sa substance (τὶς δὲ κατὰ τὴν οὐσίαν τυγχάνει; ὤν, διαγνῶναι ποθῶν), et quand Dieu lui a répondu que cette connaissance est impossible à la nature humaine, le prophète le prie de lui faire connaître au moins ses puissances (δυνάμεις) ; mais sa demande est repoussée par la même raison. Il est manifeste qu'ici Dieu et le prophète sont entre eux dans le même rapport qu'un maître et qu'un disciple.

Il n'est plus question d'enseignement dans la théorie que présente Philon de l'inspiration des livres saints. Les prophètes, et par ce mot il faut entendre les saints personnages des temps primitifs de l'histoire des Hébreux, ainsi que les auteurs des écrits de l'ancienne alliance, y compris Moïse, — ne sont que des instruments entièrement passifs entre les mains de Dieu. Il parle par leur bouche, il écrit par leurs mains ; le prophète ne sait ni ce qu'il dit, ni ce qu'il écrit. Au moment que Dieu agit sur lui, la conscience de l'inspiré est suspendue ; sa raison n'a plus le sentiment ni d'elle-même, ni de ses propres actes ; il n'est qu'une machine que Dieu met en mouvement[2]. Et voici comment il explique cette singulière théorie, sur quoi il en fonde la vérité et la réalité :

« Aussi longtemps que notre esprit (νοῦς) luit, répandant comme une claire et vive lumière dans toute l'âme (ψύχη), nous sommes en possession de nous-même, et nous ne sommes pas saisis (par Dieu) ; mais quand il baisse vers le couchant, l'extase divine et la fureur prophétique commencent. La lumière divine se levant, la lumière humaine s'éteint, c'est ce qui arrive à la gent prophétique (τῷ προφητικῷ γένει). Notre

[1]) *De Monarchia*, I, § 6.

[2]) προφήτης γὰρ ἴδιον μὲν οὐδὲν ἀποφθέγγεται, ἀλλότρια δὲ πάντα ὑπηχοῦντος ἑτέρου, *quis rerum divinarum hæres*, § 52. μόνος ὀργάνον θεοῦ ἐστιν ἠχοῦν κρουόμενον καὶ πληττόμενον ἀοράτως ὑπ'αὐτοῦ *Ibid.* Ἑρμηνεύς ἐστιν ὁ προφήτης ἔνδοθεν ὑπηχοῦντος τὰ λεκτέα τοῦ θεοῦ. *De præmiis et pœnis*, § 9.

Digitized by Google

esprit sort de nous, quand l'esprit divin y entre; et quand celui-ci s'en va, celui-là revient. Il n'est pas possible en effet que le mortel habite avec l'immortel. Aussi la chute de la raison (ἡ δύσις τοῦ λογισμοῦ), et les ténèbres qui se répandent sur elle, amènent l'extase et la fureur divine.... Certainement quand le prophète paraît parler, il garde en réalité le silence; c'est un autre (ἕτερος, un être différent, Dieu) qui se sert de ses organes de la parole, c'est-à-dire, de sa bouche et de sa langue, pour faire connaître ce qu'il veut. Cet autre mettant en action d'une manière invisible et comme par un art musical, ces instruments vocaux, fait entendre une symphonie sonore et harmonieuse [1]. »

Philon ne se contente pas d'établir sa théorie de l'inspiration sur certains principes d'une métaphysique mystique, qui constituent aussi la base de son enseignement ésotérique et qui sont, d'après lui, des vérités incontestables et de premier ordre; il prétend en donner une preuve de fait, tirée de sa propre expérience. Il se croyait lui-même au nombre des hommes inspirés de Dieu; il était par conséquent en état de savoir comment les choses se passent alors. Il assure que, quand son âme est saisie par Dieu, elle prophétise des choses dont elle n'a nullement conscience [2]. Et dans un autre de ses écrits, il raconte que, quand il est possédé de l'inspiration divine, il perd le sentiment des lieux où il se trouve, des choses présentes, de lui-même, de ce qu'il vient de dire ou d'écrire [3]. Il en avait été de même pour les anciens prophètes.

Il s'en faut de beaucoup que les prophètes de l'Ancien Testament se présentent à nous tels que la théorie de l'inspiration imaginée par Philon nous les donne. L'individualité de chacun d'eux se trahit dans leurs écrits respectifs; ils ne se montrent pas du tout comme des instruments purement passifs.

[1]) *Quis rerum divinarum hæres*, § 53.

[2]) ψυχὴς ἐμῆς εἰωθυίας τά πολλὰ θεοληπτεσθαι, καὶ περὶ ὧν οὐκ οἶδε μαντευέσθαι, ὃν ἐαν δύνομαι ἀπομνημονευσας ἐρῶ, *De cherubim*, § 9.

[3]) ὡς ὑπὸ κατοχῆς ἐνθέου κορυβαντιᾶν, καὶ πάντως ἀγνοεῖν τὸν τόπον, τοὺς παρόντας, ἐμαυτόν, τὰ λεγόμενα, τὰ γραφόμενα, *De migratione Abrahami*, § 7.

Digitized by Google

Philon les a faits à l'image de la Pythie et des autres oracles de la Grèce, qui en effet n'avaient pas conscience de leurs paroles ou de leurs indications symboliques, et étaient tenus pour de simples organes des dieux, qui parlaient par leur bouche ou par leurs signes. Sa théorie est païenne ; elle n'est pas juive, bien moins encore est-elle chrétienne [1].

Et cependant elle fut acceptée dès le deuxième siècle de notre ère par plusieurs écrivains chrétiens, entre autres par Justin martyr. Ce Père de l'Église, que M. Reuss appelle « le docteur de la théopneustie ou inspiration plénière, » emprunte tout simplement à Philon cette fameuse explication, qui a fait fortune dans l'Église, et d'après laquelle les prophètes ont été pour le Saint-Esprit ce que la flûte est pour le musicien. « L'inspiration, dit-il, est un don qui vient d'en haut aux saints hommes, lesquels n'ont pour cela besoin ni de rhétorique ni de dialectique, mais doivent se livrer purement et simplement à l'action du Saint-Esprit, afin que l'archet divin descendu du ciel, se servant d'eux comme d'un instrument à cordes, nous révèle la connaissance des choses célestes... [2] »

Cette théorie de l'inspiration est restée longtemps la doctrine orthodoxe ; au XVIIe siècle, elle était enseignée dans les églises protestantes [3], peut-être y compte-t-elle encore des partisans.

[1]) Argutissimam ac spinosissimam inspirationis theoriam, platonicæ simillimam, Philo, Judæorum, qui Alexandriæ religionem patriam ad græcæ philosophiæ præcepta conformabant, princeps, in medium protulit. E cujus opinione conscientia humana inspiratorum hominum prorsus extinguitur ejusque locum mens divina ita occupat, ut propheta nihil proprii, sed aliena loquatur, nihilque humani nisi lingua in eo efficax sit, quæ a spiritu sancto moveatur. E Philonis judicio inspiratio prophetica, neutiquam sacrorum librorum canoni adstricta, etiamnunc cuilibet obtingere potest, qui animum a terrestribus rebus abduxerit dignumque reddiderit, quocum Dei spiritus immediatum ineat commercium. Palestinenses autem judæi, Christo et apostolis æquales, veteris Testamenti inspirationem simpliciter professi esse neque ejus modum subtilius definivisse videntur. C. L. W. Grimm., *Institutio theologiæ dogmaticæ evangelicæ*, ed. 2^a, p. 113 et 114.

[2])... ἵνα τό θεῖον ἐξ οὐρανοῦ κατιὸν πλῆκτρον, ὥσπερ ὀργάνῳ κιθάρας τινός ἢ λύρας τοῖς δικαίοις ἀνδράσι χρώμενον, τὴν τῶν θειῶν ἡμῖν ἀποκαλύψῃ γνῶσιν, *Cohortatio ad Græcos*, cap. 8. Ed. Reuss, *Histoire du canon des Écritures saintes*, p. 41.

[3]) Causæ instrumentales scripturæ fuerunt sancti homines, — immediata a

Digitized by Google

§ 2

La plupart des livres de l'ancienne alliance, la Genèse entre autres, que les enfants d'Israël regardaient comme le plus ancien recueil de leurs traditions nationales, sont pleines de théophanies et de représentations anthropomorphiques et anthropopathiques de la divinité. Dieu entretient avec les patriarches des rapports presque familiers ; il leur apparaît sous une forme humaine ; il leur parle ; il discute avec eux, il se montre animé de sentiments et de passions analogues aux affections qui sont propres aux hommes.

Quand l'inspiration eût fait place à la réflexion et la prophétie à l'enseignement didactique, les Juifs qui jusqu'alors n'avaient pas été choqués le moins du monde de ces expressions figurées, les trouvèrent en un certain sens fâcheuses. Ils craignirent qu'elles ne donnassent des idées erronées de la nature de Dieu, et qu'en le représentant sous des traits visibles et avec des passions humaines, elles ne fournissent aux païens un spécieux prétexte de rapprocher Jehovah des fausses divinités de leurs mythologies. Ces scrupules se firent surtout vivement sentir aux Juifs répandus en grand nombre au milieu de populations grecques.

Les auteurs de la version des LXX avaient déjà éprouvé le besoin de faire disparaître ou d'expliquer quelques-unes des expressions anthropormorphiques qui se trouvent dans le texte hébreu[1]. Aristobule avait cru devoir prouver, dans un ouvrage

Deo ad id vocati et electi, ut divinas revelationes scripto consignarent, — quos propterea merito Dei amanuenses, Christi manus, Spiritus Sancti tabelliones sive notarios vocamus, cum nec locuti fuerint nec scripserint humana sive propria voluntate, sed ut Dei homines hoc est ut Dei servi et pecularia spiritus sancti organa. Gerhardt *Loci theologici*, 1, cap, 2, p. 16. — Omnia et singula verba, quæ in sacro codice leguntur, a spiritu sancto inspirata et in calamum dictata sunt. Hollaz, *Examen theologicum*, p. 122.

[1]) Comparez le texte hébreu et la version des LXX sur *Exode*, XXIV, 9 et 10 ; *Nombres*, XII, 8 ; *Genèse*, VI, 6 et 7. *Des doctrines religieuses des juifs*, par Mich. Nicolas, 2e édit., p. 163-177.

Digitized by Google

dédié, à ce qu'on prétend, à un des Ptolemées, et dans tous les cas adressé aux Grecs d'Alexandrie, que les passages où il est parlé des mains, de la bouche, de la colère, etc., de l'Eternel, ne peuvent pas être pris à la lettre, mais qu'il faut les entendre dans un sens figuré[1]. Philon est aussi de ce sentiment; il fait tous ses efforts pour le faire partager à ses lecteurs. Il leur représente à plusieurs reprises que, Dieu étant un être spirituel[2], on ne peut raisonnablement lui supposer un corps et des membres sensibles, et des sentiments, des affections, des passions, qui appartiennent à la nature humaine. Ces considérations ont sans aucun doute leur valeur; il n'en reste pas moins que dans les Livres saints Dieu est présenté sous une forme anthropomorphique et anthropopathique; c'est là un fait incontestable. et devant ce fait, n'était-il pas à craindre que ses raisonnements ne fussent sans force? Surtout, quand d'après sa propre théorie de l'inspiration des Livres saints, ces passages dans lesquels Dieu est dépeint sous la forme humaine, aussi bien au physique qu'au moral, sont en définitive des paroles prononcées par Dieu lui-même.

Ce fut, selon toutes les vraisemblances, sous le coup de réflexions de ce genre que Philon imagina une théorie explicative de ces passages, qui n'a ni plus de réalité ni plus de valeur que sa théorie de l'inspiration théopneustique des Livres de l'Ancien Testament.

Le législateur eut à faire connaître les enseignements de Dieu à deux catégories d'hommes très différentes. La première se composait d'hommes d'un esprit ouvert, capables de comprendre les choses divines dans leur sens spirituel, et habitués aux idées abstraites. Moïse n'eut pas de peine à leur enseigner que Dieu n'a ni des formes ni des sentiments humains, et à leur persuader que οὐχ ὡς ἄνθρωπος ὁ θεός, *Nombres* XXIII, 19. En leur faisant connaître un Dieu pur esprit, élevé au-dessus de tout ce qui existe, qui avait produit l'Univers par un effet de

[1]) Voyez le passage d'Aristobule cité par Eusèbe, *Prepar. Evangel.* livre VIII, chap. 10.

[2]) Dieu est ἀσωμάτων ἰδεῶν ἀσώματος χώρα. *De Cherubim*, § 14.

Digitized by Google

sa bonté, et qui ne veut que le bien de ses créatures, il le leur fit aimer, et ce sentiment les attacha à l'observation de ses commandements.

La seconde, et c'était la plus nombreuse, comprenait les hommes d'un esprit grossier, renfermés dans la vie des sens, et n'entendant rien à ce qui appartient au monde des idées. Pour les soumettre aux prescriptions de Dieu, pour les détourner du mal et les retenir dans la voie du bien, le législateur fut obligé de s'accommoder à leur ignorance, à la grossièreté de leur esprit ; il dut les soumettre aux lois divines en leur inspirant une crainte salutaire pour un Dieu qu'il leur présenta comme un homme, ὡς ἄνθρωπος ὁ θεός, *Deutéron.* I, 31, pour un Dieu qui a des formes humaines, et qui est animé des mêmes sentiments, des mêmes passions que les hommes, qui est colère, qui se vengera de ceux qui méprisent ses ordres. On ne peut pas autrement corriger l'insensé [1]. Ce fut pour les forcer au bien qu'il employa des expressions anthropomorphiques et anthropopathiques ; il leur parla en ces termes, non parce que telle est la vraie nature de Dieu, mais parce qu'ils [2] étaient incapables d'une éducation plus élevée [3].

Philon revient très souvent sur cette idée que le législateur ne parle anthropomorphiquement de Dieu, qui en réalité, n'a pas des formes humaines, que pour s'accommoder à la faiblesse de notre intelligence [4]. « Je l'ai déjà dit bien souvent dans mes autres écrits » fait-il remarquer, non sans quelque mauvaise humeur, et comme fatigué d'être obligé de revenir sans cesse sur l'explication des anthropomorphismes si fréquents dans les anciennes traditions juives [5].

[1]) μόνως γὰρ οὕτως ὁ ἄφρων νουθετεῖται, *quod Deus sit immutabilis*, § 14.

[2]) τοὺ νουθετῆσαι χάριν τοὺς ἑτέρως μὴ δυναμένους σωφρονίζεσθαι..... ὥστε παιδείας ἕνεκα καὶ νουθεσιάς, ἀλλ' οὐχί τῷ πεφυκέναι τοιοῦτον εἶναι, λέλεκται, *quod Deus sit immutabilis*, § 11.

[3]) *Quod Deus sit immutabilis*, §§ 11-14.

[4]) οὐ γὰρ ὡς ἄνθρωπος ὁ θεὸς, ἀλλὰ τῶν ἕνεκα αὐτό μόνον διδασκαλίας εἰσαγομένων ἡμῶν, τῶν ἑαυτοὺς ἐκβῆναι μὴ δυναμένων, ἀλλ' ἀπὸ τῶν ἡμῖν αὐτοῖς συμβεβηκότων, τὰς περὶ τοῦ ἀγεννήτου καταλήψας λαμβανόντων. *De confusione linguarum*, § 21.

[5]) *De confusione linguarum*, § 27 ; *De sacrificiis Abelis et Caini*, § 29.

Digitized by Google

En définitive, Dieu n'est ni comme l'homme, ni comme le ciel, ni comme le monde[1], et pour couper court à toutes les chicanes impies sur le sujet des antropomorphismes bibliques, il n'y a qu'à déporter ceux qui les soulèvent dans les îles les plus lointaines de l'Océan[2].

Bien loin d'être semblable à l'homme ou au ciel ou au monde, Dieu est un être purement spirituel[3]; sa nature est la plus parfaite possible; τελειωτάτη φύσις[4] Ce Dieu qui ne ressemble en rien aux fausses divinités, inventées par les poètes, pour en orner leurs fables et amuser l'esprit des faibles mortels, est élevé au-dessus du monde dont il est l'auteur et le conservateur[5]. Sa nature propre, il est vrai, échappe à la vue de la raison humaine[6]. Aucune des qualifications par lesquelles on caractérise la nature humaine ne lui convient; les lui appliquer, ce serait le rabaisser. Et comme nous n'en connaissons pas de plus élevée, il ne nous reste qu'à le représenter comme une nature invisible, simple et sans forme[7], et qu'à dire de lui qu'il est, sans prétendre dire ce qu'il est. Meilleur que le bien, antérieur à l'unité et plus pur qu'elle, Dieu ne peut être vu et contemplé d'aucun autre que par lui-même[8]. C'est ce qu'on peut conclure de la manière dont il se désigne lui-même dans l'Écriture sainte, quand il dit: Je suis celui qui suis[9]; c'est comme s'il déclarait, fait remarquer Philon, que son essence est d'être et ne peut pas être décrite[10].

Cette doctrine n'était pas nouvelle parmi les Juifs. D'après

[1]) οὐχ ὡς ἄνθρωπος θεός, οὐθ'ὡς οὐρανός, οὐθ'ὡς κοσμός. *Quod Deus sit immutabilis*, § 13; *Questiones in Genesim*, II, 54.

[2]) ὑπερωκεανὸς καὶ μετακόσμιος, ὡς ἔπος εἰπεῖν, ἐστὶν ἀσέβεια. *De confusione linguarum*, § 27.

[3]) ἀσωμάτων ἰδεῶν ἀσωμάτος χώρα. *De Cherubim*, § 14.

[4]) *De Cherubim*, § 25.

[5]) *De Monarchia*, I, § 4. Preuve de l'existence de Dieu tirée de la contemplation des harmonies de l'univers.

[6]) *De Monarchia*, I, § 5.

[7]) Ἀειδὴς φύσις, φύσις ὢν ἁπλῆ, *De mutatione nominum*, § 34; *De profugis*, § 29.

[8]) *De præmiis et pœnis*, § 6

[9]) *Exode* III, 14.

[10]) Ἐγώ εἰμί ὁ ὤν, ἴσον τῷ, εἶναι πέφυκα, οὐ λέγεσθαι, *De mutatione nominum*, § 2.

Digitized by Google

l'auteur de l'Ecclésiastique, ce ne sont pas seulement les représentations anthropomorphiques qui donnent de fausses idées de la divinité ; les conceptions les plus élevées de la raison humaine ne peuvent même la faire connaître telle qu'elle est. Il n'est ni élan de l'imagination, ni effort de l'intelligence qui puisse atteindre jusqu'à elle. Jésus, fils de Sirach, a déjà prononcé le mot : l'Eternel est incompréhensible dans son essence pour les facultés bornées de l'homme [1].

Et parmi les juifs lettrés d'Alexandrie, Aristobule enseigne, dans son hymne d'Orphée [2], non seulement que les yeux du corps ne peuvent contempler Dieu [3], mais encore qu'un nuage l'environne et le cache à nos regards [4], et qu'en s'approchant de lui par la pensée, il faut contenir sa langue dans un silence respectueux [5].

Philon présente des considérations de divers genres pour justifier cette doctrine. Tantôt il en appelle à la faiblesse de la nature humaine. « Qu'y a-t-il d'étonnant, dit-il, que ce qui est réellement soit inaccessible à l'homme ? L'esprit qui habite en chacun de nous nous est inconnu ; qui connaît l'essence de l'âme ? Et puis, nous ne tiendrions pas pour insensés ceux qui disputent sur l'essence de Dieu ? Comment ceux qui ne savent pas ce qu'est l'essence de leur âme pourraient-ils connaître à fond l'âme de l'univers, c'est-à-dire Dieu, qui est cette âme même [6] ». Tantôt il invoque l'autorité de l'Ecriture et cite les différents passages dans lesquels il est déclaré que Dieu ne peut être vu de l'homme [7]. Parfois il s'appuie sur la philosophie grecque, principalement sur Platon, et il répète après lui qu'il est impossible de connaître le créateur, le père de l'Univers, et

[1]) *Ecclésiastique*, XLIII, 28-31.
[2]) Voy. cet hymne dans Eusèbe, *Præpar. Evang.*, XIII, 12.
[3]) Hymne d'Orphée, vers 11, 12, 22.
[4]) *Ibid.*, vers 20 et 21.
[5]) *Ibid.*, vers 40 et 41.
[6]) *Legis allegor*, I, § 29.
[7]) *Exode*, XXXIII, 18-22; XX, 18 et 19; III, 14, etc.

Digitized by Google

que, si l'on parvenait à le connaître, il serait impossible de transmettre à d'autres cette connaissance[1].

Il est cependant des désignations[2] que Philon pense devoir être données à Dieu. Ce sont moins, il est vrai, des noms que des déterminations générales de sa manière d'être. On peut, en effet, dire en toute vérité qu'il est l'unique, τὸ ἓν ; celui qui est, ὁ ὤν; le étant, τὸ ὄν; le étant réellement, véritablement, τὸ ὄντως ὄν, τὸ πρὸς ἀλήθειαν ὄν[3].

Il lui semble incontestable que la bonté est sa qualité dominante. La production du monde n'a pu être qu'un effet de sa bonté[4]. Il est inutile d'ajouter que pour Philon Dieu est le créateur de l'Univers. Nous avons fait remarquer plus haut que le spectacle de l'harmonie qui y règne est une preuve décisive qu'il est l'œuvre d'un Dieu bon et parfait.

Le mot θεός est, selon lui, dérivé du verbe τίθημι. C'est conformément à cette étymologie qu'il explique ces mots de Genèse XVII, 1 : ἐγώ εἰμί θεός σός par ἐγώ εἰμὶ ποιητής και δημιουργὸς[5]; et c'est parce qu'il a produit tout ce qui existe[6], qu'il est appelé Père[7].

Il est vrai que Dieu est trop pur pour avoir été en contact avec la matière (ὕλη) qui, par sa nature, est désordonnée; mais il s'est servi, pour y introduire de l'ordre, des puissances incorporelles, qui sont ses ministres, δυνάμεις, et qu'on appelle

[1]) *Timée*, p. 28; *Républiq.*, livre VI, p. 5095. Tennemann, *System der platon. Philosoph.*, t. III, p. 126.

[2]) L'essence divine étant absolument incompréhensible à l'esprit humain, Philon est d'avis qu'il n'est pas de nom par lequel on puisse la désigner. Dieu est par conséquent ineffable. *Des doctrines religieuses des juifs*, 2e édit., p. 182 et suiv.

[3]) Ces termes sont fréquemment employés par Philon. *De vita Mosis*, III, § 1; *De Abrahamo*, § 24; *De posteritate Caïni*, § 1; *De nominum mutatione*, § 2; *De somniis*, § 37, etc., etc.

[4]) *Τίς γάρ οὐκ εἶδεν ὅτι καί πρό τῆς τοῦ κόσμου γενέσεως ἱκανος ἦν αὐτός ἑαυτῷ... διότι γοῦν ἐποίει τά μή ὄντα; ὅτι ἀγαθός και φιλόδρος ἦν, De mutatione nominum*, § 5; *De opificio mundi*, § 5 et suiv.; *De Cherubim*, § 35; *De sacrificio Abelis et Caïni*, § 15.

[5]) *De mutatione nominum*, § 4.

[6]) *Τῶν συμπάντων πατὴρ, ἅτε γεγεννηκάς αὐτά, De Cherubim*, § 14.

[7]) Jérémie, III, 4.

Digitized by Google

proprement des idées[1]. On peut dire par conséquent que Dieu est bien réellement le père de tout ce qui existe, puisqu'il en a formé le plan et qu'il a donné naissance lui-même aux puissances, δυνάμεις ou aux idées générales, qui ont servi de modèles à toutes les choses particulières et à tous les êtres individuels et qui en même temps en ont été les ordonnateurs. En d'autres termes, Dieu a créé directement l'ensemble des idées générales, le Κόσμος νοητός, et ensuite a chargé ces idées générales, dont l'ensemble constitue le Logos, d'arranger tout l'Univers sensible, ou le Κόσμος αἰσθητός.

Il est manifeste que Philon suit ici la théorie platonicienne de la production de tout ce qui existe, principalement sous la forme qui lui a été donnée dans le Timée. Il ne crut pas cependant introduire par là une idée nouvelle dans le judaïsme. Cette théorie platonicienne, il la trouva en effet dans la version des LXX qu'il suivait et qu'il croyait conforme au texte original. Cette version traduit en effet Genèse II, 5, en ces termes : « Dieu créa toute la verdure des champs, avant qu'elle existât sur la terre, et toute herbe des champs avant qu'elle germât (dans le monde sensible)[2]. » Ce passage ne peut laisser place à aucun malentendu. Le traducteur grec a voulu dire évidemment avec Platon que, avant que les choses sensibles apparussent ici-bas, Dieu en avait formé les prototypes intelligibles ; et c'est aussi ce que Philon veut faire remarquer, quand il dit que le premier jour de la création fut unique dans son genre, et qu'il doit être distingué des jours suivants, pendant lesquels furent produites les diverses choses sensibles[3].

Il s'en réfère d'ailleurs lui-même au passage des LXX que nous venons de rapporter. Après l'avoir cité en ces termes

[1]) Οὐ γὰρ ἦν θέμις ἀπείρου καὶ πεφυρμένης ὕλης ψαύειν τόν ἰδμονα καὶ μακάριον, ἀλλά ταὶς ἀσωμάταις δυνάμεσιν, ὧν ἔτυμον ὄνομα αἱ ἰδέαι, κατεσχρήσατο πρὸς τὸ γένος ἕκαστον τήν ἁρμόττουσαν λαβεῖν μορφήν. *De victimas offerentibus*, § 13.

[2]) Καὶ πᾶν χλωρόν ἀγρού πρό τοὺ γενέσθαι ἐπὶ τῆς γῆς· καί πάντα χόρτον ἀγρδυ πρό τοὺ ἀνατεῖλαί, *Genèse*, II, 5, version des LXX.

[3]) *De opificio mundi*, §§ 3 et 4. C'est dans ce jour, dit Philon, que Dieu créa le monde intelligible, τόν νοητόν κόσμον.

Digitized by Google

Et fecit Deus omne viride agri, antequam esset super terram, et omne fœnum, priusquam germinasset, il l'explique de la manière suivante : *Incorporeas species assimulat per hæc: quoniam illud* antequam esset *consummationem innuit omnis virgulti et herbæ seminalium arborumque, quod autem dicit*: priusquam germinasset super terram, *fecisse eum viride et fœnum et cœtera, patet incorporeas species sicut indicativas* (*prius*) *creatas esse secundum naturam intellectualem*; *quas ista, quæ in terra sunt sensilia, imitatura erant* [1].

Philon ne se contenta pas de signaler l'accord de la Bible (les LXX) et de la philosophie platonicienne sur la théorie du monde intelligible et du monde sensible ; il crut devoir, dans un de ses écrits, faire donner par Dieu lui-même une consécration solennelle à cette doctrine. Un long passage du premier livre *De Monarchia*, passage qui est une sorte de paraphrase d'Exode XXXIII, 18-33, et que nous regrettons, vu son étendue, de ne pouvoir rapporter ici tout entier, se termine par ces paroles de Dieu à Moïse : « Les puissances qui m'environnent sont ce qui donne force et qualité aux choses qui n'en ont point en elles-mêmes. Quelques-uns d'entre vous les appellent fort convenablement idées ; elles donnent en effet une forme propre à chaque chose ; elles introduisent de l'ordre dans ce qui était désordonné ; elles changent en bon ce qui était mauvais [2]. »

Cette théorie était pour Philon un des articles les plus essentiels de ses croyances religieuses. Il met au nombre de ceux à qui il est interdit de présenter des victimes en sacrifice sur les autels du vrai Dieu, gens qu'il qualifie d'impies et de scélérats, quiconque est d'avis qu'il n'existe que des choses particulières et des êtres individuels, et que les formes et les

[1]) *Questiones in Genesim, sermo primus*, § 2, t. VI, p. 250 de l'édition de Leipzig. On n'a cet écrit de Philon que dans une traduction latine faite sur une version arménienne, par J. B. Aucher.

[2]) *De Monarchia*, 1, § 6.

Digitized by Google

espèces ne sont qu'un vain mot et ne représentent rien de réel, bien loin de les prendre pour ce qui met de l'ordre dans la matière informe et désordonnée[1]. Cette erreur lui semble conduire à la négation de l'action de Dieu sur le monde, et même à la négation de l'existence de la divinité.

MICHEL NICOLAS.

[1]) *De victimas offerentibus*, § 13.

Digitized by Google

JUDAÏSME ET CHRISTIANISME[1]

Quand on veut juger le judaïsme sur la forme qu'il a revêtue lors de son apparition, on ne peut manquer de lui attribuer un caractère strictement national, de reconnaître son exclusivisme. C'est ce que j'ai reconnu moi-même, tout en assurant qu'il n'était toutefois pas foncièrement étranger à l'universalisme. Mais, s'il s'est également approprié ce trésor de l'héritage des prophètes, où peut-il bien l'avoir caché ?

Remarquons tout de suite que la religion juive n'était qu'en apparence une portion subordonnée de la vie nationale des Juifs. En réalité, elle possédait une existence indépendante. C'est par la lecture de la loi que le judaïsme est inauguré ; dès son début ainsi et de plus en plus, il offre un caractère légal. *La Thora*, d'abord la lettre écrite seulement, plus tard également la tradition orale, est tenue pour l'expression complète de la volonté de Yahwé et, d'accord avec de telles prémisses, est reconnue et vénérée comme le pouvoir suprême. Cela fut, dès le début déjà, plus qu'une pure théorie et devint, de plus en plus avec le temps, un fait tangible. Car, à partir d'Esdras, la loi posséda, au milieu du peuple juif, ses propres représentants, *les Scribes*. Par là elle cessa de dépendre à la fois de l'assentiment des individus et de leurs interprétations peut-être divergentes. Ce n'est pas à dire toutefois que les Scribes devinssent en même temps les détenteurs du pouvoir politique suprême, capables d'assurer ainsi l'exécution de leurs décisions ; c'était le contraire. Mais ils ne s'en mouvaient qu'avec une liberté plus grande et pouvaient d'autant mieux se consacrer à leur tâche sans par-

[1]) Cf. Revue (1882), t. VI, p. 1. — Ces pages forment la quatrième des *Lectures*, données par l'auteur en Angleterre, au printemps dernier, et dont la traduction va être mise en vente à la librairie Ernest Leroux.

Digitized by Google

tage. Ce fut aussi tellement le cas que la loi devint bientôt l'objet de leur amour unique. Ce fut à celle-ci, non à la grandeur ou à la liberté de la patrie, qu'appartint leur cœur. Ils ont pris part à la révolte contre Antiochus Epiphane, parce que ce roi s'opposait au libre exercice de la religion et mettait ainsi la loi en danger. Mais leur opposition ne dura pas un moment de plus. Lorsque Alcime, une créature des Syriens, mais de la descendance d'Aaron, revêtit la dignité de grand prêtre, ils se montrèrent à l'instant prêts à lui rendre hommage [1]; ce n'est pas à eux, c'est aux Hasmonéens que le peuple juif a dû alors sa liberté. A l'attitude qu'ils prirent dans cette circonstance, répond la conduite qu'ils tinrent sous Alexandre Jannée et lors de la lutte entre Aristobule et Hyrcan II [2]. Si quelqu'un pensait qu'en poussant aussi loin la neutralité politique, ils ont été infidèles à la religion qu'ils représentaient et qu'ils ont ainsi manqué leur but, je répondrais que le peuple juif lui-même en a jugé autrement. Celui-ci n'a pas toujours marché d'accord avec les Scribes, mais il n'a jamais cessé de les honorer comme étant les véritables représentants de sa religion. En des matières comme celles-ci, l'opinion publique ne se trompe pas. En nous fondant sur son autorité, nous pouvons admettre avec certitude qu'il était possible, aux derniers siècles qui précédèrent l'ère chrétienne, d'être à la fois un homme sincèrement religieux et un mauvais patriote, ou, en d'autres termes, que, dans le judaïsme, religion et nationalité avaient cessé d'être deux termes indissolublement liés.

Les Juifs dans la dispersion nous fournissent une preuve frappante de la vérité de cette assertion. Ce n'est point ici la place de traiter dans toute son ampleur cet important objet. Nous y reviendrons bientôt une fois encore et pouvons pour l'instant nous borner à quelques remarques. Le fait que tant de Juifs, éloignés du sol de la patrie, restèrent Juifs, mérite à lui seul toute notre attention. Tant que ce séjour à l'étranger put n'être considéré que comme transitoire, pendant l'exil en

[1]) Macchabées VII : 12-15.
[2]) *Flavius Josèphe*, Antiquités XIII : 13 § 5-15 § 5; XIV : 3 § 2.

Digitized by Google

Babylonie par exemple, la chose n'était que naturelle. Mais tel qu'il se présente plus tard, le fait nous démontre clairement jusqu'à quel point la religion s'est émancipée des conditions d'existence de la nationalité. A quelle distance ne sommes-nous pas de la façon de voir ancienne, telle que nous la trouvons exprimée, par exemple, dans les paroles bien connues que David adresse à Saül : « Si ce sont des hommes qui t'ont excité contre moi, qu'ils soient maudits, puisqu'ils m'interdisent aujourd'hui de séjourner dans l'héritage de Yahwé et qu'ils me disent : Va servir d'autres dieux [1] ! » Mais il n'est point même nécessaire de remonter à des temps aussi reculés. Dans le VIIIe siècle encore avant J.-C., le Yahwisme de la population du royaume d'Ephraïm avait si peu acquis un caractère indépendant qu'il ne survivait pas à l'épreuve de la déportation dans un pays étranger. Tandis qu'en Palestine, Yahwé devient l'objet des hommages des colons assyriens [2], les déportés des dix tribus disparaissent sans laisser de traces avec leur religion qui, seule, aurait été en état de les préserver contre le danger de se dissoudre parmi les païens. Pour la *diaspora* juive, au contraire, le judaïsme fut comme une enveloppe protectrice qui assura sa propre conservation.

En revanche et à son tour, la religion a subi l'influence de cette vie à l'étranger où l'on se trouvait loin du temple et, par conséquent, de toute espèce de culte. Tout ce qui pouvait compenser ce défaut fut cherché, établi et développé. C'est à cette circonstance tout particulièrement que *la Synagogue* doit son existence. L'habitude de se rassembler au jour du Sabbat, de s'édifier mutuellement par la lecture, l'allocution et la prière, semble bien avoir pris naissance en Babylonie, soit déjà avant la fin de l'exil, soit parmi ceux qui restèrent sur la terre étrangère. On saurait difficilement exagérer la signification de ce fait. Tandis que, d'autre part, la reconnaissance d'un sanctuaire unique semblait faire dépendre le judaïsme de la place où se dressait ce sanctuaire, la Synagogue, qui fut installée

[1]) 1 Samuel XXVI : 19.
[2]) 2 Rois XVII : 25-28.

Digitized by Google

partout et sans difficulté, eut cet effet, que les Juifs ne furent privés nulle part de la bénédiction de la communion religieuse et qu'ils apprirent à apprécier au plus haut prix les biens spirituels qu'ils pouvaient emporter avec eux. La Synagogue favorisa donc de la manière la plus efficace l'indépendance de la religion.

La dispersion des Juifs en dehors du sol de la patrie renferme encore un autre élément sur lequel il nous faut fixer notre attention. Partout où ils s'établirent, ils entrèrent en rapport, de la façon la plus continue et la plus active, avec les habitants du pays, et ce commerce avait pour conséquence nécessaire, dans les circonstances favorables, l'échange des idées. Cet échange ne pouvait évidemment pas rester sans influence sur les conceptions religieuses des colons juifs. Autre fut le judaïsme dans le monde grec, à Alexandrie, par exemple, autre en Babylonie, autre encore à Rome. On peut raisonnablement se permettre d'élever des doutes sur le caractère viable de toutes ces nuances d'un judaïsme unique. Mais leur naissance à elle seule ne laisse pas déjà d'être un phénomène du plus haut intérêt. Elle révèle une faculté d'adaptation qui n'est pas petite et devait, à son tour, la développer énergiquement. Quel fait remarquable, par exemple, que la traduction de la loi en langue grecque, plus encore comme témoignage de ce que le judaïsme était déjà à cette époque, qu'à cause de l'action qu'une telle œuvre exerça dans le monde païen! L'hellénisme entier, avec le mouvement et la diversité qui le remplissent, est un témoignage parlant de la faculté de développement et, aussi en même temps, de l'existence indépendante du judaïsme.

Mais — tout cela ne nous fait pas sortir des bornes de l'unique peuple juif; nous voyons ce peuple capable de déployer en pays étranger la force qu'il possède en Judée même, mais qu'en est-il advenu de l'universalisme dont les prophètes nous avaient offert le tableau? Nous allons voir maintenant qu'il en a été conservé beaucoup plus qu'on ne le supposerait quand on se borne à une observation superficielle.

Digitized by Google

Remarquons d'abord que les idées prophétiques ne tombèrent pas en oubli chez les Juifs. Nous savons que les Scribes consacraient le meilleur de leurs forces à la loi, à sa rédaction et à l'application de ses prescriptions à la vie. Toutefois ils n'ont nullement dédaigné les restes de la littérature religieuse d'Israël et en particulier les écrits prophétiques. Ce sont eux qui ont préservé d'une complète disparition ces restes précieux et les ont multipliés par des copies. Serait-il hasardé de supposer que la communauté des fidèles goûtât la parole inspirée des envoyés de Yahwé au moins autant que les prescriptions, souvent si sèches, de la Thora? En tout cas ils en prenaient également connaissance, et les échappées prophétiques touchant la destination de la religion d'Israël n'étaient pas perdues pour eux. Quand nous voyons jusqu'à quel point un homme tel que Jésus ben Sirach — environ 200 ans avant J.-C. — révéra les prophètes et tout particulièrement glorifia le don de voyant d'Isaïe [1], nous n'hésiterons pas à attribuer à son peuple pris dans son entier, avec la connaissance des écrits prophétiques, également la foi à l'une des espérances le plus ardemment caressées par les prophètes.

Mais nous ne sommes pas dans le cas de nous contenter d'une simple vraisemblance. Il ne manque pas de preuves positives de la persistance des vues prophétiques. Les psaumes nous les présentent. Après que le poète du XXIIe psaume a décrit le juste délivré de son profond abaissement, il ajoute : « Toutes les extrémités de la terre y penseront et se tourneront vers Yahwé. Toutes les familles des païens s'agenouilleront devant toi ; car à Yahwé appartient l'empire, et il règne sur les peuples [2]. » Un autre écrivain termine son chant de louange par ces paroles :

« Yahwé est roi sur les peuples,
Yahwé siège sur son saint trône.
Les princes des nations se rassemblent auprès du dieu d'Abraham,

[1]) Chap. XLVIII : 24, 25.
[2]) Psaume XXII : 28, 29.

Digitized by Google

car à Yahwé appartiennent les boucliers de la terre : il est souverainement [élevé [1]. »

« Les peuples te louent, ô Yahwé, les peuples te louent, eux tous, » — tel est le refrain du psaume LXVII [2], qui, dans son ensemble, est consacré à la glorification de Yahwé, le Souverain de toute la terre, et exprime l'espoir que, à cause des bienfaits qu'il a témoignés à Israël, « toutes les extrémités de la terre » le craindront [3]. Le tableau des destinées d'Israël sous la conduite de Yahwé, tel que le donne le psaume LXVIII se termine par le vœu que des rois viennent lui apporter tribut à Jérusalem, que des grands viennent d'Égypte et que les Ethiopiens tendent les mains vers lui [4]. « Jérusalem, centre religieux du monde, » — c'est le thème du psaume LXXXVII. Mais ces exemples suffisent : on a dit du psautier dans son entier qu'il était la réponse de la communauté aux révélations de Dieu ; il l'est encore dans ce sens qu'il accueille la promesse de l'extension de la domination de Dieu et qu'il la répète comme une joyeuse espérance.

Le livre de Daniel, à son tour, bien que très différent des écrits des prophètes, témoigne clairement de l'influence qu'ils continuaient d'exercer à la longue. La prédiction que le temple, souillé par Antiochus Epiphane, doit être rendu à sa destination après le court laps d'une demi-semaine d'années et qu'à ce moment « le peuple des saints du Très-Haut » recevra l'empire du monde [5], — est, au témoignage de l'écrivain lui-même [6], le fruit de son étude « des livres », en particulier des prophéties de Jérémie. Les circonstances étaient de nature à porter tout spécialement son attention sur le côté politique de la prophétie messianique. Qui pourrait lui faire un re-

[1]) Psaume XLVII : 9, 10. A la place de « Elohîm » j'ai mis trois fois « Yahwé, » comme le poète l'a incontestablement écrit. Au verset 10 *a*, on a suivi la vocalisation des LXX.

[2]) Versets 4, 6.

[3]) Verset 8.

[4]) Psaume LXVIII : 30. 32 (en partie imitation de Isaïe XVIII : 7).

[5]) Daniel IX : 24-27 ; VII : 25-27, etc.

[6]) Daniel IX : 2.

Digitized by Google

proche d'avoir tout d'abord songé à la défaite de l'agression des païens contre Yahwé et d'avoir considéré l'abaissement de leur orgueil comme l'exigence la plus impérieuse du moment? Cependant, d'après lui aussi, l'hommage rendu à la souveraineté de Yahwé par les peuples, est le fruit du châtiment qui s'approche. Nébucadrézar ne peut pas y échapper; il rend compte lui-même à ses sujets de la punition qui a frappé son orgueil et qui n'a pu être écartée que par son humiliation [1]. Darius le Mède à son tour promulgue une ordonnance, portant « que dans tout son empire on tremble et on frémisse devant le Dieu de Daniel : car c'est le Dieu vivant, qui subsiste jusque dans l'éternité, dont le royaume ne passe pas et dont la domination dure sans fin [2]. »

Mais à quoi servirait-il de poursuivre cet interrogatoire et de rechercher l'écho des idées prophétiques jusque dans les Apocalypses plus récentes encore? Il y avait peu de danger—la chose est maintenant absolument claire pour nous—que les Juifs se contentassent du rang d'une simple nation au milieu de beaucoup d'autres et que, pour leur religion, ils n'aspirassent qu'à une simple tolérance du côté des païens. Leur Thora avait beau paraître destinée, elle avait beau se montrer de plus en plus propre à les séparer et, pour ainsi dire, à les mettre sous clef, — pour autant qu'ils prêtaient l'oreille à la voix de leurs prophètes, ils ne pouvaient pas tenir cet isolement pour la réalisation complète de leur destination.

Mais est-il bien exact de représenter la Thora elle-même comme exclusivement propre à la formation d'un peuple unique, consacré à Yahwé? Ce qui est certain, en tout cas, c'est qu'elle est placée dans un cadre qui promet beaucoup plus. Je pense ici particulièrement aux pages qui servent d'introduction historique aux lois sacerdotales; cette introduction, bien qu'elle se présente actuellement à nous mêlée aux récits jéhovistes de date plus ancienne, n'en domine pas moins l'ensemble, lui donne

[1]) Daniel IV.
[2]) Daniel VI : 27.

Digitized by Google

sa couleur et son caractère et détermine l'impression que le lecteur en ressent. La pensée qui est au fond de cette introduction est, en vérité, sublime [1]. C'est celle d'une révélation progressive de Dieu, à laquelle la législation sinaïtique sert de terme final et de conclusion. *Elohîm* crée en six jours le ciel et la terre et bénit le septième jour, auquel il se repose de son travail. La bénédiction qu'il prononce sur les premiers hommes, il la renouvelle après la délivrance de Noé et des siens du déluge : en même temps il communique ses commandements à l'humanité nouvelle et lui donne l'arc-en-ciel comme signe du pacte contracté avec elle. Il se fait connaître à Abraham comme *El Shaddaï*, Dieu le Tout-Puissant ; il entre avec lui et sa postérité dans une alliance plus étroite, dont la circoncision est le signe. Se souvenant de ses promesses, il a compassion des descendants de Jacob en Egypte, il se révèle à Moïse comme *Yahwé* ; par le moyen de celui-ci et d'Aaron, délivre le peuple de l'esclavage et le conduit au Sinaï, où il annonce comment il veut être servi et, après qu'il lui a été bâti une demeure, s'établit au milieu d'Israël. « Là, — à l'autel devant la tente de réunion, — je me rencontrerai avec les enfants d'Israël, et il (l'autel) sera consacré par ma gloire. Et je consacrerai la tente de réunion et l'autel, et je consacrerai Aaron et ses fils, afin qu'ils me servent en qualité de prêtres. Et j'habiterai au milieu des enfants d'Israël et je serai leur dieu. Et ils sauront que moi, Yahwé je suis leur dieu, qui les ai tirés d'Egypte, afin d'habiter au milieu d'eux. Moi, Yahwé, je suis leur dieu [2]. »

Il y a, à notre sens, un manque d'accord entre ce *processus* qui commence à la création du monde et, dans le principe, comprend l'humanité tout entière, et le résultat final : ces prescriptions s'abaissant jusqu'à la minutie, qui concernent le sanctuaire, les prêtres et leurs vêtements, les sacrifices, la pureté, — prescriptions qui, par leur nature même, ne se prê-

[1]) Comparez avec ce qui suit ma *Godsdienst van Israël* II : 67-83.
[2]) Exode XXIX : 43-36.

Digitized by Google

tent pas à être mises en pratique en dehors du territoire étroit d'une petite nation. Quand même nous mettons en place des prescriptions rituelles leur but, qui est de former une communauté consacrée à Yahwé, l'incompatibilité subsiste. Ce phénomène trouve son explication, en partie, dans la marche qu'a suivie le développement des idées religieuses au sein d'Israël. Le dieu de ce seul peuple est devenu peu à peu, dans la conception de ses adorateurs, l'Unique, et par là, en fait, trop grand pour la tâche restreinte qui lui était assignée. Chez les prophètes, que nous avons appris à connaître comme les auteurs de cette transformation, le résultat nous paraît, pour plus d'une raison, beaucoup moins choquant : chez eux, il vient pour ainsi dire à maturité sous nos yeux; leur conception du culte à rendre à Yahwé est spirituelle et éthique et, du moins chez la plupart d'entre eux, nous constatons la perspective d'une extension du Yahwisme dans un cercle plus étendu. Dans la loi sacerdotale tout au contraire, le contraste entre le point de départ et le point d'arrivée se fait directement sentir : sur la large base d'une théorie qui embrasse le ciel et la terre, elle construit un système soigneusement agencé, mais de très petites dimensions.

Mais il ne s'agit point précisément de savoir quelle impression fait sur nous ce manque d'harmonie, mais bien si les auteurs de la thora sacerdotale et les Scribes après eux ont eu conscience de cette contradiction. Nous pouvons, c'est ma conviction, difficilement en douter. Aux jours d'Esdras et de Néhémie, Malachie apparaît en prophète. Yahwé, déclare-t-il, ne peut accepter des mains des prêtres les bêtes misérables et infirmes qu'ils ne craignent pas de lui offrir en sacrifice; « car, dit-il (Yahwé), du lever du soleil à son couchant, mon nom est grand parmi les païens, et, en tous lieux, on présente de l'encens à mon nom ainsi que des offrandes pures : car mon nom est grand parmi les païens [1].» Et un instant après : « Car je suis un

[1]) Malachie I : 11.

Digitized by Google

grand roi, et mon nom est redouté parmi les païens[1]. » C'est à tort qu'on a appliqué cette parole aux Juifs dispersés ; car — sans tenir compte de la circonstance que, aux environs du milieu du Ve siècle avant l'ère chrétienne, ceux-ci ne s'étaient pas encore répandus dans le monde paien « du lever du soleil à son couchant » — le prophète ne pouvait pas dire d'eux, qu'ils présentaient « en tous lieux » à Yahwé de l'encens et des offrandes, ce qui ne pouvait se faire légalement que dans le temple de Jérusalem. Les déclarations de Malachie ne peuvent pas davantage être tenues pour une prédiction : le contexte ne supporte pas cette interprétation et, fût-ce dans l'avenir, le prophète ne pouvait pas reconnaître un lieu de sacrifice autre que Jérusalem. Non, ce à quoi Malachie pense en cet endroit, c'est à l'hommage que les peuples rendent dès maintenant à Yahwé, qu'ils lui rendent quand ils servent leurs propres dieux avec un respect sincère et un zèle plein de droiture. Dans le Deutéronome déjà, le culte rendu à ces autres dieux par les nations était représenté comme l'effet d'une disposition prise par Yahwé[2]. Malachie fait un pas de plus et considère l'adoration qu'ils vouent à leurs dieux comme un hommage rendu proprement à Yahwé, à lui, le seul véritable. L'opposition entre Yahwé et les autres dieux, plus tard entre le Dieu unique et les prétendus dieux, fait place ici à une conception plus haute encore, à l'idée que l'adoration de Yahwé constitue l'essence propre et la vérité de toute religion.

Pourquoi, dans le présent enchaînement, l'explication détaillée de cette unique parole prophétique ? L'homme qui l'a prononcée était au berceau du judaïsme. Ses contemporains, les auteurs de la thora sacerdotale, n'ont point, selon toutes les vraisemblances, partagé sa conception idéale du paganisme. Mais leur monothéisme et celui de leurs successeurs était aussi pur et complet que le sien. Ne serait-il pas absurde de supposer qu'ils auraient *définitivement* restreint la véritable reli-

[1]) Malachie I : 14 *b*.
[2]) XXXII ; 8, 9 ; IV : 19, 20 ; XXIX : 25.

Digitized by Google

gion à l'unique peuple juif? ou, si l'on tient pour risqué de préciser quelque chose à leur endroit, de penser que tous ceux qui admettaient la Thora avec ses prémisses historiques, se sont contentés de lui assigner une destination durable pour les seuls Juifs? Il y avait ici une antinomie, dont il n'était pas besoin que tous s'aperçussent, mais dont certainement plusieurs ont eu conscience, bien que, pour le moment, ils ignorassent comment elle pourrait être résolue.

Sur un seul point, nous voyons les conceptions universalistes briser pour ainsi dire l'écorce du particularisme. C'est dans les prescriptions que la thora sacerdotale contient à l'endroit des « guérîm », des étrangers fixés au milieu d'Israël, qu'il ne faut pas confondre avec les étrangers habitant le dehors non plus qu'avec les journaliers de passage. « Il doit y avoir une même loi pour l'étranger et pour l'indigène ; » voilà la règle que pose le législateur [1] et qu'il applique à différents cas. Déjà dans la Genèse, chapitre XVII, les « guérîm » sont astreints à la circoncision [2]; dans la loi du Sinaï, ils le sont aux prescriptions rituelles [3], aux ordonnances concernant la pureté [4] et à la loi pénale valable pour tous [5]. En retour, ils sont admis au repas pascal [6]. Ces dispositions sont, sans aucun doute, significatives pour l'esprit du législateur sacerdotal. La chose peut se démontrer clairement à l'égard de l'une d'entre elles par la comparaison avec les anciennes prescriptions de teneur différente. « Vous devez être pour moi des hommes saints; vous ne mangerez pas la chair des animaux déchirés dans les champs ; vous la jetterez aux chiens : » c'est ainsi que s'exprime le livre de l'Alliance [7]. Le deutéronomiste avait sans doute ce texte sous les yeux quand il a écrit, à son tour, ce qui suit : « Vous ne mangerez d'aucune bête

[1]) Exode XII : 49; Lévit. XXIV : 22; Nombres IX : 14; XV : 29.
[2]) Genès. XVII : 12, 13, 23, 27; cf. Exode XII : 44.
[3]) Lévit. XVII : 8; Nomb. IX ; 14; XV : 29.
[4]) Lévit. XVI : 29; XVII : 10, 13, 15, 16.
[5]) Lévit. XXIV : 16, 22.
[6]) Exode XII : 48 cf. 19; Nomb. IX : 14.
[7]) Exode XXII : 31.

Digitized by Google

morte : vous la donnerez à l'étranger qui est dans vos portes, afin qu'il en mange ; ou bien vendez-la à l'étranger du dehors, car vous êtes un peuple consacré à Yahwé, votre dieu [1]. » Voilà donc une opposition fondée sur un motif religieux : ce qui est interdit à l'Israélite est licite au « guèr » dans les portes, parce qu'il n'appartient pas au peuple choisi par Yahwé. Et maintenant la thora des prêtres : « Quiconque mangera de la chair morte ou d'une bête déchirée, *parmi les indigènes ou les étrangers*, devra laver ses vêtements, se laver à l'eau et restera impur jusqu'au soir. Et s'il n'a pas lavé (ses vêtements) et baigné son corps, il portera ses péchés, » c'est-à-dire qu'il en encourra la peine [2]. Là il n'est plus fait de différence : la défense promulguée est devenue une grandeur indépendante ; l'action contre laquelle elle s'élève ne doit absolument plus être commise, pas plus par l'étranger que par l'Israélite. D'autre part et en même temps, le commandement est affaibli par l'indication du moyen qui servira à détourner la peine encourue : celui qui consent à s'astreindre à la peine de la purification, peut enfreindre la défense en toute sûreté. Mais dans la mesure où le législateur sacerdotal la maintient, il l'applique à tous ceux qui appartiennent à la *communauté*. Cette idée de « communauté », de généalogique est devenue topographique. Pouvons-nous voir là dedans un progrès ? En un certain sens, non. La pensée religieuse fondamentale, que le Livre de l'Alliance exprime dans sa pureté et que le Deutéronome confirme à son tour, s'est pour ainsi dire évanouie dans la thora sacerdotale. Mais on peut faire valoir en revanche qu'elle franchit la ligne de démarcation tracée entre Israël et les autres peuples, et qu'elle le fait en pleine conscience.

Ne pourrions nous pas admettre que c'est l'*expérience* qui a conduit ses auteurs à franchir ce pas important ? Déjà pendant l'exil de Babylone, ou du moins dans les premiers temps après le retour, le rattachement des étrangers à la communauté

[1]) Deutér. XIV : 21 *a*.
[2]) Lévit. XVII : 15, 16.

Digitized by Google

israélite semble n'avoir rien offert de singulier. Pour l'auteur de « l'oracle sur Babylone,» qui a été compris dans les prophéties d'Isaïe, cette extension du cercle des adorateurs de Yahwé appartient encore quelque peu à l'avenir, mais est sur le point de se réaliser. Car, dans une même période, il annonce que « Yahwé aura compassion de Jacob, qu'il fera choix de nouveau d'Israël et le rétablira dans son pays, » et « que les étrangers s'attacheront à eux et s'uniront à la maison de Jacob. » Le second Isaïe, ou, — ce qui me paraît plus vraisemblable — un prophète plus récent encore, connaît ce rattachement et en parle comme d'un fait ; il se sent poussé à encourager les nouveaux adhérents. « Que l'étranger qui est devenu un adhérent de Yahwé ne dise pas: Certainement Yahwé va me séparer de son peuple ! [2] » Cette crainte n'a aucun fondement. En vérité: « les étrangers qui s'attachent à Yahwé afin de le servir, d'aimer le nom de Yahwé et d'être ses serviteurs ; tous ceux qui se gardent de souiller le sabbat et qui persévèrent dans mon alliance, je les amènerai sur ma sainte montagne et les réjouirai dans ma maison de prière. Leurs holocaustes et leurs sacrifices me seront agréables sur mon autel, car ma maison sera appelée une maison de prière pour tous les peuples. [3] » En présence des faits qu'attestent de telles déclarations, il faut que le législateur adopte une attitude parfaitement claire. A-t-il partagé complètement les sentiments du second Isaïe ? On est libre d'en douter. Il est visible qu'il a dû plutôt incliner du côté d'Esdras, dont nous savons avec quelles mesures rigoureuses il a inauguré son action en Judée. Mais il tempère toutefois son exclusivisme sur un seul point. Les « guérîm » sont admis en grâce et incorporés — sinon à Israël lui-même, au moins — à la communauté. Nous aurions peut-être désiré et espéré quelque chose de plus. Mais cela ne

[1]) Isaïe XIV : 1. Cf. *Maybaum*, die Entwickelung des altisraelitischen Priesterthums, p. IV suiv.
[2]) Isaïe LVI : 3.
[3]) Versets 6, 7.

Digitized by Google

doit pas nous empêcher de reconnaître la grande signification de ce premier pas. Le judaïsme étend ses frontières; le prosélytisme commence. Le mot même par lequel nous désignons ce phénomène particulier, est la traduction grecque de l'hébreu « guér », qui devient peu à peu l'appellation de celui qui se réunit à Israël plutôt que de celui qui n'appartient pas à Israël. Nous voulons « ne pas mépriser le jour des petites choses »[1] et nous souvenir de la pierre qui, sans avoir été détachée par une main humaine, est devenue une grande montagne et a rempli toute la terre[2]. Le livre des Psaumes n'était pas encore fermé quand, déjà dans le temple de Jérusalem, après Israël et la maison d'Aaron, « ceux qui craignaient Yahwé, » c'est-à-dire les prosélytes, s'entendaient adresser à eux-aussi par le chœur des chanteurs, l'invitation : « Louez Yahwé, car il est bon, car sa faveur dure jusque dans l'éternité.[3] »

On voit ainsi que le judaïsme a été dès le commencement quelque chose de plus que ce qu'il semblait être : une des nombreuses formes religieuses, exclusivement destinées et appropriées à un seul peuple. C'est maintenant ma tâche de montrer comment cette promesse de quelque chose de plus vaste et de plus élevé s'est accomplie ou, en d'autres termes, comment du judaïsme est sortie une religion universelle, le Christianisme. Nous supposerons connus les faits essentiels de l'histoire du judaïsme et les destinées du peuple juif jusqu'à la chute de Jérusalem. Nous n'en parlerons que dans la mesure où la chose est nécessaire pour nous permettre de voir et de saisir ce passage unique et mémorable d'une religion nationale à une religion universelle. En revanche, je n'ai nullement l'intention de récuser la lumière que le christianisme lui-même fait rejaillir sur les siècles qui le précèdent. Au contraire, je m'enquiers aussi soigneusement des antécédents qu'il a dans le judaïsme que je m'efforce de décrire, d'un autre côté, l'expression et le

[1]) Zacharie IV : 10 *a*.
[2]) Daniel II : 34, 35.
[3]) Psaume CXV : 9-11 ; CXVIII : 2-4 ; CXXXV : 19, 20.

Digitized by Google

développement intérieur du judaïsme dans le sens de l'universalisme religieux. On doit reconnaître, avec une entière franchise, que les phénomènes que nous qualifions aujourd'hui de cette façon, nous sauteraient beaucoup moins aux yeux, que nous ne les apprécierions pas à un aussi haut prix, si nous ne savions à quoi ils ont abouti. Pourquoi donc faire semblant de considérer les faits tels qu'ils sont apparus aux yeux des contemporains et non point tels que les générations venues plus tard les ont saisis et appréciés ?

Mais pendant que je me prépare à entreprendre la tâche ainsi déterminée, je suis arrêté par une objection qui, quel que soit le jugement définitif qu'on en doive porter, a au moins le mérite d'être fondamentale. Le «développement» dont vous parlez, — voilà ce qu'on m'oppose — est une fiction, pas autre chose. Sans doute le judaïsme s'est développé mais — de façon à donner naissance au judaïsme talmudique. Le christianisme est né sur le terrain du judaïsme, mais le dériver du judaïsme et l'expliquer par le judaïsme est une entreprise désespérée. Car c'est une nouvelle création et aussi inintelligible, quand on fait abstraction de la personne de son créateur, qu'il est impossible de tenir cette personne elle-même pour le produit de son peuple et de son temps. Voulez-vous écarter Jésus-Christ de votre enquête ? Si non, posez la question en d'autres termes ! En la formulant comme vous faites, vous rendez d'avance toute solution impossible.

Ma réponse sera aussi courte que simple. Je déclare avant tout que je ne songe pas à laisser de côté la personne de Jésus ou à méconnaître sa grande signification. Pour moi aussi, la naissance du christianisme serait une énigne insoluble, si je devais écarter la personne de celui qui, depuis dix-huit siècles, passe pour son fondateur. Nous n'avons pas à nous prononcer pour le moment sur son origine — venait-il d'Israël ou de Dieu, selon la manière, absolument inexacte, à mon sens, dont on exprime généralement la différence de point de vue à cet égard. — Nos opinions sur cette question sont peut-être loin d'être les mêmes. Je crois cependant pouvoir compter sur l'as-

Digitized by Google

sentiment de tous si j'affirme que ce n'est que dans un sens très impropre que nous pouvons désigner son établissement comme une nouvelle *création.* » S'il y a une création *ex nihilo*, elle constitue la prérogative *incommunicable* de la divinité, qu'on doit laisser en dehors de la ligne de compte quand on considère n'importe quel developpement humain .[1]» Dans le cours de l'histoire de notre race, rien ne vient à l'existence qui ne se rattache au passé ; tout ce qui, si neuf et inouï qu'il soit, ne supposerait pas la réalité donnée et s'en détacherait absolument, cesserait de représenter à la pensée un objet perceptible. A cette loi, aussi loin que s'étend notre connaissance, n'est pas moins soumise la vie spirituelle de l'humanité et, en particulier, sa religion. Devons-nous, en ce qui concerne la naissance du christianisme, admettre une exception à cette règle ? Sans aucun doute, s'il était établi que nous n'eussions pas le droit de faire autrement. Mais ce n'est pas le cas. « Le christianisme est, à son origine, le judaïsme lui-même : » ainsi a pu s'exprimer du haut de cette même chaire, Ernest Renan[2], et ceux-là même, qui n'accorderaient pas la proposition prise dans son entier, ne peuvent méconnaître que les points de contact et d'accord sont extraordinairement nombreux. Dans mon propre pays, il n'y a pas longtemps qu'un savant juif a résumé les résultats d'une comparaison suivie instituée entre le premier chapitre du sermon sur la montagne et le Talmud, dans la proposition suivante : « la morale de l'Évangile n'est pas différente de celle que présente le Talmud ; c'est la même que celle qui était usitée dans les écoles des Sopherîm et des Tannaïtes ; c'est la même que celle que jusqu'à ce jour « les juifs du Talmud » tiennent pour leur loi. [3]» Vous trouvez l'expression beaucoup trop absolue, et je suis le premier à reconnaître que cette proposition ne peut être approuvée

[1]) *S. Hækstra*, de ontwikkeling van de zedelijke idee in de geschiedenis, p. 114.

[2]) On the influence of the institutions, thought and culture of Rome on christianity (The Hibbert-Lectures, 1880), p. 16 suiv. (En français : Conférences d'Angleterre).

[3]) T. Tal, een blik in in Talmoed en Evangelie, p. 126.

Digitized by Google

que sous mainte réserve [1]. Toutefois l'accord persiste, et il est tout simplement impossible de le nier. Mais alors comment serions-nous autorisés à mettre *en opposition* directe le christianisme et le judaïsme du Talmud et à nier *là* le rapport avec le judaïsme des premiers temps que nous admettons *ici*? Cela serait une méthode entièrement inacceptable en histoire. Nous nous gardons également d'une identification prématurée et du procédé qui consisterait à supprimer un rapport, que les faits eux-mêmes nous enseignent. A la fondation du christianisme, la chose est certaine, il a été employé des matériaux qui étaient empruntés au judaïsme. *Quels étaient-ils*? Voilà la question à laquelle nous cherchons une réponse. Et tout à la fois le caractère de nos recherches se trouve aussi déterminé plus exactement que ce ne pouvait être le cas plus haut. Ce n'est pas l'établissement même du christianisme que je m'efforce d'esquisser devant vous; ce n'est pas la personne et l'activité de son fondateur sur lesquelles je dirige votre attention. Laissons la chose à quelqu'un de ceux qui me succéderont à cette place. Je penserai avoir assez fait, si je mets sous vos yeux les antécédents non méconnaissables de sa fondation dans le judaïsme du commencement de notre ère et si je vous fais voir dans cette fondation l'accomplissement de la promesse qui, comme nous le savons déjà, était contenue dans le Yahwisme prophétique.

Mais, à peine en avons nous fini avec cette première objecjection que nous nous trouvons en face d'une autre, non moins fondamentale. Si la précédente visait la recherche que nous faisions de l'origine du christianisme en général, celle-ci s'en prend au choix même du terrain de nos investigations. Nous supposons constamment que les antécédents du christianisme doivent être cherchés *dans le judaïsme*. Sans aucun doute, nous pouvons à cet égard nous en rapporter à la tradition, mais — celle-ci n'est rien de plus que le préjugé de plusieurs

[1]) Cf. *H. Oort*. Evangelie en Talmud, uit het oogpunt der zedelijkheid vergeleken, p. 37 suiv., 97 suiv., et ailleurs.

Digitized by Google

siècles. « L'origine du christianisme tirée du *grécisme* romain : » voilà le sous-titre, plus ou moins intraduisible de l'ouvrage de Bruno Bauer intitulé « Christ et les Césars [1]. » N'allez point croire que je vais essayer de vous donner, fût-ce en passant, une réfutation de ce livre étrange ! Quand je vous aurai dit que Sénèque et Philon d'Alexandrie y figurent comme les fondateurs du christianisme, certainement il n'en est pas beaucoup parmi vous qui aient le désir d'en savoir plus encore. Mais cependant l'excentrique vieillard méritait d'être mentionné en cette place. Une opinion traditionnelle ne peut être suivie avec confiance que lorsqu'elle a survécu à l'assaut d'une critique radicale. Eh bien, Bruno Bauer a mis une fois pour toutes en lumière dans son livre que la négation de l'origine juive du christianisme, pour devenir — je ne dis pas admissible, mais — susceptible d'une discussion, exige qu'on mette de côté l'ensemble du Nouveau Testament, les témoignages bien connus de Tacite, Suétone, Pline le jeune, de .... oui, de tous ceux que je pourrais nommer encore ! Il faut *ici* retourner tout sens dessus dessous et *là*, en retour, attribuer une signification décisive à des éléments accidentels ou insignifiants, avant que l'on ait, fût-ce l'apparence du droit de proférer cette négation. L'Apocalypse à elle seule, considérée comme l'ouvrage d'un contemporain de Galba ou même comme écrite sous Domitien, est suffisante pour faire crouler sur elle-même la reconstruction de l'histoire telle que Bauer la propose. Une lettre unique de Paul la réduit à néant. Avec le fondateur du christianisme, il lui faut renvoyer aussi bien Paul que Pierre au royaume de la fiction. Il n'y a plus là, comme la chose se produit d'ailleurs sans circonlocution, aucune critique ; c'est pur arbitraire. En vérité, une tradition qui ne peut être attaquée qu'en passant par de telles ruines, est pour le moment suffisamment solide. Le « grécisme » romain doit se tenir pour

[1]) Christus und die Cæsaren, Der Ursprung des Christenthums ans dem römischen Griechenthum, von *B. Bauer* (2e éd, 1879). Cf. l'explication détaillée de quelques particularités dans Das Urevangelium und die Gegner der Schrift : « Christus und die Cæsaren » (1880).

Digitized by Google

satisfait du rôle subordonné, mais nullement insignifiant pour cela, qui lui a été reconnu depuis longtemps dans l'extension et le développement du christianisme né en dehors de son domaine.

Nous abordons, en conséquence, notre tâche avec une grande sécurité. Mais nous voilà tout de suite en présence d'une double voie. Le judaïsme, où nous avons à rechercher les matériaux pour l'établissement du christianisme n'est pas un phénomène simple. De quel côté doivent se porter nos recherches : du côté de l'hellénisme, du côté du judaïsme palestinien ou peut-être des deux côtés à la fois ? Notre travail ne serait pas peu simplifié si nous pouvions avoir sans plus tarder quelque certitude à cet endroit. Eh bien, la chose ne semble réellement pas impossible. Commençons par définir le point en question ! On aurait tort de penser que les Juifs vivant en dehors de la Palestine, ou tout au moins que les Juifs parlant grec, ceux qu'on appelait les Hellénistes, suivissent tous sans distinction une tendance différente de celle de leurs docteurs en Palestine. Un grand nombre d'entre eux, même à Alexandrie et d'autant plus ailleurs, se laissaient guider par la mère patrie et reflétaient, naturellement à leur façon, les nuances d'opinion qu'on y pouvait saisir. Plus d'un Apocryphe grec de l'Ancien Testament a fort bien pu être écrit en Palestine, en ce qui concerne les idées qui y sont exposées. L'auteur, par exemple, du second livre des Macchabées est un pharisien d'entre les pharisiens. Quand donc nous opposons l'Hellénisme au judaïsme palestinien, nous entendons par là plus spécialement ce mélange *sui generis* de judaïsme et de philosophie grecque, qui se produisit tout particulièrement à Alexandrie, dont nous possédons un témoignage dans le livre apocryphe de la Sapience, mais qui a dans Philon seulement son représentant et son porte-parole immédiat. La question se pose donc réellement en ces termes : sinon Philon, au moins la direction d'idées qui a abouti à ce philosophe, doit elle être rangée au nombre des facteurs du christianisme naissant, ou n'en a-t-elle même point été le facteur principal ?

Digitized by Google

La tentation de répondre par l'affirmative est grande. Si même la question était posée quelque peu autrement, il faudrait dire oui. De très bonne heure déjà, dans les premières années qui suivirent l'établissement du christianisme, l'Hellénisme a exercé une influence sur la conception de la vérité chrétienne et sur la manière de la présenter. L'Hellénisme s'était introduit dans la religion chrétienne, telle qu'elle s'est répandue parmi les païens. Paul en a éprouvé l'influence ; cette influence a continué de se faire sentir de ses successeurs. La doctrine du Logos du quatrième évangile est essentiellement celle de Philon. Le premier développement du christianisme ne s'est donc pas produit en dehors de l'Hellénisme. Mais ces mots indiquent en même temps la limite en dedans de laquelle son influence est restée bornée. L'Hellénisme n'a pas contribué à la *naissance* ou à la fondation du christianisme. Dans les trois premiers évangiles, nous n'en découvrons aucunes traces ; et cependant elles ne sauraient faire défaut aux endroits où l'enseignement du fondateur du christianisme nous a été communiqué sous sa forme la plus originelle, si l'atmosphère où il respirait avec ses premiers disciples, avait été gros d'idées hellénistiques.

Ce résultat, auquel nous amène l'étude comparative des sources du christianisme, n'aurions nous pas pu proprement le prédire à l'avance ? Une fois ce résultat obtenu, il ne nous paraît au moins pas difficile de voir jusqu'à quel point il répond complètement à la première impression que font sur nous l'Hellénisme et le Christianisme primitif, envisagés dans leur rapport mutuel. Nous ne contesterons ni à Philon, ni, d'une manière générale, à la tendance hellénistique, la place d'honneur qui leur revient dans l'histoire du développement des idées religieuses et éthiques. Leur idéalisme, l'esprit libéral et humain de leurs exhortations morales, leur universalisme méritent en vérité les plus grands éloges. Mais il y a cependant dans leurs écrits quelque chose qui, chaque fois, se glisse malheureusement dans l'intervalle et qui, au moment où nous allions nous laisser entraîner par ces mérites, arrête soudain l'élan de notre adhésion. C'est, en un mot, le manque de na-

Digitized by Google

turel, un élément artificiel et de convention qui nous arrêtent et nous refroidissent. Nous pouvons, non sans quelque effort, nous représenter comment Philon est parvenu à associer sa dépendance de la philosophie grecque au respect de l'autorité divine de la loi; nous nous persuadons, non sans quelque peine encore, qu'il a cru à sa propre méthode, au bon droit de l'explication allégorique des Ecritures. Mais rien qui ressemblerait à de l'enthousiasme ne saurait résulter pour nous de la lecture de ses raisonnements embrouillés. Nous voyons en lui non l'aigle qui déploie ses ailes, mais le gymnaste qui exécute des sauts périlleux. Nous l'admirons, mais surtout nous nous étonnons. Et maintenant, je vous demande : où est ici la force indispensable pour la production d'une nouvelle forme religieuse? La *théologie* chrétienne peut avoir eu besoin de l'Hellénisme et, en fait, elle s'est servi de lui largement — peut-être trop largement. — Mais la *religion* chrétienne ne peut pas avoir jailli de cette source. Quoi qu'il soit irrévocablement acquis que Philon et l'Evangile se rencontrent sur bien des points, qu'ils expriment souvent les mêmes dispositions religieuses, qu'ils ont en commun mainte leçon morale — cependant ils diffèrent d'essence et de caractère. Si loin qu'on la prolonge, la ligne sur laquelle se meut l'Hellénisme, n'aboutit pas au Christianisme.

Avant de conclure ces considérations préliminaires, je veux encore une fois exprimer en termes carrés la présupposition qui a été mon point de départ : la religion internationale, que nous nommons le christianisme, a été fondée, non par l'apôtre Paul, mais par Jésus de Nazareth, par ce Jésus dont la personne et l'enseignement nous sont révélés sous leur forme la plus pure dans les évangiles synoptiques. Il faut reconnaître au célèbre Edouard de Hartmann le mérite d'avoir formulé la conception opposée avec une clarté et une vigueur dignes de celles auxquelles il nous a accoutumés. Dans son histoire du développement de la conscience religieuse au sein de l'humanité [1], Jésus apparaît comme le fondateur du « judéo-chris-

[1]) Das religiöse Bewusstsein der Menschheit im Stufengang seiner Entwickelung (1882).

Digitized by Google

tianisme, » une secte, une hérésie, mais non : seulement une nuance du judaïsme, ne le cédant à aucune autre des tendances contemporaines pour la rigueur de l'orthodoxie et l'exclusivisme national et ne se séparant de la manière de voir officielle qui dominait, qu'en ce seul point qu'elle s'adressait aux pauvres et aux deshérités, qu'elle s'offorçait de les convertir par l'annonce du royaume de Dieu qui s'approchait et de les pousser à une justice complète selon la loi [1]. De ce judéo-christianisme, qui n'avait aucune valeur durable et aucun avenir, Paul a fait une religion universelle, lorsqu'il a conçu la mort expiatoire et la résurrection du Messie comme la condamnation du point de vue légal; ainsi il a renversé la barrière qui séparait les Juifs des païens et rendu le monothéisme juif accessible à tous [2]. J'ai parlé tout à l'heure du *mérite* de Hartmann au regard du problème historique qui nous occupe : en quoi — demandez-vous — peut-il bien consister? En ceci, à ce qu'il me paraît, que cet écrivain, comme il l'a fait d'ailleurs d'une façon presque constante dans son livre, a tout particulièrement ici poussé à son dernier terme l'identification de la religion et de la dogmatique et, comme s'il se proposait de nous en guérir une bonne fois, a mis en pleine lumière l'insuffisance et la partialité d'une pareille façon de voir. Il n'y a, en vérité, pas grand chose à objecter à la position qu'il adopte, quand on commence par tenir la formule de l'universalisme et l'universalisme lui-même pour une seule et même chose; car nous ne la trouvons nulle part dans les plus anciens récits sur Jésus aussi clairement et indubitablement exprimée que chez l'apôtre des gentils. Néanmoins ce dernier ne s'est pas prêché lui-même, il a

[1]) Ouv. cité, p. 514-532. Voyez en particulier p. 529 : « diese Judenchristliche Richtung, die man nicht einmal eine Sekte innerhalbe des Judenthums nennen konnte »; p. 530 : « das Judenchristenthum was das für die Armen und Elenden in Judæa mundgerechtgemachte Judenthum » ; p. 525 : « das Judenchristenthum nicht anderes als nationaljüdische Gesetzesreligion mit verstärkter messianischen Erwartung und mit bestimmter Beziehung dieser messianischen Erwartung auf die Persönlichkeit eines bei Lebzeiten verkannten und getödteten Propheten. »

[2]) Ouv. cité, p. 546 suiv.

Digitized by Google

prêché « Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié [1]. » N'aurait-il pas su ce qu'il faisait? Serait-ce par l'effet d'une méprise ou en suite d'une certaine ironie de la destinée, qu'il aurait rattaché la proclamation de son principe « il n'y a pas de dictinction [2] », à la personne d'un Juif, sans doute bien intentionné, juste et charitable, mais profondément attaché à la légalité et borné [3]? Le croie qui veut! Quiconque se joint à moi pour rejeter cette vue comme absurde ou peu s'en faut, doit aussi reconnaître que la religion universelle existait déjà en principe lorsque Paul commença à la propager dans le monde des païens. Nous poursuivons donc de bon cœur la voie qui s'ouvre à nous. Peut-être allons-nous y trouver, — je veux dire dans le judaïsme de Palestine, — quelque chose de plus que les antécédents du « judéo-christianisme » de Hartmann, et le bon droit de notre méthode, dont nous avons cessé de pouvoir douter, va-t-il se justifier en fin de compte par le résultat!

Concentrons donc désormais nos efforts *sur le judaïsme palestinien*. Et j'entends, sur le judaïsme palestinien dans son ensemble et non spécialement sur quelqu'une des tendances religieuses que nous distinguons dans son sein. Nous avons une raison particulière de nous exprimer d'une façon aussi catégorique. Parmi les tendances ou partis, il en est un que l'on met toujours à nouveau en un rapport prochain et immédiat avec le christianisme : *l'Essénisme*. Comment l'on arrive à cette proposition, il n'est pas difficile de le montrer. Nous n'avons pour cela qu'à faire attention à la forme sous la-

[1]) 1 Corinthiens I : 23 ; II ; 2.
[2]) Romains III : 22 ; X : 12, cf. Galates III : 28.
[3]) Cf. *von Hartmann*, ouv. cité, p. 551 suiv. Voici la seule concession faite par l'auteur: « Andrerseits konnte er (Paulus) nicht daran zweifeln, dass Jesus, wenn derselbe das paulinische Evangelium zu lehren für opportun gehalten hätte, es hätte lehren *können*, da er sonst sein Wissen von demselben nicht auf eine Offenbarung Jesu Christi hätte beziehen können. » Une enquête à cet égard était cependant tout à fait superflue, car l'abolition de la loi était déjà (logiquement) acquise. Voyez sur ce sujet *A. H. Blom*, Paulinische Studiën II et VII dans le Theolog. Tijdschrift 1879, p. 344 suiv.; 1881, p. 53 suiv.

Digitized by Google

quelle on a l'habitude de la produire. La chose nous est présentée dans un roman : presque toutes les descriptions dites «naturelles» de la vie de Jésus, la dernière qui a vu le jour en Angleterre non exceptée [1], font de lui un Essénien ou, tout au moins, le font sortir du cercle des Esséniens. Et, en effet, cette hypothèse est la seule où la fantaisie trouve son profit. Philon et Flavius Josèphe nous ont laissé un tableau descriptif de la vie des Esséniens [2], qu'on peut vraiment appeler attrayant et qui n'a besoin que de recevoir encore quelques ornements pour pouvoir servir de fond à une histoire de Jésus. Il est encore une raison de nature plus sérieuse, pour laquelle on s'adresse toujours de nouveau à l'Essénisme pour y chercher le secret de l'explication du christianisme. On s'obstine, puis-je dire, à déduire ce phénomène de l'Essénisme de l'influence exercée par le dehors sur le judaïsme palestinien. Josèphe, en un certain sens, a été le premier à indiquer cette voie, et les successeurs ne lui ont pas manqué jusqu'aujourd'hui. L'Hellénisme, dont les Esséniens dériveraient en droite ligne, fournit ainsi l'occasion de les mettre en rapport avec différents systèmes de la philosophie grecque, avec Zoroastre et même avec le Buddhisme. Eh bien, si les Esséniens ont contribué de leur côté à la naissance du christianisme, ce dernier se trouve mis, à son tour, en rapport avec les religions de l'occident ou de l'orient, et — on le pense du moins — l'énigme de son origine a fait un pas vers sa solution.

Mais la question, pourquoi on suppose volontiers, pourquoi en conséquence on admet aisément qu'il y ait un rapport étroit entre le christianisme et l'Essénisme, doit naturellement céder le pas à cette autre : y a-t-il des raisons précises pour reconnaître cet accord? Si je ne me trompe, la réponse négative à cette question, qui avait déjà précédemment pour elle les plus grandes vraisemblances, a été portée dans ces derniers temps à

[1]) Rabbi Jeshua. An eastern story (London, 1881).

[2]) *Philo*, quod omnis probus liber § 12 et Apologiæ pro Judæis fragm. chez *Eusèbe* dans Præparatio Evangelica VIII : 11 ; Josèphe, antiqu. XIII : 5 § 9 ; XV : 10 § 4,5 ; XVIII : 1 § 5 ; Guerre juive II : § 2-14.

Digitized by Google

l'évidence scientifique, et le temps ne peut plus être bien éloigné où elle sera admise par tous. Il est maintenant et tout d'abord établi, que l'Essénisme est un phénomène *juif*, qu'il est bien un fruit du judaïsme *palestinien*. Qui prend en considération l'époque de sa naissance, environ le milieu du second siècle avant l'ère chrétienne, immédiatement après la tentative faite par Antiochus Epiphane pour helléniser le peuple juif, doit déjà *à priori* tenir la chose pour très vraisemblable. Après qu'on a fourni la preuve [1], que presque tous les traits de la vie et de la doctrine des Esséniens trouvent leurs parallèles dans le judaïsme talmudique, cette vraisemblance s'est presque élevée à l'état de certitude. Mais la supposition d'une influence étrangère continue de trouver toujours une sûre retraite auprès *des Thérapeutes*, cette énigmatique colonie d'ascètes établie sur les bords du lac Maréotis en Egypte, dont Philon fait un tel éloge dans son traité « de la vie contemplative. » Il y avait encore et incontestablement, en dépit de toutes les différences, un accord si grand entre eux et les Esséniens, qu'on était bien obligé de les mettre mutuellement en rapport. Et si, pour toute espèce de raisons, on ne pouvait pas dériver directement les Thérapeutes des Esséniens, quelle solution restait-il, sinon de dériver les derniers des premiers et de faire ainsi, grâce à un détour, pénétrer en Palestine l'influence païenne, plus précisément l'influence néo-pythagoricienne ? Je ne prétends pas que cette proposition ne soulevât aucune sorte d'objections mais — elle se laissait défendre, et elle a compté aussi des partisans considérables [2]. Mais qu'est-il arrivé ? La dissertation philonienne « sur la vie contemplative » n'a pas laissé, et ce n'est pas d'aujourd'hui, d'éveiller la défiance de maint lecteur attentif; on l'a soupçonnée d'être inauthentique et d'origine plus

[1]) Cf. *H. Grætz*, Geschichte der Juden III : 657 suiv. (3e édition) et les dissertations de *Frankel* qui y sont citées : voyez encore *J. Derenbourg*, Histoire de la Palestine d'après les Talmuds etc. p. 166 suiv.

[2]) Entre autres *Zeller*. Voyez l'écrit de *Lucius* dont il va être question, p. 157 note 2.

Digitized by Google

récente [1]. On ne pouvait cependant pas dire que la critique se fût encore acquittée, à l'endroit de cet écrit, de la totalité de ses obligations ; les hypothèses formulées étaient loin de s'accorder sur son antiquité et sur sa tendance. Aujourd'hui cette lacune est comblée. Un jeune savant strasbourgeois a réussi à trouver la solution satisfaisante de cette énigme: le traité a été écrit au IIIe siècle, ou tout au commencement du IVe siècle, dans le but de défendre et de recommander les procédés ascétiques de beaucoup de chrétiens contemporains, par un chrétien en conséquence, mais sous le nom de Philon, auquel mainte pensée a été empruntée et aux écrits authentiques duquel il a été attaché [2]. Cette démonstration a été accueillie par les juges les plus autorisés, même par ceux qui avaient précédemment défendu une autre manière de voir [3]. Ainsi a été arrachée la dernière pierre sur laquelle on pût échafauder l'origine étrangère de l'Essénisme; ainsi a été définitivement établi le caractère purement juif de cette tendance.

Passons maintenant à ce qui concerne son rapport avec le Christianisme. On a défendu leur parenté mutuelle par des raisons qui ne peuvent pas résister un seul instant à l'assaut d'une recherche approfondie. Par exemple, lorsque Grætz identifie la doctrine des Esséniens sur le Messie et sur le royaume des cieux avec les idées chrétiennes sur les mêmes sujets [4], on se demande, non sans étonnement, de quelles sources il se sert pour y puiser la connaissance de cette doctrine. Il y a, d'autre part, des arguments qui, sans être absolument en l'air comme ces derniers, peuvent cependant s'en voir opposer d'autres de même force et ne nous mènent ainsi à aucune conclusion cer-

[1]) Cf. ma Godsdienst van Israël II: 440-444 et les auteurs cités en cet endroit.

[2]) *P. E. Lucius*, die Therapeuten und ihre Stellung in der Geschichte der Askese. Eine kritrishe Untersuchung der Schrift *de vita contemplativa* (Strasbourg, 1880).

[3]) Entre autres par *E. Schürer* dans Theol. Literaturzeitung, 1880, p. 111-118 et *A. Hilgenfeld* dans Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie XXIII (1880), p. 423 suiv.

[4]) Ouv. cité, p. 292 avec renvoi à la note 10, III, c'est-à-dire p. 662, où ne se rencontre pas même l'apparence d'une preuve.

Digitized by Google

aine. On fait ressortir l'accord qui se présente entre l'Essénisme et le christianisme sur quelques préceptes moraux, leur commune réprobation du serment, l'importance donnée ici comme là à l'esprit de charité mutuelle. Mais, en revanche, on ne saurait atténuer la différence à l'égard de la pureté corporelle et du sabbat ; les Esséniens se montrent aussi scrupuleux sur ces deux points que les chrétiens font preuve de libéralisme ou d'indifférence. A mon sens, cette balance du «pour» et du «contre» tranche, à elle seule, le débat en faveur de l'indépendance du christianisme. L'accord s'applique à des particularités d'importance subordonnée ; la différence touche au principe : le séparatisme essénien, — l'institution d'un petit cercle soigneusement fermé afin de réaliser l'idéal de la pureté, — n'est absolument pas chrétien, comme en revanche la propagande chrétienne pour sauver les pécheurs n'est absolument pas essénienne. Il faut, en vérité, pour pouvoir enseigner malgré cela l'unité des deux, se créer un Essénisme de sa propre invention. Toutefois je ne puis pas méconnaître que ce raisonnement n'échappe pas à la contradiction. Il suffit que, dans l'examen de l'Essénisme, on mette l'accent ailleurs et que, par exemple, on tienne la séparation de la communauté, non comme une partie de l'idéal poursuivi, mais simplement comme un moyen imposé par la nécessité, pour aboutir aussitôt sur le point en question à une conclusion différente. Si je ne me trompe, une hypothèse du même savant strasbourgeois que je nommais déjà tout à l'heure, nous ouvre la perspective de voir cette controverse, en apparence sans fin, aboutir à une solution satisfaisante. Nous nous étions déjà, nous l'avons vu, assis sur un terrain très solide en ce qui concerne la dérivation de l'Essénisme du judaïsme palestinien. Nous savions déjà, presque avec certitude, que les Esséniens étaient provenus de ces «hasîdîm» ou «fidèles», qui sont mentionnés à diverses reprises dans les récits concernant la révolte contre Antiochus Epiphane [1]. Mais nous

[1]) 1 Macchabées II : 42 ; VII : 12 suiv., inconciliable avec 2 Macchab. XIV : 6, comme l'a démontré en dernier lieu *Lucius* dans la dissertation qui va être mentionnée, p. 91 suiv.

Digitized by Google

avions dû réserver la réponse décisive à cette question: quelle est la circonstance particulière qui a poussé les Esséniens hors de la société israélite et a fourni ainsi son occasion immédiate à la naissance de *l'ordre* des Esséniens ? Eh bien, la cause immédiate de leur séparation, elle est dans leur résistance aux grands prêtres Jason, Ménélas et Alcime, maintenue dans la suite contre les successeurs de ces usurpateurs, les Hasmonéens, lesquels, bien qu'animés d'un esprit tout différent de ceux-là, ne laissaient pas de satisfaire aussi peu aux exigences de la légalité. La fondation du temple d'Onias à Léontopolis en Egypte, temple qui subsista jusqu'à l'an 70 de l'ère chrétienne, en Palestine même l'attitude des scribes à l'égard des grands-prêtres, voilà des phénomènes parallèles à cette opposition, qui en mettent plus clairement encore au jour la signification [1]. Maintenant on peut ne pas souscrire absolument à l'opinion de Lucius, quand il dérive presque tous les usages des Esséniens de cette attitude prise à l'endroit du personnel du temple : douter, par exemple, que leurs repas en commun doivent être considérés comme une imitation des fêtes sacrifiaires dont ils se voyaient privés, que l'envoi de dons au temple de Jérusalem, où eux-mêmes ne paraissaient pas, doive être tenu pour une protestation, constamment renouvelée, contre les serviteurs du temple. Mais, en tous cas, si la rupture avec la société juive est bien due à ce motif, il est naturel au plus haut chef que l'éloignement du sanctuaire national soit resté caractéristique des façons d'être des Esséniens; à sacrifier ce point, ils auraient, dans leur propre opinion, perdu leur raison d'être. L'application de ces résultats à l'objet de nos recherches se fait toute seule. De lien entre l'Essénisme et le christianisme, il ne peut plus être question. Objections pour prendre part au service du temple, scrupules sur la légalité des grands-prêtres en fonction — il n'est encore venu à l'esprit de personne d'attribuer de pareils sentiments, soit au fondateur du christianisme,

[1]) *P. E. Lucius*, des Essenismus in seinem Verhältniss zum Judenthum (Strasbourg, 1881), particulièrement p. 75 suiv.

Digitized by Google

soit aux plus anciens chrétiens. Si l'on peut attribuer quelque valeur aux récits qui les concernent, de pareilles préoccupations leur étaient tout de bon étrangères, et l'attitude qu'ils prenaient à l'égard du sanctuaire était celle de la nation en général. Ils n'ont donc été à aucun titre des Esséniens ni — comme la chose est établie depuis longtemps — au sens étroit du mot, mais pas davantage au sens large de cette proposition ; car c'est par ce point spécial de la participation personnelle au culte commun, que passait la ligne de séparation entre l'ordre et les personnes situées en dehors de l'ordre.

Est-ce à dire que nous devions laisser les Esséniens absolument hors de compte dans la recherche qui nous occupe? Nullement ! Ils nous rendent un service de la plus haute importance pour le diagnostic du judaïsme palestinien. A un moment donné, l'ordre s'est détaché de la souche paternelle et a commencé de mener une vie indépendante. Mais ce qu'il nous montre dans un petit cercle et par suite avec d'autant plus de clarté, il en a remporté les premiers principes de son état antérieur, non encore indépendant. Ces principes doivent donc à leur tour avoir vécu et produit leurs effets au sein de la population juive. Si la naissance de l'Essénisme à elle seule nous apprend quelle force la religion était dans ces jours, de son côté la forme que celui-ci a prise lors de sa constitution ou qu'il a développée par la suite, nous fait connaître les parties essentielles de cette religion. Elles se trouvent confondues, avec une variété assez bigarrée, dans la description de la vie des Esséniens. Le souci de la pureté y paraît d'abord au premier plan : ils doivent, avec le plus grand scrupule, éviter toute espèce de souillure et, quand la souillure est inévitable, l'effacer. D'autres prescriptions extérieures sont conçues d'une façon aussi étroite, et observées avec la même rigueur puérile. Mais, d'autre part, quelle haute valeur donnée à l'idéal moral ! Nous savons par Flavius Josèphe [1] la formule du serment

[1]) Guerre juive, II : 8 § 7.

Digitized by Google

que devait prêter l'Essénien lors de son admission dans l'ordre. C'était le seul serment qui fût autorisé chez eux. Et à quoi s'oblige le récipiendaire dans cette occasion exceptionnelle où il invoque le saint nom de Dieu ? Sans doute à respecter les règles de l'ordre et à garder ses secrets. Mais, avant tout et principalement, il s'oblige à la droiture, à la fidélité et à la soumission, à l'humilité, à la simplicité et à l'amour de la vérité. L'homme qui prêtait ce serment avait été à l'école des prophètes et des psalmistes d'Israël. « Qui demeurera dans la tente de Yahwé, qui séjournera sur la sainte montagne de Yahwé ?» Cette question — on l'a remarqué avec grande vérité [1] — l'Essénien l'a posée avec l'écrivain du psaume XV et y a répondu comme lui. Prenons garde de ne pas négliger ceci ! Ce n'est pas par un choix arbitraire, c'est au point de vue du véritable israélitisme qu'on a fait valoir contre les Esséniens de graves considérations. C'est à bon droit qu'on a condamné leur séparation comme constituant le sacrifice de l'idéal commun à la loi et aux Prophètes [2]. Mais il est d'autant plus digne d'attention que, dans cette excroissance du judaïsme, la conception prophétique de la vie agréable à Dieu ait été maintenue aussi vigoureusement. Il ne faudra pas le perdre de vue dans notre étude ultérieure de ce judaïsme palestinien, dont les Esséniens se sont détachés, mais dont ils sont néanmoins provenus et sur lequel ils portent ainsi témoignage.

On éprouve quelquefois de la difficulté, quand on veut donner un aperçu d'un phénomène composite, à en grouper d'une façon exacte les éléments constituants. Le judaïsme palestinien, considéré au point de vue religieux, offre un point central clairement déterminé : *le Pharisaïsme*. Dans l'*Etat* juif, le

[1]) *Lucius*, ouv. cité, p. 106 suiv.

[2]) « Der Essenismus ist nicht « die Blüte des Judenthums, » sondern das bewuszte Aufgeben der Realisirung derjenigen Idee des Gottesvolks, welche Gesetz und Propheten fordern und verheiszen » (*Demmler*, dans Theol. Studien aus Württemberg I (1880), p. 53.

Digitized by Google

Grand-Prêtre occupe le premier rang ; autour de lui se groupent les familles considérables. prêtres et laïques, qui constituent avec lui les Sadducéens. C'est de ceux-là que nous devrions partir, si nous nous proposions d'exposer l'histoire politique d'Israël. Mais, sur le terrain religieux, les Sadducéens ne représentent point un principe particulier. Ce sont ici les Scribes qui marchent en tête et dominent, et, sous leur direction, les Pharisiens, les « praticiens » de leur théorie. Si les Scribes se sont entièrement consacrés à l'étude de la Loi et à son application à la vie, ou plus exactement encore à soumettre à ses prescriptions la vie nationale dans toutes ses ramifications, — les Pharisiens ne s'occupaient que de l'observation de la dite Loi et de la réalisation de la justice, considérée comme conformité à ses commandements.

Il n'est plus guère nécessaire à l'heure présente de faire l'apologie des Pharisiens. Les attaques que le Nouveau Testament, que les Évangiles synoptiques, en particulier[1], dirigent contre leurs défauts, ne se proposent nullement de passer pour une description complète de leur conduite et n'auraient jamais dû non plus être prises ainsi. Il y avait certainement parmi eux de faux frères — dans quels cercles religieux n'en trouve-t-on pas ? — mais les considérer tous comme des hypocrites et de faux croyants serait l'injustice même, et un tel jugement se concilierait aussi difficilement avec le Nouveau Testament lui-même[2] qu'avec les témoignages de Flavius Josèphe et du Talmud. Non, le Pharisaïsme est une tentative très sérieuse — et, par suite, digne au plus haut point de notre respect, — pour amener à sa réalisation le principe du judaïsme lui-même, à savoir l'obéissance complète à la volonté de Dieu exprimée dans la Thora. Les Pharisiens sont, pour parler avec Wellhausen[3], *les virtuoses de la religion.*

[1]) Entre autres Luc, XII ; 1 ; Matthieu XXIII : 13 suiv. ; V. 20.
[2]) Actes des apôtres, XXVI : 5; Philippiens, III : 5.
[3]) Die Pharisæer und die Sadducæer. Eine Untersuchung zur inneren jüdischen Geschichte (Greifswald, 1874) p. 20. Qu'on se reporte aussi à son excellente description du Pharisaïsme dans son ensemble (p. 8-26, 26-43).

Digitized by Google

Le fait qu'il ait apparu au sein des Juifs revenus de l'exil de tels hommes, qui se soient rattachés les uns aux autres de façon à former des congrégations et des associations pour ainsi dire reconnues, — ce fait est d'une signification supérieure. Ce que nous y voyons d'abord et de nouveau, c'est jusqu'à quel point les Scribes étaient parvenus à faire peu à peu de la religion l'affaire de la population, et quelle force unique cette religion était devenue. Le Pharisaïsme était, d'autre part, la garantie que la religion ne serait plus écartée de la place où elle avait une fois pris pied. Le judaïsme avait dans les Scribes, pour ainsi dire, ses représentants officiels et de la sorte un point d'appui assuré. Mais, ni l'influence, ni les moyens de ces hommes, pour lesquels la prédication religieuse était un état, ne valaient ceux des volontaires qui s'étaient placés de confiance sous leur direction. Ces derniers empruntaient à leur caractère non officiel un crédit moral d'autant plus grand. Rien ne nous étonne donc moins que de voir le peuple leur vouer la vénération la plus haute et se montrer, quand il y avait lieu, toujours prêt à les suivre et à les appuyer. Le sentiment de la masse n'a point l'habitude de se tromper en ces matières et, cette fois encore, il ne faisait pas fausse route. Pour ce qui nous concerne, nous ne pouvons que souscrire à leur jugement. Nous avons — on va le voir tout à l'heure — des réserves très sérieuses à faire sur le principe légal des Pharisiens et sur ses suites immédiates. Mais nous rendons un hommage complet à la droiture de leurs intentions et à la persévérance de leurs efforts. Le Pharisaïsme est la révélation d'une énergie qui promet de grandes choses. Peut-être cette énergie a-t-elle été mal dirigée, — mais ne pourrait-elle point être ramenée sur le bon chemin et mise ainsi au service du progrès et du développement de la religion ?

Ce ne sont point là des questions, dont nous voulions, à l'heure présente et du point de vue plus élevé auquel les siècles nous ont conduit, aller, pour ainsi dire, troubler le Pharisaïsme dans sa satisfaction. Non, au temps déjà de sa floraison, son insuffisance éclatait clairement et indubitablement. Dans son

Digitized by Google

sein et surtout à ses frontières, dans la vie nationale du judaïsme, se produisaient des phénomènes de différente nature qui, aux yeux de ceux qui les remarquaient et les pénétraient, ne souffraient pas d'autre explication.

Et d'abord dans son sein, ou, ce qui revient au même, dans les écoles des Scribes, d'où provenait la règle suivie par les Pharisiens. Là se manifestait, non pas chez tous, mais du moins chez quelques précurseurs et très clairement, la tendance à considérer la justice comme autre chose que l'observation d'innombrables prescriptions de la Loi, — un effort dans le sens de la simplification, dans le sens d'une conception plus profonde, fondamentale, de la religion. On connaît la réponse de Hillel, le contemporain d'Hérode, au païen qui lui demande de résumer en quelques lignes la religion juive : « *Ce que vous ne voulez pas qui vous arrive, ne le faites pas non plus aux autres* : c'est là toute la Loi, tout le reste n'en est que l'explication; va donc et apprends à comprendre [1] ! » Dans le traité *Pirké Abôth* de la Mishna, nous trouvons également quelques dictons analogues, qui s'élèvent au-dessus du point de vue de la légalité et qui proviennent de différentes époques. Antigone de Socho avait l'habitude de dire : « Ne soyez pas comme des esclaves qui servent leur maître afin de recevoir un salaire, mais soyez comme des esclaves qui ne servent pas leur maître pour en recevoir un salaire, et que la crainte du ciel (c'est-à-dire, la crainte de Dieu) soit sur vous [2] ! » On rapporte de Gamaliel, le fils de Rabbi Juda le saint, ce mot : « Fais son bon plaisir (le bon plaisir de Dieu) comme si c'était ton bon plaisir, afin qu'il fasse ton bon plaisir comme si c'était son bon plaisir. Anéantis ton bon plaisir devant le sien [3]. » Un des disciples de Johanan ben Zaccaï, Eléazar ben Arak, répond à la question de son maître, quelle est la bonne voie où un homme doive se tenir : « un bon

[1]) Talmud babli, Sabbath fol. 31 *a*.
[2]) Pirkè Abôth I : 3 (p. 27 de l'édition de *Ch. Taylor*, Cambridge, 1877).
[3]) Ibidem II : 4 (p. 43 éd. *Taylor*).

Digitized by Google

cœur », — et, à l'occasion de cette réponse, il reçoit, entre les autres disciples, l'approbation de Johanan [1]. Dans les portions haggadiques de la Guemara et dans les nombreux midrashîm qui nous ont été conservés, de pareilles déclarations, purement religieuses ou purement morales, sont très fréquentes, de même que des récits et paraboles où se révèle la même tendance. Dans la forme sous laquelle nous les possédons, ils datent d'une époque plus récente. Mais on peut tenir pour certain que les Scribes, dès le commencement, ont donné de pareilles instructions. Quand ils se produisaient comme prédicateurs dans les synagogues, ils devaient habituellement parler de cette façon, la plupart du temps à l'occasion des portions de la Loi et des Prophètes dont lecture était donnée à la communauté, parfois aussi d'une manière absolument libre, comme les inspiraient leur cœur ou les besoins du moment [2]. Il n'y a là, à proprement parler, rien d'étrange. Il y avait certainement parmi les Scribes des hommes de sérieux et de conscience, mais aussi de piété intime et de sentiments chaleureux, des hommes, en outre, d'imagination et de talent, des descendants — en un mot — des prophètes, de la prédication desquels l'écho certainement retentissait quelquefois aux oreilles de leurs auditeurs. Mais ce qui ne me pousse pas moins à mentionner ce côté de l'activité des Scribes comme quelque chose de particulier, c'est le contraste ou, du moins, le défaut d'accord entre ces faits et la tendance strictement légale qui est l'essence et la marque distinctive et durable de leur travail. A les voir à mainte reprise faire l'éloge de l'intention comme constituant ce qu'il y a de plus élevé, sinon la seule chose nécessaire, combattre l'idée d'un salaire dû, chercher à s'assurer un allié dans le cœur de leurs auditeurs, ils nous font l'impression d'un oiseau captif qui frappe de son bec les barreaux de sa cage ou, si vous voulez, qui chante

[1]) Ibidem II : 12 (p. 49 éd. *Taylor*).

[2]) Cf. *J. Derenbourg*, ouv. cité p. 159 suiv., 202 suiv. ; *J. Freudenthal*, die Fl. Josephus beigelegte Schrift *Ueber die Herrschaft der Vernunft* (IV Macchabées), eine Predigt aus dem ersten nachchristl. Jahrhundert (Breslau, 1869), surtout p. 4 s.

Digitized by Google

comme s'il était libre dans son élément. L'élan, l'esprit de dévouement, l'initiative qu'ils manifestent de cette façon, ne s'accordent pas avec le souci anxieux de l'observation des 613 commandements de la Thora écrite et des prescriptions, bien plus nombreuses encore, de la loi orale. Mais — m'objectez-vous — chez les Scribes, l'un s'associe bien avec l'autre : que signifie, en présence de ce fait, la prétendue impossibilité de leur accord ? *Cela*, que les éléments spirituels et sentimentaux de l'enseignement des Scribes ne sont guère autre chose qu'une protestation impuissante contre ce qui constitue son caractère propre. Précisément parce qu'ils ne pouvaient sacrifier leur légalisme sans se supprimer eux-même, les Scribes étaient hors d'état de faire aboutir tout ce qui franchissait les bornes de ce légalisme. Il faut éternellement en rester là : un élan vers un but qu'on ne saurait atteindre, une promesse qui ne s'accomplit jamais... Oui, elle sonne bien, oui, elle est incontestablement inspirée par un noble sentiment, cette parole de Hillel : « Range-toi parmi les disciples d'Aaron (le clément) ; aime la paix et poursuis-la ; aime les créatures et amène-les à la Thora [1]. » Mais comment, si la pratique doit répondre à la théorie ? s'il est clair que cette Thora, avec sa « clôture [2] » élevée par les Sopherîm, renforcée et rendue plus élevée encore par les sept règles de Hillel lui-même [3], est inaccessible aux « créatures » qui doivent y être amenées ? En vérité, il n'est que trop évident que les Scribes, comme les Pharisiens qui en sont inséparables, souffraient d'une contradiction interne. Il y a discordance entre les intentions et les sentiments qu'ils éveillent et sur lesquels ils veulent s'appuyer, et le but pratique auquel ils tendent. Un tel défaut d'harmonie n'est pas ressenti par chacun de ceux où il se présente ; ce qu'on nomme habituellement une heureuse inconséquence, n'est pas, tant s'en faut, rare en ce monde, et ne l'était pas alors plus qu'aujourd'hui. Toutefois ces contradictions ne laissent pas de ron-

[1]) Pirké Abôth I : 13 (p. 34 suiv. éd. *Taylor*).
[2]) Ibid. I : 1 (p. 25. éd. *Taylor*. Cf. la remarque de l'éditeur.
[3]) Voyez ma Godsdienst van Israel II : 467 suiv.

Digitized by Google

ger la vie spirituelle de ceux qui les recèlent. Tôt ou tard, il faut qu'on en prenne conscience et — qu'arrive-t-il alors? Où peut-on, en pareille occurrence, — prenez y garde ! sur la voie où l'on se trouve engagé — retrouver l'accord?

« Aime les hommes et amène-les à la Thora. » Cette parole de Hillel nous conduit d'elle-même à la seconde série de phénomènes, où l'insuffisance du Pharisaïsme me semble se manifester. Aux « hommes » ou, plus exactement, « aux créatures » dont parle Hillel, appartiennent tout d'abord les Juifs établis en Palestine : qui pouvait, avant ces « enfants du royaume, » prétendre à la connaissance de la Thora et à la bénédiction de la vie selon ses préceptes? Nous n avons aucun droit d'accuser les Scribes de négligence dans l'accomplissement de leurs devoirs envers leur peuple. Ils ont fait ce qu'ils pouvaient. On peut aussi peu prétendre qu'ils aient travaillé absolument en vain pour une portion quelconque du peuple. Une partie, en vérité ! et une partie du judaïsme qui n'est pas à dédaigner, est devenue par leurs efforts la propriété de tous. Le monothéisme était entré, vers le commencement de notre ère et auparavant déjà, dans la conscience nationale. Le privilège, conféré à Israël sur les païens, était généralement reconnu ; l'obligation, qui y correspondait, de vivre selon les commandements de Dieu n'était niée par personne. Mais, si nous nous demandons maintenant : les Scribes avaient-ils réalisé leur idéal d'un peuple consacré au Saint, ou, si c'est trop demander, étaient-ils au moins sur la voie qui y menait? nous aboutissons à un résultat fort triste. Une portion notable de la population juive de Palestine ne répondait absolument pas aux exigences que les Sopherîm posaient, et, à leur point de vue, devaient poser et, par suite, était à leurs yeux non seulement impure, mais abominable. A cette catégorie appartenaient tout d'abord ceux que le Nouveau Testament appelle « les brebis perdues de la maison d'Israël [1], » les pécheurs et les péagers que le Talmud dési-

[1]) Mathieu X : 16 ; XV : 24 cf. Matthieu IX : 36; Marc VI : 34.

Digitized by Google

gne par l'expression de « ammé ha-ârez, » autant dire « les (juifs) païens. » Mais aussi la masse, que la plus ancienne littérature chrétienne comprend sous le nom « des foules, » s'ils n'étaient pas à un niveau aussi bas que ceux qui viennent d'être nommés, étaient pourtant loin d'être irréprochables dans l'opinion des Scribes. Ainsi, sinon tous, au moins beaucoup d'entre eux, tombaient sous le jugement que le quatrième évangile fait exprimer par « les Grands-Prêtres et les Pharisiens » : « Maudite soit cette foule qui ne connaît pas la loi [1] ! » On a contesté ce fait et représenté la bourgeoisie juive, la classe moyenne proprement dite, comme répondant absolument aux exigences des Sopherîm [2]. La décision finale est difficile : nous nous mouvons ici sur un terrain qui, même dans les circonstances les plus favorables, reste presque inaccessible à la statistique, mais qui l'est d'autant plus dans ce cas particulier, que les indications qui sont à notre service sont plus rares et plus incomplètes. Toutefois il est un fait, dont la conception la plus optimiste ne tient aucun compte et qui, si je vois bien, est inconciliable avec elle. Ce fait, c'est le Pharisaïsme lui-même. Il perd sa raison d'être du moment où il cesse de pouvoir être considéré comme une protestation contre l'état mal satisfaisant — au point de vue légal — du peuple pris dans son ensemble. Le Pharisien ne se charge d'aucune obligation spéciale, à laquelle chaque Juif à son tour ne soit pas soumis. Le Pharisaïsme est simplement le judaïsme lui-même, rien de plus. Cependant il est la pratique, non de la nation entière, mais d'une secte — de quelques milliers d'individus, sur lesquels le peuple a les yeux tournés, comme vers des modèles, mais qui, à leur tour, diffèrent essentiellement du peuple. Geiger, auquel nous avons d'ailleurs de grandes obligations en ce qui concerne l'intelligence exacte de l'essence et des rapports

[1]) Jean VII : 49.

[2]) *Grætz*, ouv. cité p. 305. « Der judæische Mittelstand, die Bewohner kleinerer und gröszerer Städte, war gröszentheils derart von Gottergebenheit, Frömmigkeit und leidlicher (!) Sittlichkeit durchdrungen dasz die Aufforderung die Sünden zu bereuen und fahren zu lassen für sie gar keinen Sinn hatte. »

Digitized by Google

mutuels des différents partis juifs, se trompait en identifiant les Pharisiens et la bourgeoisie juive [1]. Mais les erreurs des hommes compétents sont souvent instructives. Telle Geiger se figure la chose, telle elle aurait *dû* être ; il n'y avait, au point de vue théorique, aucune raison pour que le peuple entier — en mettant à part les gens tout à fait bornés et les dévoyés — ne répondît pas aux exigences, auxquelles satisfaisaient les Pharisiens. Mais, en fait, cela ne s'est point produit et — ne pouvait pas se produire. Le poids des commandements était trop lourd, l'obéissance trop compliquée, pour que la nation entière pût les accepter et les porter docilement. Un petit nombre de personnes, qui en faisaient l'affaire de leur vie, en étaient seules capables. Mais, en tant que ce qu'un petit nombre était seul à faire, était l'obligation de tous, le Pharisaïsme n'est-il vraiment pas à la fois la manifestation la plus pure et — la condamnation de la forme religieuse, d'où il est sorti, non arbitrairement, mais en suite d'une nécessité historique ?

Qu'arrive-t-il, lorsque l'application conséquente d'un principe qui n'est vrai qu'à moitié, donne naissance à un embarras, de la nature de celui où se débattait le peuple juif vers le commencement de notre ère ? On cherche des issues, et on les trouve. Si l'idéal semble impossible à atteindre, on se contente à moins. Mais ce n'est là toujours qu'une triste nécessité, où l'âme ne trouve aucun repos durable. L'idéal non réalisé continue à nous troubler et nous pousse constamment à de nouveaux efforts qui, dans la supposition d'où nous partons, n'aboutissent qu'à de nouvelles déceptions. Recherche sans trêve qui mène à la langueur ! A combien de Juifs le cœur n'a-t-il pas dû battre à la pensée des trangressions sans nombre, qu'ils tremblaient de commettre et qu'ils ne pouvaient cependant point éviter ! Combien de fois ne devaient-ils pas se sentir sous le coup du man-

[1]) Urschrift und Uebersetzungen der Bibel, p. 100 suiv. (par exemple, p. 150 : « Die Pharisæer bestanden aus dem national und religiösgesinnten Bürgerthume »); das Judenthum und seine Geschichte I (1865) p. 86 suiv. (par exemple, p. 89 : « die Abgesonderten, das Bürgerthum »).

Digitized by Google

quement aux commandements de Dieu, auxquels leur conscience les liait, et qu'ils pouvaient cependant à peine connaître tous, encore moins exécuter ! Il arrive alors que l'on finit par mettre de côté d'aussi pénibles pensées et qu'on se soumet à l'inévitable. Mais est-ce-là une solution de la difficulté ? Non, la paix de l'âme est payée trop cher à ce prix.

Heureusement qu'il y avait encore une autre voie, et nous sommes libres de croire que quelques-uns l'aient trouvée. Il y avait, comme nous l'avons dit tout à l'heure, une contradiction interne dans la doctrine des Scribes — un élément prophétique qui ne s'accordait pas avec la direction dominante, avec l'exacte légalité. C'était là le côté le plus attrayant de l'activité des Sopherîm : le Juif croyant entrait pour la première fois en contact avec cet élément dans la synagogne, et il continuait d'en subir l'influence, alors même que, plus tard, il avait appris à connaître la « halacha » — la Thora dans ses applications multiples. Il y avait là un accent qui trouvait un écho dans son âme. Et pourquoi se serait-il refusé à y prêter l'oreille ? Quand les Scribes, dans leur prédication, s'adressaient à son cœur et cherchaient un point d'attache dans ses aspirations religieuses, que faisaient-ils d'autre que ce qu'avaient fait les hommes pieux du temps passé ? N'était-ce pas l'esprit des prophètes et des psalmistes qui opérait en eux et se faisait entendre au fidèle par leur bouche ? Il pouvait s'abandonner sans crainte à leur direction. Elevé dans le respect de la parole prophétique, rendu à mainte reprise attentif à son importance par les Scribes eux-mêmes, il pouvait ainsi s'élever à une conception de la vie morale et religieuse, différente de celle que les Scribes avaient construite systématiquement en vertu de leur principe. Ai-je besoin de vous décrire de plus près cette conception ? Mais vous vous souvenez comment les prophètes avaient désigné la disposition du cœur agréable à Dieu, quels penchants ils avaient encouragés, comment, laissant absolument de côté le rituel, ils avaient recommandé les vertus purement humaines comme manifestation de la véritable piété. Sans aucun doute, cette conception avait conservé des adhérents même sous l'empire du

Digitized by Google

judaïsme [1]. N'allons pas toutefois nous figurer qu'il y eût là les éléments constitutifs d'une autre théorie, qui se serait trouvée constamment opposée à la théorie officielle. Tout au long de la voie indiquée, par les prédications de la synagogue comme par la lecture des saintes Ecritures, avaient été jetées les semences d'*une religion*, qui n'aboutissait pas à l'observation du pacte conclu avec Dieu et à l'attente du salaire attaché par lui à cette observation. Et cela ne se faisait pas sans résultat. Les grains tombaient à mainte fois sur une bonne terre. L'Essénisme nous a déjà appris combien les éléments purement moraux étaient puissants au sein du judaïsme et comment ils savaient se faire valoir à côté de lui. Le même fait doit s'être aussi reproduit visiblement dans la vie de beaucoup de gens paisibles du pays, qui continuaient d'appartenir à la société juive. Ils n'avaient pas dépassé le principe légal : le Pharisien restait, à leurs yeux, le modèle de la piété et de la justice. De là certainement, chez quelques-uns d'entre eux, un manque d'assurance : étaient-ils bien sur la bonne route et *pouvaient*-ils goûter la paix, à laquelle ils participaient ? Leur religion était, en un certain sens, une acquisition irrégulière, une possession obtenue par rapt, et, par suite, susceptible de leur être enlevée. Mais, en fait, ils avaient atteint, fût-ce par avance, un point de vue plus élevé que le Pharisaïsme — un point de vue qui bientôt devait être obtenu et maintenu en droit.

La façon dont nous envisageons le judaïsme palestinien, doit désormais s'élargir. Jusqu'ici, on pourrait induire des apparences qu'il a mené, pour ainsi dire, une vie séparée, qu'il n'a

[1]) A ce point de vue qu'on relise les réflexions de *Flavius Josèphe*, contre Apion, II, 16, entre autres ces paroles : « Il (Moïse) ne fit pas de la piété une partie de la vertu, mais fit des vertus des parties de la piété, c'est-à-dire de la justice, de la persévérance, de la tempérance, de la complète harmonie mutuelle des citoyens. Car toutes les actions, tout ce qu'on fait et tout ce qu'on dit, tout cela dépend parmi nous de la pieuse intention à l'égard de Dieu ; car il (Moïse) n'a rien laissé de tout cela sans en tenir compte ou le régler. » Cf. encore II : 19, sur l'introduction de ces manières de voir dans la conscience du peuple.

Digitized by Google

été que peu ou pas du tout en contact avec les autres religions et leurs partisans. C'est le contraire qui est vrai. En Palestine même le judaïsme était enveloppé et écrasé par la civilisation païenne toute puissante et, au dehors, il étendait partout ses rameaux Ces circonstances ne pouvaient pas rester sans action sur les dispositions de ses membres, sur leurs espérances, sur leur conduite en général. Et, en fait, cette influence était considérable. Ce qu'il convient d'en dire, se range sous les deux chefs suivants : *le Messianisme* et *le prosélytisme.*

« Le Messianisme » : pour ne pas nous laisser étouffer — ou détourner de notre tâche — par la richesse de ce sujet, il faut que je me permette, après avoir écarté toutes les particularités ainsi que les points contestés, d'attirer votre attention uniquement sur le point essentiel, sur lequel heureusement l'opinion est unanime. Je prends donc comme une chose démontrée, que les attentes messianiques ne sont pas mortes au sein de l'Israël qui a survécu à l'exil; qu'elles ont été particulièrement conservées — non par l'aristocratie dirigeante, mais — parmi les Scribes, les Pharisiens et le peuple placé sous leur direction ; que le poids de l'oppression d'Hérode comme des Romains les a vivifiées et fortifiées. Ce n'est pas que ces attentes eussent déjà revêtu, aux abords du commencement de notre ère, une forme déterminée; le judaïsme ne possédait pas une dogmatique messianique parachevée. Mais la conviction générale était que la soumission du peuple de Dieu aux païens était une anomalie et ne pouvait, en conséquence, se prolonger indéfiniment. Israël devait être libre et régner, aussi sûrement qu'il avait été choisi par le Tout-Puissant parmi toutes les familles de la terre et qu'il lui appartenait, en « royaume de prêtres et en peuple consacré [1]. » Jusqu'ici unanimes, les Juifs se divisaient en ce point, et deux tendances se produisaient dans leur sein. Chez quelques-uns, le Messianisme aboutissait au *Zélotisme*. Dans des cercles de plus en plus étendus, se propage l'idée que l'inauguration des temps meilleurs qu'on es-

[1]) Exode XIX : 6*a*.

Digitized by Google

père ne doit pas être attendue passivement, mais hâtée par des actes de hardiesse. Josèphe — à peu près le seul témoin que nous puissions consulter — malgré ses efforts pour déguiser la vérité, ne peut dissimuler que le zélotisme faisait de constants progrès, jusqu'à ce qu'enfin, dans l'année 66 de l'ère chrétienne, tout le peuple s'y laissât entraîner. Mais la chose ne se faisait que malgré ses guides spirituels, les Scribes, et de leurs fidèles disciples, les Pharisiens. Dès le commencement, ceux-ci se maintiennent fermement dans leur attitude expectante et, dans la mesure où le cœur du peuple leur appartenait, en même temps qu'ils lui apprenaient à espérer, il lui apprenaient aussi à supporter. Souffrir et mourir pour la Loi : il est remarquable combien de fois cette pensée revient sous la plume de l'historien juif dans cet écrit où il s'efforce de rétablir son peuple et sa religion dans leur véritable lumière contre les attaques d'Apion : « Tous les Juifs, écrit-il [1], ont appris dès leur naissance à tenir les paroles de la Loi pour commandements de Dieu, à y rester fidèles, et, s'il est nécessaire, à mourir volontiers pour elles. » Ailleurs il célèbre leur courage en face de la mort subie pour la Loi — non pas, ajoute-t-il, cette mort facile, à laquelle on s'expose dans le combat, mais celle qui, compliquée d'outrages physiques, est considérée partous comme la plus pénible [2]. Ils croient fermement, vient-il d'affirmer un peu plus haut, que ceux qui ont obéi aux lois et sont morts volontairement pour elles, s'il a été nécessaire, sont destinés à revivre et à obtenir une existence beaucoup meilleure. « J'hésiterais à écrire cela, si tout le monde ne savait qu'il en a été réellement ainsi, que, dans plus d'une circonstance, plusieurs des nôtres, plutôt que de prononcer une parole contre la Loi, ont tout supporté avec héroïsme [1]. » Si, à tant d'autres égards, Josèphe a été infidèle aux traditions de son peuple, ici c'est le véritable pharisien qui parle.

Mais n'allons pas croire que ce Messianisme passif, parce

[1]) Contre Apion, I : 8.
[2]) Contre Apion, II ; 32.
[3]) Contre Apion, II ; 30.

Digitized by Google

qu'il se refusait à l'action extérieure, doive être négligé dans l'appréciation que nous portons sur le judaïsme palestinien ! Il me semble, tout au contraire, avoir une signification religieuse bien supérieure au zèle d'un Judas le Gaulonite[1], qui s'évaporait dans les actes mêmes de violence auxquels il poussait. C'est quelque chose de vivre dans un monde qui est le contraire de ce qu'il devrait être, de se dresser en face de lui en protestant, d'une façon qui, pour ne pas se produire au dehors, n'en est que plus sérieusement réfléchie et plus profondément sentie, au nom de l'Unique, du Véritable, que le monde ne connaît pas, mais qu'il apprendra un jour malgré lui à connaître et à adorer. On ne saurait dire avec certitude la nature des dispositions qui accompagnaient cette attitude. Cela peut être la haine, une haine concentrée contre les impies tout puissants ; cela peut être aussi un éloignement profond du monde impie et de ses pompes, une retraite dans les biens spirituels, que ce monde, s'il est incapable de les donner, n'est pas davantage capable de ravir, — le renoncement au monde, en un mot, ou la fuite du monde, un Essénisme spirituel, pour ainsi dire, dont quelques spécimens nous ont été, en effet, conservés dans les données relatives aux héros du corps des Scribes. Comment se répartissaient entre les Juifs ces effets intérieurs — et peut-être d'autres encore — du Messianisme, on comprend de soi que de telles questions restent sans réponse. Qui pourrait pénétrer dans les profondeurs de la vie de l'âme des générations passées ? Mais il est certain que leur vie religieuse dans son ensemble vit se modifier son caractère et changer ses couleurs par la perspective de l'avenir attendu. Il n'y avait, d'ailleurs, dans le Juif et dans sa manière de vivre, rien de blessant, ni de provocateur. Il évitait de se ranger aux idées et aux mœurs des autres ; il était indépendant et attachait du prix à le rester. Mais cela pouvait passer pour une étrangeté et être excusé, ou bien attirer les représailles de

[1]) *Josèphe*, Antiquités, XVIII : 1, § 1 ; Guerre juive, II : 8, § 1. Cf. ma Godsdienst van Israël, II : 481 suiv.

Digitized by Google

la raillerie. Mais, c'était tout autre chose si cet homme, rejeton d'une nation sans importance, se levait, non, marchait silencieusement avec ces griefs à l'encontre de la direction actuelle du monde, ayant au cœur cet espoir d'une révolution universelle et ces prétentions à l'empire du monde. Bien que ces pensées et ces vues ne fussent pas criées sur les toits, elles ne pouvaient néanmoins rester cachées, et elles s'étaient, en effet, ébruitées parmi les Romains, et plus encore parmi les voisins immédiats des Juifs [1]. Est-ce merveille si beaucoup, mécontents de l'organisation sociale dont ils faisaient partie, ayant perdu la foi à la religion traditionnelle, dirigeaient un regard interrogateur sur cette partie du mystérieux Orient pour voir si la lumière ne s'y lèverait pas?

Mais ne me faites pas dire qu'on s'en tînt à cette vague interrogation. Déjà, dans presque toutes les parties du monde alors connu, *un très grand nombre de personnes* s'étaient rattachées au judaïsme. *Le Prosélytisme* avait peu à peu pris un développement extraordinaire. Sur ce point, pas plus que sur le précédent, je ne puis entrer dans le détail, mais c'est aussi et seulement le fait brutal qui s'impose ici à notre attention, et sur ce point tout le monde est d'accord. Flavius Josèphe mérite certainement d'être cru, quand il nous donne sur sa propre époque des renseignements que chacun de ses lecteurs était en mesure de comparer à la réalité. Eh bien ! il n'hésite pas à affirmer que « beaucoup de Grecs s'étaient soumis aux lois juives ; bon nombre y étaient restés fidèles, tandis que d'autres, auxquels la constance paraissait trop lourde, s'en étaient détachés [2]. » Et plus bas : « Depuis longtemps déjà, beaucoup de personnes se sont prises d'un grand zèle pour la manière dont nous adorons Dieu, et il n'est pas une seule ville, aussi bien parmi les Grecs que parmi les Barbares, il n'est pas un seul peuple où ne soit répandue l'observation du septième jour comme jour de repos, où l'on n'ait adopté et le jeûne et l'allu-

[1]) *Suétone*, Vespas. chap. IV ; *Tacite*, Histor. V : 13.
[2]) Contre Apion, II : 10.

Digitized by Google

mage des flambeaux et plusieurs de nos préceptes relatifs aux mets. Ils aspirent aussi à imiter l'accord qui règne entre nous, notre ardeur dans les travaux manuels, notre constance dans les persécutions que la Loi attire sur nous... Comme Dieu pénètre le monde entier, ainsi la Loi s'est répandue parmi tous les hommes. Que chacun veuille seulement penser à sa propre patrie et à sa propre demeure, et aucun ne me refusera son assentiment [1]. » C'était principalement la diaspora juive qui attirait à elle les prosélytes [2]. Mais, en Palestine également et de là au dehors, le judaïsme se répandait parmi les païens, soit de lui-même en suite de leur commerce avec les Juifs, soit par des émissaires qui étaient partis pour les convertir. Il est vraisemblable que, au premier siècle de l'ère chrétienne, de pareilles tentatives directes n'étaient pas rares [3]. En un mot : le judaïsme n'était nullement étranger à la conscience de sa destination plus large et s'occupait déjà çà et là d'étendre ses frontières.

La preuve la plus forte de l'importance de ce mouvement, nous la trouvons dans ce fait que la question de savoir à quelles conditions les païens pouvaient être admis dans le judaïsme, avait déjà été posée et avait reçu différentes réponses. Tout le monde connaît le récit de Flavius Josèphe sur la maison royale d'Adiabène et sa conversion à la religion juive [4]. Ce qui mérite maintenant notre attention plus encore que ce fait, c'est le conflit où se trouve engagé Izates en ce qui touche sa soumission à la circoncision, et les avis divergents soutenus à ce propos par Hanania et Eléazar. Le premier se contente de l'observation de ce qu'il y a d'essentiel dans la Loi, l'autre estime que le respect pour la Loi doit tout d'abord s'affirmer par la soumission à tous ses préceptes, y compris le précepte particulier qui concerne la circoncision. Si je dis que les données

[1]) Contre Apion, II ; 39.
[2]) Voyez les textes justificatifs dans ma Godsdienst van Israël, II : 503.
[3]) Cf. Matthieu XXIII : 14.
[4]) Antiquités XX : 2-4, à comparer avec les récits talmudiques dans *Derenbourg*, ouv. cité p. 222-229.

Digitized by Google

de Josèphe à cet endroit sont comme un commentaire de la lettre de Paul aux Galates, cela signifie, en d'autres termes, que la question : religion nationale ou universelle ? s'est trouvée en cet endroit, sur les rives du Tigre, sinon tranchée, au moins posée. Au point de vue de la Loi, Éléazar, qui n'en veut laisser tomber ni un point ni un iota, a incontestablement le droit de son côté. Mais — si l'on se conforme à la règle posée par lui, le judaïsme reste ce qu'il est, la religion d'un peuple unique, et la poignée de convertis qu'il fait, ne peut servir qu'à faire mieux ressortir son caractère national. Qu'en adviendra-t-il, en ce cas, de sa destination beaucoup plus vaste, que nous avons vu esquissée positivement dans une série de phénomènes variés ? Qu'en adviendra-t-il tout d'abord de cet universalisme prophétique, mais aussi de cette faculté d'adaptation que le judaïsme a déjà mise au jour à l'étranger et, par-dessus tout cela, des trésors de piété et de moralité qu'il recèle en lui-même, et vers lesquels tant d'hommes tendent déjà des mains avides ? Toutes ces promesses d'un magnifique avenir vont-elles être sacrifiées à son caractère strictement légal, en un mot, au Pharisaïsme ? Et cela, au moment où cette application rigoureuse du principe légal est déjà jugée sur son propre terrain : tandis que, en Palestine même, elle se montre incapable d'atteindre son but immédiat, qu'à côté d'elle, en partie déjà dans l'Essénisme, mais surtout chez un grand nombre de gens du peuple, apparaît une autre et meilleure conception de la religion, qui, pour le moment, ose à peine se montrer, mais fait cependant sur nous l'impression d'être en mesure d'accomplir la tâche que le judaïsme n'a pas su remplir ?

La limite que j'ai posée à cette partie de nos recherches est atteinte. Ultérieurement, quand nous aurons fait entrer également la naissance du Buddhisme dans le cercle de nos études, je reviendrai encore une fois au judaïsme et au rapport où le christianisme se trouve avec celui-ci. Nous avons esquissé aujourd'hui la marche du judaïsme s'élevant petit à petit à la

Digitized by Google

hauteur d'une religion internationale, et la naissance de cette dernière est devenue pour nous une nécessité historique. Toujours — disons-le encore une fois ! — avec une seule restriction, mais avec une restriction de la plus haute importance. Je pense avoir montré que *les conditions* de ce passage étaient réunies, que *les matériaux* de la nouvelle fondation étaient, pour ainsi dire, rassemblés, ou, comme on pourrait exprimer également la chose, que *la question* était *posée*, et dans les termes les plus précis, et qu'elle était ainsi aussi près que possible de sa solution. Il ne manquait plus qu'une seule chose : la solution elle-même. Les éléments en étaient amoncelés en désordre ; il fallait prononcer le « fiat lux ! » Mais raisonner ainsi n'est-ce pas reconnaître que toute notre entreprise a échoué ? Cela serait incontestablement le cas si je vous avais promis d'expliquer la naissance du christianisme en dehors de la personne de son fondateur. Mais vous vous souvenez qne, dès le principe, je me suis défendu d'une telle pensée. Ce que j'ai entrepris de vous démontrer, c'est que Jésus ne pouvait pas être considéré comme un *deus ex machina* qui, dans le trouble et les misères amenés par les hommes, soit venu inopinément rétablir l'ordre. Je disais qu'on était en mesure de prouver rigoureusement qu'il ne pouvait pas être *opposé* à tout le peuple juif dans toutes ses nuances religieuses. Eh bien, ces promesses n'ont-elles pas été tenues ? « Le christianisme, lisais-je quelque part il n'y a pas longtemps [1], la personne de Jésus-Christ, n'est pas le dernier rejeton de la nationalité israélite, mais l'accomplissement de la révélation divine qui est à la base de son histoire. » Nous ne nous occuperons pas de l'antithèse ainsi énoncée, car cela nous entraînerait sur un terrain où nous ne voulons pas nous engager. Mais la négation qui s'exprime dans ces paroles a cessé d'exister pour nous. « Le christia-

[1]) Das Christenthum, die Person Jesu Christi, ist nicht der letzte Ausläufer des israelitischen Volkstums, sondern die Erfüllung der ihm zu Grunde liegenden Gottesoffenbarung (*H. J. Bestmann*, Geschichte der christlichen Sitte, I : 318).

Digitized by Google

nisme n'est pas le dernier rejeton, » ou, plus exactement, n'est pas le fruit « de la nationalité israélite ! » Mais nous avons vu pourtant que plus d'un élément du judaïsme visait les choses qui devaient venir et, pour ainsi dire, poussait au développement du germe que la religion israélite portait en elle-même depuis des siècles, dès le principe même. N'avons-nous pas été les témoins des douleurs — non pas rêvées, mais réelles, de l'enfantement du Messie ?

Maintenant nous sommes en état de faire encore un nouveau pas. Jusqu'au moment où les faits eux-mêmes se chargent de donner la réponse, *la manière* dont la solution doit se présenter reste sans doute un secret. Toutefois il n'est pas trop osé de prétendre que sa *forme* ne pouvait être douteuse pour quiconque connaît la marche de l'histoire religieuse d'Israël. Nous avons appris à connaître *le prophétisme* comme la force motrice de ce développement. Les Prêtres et, dans une période ultérieure, les Scribes y ont contribué avec zèle et rendu ainsi à leur peuple comme à l'humanité des services inappréciables. Mais aux pivots de ce processus qui s'est poursuivi pendant des siècles, se dresse *le prophète*. Les tentatives qui vont directement au but final sont son œuvre. Dans le judaïsme du temps de l'accomplissement, les pensées, les intentions, les dispositions, qui annoncent immédiatement la nouvelle création à venir, sont dues à son influence. Il semble donc bien résider dans la nature de la chose que le rôle principal soit également réservé *au Prophète* dans le passage du national à l'universel. Ce qu'avaient commencé Amos, Isaïe, Jérémie et le « le grand inconnu, » il lui appartient de l'achever.

C'est ce qui semblait devoir être ; c'est ce qui est aussi arrivé.

Digitized by Google

LES LÉGENDES ÉVANGÉLIQUES

CHEZ LES MUSULMANS

S'il est, pour le lecteur européen, des légendes musulmanes capables d'exciter l'intérêt, c'est évidemment celles consacrées aux personnages qui figurent dans l'Évangile. Nous avons donc pensé qu'un travail, même très-incomplet, sur ces récits, serait accueilli avec indulgence.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur le Koran pour être convaincu du fait que son rédacteur, s'il n'a pas connu le texte même des évangiles, était instruit d'une partie importante tant de leur contenu que des doctrines des chrétiens.

Quatre personnages sont nommés dans le livre sacré des Musulmans, qui leur consacre de nombreux versets : Zacharie, Jean-Baptiste, Marie et Jésus.

Nous allons tout d'abord citer les principaux passages consacrés à chacun d'eux. Quand il s'agit de traditions religieuses, il est bien difficile de ne point se reporter d'abord au Koran. En effet, les commentateurs, comme les autres écrivains mahométans, se contentent d'ordinaire de le paraphraser ou de le compléter en supposant toujours qu'on sait ce qu'il contient, car ceux des fidèles qui n'ont point retenu, dans leur mémoire, l'intégralité ou partie de son texte, font de cet ouvrage leur lecture journalière.

ZACHARIE ET JEAN-BAPTISTE

Le Koran, on le sait, n'a point, comme chacun des évangiles, la forme d'un récit suivi : nous ne pouvons donc constituer, au moyen de ses versets, une narration. Force nous est, en le citant, de respecter son incohérence.

En ce qui concerne Zacharie et Jean-Baptiste, il leur consacre trois

Digitized by Google

fragments principaux, que nous allons successivement présenter, en les empruntant à la traduction de Kasimirski.

§

Chapitre III.

31. Souviens-toi du jour où l'épouse d'Imran (Anne) adressa cette prière à Dieu: Seigneur, je t'ai consacré ce qui est dans mon sein, il t'appartiendra entièrement; agrée-le, car tu entends et connais tout. Lorsqu'elle eût enfanté, elle dit: Seigneur, j'ai mis au monde une fille (Dieu savait bien ce qu'elle avait mis au monde: le garçon n'est pas comme la fille), et je l'ai nommée Mariam (Marie); je la mets sous ta protection, elle et sa postérité, afin que tu les préserves des ruses de Satan le lapidé.

32. Le Seigneur fit le plus bel accueil à la femme d'Imran; il lui avait fait produire une belle créature. Zacharie eut soin de l'enfant; toutes les fois qu'il allait visiter Marie dans sa cellule, il trouvait de la nourriture auprès d'elle. — O Marie! d'où vous vient cette nourriture? — Elle me vient de Dieu, répondit-elle, car Dieu nourrit abondamment ceux qu'il veut, et ne leur compte pas les morceaux.

33. Et ici Zacharie se mit à prier Dieu : — Seigneur, accorde-moi une postérité bénie; tu aimes à exaucer les prières des suppliants. Ses anges l'appelèrent pendant qu'il priait dans le sanctuaire.

34. Dieu t'annonce la naissance de Jahia (saint Jean), qui confirmera la vérité du Verbe de Dieu : il sera grand, chaste, un prophète du nombre des justes.

35. Seigneur, d'où me viendra cet enfant? demanda Zacharie; la vieillesse m'a atteint, et ma femme est stérile. L'ange lui répondit: C'est ainsi que Dieu fait ce qu'il veut.

36. Zacharie dit: Seigneur, donne-moi un signe comme gage de ta promesse. — Il dit: Voici le signe : pendant trois jours, tu ne parleras aux hommes que par des signes. Prononce sans cesse le nom de Dieu, et célèbre ses louanges le soir et le matin.

§

Chapitre XIX

1. Voici le récit de la miséricorde de ton Seigneur envers son serviteur Zacharie.

2. Le jour où il invoqua son Seigneur d'une invocation secrète,

Digitized by Google

3. Et dit ; Seigneur, mes os affaiblis se dérobent sous moi, et ma tête s'allume de la flamme de la canitie.

4. Je n'ai jamais été malheureux dans les vœux que je t'ai adressés.

5. Je crains les miens qui me succèderont. Ma femme est stérile ; donne-moi un héritier qui me vienne de toi,

6. Qui hérite de moi, qui hérite de la famille de Jacob ; et fais, ô Seigneur ! qu'il te soit agréable.

7. O Zacharie ! nous t'annonçons un fils. Son nom sera Jahia (Jean).

8. Avant lui, personne n'a porté ce nom.

9. Zacharie dit : Seigneur, comment aurai-je un fils ? Mon épouse est stérile, et moi je suis arrivé à l'âge de décrépitude.

10. Dieu a dit : Il en sera ainsi. Ton Seigneur a dit : Ceci m'est facile. Je t'ai créé quand tu n'étais rien.

11. Seigneur, donne-moi un signe pour garant de ta promesse. — Ton signe sera celui-ci : Tu ne parleras pas aux hommes pendant trois nuits, quoique bien portant.

12. Zacharie s'avança du sanctuaire vers le peuple, et lui faisait signe de louer Dieu matin et soir.

13. O Jahia ! prends ce livre avec une résolution ferme. Nous avons donné à Jahia la sagesse quand il n'était qu'un enfant.

14. Ainsi que la tendresse et la pureté. Il était pieux et bon envers ses parents. Il n'était point violent ni rebelle.

15. Que la paix soit sur lui au jour où il naquit, et au jour où il mourra et au jour où il sera ressuscité !

§

CHAPITRE XXI

89. Souviens-toi de Zacharie, quand il cria vers son Seigneur : Seigneur, ne me laisse point seul ; mais tu es le meilleur des héritiers.

90. Nous l'exauçâmes, et lui donnâmes Jahia (Jean), et nous rendîmes sa femme capable d'enfanter. Ils cherchaient à se surpasser dans les bonnes œuvres, nous invoquaient avec amour et avec crainte, et s'humiliaient devant nous.

91. Souviens-toi aussi de celle qui avait conservé sa virginité, et en qui nous soufflâmes une partie de notre esprit ; nous la constituâmes, avec son fils, un signe pour l'univers.

92. Cette religion, c'est la vôtre (l'Islam), c'est une seule et même

Digitized by Google

religion que celle de ces prophètes. Je suis votre Seigneur, adorez-moi.

MARIE

Comme nous l'avons fait pour Zacharie et Jean-Baptiste nous allons successivement extraire du Koran les versets consacrés à Marie.

§

CHAPITRE XIX

16. O Mohammed ! parle dans le Koran de Marie (Mariam), comme elle se retira de chez sa famille et alla du côté de l'Est.

17. Elle se couvrit d'un voile qui la déroba de leurs regards. Nous envoyâmes vers elle notre esprit. Il prit devant elle la forme d'un homme d'une figure parfaite.

18. Elle lui dit : Je cherche auprès du Miséricordieux un refuge contre toi. Si tu le crains...

19. Il répondit : Je suis l'envoyé de ton Seigneur, chargé de te donner un fils saint.

20. Comment, répondit-elle, aurais-je un fils ? Aucun homme n'a jamais approché de moi, et je ne suis point une femme dissolue.

21. Il répondit : Il en sera ainsi ; ton Seigneur a dit : Ceci est facile pour moi. Il sera notre signe devant les hommes, et la preuve de notre miséricorde. L'arrêt est prononcé.

22. Elle devint grosse de l'enfant, et se retira dans un endroit éloigné.

23. Les douleurs de l'enfantement la surprirent auprès d'un tronc de palmier. Plût à Dieu, s'écria-t-elle, que je fusse morte avant, et que je fusse oubliée d'un oubli éternel !

24. Quelqu'un lui cria de dessous elle : Ne t'afflige point. Ton Seigneur a fait couler un ruisseau à tes pieds.

25. Secoue le tronc du palmier, des dattes mûres tomberont vers toi.

26. Mange et bois et rafraîchis ton œil ; et, si tu vois un homme.

27. Dis-lui : J'ai voué un jeûne au Miséricordieux, aujourd'hui je ne parlerai à aucun homme.

Digitized by Google

28. Elle alla chez sa famille portant l'enfant dans ses bras. On lui dit : O Marie ! tu as fait là une chose étrange.

29. O sœur d'Aaron ! ton père n'était pas un homme méchant, ni ta mère une femme dissolue.

30. Marie leur montra du doigt l'enfant, afin qu'ils l'interrogeassent. Comment, dirent-ils, parlerons-nous à un enfant au berceau.

31. — Je suis le serviteur de Dieu, leur dit Jésus, il m'a donné le Livre et m'a constitué prophète.

32. Il a voulu que je sois béni partout où je me trouverai ; il m'a recommandé de faire la prière et l'aumône tant que je vivrai ;

33. D'être pieux envers ma mère. Il ne permettra pas que je sois rebelle et abject.

34. La paix sera sur moi au jour où je naquis et au jour où je mourrai, et au jour où je serai ressuscité.

35. C'était Jésus, fils de Marie, pour parler la parole de la vérité, celui sur lequel ils élèvent des doutes.

36. Dieu ne peut pas avoir d'enfants. Loin de sa gloire ce blasphème ! Quand il décide d'une chose, il dit : Sois, et elle est.

37. Dieu est mon Seigneur et le vôtre. Adorez-le. C'est la voie droite.

§

CHAPITRE III

37. Les anges dirent à Marie : Dieu t'a choisie, il t'a rendue exempte de toute souillure, il t'a élue parmi toutes les femmes de l'univers.

38. O Marie ! sois pieuse envers ton Seigneur ; prosterne-toi et fléchis le genou devant lui avec ceux qui fléchissent le genou.

39. Tels sont les récits inconnus jusqu'ici à toi, ô Mohammed ! que nous te révélons. Tu n'étais pas parmi eux lorsqu'ils jetaient leurs chalumeaux à qui aurait soin de Marie ; tu n'étais pas parmi eux quand ils disputaient [1].

40. Un jour les anges dirent à Marie : Dieu t'annonce son Verbe. Il se nommera le Messie, Jésus fils de Marie, illustre dans ce monde et dans l'autre, et l'un des familiers de Dieu ;

[1]) Les prêtres se disputaient à qui aurait soin de Marie. On finit par s'en remettre à la décision du sort. Tous donc, or ils étaient vingt-cinq, jetèrent des roseaux couverts d'inscriptions tirées de la loi dans les eaux du Jourdain. Le roseau de Zacharie ayant surnagé seul, ce fut à lui qu'échut le soin de Marie. (Note de Kasimirski).

Digitized by Google

41. Car il parlera aux humains, enfant au berceau et homme fait, et il sera du nombre des justes.

42. Seigneur, répondit Marie, comment aurais-je un fils? aucun homme ne m'a touché. — C'est ainsi, reprit l'ange, que Dieu crée ce qu'il veut. Il dit : Sois, et il est.

JÉSUS

Comme on le verra par les versets suivants, et encore n'avons-nous donné que des plus significatifs, le Koran s'étend fort longuement sur Jésus.

On remarquera l'insistance avec laquelle le livre sacré des musulmans nie à Jésus la qualité de fils de Dieu et celle de partie intégrante de la trinité, opinion contraire au dogme unitaire absolu, préconisé par le prophète arabe.

§

CHAPITRE V

50. Sur les pas des autres prophètes nous avons envoyé Jésus, fils de Marie, pour confirmer le Pentateuque. Nous lui avons donné l'Evangile, qui contient la direction et la lumière ; il confirme le Pentateuque; l'Évangile contient aussi la direction et l'avertissement pour ceux qui craignent Dieu.

51. Les gens de l'Evangile jugeront selon l'Evangile. Ceux qui ne jugeront pas d'après un livre de Dieu sont infidèles.

108. Le jour où Dieu rassemblera les apôtres qu'il avait envoyés, il leur demandera : Que vous a-t-on répondu ? et ils diront : Ce n'est pas nous qui avons la Science, toi seul connais les secrets.

109. Il dira à Jésus, fils de Marie : Souviens-toi des bienfaits que j'ai répandus sur toi et sur ta mère, lorsque je t'ai fortifié par l'esprit de sainteté, afin que tu parlasses aux hommes, enfant au berceau et homme fait.

110. Je t'ai enseigné le Livre, la Sagesse, le Pentateuque et l'Evangile ; tu formas de boue la figure d'un oiseau par ma permission; ton souffle l'anima par ma permission; tu guéris un aveugle de naissance et un lépreux par ma permission ; tu fis sortir les morts de leurs tombeaux par ma permission. Je détournai de toi les mains des

Digitized by Google

Juifs. Au milieu des miracles que tu fis éclater à leurs yeux, les incrédules d'entre eux s'écriaient : Tout ceci n'est que de la magie.

111. Lorsque j'ai dit aux apôtres : Croyez-en moi et à mon envoyé, ils répondirent : Nous croyons, et tu es témoin que nous sommes résignés à la volonté de Dieu.

112. O Jésus, fils de Marie ! dirent les apôtres, ton Seigneur peut-il nous faire descendre des cieux une table toute servie? — Craignez le Seigneur, leur répondit Jésus, si vous êtes fidèles.

113. Nous désirons, dirent-ils, nous y asseoir et y manger; alors nos cœurs seront rassurés, nous saurons que tu nous a prêché la vérité, et nous rendrons témoignage en ta faveur.

114. Jésus, fils de Marie, adressa cette prière : Dieu, notre Seigneur, fais-nous descendre une table du ciel; qu'elle soit un festin pour le premier et le dernier d'entre nous, et un signe de ta puissance. Nourris-nous, car tu es le meilleur nourrisseur.

115. Le Seigneur dit alors : Je vous la ferai descendre ; mais malheur à celui qui, après ce miracle, sera incrédule ! je préparerai pour lui le châtiment le plus terrible qui fût jamais préparé pour une créature.

116. Dieu dit alors à Jésus : As-tu jamais dit aux hommes : Prenez pour dieux moi et ma mère, à côté du Dieu unique. — Par ta gloire ! non. Comment aurais-je pu dire ce qui n'est pas vrai? Si je j'avais dit, ne le saurais-tu pas? Tu sais ce qui est au fond de mon âme, et moi j'ignore ce qui est au fond de la tienne, car toi seul connais les secrets.

117. Je ne leur ai dit que ce que tu m'as ordonné de leur dire : Adorez Dieu, mon Seigneur et le vôtre. Tant que je demeurai sur la terre, je pouvais témoigner contre eux; et, lorsque tu m'as recueilli chez toi, tu avais les yeux sur eux, car tu es témoin de toutes choses.

118. Si tu les punis, tu en as le droit, car ils sont tes serviteurs ; si tu leur pardonnes, tu en es le maître, car tu es puissant et sage.

119. Le Seigneur dira alors : Ce jour-ci est un jour où les justes gagneront à leur justice ; les jardins arrosés par des fleuves seront leur séjour éternel. Dieu sera satisfait d'eux, et ils seront satisfaits de Dieu. C'est un bonheur immense.

120. A Dieu appartient la souveraineté des cieux et de la terre, de tout ce qu'ils renferment. Il a le pouvoir sur toute chose.

Digitized by Google

§ .

Chapitre III.

43. Il lui enseignera (1) le Livre et la Sagesse, le Pentateuque et l'Evangile. Jésus sera son envoyé auprès des enfants d'Israël. Il leur dira : Je viens vers vous, accompagné des signes du Seigneur; je formerai de boue la figure d'un oiseau, je soufflerai sur lui, et par la permission de Dieu l'oiseau sera vivant; je guérirai l'aveugle de naissance et le lépreux; je ressusciterai les morts par la permission de Dieu; je vous dirai ce que vous aurez mangé et ce que vous aurez caché dans vos maisons. Tous ces faits seront autant de signes pour vous, si vous êtes croyants.

44. Je viens pour confirmer le Pentateuque, que vous avez reçu avant moi; je vous permettrai l'usage de certaines choses qui vous avaient été interdites. Je viens avec des signes de la part de votre Seigneur. Craignez-le et obéissez-moi. Il est mon Seigneur et le vôtre. Adorez-le : c'est le sentier droit.

45. Mais dès que Jésus s'aperçut de leur infidélité, il s'écria : Qui sera mon auxiliaire pour conduire les hommes vers Dieu? — C'est nous, répondirent les disciples de Jésus, qui seront les auxiliaires de Dieu. Nous croyons en Dieu, et tu témoigneras que nous nous abandonnons à sa volonté.

46. Seigneur, nous croyons à ce que tu nous envoies, et nous suivons l'apôtre. Inscris-nous au nombre de ceux qui rendent témoignage.

47. Les Juifs imaginèrent des artifices contre Jésus. Dieu en imagina contre eux ; et certes Dieu est le plus habile.

48. Certes, c'est moi qui te fait subir la mort, et c'est moi qui t'élève à moi, qui te délivre des infidèles, qui place ceux qui te suivront au-dessus de ceux qui ne croient pas, jusqu'au jour de la résurrection. Vous retournerez tous à moi, et je jugerai entre vous au sujet de vos différends.

49. Je punirai les infidèles d'un châtiment cruel dans ce monde et dans l'autre. Ils ne trouveront nulle part de secours.

50. Ceux qui croient et font le bien, Dieu leur donnera la récompense, car il n'aime pas les injustes.

(1) C'est-à-dire Dieu enseignera à Jésus. C'est l'ange qui parle à Marie; voir le verset précédent du même chapitre, à la fin des citations relatives à Marie.

Digitized by Google

51. Voilà les enseignements et les sages avertissements que nous te récitons.

52. Jésus est aux yeux de Dieu ce qu'est Adam. Dieu le forma de poussière, puis il dit : Sois ; et il fut.

53. Ces paroles sont la vérité qui vient de ton Seigneur. Garde-toi d'en douter.

73. Convient-il que l'homme à qui Dieu a donné le Livre et la Sagesse et le don de prophétie, dise aux hommes : Soyez mes adorateurs en même temps que ceux de Dieu? Non, soyez les adorateurs de Dieu, puisque vous connaissez le Livre et que vous l'étudiez.

Chapitre IV

169. O vous, qui avez reçu les Écritures ! dans votre religion, ne dépassez pas la juste mesure, ne dites de Dieu que ce qui est vrai.— — Le Messie, Jésus, fils de Marie, est l'apôtre de Dieu et son verbe qu'il jeta dans Marie ; il est un esprit venant de Dieu. Croyez donc en Dieu et à ses apôtres, et ne dites point : il y a trinité. Cessez de le faire. Ceci vous sera plus avantageux ; car Dieu est unique. Gloire à lui ; comment aurait-il un fils? A lui appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Son patronage suffit ; il suffit d'avoir Dieu pour patron.

170. Le Messie ne dédaigne pas d'être le serviteur de Dieu, pas plus que les anges qui approchent de Dieu.

Chapitre V

76. Infidèle est celui qui dit : Dieu, c'est le Messie, fils de Marie. Le Messie n'a-t-il pas dit lui-même : O enfants d'Israël, adorez Dieu qui est mon Seigneur et le vôtre. Quiconque associe à Dieu d'autres dieux, Dieu lui interdira l'entrée du Jardin, et sa demeure sera le feu. Les pervers n'auront plus de secours à attendre.

77. Infidèle est celui qui dit : Dieu est un troisième de la trinité, pendant qu'il n'y a point de Dieu, si ce n'est le Dieu unique. S'ils ne cessent pas..... certes, un châtiment douloureux atteindra les infidèles.

78. Ne retourneront-ils pas au Seigneur, n'imploreront-ils pas son pardon? Il est indulgent et miséricordieux.

79. Le Messie, fils de Marie, n'est qu'un apôtre ; d'autres apôtres l'ont précédé. Sa mère était juste. Ils se nourrissaient de mets.

Digitized by Google

CHAPITRE XLIII

59. Jésus n'est qu'un serviteur (homme) que nous avons comblé de nos faveurs, et que nous proposâmes comme exemple aux enfants d'Israël.

CHAPITRE V

99. Ceux qui disent que Dieu c'est le Messie, fils de Marie, sont des infidèles. Réponds-leur : Qui pourrait, de quelque manière que ce soit, empêcher Dieu s'il voulait anéantir le Messie, fils de Marie, et sa mère, et tous les êtres de la terre ?

20. A Dieu appartient la souveraineté des cieux et de la terre, et de l'espace qui les sépare. Il crée ce qu'il veut, et il peut tout.

§

CHAPITRE LXI

6. Jésus, fils de Marie, disait à son peuple : O enfants d'Israël ! je suis l'apôtre de Dieu envoyé vers vous, pour confirmer le Pentateuque qui a été donné avant moi, et pour vous annoncer la venue d'un apôtre après moi, dont le nom sera Ahmed. Et lorsqu'il (Jésus) leur fit voir des signes évidents ils disaient : c'est de la magie manifeste.

CHAPITRE IV

155. Ils n'ont point cru à Jésus ; ils ont inventé contre Marie un mensonge atroce.

156. Ils disaient : Nous avons mis à mort le Messie, Jésus fils de Marie, l'envoyé de Dieu. Non, ils ne l'ont point tué, ils ne l'ont point crucifié ; un homme qui lui ressemblait fut mis à sa place, et ceux qui disputaient là-dessus ont été eux-mêmes dans le doute. Ils ne le savaient pas de science certaine, ils ne faisaient que suivre une opinion. Ils ne l'ont point tué réellement. Dieu l'a élevé à lui, et Dieu est puissant et sage.

157. Il n'y aura pas un seul homme, parmi ceux qui ont eu foi dans les Ecritures, qui ne croie en lui avant sa mort. Au jour de la résurrection, il (Jésus) témoignera contre eux.

Digitized by Google

Nous avons cru devoir donner du Koran des extraits suffisamment étendus pour qu'il soit possible de se faire une idée exacte et précise de la manière dont les Musulmans envisagent ce qui concerne Jésus, Marie et les autres personnages cités à la fois dans le livre du prophète arabe et dans l'Evangile.

Si les Mahométans considèrent le Koran comme ayant aboli et absolument remplacé les deux Testaments, leurs hagiographes n'ont cependant point suivi, à l'égard des personnages évangéliques, leur méthode ordinaire; ils ne se sont point contentés de commentaires extensifs du Koran seul, contrairement au procédé employé, par exemple, pour les personnages bibliques.

Leur profonde horreur et leur mépris pour le peuple israélite explique comment ils sont restés étrangers à l'étude des livres sacrés hébraïques et n'ont, par suite, emprunté à l'Ancien Testament que les seules indications mises en œuvre par Mahomet lui-même.

Mais s'ils considèrent le chrétien comme un ennemi ils n'ont pas, à beaucoup près, pour lui, le même éloignement que pour le juif, particulièrement repoussant en Orient. Les traditions chrétiennes ont ainsi plus facilement pénétré les écrits des Musulmans, même les plus orthodoxes. Aussi retrouve-t-on chez les premiers commentateurs du Koran, de même que dans les auteurs modernes, la trace de nombre d'éléments d'une origine évangélique indiscutable.

Ces éléments, modifiés mais encore reconnaissables, joints à d'autres de source purement islamites, constituent un nouvel ensemble fort intéressant à étudier. C'est l'histoire des religions prise sur le fait et comprise d'autant plus aisément que la transformation subie par la tradition primitive, en passant d'un milieu doctrinal dans un autre, s'applique là à des personnages et à des sujets depuis longtemps familiers aux lecteurs européens comme nous l'avons déjà fait remarquer.

On ne sera donc point étonné, après ces indications, de trouver, dans les extraits suivants de Kara Tchélebi Zadi, Abd-ul-Aziz Effendi, auquel nous avons déjà fait plusieurs emprunts dans nos articles précédents, des réminiscences de récits de l'Evangile auxquels le Koran ne fait aucune allusion.

Nous mettons de préférence cet auteur à contribution pour de pareils sujets, en raison du caractère imprimé à ses écrits, comme

Digitized by Google

conséquence de la haute dignité occupée par lui dans la hiérarchie ecclésiastique musulmane.

I

LES PROPHÈTES ZACHARIE ET JEAN (SUR EUX SOIT LE SALUT)

Le prophète Zacharie touchait à Salomon, fils de David par l'intermédiaire des liens délicats d'une lignée généalogique de quatorze degrés.

Ce jeune rejeton digne d'être arrosé, par le Seigneur, d'une abondante pluie de vertus, jouissait pour sa continence, d'une haute considération parmi les hommes. Ornement et exemple du jeune âge, il appliqua ses efforts à apprendre artistement l'état de charpentier, sans cesser pour cela de s'avancer dans la voie de la perfection.

Semblable à une nouvelle lune inondée de la lumière bénite du soleil de Dieu, tout en lui témoignait et de sa qualité d'apôtre et de ce qu'il faisait partie de la troupe glorieuse des prophètes. Dementant la mauvaise réputation et les erreurs de sa race, il marchait dans le chemin droit de la foi et de la certitude.

Il avait atteint l'extrême limite de la vieillesse sans que Dieu lui ait fait la grâce de lui accorder une postérité. Après que toute probabilité et tout espoir avait disparu, dans un moment favorable, il se mit en prière dans le sanctuaire : « Seigneur, dit-il, ne me laisse point seul, tu es toutefois le meilleur des héritiers. » Sa prière s'éleva jusqu'au trône élevé, abri de la majesté du Très-Haut. « Dieu fait tout ce qu'il veut » dit une langue invisible. Ce cri, annonce d'une bonne nouvelle, parvint à ses oreilles et fut saisi par lui. Bientôt cette douce promesse fut accomplie ; il se sentit tout joyeux de l'obtention d'une grâce si subite.

Ce jeune palmier (Jean), étendit son ombre sur le parterre de roses de l'âme, c'était l'ornement des jardins de splendeur, du massif fleuri des prophètes du printemps du monde. Dès le com-

Digitized by Google

mencement de son éducation il était mû de divines inclinations, autrement dit il avait sucé, avec le lait, la capacité d'un maître dans la bonne direction, d'un précepteur dans l'école de la droite voie, de la voie du Salut. Puissent-ils atteindre au même degré que lui ceux qui suivent le chemin droit, ceux qui marchent la tête haute au milieu du combat difficile de la mortification sincère! Puissent-ils approcher de lui les glorieux solitaires, et lire, dans le miroir de son cœur brillant de sollicitude, les indices éclatants de la révélation divine! Il n'était pas encore parvenu à l'âge de puberté qu'il justifiait déjà le verset : « J'ai doué les enfants de sagesse, » c'était une gracieuse illustration, une incarnation visible et noble de cette parole prophétique. La tête dépourvue de la fente de la négligence, il avait reçu pour mission d'inculquer aux indifférents les préceptes de la loi divine.

Ce personnage heureusement doué était entièrement détaché des attraits de ce monde précaire, il n'avait ceint ses reins que pour le service de l'universel nourricier. Il n'avait pas hésité dans son choix et s'était entièrement abandonné à la vie solitaire et contemplative ; dans son existence toute entière il n'eut pas même à résister à l'attrait des richesses et des liens de la famille, à tel point que plusieurs savants illustres le désignent uniquement sous le nom d'Heçour (le continent) et ils expliquent le choix de cette expression par sa noble et nette conduite. Ce surnom de continent ne peut en effet s'appliquer, ajoutent plusieurs illustres écrivains, qu'à celui qui est absolument pur de toute préoccupation mondaine.

Si l'on s'en rapporte aux assertions les plus authentiques, le prophète Jahia (Jean), alors qu'il occupait parmi les Israélites la chaire d'autorité, fut sollicité par un homme injuste de donner une solution juridique à la question de savoir s'il pouvait épouser la fille de son frère. La loi s'y oppose, répondit-il par malheur pour lui. Il avait alors trente-deux ans où, selon d'autres, quarante-cinq ans, et le prophète Jésus n'était point encore monté au ciel. Au bout de six mois, par ses ruses et ses machinations, cette fille maudite fit de lui un martyr : il eut la tête tranchée.

Une tête heureuse, nimbée d'une non pareille éloquence, a dit : « Cela ne t'est point permis. » C'est répéter, d'une manière évidente, que cette action mauvaise constitue l'œuvre honteuse de l'adultère et que c'est là chose défendue et prohibée.

On raconte que, quand le sang couleur de cinabre de Jean eut été répandu sur la terre, il changea sa couleur de poussière en celle de

Digitized by Google

rubis et que ce sang se mit à couler avec un bouillonnement semblable à celui d'une source ; il ne fut possible de l'arrêter qu'après l'ascension de Jésus au Ciel, et qu'un roi de Babylone nommé Kherdous, homme cruel et violent, descendit, à ce qu'on raconte, vers la maison Sainte (Jérusalem), désireux d'en fouler le feutre d'azur et d'or sous les pieds de sa cavalerie. Pour le meurtre de Jean et sous le coup de son glaive destructeur, soixante-dix mille Israélites payèrent de leur vie l'égarement d'un seul. Alors le sang (de Jean) cessa de couler et les survivants, déjà au bord du gouffre, à la faveur d'un traité de paix, virent l'envahisseur s'éloigner et jettèrent ainsi l'ancre du salut et le grappin de la tranquilité.

« Et il nous a été posé des questions sur le sang répandu à deux reprises sur la terre, selon le livre des Israélites. » D'après la plume agile et pleine de certitude du commentateur, la signification de ce verset est, en ce qui concerne Jérusalem et la contrée voisine de la Syrie (la Judée) que la première fois il s'agit de Nabuchodonosor et la seconde des circonstances dont nous venons de faire le détail ; il fixe même à 461 ans, après avoir pesé le pour et le contre, le temps écoulé entre l'une et l'autre invasion.

Lorsque cet ornement de la vie, le prophète Jean, sur qui soit le salut, eut ainsi rendu témoignage (eût été martyrisé) et donné un exemple à suivre, le prophète Zacharie vit se déchirer chez lui le lien de la patience et de la constance, il fut accablé de tristesse et de chagrin, écrasé de regret et de douleur au delà du possible. « Le manteau de feutre de la fuite est pour ce qui ne peut être supporté » conformément à ce verset et devenu méconnaissable « il s'engagea dans le chemin de l'éloignement. » Semblable à un roseau brisé, à une colonne découronnée, il voulut suivre le sentier de la retraite. Mais la rue et le marché (la population), par l'influence des ruses et des machinations d'Eblis (Satan), mirent obstacle à son projet d'éloignement, et le prophète Zacharie fut attaché à une colonne.

Il y avait quatre-vingts ou cent ans qu'il accomplissait sa mission dans ce jardin du mensonge, lorsque, troublé par de hideuses pensées, les enfants d'Israël, ces perfides, le coupèrent en deux par le moyen d'une scie. Ainsi il fut s'asseoir à la place d'honneur auprès du seigneur généreux dans la demeure de la munificence. Les juifs, ces réprouvés, avaient conçu des soupçons (Dieu nous en préserve) sur Zacharie, ce compagnon de la gloire, à l'égard de la Vénérable Marie. Ce fut la prudence de ces saintes personnes qui attira sur

Digitized by Google

Zacharie la cendre et le feu du malheur, car si elle fit choix de la demeure d'un vieillard, ce fut pour être à l'abri des galants.

Le récit qui précède, et que nous avons préféré, est celui de quelques auteurs seulement. De plus nombreux, et des savants dignes de foi, ont arrangé avec art et orné de plusieurs miracles la mort du prophète Zacharie, sur lui soit le salut, qui lui a fait quitter ce palais de court séjour, ce lieu solitaire (le monde d'ici-bas) pour le parterre, orné des fleurs de la familiarité, de la demeure du repos. Mais dans l'océan des siècles, nous avons préféré suivre un chemin droit qui nous était recommandé par sa grande ancienneté, c'est cette voie de certitude qui détermine ce qui concerne Zacharie et Jean, ces deux martyrs de Jérusalem.

Le détail de leur triomphe n'est pas facile à établir, Dieu est le plus savant (il sait ce qu'il en est).

II.

LE PROPHÈTE JÉSUS

Le prophète Jésus, sur qui soit le salut, était fils de Marie, fille d'Imran (de la nation hébraïque); il descendait d'une des plus illustres familles, car il remontait, par une généalogie de dix-huit degrés, plus glorieuse que le palais de Kavernaq, à Salomon, fils de David. Comme il est d'usage parmi les hommes, Anne, la mère de Marie, désirait fort suivre la règle commune (avoir un enfant). Alors qu'elle avait perdu tout espoir, et sans motif aucun, elle devint enceinte.

Elle fit vœu que si le nacre placé dans ses entrailles, cette perle royale, se trouvait devenir un être humain, elle se rendrait à Jérusalem et le consacrerait à accomplir là, en esclave docile, toutes les prescriptions de la loi sacrée.

La Vénérable Marie, selon la promesse de sa mère, y fut transportée et devint servante du Seigneur, alors qu'il était à peine possible de le faire décemment. Malgré cela, Anne, dans son humilité, présentait, de sa négligence, des excuses au Seigneur.

En récompense de cette action, son enfant fut douée de la beauté : A peine la jeune Marie était-elle sortie du néant, qu'elle semblait aux Hébreux une source de vie. L'enfant vouée fut remise, conformément à la promesse faite, au mari de la sœur d'Anne, le prophète

Digitized by Google

Zacharie, qui prit soin d'elle et de son éducation. En cette retraite, elle grandit dans la paix et l'innocence.

Elle avait de dix à treize ans quand l'ange Gabriel, sous la forme d'un jeune homme encore adolescent et imberbe, se présenta devant Marie, souffla dans son sein, et fit d'elle la trésorière d'un précieux joyau, de la personnne du Verbe de Dieu (la parole de Dieu, Kelimet-Oullah). Après un sejour de sept ou huit mois, par une seule parole et dès ce moment, Jésus, cet astre éclatant, fut fait chair ; il fut la récompense, triplement méritée, d'une femme semblable à une lune brillante.

« O hommes des écritures, combien ne vous ai-je pas envoyé de prophètes jusqu'à la venue de celui-là ! » Les principaux des commentateurs du Coran disent que, d'après le sens de ce verset [1], il se trouve entre le prophète Moïse, l'interlocuteur de Dieu, et Jésus, l'Esprit de Dieu (sur eux soient le salut et la bénédiction), un espace de mille sept cents ans, et que, dans cet espace de temps, surgirent mille bienheureux à la tête ornée de la glorieuse couronne du don de prophétie.

Son père ressentit, de la naissance de ce fils, une joie plus grande que de la création d'Adam. Il arriva jusqu'au Très-Haut qui trône sur le sofa des quatre éléments que son serviteur [2] était assailli de questions pénibles. Par sa permission et sans promesse préalable de sa part, c'était là un moyen court et manifeste, que Jésus, à peine quarante jours s'étaient-ils écoulés (depuis sa naissance), fut chargé de répondre.

« Certes ce serviteur de Dieu doit figurer au livre de nos ancêtres ! Inscrivons-le là clairement et avec bonheur, qu'il soit comme notre fils au milieu de nous pour notre salut et notre purification tant que je vivrai, et qu'il m'appelle publiquement son père [3]. »

Cette phrase semblable à un collier de perles enfilées dans de l'or pur, indique que ce qui avait été dit sur la personne de ce noble personnage (Jésus), fut converti en explications favorables et que, grâce à la chasteté de Marie, il fut préservé et purifié de la souillure de l'eau bourbeuse du soupçon.

Quand ensuite la Vénérable Marie fit chez ces insensés, les Israé-

[1]) Par l'addition de la valeur numérique des lettres qui y sont employées.

[2]) Probablement Zacharie, car dans le Koran il n'était jamais question de Joseph comme époux de Marie.

[3]) Citation arabe.

Digitized by Google

lites (à Jérusalem), le voyage d'obligation (pour la purification), elle eut le cœur troublé en les voyant livrés à la dispute et incapables d'entendement. Pour préserver sa robe de toute souillure elle se dirigea, chargée de son précieux fardeau, du côté de l'Egypte.

C'est ce qu'indique ce verset: « Certes ils ont usé envers elle de ruse, mais elle a trouvé repos et assistance. » C'est du moins ainsi qu'on l'interprète, car, pour se sauver du flot tumultueux du Nil, elle alla s'établir dans un village d'Egypte situé en un lieu élevé.

Lorsque Jésus eut demeuré en Egypte jusqu'à l'âge de douze ans, il se dirigea vers le pays des saints et arrêta sa marche, d'après les relations de la rebelle nation chrétienne, dans l'endroit nommé Nazareth où il s'établit.

Parvenu à l'âge de trente ans il fut revêtu de la qualité éminente de prophète, qu'il prouva par nombre de miracles évidents.

Les plus respectables de ces docteurs, dont la langue (pleine d'éloquence) répand des perles, rapportent, à l'appui de cet énoncé, que (Jésus) l'esprit de Dieu, à peine sorti de l'enfance, était doué d'une parole vraiment admirable : « Ainsi témoignait-il de sa qualité de prophète [1]. » Son langage, semblable à une perle sans pareille, commandait la conviction, soit que dans le Divan (l'assemblée), il s'employat à tenir, avec une plume aussi irréfragable que celle du destin et aussi élégante qu'un pinceau, un procès-verbal conservé avec considération, soit qu'il se chargeat, d'après la constation du fait, de la décision.

Certains savants regardent comme démontré jusqu'à l'évidence que cet enfant, d'après ce qu'ils expliquent et dès l'âge le plus tendre, non sevré et encore au berceau, par la permission, la bienveillance et la faveur du Maître grand et glorieux de l'Éternité comme de la raison innée, se montrait habile à la divulgation comme à la diffusion de la lumière. Leur plume n'hésite pas, en conséquence, à le marquer du sceau des prophètes.

Encore actuellement ce grand prophète l'emporte sur les plus célèbres héros, car il est digne de tout respect pour avoir, au moyen du glorieux livre des Evangiles, abrogé et réformé une partie des préceptes du Pentateuque (Thôurâ).

Ce personnage abondant en bénédictions et dont l'attribut est l'éloge (Mahomet), se réjouissait en Jésus, l'esprit de Dieu, et l'ho-

[1]) Citation arabe.

Digitized by Google

norait. Il témoigne, et c'est là un témoin véridique, que, par la permission du Très-Haut, Jésus a, des quatre éléments morbides et impalpables, choisi la tristesse, fille des pleurs et la douleur, fille des calamités et des plaisirs et en fit un composé qu'en une heure, et par ses pures prières, il transforma en un remède source de vie (la résignation humble).

D'après l'interprétation de ces illustres commentateurs (du Coran) qui répandent les explications pleines de certitude comme des roses dans une prairie, le sens du verset « Je formerai de boue la figure d'un oiseau » est que (Jésus) ce prophète, astre de bon augure qui convainc les entêtés, fit de limon trituré la figure d'une chauve-souris et acheva ce modèle de sa main glorieuse. Alors, à la puissance du souffle du Messie, par la permission et à la gloire de Dieu, ce corps inerte commença à s'agiter, puis s'envola de la terre vers la moyenne région de l'air.

Tel était l'effet de ses prières toujours exaucées qu'il donnait à l'aveugle-né la joie de jouir, d'un œil gai, de la lumière du jour, et faisait disparaître, par ses remèdes purement spirituels, le mal horrible de la lèpre ; elles étaient enfin comme une porte de félicité, comme un refuge et un asile pour le vieillard comme pour l'adolescent.

Si l'on en croit ce qu'a écrit, avec une si rare perfection, la plume éloquente de Zamaschari, 50,000 âmes dans l'angoisse, affligées de plus de 80 maladies, s'assirent à l'ombre de cette porte et grâce à l'heureuse efficacité de cet élixir de l'âme (la prière) tous ces alités tombés au plus bas de l'échelle des maux, se relevèrent pleins de force.

Si, en conséquence de cela, l'on dit : « Dieu est triple et il est le troisième » ou si l'on dit : « Le Messie, fils de Marie est Dieu lui-même » c'est exprimer une erreur, se plonger dans le gouffre de la mort et s'associer aux infidèles. « Tombera dans le précipice réservé à la paresse et à l'ignorance de Dieu celui qui rabaisse Allah. » Tel est l'arrêt prononcé contre les peuples qui professent ces doctrines.

C'était en ce temps-là un rite accepté que de se tourner, en priant, vers le couchant du soleil, ce flambeau de la création. Au contraire lui (Jésus) et sa mère, pour éviter cette faute, adressaient vers le levant, à la majesté glorieuse et éclatante du Tout-Puissant, du sublime créateur du monde et de l'univers, trois inclinaisons du corps en même temps que leurs prières s'élancaient vers le trône de Dieu,

Digitized by Google

asile de l'âme. Ainsi, ils s'appliquèrent à faire disparaître une coutume fautive et à considérer cette pratique du culte comme un devoir.

Les plus illustres des savants se sont demandé ce qu'il adviendrait de cette pratique quand Dieu, au jour du jugement, prendrait la parole. Ils ont trouvé à cette question une réponse victorieuse. Leur opinion est que le temps ne saurait faire obstacle au progrès. Dieu est, au surplus, le plus sage et lui seul sait ce qu'il en est.

Des points de vue divers se sont cependant fait jour au sujet du culte divin, en ce qui concerne les inclinaisons et les cinq prières, parmi les enseignements tombés de la plume des plus illustres et savants écrivains. Il est incontestable que la question des saluts est placée à une telle hauteur sur les crénaux du château de l'entendement et de la tente du mystère que l'intelligence humaine, simple mille-pattes, ne saurait atteindre à pareil degré d'élévation.

Toutefois, le plus grand nombre admet la prescription édictée à l'égard des cinq prières par Jésus, cet ornement du trône du pavillon de la prophétie, cet illustre et vénérable personnage d'une si noble origine. Autrement dit, ils se rangent, en ce qui concerne le rituel du culte, à l'enseignement édicté, dans la suite des siècles passés, à rendre au trône refuge de la divinité, à celui qui est adoré en vérité selon la nécessité des temps, par ce prophète à l'heureuse étoile.

En établissant cet usage, ce plongeur de la mer des bienfaits et de la perfection, cet extracteur des raretés du port de l'attention bienveillante, a enfilé, à l'avantage de tous, des perles subtiles et parfaites, dont l'ordre fait l'éloge de sa puissance et porte profit, car en ce point, le faible l'a imité et a suivi ainsi une voie droite et méritoire.

Le prophète Jésus (sur lui soit le salut) dédaignait à l'égard d'une chaussure usée, d'une odeur passagère ou d'un vêtement inutile, les attraits de l'argent comptant, du temps et de la vie, il passait à côté comme s'il n'eût eu seulement que son âme et se fut trouvé dans la solitude. Il était absolument dégagé des biens mondains de l'intérêt, de la victoire et de l'amour, comme de tout attachement pour les affaires du dehors.

Il faisait des végétaux sa nourriture et du feutre son vêtement : toute sa vie il s'abstint de l'eau des passions terrestres comme de leur bourbier. En raison de l'humilité de ses inclinations, on ne put, malgré les recherches, lui donner d'autre surnom que celui de Mecyh (le Messie, le pur). Il avait du penchant pour le voyage et il

Digitized by Google

ne restait guère à l'endroit où il posait son tapis : l'avait-on vu en un lieu le matin, on ne l'y trouvait souvent plus le soir.

Lorsque pour établir son pouvoir à l'égard des hommes, il eût, selon la coutume, fourni son tribut et son contingent de miracles évidents et manifestes (1), les Juifs reprouvés persévèrent dans leur incrédulité et leurs dénégations. Cependant, le vénérable Messie, par le secours de la religion évidente, l'emporta sur ceux qui le regardaient d'un œil malveillant, et ils demandèrent l'assistance de ses prières sans égales pour la désignation d'apôtres qui, à la fin, furent an nombre de douze. Leur langage était celui d'auxiliaires de Dieu ; pour ne pas s'éloigner de l'ombre de l'autorité de ce chef, illustre dans le jardin de l'apostolat, ils convinrent de s'attacher à lui. La renommée de ses bonnes œuvres, parvenue jusqu'au trône du Dieu miséricordieux, fit contre-poids au plateau de la balance chargée du fardeau des iniquités des hommes. Une vision pure fit descendre sur lui un riche butin, car le bénéfice de ses mérites s'étendit sur 5,000 infidèles. Ainsi, ces chiens immondes, chose étonnante, virent leur nuit se transformer, se trouvèrent purifiés de toute malédiction et se mirent du côté du vénérable Messie.

Selon certaine tradition, une prophétie avait annoncé la descente de bénédictions sur les infidèles, et elle devait s'opérer par le moyen d'un célibataire pur de tout péché, qui serait cause de commotion et d'avancement ; en effet, les grâces divines furent attirées par lui sur les abandonnés.

Il était comme un plateau chargé de bienfaits et de toutes sortes de dons. Ayant pris un poisson rôti et cinq pains chauds et tendres, il arriva qu'une bouchée de poisson, qui resta de lui, se transforma en légumes variés, en sel et en vinaigre, et que, sur les pains, il se trouva de la graisse, du fromage et de la viande séchée.

Ibn Abbas, le prince des interprètes du Coran (que le Dieu libéral le reçoive en sa grâce) commentant le passage : « Il a subi la mort, il a enduré le supplice de la croix, et cependant il y a encore des doutes sur lui », s'exprime ainsi dans une rédaction pleine de beautés :

« Le prophète Jésus (sur lui soit le salut) a terminé sa vie après avoir achevé son troisième cycle ; il a trouvé le repos et la tranquillité après trente-trois années de souffrances et de malheurs. Alors,

[1]) Il s'agit des miracles que, selon la doctrine musulmane, tout prophète doit faire pour prouver sa mission.

Digitized by Google

un jour une troupe méprisable de Juifs vint se mettre en travers de la droite voie qu'il suivait, s'avança contre lui et étendit sur sa personne une main coupable. Ils mêlèrent les grâces de la feuille de rose à l'épine aigüe et ils lui firent endurer ainsi douleur et tourment. Ces maudits lancèrent contre lui la flèche de l'injure et de l'outrage; abandonné aux rigueurs de ces malheureux à face de porc, il fut chargé de liens. D'autres s'acharnèrent à la vengeance et au châtiment pendant qu'il lançait, vers le trône de Dieu, une prière où il demandait l'anéantissement de son corps délicat et de son âme de flamme. Ainsi, pendant la durée d'une nuit, le prophète (Jésus), l'Esprit de Dieu atteignit le lieu du repos et se dirigea vers la demeure inévitable. Ainsi sur un fils respectable de la nation juive et pour la certitude de l'information, on rapporte ce secret» [1].

Le but de cette citation est de prouver que le prophète Jésus ne fût pas mort s'il avait eu la puissance divine, car avant de passer une heure ou deux réduit à cette extrémité d'abaissement, il se fût élevé jusqu'au belvédère céleste, où, débarrassé des imperfections de la nature humaine, il eut pris les mœurs des purs esprits.

Les Juifs ne trouvant pas la trace de Jésus, cherchèrent son corps de tous côtés, se succédant les uns aux autres. Ils se dirent enfin que Dieu avait pris la figure de Jésus, et qu'il avait, d'une façon comme de l'autre, répandu l'eau de rose de ses dons; telle est l'explication et le moyen qu'ils adoptèrent.

A peine l'eurent-ils pris qu'il fut frappé à la tête de poings grossiers, et couronné, par insolence, d'un diadème rompu pareil à une cruche brisée; le visage et les cheveux souillés de sang et de terre, ils le menèrent, à force de le tirer à eux, au milieu de la place, lieu de châtiment public.

Ses plaintes et ses gémissements étaient, pour chaque partie de la nation juive, une suite de nobles et précieuses indications; on sait, parmi eux, combien furent sauvés à l'aide de ces révélations pures. Il n'est pas étonnant que tu sois si ingénieux et si habile, ô Jésus, disent ceux qui se mettent sous sa protection, puisque tu faisais encore des réponses pleines de profit alors que tu endurais le supplice d'être suspendu (à la croix).

En ce temps-là venait d'être promu à la qualité de général un

[1]) L'histoire de Jésus est indiquée par le Koran comme un secret qu'il divulgue.

Digitized by Google

homme habitué de tout temps à faire le mal, à suivre la direction de l'iniquité et à mentir. Il s'assura par la promesse de 30 drachmes, à titre de salaire, le concours d'un serviteur. Cet hypocrite scélérat échangea ainsi le vêtement précieux de la sécurité, par un vil marché, contre sa propre perte en ce monde et dans l'autre.

Dans le moment même où Jésus fut fait prisonnier, et alors que le soleil n'était pas encore arrivé dans le ciel au point culminant de sa marche, cet astre s'éclipsa et disparut pour ne répandre de nouveau sa lumière sur la terre qu'après la septième heure. Seulement alors il reprit sa place au milieu de ce bleu turquoise qui entoure le cercle de la création.

Ce récit se trouve rapporté dans de nombreuses pages ; il se rencontre de même dans les commentaires d'un juge des musulmans, dans cette route directrice des traditions, tracée sur la soie par une plume victorieuse et brillante comme l'or, mais Dieu est plus savant et plus instruit encore que Zamaschari et tous les autres.

« O Jésus tu disposes convenablement. » D'après le commentaire, ce verset signifierait : — O Jésus tu sépares l'avide du libéral, car tu t'es tenu à l'écart des injustices des juifs. La pensée de la plume, déterminante pour l'éternité, qui a écrit ce verset, réclame toujours une explication finale, car elle n'a pu être mise au jour par le scapel de la réflexion, qui recherche la certitude avec la force du lion.

Sept jours se passèrent (après la mort de Jésus), d'autres disent quarante jours, alors sa mère, afin d'effacer la poussière de la douleur par le balai du départ, autrement dit pour être consolée, fut enlevée sur l'aile des anges, comme un cavalier cheminant au milieu du ciel et parmi les planètes, jusqu'à l'asile du salut éclatant de gloire, ensuite elle reprit, du palais du jardin du monde supérieur, le chemin de la nuit.

Les apôtres de Jésus, et parmi eux Siméon, acquirent une grande réputation par leurs prières et leurs discours. Pour enseigner au peuple les règles de la religion, ils se partagèrent les divers pays et se firent chacun un lot. Ainsi une plume musquée, l'a-t-elle écrit sur des tablettes de bois peint, et l'a-t-elle gravé avec la lancette de l'application. Il est certain qu'au jour de la Résurrection ce prophète qui triera, en ce moment solennel, les créatures, les méchants d'avec les bons, les placera (les apôtres) du côté droit. En ce jour de dou-

Digitized by Google

leur et de ruine, leurs belles actions seront mises en lumière et ils deviendront les hôtes des sphères supérieures.

Cette noble personne qui de nouveau foula la terre après s'être élevée jusqu'au troisième ciel, la Vénérable Marie, disparut, après sept années, sous le manteau du néant et fit sa demeure d'un tombeau respecté et glorieux.

Entre le moment où, s'élevant au plus haut des cieux, le prophète Jésus acheva ses années d'heureuse augure, ses années glorieuses, et l'hégire du dernier venu des prophètes (Mahomet), on compte 600 ans, ou, d'après une autre opinion, 569 ans. Il est admis que, dans cet intervalle de temps, sans parler du grand prophète Jésus, il ne s'éleva comme inspirés de Dieu, parmi les Juifs que les trois fils de Nébil et, parmi les arabes, que Khâlid, fils de Sinân, pour faire suivre au peuple les préceptes de la loi sacrée. Tous ces Semeurs (de la bonne parole) conduisirent l'infidèle et l'égaré dans la droite voie de l'obéissance aux sages maximes de l'Évangile.

J.-A. DECOURDEMANCHE

Digitized by Google

ORACLES SIBYLLINS [1]

AVANT-PROPOS.

Hommes mortels et faits de chair, êtres de rien, pourquoi vous élever si vite, sans regarder la fin de l'existence ? Vous ne tremblez pas, vous ne craignez pas Dieu qui a l'œil sur vous, le Très-Haut qui sait, qui voit, qui constate toutes choses, le créateur et nourricier universel, qui a infusé en toutes choses son doux Esprit, et l'a constitué directeur de tous les mortels. Il y a un Dieu unique, qui commande seul ; immense, non engendré, tout-puissant, invisible, il voit lui seul toutes choses et n'est vu lui-même d'aucune chair mortelle.

Quelle chair, en effet, peut voir de ses yeux le Dieu céleste et véritable, qui habite le ciel ? Mais les hommes ne sont pas capables de faire face aux rayons du soleil, nés, comme ils le sont, de condition mortelle, faits de veines et de chair sur des os. Vénérez-le, lui le seul maître du monde, lui qui seul a existé et existera de toute éternité, né de lui-même, non engendré, lui qui commande partout et toujours et qui habite au milieu des mortels, comme le signe d'une lumière commune ; mais vous recevrez la juste récompense de votre perversité, vous qui, négligeant de glorifier le Dieu vrai et éternel et de lui immoler des hécatombes sacrées, avez offert des sacrifices aux génies qui sont en enfer. Vous marchez dans l'orgueil et la folie, et, délaissant le droit sentier, la voie directe, vous vous en êtes allés et vous avez erré à travers les épines et les rocailles. Arrêtez-vous, mortels insensés, qui tâtonnez dans les ténèbres et dans les ombres noires de la

[1]) Traduction inédite, par A. Bouché-Leclercq, sur le texte de C. Alexandre, avec variantes empruntées au texte de H. Friedlieb. Le traducteur, ne pouvant donner ici l'ample commentaire qui serait nécessaire pour la complète intelligence des allusions sibyllines, s'est contenté d'ajouter quelques notes indispensables. Le titre de la compilation, qui comprend douze livres, formant un total de 4232 vers hexamètres, est Χρησμοὶ Σιβυλλιακοὶ : il se traduit indifféremment par *Oracles* ou *Chants Sibyllins*.

Digitized by Google

nuit ; quittez les ténèbres de la nuit et attachez-vous à la lumière. Voici qu'elle apparaît visible à tous et sans incertitude ni erreur ; allez, ne suivez pas toujours les ténèbres et l'obscurité ; voyez comme brille d'un éclat splendide la douce lumière du soleil ; sachez enfin, et gravez cette sagesse en vos cœurs, sachez qu'il est un seul Dieu qui envoie les pluies, les vents, les tremblements de terre, les foudres, les pestes, les famines, les calamités funestes, les neiges et les glaces. Mais pourquoi cette énumération ? Il gouverne le ciel, il commande à la terre ; il est enfin, il est seul Dieu, créateur qui ne connaît point d'obstacles : c'est lui qui a consolidé la forme et la figure des hommes et qui a composé la nature de toute race vivante [1].

Or, si tout ce qui est né périt, Dieu n'a pu sortir des reins de l'homme et de la femme ; mais il est seul le Dieu très-haut, qui a fait le ciel et le soleil et les astres et la lune et la terre féconde et le sein gonflé de la mer et les montagnes élevées et les épanchements éternels des sources. C'est lui qui crée aussi la grande, l'innombrable foule dispersée dans les eaux : il entretient en vie tout ce qui rampe et remue sur la terre, et les oiseaux aux couleurs variées, à la voix limpide et murmurante, race légère dont l'aile tranchante fend l'air avec un bruit mélodieux. Il a placé dans les fourrés des montagnes la race des bêtes sauvages, et il a mis sous nos lois, à nous mortels, tous les animaux. Il leur a donné pour maître à tous une créature divine, et il a mis aux mains de l'homme une infinie et incompréhensible variété d'objets. Car quelle chair mortelle pourrait connaître toutes choses ? Mais lui seul les connaît, lui qui les a faites dès le commencement, le créateur immortel, éternel, qui habite l'éther, lui qui récompense les bons bien au-delà de leurs mérites, tandis qu'il fait tomber sa colère et ses vengeances sur les méchants et les hommes iniques, leur envoyant et la guerre et la peste et les chagrins et les larmes. O hommes ! pourquoi vous élevez-vous en vain dans votre orgueil ? rougissez donc de prendre pour dieux des chats et des bêtes malfaisantes. N'est-ce pas une folie et une rage, détruisant le bon sens, que d'avoir des dieux qui volent les plats et pillent les marmites ? Au lieu d'habiter les régions brillantes et dorées du ciel, on les voit mangés des vers et entourés d'épaisses toiles d'araignées. Vous vous prosternez en adoration, insensés, devant des serpents, des chiens, des

[1] Ici finit le premier des deux fragments dont se compose le *Proœmium*. Ces deux morceaux paraissent être d'un même auteur, probablement un Juif orthodoxe.

Digitized by Google

chats, des oiseaux, des reptiles, des statues de pierre, des images faites de main d'homme, des tas de pierres le long des chemins ; voilà ce que vous adorez, cela et une foule d'autres vanités qu'on a honte de mentionner, autant de dieux trompeurs pour les mortels malavisés, de dieux dont la bouche verse un poison mortel. Mais celui qui possède la vie, l'éternelle et impérissable lumière, qui dispense aux hommes la joie plus douce que le doux miel, c'est devant celui-là seul qu'il faut courber la tête, pour s'ouvrir le chemin où marchent vers l'éternité les hommes pieux. Vous avez délaissé tout cela, et, dans votre folie, l'esprit égaré, vous avez bu tous la coupe débordante du châtiment, la coupe forte et lourde, pleine d'un breuvage chaud et, sans mélange. Et vous ne voulez plus dissiper cette ivresse et revenir à résipiscence et reconnaître le Seigneur Dieu, qui voit tout. Aussi l'ardeur du feu brûlant vous atteindra ; vous serez consumés chaque jour durant l'éternité par les flammes et remplis de honte en songeant aux mensonges de vos inutiles idoles. Ceux, au contraire, qui auront honoré le Dieu véritable et immortel, auront la vie en partage, et, dans le jardin verdoyant du paradis où ils habiteront durant l'éternité, ils goûteront le pain délicieux, descendu du ciel étoilé.

Digitized by Google

LIVRE PREMIER

En commençant à la première génération des mortels jusqu'aux dernières, je vais révéler point par point ce qui a existé autrefois, ce qui est à présent et ce qui arrivera dans le monde à cause de l'impiété des hommes.

D'abord, Dieu m'ordonne de dire comment au juste a été formé le monde. Quant à toi, mortel retors, garde-toi d'oublier jamais mes enseignements et tourne prudemment tes regards vers le Roi très-haut qui a créé le monde entier en disant : qu'il soit ; et il fut. Il affermit donc la terre au-dessus du Tartare, et il lui donna lui-même la douce lumière ; il éleva le ciel et étendit la mer glauque et il couronna le firmament avec des légions d'astres resplendissants ; il orna la terre de végétaux, versa dans la mer le cours des fleuves et mêla à l'air des vents et des nuages humides. Alors, il fit une autre espèce d'ouvrages, mit des poissons dans les ondes, des oiseaux dans les airs, des bêtes velues dans les forêts et des dragons rampants et tout ce que l'on voit aujourd'hui. Il fit ces choses lui-même par sa parole, et tout surgit en un clin d'œil et fait en perfection, car lui, l'incréé, surveillait du haut du ciel ; et ainsi fut achevé le monde. Et alors pourtant il se remit à l'œuvre pour fabriquer un être animé, un homme nouveau qu'il pétrit à sa propre image, et, l'ayant fait beau, divin, il voulut que celui-ci habitât dans le paradis, un lieu de délices, pour s'occuper de nobles ouvrages.

Cependant, se trouvant seul dans le jardin luxuriant du paradis, l'homme désirait converser et souhaitait de rencontrer un visage semblable au sien. Alors Dieu, lui ayant pris au flanc un os, en forma l'attrayante Eva, une épouse légitime qu'il lui donna pour habiter avec lui dans le paradis. Et lui, l'ayant vue, en eut en son âme une grande admiration et fut aussitôt réjoui de voir la copie de sa propre image, et il se mit à lui adresser de sages paroles qui coulaient d'elles-mêmes, car Dieu avait pourvu à tout. Ils n'avaient pas, en effet, l'esprit aveuglé par la passion et ne couvraient point les parties honteuses, mais ils étaient, en leurs cœurs, éloignés de tout mal, et,

Digitized by Google

comme les animaux, ils allaient nus, sans voiles sur leurs membres.

Mais ensuite Dieu, leur ayant fait ses injonctions, leur défendit de toucher à l'arbre. Mais l'exécrable serpent les trompa et les persuada par ruse d'aller vers la mort et de prendre connaissance du bien et du mal. Or, ce fut la femme qui la première trahit son époux, qui lui tendit le fruit, et, ignorant qu'il était, l'entraîna au péché. Lui, persuadé par les paroles de la femme, oublia son Créateur immortel, et ne songea plus à ses sages recommandations. Aussi, au lieu du bien, ils eurent en partage le mal qu'ils avaient fait. Et alors, cueillant les feuilles du doux figuier, et s'en étant confectionné des vêtements, ils s'en couvrirent réciproquement et voilèrent leur honte, car la la pudeur les saisit. Mais l'Immortel fit tomber sur eux son courroux, et les expulsa de la région bienheureuse. Alors il fut irrévocablement décidé qu'ils vivraient désormais mortels sur la terre, parce qu'ils n'avaient pas observé le commandement que leur avait signifié le grand Dieu immortel. Eux donc, exilés sur la terre fertile, s'épanchaient en larmes et en gémissements. Ensuite, Dieu, l'Immortel, penchant vers l'indulgence, leur dit de sa propre bouche : « Croissez et multi-« pliez; et travaillez sur la terre, afin que, à force d'art et de sueurs, « vous ayez abondance de nourriture ».

C'est ainsi qu'il parla, et, le reptile auteur de la tromperie, il le fit ramper à terre sur le ventre et le flanc, le chassa impitoyablement et mit entre les deux races une inimitié terrible. L'un cherche à préserver sa tête et l'autre son talon, car la mort est tout près quand se rencontrent les hommes et les méchants porteurs de venin.

Cependant la race humaine se multipliait, comme l'avait commandé le Tout-Puissant lui-même, et, croissant au fur et mesure, elle devint un peuple innombrable. On élevait des demeures de toute sorte, et on bâtit ensuite des villes et des murailles, avec entente et adresse. De longs jours étendaient pour eux la trame aimée de la vie, et ils mouraient, non pas consumés par les douleurs, mais comme domptés par le sommeil. Heureux ces hommes magnanimes qui ont été aimés de Dieu, le sauveur et roi immortel. Mais, eux aussi péchèrent, frappés de démence. Car ils se moquaient imprudemment de leurs pères, méprisaient leurs mères, ne reconnaissaient plus leurs parents et dressaient des embûches à leurs frères. Ils devinrent donc d'impurs scélérats, souillés de sang humain et qui faisaient la guerre. Sur eux tomba enfin la malédiction lancée du

Digitized by Google

haut du ciel, et elle enleva la vie à ces êtres affreux. L'enfer les reçut, l'enfer qu'on appela Hadès parce qu'Adam y vint le premier, lorsqu'il eut goûté la mort et que la terre l'eut enseveli [1]. Aussi dit-on de tous les hommes qui naissent sur terre qu'ils vont dans les demeures d'Hadès. Pourtant tous ces premiers hommes, bien qu'étant allés en enfer, furent en honneur et ils comptèrent pour la première race.

Ceux-ci une fois couchés sous terre, il fabriqua derechef, avec les hommes les plus justes qui avaient survécu, une seconde race excessivement souple et variée. Ceux-là s'occupaient d'ouvrages utiles; pleins d'un beau zèle, d'une pudeur exquise et d'une sagesse prudente, ils exerçaient des industries de toute sorte, inventant au gré de l'ingénieuse nécessité. L'un trouva le moyen de travailler la terre avec des charrues; l'autre, de façonner le bois; un autre s'essaya à naviguer; celui-ci se mit à observer les astres, celui-là à interpréter le vol des oiseaux: les uns s'occupèrent des drogues et les autres de magie. Chacun s'ingéniant de son côté, ils créèrent ainsi tous les arts. C'étaient des Vigilants et des Inventeurs, et on leur donna ce surnom parce qu'il avaient en leur âme un esprit infatigable. Ils avaient en même temps un corps immense, solides comme ils étaient et d'aspect imposant. Ils allèrent pourtant dans l'horrible demeure du Tartare, chargés de chaînes infrangibles, et gardés pour l'expiation dans la géhenne du feu impétueux, dévorant, inextinguible.

A la suite de ceux-ci apparut derechef une race violente, la troisième, composée d'hommes arrogants, cruels, qui se firent entre eux beaucoup de mal. Les combats, les meurtres funestes sans cesse pratiqués, les firent périr, parce qu'ils avaient le cœur plein de furie.

Derrière eux vint par la suite et tardivement une autre race armée, meurtrière et de faible jugement: ce fut la quatrième race d'hommes. Ceux-ci versèrent beaucoup de sang et n'avaient ni crainte de Dieu, ni respect des hommes, car ils avaient été frappés d'un délire furieux et d'une impiété funeste. Aussi ces hommes impies, qui pourtant étaient à plaindre, les guerres, les assassinats et les combats les précipitaient dans l'Érèbe. A la fin le Dieu du ciel, dans sa colère, les fit lui-même disparaître du monde et les ensevelit dans la Tartare, dans l'immense abîme souterrain.

[1]) Le sibylliste dérive naïvement Ἅδης de Ἀδάμ.

Digitized by Google

Il fit derechef plus tard une race d'hommes bien pire encore. Pour ceux-là, le Dieu immortel ne prépara rien de bon par la suite, car ils faisaient le mal de toutes manières. Ils se montraient bien plus insolents que ne l'avaient été les autres; c'étaient des géants retors, vomissant d'horribles blasphèmes.

Il y avait, seul entre tous, un homme très-juste et véridique, parfaitement sûr, adonné aux bonnes œuvres; c'était Noé. Dieu lui-même lui parla ainsi du haut du ciel: « Noé, prends courage et « prêche à tous les peuples la conversion, afin qu'il soient sauvés « tous. Mais s'ils n'en ont cure et qu'ils conservent leur allure im- « prudente, j'anéantirai toute la race sous un immense déborde- « ment d'eaux. Pour toi, je t'ordonne de te faire une maison résis- « tante avec du bois d'une essence imperméable. Je mettrai en ta « poitrine l'intelligence, une industrie prudente, et les mesures et la « courbure; et je prendrai toutes les précautions pour que tu sois « sauvé, toi et ceux qui habitent avec toi. Je suis celui qui suis (mé- « dite ceci en ton esprit); je me fais du ciel un vêtement et de la mer « une ceinture; la terre est l'escabeau de mes pieds; l'air baigne « mon corps, et le chœur des astres tourne autour de moi. Je compte « neuf lettres et quatre syllabes; devine-moi. Les trois premières syl- « labes ont chacune deux lettres, et la dernière prend le restant, et « il y a dans le nombre cinq consonnes. La somme totale fait deux « fois huit centaines et trois fois trois dizaines et sept unités en sus[1]. « Si tu devines qui je suis, tu ne seras pas étranger à la sagesse qui « vient de moi ».

Il parla ainsi et l'autre, en l'entendant, fut saisi d'un tremblement sans fin. Et alors, ayant judicieusement préparé chaque chose, il conjura les peuples et commença à leur tenir les discours que voici: « Hommes incrédules, qu'excite une fureur atroce, Dieu n'ignorera « pas ce que vous avez fait. Car il sait tout, le Sauveur immortel, à « qui rien n'échappe; c'est lui qui m'a ordonné de vous le dire, afin « que vous ne périssiez pas par votre faute. Revenez au bon sens, « renoncez au mal et ne vous entre-détruisez plus par violence, pour- « suivant vos desseins homicides, et abreuvant au loin le terre du

[1]) Noé a dû être perplexe devant cette énigme, qui résiste encore aux efforts des interprètes. La conjecture la plus probable est celle de G. Canter, qui donne pour mot du logogriphe ΘΕΟΣ ΣΩΤΗΡ. Mais ces lettres, converties en chiffres, donnent 1692 au lieu de 1697. Il faudrait donc corriger le texte, et il vaut mieux déclarer le problème non résolu.

Digitized by Google

« sang humain. Redoutez, mortels, le tout-puissant Créateur céleste « qui ne connaît point la crainte, le Dieu impérissable qui habite le « ciel, et suppliez-le tous, car il est clément : priez-le de laisser la vie « aux cités, à l'univers entier, aux quadrupèdes et aux oiseaux, afin « qu'il soit miséricordieux pour tous. Car un jour viendra où le « monde entier et la foule des humains périra par les eaux ; et vous, « vous exhalerez d'épouvantables gémissements. L'air deviendra « soudain intolérablement agité, et le courroux du grand Dieu tom- « bera sur vous du haut du ciel. Un jour viendra sûrement où le « Sauveur immortel le déchaînera contre les hommes, si vous n'apai- « sez pas Dieu, si vous ne vous convertissez dès maintenant, et si « vous ne cessez de vous traiter les uns les autres avec méchanceté, « malice et injustice, pour mener désormais une vie sainte ».

Mais eux, en l'entendant, ricanaient l'un après l'autre, l'appelant insensé et même fou. Et alors, Noé, reprenant la parole, exhala ce chant plaintif : « O misérables, mauvais cœurs, hommes inconstants, « qui avez délaissé toute pudeur et vous êtes complus dans l'impu- « dence, tyrans rapaces et pécheurs violents, menteurs sans foi, arti- « sans de mal, faux en toutes choses, adultères, sophistes, blasphé- « mateurs, vous ne craignez pas la colère du Dieu très-haut, vous « qui allez subir l'expiation réservée à la cinquième race. Vous « n'allez point pleurer à l'écart, ô cœurs durs, mais vous riez ! Vous « rirez d'un sourire sardonique lorsque viendra, c'est moi qui vous « le dis, l'onde redoutable que Dieu s'apprête à épancher ; lorsque le « flot renouvellera sur la terre une race sacrée qui y vivra éternelle- « ment sur une racine incorruptible, mais qui en une seule nuit sera « arrachée radicalement, pendant que les secousses imprimées par « le bras divin à la terre ébranlée jusqu'en ses profondeurs dissipe- « ront en poussière les villes avec leurs habitants et détruiront les « murailles. Et alors le monde entier, avec l'innombrable foule des « humains, mourra. Et moi, de mon côté, que de désastres j'aurai à « regretter ! combien je pleurerai dans ma maison de bois ! que de « larmes je mêlerai aux flots ! Car lorsque sera venue cette eau envoyée « par Dieu, la terre sera submergée, les montagnes seront submer- « gées, et submergé sera l'air lui-même ; l'eau sera partout et tout « périra dans les eaux. Les vents s'arrêteront et un second âge s'ou- « vrira. O Phrygie ! tu émergeras la première de la surface de l'onde « et, la première, tu nourriras une autre race d'hommes qui commen- « cera à nouveau, et tu seras la nourrice par excellence ».

Digitized by Google

Mais lorsqu'il eût adressé en vain ces avertissements à une race sans frein, le Très-Haut apparut, l'appela derechef et lui dit : « Voici « le moment venu, Noé, de réaliser tout ce que j'ai promis et signi- « fié un jour, et de venger sur le monde immense, habité par un « peuple désobéissant, les innombrables crimes commis par les gé- « nérations précédentes. Allons, embarque-toi vite avec tes fils, ton « épouse, et les jeunes fiancées. Appelle tous les êtres que je t'or- « donne de prévenir, les races de quadrupèdes, de reptiles et de « volatiles. Et moi ensuite, je leur mettrai au cœur l'envie de venir « spontanément, à tous ceux que j'entends conserver en vie ».

Ainsi parla Dieu, et Noé s'en alla : il cria à haute voix et fit un appel. Et alors, son épouse et ses enfants et leurs fiancées entrèrent dans la maison de bois : puis arrivèrent tous ceux à qui Dieu avait ordonné de le faire. Mais lorsque la clef adaptée à cet usage eut fixé le couvercle en s'insérant obliquement sur une surface polie, alors, le dessein du Dieu maître du ciel s'accomplit. Il rassembla les nuages et cacha le disque flamboyant du soleil, la lune avec les astres et la couronne céleste. Lorsqu'il les eut entourés d'ombre, il frappa un grand coup, l'épouvante des humains, lançant des éclairs. En même temps, les vents soufflèrent tous à la fois, et les veines d'eaux s'ouvrirent toutes ; les grandes cataractes déchaînées fondirent du haut du ciel et des entrailles de la terre, et de l'inépuisable abîme affluèrent des torrents d'eau et la terre immense fut complètement couverte. Cependant la maison divine était portée par l'onde, et, battue sans cesse par les flots impétueux, chassée par l'assaut des vents, elle filait avec une vitesse effrayante ; pourtant sa quille fendait l'écume épaisse, et les eaux soulevées murmuraient à l'entour.

Mais lorsque Dieu eut inondé le monde entier sous l'humide élément, alors Noé, suivant les desseins de Dieu, eut la pensée de regarder au dehors ; car il avait assez de Nérée. Vite, il ouvrit le couvercle, en le dégageant de la muraille polie où il était fixé avec de bons verroux passés en travers. Et, ayant vu une masse énorme d'eaux interminables et de tous côtés la mort seule visible aux yeux, il eut peur et le cœur lui battit violemment. Et alors le vent se calma un peu, car il était las de détremper depuis tant de jours le monde entier, et, ayant divisé les nuages, il montra le grand disque flamboyant du ciel comme verdâtre, ensanglanté et fatigué. Noé eut peine à reprendre courage. Et alors, se séparant de son unique colombe, il la lâcha dehors, afin de savoir par lui-même s'il y avait

Digitized by Google

encore quelque part de la terre ferme. Celle-ci, s'étant fatigué les ailes à voler partout autour, revint : car l'eau ne s'était pas écoulée encore ; au contraire, elle remplissait tout. Lui, cependant, étant resté en repos quelques jours, envoya de nouveau la colombe, afin de savoir si les masses d'eaux avaient baissé. Celle-ci donc, prenant son essor, s'envola, arriva à terre, et, ayant reposé un instant son corps sur le sol humide, elle retourna de nouveau vers Noé portant une branche d'olivier, signe d'une grande nouvelle. La confiance entra dans tous les cœurs, et ils ressentirent une grande joie, dans l'espoir de voir la terre. Et alors, après cela, il expédia en toute hâte un autre oiseau aux ailes noires. Celui-ci, se fiant à ses ailes, s'envola de bon gré, et, ayant atteint la terre, il y resta. Noé connut ainsi que la terre était voisine et s'approchait. Lors donc que l'arche eut vogué de çà de là, grâce à un art surnaturel, à travers les flots retentistissants, sur le dos gonflé de la mer, elle toucha une langue de terre et y resta attachée.

Il y a sur le sol noir de la Phrygie une montagne escarpée, démesurément allongée. On l'appelle Ararat, parce que tous devaient être sauvés sur sa cime et qu'un grand désir d'y descendre s'empara de leur cœur [1]. C'est là que jaillissent les sources du grand fleuve Marsyas. L'arche resta sur le sommet élevé du mont pendant que les eaux se retiraient. Alors la voix surnaturelle du grand Dieu retentit de nouveau dans les cieux et parla en ces termes : « Noé, toi que j'ai « sauvé, homme fidèle et juste, aie confiance, sors avec tes fils et « ton épouse et les trois fiancées et remplissez toute la terre ; gran- « dissez, multipliez-vous, observant la justice entre vous de généra- « tion en génération jusqu'au jour où toute la race humaine sera « appelée au jugement, car il y aura un jugement pour tous ». Ainsi parla la voix divine. Alors Noé, se levant de sa couche, sauta plein de confiance sur la terre, et ses fils, son épouse et ses fiancées avec lui, et les reptiles et les volatiles et les espèces de quadrupèdes et toutes les autres créatures sortant en même temps de la maison de bois descendirent au même lieu, et alors donc Noé, le plus juste des hommes, sortit le huitième, après avoir passé sur les eaux deux cent et un jour, conformément aux desseins du grand Dieu.

Bientôt refleurit une nouvelle race mortelle : la première, qui se trouvait être la sixième, fut la meilleure depuis la création du premier

[1]) *Ararat* est dérivé ici d'*ἀραρίναι*, signifiant *plaire*.

Digitized by Google

homme. C'était l'âge d'or, et on l'appelle l'âge céleste, parce que tout y aura été selon le cœur de Dieu. O première génération du sixième âge ! ô joie immense que j'éprouvai par la suite, lorsque j'échappai à l'horrible mort, après avoir été longtemps ballottée avec mon époux et mes beaux-frères, après avoir souffert avec mon beau-père, ma belle-mère, et mes belles-sœurs. Maintenant, je vais prophétiser. Une floraison multicolore naîtra sur le figuier. A moitié de l'époque suivante apparaîtra l'autorité royale, portant le sceptre. Car trois rois magnanimes, hommes très-justes, auront leurs parts au grand jour et règneront durant de longues années, rendant la justice aux hommes, en souverains qui aiment le travail et les œuvres utiles. La terre cependant se pare de fruits abondants qui naissent d'eux-mêmes, et prodigue les épis à ses habitants. Les pères eux-mêmes resteront toujours hors des atteintes de la vieillesse, loin des maladies frissonnantes et brutales : ils mourront terrassés par le sommeil et ils s'en iront ainsi vers l'Achéron, dans les demeures de Hadès, et là ils seront honorés, parce qu'ils étaient une race de bienheureux, des hommes fortunés auxquels Sabaoth a donné un esprit excellent et qu'il a toujours assisté de ses conseils.

Ceux-là seront heureux, même lorsqu'ils seront allés dans l'Hadès. Mais après eux surgira derechef une seconde race d'hommes nés de la terre, une engeance lourde et épaisse, celle des Titans. Chacun d'eux aura même type : ils se ressembleront pour la figure, la grandeur et la corpulence ; ils n'auront qu'un langage, celui qu'auparavant Dieu a déposé dans la poitrine de la première race. Mais eux aussi, doués d'un tempérament violent, poursuivront les projets les plus extrêmes, et ils marcheront à leur perte, pour avoir voulu lutter de vive force avec le ciel étoilé. Et alors, le grand Océan lancera sur eux le flux de ses ondes affolées. Mais le grand Sabaoth, irrité, le contiendra et le rejettera en arrière, parce qu'il a promis de ne plus déchaîner un nouveau cataclysme sur les hommes pervers.

Mais lorsqu'il aura épuisé la colère des ondes démesurément gonflées et des flots soulevés les uns contre les autres, et qu'il aura resserré dans des mesures plus étroites les autres abîmes de la mer, en leur donnant pour bornes des ports et d'âpres falaises rangées autour de la terre ferme, lui, le grand Dieu Tonnant [1]...

[1]) Ici (au v. 323) se termine l'œuvre du Juif éclectique qui a combiné l'Ancien Testament avec les mythes hésiodiques. Ce qui suit est d'un chrétien.

Digitized by Google

Alors donc le fils du grand Dieu viendra vers les hommes, revêtu de chair et semblable aux mortels qui sont sur terre. Il porte quatre voyelles, et il y a en lui, je vous l'annonce, deux consonnes : mais je vais vous donner le nombre entier : huit unités, plus autant de dizaines et huit centaines[1], voilà ce que son nom offrira aux hommes incrédules ; et toi, pense en ton âme au Christ fils du Très-Haut, du Dieu immortel. Il accomplira la Loi de Dieu sans l'abroger ; il en apportera une imitation ressemblante et enseignera toutes choses. Les prêtres viendront vers lui, apportant de l'or, de la myrrhe, et aussi de l'encens. Voilà quelles seront ses actions.

Mais lorsqu'une voix viendra du désert retentir aux oreilles des mortels et criera à tous de rendre droits les sentiers, et d'extirper de leur cœur les vices et de purifier dans les eaux tout corps humain, afin que, régénérés d'en haut, ils ne transgressent plus en aucune manière la justice (cette voix qu'un barbare, séduit par des danses, récompensera en la tranchant), alors un signe apparaîtra soudain aux mortels. Il viendra d'Égypte, où elle aura été préservée, une belle pierre, et contre cette pierre se heurtera le peuple des Hébreux, tandis que les Gentils se rassembleront sous sa conduite, car ils connaîtront par celle-ci le Dieu suprême et le sentier qu'éclaire la lumière commune. Il montrera en effet la vie éternelle aux hommes choisis, mais aux déréglés il préparera le feu pour l'éternité. Et alors, il guérira les malades et tous les pécheurs qui auront foi en lui. Les aveugles verront, les boiteux marcheront, les sourds entendront, et ceux qui ne parlent pas parleront. Il chassera les démons, et il y aura des résurrections de morts : il marchera sur les flots, et, dans un lieu désert, avec cinq pains et un poisson de mer, il rassasiera cinq milliers d'hommes, et les restes de ces mets rempliront douze corbeilles destinées à la Vierge pure.

Et alors Israël, dans son ivresse, ne réfléchira pas ; ses faibles oreilles n'apporteront aucun son à son esprit appesanti. Mais lorsque le courroux exaspéré du Très-Haut tombera sur les Hébreux et leur enlèvera leur foi parce qu'ils auront molesté le Fils céleste de Dieu, alors Israël donnera à celui-ci des soufflets et lui lancera des crachats empoisonnés de ses lèvres impures. En guise de nourriture, il lui donneront du fiel et pour boisson du pur vinaigre, les impies, dont une rage méchante possède la poitrine et le cœur, qui

[1]) Les lettres-chiffres de ΙΗΣΟΥΣ donnent une somme de 888 unités.

Digitized by Google

ne voient point avec leurs yeux, plus aveugles que des taupes, plus repoussants que les reptiles venimeux, plongés qu'ils sont dans un lourd sommeil.

Mais lorsqu'il aura étendu les mains et comblé la mesure, qu'il aura porté la couronne d'épines et qu'on lui aura percé le flanc avec des roseaux ; à cause de lui il y aura durant trois heures une nuit ténébreuse, monstrueuse, au milieu du jour, et le temple de Salomon fera éclater un grand prodige à la face des hommes lorsqu'il descendra dans la demeure d'Aïdoneus, annonçant la résurrection aux morts. Puis, quand, trois jours après, il sera revenu à la lumière, qu'il aura montré sa forme aux mortels et leur aura enseigné toutes choses, montant sur les nuées, il fera route vers la maison du ciel, laissant au monde les préceptes de l'Évangile. Sous son nom fleurira une tige nouvelle, sortie du sein des nations, une société d'honneur guidée par la loi du grand Être. Car elle aura après cela pour guides les Apôtres, et alors la série des prophètes prendra fin.

Puis, quand les Hébreux récolteront la moisson funeste, le roi des Romains leur ravira beaucoup d'or et d'argent. Après cela, d'autres royaumes se succéderont continuellement sur les ruines des royaumes, et ils écraseront les mortels. Or, la chute sera grande pour ces hommes qui se seront abandonnés à une arrogance inique. Mais lorsque le temple de Salomon sera tombé sur le sol sacré, jeté bas par des hommes de langue barbare cuirassés d'airain, les Hébreux seront chassés de leur patrie : errants, molestés, ils mêleront beaucoup d'ivraie au froment, et il y aura chez tous les hommes une discorde funeste ; les cités s'attaquant réciproquement pleureront sur le sort commun, parce qu'elles auront fait une mauvaise action en accueillant dans leur sein l'objet de la colère du grand Dieu.

(*sera continué*).

Digitized by Google

CHRONIQUE

FRANCE. — *L'école du Louvre.* — Nous avons reçu un petit volume in-8 de 144 p., contenant les discours d'ouverture des cours du premier semestre de l'année 1882-1883. Ce volume s'ouvre par une importante leçon du cours de langue démotique par M. Eugène Révillout (p. 1-40). Vient ensuite la leçon d'ouverture du cours d'archéologie égyptienne de M. P. Pierret (p. 41-59) qui contient de très intéressants aperçus sur la religion. Nous en citerons quelques passages.

« A l'époque où je faisais mes classes, dit M. Pierret, on nous enseignait que les Egyptiens adoraient le soleil et la lune sous les noms d'Osiris et d'Isis ; qu'ils adoraient aussi des animaux tels que le bœuf, l'ibis, le crocodile et même des plantes et des légumes. C'était expédier lestement la philosophie religieuse d'un peuple en possession d'une telle réputation de sagesse dans l'antiquité que les Grecs envoyaient leurs penseurs les plus éminents, les Solon, les Thalès, les Démocrite, les Pythagore, les Platon s'instruire auprès des prêtres de Thèbes et de Memphis. Aujourd'hui les résultats obtenus par le travail incessant de l'école de Champollion commencent à s'imposer. Les gens du monde savent que les Egyptiens croyaient à un Dieu unique, à l'immortalité de l'âme et à la vie future ; mais ces mêmes gens du monde sont légitimement étonnés lorsque, pénétrant dans un musée égyptien, ils se trouvent en présence de dieux à tête d'épervier, de bélier ou de crocodile, de déesses à tête de vache ou de lionne : ces idoles bizarres leur semblent être un démenti formel et palpable aux doctrines élevées qu'on leur annonçait. J'ai à cœur de vous démontrer qu'il n'y a là qu'une apparente contradiction et que ces figures étranges ont un caractère purement symbolique qui n'infirme en rien la hauteur du point de vue religieux.

« L'exclusivisme du christianisme nous a souvent rendus injustes pour les anciens ; habitués à considérer leur polythéisme comme la négation de Dieu, nous sommes trop disposés à leur refuser tout esprit religieux et confondons à tort deux choses distinctes : la mythologie et la religion. Le sentiment monothéiste de l'Egypte s'affirme dans des textes qui nous disent que le Dieu suprême « se cache aux hommes ; on ne connaît pas sa forme ; les hommes ne connaissent pas son nom ; il déteste qu'on prononce son nom. »

« Cependant, au moment même où des scribes traçaient sur le papyrus ou gravaient sur la pierre les textes dont je viens de vous citer un fragment, des

Digitized by Google

artistes sculptaient des dieux à têtes d'animaux! Faut-il en conclure, contrairement à ce que l'histoire nous a appris sur les phases de l'évolution religieuse, que le monothéisme régnait dans un même pays concurremment avec le fétichisme, que le même peuple qui concevait la divinité comme *invisible, inaccessible,* cachant *son nom et sa forme,* adorait en même temps des animaux? Et remarquez que ce ne sont pas seulement des animaux qu'il aurait adorés, mais des êtres monstrueux, fantastiques, impossibles, des béliers à corps de scarabée, des serpents à jambes humaines etc. Il faut voir dans ces représentations complexes de véritables groupes hiéroglyphiques et des idéogrammes. Y a-t-il lieu de s'en étonner chez un peuple dont l'écriture n'est qu'un vaste ensemble d'images?

« Je ne prétends pas dire qu'à l'époque préhistorique les indigènes de l'Egypte n'ont pas réellement adoré les animaux; nulle part, en effet le culte des animaux n'est aussi répandu qu'en Afrique ; mais, lorsque le mélange se fit d'une race asiatique avec les populations autochtones, les animaux n'eurent plus dans la religion qu'un caractère emblématique.

« Le dieu soleil est représenté avec une tête d'épervier parce que la course de l'astre dans le ciel est comparée au vol de cet oiseau ; la déesse mère allaitant le dieu fils est représentée avec une tête de vache, parce que la tête de vache explique sa fonction de nourrice ; les têtes de bélier, de crocodile, de lionne sont des emblêmes de terreur appliqués aux feux dévorants de l'astre du jour. Ces animaux sont restés sacrés pour avoir eu l'honneur de servir de vêtement à la pensée religieuse. Il est bien évident que le vulgaire ignorant, ne voyant rien au-delà de l'idole qu'on imposait à sa vénération, fut maintenu par le despotisme intéressé des prêtres dans un abject fétichisme : mais les initiés ne reconnaissaient qu'un Dieu unique et caché qui a créé le monde, qui en maintient l'harmonie par la course quotidienne du soleil et qui est la source du bien. Les divers personnages du panthéon matérialisent les rôles divers, les fonctions de ce dieu abstrait qui conserve dans chacune de ses formes, si nombreuses et si infimes qu'elles soient, son identité et la plénitude de ses attributs.

« Voici un choix des plus frappantes expressions du monothéisme égyptien.

« *Dieu créateur.* — Tout ce qui vit a été fait par Dieu lui-même. Il a fait les êtres et les choses. Il est le formateur de ce qui a été formé, mais lui, il n'a pas été formé. Il est le créateur du ciel et de la terre. Il est l'auteur de ce qui a été formé; quant à ce qui n'est pas, il en cache la retraite. Dieu est adoré en son nom d'éternel fournisseur d'âmes aux formes.

« *Dieu éternel.* — Il traverse l'éternité, il est pour toujours. Maître de l'infinie durée du temps, auteur de l'éternité, il traverse des millions d'années dans son existence. Il est maître de l'éternité sans bornes.

« *Dieu insaisissable.* — On ne l'appréhende pas par les bras, on ne le saisit pas par les mains.

Digitized by Google

« *Dieu incompréhensible.* — C'est le miracle des formes sacrées que nul ne comprend.

« *Dieu infini.* — Son étendue se dilate sans limites.

« *Dieu doué d'ubiquité.* — Il commande à la fois à Thèbes, à Héliopolis et à Memphis.

« *Dieu est invisible.* Il est *miséricordieux.* — Ecoutant celui qui l'implore.

« Il est *omnipotent.* — Ce qui est et ce qui n'est pas dépendent de lui. Ce qui est est dans son poing, ce qui n'est pas est dans son flanc. — Cette double image est saisissante. On l'admirerait à juste titre si on la rencontrait dans la Bible. Je relève une autre expression d'un caractère absolument biblique. Un Égyptien, après avoir vanté la pureté de sa vie, ajoute : « Dieu tourne sa face vers moi en récompense de ce que j'ai fait. »

« — Le Dieu unique, sans second, est unique même au milieu de la collection des dieux. Il est unique, mais il a de nombreux noms, de nombreuses formes. Il est l'âme sainte qui engendre les dieux, qui revêt des formes, mais qui reste inconnue. — Cet engendrement des dieux est purement mythologique, car « il les réunit tous en son corps. Les dieux sont des formes qui sont au dedans de lui, dans son flanc. La substance des dieux est le corps même de Dieu, sa substance première. Il l'a produite, créée, enfantée ; elle est sortie de lui. »

« L'ensemble des dieux est une substance, un aliment, un pain immense et non un cycle « dans le milieu duquel réside l'Unique. La société des dieux se totalise en un seul cœur. »

« Dieu crée, engendre, enfante les dieux : c'est un taureau qui féconde le panthéon, ou bien il les forme de sa parole ; « il parle et les dieux se produisent. Sa parole est une substance. Il est l'âme qui produit les dieux, qui les engendre, » l'âme qui, dans cet acte de perpétuelle génération des formes divines, est la source de sa propre ardeur, « la plus grande des âmes, maîtresse des levers solaires » puisque Dieu est l'âme du soleil, lequel est « son corps renouvelant ses naissances » dans ses différents rôles : Dieu est, en un mot, « le souverain des dieux, l'âme divine qui anime le ciel. »

« Il est « le père des pères de tous les dieux, le grand Dieu de la première fois, le Dieu très grand en tant que commencement du devenir, qui s'est formé lui-même, qui est le commencement de la forme et qui n'a pas été formé, le Dieu du commencement qui a dit au soleil : Viens à moi ! qui a mis le ciel en haut et la terre en bas et qui vit, s'alimente de la vérité. » Dieu vit de la vérité, « il lui est uni » et, s'en nourrissant, ne fait qu'un avec elle. La vérité nous représente donc la conception abstraite que les Egyptiens avaient de la divinité...

« Les Egyptiens avaient débuté par un sabéisme particulier : l'adoration exclusive du soleil vénéré comme le dispensateur de la vie et de la lumière, comme le souverain de l'univers. L'Egypte était le pays des traditions : on ne

Digitized by Google

rejetait rien de ce que l'on avait une fois adopté. Lorsqu'on eut découvert le principe de l'alphabétisme, si simple dans son perfectionnement, on n'en maintînt pas moins l'emploi des signes syllabiques à côté des signes lettres. De même, lorsque l'esprit se fut haussé à la notion abstraite de la divinité, on maintînt le culte solaire en faisant de l'astre la personnification de Dieu. Le soleil est un dieu. Se succédant à lui-même, renaissant de lui-même, la mythologie dit qu'il s'engendre et agit sur lui-même pour donner naissance aux dieux qui seront chargés de personnifier les phases de sa course ; il est appelé alors le fécondateur des dieux, *le taureau* des dieux, parce que le mot fécondateur est rendu hiéroglyphiquement par le signe du taureau. Cette image s'est concrétée en mythe et a produit le culte du taureau Apis, tant il est vrai qu'on a eu raison de dire que les figures du langage ont souvent donné la vie à des personnages mythologiques. Vous voyez que c'est un absolu contre sens de faire d'Apis un bœuf ; le taureau Apis personnifie le rôle du soleil qui engendre ses successeurs, les déifications des phases de sa course. Un taureau ne pouvait être divinisé pour jouer le personnage d'Apis que lorsque son poil formait certaines marques décrites minutieusement, mais d'une façon plus ou moins authentique par Pline, Elien et Plutarque. Lorsqu'Apis mourait, on l'ensevelissait magnifiquement, et le pays était plongé dans le deuil jusqu'à l'apparition d'un autre taureau portant les marques prescrites. Mariette a découvert près de l'emplacement de Memphis une nécropole où furent successivement enterrés des Apis pendant une période de quinze siècles : c'est ce qu'on nomme le Sérapéum.

« Toute la mythologie égyptienne réside dans ce qu'on peut appeler le drame solaire ; il se compose de plusieurs actes qui sont : la naissance de l'astre à l'Orient, son parcours diurne, sa disparition à l'horizon occidental, sa traversée nocturne de la région infernale et sa réapparition à l'Orient. A chaque acte de ce drame, le dieu change le nom sans rien perdre de son individualité et de sa toute-puissance. Ce sont ces rôles divers qui constituent le panthéon.

« Les cosmogonies anciennes ont admis que la nuit a précédé le jour ; « l'obscurité est antérieure à la lumière, » dit Plutarque.

« Or, le dieu qui, en Egypte, personnifie le soleil couché, joue en même temps le rôle de Dieu primordial, parce que la nuit du Chaos a précédé la création lumineuse. Le soleil couché, disparu, subit une mort passagère ; aussi a-t-il l'attitude de la mort, la forme de la momie ; c'est la momie du soleil avec la coiffure du soleil. Ce rôle est joué principalement par Osiris, qui est avant tout le dieu des morts ; mais il l'est aussi par d'autres dieux, tels que Ptah, Sokari, Toum et, comme je viens de le dire, chacun de ces dieux cumule les fonctions de dieu primordial.

« Le dieu primordial est appelé « fabricateur des hommes, auteur des dieux, père du commencement, auteur de ce qui est, créateur des êtres, commencement des formes, père des pères, mère des mères, père des dieux, modeleur des hommes, engendreur des dieux, père des pères des dieux et des déesses,

Digitized by Google

maître du devenir en soi, auteur du ciel, de la terre, de l'enfer, de l'eau et des montagnes. »

« Il faut tenir compte de l'enseignement que nous donne sur ces matières un livre trop souvent obscur, malheureusement trop souvent voilé de mysticisme, mais qui n'en est pas moins la source de la plus grande partie de ce que nous savons sur la mythologie. On lui a primitivement donné le nom de Rituel funéraire, mais il est plus exact et plus simple de l'appeler *Livre des Morts*, puisqu'il était déposé dans le cercueil à côté de la momie. »

La seconde partie de la savante et ingénieuse étude de M. Pierret est consacrée à l'étude des renseignements que fournit le *Livre des Morts* sur l'origine du monde et principalement sur la vie d'outre-tombe.

La raison d'être de l'Ecole du Louvre comme le caractère des cours étaient d'ailleurs rappelés au début même de la leçon du conservateur du musée égyptien en termes excellents, dont nous reproduisons quelques lignes :

« L'établissement scientifique nommé Ecole du Louvre, que M. le Ministre vient de fonder sous l'intelligente inspiration de notre éminent directeur (M. L. de Ronchaud), a pour objet de former un personnel destiné à succéder un jour aux conservateurs actuels, en lui inculquant les notions spéciales que ces fonctions exigent. Il ne s'agit donc pas d'une concurrence à faire au Collège de France, mais de cours pratiques tendant à un but particulier, et se proposant non de charmer des auditeurs, mais de former des élèves. Les auditeurs désintéressés que nous attirera la curiosité de la science ne seront pas exclus de cette enceinte... Mais je tiens à les prévenir, au moins en ce qui me concerne, de ne pas s'attendre à assister à un cours d'archéologie à l'usage des gens du monde ; la science y sera exposée dans toute son aridité. »

La leçon d'ouverture du cours de droit égyptien que professe M. Eug. Révillout occupe les p. 61-79. Le double cours d'épigraphie sémitique et d'archéologie assyrienne confié à M. Ledrain n'est représenté que par un résumé très bref (p. 81-89). Pourquoi le ton fantaisiste de ces quelques pages tranche-t-il avec les allures du reste du volume? « Ce qui distingue, dit M. Ledrain, les pierres gravées des vieilles civilisations sémitiques, c'est qu'elles sont pleines d'idées. Quand ils trouvaient la moindre place où graver leurs conceptions philosophiques, ils la mettaient à profit. De la plus légère intaille sémitique, il est quelquefois possible de tirer tout un monde... » Ces principes sont précisément ceux qu'ont répudiés hautement l'archéologie et l'épigraphie modernes.

La fin du volume (p. 91-144) est occupée par les deux premières leçons du cours d'archéologie nationale dont a bien voulu se charger l'éminent conservateur du Musée de Saint-Germain, M. Alexandre Bertrand. On comparera avec beaucoup d'intérêt quelques-unes de leurs données avec les résultats présentés dans le livre de M. G. de Mortillet et dont notre précédent numéro contient l'analyse et d'abondantes citations (p. 111-124). C'est là une raison de plus de nous y arrêter, d'autant que M. Bertrand se sépare en maint endroit de son collaborateur.

Digitized by Google

Après avoir défini l'archéologie nationale, comme « la *Reconstitution de notre histoire nationale*, industrie, mœurs, usages, relations extérieures pour les temps sur lesquels les documents écrits sont absolument muets », comme pour les temps plus rapprochés de nous jusqu'à l'époque de Clovis, le professeur pose cette question primordiale : « Quand l'homme a-t-il fait son apparition en Gaule ? » Et voici comment il y répond.

« *Aussi loin qu'on puisse remonter dans l'histoire*, écrivait Amédée Thierry, il n'y a pas vingt-cinq ans ! on trouve la race des Galls occupant le territoire continental compris entre le Rhin, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan. »

« Cette date supérieure pour l'auteur de l'*Histoire des Gaulois*, est le xve ou xvie siècle avant notre ère. Voilà où on en était en 1860.

« La science démontre, aujourd'hui, que la Gaule était habitée longtemps, bien longtemps avant l'arrivée des Galls ou des Celtes, de beaucoup plus récents, d'ailleurs, que ne le croyait Amédée Thierry.

« *L'homme vivait en Gaule dès l'époque quaternaire.* Nous vous dirons ce qu'il faut entendre par ces mots : *époque quaternaire* ; *époque des glaciers*, qui ont besoin d'être expliqués. Nous vous montrerons au milieu de quelle faune, de quelle flore, sous quel climat vivaient nos premiers pères. Nous vous raconterons la lutte de Boucher de Perthes pour cette vérité aujourd'hui reconnue.

« L'existence de l'homme en Gaule remonte-t-elle encore plus haut ? L'abbé Bourgeois l'a soutenu jusqu'à sa mort. M. de Quatrefages a prêté à cette opinion l'autorité de son nom. Nous nous ferons le rapporteur des faits allégués. Nous avons nous-même fait exécuter des fouilles à Thenay, d'accord avec l'abbé Bourgeois. Nous avons remué dans ces fouilles plus de cinq mille silex. Une partie de ces silex a été déposée au Musée de Saint-Germain. Nous vous établirons juges du problème. Je ne crains pas de vous dire dès maintenant que, pour ma part, je ne crois pas à l'existence de l'homme tertiaire.

« L'homme de l'époque des alluvions et des glaciers n'a point disparu, en Gaule, avec la période que caractérisent ces phénomènes. Nous le retrouvons à l'époque dite *récente* après l'apaisement de ces grands *mouvements diluviens*, vivant une partie de l'année *dans les cavernes*. Nous interrogerons ces premiers refuges de l'humanité contre le froid et le soleil. L'homme y abandonnait les restes de sa chasse et de ses repas, les débris de son industrie. Nous essaierons de reconstituer, à l'aide de ces débris, le côté matériel de la vie de ces sauvages. Le renne jouait un grand rôle dans leur existence. Nous rapprocherons ces mœurs primitives de celles des Esquimaux, pour lesquels le renne est également une providence... »

M. Bertrand énumère les nombreux points sur lesquels il se propose de faire la lumière : l'époque des monuments mégalithiques où l'on se trouve en présence d' « un premier essai très remarquable d'organisation sociale » ; l'introduction des métaux et l'origine orientale de la métallurgie, en particulier l'usage de

Digitized by Google

l'épée de fer en Gaule, les données qui résultent de l'étude des cimetières gaulois ; l'époque romaine et la politique des Romains en Gaule, « politique économique sociale et religieuse. »

... « Nous insisterons surtout, dit le professeur, sur la politique religieuse des Romains, si sagement inaugurée par l'empereur Auguste. Nous nous efforcerons de vous faire comprendre comment, par une suite de mesures habilement concertées, Rome sut détruire à jamais la puissante organisation des collèges de druides et abolir les sacrifices humains, sans blesser le sentiment religieux et les vieilles traditions de la race celtique, qui, vaincue par la supériorité du génie romain, ne fit aucune difficulté d'associer à sa vénération non-seulement les grandes divinités du panthéon italien, mais les images des impératrices et des empereurs.

« Le IIe siècle après notre ère est l'époque du grand épanouissement du panthéon gaulois. Les divinités gauloises sortent, alors, du nuage des conceptions poétiques. Elles prennent un corps à l'imitation des divinités romaines. Certaines de ces représentations sont de nature à exciter au plus haut point notre curiosité. Un grand dieu tricéphale se métamorphosant en *triades* composées tantôt de trois dieux, tantôt d'un dieu et de deux déesses ou d'une déesse et de deux dieux, avec les attributs les plus bizarres : des cornes de cervidé ou de ruminant, un monstre marin à tête de bélier, l'attitude buddhique des jambes repliées, le torques, paraît dominer le monde des divinités inférieures, auxquelles sont consacrées les montagnes, les rivières, les sources thermales, certaines vallées et jusqu'à des groupes d'arbres, vieux débris peut-être de bois sacrés. A côté de ces puissances localisées se place une divinité *sans nom* représentée par le *swastika* sanscrit, *la croix gammée*, dont les chrétiens ont fait un de leurs premiers symboles. »

Grâce à l'archéologie, « les premiers temps de notre histoire, pour qui tient un compte suffisant des découvertes récentes, se présentent à nous sous un aspect tout nouveau...

« Non-seulement l'exploration méthodique des cavernes, des monuments mégalithiques, des cités lacustres, des cimetières gaulois, romains et francs ou mérovingiens, nous a fait connaître mille détails de la vie publique et privée de nos ancêtres inconnus jusqu'ici, nous révèle la présence des populations, dont il y a quelques années, nous ne soupçonnions même pas l'existence ; mais nous sommes infiniment mieux renseignés sur la marche générale et les origines de la civilisation en Gaule.

« Au lieu d'une race unique, les Galls ou Celtes, plus ou moins mélangés de Ligures et d'Ibères, nous apportant d'Orient quinze ou seize cents ans avant notre ère, une organisation sociale toute faite, de source arienne ou iranienne, nous nous trouvons en présence de deux ou trois couches, au moins, de populations primitives antérieures aux immigrations des Aryas en Occident.

« Au nombre de ces premiers occupants du sol se trouve la race puissante qui a élevé les dolmens et dont les descendants forment encore très probable-

Digitized by Google

ment la majorité des populations rurales du centre et de l'ouest de la France. Beaucoup de superstitions, de vieux usages, plus d'une légende populaire appartiennent à cette première aurore de la civilisation indigène. Ces conceptions souvent bizarres, en désaccord avec notre état social actuel, sont restées empreintes dans certains esprits, suivant l'heureuse expression de sir John Lubbock, *comme les fossiles sont empreints dans le roc.* Il n'est pas indifférent d'en connaître l'origine.

« On croit généralement et l'on enseigne encore que les germes de la grande civilisation ont été apportés par la colonie phocéenne de Marseille. L'archéologie démontre que la Gaule n'a rien dû au colonies grecques de la Méditerranée en dehors de la monnaie et de l'alphabet. Le progrès nous est venu par la voie du Danube à la suite d'immigrants et de conquérants de *race celtique*, Celtes et Gaulois. Le foyer de lumière a été pour nous non la Grèce ou l'Italie, mais le fond de la mer Noire et, dans le lointain, la Perse et l'Assyrie. »

« Le déchiffrement des inscriptions romaines si nombreuses en Gaule et si bien interprétées, chez nous, par M. Léon Renier et ses disciples, a heureusement complété ce que les historiens latins et grecs nous ont appris de l'organisation de la Gaule sous Auguste et les premiers empereurs. Le rôle que jouait sous l'Empire le grand conseil des *Trois-Gaules* réuni autour de l'autel de Lyon, grâce à ces travaux, est aujourd'hui mieux compris. Mais le progrès le plus sensible est celui qui touche aux choses religieuses, à l'extinction du druidisme, au développement du panthéon gaulois, à sa fusion avec les cultes étrangers.

« On ne se doutait pas du rôle important qu'avaient joué en Gaule, au premier et au second siècle de notre ère, les corporations de métiers. L'archéologie nous l'a révélé. On discutait sur l'époque de l'établissement définitif du christianisme en Gaule. L'archéologie est bien près d'avoir résolu la question... »

Dans les dernières pages de sa leçon d'ouverture, M. Bertrand insiste avec beaucoup de force sur le danger des théories toutes faites qui veulent imposer aux objets de l'étude un type arrêté et invariable de développement. « En présence de cet état encore flottant de la science, qui, sur tant de points, n'est pas encore fixée, notre premier soin, *notre premier devoir*, dit-il, sera d'établir pour chaque période une statistique géographique. »

La leçon suivante est intitulée : *L'homme tertiaire et l'homme quaternaire.*

« La découverte de l'homme tertiaire, dit M. Bertrand, n'a pas été signalée seulement par des savants isolés, bientôt désabusés à la suite d'un examen plus sévère des faits ; elle a été discutée dans trois congrès et, ce qui est plus grave, elle trouvait, en 1877, un patron inattendu en la personne de l'éminent professeur d'anthropologie du Muséum, M. de Quatrefages.

« Voici ce que nous lisons, page 112 de sa remarquable étude sur *l'Espèce humaine* :

Digitized by Google

« Ainsi l'homme existait, à coup sûr, pendant *l'époque quaternaire* et pendant l'âge de transition auquel appartiennent les *sables de Saint-Prest*. Il a vu, *selon toute probabilité*, les temps *miocènes* et par conséquent l'époque *pliocène* en entier. En d'autres termes, il a vu la plus grande partie de *l'époque tertiaire*. »

« Ici, vous le voyez, l'auteur fait une légère réserve : *selon toute probabilité*. Mais cette réserve est singulièrement atténuée par les lignes qui précèdent sa déclaration.

« Au congrès de Bruxelles (1872), dit-il à propos des *silex tertiaires* de Thenay, j'étais de ceux qui crurent devoir réserver leur jugement et attendre de nouveaux faits ; mais, depuis lors, de nouvelles pièces découvertes par M. l'abbé Bourgeois ont levé mes derniers doutes. »

« Dès l'apparition du livre, j'exprimais à M. de Quatrefages le regret qu'il se fût autant avancé. Le patronage d'une vérité encore si nuageuse, si grosse d'hypothèses fantaisistes, pour ne pas user d'un mot plus vif, me semblait jurer avec le ton de sagesse et de mesure qui respire dans tout le livre.

« Les hypothèses, les déductions hasardées devaient, en effet, faire leur chemin. Elles l'ont fait.

« Un volume vient de paraître sous le nom de : *Le préhistorique*, où la question de l'homme tertiaire n'occupe pas moins de *cent pages*.

« Les conclusions de l'auteur (M. G. de Mortillet), professeur d'anthropologie préhistorique à l'École d'anthropologie de Paris, se résument dans les trois propositions suivantes :

« 1° Il est *parfaitement* établi que, pendant tous les temps tertiaires, il a existé des êtres assez intelligents pour tailler la pierre et faire le feu.

« 2° Que ces êtres n'étaient pas et ne pouvaient pas être des hommes : « *C'étaient des précurseurs de l'homme.* » — *L'anthropopithèque* ou homme singe.

« 3° Nous devons admettre dès maintenant trois espèces d'anthropopithèques : l'*anthropopithèque de Thenay*, l'*anthropopithèque du Cantal*, l'*anthropopithèque du Portugal*.

« Toutefois l'auteur du *Préhistorique* est obligé d'avouer « *que l'on n'a jusqu'à présent rencontré aucun débris de ces anthropopithèques.* »

M. Bertrand énumère les nombreuses déceptions qui ont accueilli tant de prétendues preuves en faveur de l'existence de l'homme tertiaire.

« Eh bien ! continue-t-il, savez-vous combien de ces assertions sont restées debout, aujourd'hui, après examen scrupuleux des faits, et encore contestées ? De l'aveu même des plus fougueux partisans du transformisme, *trois seulement*, concernant *Aurillac*, *Thenay* et la vallée du *Tage*.

« Nous allons examiner ces trois faits.

« Mais d'abord constatons quel était le caractère des découvertes si bruyamment annoncées.

« Laissons de côté tout ce qui a rapport à de prétendues découvertes d'os-

Digitized by Google

sements humaines. Il est reconnu que ces ossements, tous ces ossements, sans exception, provenaient de remaniements du sol ou d'ensevelissements profonds, et n'appartenaient point à *l'époque tertiaire.*

« Ce qui appartient véritablement aux *terrains tertiaires*, ce sont : des os d'animaux *incisés, rayés* ou *fracturés ;* puis des *silex éclatés par le feu* et paraissant porter des traces de *taille intentionnelle.....*

« Que reste-t-il aux partisans de l'homme tertiaire ? Comme nous l'avons déjà dit : les découvertes d'Aurillac, de la vallée du Tage et de Thenay, c'est-à-dire les découvertes relatives aux *silex éclatés par le feu et retaillés intentionnellement par un être intelligent.*

« Mais de ces trois découvertes, la première, celle d'Aurillac, n'est déjà plus présentée que sous bénéfice d'inventaire, et les *silex du Tage* ne paraissent pas être sortis bien triomphants du Congrès de Lisbonne. J'en prendrai à témoin M. Cazalis de Fondouce, un des secrétaires du congrès, qui fait autorité en ces matières et qui termine son très remarquable rapport par ces mots :

« Il me semble donc, et *ce sera ma conclusion...* que la question de l'homme tertiaire a plutôt perdu que gagné du terrain au Congrès de Lisbonne ; si l'homme existait à l'époque tertiaire, il faut en trouver des preuves plus sérieuses qu'un *bulbe de percussion.* »

« La découverte des silex de Thenay reste donc la seule que des critiques fondées n'aient pas réduites à néant. »

Aprés avoir rappelé la constitution, au congrès de Bruxelles de 1872, d'un jury dont les conclusions furent peu favorables à l'hypothèse de l'intervention humaine dans les silex de Thenay, M. Bertrand rend compte de ses propres investigations.

« ... L'abbé Bourgeois, dit-il, avait donné au Musée de Saint-Germain une collection de silex de Thenay. Il fallait les exposer. A quel titre devais-je les présenter au public ? Il y avait de quoi être embarrassé ; je me décidai à voir les choses par moi-même.

« Accompagné du général du génie Creuly, membre de la commission de topographie des Gaules, aujourd'hui commission de géographie historique, et géologue distingué, je partis pour Pont-Levoy.

« L'abbé Bourgeois fut, comme il l'était toujours, parfait pour nous. Nous passâmes deux jours sous son toit ; nous examinâmes la collection dans tous ses détails, en provoquant les observations du propriétaire. Malgré notre bonne volonté, après avoir visité le terrain, il nous fut impossible d'entrer dans les idées de cet excellent homme, qui obtînt de nous seulement la promesse d'un complément d'enquête.

« Il fut convenu qu'avec son concours nous ferions exécuter une grande fouille à Thenay.

« L'exécution de ce projet fut confiée à l'habile et sagace inspecteur des restaurations et moulages du Musée, M. Abel Maître.

« M. Abel Maître s'acquitta de sa tâche avec son zèle et sa précision ordi-

Digitized by Google

naires. J'ai ici son rapport qui dort dans mes cartons depuis plus de dix ans ; je vais le publier puisque les illusions de l'abbé Bourgeois ne sont pas tombées d'elles-mêmes, comme je le supposais, par le seul effet du temps.

« Les conclusions du rapport étaient, en effet, complètement défavorables à toute intervention de l'homme dans l'éclatement, quelle qu'en fût la cause, ou la taille des silex.

« M. Maître avait remué près de six mille silex. « Sur cette masse énorme de silex qui ont tous passé par mes mains, m'écrivait-il, j'ai cherché en vain la trace d'un bulbe de percussion. Je n'en ai trouvé aucune. Je ne crois pas aux retailles intentionnelles. Je reconnais, au contraire, que la majorité des silex paraît avoir subi l'action du feu. Mais est-ce une preuve certaine de l'intervention de la main de l'homme? »

« M. Maître rapportait à Saint-Germain, outre des coupes exactes de ses fouilles, de nombreux échantillons de toutes les variétés qu'il y avait remarquées, depuis des rognons encore intacts jusqu'aux plus petits fragments ayant l'apparence de silex taillés.

« ... De l'examen de ces silex et des expériences faites dans les ateliers du musée, résultent les faits suivants que M. Maître résume ainsi :

« 1° Les rognons de Thenay, sous l'influence de l'action du feu ou d'un changement brusque de température, éclatent en fragments naturels affectant toutes les formes que présentent les silex *choisis* de la collection Bourgeois. Les arêtes seulement sont plus vives et sans éraillures, comme cela doit être quand les silex n'ont encore reçu aucun choc.

« 2° Mais la plupart de ces arêtes naturelles sont assez minces, assez peu résistantes, pour que la pression d'un corps dur, le choc d'un autre silex, par exemple, puisse les ébrécher et déterminer des *entailles* ou *petits* éclats dits *retouches*, quand elles sont intentionnelles, de tout point semblables à celles que M. l'abbé Bourgeois montre avec tant ce complaisance. Il n'y a là aucune trace de travail humain.

« Ces entailles, en effet, ces petits éclats, n'affectent point les silex d'une manière régulière ; ils sont disposés sans ordre à droite et à gauche des tranchants; il n'y a qu'un choc sur la face du tranchant qui puisse produire des éclats disposés de cette façon. Ce n'est pas ainsi qu'on pratique des *retouches utiles*. Les silex recueillis dans les fouilles sont ébréchés ou émoussés comme doivent l'être des cailloux qui ont été bousculés ou roulés. Les silex ont été, en effet, incontestablement roulés. »

« Les fouilles de M. Maître n'ont pas plus produit de percuteurs et de bulbe de percussion que les nombreuses fouilles de l'abbé Bourgeois.

« Or M. Maître, malgré son inexpérience, agissant sur les rognons de Thenay, à l'aide de percuteurs improvisés, a obtenu très facilement des éclats avec bulbe, laissant un noyau en forme de *nucleus* très reconnaissable. Les pierres ayant servi de *percuteurs* conservent des traces blanches parfaitement visibles.

Digitized by Google

« Les silex de Thenay n'ont donc été ni taillés, ni retaillés.

« Comprendrait-on un être intelligent qui aurait su produire le feu à volonté et n'aurait pas su briser les rognons par percussion. Je dis produire le feu. Il faut ajouter, réunir à cette intention un nombre considérable de matériaux pour entretenir le *foyer d'incendie*. Car si ces silex ont subi l'action du feu, ils n'ont pas été brûlés isolément ou par petits groupes, mais en grande masse, puis saisis par le flot, qui les a roulés au bord du lac, en si grande quantité qu'ils y forment une couche de 70 centimètres de puissance sur une très grande étendue. Il y aurait eu là une véritable exploitation industrielle.

« Enfin les silex de Thenay, ayant apparence de travail humain, sont de si petite dimension, qu'il est impossible d'y voir un outil, encore moins une série d'outils dont un être intelligent ait pu faire usage...

« Les silex de Thenay ne prouvent donc rien, pas plus que les os d'animaux terrestres ou marins impressionnés, entaillés ou brisés.

« Les géologues, les paléontologistes, quelques-uns du moins, affirment que les conditions climatériques de l'époque tertiaire comportent l'existence d'un être ayant l'organisation, ou, au moins, une organisation voisine de celle de l'homme. Je le veux bien. Que l'homme tertiaire soit possible, je n'y contredis pas, mais jusqu'ici, *il est encore tout théorique*. »

La seconde partie de la leçon est consacrée à l'homme quaternaire. Voici les conclusions générales de M. Bertrand.

« En résumé :

« La Gaule a été habitée, ou pour mieux dire, a eu des habitants, probablement très clair semés, dès le jour où elle a été habitable. Ce jour correspondant avec l'époque des grands alluvions ; l'homme y vivait côte à côte avec quelques-uns des grands animaux éteints, le mammouth, le rhinocéros à narines cloisonnées, le grand cerf d'Irlande, le grand hippopotame, l'ours et la hyène des cavernes ; mais aussi déjà au milieu de la plus grande partie de notre faune actuelle...

« Nous ne savons malheureusement rien de précis sur sa structure générale ni sur ses mœurs. Il paraît avoir surtout fréquenté les bords des grands cours d'eau comme s'il eût été plus particulièrement pêcheur.

« Les traces de son industrie se bornent aux silex taillés à éclats...

« Quant à l'*homme tertiaire*, il est encore tout théorique. »

— Nous empruntons aux comptes-rendus de la *Société nationale des antiquaires de France* et de la *Société asiatique*, publiés dans la *Revue critique*, quelques faits relatifs à l'histoire religieuse.

Société des antiquaires, 3 janvier. — M. l'abbé Thédenat signale deux urnes funéraires étrusques, récemment trouvées près de Livourne; l'une contient la représentation appelée tantôt scène d'adieux, tantôt scène de réunion, l'autre nous montre le défunt introduit dans l'Hadès par le Charon étrusque.

10 janvier. — M. Victor Guérin entretient la société de sa récente exploration du Liban; il y a visité plus de trois cents villages. L'un des plus hauts

Digitized by Google

sommets de l'Anti-Liban est couronné par la ruine d'un temple, dont saint Jérôme parle comme étant encore le but d'un pélerinage célèbre de la part des païens.

14 février. — M. l'abbé Thédenat communique de la part de M. Bretagne, de Nancy, la copie d'une inscription inédite (*Fidelis Silvani libertus Apollini votum solvit libens merito*) trouvée à Grand dans les Vosges. MM. Bertrand et de Villefosse insistent sur l'intérêt des fouilles entreprises dans cette localité sous les auspices de la société d'émulation des Vosges.

21 février. — M. Nicard donne lecture d'une lettre de M. Clément Duvernoy relative à la statuette récemment découverte à Mandeure. Cette statuette représente, non pas, comme on l'a dit, un Jupiter, mais bien un Neptune ; elle a été trouvée par un jeune homme du village qui creusait près du pont. La société d'émulation de Montbéliard ne dispose malheureusement que de ressources très limitées, et il est à craindre qu'elle ne réussisse pas à fixer dans un musée une œuvre d'art pour laquelle on a déjà offert des sommes assez élevées.

M. Ulysse Robert communique à la société le résultat de ses recherches sur la roue des Juifs au moyen-âge.

M. de Villefosse signale une inscription votive latine découverte sur le mont Beuvray par M. Bulliet, au sommet d'un mamelon de roche vive. Il a très certainement existé au mont Beuvray un *sanctuaire* païen. L'étude des monnaies qui y ont été recueillies prouve que ce temple a été ruiné à la fin du IVe siècle, à l'époque de la mission de saint Martin.

28 février. — M. Schlumberger communique, de la part de M. Sorlin-Dorigny, correspondant à Constantinople, une notice sur les représentations, dans l'art oriental, de colombes posées sur le bord d'un vase ou becquetant des raisins. Ces motifs ont, à tort, été considérés comme chrétiens.

M. l'abbé Thédenat présente un petit autel provenant d'Augst, canton de Bâle, et faisant partie de la collection de feu M. Marquaire. Cet autel porte l'inscription DEO INVICTO SECUNDUS et se rattache au culte de Mithras.

22 mars. — M. Rayet lit un chapitre d'un ouvrage qu'il prépare sur la *Topographie d'Athènes*. Ce chapitre concerne la statue de Zeus Éleutherios et le portique dédié au dieu et qui s'élevait derrière la statue, en bordure, sur le côté occidental de l'Agora. Ce portique était décoré de célèbres peintures murales d'Euphranos ; la première composition représentait les douze dieux; la seconde, Thésée, la démocratie et le peuple; la troisième, enfin, qui se développait sur toute la longueur du mur de fond, reproduisait la bataille de Mantinée.

4 avril. — M. Maxe Verly annonce l'acquisition, par le musée de Reims, d'un fragment de sculpture représentant trois têtes disposées sur la même ligne et dont l'une, celle du centre, se rapproche beaucoup du dieu cornu, dont les monuments de Reims offrent un des types les plus curieux.

Société asiatique, 9 février. — M. Bergaigne fait connaître les nouveaux

Digitized by Google

résultats de ses études sur les inscriptions sanscrites envoyées du Cambodge par M. Aymonier : 1° une fondation bouddhique a été faite dès le règne de Yaçovarman ; 2° le premier roi nommé dans l'inscription de Vat Thupestey est non pas Sûryavarman, mais un autre roi, dont le nom, terminé en — sûryavarman, ne peut être encore déterminé avec certitude. La date de son avénement est probablement 1022. Quant à la date véritable de l'avénement de — sûryavarman, c'est 924 de l'ère çaka ainsi que l'a découvert M. Bergaigne dans un jeu de mots de l'inscription de Prea Khan qui avait échappé à M. Kern.

M. Senart signale la découverte dans le Pendjab d'un manuscrit sur écorce de bouleau contenant un traité d'arithmétique rédigé dans le dialecte des Gâthâs, auquel M. Senart avait proposé de donner le nom de sanscrit bouddhique. Cette découverte confirme donc l'opinion émise par M. Senart que le dialecte des Gâthâs fut une véritable langue littéraire.

M. Clermont-Ganneau reprend l'inscription araméenne découverte au Serapeum par Mariette et en propose une interprétation nouvelle. Il fait du mot initial *khotpi* l'égyptien *khotep*, « offrande », explication qu'il en avait donnée jadis à son cours de l'Ecole des hautes études ; en outre, il voit dans la formule *Ko ya'bod* une tournure optative : « Ainsi fasse-t-il ! »

M. Halévy présente quelques observations sur l'inscription de Gezer et sur une autre inscription araméenne, publiée par M. Renan, et dans laquelle il rend le mot *hâdên* par « ceci. »

M. Hauvette-Besnault lit un épisode de sa traduction du *Bhagaveta Purâna* et signale les rapports qui existent dans l'expression de la piété entre les dévots de Krischna et les chrétiens.

9 mars. — M. J. Darmesteter fait une communication sur l'origine de la légende mystique du Rig Veda, qui fait naître la lune de la pensée de l'Etre suprême et le soleil de son regard. Il retrouve la première partie de cette légende dans les traditions des Guèbres et dans la théologie des Manichéens qui font résider dans la lune la sagesse du Christ. Il rattache au même ordre d'idées les croyances populaires modernes qui attribuent la folie à l'influence de la lune.

M. J. Halévy propose de voir dans le mot vannique *usmasini* un emprunt à l'assyrien *usman* « camp » et dans le mot *uruline* un emprunt à l'assyrien *urulu* « mort. » Le dieu qui est appelé *Alus uruline sinali* serait « celui qui ressuscite les morts » et correspondrait au Marduk assyrien.

13 avril. — M. Oppert fait une communication sur le roi de Babylone *Kandalanu*, dont le nom vient d'être retrouvé et qui n'est autre que le *Chiniladan* de Ptolémée.

M. Guyard annonce la publication prochaine d'un mémoire de M. Pognon sur l'inscription de Mérou-Nérar (c'est ainsi que M. Pognon transcrit le nom du roi qu'on appelait jusqu'ici Bin-Nirari ou Rammân-Nirari). Il lit ensuite un rapport sur les estampages d'inscriptions vanniques rapportés d'Arménie par M. Deyrolle et déposés au Louvre.

Digitized by Google

M. Clermont-Ganneau, identifie le dieu phénicien de la danse, *Baal-Marqod*, avec le *Bès* égyptien. Il apporte, en outre, des preuves nouvelles à l'appui de l'interprétation du nom de divinité phénicienne *Sed* par « chasseur. »

M. Halévy explique la première partie du nom du roi *Pumaïyaton* par l'égyptien *Pumaï* « chat ». Il identifie ensuite la moderne Oumm el-Awamid avec l'*Uschuu* des inscriptions assyriennes. L'*Ousoos* de Sanchoniaton personnifierait, selon lui, cette ville d'*Uschuu*.

Thèses de Sorbonne. — M. H. Doulcet a présenté à la Sorbonne, le 23 décembre, pour l'obtention du doctorat ès-lettres, une thèse française intitulée : *L'Eglise et l'Empire romain pendant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne*. La *Revue critique* donne un résumé de la discussion qui a eu pour résultat un ajournement.

M. Himly, doyen, ouvre la séance en blâmant le caractère général de la thèse, l'obscurité du style, l'absence de discussion sérieuse. Il s'élève contre ce mot de Pascal que l'auteur adopte, « je ne crois que les histoires dont les témoins se feraient égorger. » Il proteste également contre la théorie du succès, chère à l'auteur. De la thèse, en effet, il ressort cette conclusion que, l'Eglise ayant triomphé, l'Empire romain a eu tort et que les persécutions n'ont aucune excuse.

M. Bouché-Leclercq pousse l'attaque plus à fond. Il montre le défaut essentiel de la thèse : le parti pris, la solution *a priori*, appuyée sur une tradition ecclésiastique que l'auteur a toujours l'art de montrer du doigt, sans cependant l'énoncer en termes précis. Le caractère confessionnel et théologique de l'œuvre éclate dès la préface et même dès la bibliographie : l'auteur feint d'ignorer l'existence de M. Renan : il n'a même pas lu Lenain de Tillemont. Le livre entier est plein d'allusions désagréables, de mots aigres-doux à l'égard des adversaires.

L'auteur commence par exagérer la tolérance de Rome à l'égard des religions étrangères. Il oublie l'affaire des Bacchanales, la termeture du temple d'Isis, l'expulsion des Juifs sous Tibère. Mais il entrait dans son plan de montrer que, dès l'origine, les persécutions contre les chrétiens ont quelque chose d'inexplicable et de mystérieux. Que voit-on en effet? Un Etat qui frappe toujours et une Eglise qui toujours reçoit les coups, Pourquoi ? Est-ce parce que les chrétiens forment des associations illicites ? Non. Est-ce parce qu'en refusant d'adorer le génie de l'empereur, ils tombent sous le coup de la *Lex Majestatis ?* Non. Sont-ils punis d'une *Lex de Veneficiis ?* Non. L'auteur avoue cependant que le fondement légal des persécutions est le rescrit de Trajan et même il en exagère singulièrement l'importance. Mais ce rescrit ne suppose-t-il pas déjà une législation préexistante ? Ne découvre-t-il pas les inquiétudes du gouvernement, l'incompatibilité politique de l'Empire et du christianisme ? L'auteur ne s'arrête point à ces vues terrestres ; il aime mieux croire qu'il y a dans la persécution quelque chose de mystérieux, que l'empereur romain est l'ennemi doc-

Digitized by Google

trinal du chrétien, qu'il représente une certaine force diabolique, l'enfer conjuré contre le ciel.

Partant de ce principe, l'auteur peut tout accepter, et il accepte sans discussion sérieuse la venue de saint Pierre à Rome et les vingt-cinq années de son pontificat, le voyage de saint Paul en Espagne et ses rapports avec Sénèque. Il admet le christianisme de Pomponia Græcina sur la foi d'une inscription dont il ne détermine pas la date. Saint Jean est sorti intact de la chaudière bouillante, car Tertullien l'affirme. Les actes des martyrs sont authentiques, et le plus authentique des martyres est celui de sainte Félicité, puisqu'on a découvert son tombeau. L'auteur ne paraît pas se douter que, quand une légende est née, elle trouve moyen de se faire graver sur la pierre, sur le marbre, d'engendrer ses propres preuves.

M. Darmesteter se plaint que l'auteur ait accusé formellement les Juifs d'avoir excité la persécution contre les chrétiens. Il discute les assertions de la thèse et montre qu'il n'y a contre les Juifs que des indices très légers et des témoignages postérieurs. D'ailleurs, l'auteur ignore complètement quelle fut la situation des Juifs sous l'Empire et ne dit pas un mot des Judéo-chrétiens.

M. Lavisse, s'attaquant au fond même du sujet, montre avec vigueur la véritable cause des persécutions : cet antagonisme profond, cette incompatibilité radicale des deux sociétés, que l'auteur de la thèse ne veut pas admettre. Les chrétiens tombent sous le coup de toutes les lois, car ils les violent toutes. Ils dénigrent, ils ruinent tout ce qui constitue le patriotisme romain ; ils minent sourdement le vieux monde ; ils font le vide dans l'Empire. L'Etat romain a donc raison contre cette société sans patrie ; les bons empereurs ont raison de chercher à détruire le christianisme ; le persécuter est un acte de légitime défense. Il faut vouloir mettre le miracle partout pour trouver à la persécution un caractère religieux, pour attribuer aux empereurs des instincts diaboliques.

— M. Breton a soutenu également en Sorbonne une thèse latine qui touche aux questions d'histoire religieuse : *Metamorphoseon libros Ovidius quo consilio susceperit, qua arte perfecerit.*

M. Benoist reproche au candidat la sévérité avec laquelle il juge les sentiments d'Ovide. On ne saurait opposer, par exemple, à sa prétendue frivolité le patriotisme d'un Lucrèce. Ovide a eu le grand mérite de comprendre que, pour qu'un poème devînt vraiment national, il fallait qu'il embrassât Rome entière, et surtout la Rome légendaire et primitive. Il a fait une encyclopédie, superficielle, il est vrai, de la science de son temps ; il a ajouté les légendes mythologiques et a disposé cette histoire du monde selon l'ordre chronologique, pour aboutir à l'apothéose d'Auguste, but dernier du poème. Il a ajouté à ses modèles grecs l'accent romain ; cet amour de Rome se marquait déjà dans les *Fastes* que M. Breton a négligés. Son dessein est le même que celui de Virgile, mais il a pris toute la série des faits au lieu de s'en tenir à la légende

Digitized by Google

troyenne. Il a eu raison d'adopter ce plan. Ceux qui ont pris pour sujet un épisode isolé, comme Silius, ont échoué malgré leur talent. M. Breton n'a pas voulu faire œuvre historique, ni rapprocher les *Métamorphoses* des autres poèmes latins. Il a recherché le rapport entre la forme employée par Ovide et ses idées ; la forme existe d'après lui chez Ovide pour elle-même, les idées générales sont absentes ; le seul dessein est de n'en point avoir et c'est l'originalité du poète.

M. Breton, dit encore M. Benoist, reproche aux dieux d'Ovide de n'être que des hommes et de se conduire en hommes. Sans doute, il n'a pas dans l'interprétation des mythes l'ampleur de Pindare ; mais, dans Virgile même, les dieux sont des Romains, et Eole un centurion chargé d'un poste à la frontière. Ovide a de la religion romaine un sentiment très romain ; ses dieux sont des hommes qui agissent sur l'humanité en hommes et assez petitement. Le point de vue d'Ovide est différent de celui de Virgile, mais il en est voisin. Pour M. Breton, les deux mythologies sont très différentes ; il n'y a guère de commun que les noms.

— Notre collaborateur, M. E. Beauvois, nous a adressé le tirage à part d'un intéressant travail qu'il a récemment publié dans le *Muséon* et qui est intitulé : *L'autre vie dans la mythologie scandinave*. Il se distingue par la documentation, aussi abondante que précise, que nos lecteurs ont pu apprécier déjà à plusieurs reprises.

— M. le Dr. Prompt nous adresse un mémoire intitulé : *De la période antédiluvienne*, tirage à part du *Bulletin de la Société niçoise des sciences naturelles et historiques*. L'auteur rapproche les chiffres du texte hébraïque de la Genèse de données astronomiques égyptiennes et rejette l'idée qu'on les puisse mettre en rapport avec la science chaldéenne. Cette recherche est intéressante et conduite avec beaucoup de zèle. Il est d'autant plus regrettable que l'auteur se montre aussi peu au courant de l'état de l'exégèse biblique. Il est évidemment hanté par l'idée que Moïse est l'auteur réel des livres qui portent son nom et subit l'obsession de la légende qui fait du même Moïse un profès de la science hiératique de l'Egypte. D'autre part, il combat les rapprochements proposés entre les périodes chaldéennes et bibliques sans avoir connaissance des curieuses hypothèses de M. Oppert, assurément beaucoup plus plausibles que les siennes. Il est fâcheux enfin que ce mémoire se termine par des considérations de la plus haute fantaisie sur « la signification symbolique des chiffres de la Genèse. » Il s'agit de l'immortalité de l'âme prouvée par le corbeau et la colombe que Noé envoie de l'arche sur la terre. « Ces deux messagers représentent donc l'avenir de l'homme ; l'un répond à la mort, l'autre à la vie éternelle qui vient ensuite. »

Ecosse. — Nous apprenons par une communication que veut bien nous adresser un membre distingué du clergé écossais, M. William Horne, auteur entre autres d'un recueil très estimé de sermons, intitulé : *Religious life and thought*, que dans ce pays, si obstinément attaché à la tradition, on se préoc-

Digitized by Google

cupe cependant de mettre les progrès de l'histoire religieuse à la portée des élèves des établissements publics. Un bill, relatif à la réforme du système universitaire écossais (on sait que l'Ecosse compte quatre universités, Edimbourg, Glasgow, Saint-Andrews et Aberdeen) a été récemment présenté au Parlement. « Une des clauses, nous écrit M. Horne, propose l'abolition des serments (tests) théologiques et ecclésiastiques que doivent prêter actuellement les professeurs de théologie dans les Universités d'Ecosse. La conséquence de l'adoption de cette mesure serait l'ouverture de ces chaires, actuellement occupées par des membres du clergé de l'église établie (calviniste), à tous les hommes compétents et la faculté qui serait ainsi donnée d'y traiter des sujets religieux d'une manière purement historique et scientifique. »

« Cette proposition, remarque M. Horne, ne manquera pas de rencontrer chez nous une vive opposition. On est accoutumé à voir la théologie enseignée seulement à de futurs ministres et en rapport avec la doctrine précise des églises. L'église établie détient présentement ces chaires dans nos quatre universités et les différents autres groupes protestants ont chacun leurs séminaires propres pour l'instruction de leur clergé. D'autre part, notre public, à très peu d'exceptions près, n'est nullement préparé à une tractation scientifique de cette branche d'études. » Il est donc probable que les séminaires particuliers seront conservés et que l'église établie sera dans le cas d'interdire à ses élèves de suivre les cours de l'Université, si, par le succès du projet de loi en question, ils perdaient leur caractère confessionnel, se créant ainsi à elle-même des séminaires soumis à son propre credo. Néanmoins l'adoption de cette mesure serait d'une haute signification pour le progrès des études d'histoire et de critique religieuses et ne saurait manquer de leur donner une féconde impulsion.

La question, on le voit, se pose en Ecosse exactement comme elle l'a été en Hollande il y a quelques années. Les facultés de théologie, occupées par les membres de l'église nationale (également calviniste) ont perdu leur caractère confessionnel. Mais entre les deux pays la différence est grande. En effet, les habitudes de la critique moderne avaient pénétré de longue date dans les facultés de théologie néerlandaises et rendu à la fois possible et facile le passage a un nouvel état de choses ; en Ecosse, au contraire, les résultats de la critique biblique les plus avérés constituent encore d'audacieuses nouveautés. Il n'est que d'autant plus remarquable qu'une proposition aussi libérale que celle dont nous entretient M. Horne ait pu être faite et soit actuellement soumise à la discussion.

En voyant de tels faits se produire à l'étranger, nous ne pouvons nous défendre de faire avec tristesse un retour sur notre pays. Sans doute une question analogue à celle dont le Parlement anglais est saisi, est également soumise à nos législateurs, et il est à espérer que l'histoire religieuse conquerra enfin dans notre enseignement supérieur la place qui lui revient. Mais pourquoi faut-il que, au moment où se fait partout sentir le besoin de traiter les questions religieuses avec une pleine indépendance scientifique, le seul établissement en

Digitized by Google

France qui ait la prétention de représenter le grand mouvement d'exégèse et de critique bibliques des cent dernières années, vienne d'abaisser son drapeau devant les protestations intolérantes d'un public incompétent, en contraignant à se séparer de lui un professeur coupable de ne pas partager sur les rapports de la philosophie et de la religion les idées de la majorité de ses membres ? — L'établissement auquel nous faisons allusion est la Faculté de théologie protestante de Paris, dont nous avions eu occasion de louer à différentes reprises les travaux ; quant à la personne qu'elle a cru devoir sacrifier à un dissentiment dogmatique, elle tient de trop près au directeur de cette *Revue* pour que nous nous sentions libre d'insister. Ceux de nos lecteurs qui désireraient en savoir plus long, trouveront quelques renseignements dans un article de la *Nouvelle Revue* (1er avril 1883), intitulé : *Le protestantisme français.*

Hollande. — Nous recevons de ce pays un certain nombre de travaux qui témoignent de l'incessante activité de nos voisins sur le terrain de la critique et de la philosophie religieuses. C'est une étude de M. Lamers, professeur à l'université de Groningue, intitulée : *Godsdienst en Zedelijkheid beschouwd in onderling verband* (Religion et moralité envisagées dans leurs rapports mutuels); puis un petit traité de M. Cramer, collègue du précédent, intitulé : *De kanon der heilige Schrift in de eerste vier eeuwen der christelijke Kerk, geschiedkundig onderzoek* (Le canon des Saintes Ecritures dans les quatre premiers siècles de l'Eglise chrétienne, recherche historique). Ces deux écrits se distinguent par leur solidité ainsi que par leur abondante information.

Notre collaborateur, M. C. P. Tiele, nous adresse également un court mémoire extrait des mélanges de l'Académie royale des sciences, intitulé : *Is Sumêr en Akkad hetzelfde als Makan en Mêlucha ?* (Sumêr-et-Accad doit-il être identifié à Makan-et-Mélucha ?) L'auteur est absolument opposé à l'idée de nos collaborateurs, MM. Stan. Guyard et J. Halévy, qui tiennent la civilisation suméro-accadienne pour une pure erreur de déchiffrement. « L'antique civilisation babylonienne-assyrienne est elle une création des habitants sémites de la Mésopotamie ?... provient-elle d'une autre, non purement sémitique ? — C'est une question, dit-il, que j'aurai l'honneur de vous soumettre bientôt. » Pour le moment, M. Tiele traite un point de détail, dont la solution intéresse l'ensemble. « La récente grande hypothèse des Suméro-Akkadistes repose sur différents autres de moindre portée » dont celle-ci est l'une. M. Tiele soumet à un examen attentif l'identification proposée et conclut en déclarant qu'elle est totalement dépourvue de fondement.

Nous avons également reçu de M. Chantepie de la Saussaye et de M. H. Herman de Ridder des ouvrages plus étendus dont nous parlerons dans nos prochains bulletins de l'histoire générale des religions et du christianisme.

Russie. — Nous empruntons les détails suivants à une correspondance, datée du 15 mars, que publie *Le Temps* :

« Les recherches sur les origines et le développement des sectes schismatiques et hérétiques sont à l'ordre du jour. Les principales revues ont pris à tâche

Digitized by Google

d'initier leurs lecteurs aux points obscurs de l'histoire des hérétiques, où tout est obscur, dont le nombre flotte entre douze et quatorze millions. Les *Otetchestvennia Zapiski* (revue patriotique) ont publié dans leur numéro du 1er janvier un travail fort intéressant sur l'histoire et la doctrine des Douhobortsi, dû à la plume de M. Abramof. L'auteur s'est appuyé sur les matériaux qu'un théologien de Kiéf, M. Novitski, a patiemment compulsés. M. Novitski est animé de sentiments peu bienveillants envers les *rascolniks*, et il a puisé surtout aux sources officielles, ordonnances, ukases, rapports des gouverneurs généraux, etc. Les faits parlent assez éloquemment par eux. Forcé d'enregistrer les persécutions, M. Novitski en est quitte pour dire que les hérétiques ont mérité leur sort. Nous résumons les points principaux de cette étude, qui s'arrête à l'année 1840. Peut-être aura-t-elle quelque intérêt pour les lecteurs.

On sait que les sectes religieuses qui pullulent en Russie ont été cataloguées par le gouvernement en sectes plus ou moins nuisibles à l'ordre public et à la morale. Sont réputées dangereuses au premier chef celles qui ne reconnaissent pas l'autorité du tsar, qui considèrent le mariage comme un péché ou qui pratiquent les mutilations. Les Molokani, qui ne reconnaissent pas les autorités constituées ; les samocretcenzi, les moliaki, qui ne veulent ni églises ni prêtres ; les philippovtsi, les teodosevtsi, qui croient au règne de l'antechrist sur la terre, etc., etc., sont rangés parmi les hérétiques antireligieux et antisociaux. Les douhobortsi (pneumatomaque, combattre esprit) occupent une place considérable parmi les *raskolniki* russes, tant par les persécutions qu'ils ont subies que par l'indomptable énergie qu'ils ont déployée à maintenir leur foi.

Leurs principes religieux ont quelques rapports avec ceux des quakers ; ils ne portent pas les armes contre l'ennemi, ne prêtent pas serment. Ils cultivent la terre en commun et partagent également entre eux le produit de la récolte ; les ivrognes, les paresseux et les vagabonds sont exclus de la communauté.

Persécutés sous tous les régimes, les douhobortsi n'eurent qu'une éclaircie pendant la période libérale du règne d'Alexandre Ier, mais ce ne fut que pour sentir plus durement la main de fer de Nicolas, qui les transporta en masse aux frontières de la Perse, dans la région transcaucasienne. Ce qui frappe le plus dans les annales des douhobortsi, c'est la rigueur de la répression et son peu d'efficacité.

On dirait que les différents régimes qui se sont succédé aient pris à tâche de fortifier l'hérésie par les épreuves et de cimenter sa foi par les souffrances. On n'a pas de données certaines sur l'origine de cette secte. Le gouvernement n'apprit son existence que vers la fin du dix-huitième siècle et résolut de l'extirper. Il se mit vigoureusement à l'œuvre. Le knout, les travaux forcés dans les mines de Sibérie, les narines arrachées, aggravation de peine qui accompagnait parfois les condamnations aux travaux forcés et désignait aux recherches les condamnés qui auraient cherché à fuir, furent les armes choisies dans la lutte entre l'orthodoxie et les pneumatomaques. La justice sévit sans relâche, mais

Digitized by Google

aussi sans succès, Les premiers douhobortsi furent signalés parmi les cosaques du Don en 1789. On les envoya chargés de fer en Sibérie. Puis ce fut le tour de ceux d'Ekaterinoslav (1791), de Charkof (1793-1797).

L'année suivante, quelques paysans de la province de Tver furent poursuivis pour crime d'hérésie, et le paysan André Tolstaef et sa femme, plus particulièrement récalcitrants, furent envoyés aux travaux forcés après avoir subi le supplice du knout et avoir eu le nez coupé. En 1800, la forteresse d'Azof, les prisons de Riga, d'Oesel, de la Finlande, les cachots des îles Solovetsk, d'Ekaterinbourg, les provinces de Tobolsk et d'Irkoutsk étaient remplies des douhobortsi ; souvent des familles entières prenaient le chemin de la Sibérie ou se voyaient condamnés à croupir dans des cachots trop petits pour s'étendre ou s'y tenir debout. Parfois aussi les enfants au-dessous de dix ans étaient arrachés à leurs parents pour être instruits dans la religion orthodoxe. L'ukase du 30 mars 1800 assimilait l'hérésie des douhobortsi à un crime puni des travaux forcés à perpétuité.

A l'avènement d'Alexandre Ier, les choses changent subitement d'aspect. La tendance mystique de son esprit avait certainement autant de part que son humanité dans la bienveillance qu'il ne cessa de témoigner aux douhobortsi. Le fameux Lopoukhine, favori et confident du tsar, s'était convaincu par des rapports personnels de la vie irréprochable, laborieuse et paisible que menaient ces malheureux poursuivis par les foudres de l'Eglise, et il avait su toucher l'âme impressionnable d'Alexandre par le récit de leurs malheurs.

Chargée en 1801 de faire une enquête sur la situation de la province Sloboda (Ukraine), Lopoukhine recueillit des faits sur le traitement des douhobortsi qui le firent reculer d'horreur. C'est là qu'il apprit pour la première fois l'existence de ces cachots, espèce de cages où, faute d'espace, les condamnés étaient obligés de se tenir accroupis.

Un rescrit datant des premiers jours du règne d'Alexandre Ier ordonnait de faire revenir de Sibérie et autres lieux de détention les douhobortsi, de les réintégrer dans leur foyers et de pas les molester.

Les autorités de Charkof ne jugèrent pas la présence de ces hérétiques compatible avec l'ordre. Un prêtre avec une compagnie de soldats fut dépêché pour les interroger. La première question porta sur le caractère sacré dont le couronnement revêtait l'empereur. Ils répondirent qu'ils considéraient tout tsar comme envoyé par Dieu, un bon tsar comme un présent divin et un mauvais tsar comme un signe de la colère céleste. Ensuite, on leur présenta une image peinte du Sauveur en les sommant de déclarer que c'était bien là le Sauveur qu'ils adoraient. Ils répliquèrent qu'ils ne croyaient pas aux panneaux peints, et que leur Sauveur n'était pas visible ; enfin, poussés à bout par la question s'ils entendaient payer les impôts et servir comme soldats, il s'écrièrent avec emportement : « On nous a ruinés ; avec quoi veut-on que nous acquittions les impôts ? Nous n'avons plus d'hommes valides ; on n'a laissé parmi nous que des vieillards et des estropiés. »

Digitized by Google

Ces paroles furent considérées comme une rébellion. On prit des mesures énergiques pour réduire les hérétiques à la raison. Dès que Lopoukhine eut connaissance de l'affaire, il fit relâcher les prisonniers, et ordonna de les laisser en repos.

Les douhobortsi, profitant de la bienveillance du favori du souverain, lui envoyèrent des délégués des différentes provinces de l'empire pour le prier d'appuyer leur requête à l'empereur. Ils demandaient l'autorisation de s'établir dans un pays où ils pussent vivre à part de la population orthodoxe et s'adonner en paix à la culture du sol. Dans un rescrit qui respire la mansuétude, Alexandre Ier les autorisa à fonder une communauté loin des centres orthodoxes. L'empereur concéda aux émigrants de vastes terrains le long de la rivière Molochnaïa, en Tauride, accorda des secours pécuniaires aux familles qui voulaient émigrer, et les exempta pendant cinq ans d'impôts. Les années suivantes, les secours d'argent furent supprimés, mais l'affluence n'en continua pas moins vers la *terre promise*. L'émigration ne s'arrêta pas pendant toute la durée du règne d'Alexandre Ier.

On se tromperait si l'on croyait que la situation des douhobortsi se fût sensiblement améliorée en Russie, par suite des dispositions libérales du chef de l'Etat. Les hommes qui avaient dirigé les persécutions étaient restés au pouvoir ; le clergé était aussi fanatique, la police aussi rapace que par le passé.

En 1807, le gouverneur général de Sibérie fit incorporer dans un régiment tous les douhobortsi en état de porter les armes, et envoya aux mines ceux qui avaient passé l'âge de quarante ans. Nous faisons grâce au lecteur de la série des condamnations qui frappèrent les gens coupables d'hérésie. Leur résistance passive eut cependant un résultat. Lorsque le gouvernement se fut persuadé que le douhobortsi se faisait tuer plutôt que de prendre les armes à la main en face de l'ennemi, il céda ; à partir de 1820, les douhobortsi et les molokani ne font plus partie de l'armée active ; on les emploie au service des ambulances, à l'arrière-garde, etc. En 1811, quatre mille douhobortsi demandèrent l'autorisation de s'établir aux embouchures du Danube, entre Ismaïla et Kilia, mais a guerre avec la France détourna l'attention du gouvernement de ce projet.

La colonie près de la rivière Molochnaïa, en Tauride, devint florissante grâce à l'abondance de la terre et à l'activité industrieuse des émigrés. Les douhobortsi fondèrent neuf villages groupés autour du village principal, portant le nom de Patience. C'est là que se trouvait le siège de leur administration communale, qu'ils appelaient leur Sion. Lors de son voyage en Crimée, Alexandre Ier, frappé de l'aspect riant et prospère de leur établissement, s'arrêta dans un de leurs villages, et leur accorda à cette occasion la grâce de beaucoup d'entre leurs frères qui languissaient encore dans les mines de la Sibérie.

La protection personnelle du souverain ne put les abriter longtemps contre les persécutions suscitées par le clergé. Accusés des crimes les plus invraisemblables, il n'est pas d'injustices qu'on ne leur fît subir. Sous les prétextes les plus absurdes, leurs villages étaient cernés par la troupe, les habitants

Digitized by Google

les plus vénérés traînés en prison et soumis aux traitements les plus odieux.

Langeron, gouverneur militaire de Cherson, était un des plus ardents promoteurs de la persécution. Faisant en 1816 une tournée d'inspection dans les provinces placées sous ses ordres, il fit réunir les douhobortsi et leur déclara qu'à la place de l'empereur il les aurait fait mitrailler.

Ne pouvant pas se mettre à la place du souverain, il essaya du moins de lui inculquer ses idées. Il représenta à l'empereur le danger que faisait courir à la population orthodoxe de Crimée le voisinage des hérétiques, et conseilla de les disperser dans les localités habitées par les Tartares. Repoussé par Alexandre Ier, il revint plusieurs fois à la charge, jusqu'au moment où la réaction triomphante changea la direction de la politique. A partir de cette époque, le gouvernement eut recours à des mesures arbitraires.

Les douhobortsi et les molokani furent exclus du service de l'Etat et tenus d'acquitter un impôt spécial. Une partie des terres concédées en Tauride fut enlevée aux colons, mais cela se passa en 1826. Sous le règne de Nicolas, le gouvernement entra résolument dans la voie de la persécution. Les cosaques pneumatologues du Don établis en Tauride furent transportés au Caucase ; les douhobortsi furent parqués dans leurs villages avec défense d'en sortir ; on supprima du même coup tout débouché à leur commerce. Ces mesures furent jugées insuffisantes et le ministre de l'intérieur Lanskoi proposa en plein comité des ministres de transporter ces hérétiques en Sibérie et de les employer aux travaux forcés. Nicolas fut d'avis d'incorporer les hommes valides dans l'armée.

Ce projet reçut son exécution en 1830. Les hérétiques, à quelque secte qu'ils appartenaient, étaient condamnés à la perte de leurs droits civils et au service militaire à perpétuité, sans espoir d'avancement, de congé ni de retraite, aussi longtemps qu'ils persistaient dans l'hérésie. Par contre, s'ils se convertissaient, ils renaissaient à la vie civile, recouvraient leurs droits, étaient réintégrés dans la possession de leurs terres et obtenaient en outre une exemption d'impôt pendant trois ans. Cet ukase caractérisa la politique de Nicolas envers les hérétiques. D'un côté, rigueur inexorable, de l'autre, une prime aux conversions. L'effet de ce système fut tout différent de ce que s'était promis l'empereur. La persécution enflamma le fanatisme et créa des martyrs. Les moins fermes se convertissaient ostensiblement à l'Eglise orthodoxe tout en restant attachés en secret aux principes de leur secte.

En 1831, un rescrit défendit toute manifestation extérieure du culte des douhobortsi.

Cette disposition, étendue aux autres sectes, est encore en vigueur, et c'est ce qui permet au clergé de disperser toute réunion de dissidents et d'en faire arrêter les membres. Une autre disposition de la loi ordonnait de prolonger la détention des condamnés aux travaux forcés s'ils s'étaient laissé gagner par l'hérésie.

Le projet de Langeron, rejeté par Alexandre 1er comme inhumain et inepte,

Digitized by Google

fut repris par Nicolas ; la déportation en masse des douhobortsi de la Tauride devint un fait accompli. En 1839, une loi ordonna que les douhobortsi établis le long de la rivière Molochnaïa fussent transportés dans la province transcaucasienne. L'expulsion, commencée en 1839, ne fut achevée complètement que vers 1845. Courbant la tête sous la volonté impériale, qui les jetait nus et sanglants sur un sol inhospitalier, ils quittèrent au nombre de douze mille leurs demeures et leurs champs fertiles. Vingt-sept d'entre eux profitèrent de la clémence du souverain, qui permettait à ceux qui se convertissaient de rester.

Il semblait que tout conspirait contre les douhobortsi dans leur exil, les conditions d'existence, du climat ; ils étaient en outre entourés de tribus hostiles qui vivaient de rapines et contre lesquelles ils ne pouvaient se défendre en vertu de leurs principes.

Malgré la fièvre et les maladies qui les assaillirent, les incursions ennemies qui les appauvrissaient, ils finirent par s'acclimater, et grâce à l'énergie et à la vitalité de leur organisation du travail, ils prospérèrent. Ils forment maintenant la partie la plus prospère de la population. Trente-cinq ans après les avoir chassés, le gouvernement russe s'adressa à ces mêmes douhobortsi, cherchant à l'aide de privilèges à les attirer dans la région nouvellement conquise de Kars pour qu'ils y apportassent leur industrie et l'action civilisatrice qu'ils étendent autour d'eux. »

L'Éditeur-Gérant,
ERNEST LEROUX.

Laval. — Imprimerie et Stéréotypie E. JAMIN

Digitized by Google

L'ÉLYSÉE TRANSATLANTIQUE

ET L'ÉDEN OCCIDENTAL

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉLYSÉE TRANSATLANTIQUE.

En remontant d'âge en âge jusqu'à l'antiquité la plus reculée, on trouve chez tous les peuples, dont les vieilles traditions subsistent, une légende commune qui s'est transformée selon les temps et les lieux, mais dont les rameaux se sont tantôt développés parallèlement, tantôt entrelacés ou greffés l'un sur l'autre pour donner de nouvelles branches, qui plus tard se sont réunies à leur tour pour se séparer ultérieurement et ainsi de suite. C'est la croyance en une terre enchantée où séjournent des êtres surnaturels et où sont admis les mortels qui méritent de vivre éternellement dans la joie et les délices. Ce paradis terrestre a été placé tantôt à l'est, tantôt à l'ouest, selon qu'on le considérait comme le berceau du genre humain ou comme le lieu de son repos. Sous l'influence d'idées astronomiques, on a comparé l'humanité à l'astre qui la fait vivre ; les uns ont pensé qu'elle ne pouvait sortir que de l'endroit où se lève le soleil ; les autres, que l'existence ne pouvait se prolonger agréablement pour les élus que là où semble se coucher l'astre du jour. Pour les monothéistes qui, même en des matières étrangères à la théologie, ont une tendance souvent inconsciente à préférer partout l'unité, cette conception ne s'est pas ramifiée à l'infini ; ils ont pensé que l'Eden, d'où le premier homme avait été expulsé, pourrait se rouvrir pour les plus méritants de ses descendants. Chez les polythéistes que

Digitized by Google

n'effraie pas la pluralité même des dieux, la croyance au paradis terrestre a affecté les formes les plus variées : rien que chez les Grecs et les Romains, ce lieu de délices a été successivement appelé : Champs-Elysées, Jardin des Hespérides, Iles Fortunées, Ile d'Ogygie ; chez les Celtes on le nommait : Pays des Vivants, Terre de Jouvence, Ile des Héros.

Ces diverses traditions paradisiaques ont soit un fond commun soit au moins plusieurs points de contact. Par suite même des analogies qu'elles avaient entre elles, elles ont pu se faire des emprunts mutuels, et il n'est pas prouvé que les plus anciennement recueillies soient dérivées des plus anciennement connues ; celles des Grecs et des Romains, pour avoir été plus tôt consignées dans des livres, ne sont pas nécessairement antérieures à celles des Celtes : les unes et les autres pouvaient coexister chez ces divers peuples qui ont dû contribuer, chacun pour une part, à enrichir ou à modifier le patrimoine commun, l'héritage intellectuel qu'ils tenaient de leurs ancêtres asiatiques. Quelques anciens admettaient que la philosophie était originaire des pays barbares [1], et Aristote [2] citait expressément les druides parmi les inventeurs de cette science, qui comprend entre autres les théories sur l'origine et la fin de l'homme. Il ne serait donc pas impossible que les Celtes, échelonnés sur les rives de l'Atlantique depuis la Celtibérie jusqu'aux Iles britanniques, eussent été les premiers à transférer dans cette mer alors si mystérieuse le Jardin des Hespérides, originairement placé dans les Oasis de Lybie ou dans la mer Tyrrhénienne. D'autre part, les Celtes

[1]) Il en est de même pour la mythologie : les dieux du paganisme classique passaient pour avoir pris naissance sur le littoral de l'Océan qui, d'après Homère, était leur père et dont la femme, Thétys, était leur mère. Ce que les Atlantes, c'est-à-dire, dans le cas présent, les riverains de l'Océan, rapportaient à cet égard, était peu éloigné des traditions des Grecs : Ouranos (le Ciel), leur premier roi, avait régné sur l'Occident et le Nord, et l'Occident échut en partage à Atlas et à Saturne ses fils (Diodore de Sicile, *Bibl. hist.* III, 53, 55, 60 ; Cfr. V, 66, une tradition crétoise identique en ce point avec celle des Atlantes.)

[2]) Dans sa *Magique* citée, avec le *Livre de la tradition* de Sotion, par Diogène Laërce (*De clarorum philosoph. vitis*, édit. et trad. par C. G. Gabet, dans la collect. des auteurs grecs de Didot Paris, 1850, in-8., p. 1. — Cfr. Saint-Clément d'Alexandrie, *Strom.* l. I).

Digitized by Google

qui avaient tant de fois été aux prises avec les Grecs pendant leurs expéditions militaires en Orient, et si longtemps en relations avec les colons et les marchands de cette nation établis en Gaule, avaient non-seulement adopté les lettres grecques [1] ; ils s'étaient en outre approprié diverses traditions helléniques, les unes sur Ulysse comme fondateur d'Asciburg sur la rive gauche du Rhin [2], les autres sur les émigrés troyens [3]. Au reste, il n'est pas nécessaire pour notre sujet que nous sachions exactement si tel ou tel trait des traditions paradisiaques appartenait à la souche primitive ou si c'est un nouveau rejeton. Nous n'avons qu'à les passer en revue, non pour montrer leur filiation bien incertaine, mais pour constater leurs mutuelles analogies.

Chez les Grecs, Homère se représentait les Champs-Elysées comme situés à l'extrémité de la terre ; la vie y était fort agréable : pas d'hiver, pas de neige et jamais de pluie ; l'Océan y envoyait de fortes brises pour rafraîchir les h bitants, au nombre desquels étaient Rhadamanthe et Ménélas, ce dernier admis parmi eux à titre d'époux d'Hélène et de gendre de Jupiter [4]. Si la situation des Champs-Elysées n'est que vaguement indiquée par le poète, nous savons par Strabon [5] qu'anciennement on les plaçait sur les côtes méridionales de l'Ibérie, mais que de son temps on cherchait le jardin des Hespérides et les îles des Bienheureux non loin de l'extrémité de la Mauru:sie (Mauritanie), qui fait face à Gadira (Cadix). Les barbares eux-mêmes, d'après Plutarque [6], partageaient l'opinion généralement reçue que les Iles Fortunées, éloignées de l'Afrique de 10.000 stades, renfermaient les Champs-Elysées, ce séjour des âmes heureuses célébré par Homère.

[1]) Il y avait même jusqu'en Calédonie un autel avec inscription grecque (*Ulixem Calidoniæ appulsum manifestat ara græcis litteris scripta votum.* — Solin, ch. 22).

[2]) Tacite, *Germ.* 3 ; — Claudien, *In Rufinum,* l. I, v. 123-125.

[3]) Ammien Marcellin, *Hist.* l. XV. ch. 9.

[4]) *Odyssée,* IV, v. 563-9.

[5]) *Géogr.* l. III, ch. 2, § 13.

[6]) *Vies des hommes illustres.* Sertorius, IX.

Digitized by Google

C'est également au-delà de l'Océan que Hésiode, le plus ancien auteur connu qui ait parlé des Hespérides, filles de la Nuit, c'est-à-dire nymphes de l'Occident, localisait leur célèbre jardin avec ses pommes d'or[1], ses μῆλα, dont le nom grec a donné lieu à de singuliers rapprochements : Diodore de Sicile[2], faisant la remarque que μῆλον signifie à la fois *brebis* et *pomme*[3], pense que la richesse des Hespérides consistait en troupeaux, et non en oranges, comme on le croit communément. Des écrivains modernes[4], renchérissant sur les anciens, ont rappelé que le grec μαλλός (toison) ressemblait au phénicien *malon* (trésor) ; ils ont donc supposé qu'il y avait un fond de vérité dans les exploits attribués à Hercule et aux Argonautes et que la toison d'or, cherchée par eux, était tout simplement un trésor. Une fois lancés dans la voie des conjectures, nous pourrions aller plus loin, et s'il nous était permis de supposer que, dès les temps payens, les Gaëls ont connu le texte grec des traditions des Argonautes et des Hespérides, nous dirions que le nom de *Mag Mell*, donné par eux à une contrée caractérisée par ses pommes merveilleuses, fait allusion à μῆλον ; malheureusement pour cet échafaudage, il est bien plus naturel de rapprocher *mell* du gaëlique *meall* (bon, agréable), et d'expliquer *Mag Mell* par champ de délices.

Dans un autre poème d'Hésiode, on voit en germe les rudiments d'une tradition connexe qui était peut être déjà développée, mais que l'on ne trouve exposée que plus tard dans toute son ampleur: c'est le mythe de Saturne, relégué aux extrémités de la terre, loin de l'Olympe, et continuant pourtant à régner, mais seulement sur les héros admis dans les îles des Bienheureux. Voici la traduction de ce passage important ; après avoir parlé du siège de Troie et des héros

[1]) *Théogonie*, v. 211-215, p. 5 de Hesiodi *carmina*, édit. F. S. Lehrs dans la collect. Didot, 1850, gr. in-8.

[2]) *Bibl. histor.* l. IV, § 28.

[3]) Servius, *Comment. ad Æneid.* IV, 484.

[4]) Desborough-Cooley, *Hist. gén. des voyages*, l. I, ch. 2, p. 20 du texte ; 18 de la trad. française d'Ad. Joanne et Old-Nick, Paris, 1840, in-18.

Digitized by Google

qui y succombèrent, l'auteur des Œuvres et des jours ajoute : « Jupiter Saturnien leur permit de vivre et d'habiter à l'écart des hommes, et il les établit aux extrémités de la terre, loin des immortels, sous le sceptre de Saturne. Ces héros fortunés jouissent de la quiétude, au milieu de l'Océan tempétueux, dans les îles des Bienheureux, où la fertilité du sol fait fleurir trois fois chaque année l'arbre aux fruits suaves [1]. » Néoptolème, fils d'Achille, est aussi mentionné parmi ceux qui ont été transportés, avec l'assentiment de Jupiter, dans les Champs-Élysées, parmi les Bienheureux [2]. Mais ce n'étaient pas seulement les vaillants qui avaient droit à cette récompense : « Les bons, dit Pindare, mènent une vie heureuse, jouissant de la lumière du soleil, aussi bien la nuit que le jour, sans avoir à remuer la terre ou les eaux de la mer pour en tirer de maigres aliments ; tous ceux qui ont respecté la sainteté du serment passent auprès des amis des dieux une existence sans larmes, tandis que les autres sont soumis à d'effrayants travaux. Quand on a su s'abstenir de toute injustice pendant une triple vie, de ce côté-ci et de l'autre, on a parcouru la voie de Jupiter jusqu'à la citadelle de Saturne ; là les brises de l'Océan rafraîchissent les îles où les Bienheureux se parent les bras et la tête de guirlandes de fleurs d'or, brillant les unes sur le sol, les autres sur de beaux arbres, ou bien poussant dans l'eau. Tels sont les justes décrets de Rhadamanthe, assesseur de Saturne, l'époux de Rhéa[3], laquelle occupe le trône suprême [4]. »

Les divers éléments de ce mythe reposent sur des associations d'idées ; Saturne, dieu de l'âge d'or et roi de l'Occident,

[1]) *Opera et dies*, v. 167-173, dans Hesiodi *Carmina*, p 34.

[2]) Quintus de Smyrne, *Posthomerica*. l. IV. v. 760-3, à la suite de Hesiodi *carmina* dans la coll. Didot.

[3]) On verra plus loin que, dans les traditions celtiques sur le même sujet, la reine joue toujours le premier rôle, lors même qu'il y a près d'elle un père ou un époux.

[4]) *Olympiques*, II, dans Pindari *opera quæ supersunt*, édit. d'Aug. Boeckh. Leipzig. 1811-1822, t I. part. 1re p. 12-13 ; t. II part. 2e, p. 32 ;— Cfr. *Gorgias*, § 79 dans Platonis *opera ex recensione* K. B. Hirschingii (coll. Didot), t. I, 1856. p. 383-4.

Digitized by Google

où sa mémoire était particulièrement vénérée [1], n'ayant conservé qu'une partie de son empire, il était naturel qu'on lui assignât pour demeure une île de l'Océan et qu'on le fît régner sur ceux des mortels qui, par leurs vertus et leur vaillance, ressemblaient à ses anciens sujets. Son île, qui dans cette catégorie de légendes est aussi celle des Bienheureux, devait être dans la mer de Saturne, le *Mare Cronium*, partie septentrionale de l'Océan Atlantique [2]. C'est ce qui ressort clairement d'un passage de Plutarque : dans son dialogue sur la *Figure qui se voit dans la lune*, un des interlocuteurs, le célèbre Sylla, après avoir cité le vers d'Homère sur l'île d'Ogygie, située au loin dans le vaste Océan, ajoute qu'elle est à cinq jours de navigation à l'ouest de la [Grande] Bretagne. C'est déjà un trait qu'elle a de commun avec l'*ultima Thule* ; en voici un autre plus caractéristique : le soleil n'y disparaît sous l'horizon qu'une heure ou moins pendant trente jours, encore les ténèbres n'y sont-elles pas épaisses, mais atténuées par une sorte de crépuscule [3]. » De même Thulé, d'après Pythéas de Marseille, [4], était à six jours de navigation de la Bretagne et, d'après Solin [5], à cinq jours des Orcades, et au solstice d'été, il n'y avait presque pas de nuit [6]. Il est vrai que

[1]) Hesiode, *Opera et Dies*, v. 111 et s.; — Diodore de Sicile, *Bibl. histor.* l. V. § 66.

[2]) *A Thule unius diei navigatione mare Concretum, a nonnullis Cronium appellatur.* (Pline l'ancien, *Hist. nat.* l. IV. ch. 30).

[3]) *Ac videre solem per triginta dies minus etiam temporis unica hora occidere ; noctemque hanc tenebras habere tenues, et lucem crepusculi instar ab occasu.* (*De facie in orbe lunæ*, § 26, p. 1151-1153, dans Plutarchi *Scripta moralia, græcè et latinè* (Collect. Didot), t. II, Paris. 1841 in-8.).

[4]) *Quod fieri in insula Thule, Pytheas massiliensis scripsit, sex dierum navigatione in septemtrionem à Britannia distante.* (*Hist. nat.* l. II. ch. 77).

[5]) *Ab Orcadibus Thulen usque quinque dierum ac noctium navigatio est.* (Solin, *Polyhist.* ch. 22).

[6]) *Ultima omnium quæ memorantur Thule; in qua solstitio nullas esse noctes indicavimus, cancri signum sole transeunte, nullosque contra per brumam dies. Hoc quidem senis mensibus continuis fieri arbitrantur.* (Pline l'Ancien, *Hist. nat.* l. IV. ch. 30, cfr. l. II, ch. 77). — *Noctes.... per solstitium vero nullæ, quod tunc jam [sol] manifestior non fulgorem modo, sed sui quoque partem maximam ostendens.* (*Pomponius Mela, De situ orbis*, l. III, c. 6). — *Thule ultima in qua, æstivo solstitio, sole de cancri sidere faciente transitum nox pæne nullæ.* (Solin, *Polyhist.* c. 22. — Cfr, Avienus, *Descr. orbis terræ*, v. 759-767).

Digitized by Google

le premier de ces écrivains place Thulé au nord de la Bretagne, tandis que l'Ogygie de Plutarque est à l'ouest. Mais puisqu'il faut nécessairement les identifier avec l'Islande, celle-ci étant la seule île de l'Océan Cronien où le soleil couchant descend à peine sous l'horizon au solstice d'été, on peut dire que la vérité est entre l'opinion des deux auteurs et qu'Ogygie est à peu près au nord-ouest des îles Britanniques. Il était essentiel d'en déterminer la vraie situation, afin de savoir ce qu'il faut entendre par les barbares de qui Sylla ou son auteur tenaient que Saturne a été renfermé par Jupiter dans une des îles situées entre la Bretagne et le grand continent transatlantique[1] : quant à lui il croyait que c'était plus loin encore, au-delà de la mer Cronienne, par conséquent dans l'île Jean-Mayen, car c'est au nord de l'Islande la seule où se produisent les convulsions volcaniques dont il sera question plus loin. Ces barbares sont certainement les peuples les plus voisins d'Ogygie, c'est-à-dire les Celtes ; donc la tradition est d'origine celtique. Nous en retrouvons en effet les principaux traits dans une légende britannique, recueillie par Démétrius de Tarse et rapportée plus loin d'après la rédaction de Plutarque. Mais citons auparavent les points de ressemblance : d'après Sylla, on allait à l'île de Saturne pour rendre un culte à ce dieu et pour recueillir ses oracles. Les génies qui l'entouraient se manifestaient aux pèlerins comme à des familiers et à des amis, et cela non-seulement en songe et par des indices, mais en se laissant voir et entendre directement. Le dictateur romain ajoutait qu'il tenait ces renseignements d'un prêtre de Saturne, qui avait vécu trente ans

[1]) *Homericè ordiar* :

Ogygia hinc longè vasto jacet insula ponto,

quinque dierum navigatione distans à Britannia versus Occasum : tres aliæ eodem spatio inter se et ab illa dissitæ ante eam jacent, maximè versus occasum solis æstivum : in harum una barbari Saturnum fabulantur fuisse a Jove inclusum : sed sedes potius habere, ut cui filius adsit custos, ultra insulas illas et ultra mare istud quod Cronium sive Saturnium appellatur. Magnam vero continentem, a qua magnum mare in orbem cingitur, a reliquis minus distare, ab Ogygia autem ad stadia quina millena. (Plutarque, *De facie in orbe lunæ*, § 26, t. II, p. 1151-2).

Digitized by Google

dans cette île sacrée. Le dieu est enfermé dans un antre profond où Jupiter le retient par les liens du sommeil et il dort sur un rocher brillant comme l'or. Les ministres et serviteurs qui veillent assidûment sur lui étaient autrefois ses compagnons, lorsqu'il gouvernait les dieux et les hommes. « Conformément à leur nature divine ils rendent beaucoup d'oracles, dont les plus importants et ceux qui concernent des affaires graves sont donnés comme des songes de Saturne. Ce dieu voit en effet dans ses rêves ce que Jupiter médite dans sa providence ; lorsqu'il s'éveille sa respiration est agitée et il a des convulsions titaniques, jusqu'à ce que, retombant dans le sommeil, sa royale et divine intuition cesse d'être ternie et redevienne nette. » [1]

On n'a pas assez fait attention à ces convulsions titaniques, [2]) ni cherché ce qu'elles signifiaient en réalité ; le sens littéral étant assez clair, on ne s'est pas préoccupé de savoir à quoi ces mots faisaient allusion. Il ne faut pourtant pas oublier que, dans les temps primitifs, la science affectait des allures mystérieuses et ne pouvait être révélée qu'aux adeptes : de là une nécessité de substituer aux termes propres des images et des allégories que le public interprétait d'une façon et les initiés d'une autre. Sans avoir la prétention d'être du nombre de ces derniers, nous croyons comprendre que l'antre avec son rocher rutilant est simplement le cratère de l'Hékla. Ce volcan reste en repos pendant longtemps et semble sommeiller, mais

[1]) *Genium loci... ostendentem eis se tanquam familiaribus et amicis ; non enim per somnia modo et signa, sed multos palam per visum et auditum consuescere cum geniis. Ipsum enim Saturnum in profundo antro contineri, saxo aureæ speciei indormientem : nam somnum ei loco compedum esse a Jove destinatum..... Genios autem illos Saturni famulos esse atque administros, qui circa ipsum versentur assiduo, et tunc ejus fuerint socii, quum in homines ac deos regnum gessit. Eos utpote suapte natura divinos, multa vaticinari ; maxima autem et de summis rebus quando prædicent, ea tanquam somnia Saturni renunciare : huic enim in somnis obversari quicquid Jupiter provide meditetur : Saturno expergefacto, exsistere animi motus casusque titanicos, quos somnus [mulcet, donec] regia ac divina facultas ipsa seorsum pura atque incontaminata exsistat.* (Plutarque, *De facie in orbe lunæ*, p. 1152-3).

[2]) Ἔιναι δ'ἀνάστασιν τὰ τιτανικὰ πάθη και κινήματα ἐν αὐτῷ πανταπάσιν (Plutarque, *loc. cit.* p. 1153).

Digitized by Google

tout à coup il se réveille et ses éruptions entrecoupées rappellent les pénibles efforts de respiration et les convulsions titaniques de Saturne. Et même, si l'on admet avec Sylla que l'antre est situé au-delà de la mer Cronienne, il faudra le chercher jusque dans l'île Jean-Mayen, dont le volcan est aussi intermittent. Le curieux récit du prêtre de Saturne a été confirmé en certains points par le voyageur grec Démétrius de Tarse, dont la relation malheureusement fort écourtée, nous a été conservée par Plutarque : « Démétrius, dit ce polygraphe, conta qu'il y a autour de la Bretagne beaucoup d'îles éparses et désertes, dont quelques-unes sont dédiées aux génies et aux héros. Chargé par l'empereur d'une mission [1] de reconnaissance et d'exploration, il fit voile pour la plus rapprochée des îles inhabitées Les insulaires étaient peu nombreux, mais les Bretons les regardaient tous comme sacrés et inviolables. Aussitôt après son arrivée il se produisit un grand trouble dans l'air et de nombreux prodiges : des vents se déchaînèrent et des étoiles filèrent. Lorsque tout fut fini, les insulaires dirent que quelqu'un d'important venait de trépasser. » Après quelques reflexions mystiques où les grandes âmes qui décèdent sont comparées aux flambeaux qui s'éteignent, le narrateur ajoute : « Il y a en effet dans ces parages une île où Saturne, retenu captif par Briarée, dort d'un sommeil qui a été imaginé pour l'enchaîner; ce dieu a auprès de lui beaucoup de génies qui sont ses compagnons et ses serviteurs. » [2]

Démétrius, comme on le voit, appelle Bretons les barbares auxquels se référait Sylla ; ce sont donc bien les Celtes qui

[2]) Πομπῇ του βασιλέως. Ces mots peuvent aussi se rendre par : « Dans le cortège du roi, » et il faudrait alors traduire ainsi le passage : « Pour les voir et les explorer, il partit avec le cortége du roi pour la plus rapprochée des îles inhabitées. » Comme πομπη implique une idée de cérémonie religieuse, on pourrait supposer que la flotte royale se rendait en procession à une des îles sacrées.

[1]) *De defectu oraculorum*, § 18, p. 511 t. I. des *Scripta moralia* de Plutarque, édit. Dübner, Paris 1839, in-8. — A propos de ce passage, Thomas Moore (*The History of Ireland*, Paris, 1837, in-8. t. I, p. 11), cite la *vie de Numa* par Plutarque, et cette erreur a passé dans un ouvrage de pure érudition (L. Dieffenbach, *Celtica*, II, sect. II, p, 380).

Digitized by Google

ont localisé dans l'Océan Cronien l'île de Saturne et le séjour des Bienheureux. On le devinerait rien qu'en constatant que, pour rapprocher de leur pays le paradis des héros, ils l'ont placé dans des îles froides et stériles n'ayant aucun titre à l'épithète de fortunées. Jamais pareille idée ne serait venue aux méridionaux qui, en effet cherchaient leur Elysée dans une zône plus tempérée et plus favorisée de la nature. Pour que Pindare identifiât l'asile des Bienheureux, l'ancien pays des Gorgones, avec les contrées hyperboréennes [1]; pour que Théopompe regardât les Hyperboréens comme les plus heureux des mortels [2], il fallait que les conceptions celtiques se fussent de bonne heure imposées aux Grecs. Dès le temps d'Homère elles exerçaient leur influence, et c'est peut-être Ulysse ou ses compagnons qui les propagèrent chez leurs compatriotes; car ils avaient certainement été en rapport avec les Celtes sur les rives de la Méditerranée. Il n'y a même pas d'exagération à admettre avec d'anciens écrivains que les longues erreurs du roi d'Ithaque se sont étendues au-delà des colonnes d'Hercule. La légende le conduisait, d'après Tacite [3] et Claudien [4], sur les bords du Rhin, et d'après Solin [5] jusqu'en Calédonie. Strabon, qui discute longuement ces questions, soutient contre Eratosthène [6] que Homère, en qualifiant Ogygie de nombril de la mer [7], est censé la placer dans l'Océan Atlantique. S'il en est ainsi, nous sommes autorisés à penser que cette île, la plus lointaine de celles qu'ait visitées Ulysse et séparée par vingt jours de navigation de celle des Phéaciens,

[1]) *Neque vero navibus neque pedestri itinere inveneris ad Hyperboreorum conventus mirabilem viam, apud quos olim Perseus cœnavit dux..... Neque vero morbi nec senectus perniciosa tangunt sacram gentem; laborumque et pugnarum expertes, habitant devitata summum jus exercente Nemesi. At audaci spirans corde venit Danaes aliquando filius, ducebat autem Minerva, ad virorum beatorum cœtum, occiditque Gorgonem* (*Pythique X*, dans Pindari *opera*, édit. Boeckh, II. part. 2, p. 70).

[2]) *Variæ historiæ*, lib. III, c. 18, p. 329 d'Elien, édit. R. Hercher, dans la Coll. Didot, 1858, gr. in-8°.

[3]) *Germ.* 3.

[4]) *In Rufinum*, L. I, v. 123-5.

[5]) *Polyhist.* 22.

[6]) *Geogr.* l. I, ch, 2, p. 21 de l'éd. Müller et Dübner.

[7]) *Odys*, L. I, v. 50.

Digitized by Google

était une fiction des Celtes. Sa reine Calypso, qui reste isolée dans les légendes classiques, a de nombreuses sœurs chez les Gaëls et les Bretons. En la rapprochant de celles-ci, on lui constitue une famille pleine de vitalité dont les rejetons vivent encore dans les récits des Irlandais ; ce n'est plus une vague apparition dont on ne sait ni d'où elle vient ni où elle va ; c'est une figure qui prend des contours bien déterminés dès qu'on la place dans son véritable milieu. Elle a les principaux caractères des nymphes celtiques de l'île d'Og ; comme elles, cette fille d'Atlas [1], habite une île mystérieuse de l'Océan Atlantique; comme elles, elle jouit de l'immortalité et la fera partager au mortel qui voudra s'associer à sa destinée [2]. Bien plus, le nom d'Ogygie peut se décomposer en deux mots gaéliques, qui s'expliquent de deux manières également satisfaisantes : *og* (jeune et sacré), *iag* (île) ; si l'on prend *og* dans la première acception, Ogygie correspond à Tir na n-Og, la fameuse terre de Jouvence, où nous suivrons plus tard les héros des Celtes ; dans l'autre acception, c'est l'*insula sacra* que les classiques et les Celtes s'accordent à placer dans le voisinage des îles Britanniques. Jusque vers la fin du paganisme officiel, les Romains ont regardé la Grande-Bretagne comme « plus voisine du ciel et plus sacrée que les pays situés au milieu des terres [3], » c'est-à-dire plus près de l'équateur. En cette qualité elle exerçait sur l'esprit de ce peuple un mystérieux attrait, comme l'affirme Eumène, le directeur des écoles d'Autun au commencement du IVe siècle de notre ère. Si Constance Chlore fit sa dernière expédition, en 306, « ce n'étaient point, comme on le croit communément, dit cet orateur, les trophées de la Bretagne qu'il ambitionnait ; il avait entendu la voix des dieux qui l'appelait aux extrémités du monde. Après de si nombreuses et de si brillantes actions, il

[1]) *Odys*, L, VII, v. 245.
[2]) *Odys*, L. VII, v. 257, XXIII, 336.
[3]) *Sacratiora sunt profecto mediterraneis loca vicina cœlo.* (*Panégyrique de Constantin Auguste*, § 7, dans *Traduction des discours* d'Eumène par M. l'abbé Landriot et M. l'abbé Rochet, accompagnée du texte, Publication de la *Société Eduenne*, Autun, 1854, in-8.)

Digitized by Google

se souciait peu de conquérir, je ne dis pas les forêts et les régions marécageuses des Calédoniens et des autres Pictes, mais même l'Hibernie qui est voisine, et l'île de Thulé placée comme aux limites de la terre, et les îles Fortunées, si toutefois elles existent. Non, mais conduit par une pensée secrète, qu'il ne confia à personne, il voulait, avant de prendre son rang parmi les puissances célestes, contempler le père des dieux, l'Océan qui nourrit les astres enflammés du ciel, et sur le point de jouir d'une lumière perpétuelle, il désirait dès cette vie voir dans ces contrées un jour presque sans nuit. Car nous ne pouvons en douter, les palais des immortels se sont ouverts devant lui et Jupiter lui a tendu la main en lui offrant une place dans l'assemblée des dieux [1]. »

Ainsi cette expédition n'aurait été qu'un pèlerinage; c'était une préparation à l'apothéose que les Romains d'ailleurs accordaient libéralement à leurs empereurs. L'orateur officiel pouvait donc bien se permettre d'introduire dans l'Elysée le père du haut personnage devant lequel il prononçait son panégyrique. Et encore ces licences qu'autorisait la rhétorique n'étaient-elles rien en comparaison de celles que prenaient les poëtes : dans les métamorphoses que ces derniers avaient fait subir aux conceptions surnaturelles des anciens, ils les avaient ramenées à des proportions terrestres ; d'après eux, le séjour réservé aux dieux et aux demi-dieux, et où les hommes ne pouvaient pénétrer, du moins de leur vivant, que par la faveur spéciale d'un immortel, n'était plus qu'une terre embellie, à la découverte de laquelle Horace conviait ses compatriotes vertueux (*gens pia*). Il conseillait à ceux qui désiraient se soustraire aux horreurs de la guerre civile de fuir leur patrie, comme avaient fait les Phocéens : « Vous qui avez du courage, cessez de gémir comme des femmes et volez au delà des mers de l'Etrurie. Il nous reste l'Océan qui nous entoure ; gagnons les campagnes favorisées, les îles fortunées, où la terre donne

[1]) *Panégyrique de Constantin*, § 7, dans *Trad. des discours d'Eumène*. Autun, 1854, p. 132-3.

Digitized by Google

sa récolte annuelle sans être cultivée, où la vigne fleurit sans être taillée... où le bétail n'est sujet à aucune maladie... ; les rames des Argonautes n'y ont pas conduit leur navire ; l'impudique Colchidienne (Médée) n'y a point porté ses pas ; les navigateurs Sidoniens (Carthaginois) et l'équipage si éprouvé d'Ulysse n'y ont point cargué leurs voiles... Jupiter a réservé ces rivages pour les hommes vertueux »[1].

L'élégie renchérit encore sur le lyrisme : d'après Tibulle[2], il n'était pas nécessaire d'avoir fait preuve d'héroïsme pour être admis dans les Champs-Élysées ; il suffisait d'avoir eu le cœur sensible. Vénus elle-même conduisait les amoureux à ce paradis de houris qui était le théâtre de combats bien différents de ceux de la Valhalle. En mettant ainsi l'Élysée à la portée des amis du repos ou des plaisirs faciles, on le rabaissait au rang des merveilles de notre bas monde. Aussi Lucien de Samosate conduit-il de simples curieux dans l'île des Bienheureux, leur donne place au banquet des immortels, leur fait goûter aux eaux des sources du rire et du plaisir, les met en contact avec les héros des temps passés ; mais, au bout de six mois, il les fait expulser parcequ'ils sont encore au nombre des vivants[3]. L'incrédulité qui était en progrès chez les païens avait forcé les portes du paradis terrestre ; l'entrée en est libre ; on peut désormais y aller et même en revenir ![3]

Les Gaëls n'ont sans doute pas eu besoin de connaître les textes grecs ou latins pour s'inspirer des idées répandues dans

[1]) Horace, *Epodon carmen XVI.*

[2]) *Sed me, quod facilis tenero sum semper amore,*
Ipsa Venus campos ducet in Elysios.
Hic choreæ cantusque vigent, passimque vagantes
Dulce sonant tenui gutture carmen aves,
Fert cassiam non culta seges, totosque per agros
Floret odoratis terra benigna rosis :
At juvenum series teneris immixta puellis
Ludit, et adsidue prælia miscet amor.
Illic est, cuicumque rapax mors venit amanti,
Et gerit insigni myrtea serta coma.

(Tibulle, *Elég.*, l. I, ch. III, v. 57-66, dans Catulli, Tibulli, Propertii *Carmina*, édition par Luc. Mueller, Leipzig (collect. Teubner), 1874, in-18).

[3]) *Hist. véritable*, part. II, § 5-27.

Digitized by Google

le monde classique ; ils n'avaient qu'à écouter les récits apportés par leurs ancêtres du berceau commun des peuples indo-européens ; mais plus cet héritage ressemblait à celui de leurs voisins, plus ils devaient être portés à le modifier pour le rapprocher de la forme devenue classique. Le même phénomène qui se manifeste en linguistique, où une langue dominante exerce plus d'influence sur ses congénères que sur les idiomes hétérogènes, se produisit dans le domaine de la mythologie et se traduisit par les dénominations grecques ou latines données aux dieux celtiques et par une identification des choses et des idées, favorisée par celle de leurs noms. Ceux qui sont pénétrés de cette vérité ne seront pas surpris de retrouver, chez les Gaëls des derniers temps du paganisme, des légendes analogues à celles des peuples contemporains soumis à la domination romaine, d'autant plus que les Gaulois ont pu leur servir d'intermédiaires pour cet échange de croyances. Les druides enseignaient en effet que « les âmes ne descendent pas dans les silencieuses demeures d'Erèbe, ni dans le royaume souterrain du ténébreux Pluton, mais que le même esprit anime les corps dans un *autre monde*[1] ». Il est vrai qu'il s'agit ici des morts ; il ne résulte pas moins du témoignage de Lucain que les anciens Celtes plaçaient le séjour des âmes non pas sous terre, mais dans une autre terre, et pour les Gaëls celle-ci commençait aux sporades de la Grande-Bretagne, pour s'étendre successivement vers l'Ouest et le Nord aussi loin que leurs connaissances géographiques. Nous avons vu, dans deux passages de Plutarque[2], qu'un prêtre de Saturne avait habité trente ans les îles des génies et que le voyageur grec Démétrius avait visité l'une des îles consacrées aux génies et aux héros. Les vivants passaient donc pour avoir accès à ces lieux peuplés d'êtres immortels ou d'hommes immortalisés. Cette notion dont nous pouvons suivre la trace chez les barbares du Nord, en remontant jusqu'au temps de Sylla, est en effet parfaitement conforme aux croyances des insulaires de

[1]) *Orbe alio* (Lucain, *Pharsale*, L. I, v. 454-457).
[2]) Plus haut, p. 279, 281.

Digitized by Google

la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Nous allons d'abord l'étudier dans les traditions gaéliques qui sont les plus nombreuses. Plusieurs de celles-ci parlent de voyages dans une contrée merveilleuse de l'Océan occidental, appelée chez les payens : *Traig mar* (Grand Rivage), *Tir na m-Beo* (Terre des Vivants), *Mag Mell* (Plaine des Délices), *Flaith Innis* (Ile des Héros)[1] ; pendant la période chrétienne : *Tir Tairngire* (la *Terra Promissionis* de la légende de saint Brendan) ; enfin dans les poëmes ossianiques : *Tir na n-Og* ou *Tir na hOge* (Terre des Jeunes ou Terre de Jouvence).

Une des plus archaïques parmi ces traditions se trouve dans le *Leabhar na h-Uidhri*[2], qui fut compilé et transcrit vers l'an 1100 par Maelmuire, fils de Ceileachair mac Conn na m-Bocht, égorgé par des bandits dans la grande église de Clonmacnois, en 1106. Ce recueil se compose de pièces copiées les unes dans un plus ancien manuscrit de même nom, les autres ailleurs. Quoiqu'il fût de seconde main, il passait déjà pour si précieux au moyen-âge que, vers 1340, son possesseur C. O'Donnell de Tirconnell, en le cédant à Cathal O'Connor, prince de Sligo, obtint la mise en liberté de l'historiographe de sa tribu ; et que, quatre générations plus tard, en 1470, un descendant de cet O'Donnell fit le siège de Sligo pour recouvrer ce manuscrit avec d'autres également donnés en rançon, et après la prise de cette ville, il reporta triomphalement ces trésors littéraires dans son château de Tirconnell[3]. Ce n'est

[1]) Voy. *Transactions of the Ossianic Society for the year* 1853 : Battle of Gabhra. Dublin, 1854, in-8°, préface, p. 18-26.

[2]) *Leabhar na h-Uidhri : a Collection of pieces in prose and verses in the Irish language, compiled and transcribed about A. D.* 1100 *by Moelmuiri Mac Ceileachair, now for the first time published from the original in the library of the Royal Irish Academy, with an account of the manuscript, a description of its contents and an index.* Dublin, 1870, in-f°. Il est souvent cité en anglais sous le titre de *Book of the dun Cow* (livre de la vache brune), à cause de la couleur du parchemin sur lequel il est écrit.

[3]) *The Atlantis, a Register of literature and science*, conducted by members of the Catholic University of Dublin, n° 2, juillet 1858, Londres, in-8° ; not. par E. O'Curry, p. 363, 365-6 ; — *Lectures on the manuscript Materials of ancient Irish history*, delivered at the Catholic University of Ireland, during the sessions of 1855 and 1856, by Eugène O'Curry, nouveau tirage, Dublin, 1877, in-8°, p. 138, 182-6.

Digitized by Google

pas dans notre siècle de lumières que les partisans de l'instruction obligatoire feraient la guerre pour un simple manuscrit ! Une des pièces de ce recueil est intitulée : *Echtra Condla Cain* ou Aventures de Condla le Beau [1], fils de Conn Cet-Chathach, roi d'Irlande, qui, d'après les *Annales des Quatre Maîtres*, régna de 123 à 157 de notre ère. Le christianisme n'était pas encore introduit dans l'île ; aussi la légende est-elle remplie d'allusions aux croyances païennes. En voici l'analyse :

Un jour que Condla, surnommé *Ruad* (le Rouge) et *Cain* (le Beau), était avec son père sur le mont Usnech, il vit s'avancer une femme au costume singulier, qu'il interrogea : « Je viens, répondit-elle, du Pays des Vivants où l'on ne connaît ni mort, ni vieillesse, ni infraction à la loi, où nous sommes perpétuellement en fêtes, où nous pratiquons toutes les vertus sans désaccord. Nous habitons de grands tertres (sid), d'où notre notre nom d'*Aes Side* (Peuple des Tertres). » Condla était seul à voir cette apparition, aussi son père lui demanda-t-il à qui il parlait. Elle répondit elle-même : « C'est à une jeune, aimable et noble dame, qui ne craint ni la mort ni la vieillesse. Je me suis éprise de Condla le Rouge et je l'invite à me suivre dans le *Mag Mell* (Pleine de Délices) où demeure le roi *Boadag* (Victorieux). Dès qu'il m'y aura suivie il en deviendra le souverain et il y régnera perpétuellement, exempt de peines et de soucis. Viens avec moi, Condla le Rouge, au cou tacheté, à la belle face et aux joues vermeilles. Si tu m'accompagnes, tu ne perdras rien de ta jeunesse ni de ta beauté jusqu'au terrible jugement. » Tous entendirent ces paroles sans voir celle qui les prononçait. A la prière de Cond, son druide Coran eut

[1]) Réédité avec traduction anglaise en regard et une savante introduction par J. O'Beirne Crowe, dans *The Journal of the Royal historical and archæological Association of Ireland, originally founded as the Kilkenny archæological Society in the year* 1849, 4e série, vol. III, part. I, année 1874. Dublin, 1874, in-8o, p. 118-133 ; — texte seulement dans *Kurzgefasste Irische Grammatik mit Lesestücken*, par E. Windisch, Leipzig, 1879, in-8o, p. 118-120 ; — traduction anglaise dans *Old Celtic Romances translated from the Gaelic* by P. W. Joyce. Londres, 1879, in-12, p. 106-111.

Digitized by Google

recours à la magie et aux puissantes incantations pour mettre fin aux obsessions de l'inconnue, de sorte que celle-ci ne put plus se faire entendre et qu'elle devint invisible même à Condla, auquel elle jeta une pomme en disparaissant. Le jeune prince, dédaignant toute autre nourriture et toute boisson, mangeait seulement de ce fruit qui ne restait pas moins intact, mais il était plongé dans la tristesse. Au bout d'un long mois, étant avec son père à Mag Archommin, il revit du côté de l'ouest la même apparition qui lui dit : « Au lieu du siège que tu occupes parmi les hommes à courte vie en attendant l'affreuse mort, les immortels qui, en t'observant chaque jour dans les assemblées de ton pays avec tes chers compagnons, se sont pris d'affection pour toi, t'offrent le trône du pays de Tethra (Océan). » Lorsque Conn l'entendit parler, il appela le druide pour la faire taire, mais elle lui dit : « O monarque, le *Traig mar* (Grand-Rivage), avec ses races nombreuses, étranges et variées, n'aime point le druidisme et lui rend peu d'honneurs; lorsque ses lois régneront, elles dissiperont les charmes des druides et les mensonges du noir démon. » Conn, surpris de ce que son fils ne daignait répondre à personne, lorsque l'inconnue était là, lui demanda si les paroles de celle-ci faisaient donc tant d'impression sur son esprit. « Je suis perplexe, répliqua le prince : j'aime les miens pardessus tout, mais le chagrin me ronge à cause de la dame. » Celle-ci dit alors d'une voix enchanteresse : « Beau jeune homme, pour être exempt de la tristesse que te causent les devins, c'est dans mon *curach* (esquif) de cristal [1] que nous devons nous réunir, si nous voulons gagner le tertre de Boadag. Il est une autre terre qu'il y aurait profit à chercher [2] ; bien qu'elle soit éloignée et que le soleil baisse, nous pouvons l'atteindre avant la nuit. C'est le pays qui charme l'esprit de quiconque se tourne vers moi ; on

[1]) On verra plus loin (p. 315) que Merlin partit pour sa dernière demeure dans une *maison flottante de cristal* et qu'Arthur passait pour vivre encore dans l'*île et la cité de verre*.

[2]) Cette invitation a été entendue non-seulement des Gaëls, mais encore des autres Celtes, aussi bien l'Armorique que des îles Britanniques.

Digitized by Google

n'y trouve pas d'autres habitants que des femmes et des jeunes filles ! » A peine ce chant était-il achevé que Condla sauta d'un bond dans le canot de cristal. L'esquif s'éloigna ; on le regarda tant qu'il fut en vue et jusqu'à ce qu'il disparût dans le lointain brumeux. Jamais on ne revit Condla et les dieux seuls savent ce qu'il est devenu[1]. »

Le même manuscrit de Maelmuiri contient une autre légende, passablement différente, sur le séjour d'un héros magnanime, mais purement humain, dans une des demeures des immortels. La tradition à la vérité ne dit pas expressément que cette contrée merveilleuse d'au-delà de la grande mer fût habitée par des dieux ; elle en représente même les rois comme assez faibles pour avoir besoin du secours d'un simple mortel; mais ces princes, Labraid et Failbe Finn, pouvaient bien être d'origine humaine, les houris du paradis celtique ayant l'habitude de choisir des époux dans notre monde. La reine et ses cent cinquante nymphes auraient seules été d'essence divine ; ce n'est pas absolument clair aujourd'hui [2], mais cela résulte de ce que les *Sidaighe*, habitants de ce pays transatlantique, étaient des êtres surnaturels. Aussi un commentateur ajoute-t-il à la fin du récit : « Grande était la puissance des démons avant le christianisme, à tel point qu'ils avaient coutume de soumettre les hommes à des tentations corporelles et de leur montrer à combien de joies et de secrets ils participeraient dans l'immortalité [3]. » Quoique le moyen-âge ait fait des démons de ces anciennes divinités, leur séjour ne ressemblait pourtant pas à l'enfer, mais bien à l'Elysée et aux Iles Fortunées ; dans la présente légende il est appelé tantôt *Dintsid*

[1]) Dans son *Introduction à l'étude de la littérature cellique* (Paris 1883, in-8. p. 142), M. d'Arbois de Jubainville considère la fille de Boadag comme « la déesse de la mort » ; mais cette opinion n'est confirmée ni par la présente légende ni par les suivantes.

[2]) Cette légende ne nous est connue que par des extraits juxtaposés de textes différents que le compilateur n'a pas mis d'accord entre eux (Voyez les remarques de M. E. Windisch en tête de son édition du *Serglige Conchulaind*, dans ses *Irische Texte*. Leipzig, 1880, in-8°).

[3]) *The Atlantis*, livre 3, p. 122, 124.

Digitized by Google

(colline des Sids ou fées) tantôt *Ten-mag-Trogaigi* [1] (la puissante plaine de Trogaigi). Le sens exact de ce dernier nom embarrassait les anciens, puisque Maelmuiri ajoute pour l'expliquer les mots : *Mag-Mell* (Plaine des délices) [2]. La nature y était en effet des plus séduisantes : floraison perpétuelle, soixante arbres couverts de fruits et dont chacun suffisait à la nourriture de trois cents hommes ; l'arbre de victoire, l'arbre d'argent au sommet duquel brille le soleil ; une fontaine qui joue le rôle de corne d'abondance, une cuve d'excellent hydromel qui ne se désemplissait jamais, des femmes d'une beauté resplendissante, entre autres Fand, fille d'Aed Abrat, qui habitait *Mag Fidhga* (la Plaine des forêts) [3], et sa sœur, la reine Liban, femme de Labraid qui gouvernait l'*Inis Labrada* (île de Labraid) [4]. Ce n'est donc pas sans raison que les anciens identi-

[1]) Le dernier mot de ce nom peut être rapproché de celui de *Drogeo*, par lequel la relation des Zeni désigne un pays transatlantique situé au sud de l'Estotiland. Tous deux ressemblent à celui de Treogha, la mystérieuse contrée d'où venaient At, Lan et Lean, filles de Truagha et protectrices de Conn Cetchathach, le père de Condla le Rouge. De même que les Valkyries des Scandinaves, ces trois fées dirigeaient les batailles et faisaient pencher la victoire du côté de leur favori. Non contentes de l'avoir guéri avec un baume merveilleux, elles se métamorphosèrent en êtres monstrueux pour terrifier son adversaire Eoghan, et elles prédirent que Conn gagnerait, avec la bataille de Mag-Leana, le trône suprême de l'Irlande (*Cat Mhuighe Leana or the Battle of Magh-Leana*, édité et trad. par Eug. Curry, pour la Société celtique. Dublin, 1855, in-8°, p. 91, 118-125). Puisque les filles de Truagha étaient certainement d'essence surnaturelle, il n'y a pas de témérité à chercher le Treogha, de même que le Ten-Mag-Trogaigi, dans le pays des Sids, c'est-à-dire au-delà de l'Océan Atlantique.

[2]) J. O'Beirne Crowe, dans son introd. aux *Aventures de Condla*, p. 124, l'explique par aurore. — Cfr. *trogh*, Levant; *troghain*, lever du soleil ; *trogan*, le mois d'Août.

[3]) Les Scandinaves appelaient *Markland* (pays de forêts) une contrée transatlantique située près de la Grande-Irlande.

[4]) Ce nom offre une singulière analogie avec celui de Labrador ou le Bras d'or, dont l'origine est fort obscure et qui s'applique à une partie de l'île du Cap-Breton. S'il se trouvait dans le texte latin de la légende de saint Brendan, dont plusieurs noms géographiques ont été adoptés par les cartographes du moyen-âge, nous n'hésiterions pas à croire que, donné primitivement à une de ces îles des héros dont parle Démétrius de Tarse, il a été transporté au-delà de l'Atlantique par quelque navigateur désireux de faire concorder la réalité avec les fables anciennes. C'est ainsi que le nom gaélique de *Breasal* ou *Brasil*, originairement appliqué à une mystérieuse île de l'Atlantique, a été donné à la plus grande contrée de l'Amérique du sud. Eug. O'Curry, à qui M. E. Windisch reproche avec raison (*Irische Texte*, p. 204) sa tendance à localiser en Irlande tous les lieux de notre légende, a cherché l'Inis Labrada dans le Loch Erné (*Atlantis*,

Digitized by Google

fiaient avec le Mag-Mell ces contrées situées *au-delà des grandes mers*. Outre les traits que celui-là avait en commun avec celles-ci, il faut en relever un des plus caractéristiques : la complète absence de mensonge et de fraude.

Maintenant que nous avons dépeint la scène de l'aventure de Cuculain, extrayons de celle-ci les faits qui nous intéressent : la belle Fand, ayant été abandonnée par son mari, Manannan Mac-Lir, le dieu de la navigation qui a laissé son nom à l'île de Man, tourna ses yeux vers le héros Cuculain, prince de Cuailgne et Muirthemne dans l'Ulster, et Labraid promit de la donner en mariage à ce dernier, s'il voulait l'aider à défendre le Mag-Fidhga contre ses ennemis. Le guerrier irlandais qui avait femme et maîtresse dans sa patrie, ne songeait guère aux aventures transatlantiques, mais, pendant que se tenait dans sa principauté la foire de la fin d'été où les habitants de l'Ulster se rassemblaient pour montrer leurs trophées, c'est-à-dire les langues de leurs ennemis conservées dans leurs gibernes, il vit se poser sur un lac deux oiseaux attachés ensemble par une chaîne d'or rouge et gazouillant un air qui endormit l'assemblée. Après leur avoir lancé des pierres avec sa fronde, sans les atteindre, il darda son javelot qui traversa l'aile d'un des volatiles. S'endormant à son tour, il vit pendant son sommeil deux femmes qui le frappèrent plusieurs fois à coups de baguette, jusqu'à ce qu'il perdît connaissance. Au bout d'un an de maladie, le frère de Fand, Ængus lui apparut et lui dit que si sa sœur était là, il serait bientôt guéri, et lui annonça que la reine Liban allait venir lui offrir Fand pour épouse, avec de l'argent, de l'or et du vin en abondance. Après avoir envoyé deux fois en reconnaissance le conducteur de son charriot, Cuculain, séduit par les rapports enthousiastes de son messager, se décida à partir pour l'Inis Labrada. Il accomplit avec succès la tâche que l'on attendait de lui et il passa un

n° II, p. 380, note 17). Cette opinion n'est pas conforme au texte puisque le messager de Cuculain, après avoir visité l'Inis Labrada, disait à son maître : « Si toute Eire (l'Irlande) était à moi, avec la souveraineté sur ses belles collines, je la changerais, sans badinage, contre une demeure perpétuelle dans le lieu où j'étais arrivé » (*Atlantis*, n° II, p. 106).

Digitized by Google

mois dans l'île enchantée avec Fand, puis il regagna son pays où il donna rendez-vous à sa nouvelle femme. Celle-ci était avec lui en Irlande lorsqu'elle vit arriver Emer, la première épouse de Cuculain, avec cinquante jeunes filles armées de poignards. Mais, au lieu d'en venir aux prises, les deux rivales firent assaut de générosité. Ce fut Fand qui céda la place ; elle retourna avec Manannan qui venait la chercher ; Cuculain fut si affligé du départ de sa bien-aimée qu'il fut longtemps sans boire et sans manger ; il ne recouvra quelque repos qu'après avoir goûté d'un breuvage magique préparé par les Druides, et en avoir fait prendre à Emer qui oublia pareillement sa jalousie [1].

Voici encore une légende où un héros d'Irlande est admis parmi les immortels dans la Plaine des délices : le fils de Cremthand Cass, roi de Connaught, Loegaire, ayant prêté secours au roi des Sids, Fiachna mac Retach, obtint en récompense la fille de ce dernier et alla jouir avec elle de l'immortalité dans le *Dun Mag Mell* (Forteresse de la plaine des délices). Au bout d'un an, il voulut revoir son pays et partit à cheval, après avoir été averti par son beau-père que, s'il voulait revenir au Mag Mell, il ne devait pas metre pied à terre. Il suivit ponctuellement cet avis et, malgré les supplications de son père qui lui offrait le royaume des trois Connaught, avec de l'or, de l'argent, des chevaux, des brides, de belles femmes, il ne voulut pas rester près de lui, disant qu'il était venu faire ses adieux et qu'une seule nuit chez les Sids valait mieux que tout le royaume paternel. Il alla rejoindre sa femme et Fiachna mac Retach qui partagea avec lui le gouvernement de Dun Mag Mell. [2])

[1]) Tirée du *Livre jaune de Slane*, aujourd'hui perdu, et reproduite dans le *Leabhar na h-Uidhri* (p. 43-50 du fac-similé), cette légende a été éditée et traduite par E. Curry dans *The Atlantis*, n° II, juillet 1858, p. 370-392 ; n° III, janv. 1859. p. 98-124, avec avant-propos, n° II, p. 362-369. — E. Windisch n'en a donné que le texte, sous le titre de *Serglige Conchulaind* dans ses *Irische texte*, p. 205-227, avec une introduction. On en trouve une analyse incomplète dans *On the Manners and Customs of the ancient Irish* by Eug. O'Curry, edited with an introduction, appendices etc. by W. K. Sullivan. Londres 1873, 3 vol. in-8. t. II. p. 195-198.

[2]) *The Book of Leinster, sometime called the Book of Glendalough*, a collection of pieces (prose and verse) in the irish language, compiled in part about

Digitized by Google

Qu'un héros ait tout abandonné pour vivre au pays des Immortels, nous le comprenons sans peine, puisque l'on disait naguère qu'il fallait faire tous les sacrifices pour être admis au temple de l'immortalité. On conçoit plus difficilement que des nymphes d'essence surnaturelle aient consenti à se fixer, au moins momentanément, dans notre monde périssable. C'est pourtant le cas pour plusieurs d'entre elles et notamment pour Etain, qui n'eût même pas toujours l'excuse d'un amour sans bornes pour l'homme auquel elle s'était attachée. Bien qu'elle eût ainsi renoncé à son plus beau privilège, elle n'en donna pas moins le jour à Medb, la Mab de Skakspeare, qui elle du moins est une véritable immortelle, mais qui le doit moins à sa mère qu'au génie du grand poète. D'après les traditions fort embrouillées qui concernent Etain, cette fille d'Etar, née dans le pays des Sids, avait d'abord été mariée à Midir, un des rois de cette contrée ; mais un jour elle se manifesta sur la colline de Bri-Leith, en Irlande, au roi de Tara, Eochaid Airem ; il fut si frappé de sa ravissante beauté qu'il lui offrit son trône et sa main ; elle accepta l'un et l'autre et devint célèbre non-seulement par ses charmes qui ne subissaient pas l'outrage des ans, mais encore par sa bonté et même par sa science. Midir n'avait pas renoncé à elle : il lui apparaissait de temps à autre, puis s'évanouissait subitement dans l'air, sans que les mortels pussent savoir ce qu'il était devenu. Un jour il engagea avec Eochaid, son rival, une partie d'échecs où le vainqueur pourrait exiger ce qui lui conviendrait, il gagna et demanda la reine. Lorsqu'il vint la réclamer, il lui rappela les délices de leur commune patrie. « Si belles que soient les campagnes d'Inisfail (l'Irlande), elles ne sont rien en comparaison de nos immenses plaines ; il n'y a rien au-dessus de la *Grande-Terre* (Tir mar) dont les habitants ne meurent jamais de vieillesse et où la beauté n'est pas ternie par le péché ni l'amour par la ma-

the middle of the twelfth century, now for the first time published from the original manuscript in the library of Trinity College, Dublin, by the Royal Irish Academy, with introduction, analysis of contents and index, by Robert Atkinson. Dublin, 1880, in-folio ; p. 275-6 du texte, 63 de l'*analyse*.

Digitized by Google

lice. » Après quoi il enleva sa femme et l'emmena dans son palais de la colline de Bri-Leith. Pendant que Eochaid faisait faire des excavations pour la reprendre, on lui envoya cinquante jeunes femmes qui se ressemblaient tant pour l'âge, la beauté, et le costume, qu'il lui eût été impossible de distinguer Etain parmi elles si elle ne se fût fait reconnaître par des indices certains. Réinstallée à Tara, elle vit reparaître Midir, juste au moment critique où, s'apitoyant sur la maladie de son beau-frère, elle allait consentir pour lui sauver la vie, à répondre à la passion de celui-ci ; deux fois il s'interposa pour empêcher leurs rendez-vous et pour lui rappeler les droits qu'il avait sur elle ; elle ne voulut néanmoins pas retourner à Bri-Leith.[1]) Si cette localité était située en Irlande, comme l'ont compris les glossateurs, elle serait étrangère à notre sujet, mais M. Windisch est d'avis[2] qu'elle doit être cherchée dans l'Elysée des Celtes ; ce n'était qu'une des nombreuses issues par lesquelles les Sids d'Outre-Mer communiquaient avec l'île des Gaëls.[3])

Le Mag Mell et ses dépendances ne sont pas les seuls pays merveilleux que les fictions des Gaëls nous montrent au-delà de l'Océan Atlantique ; elles y placent aussi d'autres contrées non moins fabuleuses, où nous allons aborder avec les Fianns, ces héros des poëmes ossianiques, ces guerriers intrépides

[1]) La légende d'Etain, actuellement très fragmentaire, ne nous est connue que par des épisodes disséminés dans divers manuscrits, et qui ne sont ni parfaitement reliés entre eux, ni toujours d'accord. On trouve ces fragments dans le manuscrit 1782 in-fol. de la collection Eggerton, au British Museum ; dans le *Leabhar na h-Uidhri ;* dans les manuscrits H. 2, 16 et H. 3, 18 du Trinity College à Dublin. La plupart ont été édités dans le *Leabhar na h-Uidhri* (p. 129 du fac-similé) ; par le Dr Ed. Müller, dans la *Revue Celtique*, publiée par H. Gaidoz. T. III, Paris, 1876-1878, in-8 p. 350-360, avec traduction anglaise ; par E. Windisch dans ses *Irische texte*, p. 117-130, avec une savante introduction et des appendices. Ils ont été analysés, mais incomplètement, dans *On the Manners and customs of the ancient Irish* by Eug. O'Curry, edited with an introduction, appendices, etc. by W. K. Sullivan. Londres, 1873, 3 vol. in-8, t. II. p. 192-194 : cfr. t. III. p. 191-2 ; — et par Standish O'Grady dans son *History of Ireland : the heroic period*. t. I. Londres, 1878, in-18, p. 88-93. Ce dernier ramène les noms à la forme actuelle, et il écrit *Eadâne, Ioha, Meave*, pour *Etain, Eochaid, Medb*.

[2]) *Irische Texte*, p. 204.

[3]) Voy. O'Looney, dans *Transactions of the Ossianic Society for the year* 1856, vol. IV. Dublin, 1859, in-8, p. 231.

Digitized by Google

de la race de Miledh, qui combattaient loyalement en lutte ouverte et dont le nom a été usurpé par les Fenians. C'étaient au contraire les prédécesseurs des Fianns, devenus leurs ennemis, les *Tuatha Dé Danann* (peuple des dieux de Danann), qui usaient des méprisables artifices offerts par la science de l'époque, la magie, le druidisme. Expulsés de l'Irlande par les Gaëls, ils s'étaient réfugiés, comme leurs imitateurs du XIXe siècle, dans les lointains pays d'outre mer, d'où ils faisaient de temps à autre des apparitions inopinées dans leur ancienne patrie. Mais, selon leur mystérieuse habitude, c'était sous des déguisements, sous l'aspect de monstres horribles, ou bien d'êtres insaisissables, qui filaient comme un éclair, qui s'évanouissaient au premier contact. L'un d'eux, Avarta, se métamorphosa en Fomor [1] et, se dissimulant sous le nom de Giolla Deacair, il se dit originaire de Lochlann (pays des fjords, Scandinavie), pour entrer au service du chef des Fianns, Finn ou Fionn Mac-Cumhail, le Fingal de Macpherson. Bientôt, irrité des mauvais traitements infligés à un cheval diabolique qu'il avait amené, il partit et fut suivi du coursier sur lequel étaient montés quinze Fianns. Sa marche, d'abord modérée, devint bientôt si rapide qu'il allait plus vite que le vent ; il traversa la grande mer verte, se dirigeant toujours du côté de l'ouest ; les flots s'ouvraient devant lui, de sorte qu'il avait toujours les pieds secs. Fionn, se disposant à aller à la recherche de ses compagnons, chargea son fils Oisin (Ossian) de gouverner le pays pendant son absence, puis il partit pour Ben-Edar, près de Dublin, où les Déi Danann s'étaient engagés à tenir à flot et complètement gréé un navire toujours prêt à faire voile pour les pays les plus éloignés.

Mais dans le trajet, deux jeunes gens richement armés

[1]) Ce nom composé de *fo* sur, auprès de, et de *muir* mer, signifie proprement *riverain de la mer*; il correspond exactement au slave *po-mor*, d'où le nom de *Poméranien*. *Habent sua fata verba* : les deux mots, celte et slave, ont fini par être pris en mauvaise part ; le premier, qui s'appliquait d'abord à des pirates, vint à signifier géant, monstre de mer ; le second est devenu odieux de nos jours à cause de la brutalité des troupiers qui le portent.

Digitized by Google

offrirent leurs services à Fionn ; c'étaient Feradach et Folt-Leabhar, fils du roi d'Innia ; le premier leur procura instantanément une embarcation sur laquelle ils montèrent, et l'autre qui savait suivre sur terre et sur mer la piste la plus légère, fut leur guide ; il les conduisit toujours du côté de l'ouest, sans s'égarer dans les tempêtes ni l'obscurité. Ils arrivèrent au pied d'un rocher à pic, si élevé que le sommet se perdait dans les nuages, et si lisse qu'ils ne savaient comment grimper au-dessus. Heureusement que l'un d'eux, Diarmait O'Duibhne, avait été élevé par Manannan Mac Lir dans le pays des Sids, et par Ængus, le plus habile des Déi Danann, à Bruga sur la Boyne ; il réussit à escalader le rocher au sommet duquel il trouva une contrée charmante, ombragée de beaux arbres, sous le plus grand des quels coulait une fontaine qui rappelle celle de Barenton des traditions cymryques. Comme celle-ci en effet, elle était gardée par un géant qui attaquait tous ceux qui avaient l'audace d'y remplir un vase placé à côté. Diarmait y ayant puisé avec une corne suspendue à un pilier, fut assailli avec furie par le géant ; ils se battirent trois jours consécutifs ; à la fin de chaque lutte, le géant disparaissait dans la fontaine. La troisième fois, il entraîna avec lui son adversaire qui voulait le retenir. De chute en chute, à travers d'épaisses ténèbres, ils arrivèrent sur un terrain solide et brillamment éclairé ; c'était une belle contrée, coupée de collines et couverte de fleurs. Le Géant de la Fontaine en était roi pour une partie et il avait usurpé le reste sur son frère, le Chevalier de Valeur, qui avait dû s'expatrier et avait passé un an et un jour en Irlande à la cour de Fionn. Le jeune prince réussit à recouvrer sa part d'héritage avec l'aide de Diarmait. Cependant les Fianns, ne voyant pas revenir ce dernier, se firent hisser au sommet de l'île escarpée par Feradach et Folt-Leabhar. Parvenus au verdoyant plateau qui la couronnait et qui se nomment *Sorcha* (Lumière), par opposition à la *Terre maritime* (*Tir-fa-thuinn*, terre située près des flots, ou au-dessous de la mer, par extension la Néerlande ou Pays-Bas), ils en rencontrèrent le roi qui leur offrit son concours, mais qui avait

Digitized by Google

plutôt besoin du leur ; car le roi du Monde était de nouveau venu à Sorcha avec une flotte nombreuse, et il y faisait une descente, brûlant et ravageant tout sur son passage. Les Fianns repoussèrent l'envahisseur et, après avoir retrouvé Diarmait, ils se remirent à la recherche de Giolla Deacair. A force de battre les mers et d'errer d'île en île, ils finirent par atteindre le Pays de Promission, où Diarmait avait été élevé par Manannan Mac Lir. C'est là que leurs seize compagnons étaient retenus dans une captivité d'ailleurs fort douce. Aussi les Fianns, au lieu de faire la guerre aux Tuatha Dé Danann, qui étaient redoutables par leur science druidique, aimèrent-ils mieux traiter avec Avarta, et celui-ci subit la peine du talion, avec seize de ses meilleurs amis ; c'est-à-dire qu'il consentit à les soumettre aux mêmes épreuves qu'il avait fait subir aux Fianns. Il retourna donc en Irlande de la même façon qu'il en était venu, lui marchant en avant, quinze des siens juchés sur le cheval et un autre en tenant la queue ; mais dès qu'ils eurent pris terre, ils disparurent sans attendre les compliment de Fionn [1].

Ce n'est pas l'unique fois que les Fianns soient entrés en relations avec les habitants de Sorcha et de Tir-fa-thuinn : un jour qu'ils étaient sur le bord de la mer, il virent approcher dans un léger esquif une jeune fille plus belle qu'un *rayon de soleil* [2]. Ils s'empressèrent d'aller à sa rencontre et lui offrirent de la conduire à la tente de leur chef Fionn Mac-Cumhail (le Fingal de Macpherson) ; elle accepta après les avoir salués gracieusement, et elle leur conta qu'elle était fille du roi de Tir-fa-thuinn ; que le fier Daire Borb, fils du roi de Sorcha, la poursuivait : mais, malgré la beauté et les exploits du jeune chef, elle ne voulait pas l'épouser, parce qu'elle avait juré

[1]) P. W. Joyce a traduit ce conte d'après le manuscrit 24 B 28 de l'Academie R. irlandaise à Dublin, en le collationnant avec un autre de la même collection (23 G 21) et en abrégeant le récit des batailles. Cette traduction libre se trouve dans ses *Old celtic romances*, p. 223-273. (Cfr. sa préface, p. XIV, et E. O'Curry, *Lectures on the manuscript materials*, p. 316-318).

[2]) D'où le nom de *Fainesoluis*, sous lequel ce poëme est connu en Ecosse ; en Irlande il est appelé *Laoidh an Mhoighre Bhoirbh* (Le chant de Mayre Borb). Mayre correspond en effet, chez les Gaëls d'Irlande ou Eirionnach, à Daire des Gaëls d'Ecosse ou Albanach.

Digitized by Google

d'être à Fionn, et elle venait lui demander sa protection. Aussitôt le bouillant Oscar, fils d'Ossian, s'écria qu'elle ne serait pas forcée de se marier contre son gré, alors même que Fionn refuserait de la défendre. Tout à coup parut un cavalier de haute stature et de noble maintien, dont le coursier galopait sur la mer avec plus de vitesse que n'en a le courant le plus rapide. C'était le fils du roi de Sorcha ; sa force, son adresse, son air vaillant et ses regards de héros, frappèrent de terreur les plus braves des Fianns ; et bien que ceux-ci fissent un rempart de leur corps à la jeune fille qui se tenait près de leur chef, il l'enleva d'un bras vigoureux ; mais au moment où il s'éloignait, Oscar abattit le cheval, et une lutte s'engagea entre les Fianns et le cavalier démonté, qui finit par être tué, non sans avoir porté de terribles coups à ses adversaires. Tous étaient blessés à l'exception de Fionn auprès duquel la princesse resta une année [1]. Il n'est pas dit dans cette pièce de vers que Fainesoluis ait récompensé Fionn en l'emmenant dans le Pays des délices ; mais ce héros ne fut pas exterminé avec ses Fianns à la bataille de Gabhra, et les traditions irlandaises rapportent qu'il fut admis et qu'il vit encore dans les *îles de Jouvence* [2] caractérisées par leurs pommes.

[1]) Cette tradition fait le sujet d'un poëme d'Ossian, d'une authenticité relative puisqu'il se trouve dans le Livre du doyen de Lismore, transcrit plus de deux siècles avant les publications si suspectes de Macpherson. Voyez *The Dean of Lismore's Book, a selection of ancient gaelic poetry, from a manuscript collection made by sir James Mac Gregor, Dean of Lismore, in the beginning of the sixteenth century*, edited wih a translation and notes by the rev. Thomas Mac Lauchlan and an introduction and additional notes by William F. Skene, Edinburgh, 1862, in-8, p. 14-16 du texte et 20-25 de la traduction. Le poëme de *Moira Borb*, traduit en vers anglais par Miss Brooke, a été reproduit dans *Irlande, Poésies des Bardes, légendes, ballades, chants populaires..... précédés d'un essai....* par D. O'Sullivan (Paris, 1853, in-8, p. 437-457), qui a éliminé, on ne sait pourquoi, plusieurs strophes figurant pourtant dans la traduction française placée en regard. Il prétend que miss Brooke a suivi littéralement l'original irlandais ; s'il en est ainsi, elle a dû avoir sous les yeux un texte erionnach, comme l'indique la forme *Moira*, au lieu de *Daire* que porte le texte albanach publié par Skene. La différence entre les deux versions s'expliquerait donc autrement que par des licences de traduction. Dans *Moira Borb* Sorcha est appelé Sora, et il n'y est pas question de Tir-fa-Thuinn, de sorte que cette version ne peut être d'aucune utilité pour notre sujet.

[2]) *Eilean na h-Oige*, aussi appelées *An't-Eilean uaine* (les îles Vertes), que

Digitized by Google

Son fils Ossian y fut également admis et il y a sur ses aventures dans ce pays de délices une curieuse légende qui, sans remonter au temps de Saint-Patrice, comme elle le prétend, se compose néanmoins d'éléments très anciens, dont nous avons signalé les uns dans les traditions de Condla et de Loegaire, et dont nous retrouverons les autres dans la tradition armoricaine des moines de Saint-Mathieu. Elle s'est perpétuée en Irlande jusqu'à nos jours. Vers le milieu du XVIIIe siècle un barde, que l'on suppose être Michel Comyn, l'auteur des *Aventures de Thorolf mac Starn et de ses trois fils*, la prit pour sujet d'un poème d'où s'exhale le plus suave parfum romantique. Nulle part nous n'avons trouvé une description plus séduisante du Pays des délices ; c'est pourquoi tous les passages relatifs à cette fabuleuse contrée méritent, malgré leur étendue, d'être reproduits ici ; ils nous expliquent en effet l'attrait mystérieux que le continent transatlantique, avec ses merveilles imaginaires, exerçait sur l'esprit des Gaëls. Cette légende a un autre intérêt pour les amateurs de poésie ossianique, en ce qu'elle se rattache intimement à la vie du célèbre barde guerrier et prétend nous apprendre comment il était devenu aveugle et décrépit, et comment il put avoir avec Saint-Patrice des relations dont il est parlé dans tant de poèmes fénians ; car Oisin, le vrai nom du héros que Macpherson appelle Ossian, vivait au IIIe siècle de notre ère, et l'apôtre de l'Irlande au Ve. L'intervalle est rempli par le séjour qu'Oisin aurait fait au Pays des délices. Cette existence de plusieurs siècles n'a été attribuée au fils de Fionn Mac Cumhail que pour mettre en présence du propagateur de la nouvelle foi le champion de l'ancienne, et pour mieux faire ressortir le contraste du paganisme et du christianisme. Le vieux barde décrépit est bien le fidèle représentant du druidisme que les Irlandais avaient

la tradition populaire localise aujourd'hui à l'ouest des Hébrides, mais qui, d'après les plus anciennes croyances, étaient situées fort loin à l'ouest dans l'Océan Atlantique (*Popular Tales of the west Highlands*, orally collected with a translation by J. F. Campbell. Edinburgh, 1860-1862, 4 vol. in-8, t. IV, p. 161, 163, 265).

Digitized by Google

abjuré, tout en conservant le souvenir de ses brillantes fictions ; il ne vit plus que dans le passé ; son idéal est encore la guerre, la chasse, les antiques légendes ; il a toujours à la bouche le nom des héros de sa jeunesse et il devient furieux à la pensée qu'ils seraient en enfer, comme saint Patrice le lui affirme ; il irait les délivrer s'il avait encore avec lui Fionn, son père, et le vaillant Osgar, son fils ; il menace d'exterminer les moines ; mais son pieux interlocuteur qui l'a recueilli par compassion, qui a entrepris de le ramener à des sentiments plus chrétiens et qui le nourrit par charité, l'apaise comme par enchantement, rien qu'en le priant de conter une de ses belles histoires. *Le chant d'Oisin sur la terre de Jouvence* (Laoidh Oisin ar Tir na n-og) est un de leurs dialogues dont voici l'analyse :

« Noble Oisin, fils de roi, héros aux grandes prouesses, commence saint Patrice, raconte-nous sans t'attrister comment tu as survécu aux Fianns. » — « Je vais te le dire, Patrice le nouveau venu, bien qu'il soit pénible pour moi de le rappeler : c'était après la bataille de Gabhra dans laquelle périt, hélas ! le noble Osgar ; un jour que tous les Fianns étaient réunis et que nous chassions sur les bords du Loch Lein, où la douce musique des oiseaux se faisait entendre à toute heure dans les arbres odorants et parés des plus belles fleurs, nous levâmes le daim sans bois, le plus agile à bondir et à courir, et tous nos chiens se mirent à sa poursuite, mais nous ne tardâmes pas à voir du côté de l'ouest une jeune fille de la plus grande beauté, qui approchait sur une svelte et légère haquenée blanche. Nous nous arrêtâmes extasiés devant cette princesse, la plus belle que nous eussions jamais vue. Elle avait sur la tête une couronne royale et un manteau de soie brune, parsemé d'étoiles d'or rouge et lui tombant sur les talons. A chaque boucle de ses cheveux blonds pendait un anneau d'or ; ses yeux bleus étaient purs et clairs comme une goutte de rosée à la pointe de l'herbe, ses joues plus vermeilles que la rose, sa contenance plus gracieuse que celle du cygne sur la vague, et plus suave le parfum de ses lèvres que le miel mêlé

Digitized by Google

au vin. Une ample, longue et soyeuse étoffe couvrait la blanche haquenée ; la selle élégante était d'or rouge, ainsi que le mors et les quatre fers ; derrière la tête de cette cavale, la meilleure qui fût au monde, il y avait un tortis d'argent. La jeune fille, arrivée en présence de Fionn, lui dit d'une voix douce et harmonieuse : « O roi des Fianns, je viens de faire un long voyage. » — « Qui es-tu, belle princesse, quel est ton nom et ton pays ? Conte-nous ton histoire et pour quel motif tu as traversé la mer. Ton époux t'a-t-il abandonnée, ou as-tu quelque chagrin ? » — « Je m'appelle Niamh à la chevelure dorée, ô sage Fionn, chef de grandes armées ; je suis plus considérée que toutes les femmes du monde, étant fille du roi de Jouvence ; je n'ai pas été abandonnée par un époux, puisque je n'ai pas même eu de fiancé ; ce qui m'amène, illustre roi des Fianns, c'est l'affection que j'éprouve pour ton fils. » — « Du quel de mes enfants es-tu éprise, éblouissante princesse ? Ne me le cache pas, fais-nous tes confidences. » — « C'est du vaillant Oisin aux bras vigoureux ; c'est du champion aux mains puissantes que je veux parler. » — « Pour quelle raison préfères-tu mon fils à tous les hauts seigneurs qui vivent sous le soleil ? » — « Ce n'est pas sans motif que je viens de loin à cause de lui : j'ai entendu vanter ses prouesses, sa bonté et sa bonne mine. Beaucoup de princes et de puissants chefs m'ont voué un perpétuel amour, mais je n'ai jamais donné le mien qu'au noble Oisin. » — « Par cette main que je pose sur toi, Patrice, reprit Oisin, il n'y avait pas une partie de mon être qui ne fût éprise de la belle aux cheveux lisses. Prenant sa main dans la mienne, je lui dis du ton le plus doux : sois la bien venue dans ce pays, jeune princesse ; tu es la plus brillante et la plus belle des belles ; tu es celle que je préfère entre toutes et que je choisis pour compagne. » — « Généreux Oisin, je t'impose une obligation à laquelle ne se soustraient pas les vrais héros : c'est de monter avec moi sur mon coursier, jusqu'à ce que nous arrivions au Pays de Jouvence ; c'est la plus délicieuse contrée qui existe et la plus célébre au monde : les arbres y sont chargés toute l'année de feuillage, de fleurs

Digitized by Google

et de fruits ; le miel et le vin y sont en abondance ; une fois là tu ne risqueras plus d'être courbé par le poids des ans ; tu ne craindras ni la mort ni la décrépitude. Tu vivras dans les fêtes, les jeux et les festins ; tu entendras résonner mélodieusement les cordes de la harpe ; tu auras de l'argent, de l'or, beaucoup de joyaux, cent épées, sans exagérer, cent costumes de belle soie, cent chevaux les plus fougueux à la guerre, et en outre cent bons chiens. Le roi de Jouvence te cédera son diadème qu'il n'a jamais donné à personne et ce sera pour toi un talisman dans les batailles ; tu obtiendras une cotte de mailles qui te protégera efficacement, une épée à pommeau d'or dont la lame affilée n'a laissé en vie aucun de ceux qui l'ont vue ; cent cottes d'armes et jaques de satin, cent vaches et cent veaux, cent brebis avec leur toison d'or, cent bijoux ; cent jeunes vierges folâtres, brillantes comme le soleil, de la plus grande beauté et à la voix plus douce que le chant des oiseaux ; cent héros puissants dans les combats et incomparables pour l'agilité seront à tes ordres, si tu veux me suivre dans le Pays de Jouvence. Tu auras tout ce que je t'ai promis, sans compter beaucoup d'avantages que je passe sous silence, la beauté, la force, la puissance, et je serai ta femme. » — « Je n'ai rien à te refuser, charmante reine aux boucles dorées ; c'est toi que je préfère entre toutes les femmes du monde, et j'irai très volontiers au Pays de Jouvence. » Lorsque j'eus pris place derrière elle sur le coursier, il partit avec rapidité ; arrivé sur le bord de la mer, il se secoua en faisant deux pas en avant et poussa trois bruyants hennissements. Fionn et les Fianns répondirent par trois cris de douleur et de détresse. « Oisin, me dit mon père d'une voix lente et dolente, malheur à moi puisque tu me quittes ; je n'ai pas l'espoir que tu reviennes jamais! » Son beau visage s'altéra et un torrent de larmes coula sur ses joues et sa poitrine.

[1]) Les légendes de Condla, de Cuculain, d'Etain, chez les Gaëls (Voy. plus haut, p. 288, 290, 294) et celle d'Arthur chez les Gallois (voy. plus loin, p. 312-3) parlent aussi des nymphes qui sont le plus bel ornement des îles transatlantiques, mais aucune d'elles ne le fait aussi amplement que la tradition ossianique.

Digitized by Google

C'était un spectacle déchirant que cette séparation du père et du fils ; j'embrassai Fionn avec une émotion qu'il partageait et je fis en pleurant mes adieux à tous les Fianns, puis nous chevauchâmes droit vers l'ouest sur la surface de la mer qui bouillonnait devant nous et ondulait par derrière. Nous vîmes des merveilles dans le trajet, des îles, des cités, des palais, des forteresses blanches comme la chaux et de belles maisons de plaisance. Une jeune fille, montée sur un cheval brun qui courait sur les vagues, et tenant une pomme d'or de la main droite, était suivie d'un cavalier couvert d'un manteau de satin cramoisi et armé d'une épée à pommeau d'or [1]. Notre coursier allait plus vite que le vent de mars sur le sommet des montagnes. Bientôt le temps s'assombrit ; un orage éclata, partout la grande mer fut illuminée par les éclairs et le soleil disparut. Lorsque la tempête fut calmée et que l'astre du jour brilla sur nos têtes, nous vîmes une délicieuse contrée couverte de fleurs et de verdure avec de belles campagnes unies, et une forteresse royale d'aspect imposant, revêtue de marbre de toute couleur ; d'un autre côté s'élevaient un resplendissant palais couvert d'or et de pierres précieuses et des maisons de plaisance décorées par d'habiles artistes. Il sortit du château trois cinquantaines de guerriers alertes, de belle apparence et de grande réputation ; puis cent jeunes filles d'une beauté accomplie, vêtues de soie brochée d'or, s'avancèrent à notre rencontre ; ensuite vint avec un brillant cortège le noble et puissant monarque, d'une grâce et d'une prestance incompables, dans un costume de satin jaune et avec une étincelante couronne d'or ; et après lui, la jeune et illustre reine, avec cinquante belles vierges, aimables et gracieuses. En m'abordant, le roi de Jouvence me prit par la main et me dit courtoisement : « Salut, brave Oisin, fils de Fionn ; dans ce pays ta vie sera longue et tu resteras toujours jeune ; il n'est pas de plaisir

[1]) Nous passons un épisode parasite dans lequel il est question de la fille du roi des Vivants, qui avait été enlevée par un Fomor et qui était retenue captive dans le Pays des Vertus. Oisin tua le ravisseur en duel et délivra la princesse, après quoi il continua son chemin.

Digitized by Google

imaginable dont tu ne puisses jouir ici. Tu peux m'en croire, Oisin, car je suis le roi du Pays de Jouvence. Voici la noble reine et ma propre fille, Niamh à la chevelure dorée, qui est allée te chercher au-delà de la mer pour être son époux. » Je remerciai le roi, je m'inclinai devant la reine et nous partîmes pour le château royal où nous trouvâmes un banquet préparé. La fête dura dix jours et dix nuits de suite. J'épousai Niamh qui me donna trois enfants d'une beauté merveilleuse, deux fils et une fille ; je nommai ceux-là d'après mon père Fionn, le chef des armées, et mon fils Osgar aux bras rouges ; et celle-ci, à cause de sa beauté et de ses aimables qualités, *Plur na mban* (Fleur des femmes). Il y avait trois siècles et plus que j'étais dans le Pays de Jouvence, lorsque je fus pris du désir de revoir Fionn et les Fianns ; je demandai au roi et à ma chère épouse la permission de retourner dans l'île d'Erin. « Je ne m'y oppose pas, répondit la bonne princesse, bien que ce soit une grande affliction pour moi, parce que tu ne reviendras pas vivant dans ce pays, victorieux Oisin. » — Qu'avons-nous à craindre, répliquai-je, puisque le coursier est à ma disposition et qu'il retrouvera facilement le chemin pour me ramener vers ma florissante campagne? » — « Rappelle-toi ce que je te dis, Oisin, si tu poses le pied à terre, tu ne reviendras jamais dans le beau pays où nous sommes ; je te le répète sans me tromper, si tu quittes la selle de la blanche haquenée, tu ne reverras jamais le Pays de Jouvence, Oisin aux bras vigoureux ; je te le dis pour la troisième fois, si tu descends, tu seras changé en vieillard décrépit, aveugle, sans ressort, sans plaisir, sans goût. Malheur à moi si tu retournes dans la verte Erin ! Elle n'est plus ce qu'elle était ; tu ne retrouveras pas Fionn et ses armées ; il n'y a maintenant dans l'île qu'un chef et une légion de clercs. Voici mon baiser, cher Oisin, tu ne reverras jamais le Pays de Jouvence ! » Je la regardais avec compassion ; un torrent de larmes coulait de mes yeux : tu aurais eu pitié d'elle, Patrice, en la voyant s'arracher les cheveux ; je lui promis bien sincèrement de ne pas toucher le sol ; après l'avoir embrassée tendrement et fait mes adieux aux hôtes du château,

Digitized by Google

je partis bien attristé de quitter ma femme et mes enfants qui pleuraient. Le coursier me transporta aussi vite que la première fois. A mon arrivée en Irlande je regardai de tous côtés sans voir de Fianns ; des hommes et des femmes à cheval en grand nombre, venant de l'est, me saluèrent amicalement, en considérant avec surprise ma stature, mon air et mon attitude. Je leur demandai si Fionn vivait encore ; s'il restait des Fianns ou comment ils avaient été détruits ? « Nous avons entendu parler, répondirent-ils, de la force, de l'agilité et de la vaillance de Fionn ; on dit qu'il n'y a jamais eu son égal ; beaucoup de livres ont été écrits par les sages et les poètes des Gaëls sur les prouesses de Fionn et des Fianns. Nous ne saurions en vérité les raconter, mais on rapporte que Fionn avait un fils de la plus belle prestance ; qu'une jeune fille vint le chercher et qu'il partit avec elle pour le Pays de Jouvence. » En apprenant que Fionn était mort et qu'il ne restait plus aucun des Fianns, j'eus le cœur serré de tristesse, et je partis sans délai pour Almhuin, dans le Laighean (Leinster), le théâtre de tant de beaux exploits. Grande fut ma surprise de ne voir sur l'emplacement de la cour de Fionn, que des chardons, des mourons, des orties ; n'ayant rien trouvé je me remis en cherche et, pendant que je traversais la vallée des grives, trois cents hommes ou plus m'appelèrent en criant : « Viens à notre aide, royal héros, et délivre nous ? » Ils étaient sous une large table de pierre qui les écrasait, et beaucoup d'entr'eux avaient déjà perdu connaissance. C'était une honte que tant d'hommes fussent incapables de lever ce poids ; si Osgar mon fils eût été en vie, il eût pris la dalle dans sa main droite et, je puis l'affirmer sans mentir, il l'eût lancée d'un seul jet par-dessus cette troupe. Me penchant sur le côté droit, je saisis la pierre et je la jetai à sept perches de là ; mais cet effort fit rompre la sangle du coursier ; je tombai soudain sur mes deux pieds, mais je n'eus pas plutôt touché le sol que le cheval blanc s'emporta, me laissant sur place, faible, caduc, privé de la vue, sans intelligence ni considération, au milieu des moines que tu as récemment amenés ; si j'avais été ce que j'étais au-

Digitized by Google

paravant, j'aurais mis à mort tous tes clercs ; aucun d'eux n'aurait conservé sa tête sur ses épaules ; si j'étais encore plantureusement pourvu de vivres, comme autrefois à la table de Fionn, je prierais le Roi de grâce d'avoir pitié de toi ! » — « Ni les aliments ni les boissons ne te manqueront, noble Oisin, répliqua saint Patrice, mélodieuse est ta voix et attrayants sont tes récits [1]. »

D'après une tradition qui vit encore dans la mémoire du peuple, la grotte des brebis pâles à Coolagarronroe, près Kilbenny (comté de Cork), passe pour être l'endroit où Oisin rencontra la belle demoiselle ; il la suivit de l'autre côté de l'eau et vécut avec elle quelques jours, à ce qu'il pensait ; mais elle lui apprit que leur union avait duré plus de trois cents ans, et elle lui permit de retourner vers les Fenians, en lui recommandant de ne pas quitter la selle du cheval blanc qu'elle lui fournit. En route il rencontra un charretier, dont la voiture chargée d'un sac de sable avait versé et qui le pria de l'aider à la relever. Oisin ne pouvant soulever le sac d'une seule main, mit pied à terre, mais aussitôt le coursier partit, le laissant vieux, décrépit et aveugle [2].

Un personnage moins fabuleux, bien qu'on lui attribuât le don de seconde vue, le poète écossais Thomas de Erceldoune,

[1]) *Tir na n-og. The Land of youth*, texte et traduction anglaise par Brian O'Looney. Dublin, 1859. in-8°, p. 227-279 de *Transactions of the Ossianic Society for the year* 1856, vol. IV ; aussi édité par la *Gaelic Union* sous le titre de *Laoidh Oisin air-Thir na N-og* (The Poem of Oisin in Tirnunage), with translation, vocabulary and notes, 1880, in-18 ; imité en vers par T. D. Sullivan dans ses *Poems* ; abrégé en prose par P. W. Joyce dans ses *Old celtic romances*. Londres, 1879, in-8°, p. 385-399.

[1]) Voy. lettre de William Williams, de Dungarvan, dans *Transactions of the Ossianic Society for the year* 1856. T. IV, p. 233, à la suite de la préface de O'Looney. — S'il fallait s'en rapporter à l'explication donnée par F. Hately Waddel (*Ossian and the Clyde. Fingal in Ireland. Oscar in Iceland or Ossian historical and authentic*. Glasgow, 1875, in-4°, chap. VIII, p. 325-338), Oscar, fils d'Ossian, aurait aussi, comme son père et son aïeul, visité les pays transatlantiques. Innistona où il alla faire la guerre (voy. le poème de ce titre dans Macpherson) ne serait pas une île de Lochlin (Scandinavie), mais bien l'Islande. Malheureusement celle-ci étant sans bois ne peut correspondre à Innistona qui avait des chênes et des ombrages ; mais il est inutile de chercher la situation d'une contrée trop insuffisamment caractérisée pour trouver place autre part que dans la géographie fantastique.

Digitized by Google

qui mourut vers l'an 1300, passait pour avoir été ravi au pays des Elfes ou des fées, situé fort loin au-delà de la mer. Il y avait là dans un merveilleux jardin, situé entre le Paradis et l'Enfer, un arbre que l'on peut comparer à l'arbre de discernement de l'Eden [1]; celui qui mangeait de ses fruits acquérait la science, mais il devenait la proie du démon ; et c'est pour en avoir goûté que Thomas, ayant quitté le pays des Elfes, après un séjour de trois ans aussi vite passés que trois jours, et étant retourné dans sa patrie, fit nombre de prophéties qui jouirent longtemps d'un grand crédit [2].

Aujourd'hui encore des traditions analogues ont cours chez les Gaëls: T. Crofton Croker a consacré une section de ses *Contes irlandais* aux récits sur *Thierna na oge* (Terre de Jouvence) et il parle assez longuement d'O'Donoghue qui y vit depuis des siècles, mais qui fait de fréquentes apparitions dans ses anciens domaines [3]. Dans les traditions écossaises la pomme a presque toujours une vertu magique, et elle y joue un plus grand rôle que dans les légendes de l'Italie, de l'Allemagne, de la Norvège. [4]. Il y est souvent question d'êtres surnaturels qui emmènent dans leur demeure des femmes ou des hommes et qui sont appelés *Daoine Shie* dans les Highlands [5], et dans le Border, *Elf*, comme chez les

[1]) *Genèse*, II, 16, 17; III, 1-7.

[2]) Les aventures de Thomas sont rapportées dans sa prophétie en vieil anglais et dans une ballade écossaise du Border, l'une et l'autre publiées par Walter Scott dans *Minstrelsy of the scottish Border*, T. II, de ses *Poetical Works*, Paris, 1838, in-8°, collection Baudry, p. 192-198. Cfr. la préface du poème sur *Sir Tristrem* que W. Scott attribuait au même Thomas, T. III, de ses *Poet. Works*, p. 8-9. La *Revue critique d'hist. et de littér.* du 30 oct. 1882 cite : *Thomas of Erceldoune* herausgegeben von A. Brandl.

[3]) T. Crofton Croker, *Fairy Legends and Traditions of the south of Ireland*, édit. abrégée, Londres, 1834, in-16, p. 16; cfr. Leroux de Lincy, le *Livre des légendes*. Introduction. Paris, 1836, in-18, p. 111-113; O'Looney, préface de *Tir na n-og*, p. 221-2.

[4]) Walter Scott traduit ce nom par hommes de paix. *Shi* est une transcription anglaise du vieux gaëlique *sid* ou de ses formes modernes *sja* ou *sighe*, qui se prononce, en effet, comme *she* en anglais (E. O'Curry, *Lectures*, p. 36, 504), ou comme *chi* en français.

[5]) Campbell, *Popular Tales of the west Highlands*, t. I, introd., p. LXXXI-LXXXIV; — cfr. Hersart de la Villemarqué, *Les Romans de la Table ronde et les contes des anciens Bretons*, nouv. édit. Paris. 1861. in-8°, p. 228, 397-9.

Digitized by Google

Anglais et les Scandinaves. Mais l'Océan Atlantique avec ses îles et ses côtes étant suffisamment connu aujourd'hui et n'offrant nulle part de retraite aux Sids et aux Tuatha Dé Danann, on a relégué ceux-ci dans l'intérieur de collines et de tertres ou au fond de certains lacs de l'Irlande qui passaient autrefois pour les issues terrestres de leur séjour enchanté. Au reste, nous n'avons pas à étudier les superstitions modernes; l'essentiel pour nous est d'avoir démontré que, jusque vers la fin du moyen-âge, les Gaëls ont cru aux merveilles transatlantiques et ont pu les chercher.

Si les fables sur l'Elysée Transatlantique et le pays de Jouvance ont été mieux conservées par les Gaëls que par aucun autre peuple, cela tient à la richesse et à l'ancienneté de la littérature, encore si peu connue, des Irlandais. Nous en trouverions sans doute en aussi grand nombre chez les Cymrys [1], leurs plus proches parents [2], si ces derniers qui ont dû perdre une partie de leurs trésors intellectuels, en expulsant les moines et en détruisant les monastères, nous avaient laissé autant de manuscrits qu'il en reste des infatigables copistes irlandais. Mais les débris de leur littérature, qui remonte au moins aussi haut que celle des Gaëls, suffisent à prouver qu'ils avaient quatre séries de traditions sur les merveilles transatlantiques. La première série relative aux Sids paraît être un pur écho des croyances gaëliques ; on peut le conclure de ce qu'elle est fort peu développée chez les Cymrys ; si peu, que l'un des plus profonds celtisants contemporains, W. F. Skene, éditeur et traducteur des quatre anciens livres de Cymrys et commentateur du Livre du doyen de

[1]) Il est difficile de trouver un terme général pour bien désigner les quatre branches de l'ancienne famille bretonne : les Gallois et leurs frères : les Cambriens au Nord et les Cornouaillais au Midi, enfin les Armoricains au-delà de la Manche. Le nom de Bretons serait le meilleur, s'il n'avait en français le sens spécial d'indigène de la Basse-Bretagne ; celui de Cymrys, que se donnent les Gallois, a l'avantage de comprendre non seulement ce peuple et ses congénères insulaires, mais encore les émigrés armoricains.

[2]) Sans parler des Albanachs ou Gaëls d'Ecosse qui, jusqu'au milieu du moyen-âge, formaient une seule nation avec ceux d'Irlande ou Erionnachs.

Digitized by Google

Lismore, n'a pas même compris que le Caer Sidi de Taliessin correspondait de point en point au pays des Sids du *Leabhar na h-Uidhri* et du *Livre de Leinster*. Le barde gallois Taliessin, contemporain de Merlin, faisant allusion à son origine surnaturelle, dit de lui-même : « Le chef des astrologues a reçu des dons merveilleux ; tout prêt est mon siège à Caer Sidi ; quiconque l'occupera ne peut être affligé de maladie ou de vieillesse, c'est ce que savent Manawyd et Pryderi ; mais auparavant il faudra pousser trois cris autour du feu [1]. Les courants de l'Océan entourent ce pays en haut duquel est la fontaine dont les eaux sont plus douces que le vin blanc. Lorsque je t'aurai adoré, Seigneur, avant l'inhumation, puissé-je pour toujours être reçu dans ton alliance [2] ! » Dans cette dernière phrase, le poëte s'exprime en chrétien, bien que dans les vers précédents il ait décrit le paradis avec des traits empruntés aux traditions payennes des Celtes : nous reconnaissons là en effet le pays des Sids, avec sa fontaine de Jouvence et sa situation au milieu de l'Océan. Heureusement que c'est assez pour le caractériser, sans quoi le nom de Caer Sidi resterait énigmatique dans ce poème aussi bien que dans le suivant : « Complète était la captivité de Gweir à Caer Sidi, en dépit de Pwyl et de Pryderi. Personne avant lui n'y avait pénétré ; il chante tristement devant les dépouilles d'Annwn [3]

[1]) Tout en s'accordant à traduire ainsi cette dernière phrase, Nash et Skene ne nous en expliquent pas le vrai sens. D'après le contexte, ces clameurs devaient précéder la prise de possession du siège d'immortalité. Faisaient-elles partie des rites funéraires en usage chez les anciens Cymrys ? S'agit-il là du bûcher sur lequel étaient déposés les cadavres pendant certaines périodes des temps payens ? S'il en était ainsi, ce serait un nouvel exemple de mélange du sacré et du profane dans les poésies de Taliessin.

[2]) *Taliesin or the Bards and Druids of Britain, a translation of the remains of the earliest welsh Bards, and an examination of the bardic mysteries*, by D. W. Nash, Londres, 1858, in-8, p. 194 — *The four ancient Books of Wales, containing the cymric poems attributed to the Bards of the sixth century* by William F. Skene. Edinburgh, 1868, 2 vol. in-8, t. I, p. 276, II, p. 153.

[3]) Il y a une tradition sur Pwyll dans *The Cambrian Register*, t. I, p. 177, reproduit dans *The Cambro-Briton*, t. II, 1821, p. 271-275; Annwvn y est traduit par abîme sans fond (p. 272). Il est question de Pryderi, fils de Pwyll et roi des Gallois méridionaux, dans le conte de *Math ab Mathonwy*, traduit littéralement par Idrison dans *The Cambrian Quarterly Magazine*, t. I, Londres, 1829, in-8, p. 170-179.

Digitized by Google

et jusqu'au jour du jugement il continuera à chanter ses prières. Nous y allâmes trois fois pour complaire à Prydwen, mais sept de nous seulement revinrent de Caer Sidi [1]. » Il y a là bien des allusions à des faits inconnus qui jetteront peut-être du jour sur notre sujet si l'on finit par les expliquer, mais on n'exigera pas d'un scandinaviste l'éclaircissement des passages qui font le désespoir des celtisants [2] ; c'est assez qu'en portant nos regards de côté et d'autre, nous ayons vu ce qui avait échappé à ceux qui se bornaient à regarder devant eux, et que de larges études d'ensemble nous aient permis de comprendre que Caer Sidi est la ville des Sids et non comme le suppose W. F. Skene, une insignifiante *Urbs Giudi* placée par Bède dans le Firth de Forth, ni l'*Urbs Iudea* de Nennius [3].

La seconde catégorie ne comprend qu'une légende, celle des *Iles vertes des courants* (Gwerddonau Llion) ; il en est question dans la Xe des Triades de l'Ile de Bretagne [4] où sont relatées les trois grandes pertes que fit cette île par les disparitions de Gafran, de Merlin et de Madoc. Nous reviendrons sur l'avant-dernier, mais c'est maintenant que nous devons parler du premier : « Gafran, fils d'Aeddan, avec ses hommes, fit voile pour les Iles vertes des courants, mais on n'entendit plus parler d'eux. » C'est tout ce que l'on sait de cette expédition, que les commentateurs placent vers la fin du ve siècle de notre ère [5], mais les Iles vertes du Gulf-Stream que cherchait Gafran sont évidemment les mêmes dont il est parlé dans les traditions gaéliques [6].

Les légendes de la troisième catégorie, beaucoup plus nombreuses et paraissant être particulièrement cymryques, con-

[1]) *Taliesin* de Nash, p. 212-3 ; — Taliessin, L. XXX, p. 8, dans *The four ancient Books of Wales*, texte, t. I, p. 181 ; trad., t. II, p. 264.

[2]) Nash, p. 214 de *Taliesin*.

[3]) Skene, *The four ancient Books*, t. I, p. 403.

[4]) *Llyma drioedd ynys Prydain*, X, dans *The myvyrian Archaiology of Wales, collected out of ancient manuscripts* (par Owen Jones). T. II, Londres, 1801, in-8°, p. 59.

[5]) *The Cambro-Briton*. Londres, in-8°, t. I, 1820, p. 124 ; t. III, 1822, p. 136.

[6]) Voy. plus haut, p. 299, note 2.

Digitized by Google

cernent la fameuse île d'Avalon, le pays des pommes enchantées, qui jouent un non moins grand rôle chez les Cymrys que chez les Gaëls [1]. Dans la description qu'en donne le Pseudo-Gildas, appelé *Britannicæ historiæ metaphrastes* par Usserius son éditeur, on retrouvera beaucoup de traits qui s'appliquent également au Pays de Jouvence et aux îles fortunées d'Horace : tous les biens y sont en abondance, la concorde n'y est jamais troublée, le péché en est absent, tous y vivent dans la joie, pas de maladie, pas de vieillesse ; un héros venu du pays des mortels y trône à côté de la vierge royale : « l'Océan entoure l'île fameuse, qui n'est privée d'aucun bien ; il n'y a là ni voleurs, ni brigands, ni ennemis pour tendre des embûches ; pas de violence, pas de froid ni de chaud insupportables ; la paix, la concorde, un plantureux printemps y règnent éternellement ; les fleurs, lys, roses, violettes y abondent, les arbres y portent sur la même branche des fleurs et des fruits ; sans être souillés de sang, les jeunes gens y demeurent toujours avec la vierge du lieu ; pas de vieillesse, pas de maladie, pas de douleur ; tout y est plein d'allégresse ; on n'y a rien en propre, tout est en commun. En ces lieux domine une vierge royale, sans égale parmi les belles jeunes filles qui l'entourent ; cette nymphe aux traits charmants, issue de nobles ancêtres, est sage dans les conseils et habile dans l'art de guérir. Dès que Arthur grièvement blessé eut déposé le diadème et désigné son successeur au trône, en l'an 542 après l'incarnation du Messie, il se rendit à la cour d'Avalon, où la vierge royale pansa la blessure et rendit la santé au malade ; ils vivent ensemble s'il est permis de le croire [2]. »

L'auteur anonyme de la *Vita Merlini* met une description analogue dans la bouche de Taliessin qui avait conduit Arthur

[1]) Vte Hersart de la Villemarqué, *Le merveilleux au moyen âge : l'enchanteur Merlin, Myrdhinn, son histoire, ses œuvres, son influence*, nouv. édit. Paris, 1862, in-18, p. 52.

[2]) Jacobus Usserius, *Britannicarum ecclesiarum antiquitates et primordia*. Dublin, 1639, pet. in-4°, p. 524 ; reproduit à la suite de *Gottfrieds von Monmouth* Historia regum Britanniæ *mit literar-historischer Einleitung und ausführlichen Anmerkungen und* Brut-Tysylio, *altvælsche Chronik in deutscher Uebersetzung*, herausgegeben von San-Marte (A Schulz), Halle, 1854, in-8°, p. 425-6.

Digitized by Google

dans « l'île des pommiers [1] appelée la Fortunée, parce que ses campagnes pour être fertiles n'ont pas besoin d'être sillonnées par le soc du laboureur ; sans culture et tout naturellement, elle produit de fécondes moissons, des raisins et des pommes sur ses arbres non taillés ; au lieu d'herbes son sol est couvert de toutes sortes de récoltes. On y vit plus de cent ans ; neuf sœurs y soumettent à la loi du plaisir ceux qui vont de nos parages dans leur demeure ; la première excelle dans l'art de guérir et surpasse les autres en beauté ; Morgen, comme on l'appelle, enseigne ce que chaque plante a de vertus pour la guérison des maladies ; elle sait aussi changer de forme et, comme un nouveau Dédale, fendre l'air avec ses ailes et se transporter à Brest, à Chartres, à Paris, ou bien redescendre sur nos côtes. On dit qu'elle a enseigné les mathématiques à ses sœurs Moronœ, Mazœ, Gliten, Glitonea, Gliton, Tyronœ, Thiton et Tithen, la célèbre musicienne. Après la bataille de Camblan nous y avons conduit Arthur blessé, ayant pour pilote Barinthe qui connaissait la mer et les étoiles. A son arrivée le prince fut accueilli par Morgen avec l'honneur qu'il méritait ; elle le déposa dans sa chambre sur de riches tissus, découvrit la blessure d'une main délicate et l'examina attentivement : elle dit enfin qu'elle se chargeait de lui rendre la santé, s'il voulait rester avec elle le temps nécessaire et se soumettre au traitement. Pleins de joie nous lui avons confié le roi et nous avons profité du vent favorable pour notre retour [2]. »

Tous les Gallois, à peu d'exceptions près, croyaient encore au temps d'Alain de Lille, c'est-à-dire au XIIIe siècle, qu'Arthur vivait encore à Avallon et qu'il en reviendrait un jour pour les délivrer du joug des Saxons. Le *Docteur universel*, comme on surnommait cet écrivain, compare la retraite d'Arthur à celle d'Élie et d'Enoch qui doivent reparaître au jour du jugement

[1]) *Insula pomorum* ; en cymryque *Afallenau*, verger et *Afallach*, en armoricain *Avalênn* (pommier), en gaëlique *abhal* (pomme) ; en latin Avallo.

[2]) *Vita Merlini*, édit. par Fr. Michel et Th. Wright. Londres, 1837, in-8°, p. 36-37 ; reprod. par San-Marte à la suite de sa trad. de *Gottfried von Monmouth*, p. 426-7. Une partie de ce passage a été traduite par de la Villemarqué dans *Merlin*, p, 131-3.

Digitized by Google

dernier pour délivrer leur nation [1]; aussi beaucoup d'autres documents du moyen-âge parlent-ils du séjour d'Arthur dans l'île d'Avallon [2]. Le prince gallois, d'après le poème en vieil anglais sur sa mort [3], y fut conduit « dans un navire où il y avait trois reines, entre autres Morgan la fée, sœur d'Arthur, et de plus, Viviane la dame du lac. La même Morgane s'éprit d'un autre héros, Ogier le Danois [4], dont la fin ressemble d'ailleurs à celle d'Arthur; après que les fées, ses compagnes, eurent libéralement doué Ogier le Danois, elle ajouta : « Cet enfant ne jouira de ces dons qu'après avoir été mon ami par amour et avoir habité le château d'Avallon [5]. » De même, des

[1]) *Prophetia anglicana Merlini Ambrosii Britanni*:..... *Vaticinia et prædictiones à Galfredo Monumetensi latinè conversæ, unà cum septem libris explanationum in eamdem prophetiam, excellentissimi sui temporis oratoris, polyhistoris et theologi* Alani de Insulis.... Francfort, 1603, in-32, p. 100-101.

[2]) Voy. les passages de Robert Wace, de Geoffroy de Monmouth, du Brut Tysylio et de Giraldus Cambrensis, cités par San-Marte dans sa trad. de *Gottfried von Montmouth*, p. 417-430.

[3]) *The Mabinoghion from the Llyfr coch o Hergest and other ancient welsh manuscripts with an english translation and notes* by lady Charlotte Guest., t. I, Londres, 1838, in-8°, p. 104.

[4]) Ogier trouva aux confins du paradis terrestre les arbres du soleil et de la lune, et mangea de leurs fruits qui avaient la propriété de prolonger de quatre cents ans et plus l'existence de ceux qui en goûtaient. Aussi, dès la fin du moyen-âge la croyance s'était-elle répandue qu'il continuait à vivre sur terre depuis le temps de Charlemagne; et beaucoup plus tard, les paysans Danois, qui le supposaient endormi dans les caveaux de la forteresse de Kronborg ou sous quelque tertre de leur pays, espéraient qu'il reparaîtrait dans les moments décisifs pour assurer la victoire à leur armée; Holger Danske, comme ils l'appelaient, devint pour eux ce qu'était Arthur pour les Gallois, Charlemagne pour les Francs et Frédéric Barberousse pour les Allemands (*Mandevilles Reise paa dansk fra* 15) (*de Aarhund*) *rede efter Haandskrifter*, udgiven af M. Lorenzen. Copenhague, 1881-1882, in-8°, p. 191, cfr. introd. p. XL; — Vedel Simonsen, Udsigt over Natjonalhistoriens ældste og mærkeligste Perioder. T. II, liv. I, Copenh. 1813, in-18, p. 18-21; — Rasmus Nyerup, Almindelig Mærkabelæsning i Danmark og Norge igjennem Aarhundrede. Copenh. 1816, in-8°, p. 99-107; — Edelstand du Méril, *Hist. de la poésie scandinave*, prolégomènes. Paris, 1839, in-8°, p. 376-388; — *Danmarks gamle Folkeviser udgivne* af Svend Grundtvig. T. I. Copenh. 1853, in-4°, p. 364-397; — P. G. Thorsen, dans ses *Communications sur certains éléments historiques dans la tradition historique sur Holger Danske* (dans *Oversigt over det K. Danske Videnskabernes Selskabs Forhandlinger*, 1865; aussi à part, Copenh., 1866, in-8°), ne s'occupe naturellement ni d'Avallon, ni de la réapparition d'Ogier.

[5]) Le Roux de Lincy, *le Livre des légendes*, introduction. Paris, 1836, in-18, p. 179 — Cfr. le poème de *Brun de la Montagne*, publié par Paul Meyer, v. 3251-3, où Morgué la fée est appelée cousine d'Arthur, et préf. XI.

Digitized by Google

fées ayant trouvé Renoart endormi, près de la fontaine de Barenton dans la forêt de Bersillant (Brocéliande), l'emportèrent dans leur demeure en Avallon, qui est à cent lieues au-delà de la mer, afin qu'il y vécût dans la joie avec elles et en compagnie d'Arthur, de Rollant, de Gavain et d'Yvant [1].

Arthur, caché sous un voile, était invisible aux aventuriers qui s'approchaient de l'*enceinte de verre* (caer wydyr) dans laquelle il était enfermé. Trois vingtaines de bardes se tenaient sur le rempart et il était difficile d'entrer en conversation avec la sentinelle [2]. Sa retraite était appelée en cymryque *Ynys Gutrin* ou *Gwydryn* et en anglo-saxon *Glaston* [3], qui signifient dans les deux langues l'île et la cité de verre [4]. Ces noms doivent être rapprochés de ceux du curach (*noi glano*, esquif de verre) dans lequel s'embarqua Condla le Rouge, et du vaissseau *de cristal*, dans lequel Merlin partit par amour pour Viviane et disparut pour toujours [5]. Cette disparition est l'une des trois grandes pertes que fit l'île de Bretagne : « Secondement, Merddyn, le barde du roi Ambroise (Emrys wledig), avec ses neuf savants bardes, se mit en mer dans la *maison de verre* (ty gwydrin), et l'on n'a pas de nouvelles de ce qu'ils devinrent [6]. »

Ce que les Triades galloises ignoraient, un romancier français du XIIIe siècle, Robert de Borron a la prétention de nous l'apprendre : Merlin était enfermé dans un cercle magique

[1]) Le Roux de Lincy. *Ibid.*, p. 248.

[2]) *Les Dépouilles d'Annwn*, poëme gallois, v. 29-32, cité par J. H. Todd, dans *The Irish version of the Historia Britonum of Nennius*, p. 47-48.

[3]) Plus tard localisée à Glastonia ou Glastonbury dans le Sommerset (De la Villemarqué, *Merlin*, p. 317-319).

[4]) Vilhelmus Malmesberiensis, *De antiquitatibus Glastoniensis ecclesiæ*, 14, cité par San-Marte dans *Gottfried von Monmouth*, p. 423 ; — cfr. *Iolo manuscripts. A selection of ancient welsh manuscripts in prose and verse from the collection made by the late Edward Williams, Iolo Morganwg, for the purpose of forming a continuation of* the Myfyrian Archaiology, *and subsequently proposed as materials for a new history of Wales, with english translations and notes by his son, the late Taliesin Williams* (*ab Iolo*), *of Merthyr Tydfil, published for the Welsh manuscript Society*. Llandovery, 1848, gr. in-8°, p. 344.

[5]) De la Villemarqué, *les Romans de la Table ronde*, p. 43.

[6]) Xe triade de l'île de Bretagne dans *The Myvyrian Archaiology*. T. II, p. 59 ; trad. dans The *Cambro-Briton*, t. II, 1821, p. 124.

Digitized by Google

tracé par Viviane[1] au milieu de la forêt de Brocéliande[2], près de la fontaine de Barenton. Celle-ci était gardée par un géant toujours prêt à se ruer sur quiconque entrait dans ses domaines et puisait de l'eau avec une corne ou une coupe suspendue à un arbre[3]; traits qu'elle a de communs avec la fontaine de Tir-fa-thuinn[4] et qui nous permettent d'indentifier ce pays transatlantique avec Brocéliande. La tradition galloise sur la *Dame de la fontaine*, qui ne donne pas de nom à la seigneurie de celle-ci, dit qu'elle est située au-delà des déserts, à l'extrémité du monde[5]. La légende armoricaine au contraire a localisé la fontaine de Barenton dans la forêt de Brocéliande, qui dépendait de la seigneurie de Gaël, évêché de Saint-Malo, mais qui primitivement était peut-être identique avec l'île de *Brazil* ou *Brassel*[6]. Or ces noms sont des formes anglaises du mot gaëlique *Breasal*, composé de *breas* grand et *al* prodigieux, de sorte que le Brazil cherché par les explorateurs de Bristol, au temps des Cabot, signifiait l'île prodigieusement grande, dénomination qu'il faut rapprocher de celles de *Traig mar*, *Tir mar* (Grand rivage, grande terre) des légen-

[1]) Cette *Dame de la fontaine* est appelée *Dame du lac* dans le poème en vieil anglais sur la *Mort d'Arthur*, cité dans *The Mabinoghion*, t. I, p. 104.

[2]) *Bersillant* (voy. plus haut, p. 315); *Brecheliand* de R. Wace, aujourd'hui *Brecilien* (La Villemarqué, *Merlin*, p. 202, 217, 232). — Cfr. Alfred Maury, *les Forêts de la Gaule*, Paris, 1867, in-8°, p. 65, 331-334; — Paul Meyer, p. XI de son introduction à *Brun de la Montagne*, roman d'aventures publié pour la première fois d'après le manuscrit unique de Paris. Paris 1875, in-8° (dans la collection des anciens textes français). La situation de Bersillant n'est pas clairement indiquée dans ce poëme du XIVe siècle; mais il y est question d'un seigneur du voisinage qui s'appelait Bruiant d'Inde maiour (vers 644, 2573).

[3]) De la Villemarqué, *les Romans de la Table ronde*, p. 87-88, 90, 232-235.

[4]) Voy. plus haut, p. 297.

[5]) Voyez *la Dame de la Fontaine* dans *The Mabinoghion*, t. I, p. 41 et p. 103, note.

[6]) John O'Hart, *Irish Pedigrees or the origin and stem of the irish nation*, 3e édit. Dublin, 1881, in-8°, p. 200; — *The Banquet of Dun na n-Gedh and the Battle of Magh Rath, an ancient historical tale now first published from a manuscript in the library of Trinity college, Dublin, with a translation and notes* by O'Donovan. Dublin, for the Irish archæological Society, 1842, in-4°, p. 290, note *y*. — L'île de Brazil que les cartographes du moyen-âge placent à l'ouest tantôt de l'Irlande, tantôt du Portugal, quand ce n'est pas tout à la fois à l'ouest de ces deux pays, est souvent appelée *Brazi*, que l'on peut décomposer en deux mots gaéliques : *breas* (grand, en armoricain *brâz*) et *i* (île).

Digitized by Google

des de Condla le Beau et d'Etain [1]. D'autre part la fontaine de Barenton rappelle l'île de San Borandon, comme les Portugais des temps modernes nommaient l'île de Saint-Brendan; la ressemblance de celle-ci avec celle-là ne consiste pas seulement dans le nom, elle s'étend aussi à la particularité qui les caractérisait toutes deux; on ne pouvait approcher de l'une ni de l'autre sans être assailli par une furieuse tempête [2]. Bien que les documents gallois et armoricains se bornent à faire allusion à l'île et à la cité de verre, à Bersillant et à la fontaine de Barenton, ç'en est assez pour indiquer qu'il y avait chez les Cymrys d'autres catégories de légendes sur les merveilles transatlantiques.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé le sujet ; ce n'est d'ailleurs pas nécessaire pour notre but ; si obscures que soient encore la plupart des traditions examinées dans cette première partie, elles suffisent pourtant à nous donner une idée approximative de ce que les Gaëls et les Cymrys des temps payens croyaient trouver au-delà du Grand Océan ; ils ne se trompaient pas en pensant qu'il y avait là un autre monde non plus qu'en le qualifiant de pays des tertres [3]; mais ils se le figuraient quelque peu différent de ce qu'il est réellement : conformément à d'antiques croyances, ils en faisaient une plaine de délices, un pays de Jouvence; c'était le séjour d'êtres

[1]) Voy. p. 288, 294; cfr. J. O'Beirne Crowe, dans la préf. de sa trad. des *Aventures de Condla Ruad*, p. 124.

[2]) Voy. *A History of the life and voyages of Christopher Columbus*, by Washington Irving. T. IV. Paris, 1829, in-8°, p. 330-333.

[3]) On ne saurait mieux caractériser le bassin du Mississipi dont les grands mounds sont les plus gigantesques monuments de ce genre. Comme les tertres ne sont mentionnés dans aucune des traditions classiques sur l'Elysée, sur le Jardin des Hespérides et sur les Iles Fortunées, il est probable que ce trait est d'origine celtique ; et comme il est conforme à la réalité, on doit supposer que c'est après avoir visité le Nouveau Monde que les Gaëls y ont localisé la scène de leurs féeries. Ces traditions qui faisaient des tertres la demeure d'êtres surnaturels, leur étaient communes avec les Scandinaves et cette conformité, chez deux peuples de familles différentes, indique que ces légendes remontaient fort haut, tout au moins avant la conversion des Gaëls au christianisme, c'est-à-dire avant les voyages des Scandinaves dans le Nouveau Monde. Il est donc vraisemblable que les tertres des traditions primitives étaient ceux de chaque pays, comme ils le sont redevenus après que l'on eut perdu la connaissance du pays des grands mounds.

Digitized by Google

beaux et bons, qui ne cherchaient pas à se jouer des mortels, qui n'étaient ni trompeurs ni tentateurs, comme leur pendants sataniques des traditions plus récentes. Ces immortels aimaient au contraire à s'unir avec les enfants de l'homme ; ils ne réservaient pas pour eux seuls les biens dont il jouissaient ; chez eux pas de dragons comme ceux du jardin des Hespérides ; les belles nymphes des tertres portaient au contraire volontiers la pomme de vie aux jeunes héros qui leur avaient plu, ou bien allaient chercher les vaillants comme Arthur, ou les sages comme Merlin, pour les guérir de leurs souffrances physiques ou morales ; en partageant avec eux le fruit merveilleux, elles leur communiquaient l'immortalité sous certaines conditions, qu'ils n'observaient pas toujours ; alors le charme était rompu ; l'humanité reprenait ses droits et le mortel déifié temporairement se trouvait privé, comme Psyché, des biens qu'il avait perdu par sa faute. Le Pays de Jouvence n'était pas placé dans des régions inaccessibles à l'homme ; il n'était pas nécessaire pour y aller de passer d'une vie à l'autre ; on pouvait y entrer de son vivant, et c'était là pour les navigateurs entreprenants une raison de tenter le voyage en ce pays de délices ; les poëmes gallois disent que plusieurs aventuriers voulurent y pénétrer de force, mais qu'ils y furent retenus captifs ou périrent à la tâche. Malheureusement l'histoire des Gaëls et des Cymrys dans les temps payens est trop obscure pour que nous sachions jamais s'il y a quelque fond de vérité dans ces récits brodés sur un vieux canevas classique et embellis de quelques traits nouveaux. Si l'on veut soutenir que les moyens matériels manquaient aux anciens Celtes pour franchir le vaste espace au-delà duquel ils auraient trouvé le Nouveau Monde, on accordera pourtant que la volonté de parvenir à ses rivages enchantés ne leur fit pas défaut ; elle persista même après la ruine du système cosmogonique dont faisait partie la croyance en un Elysée transatlantique. Dans le naufrage des superstitions payennes, celle-ci surnagea en se rattachant à une conception biblique avec laquelle on la confondit à tort, comme on le verra dans la seconde partie. E. Beauvois.

Digitized by Google

LES DÉBUTS DE LA NATION JUIVE

CHAPITRE PREMIER

ÉPOQUE DITE DES JUGES. DÉBUTS DE SAUL.

§ 1. — *Où placer les débuts de l'histoire juive?*

Les parties montagneuses de la Syrie méridionale que traverse le Jourdain étaient, il y a quelque trois mille ans, le théâtre d'agitations et de mouvements dont la Bible nous a conservé le souvenir. Mais ce souvenir, consigné à plusieurs siècles de distance des évènements, a tous les inconvénients d'un récit fragmentaire et surchargé par la légende. Une analyse patiente peut seule en dégager les éléments d'une histoire positive, et celui qui entreprend la tâche de restituer l'enchaînement des faits doit se garder de suppléer à l'insuffisance des documents dont il dispose par l'emploi de l'hypothèse. Cette précaution est d'autant plus à propos qu'on se trouve en présence d'une construction artificielle fournie par la tradition, et que la force de l'habitude peut engager l'historien à ranger ses matériaux selon l'ordre convenu au lieu de se borner à laisser parler les textes.

Les recherches modernes ont établi que les origines du peuple israélite plongent dans la fable. Que de cette fable un examen approfondi puisse extraire, pour les rendre à lumière, tel personnage historique, tel que Moïse, tel évènement positif, tel que la sortie d'Egypte ou l'occupation de la Palestine, on ne veut point le nier. Mais on ne saurait sans inconvénient commencer une « histoire juive » par la discussion de textes abon-

Digitized by Google

dants où la vie du passé ne se reflète par aucun trait emprunté à la réalité, par aucun tableau qui donne l'intuition de l'âge reculé dont ces documents prétendent nous retracer l'image, — tandis qu'ils nous livrent simplement le point de vue de leurs écrivains et de l'époque de leur composition.

Nous serons d'accord avec les meilleurs juges en plaçant les commencements de l'histoire juive à l'époque où nous trouvons les Israélites établis sur le sol de la Syrie méridionale. « L'histoire du peuple israélite, dit M. Reuss, commence avec son émigration d'Egypte et la conquête du pays appelé plus tard la Palestine [1] ; » et il précise sa pensée en ces termes : « A défaut de documents contemporains, ce n'est que par induction que nous parvenons à nous faire une idée de l'état social des Israélites à l'époque de la conquête. Jusqu'à un certain point, nous pouvons en juger par ce que nous voyons encore aujourd'hui par les peuples de ces mêmes contrées qui ont continué à mener la vie du désert. Mais nous pouvons surtout mettre à profit les données fournies par l'histoire des siècles immédiatement suivants, qui portent au plus haut point le cachet de la nature et de la vérité et qui nous font connaître un état de choses, encore absolument primitif. Avant tout, il faut absolument nous défaire du préjugé qui représente les Israélites comme formant dès lors un corps de nation fortement organisé, avec une constitution politique, un gouvernement central et des lois placées sous la protection d'une autorité capable de les maintenir et de les faire exécuter. Rien de tout cela n'a existé au début, et ce n'est que peu à peu que ces éléments, ou plutôt ces produits de la civilisation, ont réussi à s'implanter au sein d'un peuple auquel les conditions de la vie physique n'en faisaient pas sentir le défaut [2]. »

Sous le bénéfice de cette parole autorisée et de ces observations d'une incontestable justesse, notre dessein, loin de sem-

[1]) Ed. Reuss, *Histoire des Israélites*, depuis la conquête de la Palestine jusqu'à l'exil (Livres des Juges, de Samuel et des Rois), dans *La Bible*, traduction nouvelle avec introductions et commentaires. Ce volume forme la première partie de l'*Ancien Testament*.

[2]) Ibidem, p. 10.

Digitized by Google

bler téméraire, devra paraître comme le plus simple et le plus conforme à l'état des textes sur lesquels nous devons opérer. Si, franchissant les cinq livres dits de Moïse et le livre dit de Josué qui en forme en réalité la sixième et dernière partie, nous nous adressons d'emblée au livre dit des Juges qui prétend nous retracer l'histoire des temps intermédiaires entre la conquête et l'établissement de la royauté, c'est que là seulement nous rencontrons et que nous avons l'espoir de pouvoir « mettre à profit », selon l'expression même de M. Reuss, « les données fournies par l'histoire des siècles immédiatement suivants (postérieurs à la conquête) qui portent au plus haut point le cachet de la nature et de la vérité. »

Ce livre même *des Juges* n'est évidemment encore qu'un témoin bien insuffisant et bien suspect des temps anciens dont il prétend retracer l'image. C'est par comparaison qu'il vaut. Tandis qu'en étudiant le Pentateuque, l'on se convainc que le dogmatisme de l'écrivain a pu pétrir au gré de sa fantaisie une matière molle et complaisante, ici on saisit le point où il a dû s'arrêter devant la résistance du souvenir précis, authentique. On peut donc nourrir l'espoir de dégager un petit nombre de faits réels, de les débarrasser de leur entourage, de les isoler, pour les laisser éclairer de leur lumière propre les débuts d'une grande histoire.

Par une circonstance remarquable, la seule figure qui soit, par le livre des Juges, tracée avec précision, est celle dont le rédacteur devait faire le plus facilement bon marché. La conservation des souvenirs relatifs à ce personnage paraîtra d'autant plus précieuse. Il s'agit d'un certain Abimélek, fils de Yeroubbaᶜal, autrement dit de Guideᶜôn (Gédéon). Cet Abimélek n'est point considéré comme un « juge » ; son caractère est fort maltraité par l'écrivain, mais les faits qui la concernent sont marqués au coin de la vérité, et la légende les a respectés dans la mesure même où elle jugeait peu convenable de consacrer ses inventions à une personnalité déplaisante. Nous montrerons comment des figures plus illustres, celles d'une Deborah, d'un Guideᶜôn (Gédéon) ou d'un Yiphthahh (Jeph-

Digitized by Google

thé) fuient dans la pénombre à mesure qu'on veut fixer leurs traits, comment l'image même d'un Shemouel (Samuel) se dérobe presque complètement lorsqu'on essaie de la saisir et la restituer. En revanche, il suffit de débarrasser de quelques additions l'épisode d'Abimélek pour avoir sous les yeux une page d'histoire vraie. Nous n'éprouvons donc aucune hésitation à donner au fils naturel de Guideᶜôn et d'une femme indigène une place qu'aucun autre n'est en état de lui disputer.

§ 2. — *Abimélek, fils de Yeroubbaᶜal, « tyran » de la région sichémite.*

La légende hébraïque a conservé le souvenir d'un certain Yeroubbaᶜal, que la tradition récente appelle plus volontiers Guideᶜôn. Cet Yeroubbaᶜal est représenté comme un sheikh puissant, une sorte de « tyran », en possession d'une grande opulence et d'un pouvoir accepté dans une région assez étendue, en particulier à Shekèm (Sichem)[1]. Le siège de sa puissance était ᶜOphrah, localité qui n'a pas encore été identifiée d'une manière satisfaisante et qui est distinguée des localités homonymes par l'indication du clan qui l'occupait : ᶜOphrah des Abiᶜezrites. Nous supposons que cette ville n'était point à une grande distance de Shekèm.

D'où venait l'opulence, d'où le pouvoir de Yeroubbaᶜal? Sans doute, d'expéditions heureuses, peut être de l'exploitation d'une idole de Yahvéh (Jehovah). On y reviendra plus tard. L'écrivain lui donne soixante-dix fils, chiffre que nous n'admettons pas comme une évaluation exacte, mais qui indique le harem des grands personnages orientaux. Il tenait aussi maison à Shekèm, où « sa concubine lui donna un fils qu'on nomma Abimélek. »

Le père mort, des compétitions devaient surgir, mais elles

[1]) La légende relative à Yeroubbaᶜal-Guideᶜôn se trouve au livre des Juges, chap. VI-VIII. Elle sera analysée et critiquée tout à l'heure. L'épisode d'Abimélek forme le chap. IX du même livre, chapitre qui est d'ailleurs d'une longueur inusitée.

Digitized by Google

prirent un caractère tout particulier, dont la meilleure explication doit être cherchée dans la rivalité entre la famille abi'ezrite, — dont l'origine israélite paraît évidente, — et la population indigène, kena'anite (cananéenne) de la principale ville du district où Yeroubba'al avait exercé sa suprématie. L'intrigue et l'assassinat trouvèrent un nouvel excitant dans la haine de race.

« Abimélek, dit le chroniqueur hébreu, se rendit à Shekèm auprès des frères de sa mère et leur parla, ainsi qu'à toute la parenté de la famille de sa mère, en ces termes : Allez dire aux citoyens de Shekèm de façon à être entendus de tous : Qu'est-ce qui vaut mieux pour vous que soixante-dix individus, tous fils de Yeroubba'al soient vos chefs, ou qu'un seul homme soit votre chef. Et souvenez-vous que je suis, moi, de votre sang et de votre chair ! »

La conduite du bâtard et son raisonnement sont ce qu'ils pouvaient être. La famille de la concubine de Yeroubba'al n'était sans doute pas la première venue. La descendance par les femmes était fort prisée, comme de nombreux exemples en témoignent. Du moment où l'on ne se proposait point de secouer la suzeraineté de la famille de Yeroubba'al, il était préférable d'entretenir un seul sheikh plutôt que plusieurs ; il était encore préférable de donner une demi satisfaction au sentiment national en choisissant celui des membres de la famille Abi'ezrite dans les veines duquel le vieux sang shekémite s'était mêlé au sang de l'étranger.

Ces avances furent donc accueillies avec empressement. « Le cœur des habitants de Shekèm s'inclina en faveur d'Abimélek ; car, dirent-ils, il est notre frère. » Cependant le prétendant manquait d'argent. Les shekémites en trouvèrent pour lui dans le temple du dieu indigène, dont le trésor fournit soixante-dix sicles d'argent. Cette divinité s'appelait Ba'al du Pacte, *dominus fœderis* [1]. Abimélek acheta à l'aide de cette

[1] Ce trait est des plus curieux et des plus authentiques. Le trésor sacré n'était évidemment point à la disposition du premier venu et ne fournissait point de l'argent à toutes les entreprises. Pour y puiser régulièrement, il fallait sans

Digitized by Google

somme les services de quelques sicaires et vint, à leur tête, égorger ses frères consanguins.

La tradition veut que sur les soixante-dix un seul ait échappé, mais comme ce dernier survivant de la légitime descendance de Yeroubba'al, Yotham, n'est épargné que pour glisser dans l'histoire d'Abimélek un ingénieux apologue, dont il sera tenu compte ailleurs, et en tirer des remarques fâcheuses pour le nouveau prince, et que cela fait, il disparaît complètement de la scène, nous estimons que cet épisode est étranger à la rédaction primitive [1].

Abimélek, désormais seul héritier de la principauté de Yeroubba'al fut alors reconnu solennellement par les shekémites comme leur chef. « Tous les citoyens de Shekèm et tous les habitants de Millô (sans doute de la citadelle, ici distinguée de la ville proprement dite et située sur la hauteur) se rendirent près du chêne du monument qui est à Shekèm et proclamèrent Abimélek roi [2]. » Dans l'antiquité les actes importants de la vie politique entraînent toujours avec eux la consécration religieuse.

Quelle était au juste la nature du pouvoir exercé par le fils de Yeroubba'al ? On se le représente assez aisément. Shekèm était une ville de vieille civilisation, située sur des voies impor-

doute qu'on pût invoquer l'intérêt général. A ce point de vue, le trésor du dieu, alimenté par des contributions volontaires ou obligatoires dont le principal emploi devait être le soin du temple et l'accomplissement de diverses actions religieuses, peut être regardé comme une caisse publique placée dans la maison de Ba'al et confié à sa garde. — Ba'al du Pacte, Ba'al-Berith : Ba'al, *dominus*, est un terme générique que nous verrons applique à Yahvéh lui-même. C'est ici « une personnification particulière du dieu suprême des Cananéens, révéré ici comme médiateur d'une alliance politique, pareil au Zeus horkios des Grecs. » (Reuss). — On évalue soixante-dix sicles d'argent à un kilogramme au plus. (Reuss).

[1]) Les versets dont nous ne tenons pas compte ici forment la fin du v. 5 et les v. 7-25 dudit chap. IX.

[2]) Nous empruntons à M. Reuss la traduction « chêne du monument, » qu'il donne lui-même comme conjecturale, tout en rapprochant ce passage de Josué XXIV, 26 et de Genèse XXXV, 4. Ce chêne auprès duquel se tient l'assemblée populaire est certainement un arbre sacré et peut abriter quelque simulacre divin ou quelque pierre levée. Nous le placerons sur les pentes ou le sommet d'une des deux montagnes au pied desquelles repose Shekèm.

Digitized by Google

tantes et où le commerce et l'industrie devaient avoir atteint un assez haut degré de développement. Ces villes-là sont peu guerrières, et quand une troupe de gens armés s'établit à quelque distance d'elles dans une forte position et menace de couper leurs communications et de ruiner leur commerce, elles acceptent volontiers d'échapper au désastre par un vasselage plus ou moins onéreux. Shekèm en était là malgré sa grosse population, malgré sa citadelle, et acceptait sans plainte la suzeraineté du clan, sans doute peu nombreux, des Abi'ezrites. Deux ou trois cents hommes, quand ils vivent de leurs armes, tiennent facilement en échec une nombreuse agglomération. De son nid de 'Ophrah, Abimélek tenait ainsi sous main un district riche et populeux, exerçant un péage sur les caravanes, et levant des contributions sur les villes de Shekèm, de Tébets, peut être d'autres encore. Un commissaire le représentait dans ces localités : au moins la chose est positivement affirmée pour la ville de Shekèm ; ce commissaire que nous ne voyons entouré d'aucune force armée était plutôt un collecteur d'impôts qu'un gouverneur [1]. La ville devait conserver ses institutions municipales.

Quand on réfléchit que Shekèm n'était point la première bourgade venue, que sa position exceptionnelle, sur le double versant de la mer Méditerranée et du Jourdain, au centre d'une région fertile et cultivée, lui a valu de subsister aujourd'hui encore, sous le nom de Naplouse, que sa situation cen-

[1]) Abimélek ne réside pas à Shekèm, et, bien que le texte ne le dise pas expressément, il est parfaitement clair qu'il a pris possession à 'Ophrah de la maison, du harem et de la bande armée de Yeroubba'al. — Dans une des versions qui racontent la révolte contre Abimélek, dans celle précisément où paraît le personnage de Yotham, on lit ce qui suit : « Les citoyens de Shekèm se mettaient en embuscade sur les cols des montagnes et pillaient tout ce qui passait devant eux sur la route. » (IX, v. 25). « Ce détail, dit M. Reuss, ne se comprend guère si l'on ne veut admettre que le but de ce brigandage était de faire un tort direct à Abimélek. S'agit-il de caravanes qui faisaient le commerce pour son compte, de sorte qu'il était personnellement la victime de ces rapines? S'agit-il de caravanes qui passaient sous sa protection, c'est-à-dire qui l'avaient payée ou qui devaient la payer si elles passaient sur son territoire sans encombre, comme cela se pratique encore en Palestine ?.. On a le choix entre ces diverses combinaisons. »

Digitized by Google

trale en Palestine en faisait sans doute l'entrepôt le plus important au milieu des terres, qu'elle était à cheval sur les plus grandes voies de communication, que de nombreux passages bibliques de toute époque et de toute provenance vantent sa gloire et l'antiquité de ses monuments religieux, qu'elle devait devenir le chef-lieu du royaume des dix tribus et que des siècles se passèrent avant que Jérusalem l'éclipsât, que la légende enfin y place de préférence les réunions générales de la nation israélite, on sent croître l'importance des souvenirs attachés au nom d'Abimélek, et l'on trouve dans ce récit, aux couleurs franches et vives, une compensation suffisante à tant de pertes rendues inévitables par les scrupules d'un examen consciencieux.

Toutefois la suzeraineté du chef de bande israélite, qui exploitait largement au profit de sa famille l'opulence de la plus belle région de la Syrie méridionale, finit par paraître lourde [1]. L'arrivée d'un chef de bande, d'un condottiere, comme il devait s'en trouver dans la région, louant leurs services aux villes désireuses de se débarrasser du voisinage de quelques brigands, convoyant peut-être les caravanes moyennant salaire, les détroussant au besoin, détermina l'explosion du mécontentement public. La scène est retracée de la façon la plus heureuse, qui tranche singulièrement avec les lourdes élucubrations théologiques des derniers rédacteurs. « Un certain Ga'al, fils de 'Ebed, était venu s'établir à Shekèm avec ses frères (sa troupe) et avait gagné la confiance des habitants de Shekèm. Quand donc ils sortirent pour aller aux champs, vendanger leurs vignes et fouler le raisin, quand ils eurent préparé leurs offrandes, ils allèrent au temple de leur dieu ; ils y mangèrent et y burent, et ils maudirent Abimélek. » Les vendanges, qui terminent la série des fêtes agricoles de l'année,

[1]). Un texte dit : « Au bout *de trois ans*, Dieu envoya un mauvais esprit entre Abimélek et les citoyens de Shekèm. » (IX, v. 25). Cette date pourrait être vraie, mais comme les versets 22-25 appartiennent très évidemment à l'interpolation, déjà signalée plus haut, d'un récent écrivain qui se propose de déverser le blâme sur Abimélek et qui a inventé à cet effet le personnage de Yotham, nons préférons n'en pas tenir compte.

Digitized by Google

étaient l'occasion de cérémonies religieuses. On offrait à Ba'al du Pacte le moût tiré des nouveaux fruits. Assis à de grandes tables dans les parvis ou aux environs de la *cella* divine, on banquetait bruyamment, pendant plusieurs jours, sans doute, se reposant des fatigues de la récolte et de la fabrication du vin. C'était le cas de se rappeler que le fruit de ces labeurs allait remplir la bourse d'un autre. Le commissaire d'Abimélek devait prélever sur la vendange la part du maître.

Ga'al, le dernier venu, celui qui n'avait point eu à souffrir du vasselage du tyran de 'Ophra, n'en était, comme de juste, que plus acharné contre lui : il pensait bien trouver son compte à cet excès de zèle. Il proféra tout haut les discours les plus enflammés et ne parla de rien moins que d'une révolte ouverte. « Qui est cet Abimélek (pour nous commander), s'écria-t-il, et qui sont les Sichémites pour le servir? N'est-il pas fils de Yeroubba'al et Zeboul n'est-il pas son commissaire? Servez les hommes de Hhamor, père de Shekèm! Mais cet homme-là pourquoi le servir? Ah! si l'on me donnait ce peuple à moi! J'expulserais cet Abimélek! » A quoi il ajoutait en manière de raillerie : « Allons, Abimélek. Rassemble ta troupe et viens! » Ces propos sont fort clairs. Il faut chasser le chef du dehors, le chef étranger et ne plus connaître d'autorité que celle du gouvernement municipal indigène, celui que constituent les vieilles familles de la cité, « les hommes de Hhamor, père de Shekèm, « c'est-à-dire le clan des Hhamorites, anciens occupants et propriétaires de la ville Sichémite. Ga'al avec sa bande se fait fort de débarrasser la vieille et grande cité d'une tutelle encore plus coûteuse qu'humiliante.

Cependant Abimélek, prévenu par les soins de son commissaire Zeboul, alla se poster aux environs de Shekèm sur les routes qui menaient à son fort, de façon à prévenir l'attaque à laquelle il devait s'attendre. Quand Ga'al avec ses hommes et les Shekémites s'aventura dans la campagne, il fut aussitôt coupé de la ville, entouré et battu. A peine entré dans la ville, Abimélek y rétablit son pouvoir par la terreur et le massacre, puis se dirigea vers la citadelle, sans

Digitized by Google

doute attenante à la ville, mais entourée d'une enceinte particulière et située sur les pentes. Ceux qui l'occupaient n'attendirent pas son attaque et abandonnèrent le fort pour se réfugier dans les bâtiments du sanctuaire ; ils comptaient que l'asile serait inviolé et que la protection de Baʿal du Pacte les couvrirait. Abimélek par un détour de férocité bien digne des mœurs de l'Orient ancien, évita de faire couler leur sang, mais entassa du bois dans l'enceinte sacrée et y brûla les rebelles. De cette façon il avait à la fois respecté la majesté du lieu et satisfait son désir de vengeance. Cet épisode est encore décrit avec beaucoup de vivacité. « Quand les citoyens du fort eurent appris (la prise de la ville), ainsi s'exprime l'écrivain, ils se réfugièrent dans les souterrains (ou caveaux) du temple du dieu du Pacte. Abimélek, informé de la chose, monta sur la montagne de Tsalmon avec toute sa troupe. S'étant saisi d'une hache, il coupa des branches d'arbres, les chargea sur ses épaules, et les emporta, en disant à la troupe qui l'accompagnait : Faites comme vous m'avez vu faire? Toute la troupe se mit donc à couper des branches, chacun son fagot, puis ils suivirent Abimélek, jetèrent les branches à l'entrée du souterrain et y mirent le feu. Ainsi périrent tous les habitants du fort de Shekèm au nombre d'environ mille, hommes et femmes [1]. »

[1]) Le récit de la défaite de l'aventurier Gaʿal est très surchargé. Il contient cependant des détails assez heureux, comme les railleries de Zeboul à l'adresse du chef de bande : « C'est l'ombre des montagnes que tu prends pour des hommes !... Voilà la troupe que tu méprisais. Va donc la combattre. » Nous ne saurions entrer ici dans le détail de la distinction, d'ailleurs très incertaine, des différentes rédactions. La division de l'action en deux jours, d'après le récit actuel, est sans doute née du désir de concilier les récits contradictoires que le dernier rédacteur avait sous les yeux. — Le texte prétend qu'Abimélek, après s'être emparé de Shekèm, « en tua la population; puis rasa la ville et y sema du sel. » Ce sont des exagérations inadmissibles puisque Shekèm continua de rester un centre de premier ordre, nous osons dire, la principale ville de la contrée. — Les anciens exégètes n'ont rien compris aux évènements qui terminèrent la révolte. Ils traduisent en effet ainsi : « Les habitants de la citadelle de Shekèm se rendire dans *la forteresse* du temple du dieu du Pacte. » Il semble donc qu'ils aient échangé une forteresse contre une autre. Outre qu'il est invraisemblable de munir le sanctuaire du Baʿal shekémite d'une tour ou d'une forteresse, — ces sanctuaires puisant leur protection dans la présence du dieu et étant, en revanche, capables de protéger à leur tour soit les personnes qui

Digitized by Google

Les textes hébraïques mentionnent encore une nouvelle expédition du sheikh des Abi'ezrites dirigée contre une autre ville de la même région, Tébets, située à quelques heures de marche au nord-est de Shekèm et à cheval sur une route importante. On admet généralement, d'après l'impression première qui résulte de la lecture de l'histoire d'Abimélek, que cette ville était également placée sous son autorité — c'est ce que nous avons supposé nous-même — et qu'elle s'était révoltée en même temps que Shekèm. C'était une importante source de revenus qu'il n'était pas à propos de laisser perdre. Tébets, située sur la grande voie qui réunit la haute Syrie à la Palestine proprement dite, entre Shekèm et Béith-Sheân (Scythopolis) devait prélever une contribution sur le passage des caravanes.

Mais il est tout aussi permis de supposer que la répression de la rébellion des Shekémites et l'attaque dirigée contre Tébets n'ont aucun lien entre elles, et que l'expédition ici mentionnée avait pour objet de s'emparer de Tébets jusqu'alors indépendante et d'y trouver, en effet, une nouvelle source de richesses [1]. Quoiqu'il en soit, la ville, vigoureusement assaillie,

y venaient chercher refuge, soit de l'argent et des trésors, — il est clair que les habitants de la forteresse ne l'abandonnent pas sans une bonne raison. Or, cette raison, c'est le refuge auprès du dieu, à l'abri de son sanctuaire. M. Reuss l'a parfaitement compris : « Les habitants, dit-il, ne songèrent pas à se défendre, mais se réfugièrent dans un *asile sacré*. » Dans l'enceinte du temple se trouvaient soit des caveaux, soit plutôt les ouvertures de souterrains, ou grottes, creusés dans les flancs calcaires de la montagne, comme c'était le cas pour le temple de Jérusalem. L'explication du terme hébreu, différemment entendu, est très suffisamment justifiée. Il n'est pas contestable non plus qu'Abimélek respecte l'inviolabilité du lieu saint en évitant d'y faire couler le sang; il tourne donc la difficulté en asphyxiant les fugitifs dans les souterrains où ils avaient cherché retraite. Il serait très facile de trouver soit dans l'antiquité, soit au moyen-âge, des exemples d'un « respect » analogue du droit d'asile.

[1]) Le texte n'indique en nul endroit que la ville de Tébets eût fait partie jusque-là du district tenu en vasselage par Abimélek. Citons encore ces observations de M. Reuss : « On peut se demander si l'auteur veut mettre les deux évènements dans un rapport immédiat ou non. Dans le premier cas, il faudra admettre que Tébets aussi était en état de rébellion contre Abimélek et que celui-ci ne fit que poursuivre la répression commencée à Shekèm. Dans le second cas, les deux faits pourraient être indépendants l'un de l'autre.. » Il est bon

Digitized by Google

ne tarda pas à succomber, et ses habitants, réfugiés dans l'enceinte intérieure qui formait citadelle ou château, y tentaient une dernière résistance quand le hasard les délivra de leur dangereux adversaire. Les murailles étant trop hautes pour se prêter à l'escalade Abimélek pensait pénétrer par la porte, qu'il attaqua par la flamme, quand une pierre lancée du parapet l'atteignit à la tête et le renversa mortellement atteint. Le récit veut que cette pierre ait été une pierre de meule, précipitée par la main d'une femme, et qu'Abimélek se soit fait achever par son écuyer « pour qu'on ne pût pas dire de lui : c'est une femme qui l'a tué. » Le fait est que le genre de mort d'Abimélek resta légendaire.

Ainsi finit le premier chef israélite dont l'histoire nous ait conservé la physionomie [1]. En l'absence de toute chronologie,

au début de cette histoire, traitée si souvent avec les allures impératives du dogmatisme, de montrer comment un des faits les plus précis qui nous soient parvenus sur l'histoire juive antérieurement à l'exil de Babylone est susceptible lui-même d'interprétations différentes par l'insuffisance des sources.

[1]) Le dernier rédacteur n'a pas manqué de tirer une conclusion édifiante de cette mort. Après avoir écrit : « Quand les *Israélites* virent qu'Abimélek était mort, ils s'en allèrent chacun chez soi, » — alors qu'il convenait tout au plus de parler du clan des abiᶜezrites, — il ajoute : « Ainsi Dieu paya le crime qu'Abimélek avait commis contre son père en égorgeant ses soixante-dix frères, et tous les crimes des gens de Shekèm, Dieu les fit retomber sur leur tête, et la malédiction de Yotham fils de Yeroubbaᶜal s'accomplit sur eux. » Ces réflexions oiseuses faussent l'histoire ancienne et n'ont d'intérêt que pour l'appréciation de la « philosophie juive de l'histoire, » bien des siècles plus tard. — Nous n'hésitons pas à voir dans Abimélek un « Israélite, » terme que nous employons ici selon l'usage ordinaire, et que nous définirons plus exactement par la suite. Il était chef du clan — ou famille, au sens étendu du mot, — des Abiᶜezrites, c'est-à-dire des individus qui se réclamaient d'un père commun, fictif ou réel, plutôt fictif que réel, du nom d'Abiᶜézer. Les additions à l'histoire de Yeroubbaᶜal-Guideᶜôn le rattachent à la tribu de Menashéh (Manassé). (Juges VI, 15) : « Regarde, dit Guideᶜôn à l'apparition de Yahvéh, ma famille (c'est-à-dire le clan d'Abiᶜézer) est la moins puissante de Menashéh... » Ce texte ne saurait entrer en ligne de compte. Il fallait bien ranger Guideᶜôn dans une tribu. Rien n'est donc plus malheureux que l'imagination de quelques exégètes, qui ont vu dans l'histoire qui vient d'être traitée la marque d'une rivalité entre deux tribus. « Les Shekémites, dit M. Reuss lui-même, en tant qu'*Ephraïmites*, pouvaient être jaloux de cette prépondérance (celle exercée par le *manassite* Yeroubbaᶜal) que leur tribu revendiquait pour elle. » Le seul conflit que l'on puisse voir ici est, comme on l'a montré plus haut, l'antagonisme entre la population indigène, Kenaᶜanite, d'une grande ville et les prétentions à la suzeraineté — autrement dit à la perception d'impôts onéreux — d'un petit clan guerrier appartenant à une race étrangère.

Digitized by Google

nous placerons les événements qui le concernent quelque peu avant les temps d'un Samuel et d'un Saül, c'est-à-dire vers 1100 avant l'ère chrétienne. C'est autour de cette date que nous placerons aussi les autres faits de l'histoire juive ancienne dont le livre des Juges a conservé le souvenir [1].

§ 3. — *Autres traditions antiques. Deborah et Baraq ; l'émigration des Danites.*

La précision et le relief qui font de l'histoire d'Abimélek un témoin si important de l'histoire juive primitive, sont malheureusement étrangers aux autres notices relatives à cette même époque reculée.

Ici nous avons le choix entre deux méthodes : prendre ces notices une à une et faire voir par l'analyse que leur contenu se réduit à rien ou presque rien, ou choisir dans le nombre celles qui sont de nature à nous donner, fût-ce encore dans une mesure restreinte, quelque renseignement positif, renvoyant l'examen des autres au chapitre où nous traiterons de la manière dont les écrivains juifs, auteurs des livres sacrés, se sont représenté les destinées de leurs ancêtres à la suite de la conquête du Kenaʿan. Nous préférons le second parti, qui mettra immédiatement nos lecteurs en face de la réalité, si réduite qu'elle puisse paraître. Mais nous ne trouvons que deux récits qui rentrent dans cette catégorie, ceux de l'expédition entreprise en commun par Deborah et Baraq (chap. IV-V) et de l'émigration des Danites dans les régions septentrionales du pays (chap. XVII-XVIII) [2].

[1]) Les données chronologiques relatives à cette période sont artificielles ; il en sera question ultérieurement. C'est donc en gros, à trois mille ans, que remontent les plus anciens souvenirs « historiques » conservés par les juifs sur les commencements de leur organisation nationale et politique, comme il est dit au début même de ce travail.

[2]) Nous ne prétendons point que nous n'ayons pas à glaner même dans les récits dont nous ajournons l'étude, et ailleurs encore, quelques renseignements épars. Ils viendront en leur place et nous n'aurons garde d'en négliger aucun.

Digitized by Google

Les Israélites ayant continué à faire ce qui déplaisait à Yahvéh, celui-ci, dit le texte des « Juges » les livra à Yabîn, roi de Kenaᶜan, qui régnait à Hhatsôr et qui avait pour chef de son armée Çîcerâ (Sisara), lequel résidait à Hharosheth-Gôim. Les Israélites implorèrent donc Yahvéh à grands cris, car il avait neuf cents chars ferrés et il les opprimait violemment depuis une vingtaine d'années. — Ce début à lui seul est de nature à nous mettre en défiance. Ce roi Yabîn, dont la capitale est Hhatsor, nous nous souvenons que Josué l'a déjà vaincu et mis à mort (Josué chap. XI)[1]. Qu'est-ce d'ailleurs qu'un « roi de Kenaᶜan ? » « Jamais, remarque M. Reuss, ce pays n'a formé dans les anciens temps une monarchie unique. » Pourquoi enfin ce roi ne commande-t-il pas son armée et pourquoi surtout son général en chef réside-t il ailleurs qu'en la capitale ? D'ailleurs ce Yabîn n'apparaît ici que pour la forme, il ne prend ancune part à la lutte, qui le concerne pourtant, ce semble, assez directement. L'adversaire que les « Israélites », pour employer l'expression assez inexacte de l'écrivain, ont devant eux, est purement et simplement Cîcerâ, comme l'ensemble du récit, comme le chant dit de Deborah, le font bien voir. Laissons donc de côté « Yabîn, roi de Kenaᶜan. »

Ce n'est pas le seul trait qui nous paraisse suspect dans ce récit ; c'en est, à vrai dire, le cadre tout entier. Deborah « prophétesse et juge en Israël, » résidant dans la montagne d'Ephraïm non loin de Bèth-El, c'est-à-dire dans la région méridionale du pays, prend l'initiative d'un appel aux armes contre le

Mais autre chose sont ces fragments, semblables à des cailloux roulés, détachés de leur lieu d'origine, usés, dépouillés de leurs arètes vives, autre chose la rencontre d'un rocher, si entamé qu'il soit par le temps, si envahi et recouvert par les alluvions, qui nous révèle la constitution profonde du sol. On ne s'étonnera pas de nous voir renvoyer à la légende l'histoire d'un Shimshôn (Samson) ; mais on protestera peut-être en faveur d'un Guideᶜôn (Yeroubbaᶜal), d'un Yiphthah (Jephthé). Disons donc tout de suite, avant d'y revenir ultérieurement, que l'examen approfondi des textes nous a amené à la conviction qu'on peut tout au plus sur le premier se livrer à quelques vagues conjectures, et que, quant au second, il nous paraît douteux que son nom même puisse être conservé.

[1]) Il va sans dire que nous n'avons ici ni à infirmer ni à confirmer l'historicité du récit du livre de Josué auquel nous faisons allusion. Nous voulons seulement montrer que la tradition varie dans le rôle qu'elle fait jouer à Yabîn.

Digitized by Google

sheikh Kenaʿanite de Hharosheth, ville que l'on croit retrouver tout au nord, à peu de distance de Qédesh-Nephthali dont il va être question. Pour ce faire, au lieu de s'adresser à ses propres concitoyens, elle envoie un message à Baraq, fils d'Abînoʿam qui habitait lui-même Qédesh-Nephthali, c'est-à-dire à peu près à l'extrémité opposée du pays, précisément au point où l'oppression de Cîcerâ, fixé dans le voisinage immédiat, devait se faire sentir le plus durement. Si la révolte devait partir de quelque point, il est cependant bien clair que c'était des régions du nord et non de la montagne d'Ephraïm où les « neuf cents chars ferrés de Cîcerâ » n'auraient jamais tenté de s'aventurer. On pourrait toutefois penser que les parties septentrionales, précisément par suite du joug qui pesait sur elles, n'avaient pas le moyen de se défendre et que les populations plus épargnées du centre et du midi vont leur fournir des contingents. Il n'en est rien. La prophétesse s'adresse à Baraq comme à un chef considérable, placé à la tête de troupes nombreuses et qui les fait marcher à son gré. On demandera alors comment l'homme auquel Deborah peut faire dire : « Voici l'ordre de Yahvéh, du dieu d'Israël : Marche vers le mont Thabor et *prends avec toi dix mille hommes* des gens de Nephthali et de Zebouloûn, » supporte si patiemment les vexations de Cîcerâ. Bref, Baraq, après avoir réclamé la présence même de Deborah sans laquelle il n'ose affronter la lutte, (trait bien invraisemblable, mais qui s'explique par l'intention de l'écrivain de faire valoir le personnage de la prophétesse-juge), convoque à Qédesh les tribus de Nephthali et de Zebouloûn. Tout le monde ainsi réuni, on croirait qu'on va se diriger directement sur la capitale de Cîcerâ et surprendre ce chef, dont la demeure était à une faible distance. Point : l'on prend la route du midi; Deborah revient sur ses pas, les gens de Zebouloûn aussi, et l'on s'en va au mont Thabor situé à cinquante kilomètres au sud. Cîcerâ, prenant la peine d'exécuter une marche parallèle « avec ses neuf cents chars », la rencontre a lieu sur les bords du Qîshôn (Kison). Cîcerâ fugitif s'enfuit du côté de sa résidence, Baraq à sa poursuite, et l'un

Digitized by Google

fuyant, l'autre poursuivant, refont dans la direction du nord, dans le pays le plus coupé et le plus montagneux qu'on puisse voir, les cinquante ou soixante kilomètres qu'ils auraient pu s'épargner en se livrant bataille plus près de leur centre de réunion. Cîcerâ cependant avait chance d'échapper à la poursuite de son vainqueur quand une femme appartenant à la tribu des Qènites l'assassina traîtreusement après lui avoir offert l'hospitalité.

Ce récit fourmille de contradictions et d'impossibilités, dont nous n'avons relevé que les principales. Nous hasarderons-nous à en conserver quelque chose? On peut au moins le tenter. Nous admettrons donc qu'un chef Kena'anite, du nom de Cîcerâ aura été battu aux environs du Thabor, dans la plaine que traverse le torrent du Qîshôn, par un chef israélite du nom de Baraq, autour duquel était rangée une troupe composée de gens appartenant aux deux clans de Nephthali et de Zebouloûn fixés, comme on sait, dans cette même région. Nous admettrons également que le vaincu, s'étant réfugié dans un village habité par une famille non-israélite, y fut, de la part d'une femme que l'écrivain appelle Ya'el, la victime d'une odieuse trahison ; car, d'après l'affirmation expresse du texte, il y avait paix entre les Qénites et les Kena'anites. La lutte, dont nous estimons que le fond peut être ainsi retenu, avait-elle pour objet de secouer un joug récemment imposé ou ne se rattacherait-elle pas tout simplement aux souvenirs de la conquête ? On ne saurait le dire. En tout cas, rien ne milite en faveur de la première hypothèse qui est celle de l'écrivain et de la tradition, tandis que la seconde, en l'absence de tout indice, pourra sembler assez naturelle.

Nous sacrifions sans hésiter le reste du récit, les marches et contre-marches des deux adversaires, mais, ce qui est plus grave, la personne de Deborah. Nous avons déjà fait ressortir la singularité de ce personnage. Outre qu'une prophétesse-juge est une création qui sent la légende et qui aurait besoin d'être très documentée pour se faire accepter sans résistance, on ne voit point ce qu'une pareille femme avait à faire dans un com-

Digitized by Google

bat qui se livre à plus de quatre-vingts kilomètres du lieu où elle exerçait ses prétendues fonctions. Aussi les récents exégètes ont-ils cherché à lever ces singularités en faisant tant de Baraq que de Deborah des gens de la tribu de Issaskar: sur ce terrain neutre et intermédiaire, l'éphraïmite Deborah et le Nephthalite Baraq ont paru pouvoir se donner la main, et on veut s'expliquer ainsi leurs rapports. On s'est fondé à cet effet sur quelques expressions de la version poétique du même fait, dont nous nous sommes réservé de ne parler qu'en dernier lieu. Nous tenons ces combinaisons pour peu solides et nous n'en retenons que l'aveu du lien assez lâche, disons le mot, du rapport purement artificiel qui unit Baraq et Debôrah. Mais nous pensons pouvoir faire plus et indiquer par quelle voie la figure de Deborah a pu se glisser dans la lutte entre Cîcerâ et Baraq et y prendre la place d'honneur.

Il existait dans la montagne d'Ephraïm, aux environs de Beth-El (Béthel), un arbre antique, chêne ou palmier, connu sous le nom de Deborah. D'après une légende rapportée dans la Genèse (chap. XXXV, v. 8), la nourrice de Ribqah (Rebecca) y était enterrée ; c'était d'elle que l'arbre tirait son nom de Deborah. Dans le livre I de Samuel. dans l'histoire de Saül, nous voyons revenir le « chêne de Thabor », et nous y reconnaissons une variante du même nom (1 Samuel X, 3). La Deborah qui, d'après notre texte, jugeait sous le « palmier de Deborah », a donc tout l'air d'avoir été fabriquée en l'honneur de l'arbre consacré par la tradition, lequel lui aura fourni son nom. On pourrait croire au premier abord que c'est l'arbre qui a été nommé d'après elle ; la présence d'une autre tradition rattachée au même endroit, nous fait voir au contraire que c'est elle qui a été nommée d'après l'arbre. Sous cet arbre, consacré comme tous les vieux et grands arbres isolés et où devait se trouver quelque pierre levée, quelque monument religieux, les sheikhs rendaient la justice. La légende se rappela deux choses : que l'on y jugeait et que l'arbre portait le nom de Deborah. Si la forme masculine Thabor avait prévalu, on aurait aussi bien inventé un juge-prophète Thabor ; la forme féminine

Digitized by Google

Deborah étant au contraire la plus usuelle, on créa la prophétesse-juge Deborah. D'autre part, le combat livré par Baraq a lieu au pied du mont Thabor. La légende n'avait point à faire de grands frais d'imagination pour établir un rapprochement entre le mont Thabor, le chêne de Thabor ou de Deborah et enfin la personnalité mythique de la prophétesse-juge Deborah, dont la présence devait relever singulièrement l'action et la rendre plus dramatique. Nous rendrons au moins cette justice à l'écrivain qu'il a décrit très heureusement l'épisode final, dont nous admettons le fond : « Cîcerâ, qui s'était enfui à pied, arriva à la tente de Ya'el, femme du Qénite Hhéber, — or il y avait paix entre (Cîcerâ) et la famille de Hhéber. — Ya'el donc sortit au devant de Cîcerâ et lui dit : Retire-toi, mon seigneur ! Retire-toi chez moi, ne crains rien ! — Et il se retira chez elle dans la tente. Et elle le cacha sous la couverture. Puis il lui dit : Donne moi un peu d'eau à boire, car j'ai soif. Et elle ouvrit l'outre à lait et lui ayant donné à boire, elle le recouvrit. Il lui dit encore : Place-toi à l'entrée de la tente, et si quelqu'un vient te questionner et te dire : Y a-t-il quelqu'un ici? tu répondras : Personne ! — Alors Ya'el, la femme de Hhéber, prit un pieu de la tente, mit le marteau à la main et s'étant approchée de lui tout doucement, pendant qu'il dormait de fatigue, elle lui enfonça le pieu dans la tempe, de sorte qu'il pénétra dans le sol, et il mourut. »

Une telle action, commise au mépris de la foi jurée, serait jugée odieuse dans tous les pays, mais en Orient elle est ignoble et déshonorante. Si donc le récit, comme le veulent plusieurs écrivains, trahissait encore les émotions d'une lutte récente, on y devrait trouver l'indice d'une réprobation. Cîcerâ, vaincu, seul débris d'une armée redoutable, fugitif, abrité sous le toit d'une famille alliée ou amie, celle des Qénites, est une personne doublement sacrée. Peut-être, en effet, peut on retrouver l'écho d'un blâme, mais singulièrement discret dans une parole adressée plus haut à Baraq par Deborah : « Ce n'est pas à toi que reviendra la gloire de l'entreprise.... c'est à une femme que Yahvéh livrera Cîcerâ. » La victoire paraît quelque

Digitized by Google

peu gâtée par cette triste issue. Mais que dire de la version poétique du même événement où la trahison de Ya'el est portée aux nues? Nous ne partageons point à cet endroit l'avis d'un ingénieux, trop ingénieux commentateur, qui s'exprime en ces termes: « Il n'y a qu'une personne directement intéressée, une personne ayant subi elle-même les affronts d'un insolent oppresseur, pour s'exprimer avec cette haine brûlante sur le compte d'un ennemi mort. Ces paroles seraient déplacées dans la bouche d'un poète séparé de l'évènement par plusieurs siècles [1]. » Nous pensons, au contraire, qu'une personne, à laquelle le sens des faits racontés est devenu étranger par la distance des temps et la différence des situations, a seule pu se livrer à cet enthousiasme tout poétique et arrondir à loisir les élégantes strophes dont la tradition a jugé à propos de faire honneur à Deborah elle-même, pour ne pas dire à Deborah et à Baraq, tout à la fois [2]. C'est d'ailleurs l'impression que produit sur nous d'un bout à l'autre le remarquable poème, connu sous le nom de cantique de Deborah et où la tradition consignée plus haut se retrouve embellie, amplifiée, bref remaniée avec toute la liberté possible. On a, par une opinion tout opposée et qui a trouvé d'éminents défenseurs, pensé reconnaître des souvenirs précis dans les additions que s'est permises l'écrivain. « Le poète, dit M. Reuss, mentionne très explicitement un certain nombre de détails historiques que les contemporains devaient savoir, mais que la tradition a fini par oublier. En effet le récit en prose qui précède le poème dans le livre des Juges, ne parle que de deux tribus engagées dans la guerre, tandis que le

[1]) Studer cité par Wellhausen dans la 4e édition de l'Introduction aux livres de l'Ancien Testament (*Einleitung in das Alte Testament* de Bleek, p. 190, note). Nous signalons la comparaison très étudiée, mais peu concluante à notre sens, des deux versions, en prose et en vers, de l'histoire de Deborah-Baraq (ibid., p. 187-189). Wellhausen, d'après Studer, donne la préférence à la version poétique. M. Reuss est du même avis.

[2]) « En ce jour-là Deborah et Baraq, le fils d'Abinoʿam, chantèrent ainsi. » (V. 1). « En prenant notre texte, à la lettre, remarque M. Reuss, on arrive à la supposition assez peu naturelle que Baraq *et* Deborah, à eux deux, auraient le jour même de la victoire, improvisé ce chant de triomphe. Il est possible que la postérité se soit représenté la chose de cette manière. »

Digitized by Google

poète en énumère plusieurs autres comme ayant pris part au combat et signale même celles qui ne s'étaient pas rendues à l'appel du chef et de la prophétesse qui avaient provoqué cette levée de boucliers [1]. » A Zebouloûn et Nephthali, viennent se joindre en effet les gens d'Ephraïm, de Binyamin (Benjamin), de Issaskar, de Menashéh (rive occidentale du Jourdain), ce qui grossit singulièrement l'importance de l'action et doit relever la gloire des chefs placés à la tête d'une aussi nombreuse démonstration. L'auteur, exaltant ceux qui ont pris part à la lutte, croit devoir en revanche jeter le blâme sur les gens de Reoubèn (Ruben), du Guile'ad (Galaad), de Dan et d'Asher, qui n'avaient certes rien à voir au combat livré près du Thabor. L'évènement historique, déjà si étrangement défiguré dans le récit en prose, n'est plus reconnaissable. Le point de vue d'une époque bien postérieure et la licence accordée à la poésie dans tous les temps et en tous les pays, ont fait bon marché tant du fait primitif que de la forme précédente adoptée par la légende [2].

A côté des souvenirs si précis relatifs au clan des Abi'ezrites, de la tradition passablement confuse qui traite de la défaite d'un chef Kena'anite par des hommes des clans de Zebouloûn et de Nephthali sous la conduite d'un chef appartenant à

[1]) M. Reuss s'appuie également sur la langue pour revendiquer au chant de Deborah une haute antiquité et y signale « des archaïsmes du style et de la grammaire, qui n'ont pas tous été effacés dans la suite des temps. » Notre connaissance de la vie et des transformations de l'idiome hébraïque repose sur un si petit nombre de textes et si mal datés que les indices en question restent toujours sujets à caution. Ces indices ne reprendront leur valeur et ne pourront servir de point de départ à des jugements précis que le jour où on posséderait une série importante de morceaux bien authentiques, susceptibles d'être rapportés à une époque bien définie. Et ici encore, la lexicologie et l'orthographe ayant pu être rajeunies par les copistes et rédacteurs plus récents, en l'absence de monuments lapidaires, on restera sans doute très borné dans l'emploi de ce criterium.

[2]) Nous aurons à revenir sur le chant dit de Deborah quand nous traiterons des commencements de la littérature hébraïque. — Nous ne saurions assigner aucune date à l'évènement que nous pensons retrouver sous la surcharge de la tradition. Particulièrement, de ce qu'il se trouve placé avant l'histoire d'Abimélek (et de Yeroubba'al-Guide'ôn), nous ne saurions conclure qu'il est plus ancien.

Digitized by Google

ce dernier, viennent se placer des renseignements très pittoresques relatifs au clan des Danites [1]. Ce sera le troisième fait, sérieusement documenté, que nous retiendrons ici. Le premier intéressait le centre du pays et sa principale ville indigène, Shekèm, le second la région du bassin du Qîshôn ; le troisième concerne l'extrême nord du pays palestinien. Le groupe israélite des Danites, établis à Tsore'ah et à Eshthaol, c'est-à-dire au débouché des défilés de la montagne de Juda sur la plaine philistine, s'y trouvait à l'étroit et se voyait dans l'impossibilité de conquérir le territoire qui lui aurait convenu dans son voisinage immédiat [2]. On envoya donc quelques hommes pour examiner le pays. Les explorateurs ne trouvant dans les environs rien qui leur convînt, poussèrent jusqu'à l'extrême nord et arrivèrent aux confins des régions occupées par les Phéniciens. La ville de Laysh, située à la hauteur de Tyr, sur le cours supérieur du Jourdain, leur parut de bonne prise. « Ils virent, dit l'écrivain, que le peuple qui s'y trouvait vivait en sécurité, à la façon des Sidoniens, paisible et confiant, et que personne de ceux qui possédaient le

[1]) Juges chap. XVII-XVIII, plus spécialement le chap. XVIII.

[2]) La désignation des deux villages de Tsore'ah et d'Eshthaol comme résidence des gens de Dan et par conséquent comme point de départ de leur exode a pour elle les décisions des v. 2, 8 et 11 du chap. XVIII. Mais elle prête au soupçon quand on compare les assertions contradictoires relatives à l'endroit dit Mahhnèh-Dân (campement de Dân). D'après ce même chap. v. 12, on nommait ainsi une localité sise aux environs immédiats de Qiryath-Yéarîm, c'est-à-dire en plaine montagne à quelques heures à l'ouest de Jérusalem et cette appellation lui serait venue de ce qu'elle aurait marqué la première étape des Danis dans leur migration.

Cette origine est peu vraisemblable. M. Reuss remarque avec raison que « ce n'est pas à la suite d'un campement accidentel qu'un nom s'attache ainsi à un endroit. » En effet, d'après Juges XIII, 25, Mahhanèh-Dân marque l'établissement permanent des Danites à la même époque et se trouve placé entre Tsore'ah et Eshthaol, c'est-à-dire passablement à l'ouest de l'emplacement indiqué XVIII, 12, à l'issue même des vallées sur la plaine philistine. — La conclusion la plus claire à tirer de ces passages me semble celle-ci. Le petit clan guerrier des Danis était réellement établi dans un campement stable nommé Mahhanèh-Dân et situé entre Qiryath-Ye'arîm à l'est le Tsore'ah à l'ouest. Après tout ces deux localités ne sont pas tellement éloignées l'une de l'autre. Il subsiste toutefois, en tout état de cause, une contradiction qui ne tourne pas à l'avantage de notre récit, puisqu'il ignore que le « campement de Dân » marque le siège précédent du groupe, dont il retrace les aventures.

Digitized by Google

pouvoir dans le pays ne leur faisait du tort, et qu'ils étaient éloignés des Sidoniens et qu'ils n'avaient de relations avec personne. »

Sous cette description, bien que quelques traits en soient incertains, on entrevoit un état de choses très compréhensible. La ville de Laysh n'avait point d'ennemis, ni d'alliés ; isolée, étrangère à tout lien fédératif, elle devait succomber sous l'assaut d'une bande résolue. On y pratiquait sans doute à la fois l'industrie, le commerce et l'agriculture. Les explorateurs, de retour, rendirent compte de leur mission à leurs concitoyens, et l'émigration fut résolue.

Six cents hommes partirent avec leurs familles, leurs troupeaux et leurs bagages. Ils traversèrent la montagne d'Ephraïm, enlevèrent en passant un simulacre fameux de Yahvéh, avec le prêtre à la garde duquel il était confié [1], puis attaquèrent les habitants de Laysh, « gens paisibles et confiants, les firent passer au fil de l'épée et mirent le feu à la ville. — Et personne ajoute l'écrivain, ne put la sauver, parce qu'on était loin de Sidôn et qu'on n'avait point d'alliance avec personne... Et ils rebâtirent la ville, s'y établirent et la nommèrent Dan. »

Ces destructions totales des villes que l'on se propose d'occuper soi-même, sont singulières ; aussi n'y croyons-nous guère. Quant au massacre et au pillage, c'est autre chose : puisqu'on voulait déposséder les habitants indigènes et prendre leur place, il était à propos de les exterminer pour occuper leurs propres demeures, sans les détruire et les rebâtir préalablement. Les expressions usitées par le texte sont classiques en quelque mesure et doivent être interprétées selon la situation.

[1]) Cet épisode, sur lequel l'écrivain insiste, est d'un haut intérêt. Nous le mentionnons ici de la façon la plus sommaire, d'une part parce que nous l'étudierons plus amplement quand nous traiterons de la religion israélite primitive, de l'autre parce qu'il nous semble suspect : ce point sera également éclairci au même endroit.

Digitized by Google

§ 4. — *Les Israélites défaits par les Philistins à Apheq.*

Les premiers chapitres du Livre I de Samuel (Septante et Vulgate : 1 Rois) ne nous offrent point non plus un enchaînement historique. Nous sommes encore réduits à y chercher sous la couche épaisse de la légende quelques faits qui pourront servir, ainsi que les précédents, de prologue ou d'introduction à l'histoire pragmatique que nous voudrions arriver à reconstruire [1].

L'un de ces faits est un combat livré contre les plus redoutables voisins et ennemis de ceux des Israélites qui occupaient la partie méridionale du pays, à savoir les Plishthites (Philistins). L'intérêt même de cette défaite — car l'issue fut fâcheuse — réside pour l'écrivain tout particulièrement dans la perte d'un objet sacré, d'un coffret qui devait contenir un simulacre de la divinité et auquel les siècles suivants attachèrent une importance extraordinaire : dans l'usage traditionnel ce coffret ou caisse porte le nom d'arche de l'alliance [2].

Un coffre sacré d'Elohîm ou de Yahvéh (*arôn élohîm*, *arôn Yahvéh*) faisait le renom d'un sanctuaire situé dans la ville de Shiloh, à quelque distance au sud de Shekèm sur la grande route qui se dirige vers les régions méridionales. La réputation du simulacre divin, les vertus miraculeuses qu'on lui attribuait par suite de l'opinion qui faisait de cet objet la résidence même de Yahvéh, la situation centrale de Shiloh, tout contri-

[1]) Dans le présent paragraphe (4) et dans le suivant il sera fait usage des données que l'on peut extraire des sept premiers chapitres de 1 Samuel. On y remarque deux documents bien distincts, faciles à séparer malgré leur enchevêtrement actuel. L'un d'eux comprend : I, 3b, II, 12-17, 22-25, 27-36, IV, 1b — VII, 1 : il y est question du prêtre ʿÉlî et de ses deux fils, mais *jamais de Samuel* ; dans l'autre série, au contraire, Samuel est constamment mis en avant et les fils de ʿÉlî jouent un rôle très subordonné : I, 1-3a, 4-II, 11, 18-21. 26, III, 1-IV, 1a, VII, 2-17.

Nous mettons à profit ici le premier document, le second sera utilisé dans le paragraphe suivant (5).

[2]) De l'arche de l'alliance, il sera amplement parlé au chapitre de la religion.

Digitized by Google

buait à entretenir une grande affluence de pélerins et de dévots. Deux prêtres y fonctionnaient, Hhophni et Pinehhas, fils d'un certain ᶜÉlî.

La tradition prétend qu'ils abusaient de leur situation pour réclamer des visiteurs une part des offrandes plus grande que l'usage ne le permettait. Mais on ne saurait accepter sans réserve ce blâme, quand on se convainc que, dans la pensée de l'écrivain, le crime des fils de ᶜÉlî est un anneau nécessaire dans l'enchaînement des faits qui doit se terminer par une catastrophe : cette catastrophe, au point de vue religieux, *devait* avoir sa raison d'être dans un méfait; ce méfait ce sont les deux prêtres de Shiloh qui s'en sont rendus coupables; ils en porteront également la peine.

Quoiqu'il en soit, Hhophni et Pinehhas sont représentés comme des hommes avides et sans scrupules : « Les fils de ᶜÉlî étaient de méchantes gens qui ne se souciaient point de Yahvéh. Voici ce qu'ils avaient l'habitude de faire : Toutes les fois que l'on offrait un sacrifice, le domestique du prêtre, pendant que la viande bouillait, venait piquer dans la marmite avec son trident;... tout ce que la fourchette retirait, le prêtre s'en emparait. Voilà comment ils faisaient à tous les Israélites qui venaient à Shiloh. » La tradition ne s'en tient pas là : non-seulement le prêtre s'attribuait le droit de choisir les morceaux à sa convenance, — ce qui a pu être parfaitement permis aux temps anciens, mais est contraire au rituel plus tard en vigueur, — mais il prélevait sa part sur la viande à peine dépecée, encore crue, ce qui, au point de vue de l'écrivain, est un crime impardonnable. En vain leur père, continue le chroniqueur, leur adresse de sévères reproches. Ce père qui, dans le présent document, joue un rôle insignifiant et paraît n'avoir eu aucune autorité sur les choses du sanctuaire, n'est point écouté.

« Ils n'écoutèrent point la voix de leur père, dit le chroniqueur, car Yahvéh voulait les faire mourir [1].

[1]) Un des derniers rédacteurs des livres de Samuel a cru devoir renchérir sur

Digitized by Google

Le fait historique que nous voulons retrouver doit donc être ici, comme ailleurs, dégagé préalablement de la légende. Ce fait, le voici en deux mots : Les Israélites, ayant été battus par les Plishthites, eurent la pensée de faire venir dans leurs rangs le simulacre sacré du sanctuaire de Shiloh. Il y fut transporté en effet par les soins de ses deux prêtres, qui l'accompagnèrent. Mais un nouvel engagement ne fut pas plus heureux, malgré la présence de ce talisman : les Israélites furent mis en complète déroute ; les gardiens de l'arche périrent dans le nombre et le coffre sacré devint lui-même la proie du vainqueur.

Reprenons un à un les détails de l'aventure, dont nous acceptons pleinement l'authenticité. Tout d'abord, et c'est là une circonstance d'un vif intérêt, nous obtenons pour la première fois un renseignement sur les groupes israélites installés dans la partie méridionale de la Palestine et nous les voyons aux prises avec ces redoutables ennemis, auxquels Saül et David auront constamment affaire, avec les Plishthites. On sait que ce peuple occupait les riches plaines qui bordent la mer Méditerranée à la hauteur de la Judée proprement dite et que l'on doit inévitablement traverser quand on va d'Egypte en Syrie. Ils dominaient également sur une partie de la région montagneuse, soit qu'ils la détinssent au sens exact du mot, soit qu'ils y possédassent seulement des postes militaires destinés à surveiller les grandes routes qui, de la rive orientale du Jourdain et de la partie inférieure du bassin de ce fleuve, gagnent les ports de la côte en traversant les hauts plateaux accidentés qui forment la ligne de séparation des eaux. Quand on observe sur une bonne carte la région qui s'étend au nord de Jérusalem, on s'aperçoit qu'elle forme une sorte de nœud de montagnes, d'une altitude de 700 à 900 mètres, qui est la clé de toute la région. Or, au moment où nous en sommes, la ville de

ces reproches en assurant que les fils de ʿÉlî ajoutaient à leurs autres méfaits celui de « coucher avec les femmes qui s'assemblaient à la porte du Tabernacle. » (II, 22b). L'interpolation est évidente, comme on le voit par la seule mention du « tabernacle » qui n'a rien à voir ici.

Digitized by Google

Yebouç, plus tard Jérusalem, était encore occupée par la population indigène et ne paraît pas avoir étendu son influence sur le territoire en question. Nous pouvons donc n'en pas tenir compte.

On peut supposer encore que les Plishthites levaient d'onéreuses contributions sur les Israélites fixés dans ces régions et les tenaient dans une situation humiliée et précaire. L'histoire de Saül nous en donnera la preuve.

En second lieu, nous devons faire remarquer que des expressions comme celles dont se sert l'écrivain, par exemple : « les Israélites marchèrent contre les Plishthites... les chefs des Israélites.., etc., » doivent être entendues dans un sens restreint. L'action dont le souvenir nous a été ici conservé n'intéresse que les Israélites d'une région déterminée, très particulièrement les gens de Binyamîn. En effet des témoignages très précis nous montrent les familles de ce nom fixées dans ces parages dès l'époque la plus ancienne.

Reste à fixer le lieu exact de l'engagement. Le premier insuccès, celui-là même qui engagea les gens de Binyamîn à réclamer l'aide du talisman divin, a eu pour théâtre les localités de Ében-ha'ézer et Apheq. Le camp des Israélites est fixé au premier de ces endroits, le camp des Plishthites au second. On indique que les mêmes lieux virent la deuxième action. On peut chercher ces localités dans une des vallées qui débouchent des hauts plateaux dans la plaine, mais une indication ultérieure nous engage à placer Ében-ha'ézer près de Mitspah, c'est-à-dire au nord-ouest de Jérusalem, sur les hauts plateaux[1]. Mitspah est située sur le plus haut sommet de la région que nous avons décrite. Quel que soit l'emplacement exact de cette double lutte, il nous intéresserait beaucoup plus d'en connaître le motif. Les Israélites se sont-ils crus en mesure de secouer le joug des Plishthites? Ou bien serait-ce de leur part une tentative de s'emparer sur leurs voisins de positions, dont la possession assurait de grands avantages?

[1]) 1 Samuel, VII, 12.

Digitized by Google

Etaient-ils contrariés dans leur progrès par les Plishthites ou bien voulaient-ils leur enlever le bénéfice d'un péage fructueux? On ne nous dit pas non plus quelles ont été, au point de vue politique la conséquence d'un désastre, dont l'écrivain a certainement exagéré l'étendue. Quatre mille hommes tombés dans un premier engagement, quarante mille après l'arrivée de l'arche, ce sont là des chiffres inadmissibles. La nature même du pays ne comporte point de pareils déploiements.

Qu'on ait été chercher le coffre divin gardé à Shiloh, c'est également un trait vraisemblable. Shiloh était située à quelque distance au nord du théâtre de l'action. Quoique cette ville appartienne au territoire éphraïmite, il ne faut pas se figurer comme précises et inflexibles les divisions adoptées par la tradition. Disons à ce propos que rien n'indique que le sanctuaire de Shiloh fût seul à posséder un objet semblable ; il est encore moins permis d'affirmer que le coffre où Yahvéh résidait fut considéré comme la propriété indivise et commune de tous les Israélites depuis le Nord jusqu'au Midi. Ce qui contribue enfin à voiler la portée réelle de la défaite subie, c'est que l'écrivain se préoccupe avant tout du sort de l'arche. A la nouvelle qu'elle est aux mains de l'ennemi, le vieil ʿElî tombe à la renverse et meurt, la femme d'un des deux prêtres, de Pinehhas, est prise des douleurs de l'enfantement et meurt à son tour. En revanche le coffre sacré, porté en triomphe chez les Plishthites y produit les effets les plus surprenants et finit par rentrer sur le territoire israélite après la plus étonnante odyssée [1].

La défaite d'Eben-haʿézer ou d'Apheq n'en reste pas moins un épisode important, qui tirera toute sa valeur des renseignements plus précis fournis par l'histoire des temps quelque peu postérieurs. Elle pourra servir à expliquer la misérable situation où se trouvaient les Israélites de cette même région quand Saül se mit à leur tête pour secouer un joug odieux.

[1]) Il sera traité ultérieurement de ces légendes, qui ne fournissent à l'histoire aucun élément positif.

Digitized by Google

§ 5. — *Le Juge Samuel.*

Il pourra sembler singulier de voir l'imposante personnalité d'un Samuel placée au seuil même de l'histoire juive, à peine séparée de ses premiers débuts par quatre ou cinq épisodes locaux et d'importance variable. Ce qui paraîtra plus étrange encore, c'est que des nombreux et abondants documents consacrés au prétendu fondateur du prophétisme et de la royauté, on ne puisse à peu près rien tirer pour l'histoire. Il est possible que Samuel ait beaucoup agi, mais la légende ou l'oubli ont fait tellement tort à son souvenir, que tout ce qu'on peut assurer de lui tiendrait en quelques lignes. M. Reuss, malgré son désir de conserver à l'histoire tout ce qu'une critique qui se respecte n'exige pas qu'on en retranche, avoue sans hésitation qu'il faut ici savoir se contenter de peu. « L'histoire de Samuel, dit-il, embrasse deux périodes de sa vie que nous aurons à distinguer dans notre analyse : celle qui précède l'institution de la royauté et celle qui suit cet évènement. (En tout ce qui touche particulièrement la première) la tradition n'en a conservé que des fragments épars, qui ne suffisent guère pour nous donner une idée bien nette de la manière dont cet homme éminent est arrivé à acquérir l'influence qu'il a exercée vers la fin de sa carrière. Le texte nous donne d'abord la légende relative à sa naissance et à sa vocation prophétique, en assignant celle-ci à ses plus jeunes années, à une époque où il n'avait ni l'occasion, ni les moyens de la faire valoir dans l'intérêt de la chose publique. Cette partie du récit, d'un caractère à la fois poétique et religieux, offre en même temps dans les détails accessoires des traits de mœurs et d'usages primitifs... Elle est suivie d'un épisode de l'histoire des guerres avec les Philistins, dans lequel il n'est pas question de Samuel, mais qui est évidemment inséré ici pour motiver la troisième et dernière scène de cette courte notice.

« Dans celle-ci, nous voyons le prophète, dans la plénitude de son autorité d'ailleurs toute morale, prêchant contre le poly-

Digitized by Google

théisme, exhortant le peuple à l'obéissance envers le seul vrai Dieu, et lui assurant ainsi une éclatante victoire, après une période de revers et d'assujettissement à l'étranger... On voit que cette partie de l'histoire correspond, quant à sa nature et à sa tendance, aux récits du livre des héros (des Juges). C'est le même manque de liaison entre les divers faits racontés... Le tout se termine (chap. VII, 15 suiv.) par quelques mots de résumé général, qui nous font voir qu'il n'y avait guère d'évènements marquants à relater ou que la tradition les avait oubliés, mais qu'en tout cas nous sommes encore bien loin du temps où la nation est définitivement constituée et parvenue à la conscience de son unité. — Cette ébauche fragmentaire, qui mérite à peine le nom d'une histoire de Samuel, où l'auteur l'a-t-il puisée? A-t-il eu devant lui quelque écrit plus ancien qu'il n'aurait eu qu'à copier ou dont il aurait fait des extraits? Ou bien la tradition orale a-t-elle été sa seule source pour cette première partie?... A l'appui de la seconde solution on peut faire valoir le décousu évident du récit qui connaît les détails antérieurs à la naissance de son héros et qui rapporte textuellement jusqu'aux paroles échangées entre ses parents, mais qui ne sait presque rien sur l'activité publique d'un homme tel qu'il a dû l'être dans la force de l'âge. » Et M. Reuss, après avoir signalé la singulière erreur qui a placé dans la bouche de la mère de Samuel, le morceau appelé depuis cantique de Hhannah, mais qui « a été positivement composé à l'occasion d'une victoire remportée par un roi israélite sur les ennemis qui l'avaient attaqué les armes à la main », conclut par cette réflexion sceptique : « La science de la critique historique n'était pas cultivée avec trop de succès dans les écoles juives. » Si les premiers chapitres du livre I de Samuel sont aussi incapables de nous livrer le secret de l'homme et de son action, nous ajouterons sans hésitation que les suivants résistent moins encore, s'il est possible, à l'examen.

Tout récemment, à notre tour, nous résumions ainsi notre pensée sur ce même sujet : « On voudrait se sentir sur le terrain solide de l'histoire avec le personnage de Samuel : mal-

Digitized by Google

heureusement cela est impossible, malgré toute la bonne volonté du monde. Qu'était-ce en effet que Samuel? Si l'on en croit les récits relatifs à sa naissance et à son enfance, il fut destiné à succéder au grand prêtre ʿElî dans ses fonctions auprès du sanctuaire de Shiloh. Puis, sans transition aucune, nous le voyons remplissant les fonctions de prophète qui, à cette époque, ne représentent aucune idée précise : — Tout Israël depuis Dân jusqu'à Beer-Shébaʿ, reconnut que Samuel était établi *prophète* de Yahvéh. Yahvéh continuait à apparaître dans Shiloh; car Yahvéh se révélait à Shemouel dans Shiloh, par la parole de Yahvéh. La parole de Shemouel s'adressait à tout Israël (1 Samuel III, 20-IV, 1). — Cette caractéristique est inconciliable avec un tableau du rôle et de l'action de Samuel que nous trouvons à quelques pages de distance : Shemouel fut *juge* en Israël pendant toute sa vie. Il allait chaque année faire le tour de Bèth-El, de Guilgal et de Mitspah, et il jugeait Israël dans tous ces lieux. Puis il revenait à Rama, où était sa maison, et là il jugeait Israël... (Ibid. VII, 15-17). — D'après le second de ces passages, Samuel aurait exercé une sorte de judicature, fort différente de celle des prétendus juges de l'époque précédente. Sa fonction aurait bien été celle que nous associons d'ordinaire à ce nom, à savoir celle d'arbitre écouté et vénéré, dont les décisions tranchaient les causes civiles dans un rayon qui devait s'étendre avec la réputation grandissante de sa sagesse et de son intégrité.

« Si nous admettons ce point de vue, qui nous semble conciliable avec les mœurs et les conditions générales de l'époque, nous n'en serons que plus étonnés de voir ce même Samuel consulté comme un vulgaire devin auquel on va demander ce que sont devenues les ânesses de Kis père de Saül. C'est qu'avec ce récit nous entrons dans le cycle singulièrement obscur des épisodes que la légende et l'imagination populaires ont groupés autour de l'origine de la royauté en Israël... Quelle a pu être la relation entre le vieux juge, dépositaire d'une sorte d'hégémonie morale et civile, et le jeune chef des milices?

Digitized by Google

« Une tradition, assurément peu admissible, prétend que les Israélites, mécontents de la conduite des fils de Samuel, qui semblent avoir été appelés à recueillir l'héritage de leur père, auraient invité le vieillard à leur donner un roi, que Samuel aurait fort mal pris leur demande, où il aurait vu l'idée de « rejeter Yahvéh, » qu'après avoir vainement cherché à dissuader ses interlocuteurs par le sinistre tableau des excès inséparables de la royauté, il aurait fini par condescendre à leur vœu. Dans ces lignes respire l'esprit d'une époque singulièrement plus récente. Ce qui est plus étrange encore, c'est de voir Samuel choisir tous les prétextes pour rompre avec celui qu'il a donné pour chef à Israël sur l'expresse désignation de Yahvéh. Il y a, dans les textes historiques de l'Ancien Testament, un effort fait pour rattacher l'institution de la royauté à l'organisation précédente, mais cet effort est incohérent [1]. »

Pour achever de montrer le peu de crédit que méritent les documents relatifs à Samuel, mettons en présence les tableaux absolument contradictoires qui nous sont présentés, à quelques lignes de distance, de la situation générale des Israélites au temps de Shemouel. D'après l'un des deux documents, — disons tout de suite, d'après celui qui est le plus justement suspect, — après une prétendue victoire remportée par les Israélites sous la direction de Shemouel sur les Plishthites, à l'endroit même témoin du désastre précédemment rapporté, « les Plishthites furent humiliés et ne firent plus d'incursions sur le territoire d'Israël. *Et la main de Yahvéh fut sur les Plishthites pendant tout le temps de Shemouel.* Et les endroits que les Plishthites avaient pris aux Israélites, furent rendus aux Israélites depuis Éqrôn jusqu'à Gath, et les Israélites délivrèrent leur territoire de la main des Plishthites » (1 Samuel VII, 13-14).

Tournons la page : nous lisons dans le récit de la première entrevue de Shaoul (Saül) avec le prophète, l'avertissement adressé à ce dernier par Yahvéh : « Demain je t'enverrai un

[1]) *Mélanges de critique religieuse*, p. 143 suiv.

Digitized by Google

homme du pays de Binyamîn que tu oindras pour chef de mon peuple d'Israël, *pour qu'il délivre mon peuple de la main des Plishthites; car j'ai eu égard à mon peuple, ses cris étant venus jusqu'à moi.* » (1 Samuel, IX, 16). Voilà les textes auxquels nous avons affaire : on ne prétendra point qu'il faille faire effort pour y trouver des motifs de scepticisme ; nous nous estimerons heureux au contraire si notre sonde, jetée à mainte reprise, nous révèle enfin un point solide.

Ce point solide, s'il se trouve quelque part, c'est, sans aucun doute, dans le rôle de juge ou d'arbitre, agissant dans une région restreinte, que signale le seul texte tant soit peu consistant qui soit à notre disposition. Des traditions relatives à son enfance, il n'en faut point parler : l'imagination populaire n'est jamais à court sur les circonstances qui ont entouré la venue au monde des grands hommes. C'est là en quelque sorte le tribut obligé que tout personnage illustre doit payer à la curiosité des âges suivants ; mais rien n'est plus aisé que d'écarter ce vêtement artificiel. Quant à ce rôle de prophète, recevant ses révélations dans le sanctuaire de Shiloh, c'est là un trait du plus haut intérêt, car il trahit sous la plume de l'écrivain le désir de réconcilier le sacerdoce avec le prophétisme sous une forme et en une manière dont l'histoire authentique ne nous offre aucun exemple. Cette page a donc pour nous une grande valeur, non pas pour nous renseigner sur ce qu'a été et ce qu'a fait Shemouel, mais parce qu'elle jette une vive lumière sur un des plus délicats problèmes que soulève l'histoire des idées religieuses au sein du judaïsme : à ce point de vue, nous la tenons pour instructive au premier chef. Il est clair d'ailleurs que l'écrivain, tout entier dominé par le point de vue théologique, se fait une idée aussi peu exacte du milieu politique que de l'homme, quand il nous parle d'une autorité s'étendant de l'extrême nord à l'extrême midi de la Palestine : « Tout Israël, depuis Dan jusqu'à Beèr-Shéba' reconnut Shemouel » comme l'organe attitré de la divinité (1 Samuel III, 20). L'unité nationale ne fut constituée que plus tard, et seule elle aurait rendu possible un pouvoir religieux de cette nature.

Digitized by Google

Si la présence de Shemouel dans le sanctuaire de Shiloh et le rôle qu'il y joue sont, d'ailleurs, inconciliables avec la présence et le rôle attribués par le document beaucoup plus croyable que nous avons analysé plus haut et qui ne connaît en fait de desservants de ce lieu sacré que les fils de 'Elî, — cette raison à elle seule serait déjà décisive contre l'autorité historique de ces développements, — les récits qui se rencontrent à partir du chapitre VIII font, à leur tour, double emploi avec ce qu'on peut affirmer avec le plus de certitude touchant la personne et l'activité de Shaoul. C'est là un fait qui n'est guère contesté; on ne verra donc nul inconvénient à renvoyer à l'histoire de la légende les interventions aussi inattendues que malheureuses du prophète-juge dans les affaires du premier roi israélite. Là encore, l'histoire des idées religieuses mettra à son actif les renseignements qui ne peuvent que contrarier et embrouiller l'histoire positive, attentive à restituer le cadre de l'antiquité juive. M. Reuss, dont le jugement pèse tellement en ces matières, nous y autorise d'ailleurs en faisant suivre les derniers versets du chapitre VII (ceux-là même qui dépeignent le Shemouel juge, que nous conservons à l'histoire) de la remarque suivante : « L'histoire de Samuel racontée jusqu'ici se termine en cet endroit. Les derniers versets la résument et les versets 13 et 15 (.. pendant tout le temps de Shemouel...) pendant toute la durée de la vie de Shemouel indiquent clairement *qu'il n'y a plus rien à dire de changements essentiels ultérieurs* [1]. »

Retenons donc le seul texte qui mérite de figurer dans les sources de l'histoire de Shemouel. Nous l'avons déjà indiqué plus haut, mais il tire si haute valeur de la perte de tous les autres renseignements positifs, et il est d'ailleurs d'une telle

[1]) Toutes les fois que nous citerons M. Reuss jusqu'à nouvel ordre, et sauf indication contraire, il doit être entendu que nos citations sont empruntées au volume de sa *Bible*, mentionné dès le début de ce chapitre, publié sous le titre spécial de *Histoire des Israélites*. Les passages sont empruntés tantôt au *résumé de l'histoire des Israélites* qui ouvre le volume, tantôt à l'*introduction aux livres historiques* tantôt aux *notes* qui accompagnent la traduction. Sous le bénéfice de cette observation, nous supprimons la surcharge de renvois multiples.

Digitized by Google

brièveté, que cette répétition est sans défaut : « Shemouel jugea Israël tous les jours de sa vie. Année après année, il entreprenait la tournée de Bèth-El, de Guilgal et de Mitspah, et il jugeait Israël dans tous ces endroits-là. Puis il revenait à Ramah, où était sa maison, et il y jugeait également Israël. » (1 Samuel VII, 15-17). Voilà une figure dessinée à grands traits, mais toutefois avec une netteté singulière. Un homme habitait le bourg de Ramah, situé à une petite distance au nord de Yebouç-Jérusalem, précisément dans la région où nous avons placé les incidents de notre précédent paragraphe. Cet homme, du nom de Shemouel, jugeait les différends de ses concitoyens ; son autorité s'était établie, avec sa réputation croissante, jusqu'à une certaine distance de sa ville natale, théâtre naturel de son action. Il en était venu à se transporter annuellement au chef-lieu de trois cantons voisins, où il remplissait à l'égard de la population le même office de paix. Bèth-El est située à huit ou dix kilomètres au nord de Ramah, Guilgal (ou du moins une des villes qui portaient ce nom) à une vingtaine de kilomètres dans la même direction, Mitspah à une heure ou deux dans la direction du sud-ouest. « Tous les endroits nommés ici, dit fort bien M. Reuss, appartenaient à un seul petit canton du pays, sur le plateau, sur les confins des tribus d'Ephraïm et de Binyamîn. Cela nous doit faire penser que l'influence de Samuel était purement locale [1]. Son pouvoir reposait sur sa réputation de prophète et de sage. Il rendait la justice, etc. [2]. » Nous accep-

[1]) Quant il est question d' « Israël », nous ne devons pas nous figurer le corps de la nation, mais simplement quelques groupes israélites.

[2]) Voici la fin de la citation, sur laquelle nous aurions quelques réserves à faire :« Il rendait la justice, présidait aux cérémonies religieuses des populations auxquelles s'étendait son influence et dirigeait leurs délibérations sur les intérêts communs. La nation n'était point encore unie et centralisée ; les efforts de Samuel tendaient à former au moins le noyau d'une nationalité plus étendue et plus compacte. » Il est possible que Shemouel ait présidé à des cérémonies religieuses, cela est même probable, mais nous *ignorons* s'il l'a fait. Les « délibérations sur les intérêts communs » des populations sont un reflet, assez modeste, il est vrai, de la légende formée plus tard ; mais s'exprimer ainsi, c'est, à mon sens, dépasser déjà les textes authentiques. Quant aux « efforts tendant à former au moins le noyau d'une nationalité plus étendue », nous les récusons abso-

Digitized by Google

tons pleinement cette vue, sauf la désignation de Shemouel comme prophète, qui provient de la source dont nous contestons absolument le caractère historique. Il nous paraît à nous aussi que le rôle, somme toute, fort modeste de Shemouel s'explique suffisamment par ses qualités personnelles : toutefois il a pu être fort bien le chef, le sheikh d'une famille de quelque importance. Le tact et l'autorité avec lesquels il s'acquittait de sa haute et pacifique magistrature a ainsi valu à son souvenir d'être conservé par ses concitoyens. Plus tard l'imagination populaire et surtout le dogmatisme théologique, devaient s'emparer du modeste « juge de paix » de Ramah pour en faire tout, excepté ce qu'il a été. C'est sans doute un hasard que la mention qui définit le caractère de Shemouel et les limites de son action, n'ait pas été rayée au profit d'une indication plus flatteuse, de la nature de celles que nous avons déjà relevées et que nous relèverons principalement dans la suite. En tout cas ce hasard est des plus heureux, car il permet de distinguer avec toute la certitude désirable le souvenir authentique des éléments qui sont venus s'y ajouter. C'est un criterium qui nous dispense de recourir à l'emploi de l'hypothèse.

Il est très intéressant de remarquer que le souvenir relatif au juge Shemouel s'applique à la même région et aux mêmes populations que l'incident de la défaite des Israélites à Aphoq. C'est au même milieu encore que se rapportent les débuts de Shaoul (Saül).

lument; rien ne nous autorise à les supposer. — M. Reuss a cru également devoir substituer dans sa traduction au terme de « juger, » qui correspond exactement à l'hébreu, une expression beaucoup plus ambitieuse, celle de « diriger les affaires » d'Israël ; et la raison qu'il donne de cette traduction c'est que le mot « juger » ne s'applique qu'à « un seul genre d'activité, tandis qu'incontestablement Samuel exerçait une influence » beaucoup plus grande que celle d'un juge d'affaires particulières. « En effet, l'extension donnée à ce terme permet de rapprocher l'action, ici décrite, de Shemouel, de celle que devait plus tard lui prêter la tradition ; mais, quand on part du texte lui-même, sans se laisser influencer par son entourage, une telle extension, incontestablement fondée pour la légende, est absolument « contestable » pour l'histoire. — Dans notre citation de 1 Samuel VII, 15-17, nous avons laissé de côté à dessein les derniers mots : « Il y bâtit aussi (à Ramah) un autel à Yahvéh. » C'est déjà là un nouvel élément, dont la provenance et le sens seront fixés en leur temps.

Digitized by Google

§ 6. — *Les débuts du roi Saül.*

Nous sommes dans le cas de voyageurs qui ont entrepris de traverser une vallée envahie par l'inondation et d'atteindre la route qu'ils voient de loin gravir les pentes situées en face d'eux. Quelques points émergés leur servent de jalons et leur permettent un temps d'arrêt. Toutefois il ne se sentiront en sûreté que lorsqu'ils auront pris pied sur le sol placé à l'abri des eaux. Il ne « tiendront » leur chemin que lorsqu'ils seront certains qu'il y pourront désormais avancer sans s'exposer à le voir de nouveau disparaître. Nous voudrions à notre tour, dans la mesure où l'état de nos sources nous le permet, ne pas trop tarder à faire sentir à nos lecteurs la présence d'un sol plus ferme.

Nous avons en effet reconnu, semblables à des îlots qui se dressent au sein d'une vaste étendue d'eau, quelques épisodes détachés, ceux d'Abimélek, le plus vivant et le plus précis de tous, — de Baraq et du combat livré au pied du Thabor, — de la migration danite, — de la défaite subie à Apheq, — enfin les traits relatifs à la personne du juge Shemouel. Mais ce ne sont là que des incidents, presque des faits divers. Ce sont les grains épars d'un chapelet brisé, non les anneaux d'une chaîne bien liée. Juxtaposés par le hasard de la conservation des vieux souvenirs, ces faits sont étrangers au pragmatisme de l'histoire, qui ne saurait leur donner l'apparence d'une liaison qu'en inventant, qu'en créant à son gré le cadre inconnu auquel ils ont appartenu une fois. C'est à ce dernier parti que se sont arrêtés les théologiens juifs auxquels nous sommes redevables de la confection des livres historiques de l'Ancien-Testament. Leur cadre artificiel, dont nous démonterons les pièces quand le moment sera venu, respecté par la tradition jusqu'à ces derniers temps, a été détruit par les travaux de la critique moderne, et il ne saurait être question de lui en substituer un autre, qui aurait le même défaut d'une origine purement conventionnelle sans pouvoir invoquer le prestige de

Digitized by Google

l'habitude. En revanche avec Saül l'histoire proprement dite commence. Désormais, en dépit des plus graves lacunes, nous aurons un fil conducteur; personne ne songerait à le contester. De Saül à l'exil babylonien, la chaîne est continue et ne brise point. Nous voudrions, avant d'aller plus loin, saisir l'extrémité de cette chaîne et la fixer. Pour reprendre la comparaison dont nous nous sommes servi, nous voudrions, à la fin de ce chapitre consacré aux premiers débuts de l'histoire juive, laisser nos lecteurs établis sur un sol résistant qui ne risque pas de s'effondrer sous les pieds. Ils remporteront ainsi de cette esquisse très incomplète des « origines hébraïques » une idée plus claire et plus satisfaisante. C'est pourquoi nous dirons ici quelques mots de l'homme avec lequel commence vraiment l'histoire de la nation israélite.

Mais l'histoire du roi Shaoul (Saül), en raison même de son intérêt exceptionnel, a été retravaillée à mainte reprise par les chroniqueurs et les théologiens : une analyse scrupuleuse de nos sources peut seule en dégager les éléments dignes d'être conservés. Cette analyse a été si bien faite par M. Reuss dans son introduction aux livres historiques de l'Ancien-Testament qu'il ne vaut pas la peine de la recommencer après lui. Nous lui laissons donc la parole.

« L'histoire de Saül a cela de particulier que, à très peu de pages près, elle ne s'occupe pas de ce chef israélite seul, mais combine ce qu'il y a à dire sur son compte avec des détails relatifs aux deux autres personnages marquants de son époque. Elle se divise, à cet égard, tout naturellement en deux parties. Dans la première (1er livre de Samuel, chap. VIII-XV), il se trouve en rapport avec Samuel; dans la seconde (chap. XVI-XXXI), c'est David qui est en évidence à côté de lui. Pour plus de clarté nous considérerons ces deux parties séparément [1]. Nous dirons cependant dès l'abord qu'elles présentent toutes les deux le même caractère en ce qui concerne les ma-

[1]) Ne nous occupant ici que des débuts de Shaoul, nous nous en tiendrons pour le moment à ce qui concerne la première partie.

Digitized by Google

tériaux réunis par le rédacteur et la méthode d'après laquelle il les a disposés. Il a eu très certainement entre les mains au moins deux relations plus anciennes. Car on s'aperçoit, même à la lecture la plus superficielle, que de nombreux faits sont non-seulement racontés deux fois, mais encore avec des différences très sensibles. Le rédacteur n'en a suivi aucune de préférence, mais il a cherché à les combiner de manière à en faire une relation unique et continue. Nous allons voir comment il a procédé à cette opération, et jusqu'à quel point celle-ci a laissé subsister la couleur originale de chaque élément et les traces des soudures auxquelles on peut reconnaître la transition de l'une à l'autre.

« A y regarder de près, le premier évènement à signaler à cette époque de l'histoire, l'élection de Saül, est raconté jusqu'à trois fois. Le récit qui nous semble le plus original, et qui se recommande surtout par sa grande analogie avec ceux du livre des Juges, se trouve au chapitre XI. Les habitants de Yabesh (Jabès Galaad), ville située de l'autre côté du Jourdain, attaquée par les Ammonites, envoient des messagers dans tous les cantons voisins pour demander du secours. Il n'y avait pas de gouvernement central et reconnu auquel ils auraient pu s'adresser à cet effet. Ces messagers arrivent entre autres à Guibeʿah, petit village benjaminite. Là, un simple cultivateur, revenant des champs avec ses bœufs, entend leurs cris de détresse. Aussitôt l'esprit de Dieu le saisit, il fait un appel au patriotisme des tribus, rassemble à la hâte des troupes, fond sur les Ammonites et les disperse. Le peuple célèbre cette victoire par des sacrifices au lieu saint de Guilgal et y proclame Saül roi, c'est-à-dire confère au laboureur de Guibeʿah une autorité permanente comme chef militaire.

« Ce récit, qui assimile Saül de tous points aux héros du livre précédent, nous représente les origines de la royauté sous les mêmes couleurs que dans l'histoire de Guideʿon. Mais il est rattaché par le rédacteur, et peut être même déjà par l'auteur de l'une de ses sources, à une tradition tout à fait idyllique et reproduite fort au long chap. IX, 1 — X, 16. Là

Digitized by Google

nous lisons que Saül, un tout jeune homme benjaminite de Guibe'ah, courait un jour le pays à la recherche des ânesses de son père qui s'étaient égarées au pâturage. Il arrive à Ramah et va consulter le *voyant* Samuel pour savoir ce qu'elles sont devenues. Mais celui-ci a reçu l'ordre de Dieu de l'oindre roi, parce que Yahvéh, exauçant gracieusement les prières du peuple, veut lui susciter un chef victorieux pour le délivrer des Philistins. Il annonce donc au jeune homme sa haute destinée et, presque immédiatement après, Saül est saisi de l'esprit de Dieu. Les ânesses ont été retrouvées dans l'intervalle et Saül ne dit rien à personne de ce qui lui est arrivé.

« Ici la narration s'arrête, et le fil nous en échappe. Il est relevé plus loin dans deux autres fragments, l'un très court (chap. XIII, 3-7), l'autre assez étendu (chap. XIII, 15 — XIV, 51). Il s'agit là d'exploits héroïques de Saül contre les Philistins et des prouesses de Yônathân son fils. Dès le début, Saül se trouve à la tête d'une petite troupe, mais c'est surtout par la présence de Yônathân qu'on voit qu'il y a une lacune entre les deux parties de cette histoire. A la fin de ce morceau, il est dit encore une fois que Saül reçut la dignité royale, et le tout se termine par une notice généalogique sur sa famille. Si de tout cela on voulait conclure que le récit de la royauté décernée à Saül à la suite de sa victoire sur les Ammonites fait double emploi avec ce qui est dit des résultats de la guerre contre les Philistins, nous ne saurions rien alléguer de péremptoire contre cette manière de voir, et cela d'autant moins que dans cette dernière occasion Saül n'a à sa disposition que quelques centaines d'hommes (XIII, 15), tandis qu'il en conduit quelques centaines de mille contre les Ammonites.

« Quoi qu'il en soit de ce dédoublement, nous possédons en tous cas une autre relation encore de la manière dont Saül devint roi, et celle-ci, non-seulement par les détails qu'elle rapporte, mais surtout par son point de vue, est incontestablement contraire à la précédente et nécessairement puisée à une autre source. Elle se trouve consignée, d'après la rédaction actuelle,

Digitized by Google

dans les divers fragments que voici : chap. VIII ; chap. X, 17-27 ; chap. XII ; chap. XV. Ici il nous dit que ce furent les Israélites qui prirent l'initiative, en s'adressant à Samuel, devenu vieux, pour lui demander de leur donner un roi. Le prophète leur fait des représentations sévères au sujet de cette demande et leur décrit la royauté sous les couleurs les plus sombres. Car il leur fait le portrait, non d'un vaillant chef militaire qui devait les protéger contre des voisins avides de butin, mais d'un sultan qui exploitera ses propres sujets et ne connaîtra d'autre loi que son seul plaisir. Il y a plus : Yahvéh intervient pour déclarer que le désir exprimé par le peuple constitue un acte de rébellion contre lui-même et son autorité suprême et unique. Mais, par dépit, il permet à Samuel d'obtempérer aux vœux des Israélites, et celui-ci les convoque à Mitspah. Là, dans une assemblée solennelle, il commence par réitérer ses reproches ; puis il procède à un tirage au sort, par lequel le jeune Saül est désigné. Samuel, en le présentant au peuple comme son roi, ne manque pas de faire ses réserves pour couvrir sa responsabilité. Puis il prend congé de l'assemblée, en répétant encore une fois qu'on a bien mal fait en changeant de gouvernement. En fait de guerres, ce dernier récit ne parle que d'une expédition victorieuse contre les Amalécites, à l'occasion de laquelle Samuel se brouille avec Saül et lui tourne le dos en déclarant que Dieu le rejette.

« La contradiction entre les deux récits est manifeste. D'un côté c'est Yahvéh qui provoque la nomination du roi pour en faire le libérateur prédestiné de son peuple, et l'assure de son approbation par différents incidents extraordinaires et même miraculeux. De l'autre côté, il se déclare souverainement mécontent de ce qui se passe et saisit la première occasion pour signifier au chef victorieux qu'il lui retire sa protection. Le premier récit porte le cachet des traditions de l'âge héroïque, et c'est la valeur guerrière qui y est préconisée. Dans le second, c'est le point de vue théocratique qui prédomine. La royauté civile et militaire est un empiètement sur les droits du vrai souverain ; elle apparaît sous sa forme la plus révoltante

Digitized by Google

et malheureusement la plus ordinaire en Orient, celle de l'arbitraire et du despotisme. Enfin la faute par laquelle Saül est rejeté, n'est pas celle d'avoir abusé de son pouvoir dans ce sens, mais celle de n'avoir pas massacré jusqu'au dernier homme les ennemis vaincus, et de n'avoir pas tué toutes les bêtes comprises dans le butin. Samuel finit par se charger lui-même du rôle d'exécuteur, pour sanctionner un commandement que le rédacteur du livre des héros (Juges) avait déjà rappelé à son tour.

« La diversité fondamentale des deux narrations primitives est si peu voilée qu'il est encore très facile de dégager de la rédaction actuelle ce qui appartient à chacune d'elles. Le rédacteur s'est contenté d'emprunter tour à tour à l'une et à l'autre ce qu'il voulait en conserver. La tradition que nous appelons héroïque comprend les morceaux chap. IX ; X, 1-6 ; XI, 1-11, 15 ; XIII, 3-7, 15-23 ; XIV (si tant est qu'on ne veuille pas en séparer le chap. XI comme un élément à part). La tradition théocratique se reconnaît dans les chap. VIII ; X, 17-27 ; XII ; XV. Par-ci par-là le rédacteur y a ajouté quelques mots ou lignes pour mieux relier ensemble des textes autrement décousus. Mais ces essais de conciliation ne font que rendre plus difficile l'intelligence des faits. Ainsi au chap. X, v. 8, Samuel, en congédiant Saül, lui ordonne d'aller à Guilgal et de l'y attendre sept jours, pour ensuite offrir un sacrifice. Mais après, il n'est plus parlé de ce rendez-vous par la raison que nous avons indiquée plus haut, en signalant la lacune évidente dans cette première narration. L'auteur intercale le récit relatif à l'assemblée de Mitspah, emprunté à l'autre source, puis la guerre contre les Ammonites. A la fin de ce dernier épisode (chap. XI, 12-14), Samuel, dont il n'avait pas été fait mention, reparaît tout à coup sur la scène pour *renouveler* la royauté. Cela veut dire que le rédacteur, pour combiner les deux récits, s'est servi de ce terme parce qu'il avait déjà antérieurement emprunté à une autre source une relation différente de l'avènement de Saül. En même temps, il met dans la bouche du peuple des paroles qui ne s'expliquent que par un incident

Digitized by Google

mentionné dans l'autre récit (chap. X, 27). Puis nous lisons le long discours de Samuel prononcé encore dans l'assemblée de Mitspa (chap. XII, se rattachant à chap. X, 27). Ensuite commence la guerre contre les Philistins d'après l'autre source, et ici tout à coup le récit est interrompu (chap. XIII, 8-14) et nous trouvons Saül attendant, depuis sept jours, Samuel à Guilgal (comp. chap. X, 8) : sept jours remplis par l'assemblée de Mitspah, la guerre contre les Ammonites, le soulèvement contre les Philistins, et surtout par la circonstance la plus inconcevable (si elle ne s'expliquait pas très simplement par notre analyse critique), que Saül, jeune homme au début de ces sept jours, a maintenant un fils qui est le vrai héros de la guerre! Evidemment nous avons là des éléments divers qui ne se prêtent pas à former entre eux une relation unique et continue.

« Le rejet de Saül, motivé parce qu'il n'a pas attendu l'arrivée de Samuel, fait double emploi avec le rejet motivé par l'issue de l'expédition contre les Amalécites (chap. XIV, 14, et XV, 10). Celui qui a originairement écrit cette seconde relation, n'a pas connu la première, et ce n'est que le dernier rédacteur qui a pu mettre dans la bouche de Samuel les paroles relatives à David (chap. XIII, 14), après lesquelles la scène du chap. XV n'est plus qu'un hors d'œuvre (comp. chap. XVI). Du reste, il est facile d'entrevoir l'origine de cette tradition relative au rejet de Saül, tradition qui apparaît ici sous deux formes différentes : l'antagonisme des deux dynasties, ou plutôt la suite même de l'histoire nationale, l'explique suffisamment. »

Le terrain étant admirablement déblayé par cette forte et patiente analyse, l'historien peut entreprendre sa tâche positive et mettre en lumière les données qui ont survécu à l'examen critique. Ces données sont au nombre de deux : victoire sur les Ammonites, et lutte contre les Plishthites. Mais immédiatement surgit un nouveau doute, relatif au premier de ces faits, dont le souvenir ne s'est conservé qu'avec un regrettable cortège d'exagérations inadmissibles. Ces exagérations ne

Digitized by Google

sont point, il est vrai, un motif de récuser l'historicité du fait lui-même. Pourquoi les habitants de Yabesh, pressés par un ennemi redoutable, n'auraient-ils pas invoqué le secours des cantons cisjordaniques? Qui s'oppose invinciblement à ce que, selon les expressions dont use M. Reuss quand il veut ramener le récit qui nous est resté à des proportions humaines, un cultivateur d'un village occupé par les gens de Binyamîn, ait prêté l'oreille à ce cri de détresse et, dans l'inspiration spontanée de son patriotisme, ait trouvé le moyen de rassembler une troupe, de fondre sur les 'Ammonites et de délivrer la ville assiégée? — Rien, sans doute. Nous avons nous-même espéré pouvoir conserver ce fait à l'histoire; ce qui nous y engageait, malgré les fausses couleurs où il nous est aujourd'hui représenté, c'est la mention qui est faite de la conduite des habitants de Yabesh après la mort de Shaoul. Ils allèrent, par une expédition courageuse, enlever nuitamment la dépouille du premier roi d'Israël exposée aux outrages de ses vainqueurs, et lui donnèrent une sépulture honorable[1]. Or la meilleure explication de ce fait est que les citoyens de la ville de Yabesh avaient gardé vivant le souvenir de la délivrance inespérée que leur avait apportée quelques années auparavant le héros benjaminite. Nous sommes donc, par suite de cette indication, très porté à croire que Shaoul a *quelque jour* rendu un service signalé aux habitants de la cité transjordanique de Yabesh et les a tirés par son énergique intervention d'une situation périlleuse.

Mais ce que nous ne saurions admettre en aucun cas, c'est que cette action ait marqué le début de sa glorieuse carrière. On a beau dépouiller le fait en question de tous ses ornements légendaires : la paire de bœufs mise en pièces et les morceaux envoyés dans tout le territoire israélite avec l'avertissement suivant : Ainsi sera-t-il fait aux bœufs de quiconque ne viendra pas suivre Shaoul et Shemouel (!), — le peuple armé, rassemblé, « au nombre de trois cent mille hommes pour Israël et de

[1]) 1 Samuel, XXXI, 11-13.

Digitized by Google

trente mille pour Juda, » — le fond dernier reste au plus haut degré invraisemblable, et, disons le mot, inadmissible. Non, ce n'est pas le sheikh du bourg de Guibe'a, celui-là même qui aura la plus grande peine à opposer une misérable troupe aux Plishthites établis dans ses environs immédiats, — ce n'est pas cet homme qui, au su des dangers qui menacent une ville éloignée (Yabesh est située sur l'autre rive du Jourdain, à une distance de Guibe'ah de quatre-vingt kilomètres à vol d'oiseau, du double en réalité) et dont la destinée devait lui être profondément indifférente, a trouvé le moyen de « faire appel au patriotisme des tribus, de rassembler à la hâte des troupes, de fondre sur les 'Ammonites » et de leur arracher leurs victimes. La situation du pays benjaminite, telle qu'elle est décrite quelques lignes plus loin avec les sombres couleurs de la triste réalité, s'y oppose absolument : à moins qu'entre ces deux tableaux, hautement contradictoires, on ne veuille sacrifier celui qui se recommande par sa sincérité évidente. Ce parti paradoxal ne pouvant venir à l'idée de personne, il nous reste à dire que l'affaire de Yabesh doit être attribuée à un moment passablement postérieur de la vie de Shaoul, à celui où de sérieux avantages remportés par les Plishthites (Philistins) avaient étendu son influence et fait pénétrer sa réputation bien au delà des lieux témoins de ses premiers exploits [1].

C'est donc, sans aucun doute possible, aux conflits avec les Plishthites qu'il faut rattacher les débuts du chef Shaoul.

La peuplade à la fois guerrière et commerçante dont les benè-Israël, campés sur les hauts plateaux qui s'étendent au nord de Jérusalem, avaient en vain essayé de secouer le joug, et qui avait infligé à leur tentative de révolte la double défaite de Apheq ou Eben-ha'ézer, — défaites « retournées » avec un sang-froid étonnant et changées en une éclatante victoire par un panégyriste de Samuel [2], — les Plishthites, disons-

[1]) Dans un bref résumé de la vie de Shaoul, dont il sera question en son temps, nous lisons : « Shaoul ayant pris la royauté d'Israël fit la guerre à tous ses ennemis à l'entour.... aux 'Ammonites... etc. » (1 Samuel, XIV, 47).

[2]) 1 Samuel, VII, 2-14.

Digitized by Google

nous, faisaient peser sur les gens de Binyâmin, habitants de cette région amplement décrite plus haut, une oppression intolérable. Pour s'assurer le libre profit du péage des grandes routes dont ils commandaient les débouchés par leurs postes militaires, pour s'assurer sans doute aussi la rentrée pacifique des contributions qu'ils prélevaient sur les cantons benjaminites, pour prévenir enfin toute tentative nouvelle d'émancipation au sein des populations tenues en vasselage, les Plishthites avaient fait ce que les conquérants mésopotamiens devaient faire plus tard sur l'ensemble du territoire israélite, déporté ou supprimé tous les armuriers et les ouvriers en fer. « Il ne se trouvait point de forgeron dans tout le pays d'Israël (lisez : dans la région benjaminite) ; car les Plishthites disaient : Il faut empêcher les Hébreux de fabriquer des épées et des lances. — Et tous les Israélites descendaient chez les Plishthites pour faire aiguiser qui son soc, qui son hoyau, qui sa cognée et sa bèche, lorsque les tranchants des socs, des hoyaux, des tridents et des cognées étaient émoussés, ainsi que pour redresser les aiguillons. »

Le courage et l'énergie de quelques sheikhs suppléèrent aux difficultés presque insurmontable de la situation. On sut trouver quelques armes, armer des groupes d'abord peu nombreux, attaquer des postes ennemis et s'en emparer. La tradition attribue ces exploits à deux chefs : à Shaoul et à son fils Yônathân. Le rapprochement de ces deux noms sous la plume de l'écrivain, dans la description des premières tentatives d'indépendance, nous engage à voir dans Shaoul un homme d'âge et d'expérience, son fils Yônathân étant partout considéré, lui-même, comme un homme mûr. Ce Shaoul n'apparaît nulle part dans l'histoire authentique avec les allures de jeune homme que lui a prêtées une tradition plus récente [1].

[1]) Les passages qui nous renseignent sur les luttes de Shaoul avec les Plishthites, c'est-à-dire sur ce que l'histoire authentique nous a conservé de souvenirs relatifs à ses premières actions de guerre, se trouvent aux chapitres XIII et XIV du 1er livre de Samuel, et, d'une façon plus précise, en les dégageant des éléments adventices que les rédacteurs postérieurs y ont mêlés, sont les sui-

Digitized by Google

On se fait généralement de la situation des Israélites à l'égard des Plishthites une idée, que l'examen des textes authentiques nous a amené à rejeter, parce qu'ils ne s'y accordent point. On se représente que ces possesseurs de la riche plaine maritime avaient à la défendre contre la convoitise fort naturelle des Israélites installés dans la montagne ; les assaillants que les hauts plateaux menaçaient incessamment de verser sur leur territoire par les longues et profondes vallées qui les ravinent, auraient donc été tenus en respect par des postes militaires, par des sortes de forts d'arrêt. Cela serait fort bien si le souvenir des luttes entre les deux nationalités ennemies se rattachait aux points où les vallées débouchent dans la plaine. Mais les diverses indications conservées dans les documents historiques et tout particulièrement la mention de localités telles que Guibe'ah et Mikmash, qui jouent un rôle essentiel dans les combats livrés par Shaoul, se refusent à cette interprétation. En effet, un endroit tel que Mikmash domine, non le versant occidental de la montagne, celui qui envoie ses eaux à la mer Méditerranée, mais le versant oriental, qui jette les siennes au Jourdain. Mikmash et Guibe'ah marquent la limite des parties cultivées et habitées du haut

vants : XIII, 3-4 (sauf le dernier membre de phrase où il est question d'une convocation à Guilgal), 5-7^{a}, 15^{b}-XIV, 23, 46. Cette distinction est assez aisée à faire. Les deux premiers versets du chap. XIII sont une suture destinée à atténuer la contradiction des récits des chapitres précédents et de ceux qui suivent, en rattachant tant bien que mal ces différents évènements les uns aux autres. A ce propos, quelques lignes empruntées à une note de M. Reuss seront sans doute en situation : « ... Cela nous ramène au récit interrompu à la fin du XIe chapitre et à la proclamation de Saül à Guilgal. La phrase qui commence le XIIIe chapitre se place très naturellement à cette occasion. Mais voici maintenant une autre difficulté. Nous rencontrons tout à coup un fils de Saül, déjà chef de troupe et qui n'a jamais encore été nommé dans les textes précédents, et dont les rapports de parenté avec Saül ne sont pas même indiqués ici. Il conviendra en même temps de se rappeler que dans le récit qui appartient à la proclamation de Guilgal, Saül était représenté comme un jeune homme. Tout cela nous fait voir que la *substance* du texte actuel, soit l'histoire de la première affaire avec les Philistins, appartient à un *troisième* récit primitivement indépendant de deux autres, mais combiné avec ceux-ci par le rédacteur... » Dans notre source Shaoul et Yônathân apparaissent dès le premier moment comme les chefs reconnus du clan de Guibe'ah : aussi est-il naturel de voir en eux des sheikhs benjaminites.

Digitized by Google

plateau du côté de l'Est. Pour les atteindre par la Philistie, il faut traverser la totalité des régions qu'occupaient ceux des benè-Israël qui revendiquaient le nom de benjaminites. Les Plishthites n'ont pas commis ce contre-sens d'aller se défendre du côté de Jéricho quand ils étaient menacés dans la direction de la mer. A Mikmash, ils avaient à leur droite, en regardant du côté du nord, la longue bande de territoire stérile, inapte même à la pâture, qui a reçu le nom de désert de Juda et qui forme une barrière à peu près infranchissable à n'importe quel assaillant. Au delà de cette bande, ils n'avaient que l'oasis de Jéricho, d'où aucun danger ne pouvait les menacer. La présence des Plishthites en ces lieux et la concentration de leurs forces dans ces régions, expressément désignées, ne peut donc s'accorder qu'avec l'hypothèse d'une occupation générale du territoire par le moyen de points stratégiques importants. Par Mikmash et Guibe'ah, les Plishthites tenaient la clé du haut pays ; c'est là qu'il fallait les battre [1].

Les textes même que nous conservons à l'histoire sont assez confus. Voici leur contenu : Le chef Yônathân ayant battu le poste philistin de Guibe'ah [2], Shaoul fait immédiatement un

[1]) A quelle époque remontait cette occupation qui tenait en vasselage les populations et entraînait des mesures de désarmement et de surveillance spéciale à l'égard de celles qui étaient considérées comme batailleuses et de remuante humeur ? Nous l'ignorons. Toutefois aucun texte ne nous permet d'affirmer que l'établissement de la suprématie philistine en ces régions soit postérieur à l'établissement des benè-Israël dans la terre de Kena'an. — Plus tard nous les verrons occuper l'important défilé des monts Gelboé, sis également à une grande distance de leurs établissements stables ; c'est sans doute en voulant les débusquer de cette position stratégique que Shaoul succomba.

[2]) Nos textes disent tantôt Guibe'ah tantôt Guéba'. Il ne fait pas doute qu'il s'agisse d'un seul et même endroit, actuellement Djéba, sur la partie supérieure du ravin du Krith. Mikmash (dont le nom s'est également conservé jusqu'aujourd'hui) est situé sur le flanc opposé du ravin. C'est donc à tort que beaucoup d'écrivains et de géographes les ont distingués. Le livre de Josué rédigé après l'exil, dans son empressement à ne laisser se perdre aucun nom de localité, et rencontrant tantôt Guibe'ah tantôt Guéba' n'a pas compris qu'il y avait là une simple variante orthographique et a doté ainsi la géographie palestinienne d'une ville de plus. C'est à la même méprise que doit son origine une localité dont il va être question, la ville de Bèth-Avèn (maison de vanité), sobriquet sous lequel l'orthodoxie chatouilleuse du Judaïsme postérieur jugea à propos de flétrir la glorieuse ville de Bèth-El (maison de Dieu) pour la punir d'avoir con-

Digitized by Google

appel aux armes. Les Plishthites de leur côté renforcent le poste de Mikmash. « Les Plishthites se rassemblèrent pour combattre Israël, avec trente mille chars, six mille cavaliers et une masse de peuple nombreuse comme est le sable sur le bord de la mer. Et ils vinrent camper sur la hauteur, à Mikmash en avant de Bèth-El [1]. » Ce sont là bien des chars pour la hauteur de Mikmash et un bien gros déploiement de forces pour venir à bout de quelques centaines d'hommes. Aussi l'inventif narrateur nous les faits voir épouvantés des suites de leur révolte. « Quand les Israélites se virent serrés de près à l'approche de cette troupe, le peuple se cacha dans les cavernes et dans les broussailles, et dans les gorges, et dans les trous et dans les citernes. Il y eut même des Hébreux [2] qui passèrent le Jourdain, et s'enfuirent au pays de Gad et du Guile'ad. »

Ici il semble que notre récit est interrompu et que le rédacteur a inséré un document rédigé en un style moins emphatique, qui reprend la chose à peu près au commencement, c'est-à-dire après la prise du poste de Guibe'ah et la levée d'armes qui s'ensuivit. « Shaoul passa en revue la troupe qui se trouvait avec lui ; elle était forte d'environ six cents hommes. Or

servé jusque dans des temps encore voisins un simulacre animal de la divinité. Bèth-Avèn créée également par la méprise de l'auteur du livre de Josué figure glorieusement sur la plupart des cartes, là où elle n'a jamais existé. — En traduisant « le poste de Guibe'ah » nous nous conformons à un sens généralement adopté et que le lexique à son tour recommande. Cependant quelques exégètes préfèrent un autre sens. M. Reuss traduit : « Yônathân abattit la *colonne* des Plishthites. » « Nous aurions, dit-il, à songer à des pierres érigées en signe de domination ou à des monuments religieux qu'on laissait subsister par timidité. » Cette seconde hypothèse ne cadre pas avec les usages religieux du temps ; quant à la première, elle substitue à une idée très précise et très convenable au contexte, une supposition assez obscure. En tout cas, que Yônathân ait « battu le poste » ou « abattu la colonne, » les conséquences sont les mêmes : « Les Plishthites y virent comme de raison, dit M. Reuss, un acte de rébellion, et les deux peuples se préparèrent au combat. »

[1]) Correction pour Bèth-Avèn ; voyez la note précédente. — Beaucoup de traducteurs atténuent le nombre des chars et mettent *trois* mille au lieu de *trente* mille. M. Reuss remarque spirituellement à cet égard : « Nous ne voyons pas ce qu'on y gagne, à côté d'une armée comparée au sable de la mer ou d'une autre qui a encore un zéro de plus (chap. XI, v. 8). Il faut prendre la tradition comme elle se donne et pour ce qu'elle peut valoir. »

[2]) Cette source se fait remarquer par l'emploi du terme « les Hébreux » qui n'est pas habituel et que l'on rencontre également quelques lignes plus haut.

Digitized by Google

Shaoul et son fils Yônathân et la troupe qui se trouvait avec eux, occupaient Guéba' de Binyamîn (Guibe'ah) tandis que les Plishthites campaient à Mikmash. » Le chiffre ici donné de six cents hommes doit être celui de la tradition la plus ancienne ; c'était bien là le maximum de ce qu'un chef du canton avait pu rassembler sous le sévère vasselage de l'ennemi. Et, pour obtenir ce chiffre, il ne faut pas supposer la débandale indiquée par le précédent écrivain, mais plutôt la concentration amenée par le premier appel aux armes.

De leur camp de Mikmash, qui semblait à l'abri d'une attaque soit par sa position naturelle, soit par les défenses accessoires dont on avait pu le munir, soit par l'importance de sa garnison, les Plishthites, nous est-il dit alors, détachent trois bandes qui s'en vont battre le pays pour y écraser les éléments de résistance qu'ils pouvaient rencontrer.

De nouveau, le fil du récit se brise, et l'on se trouve en face d'un troisième document où l'on sent que l'écrivain trace à sa fantaisie les contours d'un tableau brillant et animé. Mais cet auteur en sait précisément beaucoup trop pour qu'on puisse le croire bien sérieusement informé. Il nous gratifie d'ailleurs encore d'un début. « Un poste de Plishthites avait occupé le passage de Mikmash. Alors Yônathân fils de Shaoul dit à son écuyer : Passons du côté du poste des Plishthites qui est en face. — Mais il n'en avait rien dit à son pere, etc.. » Bref, le vaillant fils de Shaoul, accompagné de son écuyer, escalade les pentes vives du versant opposé, se jette sur les sentinelles philistines, tue une vingtaine d'hommes et sème l'épouvante dans le camp. De Guibe'ah, où l'on ne savait rien, on aperçoit le tumulte au camp ennemi, et la troupe de Shaoul se précipite pour concourir à la victoire. « Et Yahvéh en ce jour là donna la victoire à Israël, et le combat s'étendit au-delà de Bèth-El [1]. »

[1]) Bèth-El, correction pour Bèth-Avèn. — Il semble que l'auteur de cette narration, dont la précision apparente ne saurait tromper, ait eu à sa disposition les documents précédents et en ait usé librement pour un récit tout d'imagination. Nous avons supposé dans l'analyse du texte donnée plus haut que les

Digitized by Google

De l'ensemble de ces documents, de très inégale valeur, résulte l'impression d'un succès sérieux remporté par les sheikhs Shaoul et Yônathân sur les redoutables Plishthites. Les postes que ceux-ci entretenaient dans le haut pays furent, sans doute, évacués d'une façon définitive. Car, dans les engagements ultérieurs dont il sera fait mention à mainte reprise, nous ne verrons plus figurer les mêmes lieux. La constitution d'un groupe armé d'une certaine importance sous la direction de Shaoul et de Yônathân garantit désormais l'indépendance d'une région, appelée par ses avantages stratégiques à jouer un rôle de premier ordre dans l'histoire israélite. Ce pouvoir, assuré tout d'abord sur son propre sol, gagna de proche en proche, de façon à intéresser à sa destinée les groupes de populations qui se vantaient d'une commune origine et à les englober dans son action centralisatrice ainsi que les populations indigènes comprises dans le même rayon. — C'est donc dans l'escarmouche de Mikmash qu'on pense pouvoir montrer le début même de la nationalité israélite.

§ 7. — *Débris de traditions.*

Nous croyons avoir accompli une des parties les plus difficiles de notre tâche d'historien des débuts de la nation juive en essayant de mettre en lumière, de la façon approximativement la plus vraie, les faits et souvenirs épars qui se rapportent à ses premiers commencements.

versets 24-45 du chap. XIV appartenaient encore à une autre main, et devaient être écartés complètement de nos sources, comme constituant une pure et simple interpolation. C'est la description du danger que courut Yônathân en violant le jeûne, prescrit par Shaoul, dont il n'avait pas connaissance. De telles idées nous transportent, en effet, à quelques siècles de distance de l'évènement raconté, aux abords du temps de l'exil tout au moins. Toutefois, le même jugement défavorable pourrait peut-être s'étendre à tout le récit (XIV, 1-46). On voit de nouveau par cet exemple combien nos sources disparaissent et se réduisent à de minces filets quand nous voulons les fixer. — Il est question v. 21 d' « hébreux » qui se trouvaient dans le camp des Plishthites et se joignirent à leurs concitoyens victorieux. Etaient-ce des mercenaires ? Si le contexte était moins suspect, ce renseignement mériterait d'être relevé. — D'après le verset 31 le « massacre » de l'ennemi se serait étendu bien plus loin encore, « de Mikmash jusqu'à Ayalôn. »

Digitized by Google

Après avoir ainsi recueilli et fait revivre de notre mieux tous ceux des faits de ce passé obscur qui offraient quelque consistance et conduit par cette voie nos lecteurs au seuil même de l'histoire proprement dite, nous pouvons compléter notre œuvre en énumérant ici quelques souvenirs moins importants qui ont cependant survécu. Ainsi, dans un musée d'épigraphie, à côté des inscriptions conservées dans leur intégrité, il y a place pour des tablettes brisées qui présentent encore des lambeaux de phrases et des mots entiers, et, à côté de celles-là même, des planches sont réservées à des fragments de pierre où quelques lettres détachées se laissent seules apercevoir. Ce sont ces débris de traditions qui vont être présentés ici.

On conservait le souvenir d'un certain Éhoud (Aod) qui avait débarrassé les cantons benjaminites de la lourde suzeraineté d'un tyran moabite par le moyen de l'assassinat [1].

On gardait également le nom d'un roi Kenaʿanite, Yabîn, roi de Hhatsôr, dans les régions septentrionales du pays. Mais le souvenir qui se rapporte à ce personnage s'amalgama avec la tradition du combat de Cîcerâ et de Baraq [2].

On disait que les Midyanites (Madianites), tribus nomades

[1]) (Juges III, 12-30). Ce récit est tellement surchargé et si obscur qu'il serait téméraire d'en tirer de longues conclusions. Le héros de l'histoire est désigné comme appartenant aux gens de Binyamîn, la victime aux Moabites. Le reste est suspect. Cet ʿEglôn, roi de Moab se serait allié contre les Israélites aux ʿAmmonites et aux ʿAmaléqites, emparé de la ville des palmiers (est-ce Jéricho, est-ce une ville de ce nom située dans le sud du territoire judéen? Juges I, 16) et aurait prélevé de lourdes contributions sur ses nouveaux sujets. Le récit de l'assassinat est ingénieux, et l'écrivain s'est appliqué à lui donner le détail de la vie. Il n'en est pas plus clair au point de vue topographique. Les allées et venues d'Éhoud se comprennent mal; ce qui ne se comprend décidément pas, c'est qu'un massacre aussi considérable de Moabites ait pu avoir lieu sur la rive occidentale du Jourdain après que les Israélites descendus de la montagne d'Ephraïm eussent intercepté les gués du fleuve. C'est peine perdue de vouloir chercher de l'histoire sous ces traditions vagues, embellies et métamorphosées à distance.

[2]) Juges IV, 1. Voyez plus haut § 3. — Yabîn, dans le livre de Josué devient un personnage de première importance. C'est lui qui se met à la tête d'une confédération de princes appartenant aux régions septentrionales de Kenaʿan pour repousser l'invasion israélite (Josué XI, 1-15).

Digitized by Google

sises à l'orient du Jourdain et dont les rapides incursions causaient aux populations sédentaires de la Palestine de graves dommages, avaient subi un jour une défaite signalée. « Tu briseras (les ennemis d'Israël), s'écrie un écrivain du VIIIe siècle, le prophète Isaïe, comme tu les as brisés à la journée de Midyân [1]. » Or cette victoire, le livre des Juges la célèbre et l'amplifie de son mieux. La légende, sous sa forme la plus ancienne, en fait honneur aux gens d'Éphraïm. « Les gens d'Éphraïm interceptèrent les eaux jusqu'à Bèth-Barah et le Jourdain. Et ils prirent deux chefs Midyanites, 'Oreb et Zeèb, et ils égorgèrent 'Oreb près du rocher de 'Oreb (du corbeau) et Zeèb près du pressoir de Zeèb (du loup). » Une version plus récente préfère mettre en relief à cette occasion le personnage de Yeroubba'al-Guide'ôn et veut qu'il consomme lui-même la défaite des Midyanites en s'emparant de leurs chefs et en les mettant à mort; ces chefs sont appelés, dans cette nouvelle forme de la tradition, Zébahh et Tsalmounna' [2].

La région transjordanique du Guile'ad (Galaad) était exposée non-seulement aux déprédations des tribus nomades qui parcouraient les steppes du désert de Syrie, mais encore devait souffrir du voisinage de la tribus des 'Ammonites. On trouverait donc fort naturel qu'il se fût conservé des souvenirs des escarmouches ou des combats dont cette région était le théâtre lors des débuts de la nationalité israélite.

Nous possédons en effet un long récit dont le héros est un personnage du nom de Yiphthahh (Jephté), qui délivre ses concitoyens du Guile'ad de l'oppression des 'Ammonites [3]. Mais quand on regarde ces pages de plus près, on voit

[1]) Isaïe, IX, 3.

[2]) Voyez l'ensemble de l'histoire de Guide'ôn (Juges VI-VIII), mais plus particulièrement chap. VII, v. 24-25 et chap. VIII, v. 10-12. — Il est incontestable qu'il y a eu une fois à 'Ophrah des Abi'ezrites un sheikh puissant et riche du nom de Yeroubba'al, fils lui-même d'un nommé Yoash. A cet Yeroubba'al, désigné de préférence sous le nom de Guide'ôn, on a attribué l'honneur de la victoire sur les Midyanites et forgé, par additions et remaniements successifs, la légende qui occupe aujourd'hui une place si considérable dans le livre des Juges.

[3]) Juges, chap. X, v. 6 à XII, v. 7 et plus particulièrement le chapitre XI, le reste pouvant être supprimé sans inconvénient et même avec avantage.

Digitized by Google

qu'elles n'ont point pour objet précisément Yiphthahh, ni sa victoire, ni la délivrance des cantons israélites situés sur la rive gauche du Jourdain, mais qu'elles se proposent avant tout d'expliquer l'origine d'une fête dite de « la fille de Yiphthahh. » Le chroniqueur nous déclare expressément que « ce fut une coutume en Israël, que d'année en année les filles israélites allassent chanter la fille de Yiphthahh le Guile'adite, pendant quatre jours chaque année. » C'est là sans aucun doute une fête religieuse, qui pouvait être célébrée dans un cercle plus ou moins étendu. Cette fête ne se rattachait-elle point à des usages du Kena'an ou de la Phénicie? Cela est fort possible et nous reviendrons plus tard à cette supposition. En tout cas cette « fille de Yiphthahh » est considérée comme étant morte vierge, de la main même de son père, après avoir pleuré pendant deux mois avec ses amies sa virginité dans la montagne.

Supposons maintenant qu'à un moment donné la légende ait existé dans l'état où nous venons de l'indiquer, et cela dans une région où l'idée de combat avec l'ennemi naturel, avec le 'Ammônite se présentait sans effort à l'esprit. On cherche à expliquer cet acte monstreux d'un père mettant à mort sa fille, et la seule façon de le rendre plausible c'est la supposition d'un vœu fait d'une façon téméraire. Ce vœu même n'avait pu être fait que dans une occasion grave, dans un cas de danger imminent couru par la contrée; et la combinaison avec ce qu'on pouvait raconter de tel épisode des luttes avec un redoutable voisin, s'opérait d'elle-même. Nous ne pensons donc pas pouvoir tirer aucun élément historique de l'histoire de Jephthé. Nous y voyons une légende explicative d'une fête religieuse, dont la signification s'était perdue pour les générations suivantes [1].

[1]) Il semble que la légende elle-même ait éprouvé d'étranges hésitations dans sa personnification de Jephté. Elle ne le rattache à aucune famille connue, lui donne pour père le nom du territoire qu'il est censé avoir délivré, pour mère une courtisane, autrement dit une personne innommée ; elle le fait enfin ensevelir « quelque part dans le Guile'ad. » Bref, c'est un personnage aussi mystérieux dans ses origines que dans sa fin. — Si l'on examinait un peu sévèrement l'ensemble du récit, on trouverait également de nombreux motifs de doute,

Digitized by Google

Le souvenir des escarmouches entre les gens du clan de Dân établis à Mahhanèh-Dân vers la lisière du haut plateau judéen et les Plishthites, s'est conservé sous une forme très vivante dans la légende de Shîmeshôn (Samson), mais combiné avec un mythe solaire qu'explique le voisinage d'un sanctuaire du soleil, à Bèth-Shémesh (maison du soleil) [1].

Nous avons laissé jusqu'à présent de côté le récit prodigieux qui forme un des appendices du livre des Juges (chap. XIX-

même en écartant la pompeuse « préface théologique » qui forme les versets 6-18 du chap. X, la curieuse argumentation, digne d'un canoniste juif de la basse époque, par laquelle Jephthé établit qu'il a le bon droit de son côté avant de commencer son expédition (XI, 12-28), le singulier épilogue relatif à la jalousie des Ephraïmites qui se termine par le massacre de *quarante-deux mille* d'entre eux, appendice absolument déplacé (XII, 1-6). D'où part le chef des troupes israélites? Par où passe-t-il? Où va-t-il? Que viennent faire ici tantôt Mitspah, tantôt Mitspéh? On a beau mettre les contradictions et les impossibilités dont fourmille ce récit sur le compte d'une série de rédacteurs successifs, combinant maladroitement des documents discordants, on n'arrive point à extraire de cette exposition confuse aucun fait précis, aucun renseignement digne d'être acquis à l'histoire.

[1]) Voyez pour l'emplacement occupé par les Danites le § 3 du présent chapitre. L'histoire de Shîmeshôn, autrement dit du « solaire, » remplit les chap. XIII-XVI du livre des Juges. Nous ne voyons pas pourquoi la double reconnaissance de son fond comme légendaire et comme mythologique nous empêcherait d'y voir le reflet de rixes et d'escarmouches qui semblent très naturelles sur ce terrain. Le souvenir de l'oppression subie de la part des Plishthites et que nous nous sommes efforcé plus haut de rétablir dans son véritable jour n'est nullement inconciliable avec la métamorphose et la transformation la plus complète des incidents. Les quelques centaines de guerriers Danites perchés dans leur fort de Mahhanèh-Dân, pouvaient jouer de fort mauvais tours à leurs voisins beaucoup plus puissants sans risquer grand'chose. Un des épisodes de cette curieuse histoire contient même un trait qui mériterait d'être conservé, si l'on se croyait suffisamment autorisé à rechercher des souvenirs précis dans un récit où le merveilleux domine. C'est après que Shîmeshôn a incendié les moissons des Plishthites. Les gens de Yehoudâh (Judéens) qui ne songeaient à rien moins qu'à secouer le vasselage des Plishthites, craignent que les hauts faits du héros danite ne leur attirent, à eux, une mauvaise affaire. Dès qu'ils savent donc les Plishthites en marche, ils les devancent auprès de Shîmeshôn et s'emparent de lui pour le livrer à ses ennemis en lui disant : « Ne sais-tu donc pas que les Plishthites sont nos maîtres? Pourquoi nous as-tu fait cela? » (XV, 11). Il est possible que le récit trahisse quelque raillerie de l'auteur à l'adresse des judéens, mais il n'est pas impossible non plus d'y reconnaître un reflet d'une situation qui, comme on l'a vu plus haut, nous est connue par plusieurs renseignements, dignes ceux-là de toute confiance. — Shamgar fils de ʿAnath, dont il est dit (Juges III, 31) qu'il tua six-cents hommes aux Plishthites avec un bâton de bouvier, ne serait-il pas simplement un double de Shîmeshôn?

Digitized by Google

XXI) et où la plume d'un théologien fanatique s'est donné une si libre carrière. Il est clair que le rassemblement de toutes les tribus israélites au chef-lieu, tout idéal, de Mitspah, il est clair que l'extermination de la tribu de Binyamîn à l'exception de six cents hommes, sont de pures et simples inventions dont l'imagination hébraïque des temps postérieurs a pu fort bien faire tous les frais. Mais encore faut-il rechercher si l'on pourrait marquer le souvenir qui a dû servir de point de départ à cette mise en scène si extraordinaire.

Ce qui est très étrange, c'est que, pour éviter l'entière destruction de la tribu binyamînite, on fasse intervenir la population féminine de Yabésh, ville située à une grande distance, sur la rive orientale du Jourdain. Pourquoi chercher si loin celles qui devaient être appelées à continuer la tribu de Binyamîn menacée d'une disparition totale?

Ce n'était point parce que, seul des cantons israélites, Yabésh avait négligé de se faire représenter à l'assemblée générale des tribus, qu'on va paisiblement en massacrer la population, hommes, femmes et enfants, à l'exception de quatre cents jeunes filles, bien et dûment vierges, destinées à faire souche au profit des survivants des victimes du précédent massacre.

C'est au contraire, selon toutes les vraisemblances et tout au moins selon la logique la plus élémentaire, *parce que* l'on conservait le souvenir de nombreuses alliances matrimoniales contractées entre les gens de Binyamîn et les familles de Yabésh, que l'on a fait manquer au rendez-vous la population de ladite ville afin de lui fournir l'occasion demandée. Par l'emploi d'une marche regressive, bien des petits problèmes de cette nature se retournent et, en une certaine mesure, se résolvent, quand on ne se laisse pas induire dans une fausse voie par la disposition actuellement soumise à notre examen. Or, entre Yabésh du Guile'ad et les gens de Binyamîn, plus exactement les gens de Guibe'ah, dont la population est le bouc émissaire de toute cette histoire, plusieurs textes nous montrent qu'il y a eu des relations assez intimes. Shaoul, nous

Digitized by Google

l'avons vu, porte secours aux habitants de la cité transjordanique serrés de près par les 'Ammônites; son corps est, à son tour, l'objet de soins pieux de leur part. Où donc placer les unions matrimoniales qui forment le point culminant de notre histoire? Nous n'en savons trop rien, en l'absence de toute chronologie pour les faits venus à notre connaissance. Nous ne risquerons rien, au moins, à les rapprocher les uns des autres.

Ce qui nous confirme dans la pensée qu'il y a eu un épisode de la vie réelle au début positif (ce début est devenu la fin) de l'histoire dont le début fictif est le viol et le meurtre de la concubine d'un lévite éphraïmite, c'est que nous trouvons, à côté des alliances matrimoniales conclues avec les filles de Yabésh, la mention d'autres alliances destinées à combler le même vide aux foyers benjamipites. Il semble donc que l'auteur ou plutôt les divers rédacteurs, qui ont retracé l'un après l'autre ces évènements, aient voulu à toute force les asseoir sur une tradition connue dont ils auraient été les antécédents logiques au point de vue théocratique. Un dernier venu en effet ne s'est point contenté de la terminaison ci-dessus indiquée du drame en question. Il en a indiqué une autre, qui, malgré les sutures opérées lors d'un remaniement final et dont notre texte actuel offre les traces, fait double emploi avec la première.

D'après cet écrivain (XXI, 15-25), le peuple « se repentait au sujet de Binyamîn parce que Yahvéh avait fait une brèche dans les tribus d'Israël. Et les anciens de l'assemblée dirent : Que ferons-nous à ceux qui survivent, à l'égard des femmes? Car toutes les femmes étaient exterminées de Binyamîn... Or nous ne pouvons leur donner des femmes de nos filles. Car les Israélites avaient prêté un serment en ces termes : Maudit soit qui donne sa fille à un homme de Binyamîn. Et ils dirent : Voici venir une fête annuelle de Yahvéh à Shiloh. Ils donnèrent donc avis aux gens de Binyamîn. — Allez, leur dirent-ils, vous mettre en embuscade dans les vignes et faites attention. Quand donc vous verrez les filles de Shiloh sortir pour danser

Digitized by Google

en chœur, vous sortirez des vignes, vous enlèverez chacun une femme d'entre les filles de Shiloh et vous retournerez dans votre pays. Et quand leurs pères ou leurs frères viendront vous en faire des reproches, nous leur dirons : Donnez nous les (car nous n'avons point pris chacun sa femme à la guerre) ; ainsi ce ne sera pas vous qui les leur aurez données, autrement vous seriez coupables. » Et la chose se passa selon le plan concerté.

Avec la première version voici comment nous reconstruirons la chaîne dont nous croyons pouvoir saisir en main l'extrémité. Premier anneau : fait *réel* d'alliances matrimoniales contractées (dans quelle occasion, nous l'ignorons) entre les gens de Binyamîn et les jeunes filles de Yabésh du Guile'ad. Deuxième anneau : Pourquoi chercher des femmes au dehors? Réponse : Parce qu'une circonstance extraordinaire avait fait disparaître l'élément féminin de leur sein. La raison de cette disparition est donnée selon les idées que l'écrivain jugeait à propos de recommander à ses lecteurs. — Dans le deuxième cas, au début, fait, également réel, de l'enlèvement des jeunes filles venues à la fête des vendanges qui se célébrait annuellement à Shiloh en grande pompe. Pourquoi cet enlèvement ? toujours pour suppléer au manque de l'élément féminin. D'où ce manque, etc... ?

Il n'en est pas moins très étrange de rencontrer à cette histoire de fantaisie deux conclusions qui s'excluent mutuellement et qui toutes deux paraissent reposer sur un fait réel. Quant aux proportions de l'évènement lui-même, nous pouvons les réduire autant que nous le jugerons à propos, pourvu que nous laissions subsister le point d'attache qui supporte toute l'histoire.

Faut-il enfin faire un pas de plus et des alliances conclues avec des filles de Yabèsh, ou du rapt de quelques jeunes filles commis par des jeunes gens de Binyamîn dans le tumulte de la fête des vendanges, conclure à la diminution de cette tribu, à sa réduction au plus misérable état à la suite de circonstances qui nous seraient restées inconnues ? Ce serait sans

Digitized by Google

doute s'aventurer quelque peu et nous n'oserions, pour notre part, nous engager dans cette voie.

Le livre des Juges nous offre encore quelques notes qui facilitent l'appréciation de la période obscure dont nous sommes obligé de recueillir un à un les éléments. Elles se trouvent au chapitre I, qui est lui-même dans un rapport assez lâche avec l'ensemble du livre.

Nous y lisons que les clans ou tribus de Yehoudah et de Shimeʿôn firent cause commune dans la conquête : or on sait que Shimeʿôn fut bientôt absorbé par son allié plus puissant. La présence de Qenizzites, c'est-à-dire d'étrangers au sein du territoire occupé par la tribu de Yehoudah, est également affirmée, ainsi que celle de Qénites, dont les uns résidèrent à l'extrême sud du territoire, et les autres tout au nord [1].

Il est mentionné que la trahison seule permit aux gens de Yoseph de s'emparer de la ville de Bèth-El, précédemment Louz.

Enfin nous voyons que les gens de Menashèh, d'Ephraïm, de Zebouloûn, d'Asher et de Nephthali durent laisser subsister parmi eux de nombreux représentants de la population indigène, dont ils ne purent vaincre la résistance [2].

Nous avons été fort sobre d'indications chronologiques dans tout ce qui précède, et il eût été vraiment singulier d'agir autrement. Toutefois il semble nécessaire d'indiquer ici dans

[1]) Ceux du nord se trouvent mentionnés au chap. IV, v. 11 dans l'épisode de Deborah-Baraq.

[2]) Des conflits d'une plus ou moins grande gravité ont pu s'élever entre différents groupes d'Israélites. Mais le souvenir précis ne s'en est point conservé. Il est vrai que le livre des Juges, à deux reprises, nous parle d'une rivalité entre gens d'Ephraïm et des autres tribus. Dans le premier cas (VIII, 1-3), ceux-ci reprochent à Guideʿôn de ne pas les avoir convoqués pour lutter contre l'ennemi commun, ou plutôt pour prendre part au pillage ; mais on n'en vient point aux mains. Dans le second cas (XII, 1-6), un reproche semblable est adressé à Yiphthah, mais cette fois-ci une lutte s'ensuit, dans laquelle périssent *quarante-deux mille* Ephraïmites. Quand une tradition se présente sous une forme aussi étrange, il est toujours osé d'affirmer que quelque fait réel se trouve à sa base.

Digitized by Google

quelles limites flottent les évènements que nous avons retracés, et c'est en remontant à partir d'une époque suffisamment connue que nous pouvons essayer de marquer ces limites.

Les évènements les plus récents que nous ayons mentionnés sont ceux qui concernent Shaoul. Or Shaoul est séparé de l'époque de la division du royaume israélite, vulgairement dite schisme, des dix tribus par les deux règnes de David et de Salomon. La tradition attribue à chacun d'eux le chiffre rond de quarante ans, qui ne saurait être accepté qu'avec toutes réserves. Quant à la fixation de la date de la division du royaume israélite, elle doit tomber aux environs de la moitié du dixième siècle avant l'ère chrétienne, soit quelque peu en deça, d'après le calcul le plus généralement adopté, soit quelque peu au-delà d'après ceux qui corrigent quelques-unes des indications des livres hébraïques par la comparaison avec les synchronismes fournis par l'histoire de l'Assyrie. Quelle que soit la manière dont on dispose ces chiffres, l'écart n'est pas énorme, et Shaoul vivra — ou règnera — vers le milieu du onzième siècle ou dans la seconde moitié de ce même siècle.

Il n'est pas de date pour les autres évènemeuts. On peut les supposer à peu près contemporains les uns aux autres, on peut aussi les distribuer sur une période plus ou moins longue. Si nous arrivons plus tard à fixer une date — toujours approximative — pour l'entrée des Israélites en Kena'an, nous inclinerons sans doute à les répartir sur l'ensemble de la période ainsi déliminée. Pour le moment et sous la forme où les textes nous les donnent, rien ne nous indique qu'ils ne puissent pas être classés dans le siècle qui a précédé Shaoul, c'est-à-dire qu'ils remontent plus haut que onze cent ans environ avant l'èré chrétienne ou trois mille ans avant l'époque présente.

MAURICE VERNES.

(Suite)

Digitized by Google

CHRONIQUE

France. — La librairie Ernest Leroux met en vente le dernier ouvrage de M. A. Kuenen, traduit du hollandais par le directeur de cette *Revue*. En voici le titre exact : ***Religion nationale et religion universelle*** (Islam, Israélitisme, Judaïsme et Christianisme, Buddhisme), cinq lectures faites à Oxford et à Londres au printemps de 1882, sous le patronage des administrateurs de la fondation Hibbert par A. Kuenen, professeur à l'Université de Leyde.

Nous reproduisons l'avertissement placé en tête de ce volume par le traducteur, ainsi que la table des matières.

AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR

« Les administrateurs d'une fondation pieuse anglaise, due à la libéralité de M. Hibbert, n'ont pas cru pouvoir en faire un meilleur emploi qu'en contribuant à la propagation des résultats les plus importants de l'histoire religieuse. Ils se sont adressés en conséquence à des savants réputés d'Angleterre et de l'Étranger, qui ont donné devant un public d'élite des lectures, plus tard réunies en volume : de là le nom, devenu bientôt familier au public instruit d'Europe, de *Hibbert-Lectures*.

La série a été ouverte en 1878 par le plus illustre patron des études de philologie et de mythologie comparées, M. F. Max Müller, qui a parlé du développement religieux de l'Inde ; son œuvre a été traduite en français par M. James Darmesteter. M. Le Page Renouf a traité ensuite de la religion égyptienne qu'il connaît à fond. En 1880, M. Ernest Renan a franchi le détroit pour faire entendre des considérations sur les rapports du christianisme avec la civilisation romaine. M. Rhys Davids a traité en 1881 du buddhisme.

L'année dernière, appel avait été adressé à M. A. Kuenen de Leyde. L'on

Digitized by Google

attendait évidemment de l'éminent professeur qu'il transportât son auditoire sur le terrain des études hébraïques, où son autorité est établie. Il n'y a pas manqué, mais il a fait plus encore. S'appuyant sur les travaux des dernières années, il a entrepris de définir les caractères distinctifs des religions purement nationales et de celles qui franchissent les limites d'un peuple pour s'adresser à l'humanité entière. Prenant pour centre et point de repère le développement religieux du peuple hébreu qui, partant de l'israélitisme, passe par le judaïsme et aboutit au christianisme, il l'a encadré entre l'islamisme et le buddhisme, dont il précise les rapports avec l'état religieux antérieur. Son œuvre, sans cesser d'être historique, est ainsi dominée par une pensée philosophique d'une haute portée, qui sert de lien aux différentes parties.

Dès que j'ai eu entre les mains l'original hollandais, dont M. Kuenen n'a pu donner à ses auditeurs anglais qu'une traduction dans leur idiome, j'ai pensé qu'il y avait lieu de mettre cette œuvre à la portée du public de langue française. Elle est faite, en effet, pour lui plaire par le vif intérêt des questions qui y sont traitées, par la hauteur et la constante sérénité des vues, par le talent de l'exposition enfin, qui n'est pas l'un des moindres mérites du savant professeur, mais auquel nous craignons que notre traduction, très exactement calquée sur le texte primitif, n'ait fait quelque tort.

Ce qui nous encourageait encore à entreprendre de faire passer dans notre langue cette œuvre de science solide et de haute philosophie, c'est que M. Kuenen n'est pas connu parmi nous comme il mériterait de l'être. Son nom est, sans doute, familier à tous ceux qui cultivent le champ de l'antiquité hébraïque ; mais ses écrits, protégés par la triple barrière d'un idiome peu répandu, le sont beaucoup moins. Son Introduction critique aux livres de l'Ancien Testament, dont les deux premiers volumes ont été traduits en français, est un manuel à consulter plutôt qu'un livre à lire tout d'une haleine. Sa Religion d'Israël, cette œuvre magistrale et qui restera, a été analysée tour à tour par MM. Carrière, Réville, Littré, mais n'est point traduite et ne le sera peut-être pas de quelques années encore.

Dans ces conditions, la dernière production du savant hébraïsant hollandais ne peut manquer, c'est notre conviction, d'être favorablement accueillie de nos compatriotes. M. Kuenen a le talent de disposer un sujet, de subordonner les détails à l'ensemble ; possédant une information aussi sûre qu'étendue, il ne s'en encombre pas, mais marche à son but avec une aisance, qui sera particulièrement remarquée des spécialistes.

Est-ce à dire que les conclusions de l'écrivain, comme ses solutions particulières de maint problème difficile qu'il aborde, doivent forcer l'adhésion de tous ? Non sans doute ; mais nous ne nous avancerons pas en disant qu'elles commandent l'attention, comme elles sont étrangères à tout esprit de secte. »

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Première lecture. — *Introduction, l'Islâm.* — Religions nationales et religions universelles. — Répartition des religions entre ces deux groupes. — L'Islâm est-il une religion universelle? — Le rapport entre les religions universelles et les religions nationales est à la fois l'explication et la mesure de leur universalisme. — *L'Islâm.* Sources de notre connaissance de l'Islâm. — Le témoignage du Qorân sur la relation de l'Islâm avec « la religion d'Abraham. » — Critique de ce témoignage. — Les précurseurs de Mohammed; les Hanifs.— L'origine réelle de l'Islâm : la personne de Mohammed. — L'influence du judaïsme. — Cette influence est visible dans la conception du Qorân comme livre d'Allah et de la destination de l'Islâm à tous les peuples. — L'Islâm ne répond pas à cette destination. — La propagation de l'Islâm comme preuve de son universalisme. — Le témoignage contraire de l'histoire. — *a* Relation de l'Islâm avec la foi antérieure de ses confesseurs. — *b* Le culte de Mohammed et des saints. — *c* Le Çufisme. — *d* La théologie musulmane; les Mo'tazilites. — *e* Le Wahhâbisme. — Conclusion touchant l'Islâm.

Seconde lecture. — *La religion nationale des Israélites, prêtres et prophètes de Yahwé.* — Le christianisme et le développement religieux d'Israël. — Le Yahwisme était-il la religion nationale d'Israël? — Le Yahwisme n'a pas été introduit en Israël de l'étranger. — L'adoration de Yahwé par le peuple israélite. — Preuves ultérieures de la reconnaissance de Yahwé en qualité de dieu d'Israël. — Le jugement divergent des livres historiques de l'Ancien Testament sur le rapport entre Israël et Yahwé, exposé et expliqué. — *Les prêtres de Yahwé :* qui étaient-ils? d'où venaient-ils? — Description de leurs fonctions : le culte. — La consultation de Yahwé par le prêtre. — Les fonctions judiciaires du prêtre. — Leur grande importance à la fois d'après Malachie et Osée. — Caractère moral de Yahwé, à dériver de ces fonctions judiciaires. — *Les prophètes de Yahwé* : détermination du point en question. — Les prophètes généralement reconnus comme organes de Yahwé. — Leur relation avec les prêtres de Yahwé. — Prophètes dans l'esprit et selon le cœur du peuple. — Personnalités éminentes parmi les prophètes; leur zèle pour le droit et la justice. — L'origine des prophéties écrites. — Le fond de la prédication des prophètes canoniques. — Les prophètes canoniques eux aussi représentent la religion nationale d'Israël.

Troisième lecture. — *L'Universalisme des prophètes. L'établissement du judaïsme.* — La lutte entre les prophètes et leur peuple s'explique par le caractère strictement moral de leur prédication. — Reconnaissance du caractère moral

Digitized by Google

de Yahwé et ses conséquences. — Le monothéisme des prohètes est un fruit de cette conception. — La religion nationale et le Yahwisme prophétique sous l'influence des évènements du VIIIe siècle avant J.-C. — Le monothéisme éthique. — Attente des prophètes relativement à l'avenir du Yahwisme. — L'universalisme du second Isaïe. — Ses déclarations touchant Cyrus en rapport avec cet universalisme. — Le Yahwisme prophétique et la nation israélite. — Leur attitude respective chez Amos. — Chez Isaïe. — Chez Jérémie. — Chez le second Isaïe. — *L'établissement du judaïsme.* Le Yahwisme prophétique a commencé par ne pas pénétrer dans la conscience du peuple. — L'introduction du Deutéronome. — Son but n'est pas atteint; pourquoi ? — La législation sacerdotale introduite par Esdras et Néhémie. — Le judaïsme devient la religion nationale. — Son rapport avec la prédication prophétique ; l'idée de Dieu. — La conception morale du culte de Yahwé. — Yahwé exige la sainteté. — Le culte en commun, réglé par Yahwé. — Le peuple juif identifié avec sa religion. — L'universalisme prophétique semble n'avoir pas passé dans le judaïsme.

Quatrième lecture. — *Judaïsme et christianisme.* — La religion devenue une puissance indépendante chez les Juifs. — Les Juifs dans la dispersion. — Les attentes prophétiques survivent dans le judaïsme. — Le cadre de la loi sacerdotale est universaliste. — Antinomie entre le monothéisme strict et la limitation de la véritable religion à un peuple unique. — Instructions universalistes touchant les « guérîm » ; leur origine. — Il faut montrer maintenant comment le christianisme est sorti des germes universalistes préexistants. — Dans quel rapport cette recherche se trouve avec la personne de Jésus et la reconnaissance de sa signification personnelle. — Rejet de la thèse qui fait sortir le chistianisme d'un milieu autre que le judaïsme. — Ses origines doivent être cherchées dans le judaïsme palestinien et non dans l'hellénisme. — La religion universaliste n'a pas été fondée par Paul. — Jugement porté sur le rattachement du christianisme à l'essénisme. — Signification de l'essénisme pour l'appréciation du judaïsme. — Caractéristique des Pharisiens. — Contradictions internes dans la doctrine des Scribes. — Impuissance des Scribes à réaliser leur idéal. — La satisfaction des besoins religieux cherchée et parfois rencontrée dans des chemins détournés. — L'attente messianique ; sa manifestation dans le zélotisme et son action sur la vie de l'âme. — Le prosélytisme ; son cercle d'action et les obstacles qu'il a à vaincre. — Coup d'œil en arrière et conclusion.

Cinquième lecture. — *Le Buddhisme. Coup d'œil en arrière et conclusion.* — Le christianisme dans ses origines est indépendant du buddhisme. — Indication du point de vue d'où le buddhisme doit être envisagé et des limites à respecter à cet égard.—L'opposition du brahmanisme et du buddhisme.— Rejet de cette opposition : le buddhisme ne supprime pas les castes.— La métaphysique buddhique est empruntée au brahmanisme. — L'organisation de l'ordre monastique du buddhisme également. — La prétendue dépendance des buddhistes

Digitized by Google

à l'égard des Djaïnas.— L'intime parenté entre le brahmanisme et le buddhisme est aujourd'hui généralement reconnue et, en outre, établie par les Djâtakas.— Comment le buddhisme est né : état de la question touchant la personne de son fondateur. — Conséquences à en tirer pour nos recherches ultérieures. — Le buddhisme est à l'origine un ordre monastique. — Il s'élargit de façon à devenir une église : comment cela? — L'analogie des ordres mendiants chrétiens.— La personnalité du fondateur est un facteur indispensable. — L'ascétisme dans l'Inde avant le buddhisme et le changement apporté par le Buddha. — La légende du Buddha et son influence morale. — L'origine du buddhisme est, en même temps, l'explication de son caractère. — *Buddhisme et Christianisme* : les points de rencontre. — La différence de principe entre les deux religions mise en rapport avec leur origine. — *Coup d'œil en arrière et conclusion*. Les trois religions universelles comparées au point de vue de leur universalisme. — La variabilité du christianisme est une recommandation en sa faveur. — L'avenir du christianisme.

Remarques. — I. « Les rouleaux d'Abraham et de Moïse » et « les fables des anciens » dans le Qorân. — II. Les Hanifs. — III. Mohammed a-t-il compris le hadj dans les obligations des musulmans ? — IV. La prononçiation du nom divin « Jahwe ». — V. Explication de Osée IX : 3-5. — VI. L'origine égyptienne de Lévi. — VII. L'antiquité du monothéisme israélite. — VIII. Conséquences à tirer de l'inscription de Cyrus. — IX. Esdras et l'établissement du judaïsme. — X. Explication de Lévit. XXII : 25. — XI. Bruno Bauer et Ernest Havet. — XII. A propos de Mathieu XXIII : 15. — XIII. La légende du Buddha et les Evangiles. — XIV. Le fondateur du Djaïnisme et la legende du Buddha.

Océanie. — M. de Miklouho-Maclay a fait, le 28 décembre, au cercle de la Société historique, une conférence sur ses voyages en Océanie et a donné principalement des renseignements sur la Nouvelle-Guinée où il a fait de longs séjours.

M. de Maclay avait résolu de faire une intime connaissance avec un groupe de populations sauvages. « Persuadé, dit M. G. Monod, que les violences exercées par les sauvages contre les Européens sont le plus souvent la conséquence des violences exercées par les Européens eux-mêmes ou de la cupidité allumée chez les sauvages par les objets qui servent au troc et au négoce, convaincu que la plupart des explorateurs n'observent que d'une manière incomplète et superficielle, parce qu'ils ne prennent pas le temps nécessaire pour entrer dans l'intimité des indigènes et parce que, voyageant avec une escorte, ils forment au milieu d'eux comme une colonie étrangère, il résolut de vivre seul ou presque seul, séparé de toute communication avec le monde civilisé, au

Digitized by Google

milieu même des sauvages, en simple particulier, sans prétendre ni les instruire, ni leur commander, ni les exploiter en commerçant avec eux. Et quelle contrée choisit-il pour faire cette audacieuse expérience ? Une portion de la côte N.E. de la Nouvelle-Guinée située entre le cap Croisilles et le cap du Roi Guillaume où jamais n'abordait aucun navire et qui était marquée sur les cartes par une de ces lignes de points qui indiquent les terres inconnues. Il savait que les Papous étaient considérés comme occupant le dernier échelon de la race humaine, comme les plus dangereux des anthropophages, comme les derniers représentants de l'âge de la pierre. Il ne pouvait trouver un plus beau sujet d'étude. Les officiers du *Vitiaz*, des voyageurs qui avaient depuis longtemps l'expérience des races polynésiennes, eurent beau lui représenter que son projet était insensé, qu'il courait à une mort certaine, il tint bon et se fit débarquer au mois de septembre 1871... »

Dans un double séjour de quinze mois (1871-1872) et de dix-huit mois (1877-1878), M. de Maclay a étudié à fond la vie, les mœurs, la langue des habitants. Son imperturbable sang-froid, uni à une intelligence très pénétrante du caractère des sauvages, lui a permis de recueillir une série d'observations précises et sûres, en même temps qu'il se procurait un incroyable ascendant sur les populations papoues. En voici un exemple, qui touche d'ailleurs aux idées religieuses ou, si l'on veut, aux pratiques superstitieuses.

« Comme M. de Maclay allait partir pour une excursion de plusieurs jours dans l'intérieur du pays, il était fort inquiet de laisser ses bagages et ses vivres dans sa cabane, d'autant plus qu'il connaissait encore très mal la langue des Papous et ne savait comment leur recommander de respecter son bien. Il se disait que, plus il barricaderait solidement sa porte, plus leur curiosité serait éveillée, et plus ils auraient envie de pénétrer. Voici quel expédient il trouva. Comme ils étaient réunis en grand nombre devant sa cabane pour lui dire adieu, il se mit à planter des deux côtés et du haut en bas de la jointure de la porte des petits clous, puis il sortit de sa poche un peloton de fil blanc très mince qu'il fit passer en lacet de clou en clou de façon qu'on ne pût ouvrir la porte sans le briser. Montrant alors cette clôture aussi fragile qu'une toile d'araignée, il les menaça du doigt et partit. Il comptait sur la croyance des Papous au pouvoir magique de certains objets. — Quand il revint, le fil était intact. »

« Sur la religion, dit le compte-rendu de la réunion tenue au Cercle historique, il est bien difficile de dire exactement quelles sont les idées des Papous; M. de Maclay n'a pu découvrir aucune trace de l'idée d'une vie à venir, ou d'êtres surnaturels. Ce qu'il a constaté, c'est une sorte de fétichisme, la croyance que certains objets portent un bon ou un mauvais sort et que l'on peut agir sur la destinée ou sur les éléments par certaines conjurations. Dans un de ses voyages, comme le vent d'ouest le retenait depuis plusieurs jours dans une île, les Papous qui l'accompagnaient le supplièrent de changer le

Digitized by Google

vent; sur son affirmation qu'il ne le pouvait pas, un Papou prit une feuille, adressa à cette feuille des paroles magiques, puis alla l'enterrer. Le vent ayant changé, ils furent convaincus que c'était le résultat de cette incantation. Une autre fois les compagnons de M. de Maclay n'osaient pas entrer avec lui dans un village d'anthropophages. L'un d'eux prit une branche, lui adressa quelques paroles, en frappa le dos de ses compagnons, puis alla enterrer la branche dans un fourré. Ils furent tranquillisés et se crurent invulnérables. »

Digitized by Google

DÉPOUILLEMENT DES PÉRIODIQUES

ET DES TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES

I. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 26 janvier* 1883. — M. Schefer communique un mémoire de M. Riant, intitulé : *Découverte de la sépulture des patriarches Abraham, Isaac et Jacob à Hébron, le* 25 *juin* 1119.

M. J. Halévy lit une note relative aux principes cosmogoniques phéniciens que Philon de Byblos nomme Πόθος « Désir », et Μώτ, « boue aqueuse ». Le premier a déjà été identifié avec le principe babylonien appelé Ἀπασών par Damascius. M. Halévy approuve cette identification, mais il montre par la tablette cunéiforme de la création, que Ἀπασών ne signifiait pas « désir », mais « océan », en babylonien *Apsu*. Il pense que le texte phénicien que traduisit Philon portait également le mot phénicien pour « océan », *Apas* ou *Aps* et que Philon l'a confondu volontairement avec le mot homophone *hepç* ou *hepeç*, « désir », afin d'obtenir quelque chose de semblable à *l'Éros* de la cosmogonie grecque. Cette considération le conduit à corriger le nom du second principe phénicien, Μώτ en Τομώτ, forme phénicienne du second principe babylonien Τανάτθ=Tamat, « mer ». De cette façon, la cosmogonie de ces deux peuples sémitiques se trouve être d'accord sur les points principaux du mythe, et l'on voit que l'idée hellénique de Πόθος n'y a été introduite que grâce aux tendances hellénisantes de Philon.

Séance du 2 *février*. — M. Pavet de Courteille lit une note de M. Derenbourg sur les usages funéraires des Juifs. Le mot hébreu *néfèsch* signifie, dans la Bible, « haleine, respiration, *anima* » et dans la Mischnâh, « stèle funéraire. » M. Jacob Lévy, auteur du *Dictionnaire de l'hébraïsme moderne*, a signalé cet emploi d'un mot qui signifie proprement « âme » pour désigner un monument funéraire et a cru pouvoir rapprocher ce fait de l'usage grec de fi-

Digitized by Google

gurer sur les tombeaux un papillon, symbole de l'âme, ψυχή. M. Derenbourg repousse ce rapprochement. L'idée de représenter l'âme par un papillon est née assez tard en Grèce même, et n'a jamais pénétré chez les Juifs. D'ailleurs, s'il est vrai que les Grecs figuraient parfois un papillon sur un tombeau, jamais ils n'ont donné au tombeau lui-même ou à aucune de ses parties le nom de ψυχή ; ce rapprochement n'expliquerait donc pas pourquoi *néfèsch*, en hébreu peut désigner une stèle funéraire. Ce mot *néfèsch* en hébreu talmudique, s'applique d'ailleurs à toute construction élevée au-dessus du sol ; ainsi M. Derenbourg cite un passage où l'on appelle ainsi la hutte d'un cardeur de laine. Le sens propre du mot est « élévation » et il n'a passé qu'ensuite au sens de stèle funéraire, comme en latin *tumulus*, qui signifie « gonflement, saillie » de *tumere*, et a fini par vouloir dire un tombeau. S'il fallait absolument trouver un rapprochement étymologique entre le *néfèsch* de la Bible, qui signifie « souffle » et celui de la Mischnâh, qui signifie « élévation », il serait plus naturel de dire simplement que le souffle a été appelé « élévation » parce qu'il soulève la poitrine lorsqu'on le produit. — M. Derenbourg critique ensuite l'interprétation qui a été donnée d'un précepte talmudique, où l'on a vu l'ordre d'offrir une libation à un mort, au moment des funérailles. Ce précepte ordonne, selon lui, non d'offrir une libation, ce qui serait une pratique païenne mais de verser goutte à goutte une liqueur destinée à combattre les émanations fétides du cadavre.

MM. Egger, Ravaisson, Derenbourg et Renan échangent quelques observations. M. Egger appuie la remarque de M. Derenbourg sur l'étymologie et la signition primitive du latin *tumulus*. M. Ravaisson fait remarquer que l'idée de représenter l'âme sous la forme d'un papillon est plus ancienne que M. Derenbourg ne paraissait le croire ; on trouve déjà des papillons dans l'ornementation des sépultures très antiques que M. Schliemann a découvertes à Mycènes. En outre, M. Ravaisson est peu disposé à croire, *a priori*, que toute trace des idées et des pratiques du paganisme ait toujours été absolument étrangère au peuple juif. Sur les points précis qui faisaient l'objet particulier de sa communication, M. Derenbourg maintient ses conclusions, auxquelles M. Renan déclare adhérer complètement.

Séance du 9 février. — M. Clermont-Ganneau commence la lecture d'un mémoire sur l'origine des caractères complémentaires de l'alphabet grec, dont soutient l'origine sémitique.

Séance du 16 février. — M. Clermont-Ganneau continue la lecture de son mémoire.

Séance du 2 mars. — M. Oppert lit une note intitulé : *Deux très anciens textes de la Chaldée.* Ces textes sont deux inscriptions de la collection de Sarzec, au musée du Louvre. La première émane d'un roi de Sirtella, dont le nom ne peut, dans l'état actuel de nos connaissances, être lu phonétiquement ; provisoirement et en faisant abstraction de la vraie prononciation, qui nous est incon-

Digitized by Google

nue, on peut transcrire ce nom par *Ur-Ninâ*. M. Oppert traduit ainsi ce texte :

« Ur-Ninà, roi de Sirtella, fils de Haldu, et fait le temple de Ninsah.

« Il a fait le palais.

« Il a fait le temple de Ninâ.

« Il a fait le *Ki-niz*.

« Il a fait le... (ba) de sa maison.

« Il a fait le temple d'Istar.

« Il a fait le temple du Burin.

« Il en a fait un semblable (un frère).

« Il a fait une construction qui les relie.

Il a fait le temple de la déesse Masip.

« Il a fait...

« Il a fait la montagne du temple de Ninsah.

« Il a fait les 70 images de serpent de cette maison, en des ouvrages de Maggan, 10 (ou un autre chiffre) vases, et les portes en airain.

« Il a fait le mur d'enceinte de Sirtella.

« Il a fait sa statue.

« Il a... deux...

« Deux... »

Les trois dernières lignes ne peuvent être déchiffrées.

La seconde inscription est presque tout entière inintelligible. Toutefois, d'après quelques fragments que M. Oppert est parvenu à déchiffrer, elle semble contenir une sorte de prière.

M. Senart commence la lecture d'un mémoire intitulé : *l'Inscription sanscrite cambodgienne de Srey-Santhor*.

Séance du 9 mars. — M. Miller fait une communication sur un décret trilingue (hiéroglyphique, démotique et grec) trouvé à Canope, dans la Basse-Egypte et dont M. Maspero lui avait envoyé la photographie. Un décret semblable avait déjà été trouvé lors du creusement du canal de Suez et publié en 1866 et 1867 par Lepsius, Rœssler et Reinisch. En étudiant la photographie envoyée par M. Maspero, M. Miller s'est convaincu qu'elle pouvait servir à améliorer le texte publié. Après avoir décrit l'ancien monument et le nouveau, il rappelle que le décret était destiné à perpétuer le souvenir d'un grand congrès de prêtres, délégués de tous les temples d'Egypte, réunis pour remercier le roi Ptolémée et la reine Bérénice du service qu'ils avaient rendu au pays en ramenant des statues de dieux enlevées par les Perses. Le texte démotique a été traduit par M. Révillout et se trouve dans sa *Chrestomathie*. M. Miller montre ensuite, en entrant dans les détails et en comparant les mots et les lettres des deux textes grecs, que le nouveau est plus correct que l'ancien.

M. Senart achève sa communication relative à l'inscription sanscrite de *Srey-Santhor*, le plus important, au point de vue du buddhisme, des documents qu'ont mis au jour jusqu'ici les explorations de M. Aymonier au Cambodge.

Digitized by Google

Elle date de la fin du xe siècle et émane de Kirthpandita, ministre d'un roi Iayavarmann, qui était monté sur le trône en 968. Elle a pour but de célébrer les mérites que ce ministre s'est acquis en restaurant l'enseignement et la pratique du bouddhisme et en publiant, au nom du roi, des instructions inspirées par la même pensée religieuse. Les bouddhistes Singhalais, d'accord en cela avec la tradition locale, revendiquent l'honneur d'avoir converti au bouddhisme les populations de l'Indo-Chine. Cette inscription montre indirectement que, quelque relations qui aient pu s'établir entre Ceylan et l'Indo-Chine, le bouddhisme qui florissait au xe siècle au Cambodge, se rattachait tout à fait à l'Inde continentale. Il avait pour langue officielle le sanscrit, comme le démontre cette inscription. Ses doctrines, d'ailleurs, ne sont pas celles du bouddhisme méridional, mais bien les doctrines mystiques du *grand véhicule*, avec le mélange habituel d'influences çivaïtes. M. Senart relève même certains indices qui confirment la tradition dont le Tibétain Târânâtha s'est fait l'écho, et d'après laquelle des disciples du docteur Vasubanhu auraient été les premiers à porter dans l'Indo-Chine les idées de Mahâyâna. En tout cas, le fait général relaté par l'inscription est d'une réelle importance ; il intéresse l'histoire de l'influence civilisatrice que l'Inde a pu exercer au dehors. En outre, complétée par des documents qui appartiennent aux prédécesseurs et aux successeurs de Iayavarman, cette inscription permet de reconstituer un épisode très instructif de l'histoire religieuse locale. Elle montre qu'à cette époque les populations étaient partagées entre le çivaïsme et le bouddhisme (et peut-être des sectes diverses) et qu'entre les deux religions l'impartialité du pouvoir royal était entière et les préférences officielles très changeantes.

Séance du 21 *mars.* — M. Renan communique des détails sur la découverte récemment faite à Hammam Lif près de Carthage, par le capitaine Prudhomme, de mosaïques du IIIe ou du IVe siècle de notre ère, qui, d'après plusieurs inscriptions latines trouvées au même endroit, devaient former le pavé d'une synagogue juive. Ces inscriptions présentent, d'ailleurs, plusieurs difficultés d'interprétation. La forme et le style en sont presque chrétiens ; si elles ne donnaient expressément à l'édifice le nom de synagogue et si l'une d'entre elles n'était encadrée de deux chandeliers à sept branches, figurés à droite et à gauche du texte, on aurait peine à se persuader qu'elles proviennent d'un monument juif.

Séance du 30 *mars.* — M. Desjardins communique le texte d'une inscription récemment découverte à Si-Amor-Djedidi, non loin de Kairouan (Tunisie). Elle débute par les mots *Plutoni regi magno sacrum.* C'est la première fois qu'on trouve dans une inscription africaine le surnom de *rex magnus* joint au nom de Pluton.

M. Castan lit un mémoire intitulé : *La roche Tarpéienne du Capitole de Vesontio.* Il s'agit d'une terrasse dite du *chateur* (corruption de *capitolium*) qui a dû former la substruction artificielle du temple capitolin de Besançon.

Digitized by Google

M. Clermont-Ganneau achève la lecture de son mémoire sur les caractères complémentaires de l'alphabet grec.

Séance du 13 avril. — M. Miller communique quelques inscriptions grecques trouvées en Egypte par M. Maspero. On remarque, entre autres, une dédicace à Isis et à deux autres dieux égyptiens, une inscription au nom de l'empereur Trajan, une inscription votive, dédiée par un haut fonctionnaire militaire Apollonios, fils de Sosibios, aux divinités de Samothrace, après une navigation dans la mer Rouge où il avait couru de grands dangers. Enfin, le plus intéressant des monuments découverts par M. Maspero est une inscription, malheureusement incomplète, qui donne le tarif des droits à payer par les personnes qui voulaient entrer dans un temple. Il y a des prescriptions différentes pour les personnes des deux sexes, pour l'homme qui a eu commerce avec une femme et pour la femme qui a eu commerce avec un homme, pour la femme enceinte, pour celle qui vient d'accoucher, etc...

M. Renan communique de nouveaux renseignements sur les Mosaïques de Hammam Lif dont il a été question à la séance du 21 mars. Il ne considère point comme tranchée la question touchant l'affectation juive ou chrétienne de l'édifice. Les sermons de Saint-Jean-Chrysostôme, dit-il, montrent quelle communauté d'idées, de sentiments et même de vie religieuse, il y eut longtemps entre les chrétiens et les juifs ; il ne serait donc pas étonnant qu'on eût figuré des symboles juifs sur le pavé d'une église chrétienne.

Séance du 27 avril. — M. Bertrand communique des inscriptions trouvées à Monastir (Tunisie) par le capitaine Ferreux. Ces inscriptions sont en mosaïque et faisaient partie du pavé d'une ancienne basilique chrétienne. Deux d'entre elles sont des épitaphes ; la troisième et la plus curieuse est une formule d'offrande ; elle est ainsi conçue : *cofina lauri. Plura facias et meliora edifices. Si Deus pro nobis, quis contra nos ? Cujus nomen Deus scit ; pro voto fecit cum suis.* Geon, Fison, Tigris, Eufrates. M. H. Weil propose de traduire le premier mot par le grec : « un panier de laurier. » Le donateur, comme pour avouer et excuser en même temps la modicité de son offrande, prie qu'on fasse plus et mieux qu'il n'a pu lui-même. Il ne se nomme pas ; Dieu, dit-il, sait son nom. Les quatre derniers mots sont les noms des fleuves du paradis terrestre (d'après la *Revue critique*).

II. Revue critique d'histoire et de littérature. — 1er *janvier* 1883. — Ad. Holtzmann. Ueber das alte Indische Epos, compte rendu par *A. Barth*, « M. Adolf Holtzmann, qui est le neveu de feu son homonyme, l'auteur bien connu d'estimables travaux sur les épopées hindoue et germanique, n'a eu, pour ainsi dire, qu'à suivre une tradition de famille pour se faire une spécialité de l'étude du Mahâbhârata. Il n'en a pas moins fait preuve d'un jugement très sûr en poursuivant avec autant de persévérance un ordre de recherche trop délaissé depuis une trentaine d'années et auquel il est grandement temps de revenir, si on entend ne pas piétiner sur place en perdant de vue tout un côté des antiquités

Digitized by Google

de l'Inde. Dans de précédentes publications, il avait analysé les figures de quelques-uns des acteurs du poème. Dans celle-ci il s'attaque à l'ensemble et expose ses vues sur l'origine et les développements successifs de cette œuvre aussi disparate que colossale. »

8 *janvier*. — W. D. Whitney, Index verborum to the published Text of the Atharva-Veda, compte-rendu par *A. Barth* (grand éloge de cette publication, admirablement réussie à tous égards).

M. Brosch, Geschichte des Kirchenstaates (t. II de 1700 à 1870), compte-rendu par *Henri Vast*.

22 *janvier*. — Eug. Rolland, Faune populaire de la France (IV, V et VI), compte-rendu anonyme. « Avec ces trois volumes, M. Rolland achève la première partie de sa grande encyclopédie du *Folk-lore* français... Les trois derniers volumes de la *Faune* répondent dignement à leurs aînés. — A bientôt la *Flore populaire* et la *Mythologie populaire*. »

D. Chwolson, Corpus inscriptionum hebraicarum, compte-rendu par *J. Halévy*.

Ed. Reuss, Die Geschichte der Heiligen Schriften Alten Testaments, compte-rendu par *Maurice Vernes*. (Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de cette œuvre importante, t. VI (1882), p 315 et suiv.).

29 *janvier*. — Destur Jamaspji, Pahlavi, Gujarati and English Dictionary, III, compte-rendu par *J. Darmesteter*.

5 *février*. — A. Morillot, Thémis et les divinités de la justice en Grèce, compte-rendu par *P. Decharme*. « Cette étude mythologique est un discours qu'un magistrat, ami de l'antiquité grecque, n'a pas craint de prononcer à l'audience de rentrée d'une cour d'appel. Chose plus nouvelle encore, ce n'est point là un travail d'amateur, mais une dissertation soigneusement élaborée, qui a coûté à son auteur du temps et des recherches. »

12 *février*. — O. Houdas et R. Basset, Epigraphie tunisienne, compte-rendu par *Clermont-Ganneau*.

M. G. Politis, Ὁ Ἥλιος κατὰ τοὺς δημώδεις μύθους, compte-rendu par *P. Decharme*. (Cet ouvrage nous a été également adressé et avant que la *Revue* y revienne pour son compte propre, nous reproduisons quelques-unes des appréciations de notre collaborateur).

« Il fut un temps où les Hellènes étaient très dédaigneux de leur littérature populaire. Depuis une quinzaine d'années, ils ont changé de sentiment, et aujourd'hui ils disputent aux savants étrangers, à M. Emile Legrand, à M. Bernhard Schmidt le soin de mettre en lumière les productions de leur *folk-lore*... Parmi les hommes qui se sont voués en Grèce à l'étude des traditions populaires, il en est peu qui aient rendu autant de services que M. Politis. Jeune encore, dès 1871, il donnait à ses compatriotes un exemple utile, en publiant sous le titre de *Mythologie néo-hellénique*, un ouvrage, incomplet sans doute, mais qui se recommande par des vues ingénieuses et par la réunion de

Digitized by Google

précieuses informations. Depuis ce temps, M. P. a fréquenté les universités allemandes où, en même temps qu'il a conquis son grade de docteur, il s'est rendu familier avec les recherches de mythologie comparative. Il est donc rentré à Athènes, armé de toutes pièces, pour continuer et mener à bien ses études de prédilection.

« Une monographie des plus importantes est celle qu'il a publiée récemment sous ce titre : *le soleil d'après les fables populaires*. M. Politis s'y est proposé de rechercher dans les chansons, dans les contes, dans les proverbes, dans la langue même de son pays, toutes les traces d'images mythologiques se rapportant au soleil. Le sujet est d'autant plus intéressant que, comme le remarque l'auteur, Hélios n'occupait qu'une place secondaire dans le panthéon hellénique, tandis que les mythes solaires, répartis entre plusieurs dieux ou héros, étaient très nombreux.

« Il y a deux parts à faire dans la brochure de M. P. : celle des documents déjà connus ; celle des documents inédits. L'inédit est représenté par cinq contes, dont l'un rappelle la fable antique de Céphalos et Prokris, et qui tous ont de l'intérêt. En félicitant M. Politis du contingent qu'il apporte à la mythographie, nous lui adresserons cette critique qu'il ne donne pas d'indications suffisantes sur la provenance des documents nouveaux qu'il publie. On ne saurait réclamer trop de garanties de ceux qui font collection des traditions populaires. Il ne suffit pas de dire comme le fait M. Politis, que tel conte est originaire de la Messénie, tel autre de la Laconie. Il faut ajouter au nom de la contrée celui du village, au nom du village le nom, l'âge, la condition sociale de la personne qui a débité le récit ; il importe aussi de savoir si ce récit a été recueilli directement ou par intermédiaires et quels sont ces intermédiaires...

« La mise en œuvre par M. Politis de documents déjà connus, mais dispersés, est, en général, fort satisfaisante. On trouverait bien à relever, dans cette exposition, certains défauts de méthode, des longueurs et des redites ; mais ces imperfections sont compensées par la richesse des informations que M. P. met à notre disposition. Les rapprochements qu'il établit entre la mythologie néo-hellénique et celle de la Grèce antique, sont surtout instructifs. »

19 *février*. — E. Schurer, Die Gemeindeverfassung der Juden in Rom in der Kaiserzeit, nach den Inschriften dargestellt ; — J. Ascoli, Iscrizioni inedite o mal note, greche, latine, ebraiche, di antiqui sepolcri giudaici del Napolitano ; — D. Chwolson, Corpus inscriptionum hebraicarum, compte-rendu par *Clermont-Ganneau*. « Depuis quelques années, l'épigraphie juive a fait de grands progrès. Les découvertes des textes lapidaires se sont multipliées sur divers points du monde antique où s'étaient produites de bonne heure des agglomérations de la diaspore. Les savants se sont mis à publier ces textes et à les étudier de près. Voici trois ouvrages qui, parus à de courts intervalles apportent à cet intéressant sujet des contributions également importantes, bien que d'étendue inégale et de nature diverse. »

Digitized by Google

26 *février*. — P. de Lagarde, les mots çârâ, aralez, malsîn, chagrin, massore êl expliqués, compte-rendu par *J. Halévy*

W. J. Deane, ΣΟΦΙΑ ΣΑΛΩΜΩΝ, the book of Wisdom, compte-rendu par *Maurice Vernes*. « M. Deane, en entreprenant, il y a plusieurs années, des études sur la Sapience de Salomon, a ressenti, tout particulièrement dans sa langue, le défaut d'un bon commentaire et d'une édition satisfaisante de ce texte important, qui jette une si vive lumière sur le mouvement des idées au sein du judaïsme de basse époque et marque, à certains égards, une période de transition entre les anciennes façons de voir de l'hébraïsme et les doctrines qui devaient triompher avec le christianisme. Il a entrepris de combler cette lacune, et il y a réussi dans des conditions dignes d'éloge par la présente publication.

« *The book of Wisdom*, édité par M. D., comprend trois parties principales : une introduction ou prolégomènes, le texte grec original établi critiquement avec mention des principales variantes et mis en parallèle, par une disposition typographique à trois colonnes, avec le latin de la Vulgate et la version anglaise dite *autorisée*, enfin le commentaire proprement dit... — L'ouvrage, sans apporter de nouveaux résultats, qu'on n'ose guère espérer en cette matière, expose dans d'excellentes conditions l'état actuel de nos connaissances relatives à un texte de haute valeur, en même temps qu'il nous donne ce texte lui-même sous une forme critique. »

Edmond le Blant, Les actes des martyrs, supplément aux *Acta sincera* de dom Ruinart, compte-rendu par *Eug. Müntz*. « Le nouveau travail de M. Le Blant comptera parmi les plus importants que notre siècle ait consacrés à l'histoire de la primitive Eglise... — L'idée qui a inspiré ce travail, publié d'abord dans les *Mémoires de l'académie des Inscriptions*, la voici : dans un recueil célèbre, les *Acta sincera ... primorum martyrum*, dom Ruinart n'a admis que les textes absolument authentiques, indiscutables, écartant avec une sévérité excessive, tous ceux qui lui semblaient interpolés, altérés. Il est arrivé aussi que beaucoup de documents intéressants, parfois même précieux, ont été condamnés à l'oubli ou au dédain. M. Le Blant a entrepris de soumettre à un nouvel examen, plus approfondi, à une critique moins abstraite, plus pénétrante, mieux en harmonie avec les méthodes de l'érudition moderne, le vaste recueil de ces « Acta non sincera ; » il s'est efforcé de rechercher si certains d'entre eux ne peuvent pas fournir à l'hagiographie, à l'histoire, à la philologie, à l'achéologie, d'utiles éléments d'information. Les progrès de l'épigraphie et un dépouillement plus complet des Pères de l'Eglise ou des auteurs païens contemporains, lui ont permis de réhabiliter avec une certitude absolue, une foule de textes condamnés par dom Ruinart, comme aussi par Tillemont ; il a réussi à dégager la partie ancienne des additions postérieures et à démontrer par des arguments irréfragables que « sous la couche des inventions » subsistent bon nombre de traits originaux, apparaissant comme à fleur de sol. »

Digitized by Google

5 *mars*. — H. Brunnhofer, Ueber den Geist der Indischen Lyrik, compte-rendu par *A. Barth*.

Hitziz-Steiner, Die zwölf kleinen propheten dans le Kurzgef. Exeget. Handbuch z. A. T., compte-rendu par *M. Vernes*. (Le commentaire de Hitzig est parvenu à sa 4e édition, dont la maison Hirzel a confié la charge au professeur Steiner, de Zurich. Le nouvel éditeur a respecté le fond de l'œuvre et s'est borné aux corrections et aux additions strictement nécessaires en tenant compte de la production scientifique des dernières années. — Ce nouveau volume du *Manuel abrégé*, achevé avec le soin, la conscience et l'exactitude qui ont fait le renom durable de la collection, sera accueilli avec satisfaction par tous les hommes d'étude).

12 *mars*. — E. Ledrain, histoire d'Israël, vol. II, compte-rendu par *J. Halévy*. « Cette partie, qui va depuis les invasions assyriennes jusqu'à la défaite de Barkokebâ est l'époque la plus agitée et la plus féconde de l'histoire juive. Pour la traiter d'une façon nouvelle qui ne sente pas trop l'*histoire sainte*, il eût fallu faire des recherches personnelles et soumettre à un examen minutieux les diverses sources, souvent d'un accès difficile, afin d'en dégager les faits vraiment historiques : M. Ledrain n'a pas pensé qu'il fût nécessaire de se donner tant de peine ; il a trouvé plus commode de puiser ce qu'il lui fallait dans les ouvrages allemands et tout particulièrement dans la *Geschichte der Juden* de Grætz. Mais tandis que le Dr Grætz exclut, comme il convient, les commentaires édifiants des écrivains bibliques, M. Ledrain les accueille avec avidité en les amplifiants et les assaisonnant d'une phraséologie aussi affectée qu'ampoulée, dans laquelle l'onction la plus parfaite se marie trop souvent au ton le plus leste. »

E. Kuhn, Die revision der Lutherischen Bibelübersetzung, compte-rendu par *M. Vernes*. (M. Kuhn donne dans sa brochure d'intéressants renseignements sur la révision de la Bible de Luther entreprise par des théologiens allemands dans des conditions exceptionnelles de soin et de compétence).

2 *avril*. — L. Horst, Leviticus XVII-XXVI und Hezechiel, ein Beitrag zur Pentateuchkritik, compte-rendu par *Maurice Vernes*. « Contribution estimable apportée à la critique du Pentateuque par un disciple de MM. Reuss et Kayser.» Il s'agit d'établir les rapports du prophète Ezéchiel avec le petit code formant la partie du Lévitique ci-dessus indiquée. Après une exposition et une discussion soigneusement conduite, M. Horst prétend que « la solution qui revendique la paternité d'Ezéchiel pour Lévitique XVII-XXVI peut être défendue avec quelques réserves, et qu'accompagnée de ces réserves nécessaires, elle reste la meilleure qu'on ait proposée. Il rejette seulement l'idée d'*une composition et d'une paternité immédiates*, ni l'espace de 25 années qu'on peut admettre entre Lévitique XVII-XXVI et les chap. XL-XLVIII d'Ezéchiel, ni le changement des circonstances ne suffisant à expliquer les indéniables différences des deux morceaux. S'attachant, d'autre part, à ce fait que la législation susdite n'est

Digitized by Google

pas une œuvre originale, qu'elle se compose de fragments empruntés à des lois précédemment existantes, il se demande ce qui empêcherait de voir dans le prophète de l'exil son *auteur au sens restreint*, autrement dit son compilateur. Ainsi s'expliquent, d'après lui, tant les ressemblances que les différences. Lévitique XVII-XXVI serait antérieur à Ezéchiel XL-XLVIII ; la compilation impersonnelle aurait précédé le tableau positivement original, tracé par le prophète en d'autres circonstances, comme dans la pleine possession de son génie. » Cette conclusion ne saurait être dès maintenant considérée comme acquise ; elle soulève elle-même mainte objection, entre autre celle de prétendre aboutir à des résultats absolument précis sur des questions, qui dans l'état des textes, ne semblent pas susceptibles de solutions définitives).

16 *avril*. E. W. West, Pahlavi texts, translated, compte-rendu par *J. Darmesteter*. « M. West continue, avec un courage et un dévouement infatigables, à exploiter cette immense littérature pehlvie, si rébutante d'aspect et souvent de contenu et qui semblait fermée pour longtemps d'un triple sceau par l'étrangeté de la langue et l'obscurité de la matière autant que par la lourdeur de main du scribe. Tous les textes traduits dans ce volume, le sont pour la première fois et sont encore inédits. Les personnes qui ont fait une étude directe du pehlvi peuvent seules comprendre tout ce qu'une pareille entreprise suppose de travail, de patience et de connaissances techniques accumulées. »

23 *avril*. — Edwin Arnold, Indian Poetry ; — The Light of Asia or the Great Renunciation, compte-rendu par *A. Barth*.

L. Heuzey, Catalogue des figurines antiques de terre cuite du Musée du Louvre, t. I, compte-rendu par *Max. Collignon*. « L'intérêt de nouveauté que présentent les conclusions de M. Heuzey n'échappera à personne. Cette longue et minutieuse étude des séries comparées, conduite avec autant d'art que de sagacité, remet en question bien des faits qu'on s'était trop hâté de considérer comme acquis ; elle introduit dans l'histoire des relations artistiques de la Grèce et de l'Orient, un élément très inattendu : l'*action en retour*, exercée par l'archaïsme grec, à une époque où on pouvait le croire encore à l'école de l'art oriental. C'est le fait capital qui se dégage du livre. »

C. Radenhausen, Christenthum ist Heidenthum, compte-rendu par *M. N.* « Le titre de ce volume en indique assez clairement le sujet. C'est une récrimination contre le christianisme, d'une exagération singulière. L'auteur prétend y prouver que le paganisme antique s'est substitué à l'enseignement de Jésus-Christ, le lendemain même de sa prédication. On ne saurait nier que, en se répandant parmi les peuples païens, le christianisme ne se soit laissé envahir par bien des croyances, des cérémonies, des superstitions, qui étaient propres aux religions anciennes. Ce fut un malheur ; mais ce malheur était à peu près inétavible. Il n'est pas de religion nouvelle qui ne subisse les influences perturbatrices des religions anciennes qu'elle vient remplacer, et cela dans des proportions d'autant plus larges qu'elle leur est plus supérieure. Le christianisme

Digitized by Google

y fut d'autant plus exposé qu'il eut à se répandre d'abord parmi des populations en complète décadence, ensuite parmi des peuples nouveaux qui n'étaient pas encore nés à la vie civilisée. Les faits de ce genre doivent tomber sous la discussion de la critique historique. L'auteur de notre volume ne paraît avoir nul souci de discussions semblables. Avec un impurturbable aplomb, il accuse l'apôtre Paul d'avoir livré le christianisme à l'envahissement du paganisme, en l'arrachant à la famille d'Israël où il aurait conservé sa simplicité primitive. »

III. Theologische Literaturzeitung. — 16 *décembre* 1882. Ed. Reuss. — Die Geschichte der heiligen Schriften Alten Testaments. (*Guthe* : bel et instructif ouvrage). — Cazet, Du mode de filiation des racines sémitiques et de l'inversion. (*Kautzsch* : résultats qui n'ont pas grande valeur). — Kölling, Der erste Brief Pauli an Timotheus. — Springer, Die Psalterillustrationem im frühen Mittelalter. (*Loos* : fait époque pour l'histoire de la miniature). — Bienemann, Die Anfänge unserer Reformation im Lichte des revalen Rathsarchivs. — Reinkens, Melchior von Diepenbrock (*Kattenbusch*).

30 *décembre*. — Scholz, Commentar zum Buche des Propheten Hoseas. — Schultze, Der theologische Ertrag der Catacombenforschung, zur Orientirung u. Abwehr. (*Harnack*). — Acten der Erfurter Universität p. p. Weissenborn, I, Lotze, Grundzüge der Religionsphilosophie.

13 *janvier* 1883. — Cross, Introductory hints to english readers of the Old Testament. (*Kamphausen*). — Weiss, Das Leben Jesu. II. (*Weizsäcker* : travail de valeur). — Zimmer, Neutestamentliche Studien, I Exeget. Probleme des Hebraer u. Galaterbriefs. (*Holtzmann*). — Leop. Schmidt, Die Ethik der alten Griechen 2 Bde. (*Ritschl* : repose sur des lectures vastes et exactes). — Maassen, Ueber die Gründe des Kampfes zwischen dem heidnisch-römischen Staat u. dem Christenthum. (*Harnack* : intéressant). — Neuere Untersuchungen zur Geschichte der Inquisition im Mittelalter : Ficker, die Gesetzl. Einführung der Todesstrafe für Ketzerei ; Jul. Havet, L'hérésie et le bras séculier au moyen-âge (*K. Muller* : deux travaux clairs et précis). — Comba, Storia della Riforma in Italia. I. Introduzione (*Benrath* : abondants matériaux, habilement mis en œuvre). — Wiedemann, Geschichte der Reformation u. Gegenreformation im Lande unter der Enns. III. Die reformatorische Bewegung im Bisthume Passau. (*W. Möller*). — Joham Heinrich Wichern. (Deux biographies, l'une de Krummacher, l'autre d'Oldenbeeg : *G. Schlosser*).

27 *janvier*. — Liber proverbiorum, ed. Baer. (*Kautzsch*). — Libri Danielis, Ezrae et Nehemiae, ed Baer (*Kautzsch*). — Klöpper, Der Brief an die Kolosser (*Holtzmann*). — Nonni panopolitani Paraphrasis S. Evangelii Johannis ed. Scheindler. (*Bertheau*). — Roch, Die Schrift des alexandrinischen Bischofs Dionysius des Grossen « über die Natur, » eine altchristl. Widerlegung der Atomistik Demokrits u. Epicurs. (*Harnack*). Klasen, Die innere Entwicklung des Pelagianismus. (*Harnack* : très bonnes recherches). — Kaltner, Konrad von Marburg u. die Inquisition in Deutschland. (*K. Muller* : essai de réhabili-

Digitized by Google

tation; Henke, plus bref, a tracé une image plus claire et plus juste de Conrad de Marbourg).

10 *février*. — Lipsius, Die apokryphen Apostelgeschichten u. Apostellegenden (*Harnack* : « ouvrage précieux, par lequel l'auteur anime un sujet jusqu'ici rarement abordé. ») — Baedae historia ecclesiastica gentis Anglorum, ed. Holder. (*Loos* : édition peu coûteuse, la première qui paraisse en Allemagne depuis deux cents ans, mais dont le principal mérite est le format maniable et bon marché). — Neuere Untersuchungen zur Geschichte der Inquisition im Mittelalter; III. (*K. Müller* : grand éloge du livre de Molinier ; quant à l'abbé Douais, « il ne s'appuie que sur les recherches d'autrui, n'a pas vu la plupart du temps les manuscrits qu'il cite et ne les connaît que par Molinier, dont il ne rappelle pas ou ne rappelle qu'indirectement les travaux. ») — Preger, Geschichte der deutschen Mystik im Mittelalter : II. Heinrich Suso; Strauch, Margaretha Ebner u. Heinrich von Nördlingen. (*Moller*).

24 *février*. — Kuhn, Die Revision der luther. Bibelübersetzung (*Kamphausen* : très recommandable). — Bernus, Notice bibliographique sur Richard Simon (*Schürer* : petite publication de grande valeur qui donne une très vive impression de la « productivité » du savant Dieppois et du grand mouvement qu'il a provoqué). — Ennodii opera omnia rec. Hartel. — Salviani opera omnia rec. Fr. Pauly. (*Lipsius* : nouvelles éditions faites avec un soin remarquable). — Urkunden u. Acten der Stadt Strassburg, hrsg. v. Virck. I. 1517 1530 ; polit. Correspondenz der Stadt Strassburg im Zeitalter der Reformation. (*Enders* : nouvelles sources pour l'histoire de la Réforme). — Briefe u. Acten zur Geschichte des XVI Jahrh. III, 2. Beiträge zur Reichsgeschichte. 1552, bearb. v. Druffet. (*Kawerau*). — Die deutsche Universität Dorpat im Lichte der Geschichte u. Gegenwart—Zwei Briefe des Herrn Nestle an die Redaction.

10 *mars*. — Schaff, History of the christian church, a new edition, vol. I. Apostolic christianity (*Schürer* : très important, surtout à cause des citations abondantes et bien choisies). — Bruston, le chiffre 666 et l'hypothèse du retour de Néron, étude sur les cc. 12-19 de l'Apocalypse. (*Harnack* : la critique des explications données jusqu'ici n'est pas sans valeur, si recherchés que soient les propres arguments de l'auteur). — Brüll, Der Hirt des Hermas. (*Harnack* : l'exposition de la doctrine du pasteur d'Hermas est superficielle et non conforme à l'histoire ; quelques remarques dignes d'être notées). — Kihn, Der Ursprung des Briefes an Diognet. (*Harnack*). — Thomas u. Félix Platter, zwei Lebensbilder aus der Zeit der Reformation u. Renaissance, übertragen v. Heman, (*Staehelin* ; traduction ou plutôt adaptation peu réussie, le charme de l'original a disparu, le livre n'a plus le caractère d'une œuvre *une* et pleine de style). — Urkundenbuch der Deutschordens Commende Langeln u. der Klöster Himmelpforten u. Waterler in der Grafschaft Wernigerode. (*Kawerau*). — Altes u. neues Recht in Preussen, ein Appel an die öffentl. Meinung von einem Veteranen. — Haan, Geschichte der Vertheidigung des Christenthums gegen

Digitized by Google

die wider dasselbe von Anfang an bis jetzt erhobenen Angriffe. (*Thönes* : sèche nomenclature de noms et de titres d'ouvrages; presque toujours sans valeur).

24 *mars*. — Seidel, zur Zeit Jesus, Darstell. aus der neutestamentl. Zeitgeschichte. (*Schürer* : soigné et solide, quoique sans prétention). — Kühn, Der Octavius des Minucius Felix, eine heidnisch-philosophische Auffassung vom Christenthum. (*Harnack* : étude toute à fait excellente, qui prouve un grand savoir, une vive pénétration et un sûr jugement historique). — Winter, Studien zur Geschichte der christlichen Ethik I. Die Ethik des Clemens von Alexandrien. (*Harnack* : du soin, mais des inexactitudes). — Schlottmann, Erasmus redivivus sive de curia romana hucusque insanabili (*Stähelin*). — Dibelius u. Lechler, Beiträge zur sächsischen Kirchengeschichte. (*Brieger*). — Correspondenzblatt des Vereins für Geschichte der evangelischen Kirche Schlesiens. 1. — Pfleiderer, Amerikanische Reisebilder. mit besond. Berücksichtigung der dermaligen religiösen u. kirchlichen Zustände der Vereinigten Staaten. (*Fay*).

7 *avril*. — Steiner, Ferdinand Hitzig, Rede bei der Stiftungsfeier der zürcherischen Hochschule am 29 april 1882 gehalten (*Stade*). — G. Ebers u. H. Guthe, Palästina in Bild und Wort, nebst der Sinaihalbinsel und dem Lande Gosen, nach dem englischen herausgegeben. Ier Band. (*Schürer* : donne une image extraordinairement vive de la Palestine d'aujourd'hui). — Roos, Ueber die richtigen Grundsätze für die biblische Kritik. (*Schürer* : naïveté si grande qu'elle désarme la critique). — Holsten, Die drei ursprünglichen, noch ungeschriebenen Evangelien, zur synoptischen Frage. (*Weiss* : écrit de 79 pages très important ; beaucoup de sagacité, mais de l'obscurité). — Köstlin, Luther u. J. Janssen, der Deutsche Reformator und ein ultramontaner Historiker (*Kolde* : prouve de quels petits moyens Janssen s'est servi pour faire sa caricature du grand réformateur; langage calme, réfléchi; parfois, aux endroits où elle était nécessaire, le « pathos » d'une légitime colère). — Lindsay, The reformation. (*Kawerau* : habilement fait). — Opitz, Maria Stuart, nach den neuesten Forschungen dargestellt. (*Möller* : 2e volume de cet ouvrage d'un style diffus et un peu traînant ; l'auteur se révèle, à l'improviste, comme protestant; on l'aurait cru catholique ; il exagère, il ne veut laisser aucune ombre dans le caractére de Marie, il la représente comme un modèle de tolérance religieuse). — Nielsen, Aus dem inneren Leben der katholischen Kirche im XIX Jahrhundert. I. Band, deusche Ausgabe von Ad. Michelsen. — Annette Preusser, Diaconissin Louise Rätze.

21 *avril*. — Edouard Montet, Essai sur les origines des partis saducéen et pharisien et leur histoire jusqu'à la naissance de Jésus-Christ. (*Schürer* : étude très soignée, qui repose sur une profonde connaissance des sources et de la littérature du sujet; indépendance de jugement en même temps qu'un savoir étendu). — Unser heiliges Mahl, eine Studie zur Feststellung seiner Bedeutung durch

Digitized by Google

mittelung der wirklichen Stiftungsgedanken. (*Bilsinger*). — GEBHARDT et HARNACK, Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur. III Heft. — LAAS, Kants Stellung in der Geschichte des Conflicts zwischen Glauben u. Wissen (d'après la *Revue critique*).

L'Éditeur Gérant : ERNEST LEROUX.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SEPTIÈME

ARTICLES DE FOND

Pages

Deux parallèles mythologiques : Rome et Congo, par M. H. Gaidoz . . 5
Histoire du bouddhisme dans l'Inde (quatrième article), par M. H. Kern (de Leyde). 17
Les origines politiques et religieuses de la nation israélite (seconde et dernière partie), par M. Maurice Vernes 63
Etudes sur Philon d'Alexandrie (second article), par M. Michel Nicolas. 145
Judaisme et Christianisme, par M. A. Kuenen. 165
L'Élysée transatlantique et l'Eden occidental. I. L'Élysée transatlantique par M. E. Beauvois 273
Les débuts de la nation juive. I. Époque dite des juges. Débuts de Saül, par M. Maurice Vernes. 319

MÉLANGES

Un catéchisme bouddhiste en 1881, par M. P. E. Foucaux. 99
La religion préhistorique, d'après M. G. de Mortillet 110
Les légendes évangéliques chez les Musulmans, par M. J. A. Decourdemanche. 213
Les oracles sibyllins (avant-propos, livre I), traduits par M. A. Bouché-Leclercq. 236

Digitized by Google

DÉPOUILLEMENT DES PÉRIODIQUES ET DES TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES

I. Académie des inscriptions et belles lettres. . . . . 125 et 385
II. Revue critique d'histoire et de littérature . . . . . 131 et 389
III. Theologische Literaturzeitung. 395

CHRONIQUE

France. . . . . 140, 249 et 378
Écosse 265
Hollande. 267
Océanie 382
Russie. 267
Slaves (Pays) 144

Laval. — Imprimerie et Stéréotypie E. JAMIN

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PERIODICALS

RETURN TO → CIRCULATION DEPARTMENT
202 Main Library

LOAN PERIOD 1 | 2 | 3
HOME USE | 5 | 6
4

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
1-month loans may be renewed by calling 642-3405
6-month loans may be recharged by bringing books to Circulation Desk
Renewals and recharges may be made 4 days prior to due date

DUE AS STAMPED BELOW

RECEIVED BY
APR 21 1986
MAR 25 1986
CIRCULATION DEPT.
REC. CIR. OCT 04 '92

UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BERKELEY
BERKELEY, CA 94720

FORM NO. DD6, 60m, 3/80

Digitized by Google

GENERAL LIBRARY - U.C. BERKELEY
B000987434
PE
Revue
262267
BL3
R4
v.T
Digitized by Google

Digitized by Google